



HAL
open science

Les petites phrases en politique : analyse d'un phénomène médiatique

Damien Deias

► **To cite this version:**

Damien Deias. Les petites phrases en politique : analyse d'un phénomène médiatique. Linguistique. Université de Lorraine, 2022. Français. NNT : 2022LORR0181 . tel-03933020

HAL Id: tel-03933020

<https://hal.science/tel-03933020v1>

Submitted on 10 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Thèse

Présentée et soutenue publiquement pour l'obtention du titre de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE

Mention : SCIENCES DU LANGAGE

par **Damien DEIAS**

Sous la direction de Mustapha KRAZEM

**Les petites phrases en politique :
analyse d'un phénomène médiatique**

7 décembre 2022

Membres du jury :

Directeur de thèse :	Mustapha KRAZEM	Professeur, Université de Lorraine
Présidente de jury :	Georgeta CISLARU	Professeure, Université Paris Nanterre
Rapporteuses :	Georgeta CISLARU	Professeure, Université Paris Nanterre
	Greta KOMUR-THILLOY	Professeure, Université de Haute-Alsace
Examineurs :	Antoine GAUTIER	Maître de conférences, Sorbonne Université
	Dominique MAINGUENEAU	Professeur émérite, Sorbonne Université

Table des matières

Résumés	7
Remerciements	9
Introduction générale	10
PREMIÈRE PARTIE : Caractériser et définir les PPh	16
Chapitre 1 : Caractéristiques fondamentales	18
1. Analyse de la formulation « PPh » et définitions existantes	18
1.1 Définitions et traductions de la formulation « PPh »	18
1.1.1 Définitions existantes dans les dictionnaires grand public	18
1.1.2 Traductions de la formulation « PPh »	25
1.2 Processus néologique	33
1.2.1 Figement lexical et néologique de la formulation « PPh ».....	33
1.2.2 Termes concurrents	37
1.2.3 Emploi de la formulation « PPh » en dehors du domaine politique.....	40
1.3 Naissance et évolution de l’emploi de la formulation « PPh ».....	44
1.3.1 Approche statistique du processus de figement lexical à travers le corpus d’Europresse	44
1.3.2 Approche analytique du processus de figement	48
Conclusion	51
2. PPh et genre discursif	52
2.1 Approche des « PPh » par le genre discursif	53
2.1.1 Pourquoi confronter les PPh à la notion de « genre discursif » ?.....	53
2.1.2 Définitions des genres discursifs et PPh.....	54
2.1.3 La question de la dénomination « PPh »	58
2.2 Reconnaissance sociale de l’objet.....	59
2.2.1 Questionnaire sur la reconnaissance sociale des PPh.....	59
2.2.2 Résultats du questionnaire et commentaires.....	62
2.2.3 Conclusion analytique des résultats.....	67
2.3 Fragment et incomplétude des PPh.....	68
2.3.1 Tension permanente entre le discours source et le nouveau discours	68
2.3.2 Comprendre les PPh dans le tissu dont elles sont extraites	70
Conclusion	72
3. Caractéristiques des discours sources	73

3.1 Aphorisation et types d'énonciation	73
3.2 Détacher, est-ce trahir ?	83
3.3 Variété des discours sources et prévalence des discours oraux	90
Conclusion	95
4. Phrase et PPh	96
4.1 Quels rapports entretiennent les PPh avec la phrase ?	97
4.2 Enjeux syntaxiques et phrastiques du détachement des PPh	101
4.3 Définitions de la phrase et remise en cause de la notion	105
4.4 Prise en compte des données orales et remise en cause de la phrase.....	113
4.4.1 Différentes approches de remise en cause de la phrase.....	113
4.4.2 Analyse syntaxique des PPh du corpus	115
4.4.3 Approche du groupe de Fribourg et grammaire de la période.....	119
4.4.4 D'une période orale à une citation écrite.....	121
Conclusion : synthèse sur le rapport entre PPh et phrase	122
Chapitre 2 : Définir les PPh	123
1. PPh, phrases sans texte et genres brefs	123
1.1 Comparaison de formes discursives brèves	123
1.2 Les formes littéraires et philosophiques brèves	125
1.3 La parémiologie et le proverbe	130
1.4 Le slogan.....	135
1.5 La spécificité des sujets de dissertation	139
1.6 Synthèse comparative des genres et formes brèves	143
1.7 Porosité des genres et formes brèves	144
1.8 De la pratique du détachement et du recueil.....	149
Conclusion	150
2. Les PPh : « phrases sans texte » et phrases aux cent textes	150
2.1 Typologie de discours cibles.....	151
2.2 Le processus de panaphorisation	155
2.3 Études de cas du processus de panaphorisation	159
Conclusion : tension constitutive de l'objet « PPh »	163
3. Les PPh au regard de la progression thématique.....	164
3.1 Progression thématique et détachement.....	164
3.2 Réarrangement des phrases détachées et absence de réarrangement.....	167
Conclusion	170
4. Proposition de définition des PPh	170

4.1 Définitions existantes.....	170
4.2 Proposition de définition linguistique.....	171
Conclusion de la première partie.....	173
DEUXIÈME PARTIE : Détachement, circulation et reprises des PPh.....	174
Chapitre 1 : Le détachement des PPh.....	176
1. Les facteurs de détachement d'une PPh.....	176
1.1 L'énoncé surasserté.....	176
1.2 Exemples d'énoncés surassertés.....	186
1.3 Le cas des PPh involontaires.....	189
1.4 La surassertion par répétition.....	191
1.5 L'ordre du détachement des PPh.....	193
Conclusion.....	194
2. La modularité des médiums d'information et des discours numériques.....	195
2.1 Quelques caractéristiques linguistiques des « écrits d'écran ».....	195
2.2 Le rôle des titres dans la mise en circulation des PPh.....	198
2.3 La circulation des PPh dans les nouveaux espaces numériques.....	206
2.4 La pratique de l'auto-citation.....	212
Conclusion.....	213
3. De l'oral à l'écrit.....	214
3.1 Prévalence des PPh provenant de discours oraux.....	214
3.2 La parole et le geste.....	216
3.3 Problématique du passage de l'oral à l'écrit.....	221
3.3.1 Les exemples de BFMTV et de CNews : la fabrique des PPh en direct.....	222
3.3.2 Spécificités du genre écrit de l'entretien.....	225
3.4 Traces et représentation de l'oral à l'écrit.....	228
Conclusion.....	229
Chapitre 2 : la circulation des PPh.....	230
1. Rapporter les PPh.....	230
1.1 Considérations générales.....	230
1.2 Dans les titres d'articles.....	234
1.3 Dans le corps de l'article.....	237
Conclusion.....	241
2. Énonciation et énonciateurs des PPh.....	241
2.1 Contexte et situation d'énonciation.....	241
2.1.1 La question du contexte des PPh.....	241

2.1.2 Complexité de la situation d'énonciation	243
2.1.3 Double énonciation et PPh	245
2.2 L'énonciateur d'une PPh.....	247
2.2.1 La constante présence de l'énonciateur	247
2.2.2 Énonciations fallacieuses et contestation de l'énonciateur	252
2.2.3 Le cas des lapsus	254
Conclusion	255
3. Essai de modélisation de la circulation des PPh	256
3.1 Les PPh dans la communication politique	256
3.2 Modélisation de la circulation des PPh	257
Conclusion	258
Chapitre 3 : reprises, phraséologie et mémétique des PPh	258
1. Le continuum des reprises : PPh, expression, formule	258
1.1 Variété de l'usage des PPh.....	258
1.2 Proposition d'un continuum des reprises de PPh.....	260
1.3 PPh et formules	261
1.3.1 Rapport entre les PPh et les formules.....	262
1.3.2 L'utilisation de formules dans les PPh	263
Conclusion	264
2. Reprises, <i>snowclones</i> et mémétique des PPh.....	264
2.1 Reprendre ou reprendre une PPh	264
2.1.1 Reprises de PPh	264
2.1.2 Reprendre une PPh	268
2.2 <i>Snowclones</i> et mémétique des PPh	270
2.2.1 Le cas des <i>snowclones</i> ou patrons syntagmatiques	270
2.2.2 Mémétique et PPh.....	273
Conclusion	277
3. Parodie et PPh parodiques	278
3.1 De la <i>parôdia</i> aristotélicienne à l'extension du domaine de la parodie	279
3.2 Les PPh parodiques.....	285
3.2.1 La parodie dans le domaine politique.....	286
3.2.2 Les PPh parodiques dans le discours d'opposition.....	288
3.2.3 Les PPh dans la presse parodique.....	301
3.2.4 Parodies populaires par détournement.....	306
Conclusion : ce que nous enseigne la parodie.....	308

Conclusion de la deuxième partie	310
TROISIÈME PARTIE : Fonctionnement argumentatif des PPh	312
Chapitre 1 : approche argumentative des PPh.....	313
1. Approche argumentative des PPh	313
1.1 Les PPh dans le cadre des stratégies discursives	314
1.2 Auditoire et PPh	318
1.2.1 Inscription de l’auditoire dans les PPh	319
1.2.2 La problématique des auditoires composites et universels.....	323
Conclusion	324
2. La construction de l’éthos par les PPh	324
2.1 Les PPh dans la triade rhétorique aristotélicienne	324
2.2 Quand les PPh forgent l’éthos.....	326
2.3 Reproduction des PPh et éthos.....	328
Conclusion	329
3. Un cas emblématique : le débat présidentiel d’entre-deux-tours	329
3.1 Description énonciative d’un débat d’entre-deux-tours.....	330
3.2 Collecte et analyse des PPh.....	335
Conclusion	338
Chapitre 2 : instrument de polémique.....	339
1. PPh et polémique	339
1.1 Caractériser la polémique et son rapport à l’objet « PPh ».....	339
1.2 Les PPh comme vecteur de polémique	340
Conclusion	345
2. Les PPh ou la parole de l’autre	345
2.1 Disqualifier la parole de l’autre	345
2.2 Le paradoxe des PPh.....	347
2.3 Usages particuliers de la dénomination	349
Conclusion	350
3. La confusion des scènes.....	350
3.1 Conception bourdieusienne de la mise en scène de la parole officielle.....	351
3.2 La confusion des scènes pour penser la parole officielle.....	352
3.3 Les PPh et la confusion des scènes	355
3.4 Dialectique de la langue de bois et du parler vrai	357
Conclusion	358
Conclusion de la troisième partie.....	358

Conclusion générale	360
Bibliographie.....	365
Sitographie	379
Liste des figures	381

Les petites phrases en politique : analyse d'un phénomène médiatique

Résumé

Les énoncés dénommés « petites phrases » semblent occuper une place croissante dans les médias français. Notre thèse vise à explorer les différentes facettes de ce phénomène médiatique et discursif dans le domaine de la politique française. La dénomination « petite phrase » a été définie par Krieg-Planque comme étant un « *syntagme dénominatif métalinguistique non-savant (et plus précisément : relevant du discours autre approprié), qui désigne un énoncé que certains acteurs sociaux rendent remarquable et qui est présenté comme destiné à la reprise et à la circulation* » (2011 : 26). L'expression a été initialement forgée par les journalistes et les professionnels de la communication politique. Elle est devenue, avec les énoncés qu'elle dénomme, un objet d'étude pour les sciences du langage. Notre étude, sur corpus, s'inscrit dans l'analyse du discours, tout en intégrant dans sa démarche les champs de la linguistique de l'énonciation, de l'étude du genre de discours, de la syntaxe et de l'argumentation. Après avoir défini et caractérisé cet objet discursif, nous nous attachons à analyser son détachement de discours sources, sa circulation et ses reprises. Nous terminons notre étude par une approche argumentative visant à situer les petites phrases dans l'ensemble des stratégies discursives de la communication et du langage politique, et à étudier son rapport à la notion de « polémique ».

Mots-clés : petite phrase, phrase, analyse du discours, citation, discours rapporté, aphorisation, discours politique, communication politique, polémique, confusion des scènes.

The “*petites phrases*” in French politics : analysis of a political phenomenon

Abstract

The statement of « *petite phrase* » seems to take an increasing place in French medias. Our work aims to explore different facets of this newsworthy and discursive phenomenon in French political field. The denomination « *petite phrase* » has been defined by Krieg-Planque as a “*metalinguistic denominative syntagma but nonintellectual (and more precisely : coming under the other appropriate discourse) who refers to an statement that some social actors made remarkable and who is presented as something destined to reuse and circulation*” (2011 : 26). This expression has been initially highlighted by journalists and professionals of the political communication. It became, with the statements that it denominates, a research object for the Linguistics. Our research based on corpus is classified as a discourse analysis by including linguistics of enunciation, research of discourse genre, of syntax and argumentation. Once we have defined and characterized this discursive object, we are committed to analyze its detachment from the original discourse. We will terminate our research by an argumentative approach attempting to situate it in the entirety of discursive strategies of communication and political language, and to study its relationship with the notion of « polemic ».

Keywords : *petite phrase*, sound bites, sentence, discourse analysis, quotation, reported speech, aphorisation, political language, political communication, polemic, confusing scene.

Remerciements

Je tiens d'abord à exprimer toute ma reconnaissance à mon directeur de thèse Mustapha Krazem pour avoir accepté de me suivre dans mon parcours de recherche. Ses nombreux conseils, tant dans mes choix scientifiques que rédactionnels, son soutien attentionné, ses encouragements, sa patience et sa grande disponibilité ont été précieux et déterminants.

Je remercie Georgeta Cislaru, Antoine Gautier, Greta Komur-Thilloy et Dominique Maingueneau d'avoir bien voulu accepter de faire partie de mon jury.

Je remercie le département de Sciences du langage de l'Université de Lorraine à Metz et sa directrice Annabelle Seoane pour la confiance qu'ils m'ont accordée. Ce travail leur doit beaucoup. Je remercie également l'école doctorale Humanités Nouvelles Fernand Braudel et le CREM pour leur accompagnement et leur encadrement.

Merci à Samir Bajrić de m'avoir donné l'opportunité de participer aux ateliers doctoraux du CPTC à l'Université de Bourgogne, et plus encore pour sa passion de la linguistique et des langues. Ce travail lui doit aussi beaucoup.

Merci à Isabelle Monin pour nos discussions, pour ses conseils amicaux et avisés, pour son soutien sans faille.

Mes pensées se tournent également vers mes amis, pour leur aide et leurs encouragements. Merci à Thibault Louvrier, Caroline Bouillot, Antonin Brossard, Anaïs Blanc, Pierre Talbi, Clément Strametto, Camille Lemarchands et Maëva Marcati.

Enfin, de manière plus personnelle, je tiens à remercier mon épouse, Fangxi Jiang, et ma mère, Georgette Deias. Sans elles, sans leur patience infinie, rien n'eût été possible.

Introduction générale

Le soir du 25 octobre 2005, Nicolas Sarkozy fait une visite impromptue à Argenteuil. Le lendemain matin, une phrase construite à partir d'une de ses prises de parole était reproduite dans la plupart des journaux : « *On va vous débarrasser de la racaille* ». Le 17 novembre 2018 débute le plus long et important mouvement social que la France ait connu depuis 1968, le mouvement des Gilets jaunes. Dans les mois qui suivirent, plusieurs articles, dont l'un de la Voix du Nord (05/12/2018), dressent une liste d'énoncés attribués à Emmanuel Macron qui auraient « *mis de l'huile sur le feu* » : « *Vous pouvez parler très librement, la seule chose qu'on n'a pas le droit de faire, c'est de se plaindre* », « *Je traverse la rue, je vous en trouve* », « *Je ne céderai rien, ni aux fainéants, ni aux cyniques, ni aux extrêmes* », « *La France n'est pas un pays réformable* » etc. Le 26 septembre 2019 disparaît Jacques Chirac. Un nombre conséquent de journaux et de médias, dont *Le Huffington Post*, *Le Monde*, *France Info*, *Ouest France*, *20 Minutes* publient des articles présentant une sélection de ces déclarations, parfois traduites de l'anglais vers le français : « *Ce n'est pas une méthode. C'est de la provocation !* », « *Notre maison brûle et nous regardons ailleurs* », « *La France que j'aime autant que je vous aime* » etc. Ces énoncés, reproduits un nombre important de fois dans les médias et sur les réseaux sociaux sont souvent appelés « petites phrases » (désormais « PPh »).

Ces objets discursifs peuvent faire l'actualité, être considérés comme les déclencheurs de mouvements sociaux ou bien encore être rassemblés par un journaliste pour constituer le portrait *post-mortem* d'une femme ou d'un homme politique. Ils donnent à voir l'actualité sous le prisme de la parole politique, du coup d'éclat et surtout de la brièveté. Cette brièveté inscrit les PPh dans une forme de contemporanéité. Le « bref » est souvent mis en avant comme étant la forme emblématique de notre époque, bien que paradoxalement dévalorisée, comme en littérature :

Le fonctionnement de nos sociétés occidentales gagne à être envisagé au prisme du bref, qui, même s'il était déjà apprécié dans l'Antiquité et a connu des moments de prestige, notamment au XVIIe siècle, occupe depuis le XIXe siècle une place grandissante dans nos modes d'expression et de communication, dans les arts, la culture et la littérature, dans l'éducation, et finalement dans tous les domaines des sciences humaines et sociales. (Meynard & Vernadakis, 2019 : 7)

Les domaines qui concernent notre thèse ne sont pas en reste. Les journalistes affectionnent les formats courts de prises de parole : les réactions des députés dans les couloirs du Palais Bourbon, les questions posées à la volée lors du déplacement d'un ministre ou du

Président de la République... Lorsque les interactions sont plus longues, lors par exemple d'une émission consacrée à un invité politique, l'interaction est découpée, des fragments sont choisis pour être rediffusés ou reproduits à l'écrit. Les acteurs politiques adaptent leur communication, s'emparent de nouveaux moyens technologiques comme Twitter.

Les PPh ne sont donc pas un objet discursif que leur brièveté isole, bien au contraire. Il est cependant une première tension, un premier problème qui se dessine. Objets certes brefs, les PPh font parler, font écrire. Elles génèrent quantité de discours médiatiques, de commentaires, de réactions. Cette tension, résultat de la spectacularité de l'objet, sous-tendra l'ensemble de notre thèse. La notion de brièveté est, de plus, souvent relative. Un objet bref l'est par comparaison à un objet long ou plus long. La brièveté des PPh est donc une donnée à caractériser et à définir. Est-elle variable ou bien encore seulement relative à des discours plus longs ? La longueur et la forme d'une PPh changent-elles, ou bien correspondent-elles à un calibre ? Ces questions sur la taille et la forme des PPh croisent celles de leur autonomie. Dans quelle mesure les PPh sont-elles des objets discursifs autonomes ? Peut-on aller jusqu'à les considérer comme un genre discursif ? Là aussi, l'objet se laisse difficilement saisir. Les difficultés sont de deux ordres. D'une part, les PPh sont des discours et fragments de discours produits par des acteurs politiques et détachés et médiatisés par des journalistes. Il y a donc une forme de co-construction. D'autre part, les PPh sont le plus souvent des fragments de discours, et conservent un lien souvent explicite avec leur discours source. Les travaux de Maingueneau distinguant « énonciation textualisante » et « énonciation aphorissante » (2012) seront déterminants pour la caractérisation des PPh. Un second ensemble de problèmes est posé par la circulation des PPh, leur reproduction dans un grand nombre de discours, variés. Cette circulation pose la question d'éventuelles variations, de l'intégration de l'objet, mais aussi de son appropriation par des locuteurs qui ne sont ni des professionnels de la politique, ni des professionnels des médias. L'utilisation stratégique des PPh, ou bien l'utilisation des PPh au sein d'un ensemble de stratégies discursives forment un troisième questionnement, de nature argumentative. Enfin, et ce sera la porte d'entrée que nous avons choisie dans notre thèse pour aborder l'objet, la dénomination « PPh » elle-même est un objet d'interrogation : sa formation, son utilisation stratégique mais aussi le rapport à l'objet qu'elle dénomme. Une PPh est-elle une phrase ? Existe-t-il des synonymes à « PPh » ? Est-il aisé de traduire la dénomination dans d'autres idiomes ?

Au moment où nous avons entamé notre thèse, l'état de l'art spécifique sur les PPh était réduit. Mentionnons McCallam, qui a consacré une première étude aux PPh dans les médias

anglo-saxons (2000), les travaux de Maingueneau sur les énoncés détachés dans la presse (2006) et les aphorismes secondaires qui aboutiront à la publication des *Phrases sans texte* (2012), ainsi que deux dossiers, le premier coordonné par Krieg-Planque (2011) et le second par Boyer et Gaboriaux (2018). Nous rejoignons la position de Krieg-Planque pour qui « *il importe pour le chercheur d'objectiver la dimension axiologique dont sont fréquemment marqués à la fois le terme et le phénomène.* » (Krieg-Planque, 2011 : 19). Les PPh et la dénomination « PPh » sont souvent caractérisées négativement, péjorativement, que ce soit par le grand public ou les acteurs politiques. Nous pensons qu'il nous faut adopter un recul sur l'objet et ce faisant, expliquer également sa caractérisation péjorative.

Notre travail, qui s'inscrit dans les « *tendances françaises* » de l'analyse du discours (Maingueneau, 2002 : 202), intégrera dans sa démarche la linguistique de l'énonciation, l'étude du genre de discours, mais aussi la syntaxe et l'étude de l'argumentation. Compte tenu de la nature de notre objet, il sera également ouvert sur d'autres disciplines des sciences humaines et sociales, en particulier les sciences de l'information et de la communication, la communication politique et dans une moindre mesure la sociologie et la philosophie.

Pour mener à bien notre thèse, nous avons constitué un corpus dont les matériaux collectés qui le composent sont hétérogènes, prenant en considération les conditions de production des PPh et leur capacité de circulation, selon la démarche présentée par Cislaru et Sitri :

En AD, le corpus n'est pas seulement construit, comme dans la plupart des domaines de la linguistique, en fonction d'un objectif de recherche ; il est, par ailleurs, contextualisé et mis en relation avec des « conditions de production », avec des pratiques sociales, plus largement avec des extérieurs qui le déterminent. (Cislaru & Sitri, 2012 : 61).

Nous avons donc dû mener au préalable une réflexion sur la constitution de ce corpus et la forme à lui donner. Le « *corpus existant* », « *correspondant aux textes accessibles dont [le chercheur] peut disposer* » (Rastier & Pincemin, 1995 : 89), est relativement vaste si l'on tient compte d'une part des énoncés qualifiés de PPh, de l'ensemble des discours écrits mais aussi, en l'occurrence, oraux, dans lesquels circulent les PPh. Pour chaque PPh collectée, nous avons donc mené également un travail de collecte de discours dans lesquels est aussi collecté le discours source duquel est extraite la PPh. Nous avons pour cela eu recours à la base de données

Europresse et nous sommes également rendu directement sur les principaux réseaux sociaux numériques, et en particulier Facebook, Twitter et dans une moindre mesure TikTok. Nous avons ainsi pu recueillir les variations dans la reproduction des PPh, et déterminer l'occurrence stabilisée qui est la plus reproduite. Nous avons pu également adopter une focale particulière sur certaines PPh, à certains moments de leur diffusion, pour étudier par exemple la diffusion d'une PPh dans les heures qui suivent sa production. Nous avons notamment collecté nombre d'articles de presse, des captations de reportages vidéos et documentaires, de débats, des tweets, publications Facebook et vidéos Tik Tok ainsi que des commentaires d'utilisateurs et des mèmes. Notre corpus est donc largement ouvert aux « *technogenres* » (Paveau, 2016 : 300).

Le corpus que nous avons donc établi est ouvert et limité au domaine de la politique. La dénomination « PPh » est aussi employée plus marginalement dans d'autres domaines pour désigner des énoncés détachés et médiatisés. Outre le domaine politique, elle l'est également dans le domaine sportif ou bien encore dans le domaine de la télé-réalité. Cependant, c'est bien dans le domaine politique que se trouve l'origine de la dénomination et de la pratique de détachement des PPh. C'est aussi dans le domaine politique où les PPh sont, et de loin, les plus nombreuses. Enfin, nous avons principalement collecté des PPh sur une période allant de l'an 2000 à aujourd'hui, tout en nous autorisant à intégrer à notre corpus des PPh antérieures à cette date pour les besoins de l'étude. Nous justifions le choix de cette temporalité de deux manières. D'une part, les premiers usages du web 2.0 ou web participatif, qui va accroître la diffusion des PPh, apparaissent au début des années 2000. D'autre part, et c'est là la principale raison, la période allant de 2000 à aujourd'hui est suffisante pour traiter notre objet.

Etant donné l'importance de la dénomination « PPh » pour la compréhension de notre objet, il nous a paru utile de débiter par une analyse approfondie de la formulation, de la caractérisation de son figement à la recherche diachronique de son origine. La première partie de notre thèse visera ensuite à exposer les caractéristiques fondamentales des PPh. Nous confronterons donc l'objet « PPh » à la notion de « phrase » et de « genre discursif ». Nous analyserons, en amont, les caractéristiques des discours sources, et en aval, la variété des discours dans lesquels sont insérées les PPh. Il nous a également paru utile, pour mieux circonscrire et caractériser les PPh, de les comparer à d'autres genres et formes discursives brèves. Nous adoptons ainsi deux démarches, l'une qui consiste à observer les détails des « PPh », dans la granularité de l'objet, et l'autre consistant à les confronter à d'autres productions discursives. Nous terminerons cette première partie par un travail de définition de l'objet.

Dans la deuxième partie, nous explorerons trois pratiques essentielles associées aux PPh : le détachement de l'énoncé, sa circulation et ses reprises. Nous mettrons en lumière les différents facteurs qui expliquent le détachement des PPh, et particulièrement la manière dont les acteurs politiques mettent en valeur un énoncé pour le préparer au détachement par des procédés de « surassertion » (Maingueneau, 2004). Nous mettrons également en lumière le rôle des genres discursifs médiatiques dans la mise en circulation des PPh, et le passage de l'oral à l'écrit. La circulation des PPh implique leur inscription dans différents genres de discours, et en particulier dans les articles de presse. Nous étudierons donc l'usage du discours rapporté dans le discours journalistique, en nous appuyant en particulier sur les travaux de Komur-Thilloy (2010). Les PPh acquièrent un certain degré d'autonomie, mais cette autonomie demeure relative et parfois paradoxale. En se détachant de leur discours source et de la situation d'énonciation initiale, le lien entre la PPh et son énonciateur se renforce. Dans un troisième mouvement, nous décrirons les phénomènes de reprises, conséquences de la circulation des PPh. Nous en montrerons la diversité, notamment par l'étude de la pratique parodique.

La troisième et dernière partie de la thèse, plus brève, s'intitule « Fonctionnement argumentatif des PPh ». Nous situerons les PPh dans les stratégies de communication mises en œuvre par les acteurs politiques et nous arrêterons en particulier sur l'importance de l'ethos dans cette analyse. Le rôle des PPh dans les interactions particulières que constituent les débats politiques sera abordé par l'étude des débats présidentiels. Enfin, nous nous intéresserons à la dimension polémique des PPh et de la dénomination « PPh ».

PREMIÈRE PARTIE

Caractériser et définir les PPh

La première partie de notre thèse a pour objectif d'analyser, circonscrire et définir l'objet discursif PPh afin de donner une assise solide à notre thèse. Nous faisons en effet face à un objet discursif certes fort visible, certes connu et reconnu par beaucoup de locuteurs, mais difficile à saisir pour le linguiste. Nous avons donc pris le parti d'adopter une démarche d'analyse méthodique adaptée aux traits visibles de l'objet « PPh ».

La porte d'entrée de cette analyse est la dénomination « PPh » elle-même (I.1), considérant qu'elle est un point de jonction entre l'objet discursif et sa reconnaissance sociale. Nous aborderons ce point diachroniquement et synchroniquement. Diachroniquement, en déterminant l'origine de la dénomination « PPh ». Synchroniquement, en dressant la liste des définitions existantes, et en cherchant des équivalents dans d'autres langues.

Ce premier travail nous permettra de réaliser deux confrontations essentielles entre notre objet et deux notions centrales des sciences du langage : le genre de discours (I.2) et la phrase (I.4). Confronter les PPh à la notion de « genre », c'est chercher à déterminer l'autonomie de l'objet, ou plutôt son degré d'autonomie. Confronter les PPh à la notion de « phrase », c'est chercher à comprendre la forme syntaxique de l'objet, mais aussi le rapport à la dénomination : les PPh sont-elles des phrases ? La dénomination s'applique-t-elle à des objets syntaxiquement hétérogènes, ou bien observe-t-on des récurrences formelles ? Les PPh ne peuvent toutefois pas seulement être étudiées en tant qu'objet isolé. Nous prendrons de la hauteur en les comparant à d'autres formes brèves (II.1). Les PPh ont la particularité d'être des objets discursifs qui circulent d'un discours à l'autre. Nous considérerons donc d'une part les discours sources desquels elles sont détachées (I.3) et d'autre part les discours au sein desquels elles sont insérées (II.2). Cette investigation est pleinement solidaire de la recherche des récurrences formelles puisqu'elle permet de poser la question de ce qui est détaché d'un discours pour être inséré dans un autre, et des modifications opérées sur le segment détaché entre ces deux étapes. L'étude de la progression thématique (II.3) permet de confirmer ce lien entre l'analyse des PPh potentielles dans le discours source et la caractérisation de leur forme.

Enfin, nous proposerons une définition précise des PPh, déduction synthétique du premier mouvement de la thèse.

Chapitre 1 : caractéristiques fondamentales

1. Analyse de la formulation « PPh » et définitions existantes

On peut aisément trouver, sur internet, dans la presse, en librairie, des productions à destination du grand public qui décrivent les PPh, les interprètent, s'interrogent sur le phénomène, tantôt considérant que les petites phrases sont un phénomène récent, tantôt éternel. Peu d'entre elles en revanche s'interrogent sur la formulation « petite phrase » elle-même, ce qui n'est pas le moindre des problèmes, envisageant les PPh comme si l'objet existait en soi, le naturalisant. Nous choisissons quant à nous de débiter notre travail par une investigation détaillée sur la formulation « petite phrase » elle-même.

Partant des définitions proposées par les dictionnaires grand public, nous analyserons la formulation d'abord en elle-même, puis en la confrontant à des traductions dans d'autres langues, aux termes concurrents de la langue française, et enfin en analysant sa néologie par figement, tests à l'appui. Pour cette dernière étape, nous utiliserons l'outil Europresse pour constituer un recueil d'occurrences de 1950 à 2019 dans le quotidien régional *Sud Ouest*. Il s'agit d'assoir notre travail sur une base lexicologique et sémantique solide pour pouvoir, dans un second temps, confronter l'objet aux travaux sur les genres de discours et mettre en lumière le rapport qu'entretient l'objet avec la notion de « phrase ».

1.1 Définitions et traductions de la formulation « PPh »

1.1.1 Définitions existantes dans les dictionnaires grand public

Débutons à la manière d'un profane qui se tournerait naturellement vers le dictionnaire grand public qu'il a en sa possession pour y rechercher la définition de « PPh ». Désormais connue du plus grand nombre, la formulation est logiquement entrée dans ces ouvrages écrits « *par des spécialistes de la langue pour un public de non-spécialistes* » (Polguère, 2016 : 283), lesquels proposent des définitions dont nous considérerons avec intérêt les variations qui nous emmènent au cœur de la complexité énonciative de l'objet. Les définitions se divisent en deux camps selon la manière dont elles envisagent l'acte de discours qui donne naissance à la PPh et son auctorialité. Le premier considère l'acteur politique qui la prononce et le second le tiers médiatique qui la détache. Cela dépend de la prise en compte ou non de la machine médiatique,

et sous-tend à cette prise en compte une opposition de conception de l'argumentation. Ne pas seulement se focaliser sur la figure de l'orateur implique de dépasser la « rhétorique restreinte » (Genette, 1970) pour « *insister sur la dimension communicationnelle de toute argumentation* » (Amossy, 2021 : 8) dans la perspective de la « nouvelle rhétorique » (Perelman, Olbrechts-Tyteca, 2000). Rédiger une définition analytique de la formulation est une tâche redoutable pour le lexicographe et ce pour deux raisons que nous développerons en analysant les définitions proposées par ces ouvrages. La première difficulté porte sur le rapport sémantique avec le mot-vedette « phrase », ce qui d'un point de vue synchronique n'a rien d'évident. Il peut arriver, marginalement, que les discours rapportés qualifiés de « PPh » ne soient pas toujours des phrases dans le sens entendu par la grammaire traditionnelle. L'extrait de discours suivant de Dominique de Villepin a ainsi largement été qualifié de « PPh » par la presse, bien qu'étant retranscrit en plusieurs phrases, selon le critère graphique de la ponctuation : « *Il y a deux façons de faire de la politique. La première est la stratégie de l'épileur de chenille : chaque fois qu'on enlève un poil c'est compliqué, on débat et tout s'envenime. Moi, je ne me bats pas pour un poil, mais pour l'intérêt général de la France* » (2017). Il a même été qualifié de « phrase » (La Dépêche, 2007), sans mention de l'adjectif, éloignant davantage le sens scolaire du mot. Nous analyserons la particularité de ce rapport sous l'angle de la phraséologie et d'un point de vue syntaxique. L'entrée « PPh » n'étant dans ces dictionnaires qu'un exemple de locution produite avec le substantif « phrase », ceux-ci ne proposent qu'une seule définition qui peine à circonscrire la variété des productions langagières auxquelles est attribuée la dénomination « PPh ». Divers choix ont alors été opérés par les lexicographes qui ne sont pas sans conséquence sur la manière de percevoir ce phénomène. Nous les analyserons successivement dans une perspective pottérienne (Pottier, 1974) pour en réaliser un état des lieux sous la forme d'une synthèse sémique.

Comme le relève Brasart (1994 : 106), la formulation « PPh » fait son entrée dans un dictionnaire grand public en 1988, le *Trésor de la langue française*, devenu le *Trésor de la langue française informatisé (Tlfi)* en 2001, accompagnée d'une définition qui n'a pas été actualisée¹. D'abord seulement intégrée à l'article du mot-vedette « phrase », la formulation a ensuite également été ajoutée à l'article du mot-vedette « petite », mais avec une définition différemment formulée. Ce foisonnement tient à la particularité de fabrication du *Tlfi*, aux multiples collaborations qualifiées par Jean Pruvost de « *décentralisation intellectuelle* » (Pruvost, 2000), ainsi qu'au passage de la version papier à la version électronique (Surmont,

¹La version achevée en 1994 du *Trésor de la langue française informatisé* n'est plus actualisée aujourd'hui.

2006 : 61).

La première définition est proposée avec une occurrence de 1976, extraite de l'hebdomadaire *Le Nouvel observateur* :

Dans le domaine pol. (Syntagme défini) Petite phrase. (Syntagme défini) Propos bref d'un homme politique, qui sert à frapper l'opinion. *Ainsi donc, la petite phrase de Françoise Giroud n'avait pas été lancée au hasard. Dès l'ouverture, le Centre Pompidou doit s'attendre, comme une vulgaire maison de la culture ou un centre dramatique, à voir ses crédits sérieusement rognés* (Le Nouvel Observateur, 4 oct. 1976, p.69, col. 2) (Tlfi)

La formulation est associée au sous-article suivant avec le mot-vedette « petit », accompagnée deux exemples différents :

Petite phrase. (Syntagme défini) Énoncé, généralement bref et assez frappé, qui vise à provoquer, et à marquer de manière explicite ou allusive, une prise de position vigoureuse. *Il exprimait ses idées par de petites phrases sentencieuses et dites d'une voix douce* (BALZAC, E. Grandet, 1834, p.18). *En France, c'est le régime des effets de tribune, des petites phrases: «petites phrases, grandes conneries»* (CESBRON, Ce qu'on appelle vivre, 1977 ds GILB. 1980). (Tlfi)

La comparaison de ces deux extraits d'article appelle plusieurs remarques sémiques, à commencer par le choix du sème générique et son articulation avec les sèmes spécifiques. La première définition fait mention d'un domaine d'emploi de l'expression, la politique, et se construit à partir du sème générique « *propos* », des sèmes spécifiques « *bref* », « *d'un homme politique* » auxquels est ajouté un sème qui dénote l'intention, « *frapper l'opinion* ». Le sème générique retenu renforce l'idée d'une intention à laquelle s'ajoute une dimension orale ou conversationnelle voire fragmentaire, des « *propos* » pouvant aussi être entendus comme étant un élément d'un discours. La polysémie du sémème « *propos* », y compris restreint au domaine politique, crée un certain flottement sémantique. La seconde définition procède par une approche plus linguistique et plus générale en ne faisant pas mention d'un domaine et en s'établissant à partir du sème générique « *énoncé* », qui a le mérite de la clarté. Elle apporte, du fait du caractère plus étendu du sème générique, davantage de précision en utilisant davantage de sèmes, dont trois sèmes qui portent sur la nature linguistique et énonciative de la PPh elle-même. La première définition parle seulement de sa longueur, ce que l'on retrouve dans la seconde définition, nuancée par l'adverbe « *généralement* ». Nous retrouvons également le terme « *frappé* » mais qui cette fois-ci se rapporte à la forme de l'énoncé, ainsi qu'un sème

portant sur le contenu, « explicite ou allusif ». Là encore, le sens de l'expression est vaguement décrit.

Toutes deux caractérisent l'expression par un sème qui renvoie à l'effet produit par celle-ci, résultat d'une intention du locuteur. Ce sème est introduit dans la première définition par l'opérateur métalinguistique « *qui sert à* » et dans la seconde « *qui vise à* », et constitue le sème spécifique central de la définition. Les deux définitions s'accordent donc pour définir les PPh premièrement par l'effet qu'elles cherchent à produire. Les PPh se distingueraient donc d'autres énoncés par leur force illocutoire, laquelle est une composante essentielle de la grande majorité des actes communicatifs et n'est pas donc pas particulièrement distinctive. Il s'agit alors de savoir ce qui singularise la composante illocutoire des PPh. La suite des définitions est quelque peu vague, usant pour la première de la métaphore pour signifier l'effet perlocutoire, « *frapper l'opinion* », et plutôt restrictif pour la seconde, une PPh marquant « *une prise de position vigoureuse* ». Si ce sème n'est pas inexact, nombre d'énoncés qualifiés de PPh n'y correspondent pas, ainsi que « *Casse-toi pov'con !* » (Sarkozy). Nous dirions plutôt que les PPh peuvent être le véhicule d'énoncés qui permettent de marquer cette prise de position. Ces définitions ne prennent en compte ni l'acte de détachement, ni la circulation de l'objet. La PPh est envisagée dans un rapport direct, non médiatisé, et même non médiatique, avec le public et ce faisant, est mise en avant la puissance de l'orateur qui, par la seule maîtrise de la parole, influence l'auditoire. Considérée de la sorte, la PPh serait constitutive de l'hyper-genre du « *monologue d'estrade* » dans lequel Goffman range « *les discours politiques, sketches comiques, conférences...* » (1987 : 147) et serait un outil rhétorique parmi d'autres, dans une conception restreinte de la rhétorique. Cette représentation des PPh peut sembler étriquée, mais elle fait tout de même écho à son traitement journalistique ordinaire, les journalistes n'analysant que rarement le cheminement médiatique d'une PPh.

Les définitions ne prennent pas en compte non plus l'effet perlocutoire produit par la PPh, que nous identifions dans notre corpus comme un trait majeur. Certains énoncés deviennent des PPh, sont recatégorisés de la sorte par l'effet qu'ils produisent sur l'auditoire, ce qui est génériquement assez singulier. Un clip de campagne présidentielle par exemple a beau émouvoir, choquer ou passer inaperçu, on conservera l'étiquette « clip de campagne ». Prenons l'exemple de cet énoncé, prononcé par Claude Bartolone lors d'un entretien accordé au *Nouvel Obs* en 2017 pendant l'entre-deux tours de la campagne des élections régionales, et qualifié de « PPh » : « *Avec un discours comme celui-là, c'est Versailles, Neuilly et la race blanche qu'elle défend en creux* ». Bartolone vise par là un discours de Valérie Pécresse. Certes, Bartolone est bien l'auteur de cette phrase, mais sa recatégorisation en PPh ne peut se

comprendre sans considérer l'action du journaliste et l'effet perlocutoire produit, notamment sur l'opposition, ce qui va contribuer à la recatégorisation de l'énoncé dans le cadre d'une stratégie de contre-discours. L'énoncé a d'abord subi un détachement faible (Maingueneau, 2012 : 15) en servant de titre à l'entretien : « *Bartolone : "Pécresse défend Versailles, Neuilly et la race blanche"* », ce qui contribue à mettre en valeur ce fragment d'entretien en particulier, décision qui revient au journaliste. Il a ensuite subi un détachement fort (Maingueneau, 2012 : 15) en étant largement partagé par les partisans de Pécresse qui portera plainte contre Bartolone pour injure aggravée. Cet exemple pose la question du moment où l'énoncé devient une PPh. Si Bartolone a bien prononcé cet énoncé, est-ce bien lui qui a *fait* cette PPh ? Le célèbre expression « *traduttore, traditore* » peut-elle se décliner pour les PPh : citer, est-ce parfois trahir ? Et lorsque l'on cite, quelle est la nature de l'acte de discours qui est réalisé ? Nous traiterons ces questions qui serviront de fil d'Ariane à l'ensemble de notre thèse, et se sont posées aux lexicographes qui ont rédigé les définitions. La critique est en tout cas très fréquente, et les commentaires laissés à notre rencontre dans un article portant sur les « PPh de la pandémie » qui avait été publié dans *The Conversation* en mai 2020, nous accusant de « *falsifier* » les propos d'hommes politiques, ou encore de « *tomber dans le panneau classique des citations tronquées* » attestent de la prégnance de cette méfiance envers la parole politique rapportée.

Les exemples utilisés par le *Tlfi* proviennent de textes de genres différents, article de presse pour la première définition, ouvrages d'écrivain pour la seconde, datant de la même période pour deux d'entre eux, 1976 et 1977, période qui correspond à la popularisation de la formulation. Seul l'exemple issu de l'œuvre de Balzac s'en détache, et dont la nature phraséologique diffère. L'expression n'avait pas encore pris son sens contemporain, et pourrait donc simplement signifier une production de phrases courtes par le personnage du roman, d'où le besoin de préciser le sens des PPh par l'ajout de l'adjectif « *sentencieuse* ». Ce type de production d'énoncés, antérieur à la pratique de la PPh médiatique qui nous intéresse, est quelque peu tombé en désuétude. Il renvoie à ce que Maingueneau nomme « *la parole sentencieuse* » (Maingueneau, 2012 : 71) et se rapporte à la pratique de l'aphorisme que l'on retrouve couramment, au sein de discours divers, ainsi que dans l'argumentation politique et la narration littéraire où « *être pleinement auteur, c'est insérer des aphorisations consacrées dans son texte, mais aussi produire, sur le mode de la surassertion, des énoncés candidats à l'aphorisation. De la bonne sentence on dit qu'elle doit être « lapidaire » ; ce qui doit s'entendre de ses arêtes tranchantes mais aussi de sa dureté, de la consistance extrême que lui confère sa facture.* » (Maingueneau, 2012 : 72-73). Maingueneau distingue cette parole

sentencieuse des PPh, leur consacrant un chapitre distinct dans son étude.

Les deux autres exemples se situent à la même époque, la deuxième moitié de la décennie 1970, période où la formation « PPh » se répand dans la presse nationale et régionale et révèle une manière d'utiliser la formulation qui s'est confirmée dans le temps : une fonction métadiscursive et une caractérisation de l'énoncé qui s'accompagne d'une connotation péjorative.

Dans le premier exemple, l'intentionnalité supposée dans la production de la PPh est le fait d'un commentaire journalistique et met bien en valeur ce que Seoane qualifie de basculement de l'événement de parole au jugement métadiscursif, l'utilisation de la formulation PPh « [constituant] *une sorte de pivot qui fait basculer l'énonciation d'un discours de journaliste observateur à celui d'un journaliste décrypteur.* » (2018 : 93). La formulation « PPh » permet l'introduction d'un discours analytique portant sur un énoncé, portant en l'occurrence sur l'énoncé non reproduit de Françoise Giroud.

Le second exemple atteste de l'existence, dès les années 70, d'une conscience de l'importance des PPh dans le discours politique, importance sur laquelle l'écrivain porte un jugement lapidaire par le chiasme « *petites phrases, grandes conneries* », jugement considéré comme majoritaire en 2011 selon Krieg-Planque :

En rassemblant les observations que permettent d'effectuer différents événements de la vie politique française, et que laissent deviner les paragraphes qui précèdent, il apparaît que les « petites phrases » sont le plus souvent caractérisées négativement. « Petite phrase » apparaît comme une catégorie péjorée, ce que suggère le fait que les petites phrases sont bien souvent déniées, critiquées, dénoncées, dépréciées, condamnées. (Krieg-Planque, 2011 : 29)

Opérons maintenant un tour d'horizon synthétique des définitions proposées par les principaux dictionnaires grand public francophones pour les confronter aux définitions du *Tlfi*. Étonnamment, le dernier dictionnaire à avoir vu le jour en France, *Le Dico*, fruit d'un travail commun entre les éditions Garnier et le *Wiktionnaire*, le dictionnaire en ligne de Wikipédia, avec la volonté affichée d'y faire entrer une proportion plus importante de néologismes, ne mentionne pas la formulation « PPh ». C'est le seul dictionnaire à ne pas la mentionner. Nous avons relevé les définitions suivantes, partie de l'article « phrase », à l'exception du dictionnaire collaboratif en ligne *Wiktionnaire* qui propose une entrée indépendante :

A : *Dictionnaire de l'Académie française* (3^e tome, 2011) : « locutions et expressions » : « *Une petite phrase, une*

formule concise qui, sous des dehors anodins, vise à marquer les esprits.»²

B : *Le Petit Robert* (2020) : « *propos. - loc. Petite phrase, extraite des propos d'un homme public et abondamment commentée par les médias* »

C : *Larousse* (2021) : « *élément d'un discours, notamm. Politique, repris par les médias pour son impact potentiel sur l'opinion.* »

D : *Larousse* en ligne : « *Expressions. Courte phrase détachée des propos tenus en public par une personnalité et censée révéler la pensée profonde de l'auteur.* »

E : *Wiktionnaire* (2021) : « *(Figuré) Courte phrase ou citation, volontaire ou non, qui marque les esprits parce qu'elle est facilement détachée de son contexte. Elle devient parfois une locution courante.* »

Selon la typologie de Rey-Debove (1971 : 218-255), classant les définitions en cinq types, celles-ci relèvent du premier, les définitions par inclusion, qui « *présente l'analogie du contenu dénotatif des unités lexicales* » (Lehmann, Martin-Berthet, 2013 : 277), en s'appuyant sur un incluant qui est précisé par distinction en ayant recours à des traits spécifiques. D'une définition à l'autre, l'incluant varie, « petite » ou « courte phrase » étant majoritairement choisi (B, C, D, E), ce qui montre la difficulté pour ces dictionnaires de considérer l'évolution du sens provoquée par le figement et de ce fait à circonscrire par la définition retenue la diversité des usages de l'expression « PPh ».

Plus largement, le fait que l'on retrouve différents incluant en synchronie montre la difficulté à classer cet objet discursif, alors que les sèmes distinctifs sont moins divergeants. Seul (C) s'émancipe du sens obtenu par la somme des deux termes.

Concernant les traits spécifiques ou sèmes distinctifs, il est flagrant de constater qu'à l'exception de (A), toutes les définitions ont intégré l'étape du détachement ou de la reprise par un tiers, introduisant la dimension médiatique inhérente à la diffusion de la PPh ainsi qu'à son acte de création. La proximité de (A) avec les définitions du *Tlfi* peut peut-être s'expliquer de manière diachronique. Quand bien même la période peut sembler peu importante, la démocratisation d'internet et le développement des réseaux sociaux d'une part, et d'autre part la naissance des chaînes françaises d'information en continu ont contribué à accroître la diffusion des PPh, et surtout à en exhiber la fabrication. On peut assister, lors de débats ou bien d'entretiens télévisés, au détachement en direct d'énoncés que vient de prononcer le politique, et qui sont reproduits dans le bandeau situé en bas de l'écran. Il s'agit là d'une forme de détachement faible, qui devient souvent fort puisque certains de ces énoncés continuent d'être reproduits dans ce bandeau une fois l'émission terminée. Outre cet exemple, ces évolutions

² Les travaux de 9^e édition ont débuté en 1986 sous l'impulsion de Maurice Druon. L'article « phrase », dont la taille a doublé, appartient au 3^e tome, achevé en 2011.

technico-médiatiques offrent de nouveaux espaces pour les discours politiques et leur formes rapportées.

1.1.2 Traductions de la formulation « PPh »

Chercher un équivalent à la formulation « PPh » dans d'autres langues nous amène à établir des listes de mots et expressions sans parvenir à nous arrêter sur l'un d'entre eux en particulier. Procédons donc par une approche comparative des différentes formulations existant dans un panel de langues, et remarquons d'abord que la formulation « PPh » ne connaît pas d'équivalent dans celles-ci. Ainsi les termes listés ci-dessous peuvent être utilisés pour nommer des « PPh »³ :

anglais : *(political) buzzword, catchphrase, soundbite, punchline.*

allemand : *Politisches Schlagwort*

italien : *(brevi) slogan, dichiarazione, replica (shock/choc), sentenza, attacco (shock/choc) punchline, piccola frase*

espagnol : *sonido, pequenos esloganes, pequena frase, frasecita, punchline*

chinois : *jinju, 金句, « phrase en or »*

Nous en arrivons au constat de la singularité de l'expression française, les autres langues ne disposant pas d'une formulation unique pour désigner ce type d'énoncé détaché et médiatisé. Cette exception lexicologique du français est étonnante, dans la mesure où l'organisation et le fonctionnement des médias, et la manière dont ils relaient la parole politique, en Europe de l'ouest et en Amérique du nord, suit un mouvement d'homogénéisation, malgré la constance ou le développement de spécificités nationales, certaines d'entre elles pouvant avoir une incidence sur la visibilité des PPh et la mise en avant d'une formulation unique, spécifique, comme le nombre important de chaînes d'information en continu en France, en comparaison avec d'autres pays. L'existence d'énoncés d'acteurs politiques détachés par des journalistes pour être mis en circulation dans les médias et commentés n'est pourtant pas propre à la France. McCallam, qui a réalisé la première étude publiée en France sur les PPh (2000) utilise la formulation « *sound bite* » pour traduire « PPh », son étude s'intéressant au domaine politique anglo-saxon. Et pourtant la définition du *Grand Dictionnaire Larousse* sur laquelle il s'appuie donne déjà l'indication d'une restriction du domaine par une spécification du medium : « *sound bite,*

³ Nous avons eu recours aux dictionnaires bilingues *Larousse* et avons complété notre recherche par une recherche avec l'outil *Reverso*.

n., petite phrase prononcée par un homme politique à la radio ou à la télévision pour frapper les esprits » (McCallam, 2000 : 52), spécification qui demeure dans les définitions actuelles :

« *A short extract from a recorded interview or speech, chosen for its succinctness or concision.* » (Oxford lexico, 2021).

« *A sound bite is a brief excerpt from a text or performance (ranging from a single word to a sentence or two) that is meant to capture the interest and attention of an audience. A sound bite is also known as a grab or clip. Sound bites, often misspelled as sound bytes, are used frequently in politics and advertising.* » (Nordquist, 2020).

Les *sound bites* sont donc d'abord des productions audiovisuelles dont la brièveté et l'effet ont pour étalon la seconde. Les études étasuniennes portant sur cet objet évoquent la durée de la production vocale, son impact en rapport avec cette durée et le raccourcissement constaté de celle-ci, qui fait régulièrement l'objet de commentaires axiologiques : « *The tyranny of the sound bite has been universally denounced as a leading cause of the low state of America's political dis-course. "If you couldn't say it in less than 10 seconds," former governor Michael Dukakis declared after the 1988 presidential campaign, "it wasn't heard because it wasn't aired."* » (C. Hallin, 1992 : 34). La formulation « PPh » désigne un objet linguistique qui n'est pas restreint à un énoncé extrait d'une émission télévisée d'entretien ou de débat, même si cette dernière joue un rôle important dans la création d'un certain nombre d'entre elles, et c'est rarement en secondes que l'on va apprécier leur brièveté. Le locuteur anglais utilise différentes lexies créées par composition, matrice morphosémantique courante dans la langue, pour nommer des « PPh », mais se distingue par l'inscription de l'effet dans la lexie. La matrice consiste à « *associer deux (ou plus) unités lexicales (ou bases lexicales) pour n'en faire qu'un seul mot* » (Sablayrolles, 2019 : 138). Pour les différentes étiquettes fréquemment employées, la matrice procède par l'association de deux formants, un mot métalinguistique (« *word* », « *phrase* », « *sound* », « *line* ») et un mot indiquant l'effet produit, son retentissement médiatique (« *buzz* »), ou bien par la métaphore l'idée d'un coup porté, d'une joute verbale (« *catch* », « *bite* », « *punch* »). Le plus employé demeure « *soundbite* », « *inscrit dans le lexique des médias de masse dès le début des années 80, [il] éclata dans la conscience politique américaine (et par conséquent mondiale) au cours de l'élection présidentielle de 1988, dans laquelle les médias montraient les candidats s'affrontant à coup de petites phrases et de slogans faciles, dont le plus célèbres, voire notoire, fut celui de George Bush : Read my lips – no new taxes* » (Mc Callam, 2000 : 53). La différence entre « *soundbite* » et « *petite phrase* » renvoie à une opposition entre l'oral et l'écrit, le mot « *phrase* » qui compose la locution étant marqué par la tradition scolaire de l'écrit. La plupart des PPh, comme les « *soundbites* », sont extraites

de discours oraux et retranscrites par des journalistes. Catégoriser ces énoncés, c'est donc aussi inscrire la parole dans l'ordre de l'écrit.

La formulation « PPh » s'est cependant bien diffusée au sein de l'espace francophone, notamment au Canada et dans les pays francophones africains. Nous pouvons ainsi lire dans le *pure player* ivoirien *Ouestafnews* qu'une « *petite phrase lancée* [par Ouattara] *au détour d'une interview suscite moult commentaires au sein de l'opinion publique et des remous au sein de la classe politique* » (08/06/18) et dans *Le Journal de Montréal* que « *Trudeau père avait sévi en abolissant provisoirement les libertés civiles au Canada après avoir lancé sa petite phrase assassine* » (25/12/2020). Les occurrences sont nombreuses et attestent d'un usage de l'expression aussi courant qu'en France, reléguant dans une position secondaire d'autres expressions permettant de nommer des énoncés politiques médiatisés en circulation, sur lesquelles nous reviendrons. Une comparaison lexicologique nous permettra d'approcher la spécificité de l'expression française et de l'interroger à l'aune de ces traductions possibles.

La pluralité des dénominations dans les langues retenues laisse entrevoir différentes analogies avec la langue française. D'une part une PPh en France peut être également nommée comme en italien « *dichiarazione* » (déclaration) ou « *replica* » (réplique), même si l'usage de la dénomination « PPh » l'emporte. L'utilisation de « *slogan* » ou « *pequenos elsoganes* » marque par ailleurs le lien entre les PPh et la dynamique sloganique, certaines PPh étant susceptibles de devenir des slogans. C'est également le sens de l'expression allemande « *Politisches Schlagwort* » mais ici aussi, la terminologie est mouvante. Seul, « *Schlagwort* » se traduit communément par « slogan », utilisé dans le marketing comme en politique. En revanche, accompagné de l'adjectif « *politisches* », toujours antéposé comme l'est l'adjectif épithète en allemand, l'expression subit un figement qui lui confère un sens proche de celui de « formule » en français. Ainsi « *Ethnische Säuberung* », « nettoyage ethnique », à partir duquel Krieg-Planque a élaboré la catégorie linguistique de « formule » (2003), peut être qualifié de « *Politisches Schlagwort* » en allemand. D'autre part on constate l'utilisation d'emprunts, systématiquement de l'anglais vers d'autres langues : « *shock* », « *punchline* ». Ces derniers peuvent être le signe de l'influence des techniques de communication politique étasuniennes et des procédés médiatiques, mais leur emploi peut aussi, plus trivialement, s'expliquer par la recherche d'un effet par les médias populaires. Notons que le calque du français « *piccola frase* » est seulement productif dans les traductions d'articles de la presse française : « *Nella squadra Fillon, per contro, questo sarebbe piuttosto: Montesquieu? Chi? Non lo conosco. Dimentichiamo gli affari e salviamo la Francia. Attacchiamo la giustizia e la stampa, denunciando con magniloquenza "l'attentato politico". E distilliamo, in attesa, qualche piccola* »

frase assassina. » (Guinand, traduit par Madricarlo, 2017). Cet état de fait lexicologique ne tranche cependant pas entièrement avec le français où différents termes sont en concurrence, ce que nous traiterons plus loin.

Le constat de la pluralité des étiquettes peut être envisagé dans un rapport entre l'énoncé désigné par la dénomination et la dénomination, mais aussi dans un rapport entre l'étiquette elle-même et l'auditoire. Si les PPh sont des objets médiatisés, il ne faut pas oublier que l'étiquette elle-même est médiatisée et peut susciter de l'intérêt, des réactions et plus simplement de l'audience et de la visibilité. Cela implique de prendre en compte la connotation de la dénomination. La position de la dénomination dans le texte peut être un indicateur, notamment lorsqu'elle se trouve exposée, comme lorsqu'elle est utilisée dans le titre d'un article de presse où elle est alors partie prenante d'une stratégie de « *captation* » (Charaudeau, 2006b : 32) du lecteur. Selon le type de support, il s'agira alors de provoquer l'achat du journal, le clic ou la lecture de l'article. Comparons six titres d'articles de presse italien et français qui utilisent une étiquette signalant la présence d'un énoncé politique médiatisé. Les articles traitent des propos respectifs de Salvini et Macron, dont les PPh sont nombreuses et fort commentées en dépit d'un positionnement politique différent et souvent antagoniste.

A : « *Salvini a de Magistris: "Sei un sindaco fallito". La replica: "E tu sei un razzista"* » (*La Repubblica*, 06/06/21).

B : « *Frase shock Salvini replica di Manocchia* » (*Gazzetta del sud*, 04/07/14)

C : « *"Auschwitz, treni in orario..." L'attacco choc di Murgia a Salvini* » (*Il Giornale*, 10/02/21)

E : « *G7 : cette petite phrase d'Emmanuel Macron qui a énervé Donald Trump* » (*Le Parisien*, 13/06/21)

F : « *Emmanuel Macron prêt à arrêter la politique ? Cette petite phrase surprenante passée inaperçue* » (*Femme actuelle*, 03/06/21)

G : « *Macron giflé : la petite phrase du maire de Belfort qui fait polémique* » (*L'Est Républicain*, 09/06/21)

À la dénomination « PPh » s'oppose dans la presse italienne une variété d'étiquettes, que nous soulignons ici, mais toutes servent à attirer l'attention du lecteur, participant à des constructions syntaxiques différentes. La dénomination peut introduire des propos rapportés au discours direct tout en les rapprochant, en les liant, à la manière d'une joute verbale, dramatique, à un autre énoncé (A). La dénomination est alors en position centrale dans le titre. Elle peut être dans une position initiale, détachée, qui la rapproche d'une topique suspendue (B) et redoublée par le verbe « *replica* ». Elle peut également caractériser un énoncé rapporté à la suite de celui-ci (C), avec l'appui d'un adjectif, ce qui constitue une forme de redondance, la reproduction de l'énoncé en question dans le titre pouvant suffire. La mention de « PPh », si elle sert également

à séduire le lectorat, est souvent utilisée différemment dans les titres d'articles de presse pour ménager un effet de suspense, une attente, l'énoncé caractérisé n'étant pas reproduit dans le titre. Le déterminant démonstratif « cette » permet de désigner une petite phrase qui n'apparaît que dans l'article, et pique la curiosité du public tout en lui indiquant un chemin de lecture. « cette » détermine souvent « PPh » dans les titres et le syntagme nominal est parfois construit avec un adjectif (F) visant à marquer le caractère exceptionnel ou sensationnel de l'énoncé sur lequel porte l'article et qui devient l'événement. Notons que les occurrences de « cette petite phrase » sont assez fréquentes dans les titres d'articles en ligne, indiquant la mise en place d'une routine rédactionnelle. Plus largement, la récurrence de titres contenant l'expression de la dénomination « PPh », accompagnée de la mention du locuteur et de l'événement constitue une preuve supplémentaire du figement de l'expression et de sa reconnaissance par le public. En italien, l'absence d'équivalent à « PPh » induit la mise en place d'une stratégie de captation par le choix de la dénomination caractérisant l'énoncé politique jugé remarquable.

La dénomination a donc un rôle double. D'une part, elle permet de nommer un énoncé et ce faisant, de le caractériser. L'énoncé ainsi caractérisé doit ou devrait alors correspondre au sens de la dénomination, à sa dénotation. « *replica* » implique, comme sème spécifique principal, que l'énoncé est une réponse à un autre énoncé. Ce sème spécifique restreint d'ailleurs le sens de l'étiquette par rapport à « PPh », laquelle n'est pas nécessairement une réponse ou réaction. On ne pourra quoi qu'il en soit pas nommer « *replica* » un énoncé qui ne correspond pas à ce sème, il s'agit là d'une relation de la dénomination à l'objet. L'usage de la dénomination dans le titre met en valeur une autre relation que celle de type taxinomique, de classement et reclassement d'énoncés. La connotation de la dénomination est également mise à profit dans la stratégie de captation du lectorat et l'emploi de « PPh » dans un titre n'y échappe pas, indiquant la mise en spectacle d'un énoncé politique. L'utilisation d'une étiquette ou d'une autre est donc une question de point de vue porté sur l'objet discursif. L'existence d'une dénomination connue, repérable, unificatrice comme l'est « PPh » a cependant une conséquence majeure, elle crée une catégorie sémantique qui d'une part accroît la visibilité des objets discursifs en circulation, qui « *se caractérise par sa valeur dénominative et son sens locutionnel, c'est-à-dire qu'il est marqué par une certaine stabilité dans sa façon de renvoyer à un référent.* » (Krieg-Planque, 2011 : 25) » et offre un angle d'attaque pertinent pour le linguiste, au carrefour de l'énonciation, de la syntaxe, de la sémantique et de la pragmatique.

Elle présente cependant un piège du fait de l'apparente hétérogénéité que recouvre l'emploi de cette étiquette, eu égard à d'autres « phrases sans texte » (Maingueneau, 2012) comme les proverbes dont l'homogénéité, bien que faisant débat (Kleiber, 1999), serait plus

apparente. Sont en effet qualifiés de « PPh » des mots comme « *Abracadabrantésque* » (Chirac, 21/09/2000), des énoncés humoristiques, parfois aux dépens du locuteur, « *The yes needs the no to win against the no* » (Raffarin, 2005) ou bien encore des énoncés reconstruits par un tiers et attribués de manière fallacieuse à un locuteur, « *L'Algérie c'est mon pays la France c'est juste pour le côté sportif* » (Benzema, 2006) et porteur d'une prise de position idéologique vigoureuse. Nous pensons toutefois que les énoncés en circulation qualifiés de « PPh » ont des traits syntaxiques et informationnels récurrents. Nous le montrerons en 4 (« PPh et phrase ») dans le présent chapitre.

L'étude de ces étiquettes montre donc à nouveau qu'elles constituent une tentative de saisir dans les filets du lexique des objets discursifs qui circulent du fait de l'interaction entre différents champs, domaines ou secteurs de la vie sociale, en même temps qu'elles leur donnent une visibilité et une reconnaissance collective. Le champ politique, difficile à décrire, est envisagé par Charaudeau comme une interaction entre le juridique, l'économique, le médiatique et le politique, « *ces quatre secteurs, tout en ayant une finalité propre, interagissent les uns sur les autres, et parfois même se trouvent dans des relations de dépendance les uns vis-à-vis des autres.* » (Charaudeau, 2005 : 21).

Une configuration différente de ces champs peut donc induire une circulation de la parole politique différente, laquelle produira des énoncés mis en circulation qui seront saisis avec un appareil de dénominations différentes. La Chine se caractérise ainsi par un champ médiatique étroitement contrôlé par le champ politique, ce qui exclut la création et la circulation de « PPh ». D'autres énoncés circulent cependant, comme les « *jinju*, 金句 » que l'on peut traduire littéralement selon le sens des deux caractères qui la composent par « phrases en or ». Utilisée dans le domaine politique, elle l'est surtout pour la parole présidentielle, et sa dénotation et connotation sont un peu différentes. Si celle-ci qualifie bien un énoncé extrait d'un discours politique, il n'est pas question de polémique, qui ne serait d'ailleurs pas nécessairement admise dans le champ médiatique chinois, étroitement lié et contrôlé par le champ politique, emboîté dans celui-ci. Les *jinju* cependant ont en commun avec les PPh d'exprimer en peu de mots une idée forte, une direction politique ou encore une pensée politique du Président chinois. Là où le sens diffère, c'est avec l'idée que l'on peut en tirer un enseignement, ce qui du point de vue de ce sème la rapproche plutôt des maximes ou des dits. Il s'agit d'un énoncé remarquable prononcé par une personne remarquable.

Prenons pour exemple l'énoncé du Président Xi Jing Ping, qualifié de « phrase en or » par les autorités et la presse chinoise : « 绿水青山就是金山银山 » (CCSN, 2018), « *L'eau*

bleue et la montagne verte sont les montagnes d'or et d'argent. » (nous traduisons). Cette phrase a été prononcée pour la première fois par Xi Jing Ping en 2005 et répétée dans un autre discours présidentiel en 2019, ainsi qu'à de nombreuses reprises par des officiels chinois. Elle est donc mise en circulation dans le cadre d'une propagande d'État à destination des citoyens, pour rendre compréhensible une direction politique majeure et susciter l'adhésion. Elle est également répétée et diffusée à destination de la communauté internationale, et fait pour cela l'objet d'une reformulation officielle en anglais, « *Clear waters and green mountains* ». Les *jinju* ont ceci de remarquable et d'inhabituel pour la communication politique occidentale contemporaine qu'elles doivent être interprétées. Quand bien même s'agit-il d'une communication de masse, le sens n'est pas directement accessible. Cette *jinju* signifie que les biens naturels sont les richesses les plus importantes et doivent donc être préservées. Le référent choisi, « la montagne », est cependant emblématique de la culture et de la spiritualité chinoise. Cette *jinju* indique l'une des grandes directions de développement de la Chine, laquelle s'appuie sur une théorie matérialiste et économique, c'est pourquoi elle est également nommée « *two mountain theory* ».

L'étiquette « *jinju* », tout comme la dénomination « PPh », permet donc de recatégoriser métadiscursivement un énoncé détaché d'un discours source pour le mettre en circulation. Cette recatégorisation s'opère toutefois dans le champ politique, et non pas dans un autre champ. Il y a donc nécessairement convergence d'intention. La mise en circulation d'un *jinju*, si elle permet de s'abstraire du contexte de production, ne rompt pas le lien avec son locuteur, tout comme la PPh. Elle est presque toujours citée en mentionnant son locuteur initial. Là où elle diffère de la PPh, c'est dans sa participation au « régime mémoriel » (Maingueneau, 2012 : 112). Maingueneau distingue deux régimes pour comprendre les différents cadrages interprétatifs dont les énoncés aphoristiques peuvent faire l'objet. Dans le régime d'actualité, les énoncés « *sont interprétables à l'intérieur du vaste interdiscours de ce qui est susceptible de nourrir les conversations à un moment et en un lieu donnés* » (*Ibid.* : 112). S'y oppose le régime dit « mémoriel », « où l'aphorisation s'inscrit dans une mémoire collective de longue durée » (*Ibid.* : 112). Les *jinju* sont des énoncés qui s'inscrivent dans ces deux régimes. Elles représentent un choix politique et stratégique qui s'inscrit dans l'actualité mais dépasse ce cadre de par leur contenu interprétatif qui permet une application de celles-ci dans d'autres lieux et d'autres époques. C'est précisément parce qu'elle dépasse ce cadre immédiat, qu'on leur attribue une pensée profonde, qu'elles sont pertinentes dans le moment présent. La formulation « *jin ju* » modifie donc la considération portée à un énoncé, induisant qu'il est porteur d'une pensée profonde liée à l'ethos catégorielle (Maingueneau, 2014 : 2) de la sagesse du dirigeant.

Incarnation de sa pensée, elles sont reproduites sur de larges panneaux à côté d'un portrait du dirigeant (Fig. 1), s'échappant du contexte pour mieux se lier à son locuteur, et partageant des traits communs avec d'autres catégories aphoristiques comme le slogan.



Figure 1 : photographie d'un panneau reproduisant un jinju dans le district de Anjin (Chine), 29/08/2018

Si l'écart culturel entre la pratique démocratique française et le régime autoritaire chinois induit des processus médiatiques et de relai de la parole politique différents, ils nous confortent dans l'idée que les catégories de l'énonciation aphoristique, tout comme les catégories et les genres qui relèvent de l'énonciation textualisante, se comprennent dans une tradition rhétorique. Les « jin ju » sont familiers aux citoyens chinois en tant qu'ils perpétuent une forme de communication usitée par le Parti communiste chinois depuis sa fondation qui elle-même prend appui sur une tradition littéraire plus ancienne. C'est donc dans un cadre historique et culturel spécifique qu'il faut prendre en compte la naissance, la diffusion et l'utilisation de ces dénominations.

La pluralité des traductions possibles pour la formulation « PPh » dans les langues retenues met en valeur la puissance et le rendement de cette dernière, ainsi que sa polyvalence. De sa large utilisation dans les médias on peut en déduire sa reconnaissance par le public et sa capacité à susciter son intérêt. L'existence d'anthologies de PPh au format vidéo, réalisées par exemple par l'INA, ou bien retranscrites dans un ouvrage (Le Séac'h, 2015), de prix comme celui de « l'humour politique » organisé par le Press club, renforce l'ancrage de la formulation dans la société, montre sa reconnaissance. L'emploi même de l'expression pour nommer des citations historiques des siècles passés indique son cheminement lexicologique, son extension à d'autres objets. Il serait malaisé de statuer sur une utilisation abusive de la formulation pour qualifier des citations historiques célèbres. Les mots n'étant la propriété de personne, cet

exemple est une preuve supplémentaire du succès de la formulation qui voit désormais son emploi s'élargir. Employée pour nommer des énoncés de l'actualité dans le domaine politique, l'approche comparative que nous avons menée montre sa plasticité, sa polyvalence, étant utilisée à la place d'autres étiquettes possibles comme « déclaration », « annonce », « attaque » ou « réplique ».

1.2 Processus néologique

1.2.1 Figement lexical et néologie de la formulation « PPh »

L'entrée dans les dictionnaires de la formulation « PPh » et la difficulté à trouver un équivalent aussi polyvalent et employé dans d'autres langues nous amène à analyser et définir son statut lexicologique. La première remarque que l'on peut faire concerne la simplicité de sa composition, ce qui ne sera pas sans conséquence sur la suite de notre réflexion. Formée d'un adjectif, « petit », antéposé à un nom, « phrase », deux mots d'une fréquence d'emploi élevée, sa structure est relativement courante parmi les types de locutions de la langue française (Rey, 2008 : 185), ce qui peut déjà apporter un premier élément de réponse à la question de sa polyvalence.

Ainsi qu'en atteste son entrée dans les dictionnaires grand public, c'est un néologisme dont nous allons préciser la matrice et vérifier la lexicalisation. Nous retenons pour cette tâche le « *tableau raisonné et hiérarchisé des matrices* » élaboré par Sablayrolles (2019 : 127) qui adapte la typologie de Tournier (1991 : 91-115), initialement conçue pour la langue anglaise, actualisée en prenant par exemple en compte la « *matrice phraséologique* » (Sablayrolles, 2019 : 171-174) empruntée à Vorger (2011).

Krieg-Planque avait déjà relevé le figement qu'a subi la formulation « PPh » : « *le syntagme « petite phrase » apparaît comme une lexie, c'est-à-dire comme une unité formant un tout spécifique, non réductible à l'addition de ses composantes* » (2011 : 24-25). La formulation est le point d'entrée dans notre compréhension de l'objet. L'expression « PPh » a subi un figement, résultat dans la matrice interne d'une construction morpho-sémantique par composition régulière. Plus précisément, il y a une lexicalisation de syntagme « *créé originellement par des règles syntaxiques* » (Sablayrolles, 2019 : 140), qui peut s'expliquer par le fait que « *la fréquence d'emploi à un moment donné conduit à la mémorisation globale de plusieurs éléments associés qui sont alors disponibles dans la compétence des locuteurs comme une lexie unique* » (*ibid.* : 141). Nous mettrons en évidence en 1.3 l'augmentation de la

fréquence d'emploi de l'expression, concomitante du processus de figement/lexicalisation en nous appuyant sur un corpus d'articles de presse. Le schéma *petit+nom* comprend un certain nombre de réalisations dans le lexique du français, avec des degrés de figements divers et une exploitation différente de l'adjectif antéposé. Citons, à titre d'exemple :

- Usage hypocoristique : « petit ami »
- Lexicalisation d'un syntagme permettant de contourner un tabou lié à l'hygiène : « petit coin »
- Indication d'une relation familiale : « petit-fils »
- Effet d'atténuation lorsqu'il est associé à une insulte, entrant dans un jeu d'opposition avec l'adjectif antonyme « gros » : « petit con / gros con »

Qu'en est-il pour l'expression « PPh » ? Procédons par complexité croissante pour attester de ce figement/lexicalisation et en comprendre la construction. Commençons par le plus évident, l'adjectif « petite », comme dans les lexies composées construites avec cet adjectif que nous venons de lister, « *est toujours antéposé (on ne dit pas « phrase petite » dans les contextes concernés ici), ce qui ne surprendra guère le linguiste compte tenu de l'impossibilité de commuter qu'induit par principe le figement de l'expression.* » (Krieg-Planque, 2011 : 24). L'antéposition de l'adjectif facilite la lexicalisation de l'expression, Nølke relevant que cette position induit une atténuation sémantique de celui-ci : « *les adjectifs qui s'intercalent [dans la prézone] auront un sens atténué et plus ou moins général, et il est souvent question d'une fusion sémantique et prosodique (la liaison est habituelle) avec le substantif* » (Nølke, 2001 : 199-200). Ainsi « *l'adjectif antéposé peut échapper à la focalisation* » (Ibid. : 208). Adam relève quelques lexicalisations qui s'expliquent par ce fait de langue : « *On peut voir là une raison de la lexicalisation de bon-homme ou grand-mère et la stabilisation dans la langue de jeunes filles, bons garçons, jolies filles et beaux mecs* » (Adam, 2020 : 83).

Ce fait de langue ne suffit cependant pas à statuer du figement de l'expression « PPh », et encore moins à en caractériser le degré, puisqu'« *il y a un continuum entre syntagmes figés et non figés* » (Lehman, Martin-Berthet, 2013 : 84). Lorsqu'il s'agit d'établir un continuum, la prise en compte d'un nombre plus élevé de critères pertinents permet d'affiner la caractérisation. Svensson propose une synthèse intéressante des travaux sur les causes du figement d'expressions (2004 : 16-18) et les approches relevant de différents domaines de la linguistique : contraintes syntaxiques, données psychologiques (reconnaissance du figement par le locuteur) et critères sémantiques (opacité du sens, sens non compositionnel...). Nous approfondirons la dimension syntaxique du degré de figement par la série de tests proposée par Gross (1996 : chap. 1) et Piccoche (1977 : 15-17) et synthétisée par Sablayrolles (2019 : 141-

142).

- (a) Données psychologiques/conventionnalité : « *Une expression, flexible ou non au niveau syntaxique, serait figée seulement si le locuteur sent qu'il y a une relation entre les mots et lorsque le résultat en est que les mots sont perçus comme une unité.* » (Svensson, 2004 : 17). La récurrence de l'emploi de l'expression dans la presse et dans les discussions courantes pour caractériser des énoncés politiques pourraient suffire à attester de ce point.
- (b) Critère sémantique : nous avons montré en 1.1.1 par l'analyse des définitions de dictionnaires grand public l'émergence d'un sens qui n'est pas réductible à la somme du sens des mots qui compose l'expression.

Continuons avec les critères syntaxiques synthétisés par Sablayrolles. Ils sont au nombre de 10, et nous excluons certains, non pertinents, comme le critère de construction « non endocentrique », « PPh » étant un syntagme nominal.

- (c) Distribution anormale : pas particulièrement pertinent pour apprécier le figement de l'expression, qui n'en fait pas état. On peut généralement substituer « PPh » par « phrase », sans que la distribution en soit affectée.
- (d) Rupture paradigmatique : « *impossibilité de substituer à une des lexies du composé une autre qui appartient à la même classe distributionnelle* » (Sablayrolles, 2019 : 141). Ce point se vérifie, la substitution de l'adjectif par l'antonyme, une « grande phrase », qui appartient toujours à la langue française, mais ramène l'expression à un objet qui est une phrase longue.
- (e) Insertion ou suppression normalement impossible : ce point nécessite un développement plus conséquent, et appellera la nuance de notre part. Ce test met en effet particulièrement en valeur le fait que l'opacité de l'expression figée est loin d'être complète. Rappelons d'abord avec Mejri que, d'une manière plus générale, « *la polylexicalité est à la SF ce que la polysémie est au mot simple : les SF, vu leur polylexicalité, gardent les traces de leurs origines* » (1998 : 51). La suppression de « petite » ne met pas en péril la compréhension de l'énoncé, mais n'est pas non plus sans effet. Considérons les énoncés suivants.

A : « Les ~~petites~~ phrases de Nicolas Sarkozy » (La Dépêche, 17/08/21)

B : « *Casse-toi pauv'con* : Sarkozy revient sur l'une des « ~~petites~~ phrases » de son quinquennat » (BFMTV, 23/07/20)

C : « Nicolas Sarkozy : une ~~petite~~ phrase dans Quotidien crée la polémique » (Titre d'une vidéo sur Youtube, chaîne de Melis Ann)

D : « "Quand on consulte des images de jihadistes, on est jihadiste" : la ~~petite~~ phrase de Sarkozy tournée en dérision » (Franceinfo, 01/12/15)

(A) est un titre qui annonce un relevé de « petites phrases » de Nicolas Sarkozy. La suppression de l'adjectif induit ici un changement de sens remarquable. Sans l'adjectif, le titre ferait plutôt référence à la manière qu'a Sarkozy de s'exprimer, de formuler ses phrases, à son style d'élocution. C'est ici la référence à des énoncés particuliers que la suppression met en suspens. Ce test met en valeur la « fonction anthologique » de l'étiquette, permettant d'annoncer une liste ou un recueil d'énoncés. Il en va de même pour (B), où de plus des guillemets signalent l'emploi de l'expression dans le sens induit par le figement.

(C) et (D) nous invitent à plus de nuance. Faisant référence à un énoncé précis, la suppression de l'adjectif ne modifie pas le sens de l'énoncé. Tout au plus pourrait-on considérer l'emploi de « petite » comme étant une précision inutile en (D). L'expression « PPh » et le substantif « phrase » d'ailleurs sont souvent employés alternativement. Ainsi l'article *Wikipédia* « Casse-toi, pauv'con ! » débute de la manière suivante : « "*Casse-toi, pauv' con !*" est une phrase prononcée par Nicolas Sarkozy, alors en fonction de président de la République française, en réponse à une personne refusant sa poignée de main et lui ayant déclaré : « *Ah non, touche-moi pas ! Tu me salis !* ». Lorsque le discours porte sur un énoncé singulier, la suppression de l'adjectif est donc possible, sans remise en cause particulière du sens.

Le test de l'insertion n'invite pas lui non plus à un résultat tranché. Considérons l'ajout de l'adverbe « très » qui, si la formulation « PPh » n'était pas figée, porterait sur adjectif qualificatif épithète du substantif « phrase » qui tient le rôle de « *modificateur facultatif à l'intérieur du groupe nominal* » (Riegel, 2009 : 355), et qui serait de ce fait gradable, se distinguant d'un adjectif relationnel, toujours postposé au substantif. Insérons l'adverbe dans ce titre :

« Olivier Véran : cette (très) petite phrase du ministre de la santé qui inquiète » (Closer)

L'interprétation de cet énoncé modifié est alors plurielle, l'intuition ne nous permet pas de trancher clairement. L'ajout pourrait être interprété comme provoquant un défigement de l'expression, qui aurait alors pour référent une « phrase très petite ». Mais l'introduction de l'adverbe peut également être comprise comme celui d'un point de vue de l'énonciateur du titre, comme une syllepse portant sur « petite », jouant sur la connotation péjorative de l'adjectif. Ces tests ne remettent donc pas fondamentalement en cause le figement de

l'expression, mais montre que son opacité n'est pas totale.

(f) Impossibilité de traduire mot à mot : ce critère a déjà été explicité en 1.1.2. La traduction s'opère dans les langues retenues par un ensemble de mots, locutions et expressions, bien que l'on puisse trouver des traductions mot à mot. Ici aussi, l'opacité provoquée par le figement est partielle.

(g) Impossibilité de l'article défini :

A : « dire *de bons mots / dire des mots » (Sablayrolles, 2019 : 142)

B : « dire de petites phrases / dire des petites phrases »

Contrairement au (A), (B) appartient dans les deux cas à la langue française. L'emploi de l'article défini suspend cependant le figement, ramenant le sens à celui du mot à mot du syntagme nominal, à savoir « des phrases courtes ».

Cette série de tests ne remet pas en cause le figement de l'expression attesté par les dictionnaires grand public. Il met toutefois en valeur une opacité sémantique relative, qui donne une certaine latitude au locuteur quant à l'utilisation de la formulation.

1.2.2 Termes concurrents

La généralisation de l'usage de l'expression « PPh », son figement, sa reconnaissance sociale et sa considération récente par les sciences du langage, et plus généralement par les sciences humaines, ne doivent pas masquer dans notre analyse lexicologique l'existence d'autres lexies concurrentes, parfois utilisées alternativement au sein d'un même article. Il ne faut pas naturaliser l'objet, ni ajouter la dénomination « PPh » à une hypothétique taxinomie des genres et formes discursives médiatiques. Les faits de langue sont dynamiques. Notre travail de recensement ne doit donc pas occulter le fait que l'emploi de ces lexies concurrentes se comprend dans une praxis.

La communication politique et médiatique, depuis la deuxième moitié du XX^e siècle, a subi jusqu'à ce jour l'influence particulière des Etats-Unis. Dernière importation majeure notable, celle du principe des primaires des partis, dites « ouvertes », permettant à chaque citoyen, même s'il n'est pas adhérent, de voter pour choisir le candidat à l'élection présidentielle. Ce mode de désignation ancrée dans la conception étasunienne de l'exercice de la citoyenneté (Grinsberg, 2011 : 221) a impliqué en France la mise en place de nouveaux dispositifs de communication et par conséquent de nouveaux termes, à commencer par celui de

« primaire », décliné en « primaire citoyenne », « primaire de la droite, « primaire de la gauche ». L'importation d'une pratique politique n'implique donc pas nécessairement l'emprunt lexical. Même constat pour les sondages, pratique également importée des Etats-Unis, le terme français, provenant du domaine de l'extraction minière, ayant été préféré à l'anglais « *survey* ».

Il peut toutefois y avoir une concurrence entre les termes, dans la néologie, et la concurrence peut se jouer entre la matrice externe de l'emprunt et la matrice interne. C'est le cas pour notre objet avec le terme « *punchline* », dont il est aisé de trouver des occurrences dans la presse :

A : « Ce « rétablir un espace de censure » n'était pas la seule punchline de la prestation de Lagasnerie. » (Libération, 05/10/20)

B : « VIDEO - "Un confinement pour les nuls" : la punchline de Gilles-William Goldnadel chez Laurence Ferrari » (Gala.fr, 21/03/2021)

Le terme n'est pas entré dans les dictionnaires grand public, et demeure statistiquement bien moins employé que « PPh », à en juger par le corpus Europresse. Comme en témoigne (A) et (B), cette lexie a souvent pour référent un énoncé particulièrement incisif, voire agressif. Sa diffusion a sans doute été facilitée par le fait que « punch » a été emprunté depuis plusieurs décennies par la langue française, via la pratique de la boxe. Le terme sert de nom à une émission de débats politiques diffusée sur la chaîne d'informations en continu CNews, signe manifeste d'un certain succès d'usage.

Dans le contexte sociolinguistique particulier du Québec, l'usage du calque « phrase-choc » est préconisé par l'Office québécois de la langue française, comme en atteste la fiche en ligne sur son site officiel, et selon la recommandation officielle de la Commission d'enrichissement de la langue française, le tout accompagné de la définition suivante : « *Formule percutante d'un discours ou d'un débat destinée à frapper les esprits et à être reprise par les médias.* ». Ainsi que pour la dénomination « PPh », celle-ci peut être employée entre guillemets par le journaliste, les guillemets pouvant seulement distinguer l'usage de l'adjectif, signe d'un processus de figement récent :

C : « Comment analysez-vous le recours d'Emmanuel Macron à des phrases « choc » (sur les « fainéants », ceux « qui ne sont rien », les « premiers de cordées », etc...) ? Que cela soit voulu ou qu'il s'agisse de dérapages, s'agit-il de l'expression d'une arrogance de classe ? » (*L'Humanité*, 19/12/17)

Dans cette occurrence, le terme se rapporte bien à un ensemble d'énoncés d'Emmanuel Macron nommé par ailleurs « PPh ».

L'ensemble de termes concurrents à « PPh » est cependant plus vaste, et « *punchline* » ne semble jamais avoir été en mesure de sérieusement s'imposer face à « PPh », en dépit des inquiétudes institutionnelles⁴. Ollivier-Yaniv, qui s'appuie sur des entretiens menés auprès d'écrivains professionnels de la communication (2011), montre que « PPh » est corrélativement utilisé au cours de ces entretiens avec « formules », « éléments de langage » et « argumentaires » (*Ibid.* : 60). Quand bien même il s'agit pour ces personnes d'un vocabulaire spécifique, « *ces termes n'obéissent pas à des définitions explicites ni préalablement formalisées : leur emploi spontané, dans les discours des écrivains, semble donc relever d'une culture partagée mais diffuse, non localisée par les acteurs eux-mêmes.* » (*Ibid.* : 60). Par l'analyse de la pratique des communicants, des spécificités d'usage apparaissent. Ainsi « *formule apparaît encore désigner un énoncé qui contribue à rendre remarquable la prise de parole qui l'englobe, dont elle sera extraite et qu'elle finira ce faisant par représenter* » (*Ibid.* : 63). Si l'on considère cette fois-ci les journalistes, par l'entremise d'analyse d'articles de presse, l'ensemble de termes utilisés, en étant associé à « PPh » diffère et grandit, ce qui nous ramène à une considération importante, et que nous garderons à l'esprit durant tout notre travail : l'objet discursif nommé « PPh » s'ancre dans un domaine, et plus précisément une pratique professionnelle et sociale. Dans le domaine de la communication professionnelle, il est associé à « formule », « élément de langage » et « argumentaire ». Dans le domaine journalistique et médiatique, il est fréquemment associé à un autre ensemble de termes.

Nous avons ainsi relevé à partir du corpus d'Europresse : « déclaration », « sortie », « propos (polémique) », « mot », « mots », « formule », « salve », « attaque », « punchline », « réplique ». Ces termes peuvent ensuite être des composants d'expressions figées également associées à « PPh » :

D : « *le conseiller municipal villeneuvois ressort une formule avait fait mouche lors des dernières élections municipales à Villeneuve : un "barnum itinérant".* » (La Dépêche.fr, 02/06/2021)

L'ensemble de ces termes peut se classer en deux catégories : d'une part les mots qui, sans pour autant être des synonymes de « PPh », possèdent un sème commun. Ainsi « attaque »

⁴ Il faut aussi relever la propension du domaine politico-médiatique à voir émerger des expressions figées qui dénomment des faits et phénomènes discursifs. L'expression « *cette petite musique* » par exemple dénomme des propos et considérations qui commencent à être repris par un nombre croissant d'acteurs politiques.

et « salve » se retrouvent associés à des petites phrases souvent polémiques qui s'adressent avec virulence à un adversaire politique ou bien à ses propos. D'autre part on trouve un ensemble de termes plus génériques qui peuvent être des archisémènes de « PPh », comme « propos ».

La formulation « PPh » se situe dans un entre-deux, entre une reconnaissance sociale manifeste que nous explorerons et une interchangeabilité aisée avec d'autres termes dans les discours des écrivains et des journalistes.

1.2.3 Emploi de la formulation « PPh » en dehors du domaine politique

Reprenant la terminologie d'Authier-Revuz (1992), Krieg-Planque qualifie de « discours autre approprié » la formulation « petite phrase » (2011 : 32), puisque « *le syntagme "petite phrase" est approprié aux acteurs politiques, médiatiques et sociaux, en ce sens que ce terme est avant tout celui de ces acteurs* » (Ibid. : 32). Aujourd'hui, l'emploi de la formulation « PPh » n'est plus réservé au domaine politique. Une simple recherche sur le moteur de recherche de Google, en considérant tous les résultats ou bien via l'onglet spécialisé « Actualités » fait apparaître différents domaines, attestant du succès de la formulation par sa diffusion à travers les champs sociaux. La formulation s'est étendue à d'autres domaines médiatiques où la pratique du détachement d'énoncés, de l'isolement de phrases était une routine journalistique bien installée. Le premier d'entre eux après la politique est le sport. Un rapide état de l'art sur la recherche en communication dans le domaine sportif montre d'ailleurs que celui-ci est très peu abordé par les sciences du langage, et l'est sous certains angles bien précis par les sciences de l'information et de la communication, comme l'angle institutionnel ou associatif. L'étude du langage polémique dans le sport est plutôt faite sous l'angle de la stratégie organisationnelle pour les clubs (Mignot, 2016).

La formulation « PPh » est pourtant utilisée relativement souvent dans le traitement de l'actualité sportive, et en particulier par la presse spécialisée en ligne et sans surprise pour les sports les plus médiatisés comme le football. Listons les principaux cas de figure où la formulation est utilisée dans la presse, exemples à l'appui (c'est nous qui soulignons) :

A : « Euro 2021 : la petite phrase de Mbappé sur son avenir » (France Info, 12/06/2021) > « La décl. du jour ».

B : « Cette petite phrase lâchée par le directeur du Tour témoigne bien de l'engouement que suscite à chaque fois la Grande Boucle en Bretagne, cette « fille aînée du cyclisme » chère à Bernard Hinault. » (20 Minutes, 24/06/21)

C : « "Le football est un sport qui se joue à onze contre onze, et à la fin, c'est l'Allemagne qui gagne." La traduction

de la petite phrase de l'attaquant anglais Gary Lineker n'est pas tout à fait exacte comparée à l'originale en VO : *"Football is a simple game ; 22 men chase a ball for 90 minutes and at the end, the Germans always win."* » (France Info, 04/07/2014)

D : « Pourtant, une petite phrase d'Olivier Giroud après le succès face à la Bulgarie va témoigner d'une ambiance pas si sereine. Le champion du monde, pas vraiment fan du retour de Benzema, se plaint de ne pas avoir reçu assez de ballons lors de ce match où il a pourtant inscrit un doublé. Informé dans le vestiaire, Mbappé sait qu'il est directement visé par la petite phrase de son partenaire. S'ensuivra une mise au point le lendemain à Clairefontaine entre les deux hommes. » (Aujourd'hui en France, 04/07/2021)

E : « En lâchant cette petite phrase, l'ancien journaliste de Canal+, qui est désormais au micro lors des rencontres de Bleus sur TF1 mais que l'on entend également sur L'Équipe TV compte tenu de son statut indépendant, a ouvert le bal des commentaires, plus amers les uns que les autres. À la mesure de la déception qui a envahi les supporters à la fin du match. » (TV Mag, 29/06/2021)

Peu importe le cas de figure, la formulation « PPh » est le plus souvent utilisée lorsqu'elle a trait à des propos polémiques, ou bien qui s'expriment ou prennent position sur une polémique, exception faite de (A) où il est question d'un enjeu dont l'issue est incertaine, la prolongation ou non du contrat de Mbappé au PSG. La formulation est alors utilisée pour caractériser un énoncé qui traite d'un choix, qui possède un contenu informationnel nouveau et inattendu. Le croisement des domaines sportifs et politiques est également propice au détachement de PPh, comme en (B). Ainsi que dans le traitement de l'actualité du domaine politique, la dénomination « PPh » sert à susciter la curiosité de la part du lecteur, est accompagnée par les mêmes expressions figées propre à la routine du travail rédactionnel journalistique comme « *En lâchant cette petite phrase* » (E) ou « *cette petite phrase lâchée* » (B). Les énoncés qualifiés de « PPh » dans le domaine sportif sont plus rarement vecteurs de polémiques sociétales, même si cela peut arriver à l'intersection du domaine politique⁵. Elles qualifient souvent des attaques ou des mots désagréables à l'encontre d'un autre joueur ou acteur du domaine (D), un cas typique étant le commentaire d'une contreperformance.

L'occurrence (C) montre le glissement sémantique constaté de la formulation, qui peut remplacer les dénominations « citation » ou « citations célèbres ». La formulation « PPh » est en train de devenir polysémique. Ce glissement sémantique, corollaire de son succès, s'observe également dans la parution d'anthologies de « PPh » selon leur titre, dont le contenu prend souvent des libertés avec le sens premier issu du figement des dictionnaires grand public. En 2015 paraît *Les Petites phrases qui ont changé l'Histoire* de Vidal et *La petite phrase: d'où vient-elle ? Comment se propage-t-elle ? Quelle est sa portée réelle ?* de Le Séac'h dans lequel

⁵ Ce fut le cas de l'affaire dite « Benzema », provoquée et alimentée par plusieurs petites phrases que nous traiterons en 3.4.

la dénomination est étendue à toute citation célèbre. Vidal débute son recueil par « *Œil pour œil, dent pour dent* » (2015 : 11), traduction d'une inscription babylonienne en akkadien que l'on retrouve ensuite dans le deuxième livre de la Bible, l'*Exode*, et Le Séac'h choisit comme plus ancienne « PPh » « *Vae victis* » (2015 : 113-115), qu'aurait prononcé le chef des Sénon Brennus au terme du Sac de Rome de -390 av. J-C. Fait remarquable, les deux recueils se donnent le même but : recontextualiser. L'idée d'une perte du sens originel, en contexte, de la PPh, que cette perte ait pour origine le temps qui passe ou bien des intentions manipulatrices est fermement associée à la dénomination « PPh ». Jusque dans les commentaires des lecteurs du livre, c'est avec soupçon qu'on l'envisage, comme si citer, c'était trahir : « *Intéressant .Parfois on pense connaître l'histoire de ces citations et on se rend compte que ce n'est pas cela du tout. Comme quoi il est toujours bon de vérifier, dans tous les domaines ce qui se dit et s'écrit* » (commentaire d'acheteur du livre de Le Séac'h, Amazon.fr, 03/08/2015).

Ce serait toutefois forcer le trait que de considérer que la dénomination « PPh » est seulement employée, en ce qui concerne la discipline historique, en marge, dans une activité de vulgarisation grand public. En 1996, l'historien Constant parle de « *querelles de petites phrases* » (1996 : 210) lors d'une élection cléricale au XVIème siècle, sous le règne d'Henri III, dans un ouvrage consacré aux Guises. Lorsque Brasart (1994 : 106-112) introduit l'objet dans la recherche universitaire, notamment en réponse à une publication de Deguy (1992) dans *Poésie* qui affirmait que le langage du politique se décomposait par l'emploi des PPh (*Ibid.* : 119). Il prend appui sur des discours prononcés pendant la Révolution française. Assez tôt donc après le figement de la formulation dans le domaine médiatique, et avant même que l'objet et la dénomination « PPh » soit déconstruite, il y a eu une tentation de l'étendre aux énoncés brefs prononcés par des personnages historiques. Brasart procède toutefois d'un geste qui naturalise l'objet « PPh », souhaitant démontrer que la pratique du détachement d'énoncés et l'anticipation de ce détachement par l'orateur ne sont pas apparues à la fin du XXe siècle :

La hantise d'un espace public réduit à l'entassement incohérent et futile d'assertions simples, données isolément, valant pour elles-mêmes, l'absence de comptes rendus développés qui permettraient de suivre des discours tant soit peu complexes, bref, « la charpie des petites phrases », tout cela peut laisser miroiter à l'horizon du passé, parmi les recours et les contre-modèles possibles, le régime des échanges politiques dans la France de et après 1789, temps radieux, par contraste, des grands desseins et des longs discours (Brasart, 1994 : 106)

Ayant l'intention de contrer une vision décliniste de la rhétorique politique, Brasart procède par une extension de l'emploi de la dénomination « PPh » et un renversement

axiologique, pour qualifier l'usage d'aphorismes dans les discours des orateurs de la Révolution puisés dans une culture classique et antique commune.

Le sens de la dénomination pourrait-il encore évoluer pour nommer des énoncés qui ne soient ni médiatiques, ni historiques ? Nous pouvons déjà constater une évolution de l'emploi de « PPh » sur internet, comme en attestent les trois figures suivantes :



Figure 2

Figure 3

Figure 4

Figure 2 : même avec une citation nommée "petite phrase", ma-citation.com (20/07/2021)

Figure 3 : "La petite phrase rigolote du jour ! Belle journée", page Facebook de L'armoire de Bébé (16/07/2021)

Figure 4 : illustration d'un article, strategiemarketing.com (20/07/2021)

La figure 1 est extraite de l'un des nombreux sites internet qui listent par catégorie (vie, amitié, amour...) des énoncés nommés indifféremment « citation » ou « PPh ». Ici, ce qui est nommé « PPh » correspond à des énoncés délivrant un conseil, une considération généralisante sur l'existence ou une maxime. L'auteur est parfois cité, parfois non. La figure 3 illustre une autre tendance des « phrases sans texte » populaires circulant sur internet, le témoignage bref d'un moment de vie grinçant, initié en France par le site « VDM » pour « Vie de merde », ici à visée féministe. La Figure 3 reproduit un énoncé contenant deux phrases au sens graphique, montrant que le glissement sémantique prend bien appui sur l'expression figée. L'expression peut même devenir un argument de vente, certains sites comme « *Spreadshirt* » proposant des « T-shirts petite phrase ».

La figure 4 illustre l'emploi de la formulation dans le domaine du marketing et du management, mettant en avant la valeur ou effet illocutoire d'une « PPh ». Krieg-Planque avait déjà relevé cette pratique, notant que « *Dans le domaine du management, par exemple, Le management des hommes par les citations ou Les maximes du management réunissent des énoncés censés pouvoir être mobilisés dans le contexte de l'action et de l'argumentation managériales.* » (Krieg-Planque, 2011 : 28).

La dénomination « PPh » entre donc en concurrence avec d'autres dénominations, de manière assez souple. Ce glissement sémantique se fonde parfois sur un sème composant le sens du figement initial, et souvent sur l'idée que l'énoncé nommé « PPh » contient un enseignement, qu'il faut parfois interpréter, qu'elle peut être « inspirante ». L'expression « PPh » se propage donc en deux directions, dans l'ensemble du domaine médiatique et à l'extérieur de celui-ci, pour toute « phrase sans texte » populaire.

1.3 Naissance et évolution de l'emploi de la formulation « PPh »

1.3.1 Approche statistique du processus de figement lexical à travers le corpus d'Europresse

Europresse, pour ce qui concerne la presse, relève 50 150 occurrences de l'expression « PPh » dans sa base de données. Nous allons procéder au décompte année par année du nombre d'occurrences, afin d'observer sa croissance d'emploi, puis les représenter par deux graphiques. Il y a cependant deux biais dans cette démarche. Le premier tient à la collecte des titres de presse par la base de données. Le nombre de quotidiens collectés augmente avec les années. Ainsi *Le Monde* est seulement présent depuis 2001. Nous choisissons donc de recenser le nombre d'occurrences dans un seul titre, le plus ancien sur la base, le quotidien régional *Sud Ouest*, créé en 1944 et référencé dès 1947, par un travail de numérisation. Le deuxième biais réside dans la distinction entre les occurrences figées et les occurrences non figées. Nous ne les distinguerons pas dans ce décompte, considérant que les occurrences figées s'ajoutent aux occurrences non figées, et ne perturbent pas la mesure de la croissance du nombre d'occurrences figées. Enfin, nous l'avons esquissé jusque-là, l'existence du figement est récente. Il nous faut donc déterminer, par un travail d'analyse manuel, la date d'apparition des premières occurrences figées. Dans un second temps, en 1.3.2, nous reviendrons sur ces occurrences « pré-figement » pour envisager une progressivité néologique.

Format : année (nombre d'occurrences)

1950 (0)	1951 (4)	1952 (4)	1953 (2)	1954 (7)	1955 (7)	1956 (3)	1957 (7)	1958 (5)	1959 (8)
1960 (3)	1961 (1)	1962 (2)	1963 (6)	1964 (3)	1965 (4)	1966 (9)	1967 (6)	1968 (34)	1969 (9)
1970 (8)	1971 (7)	1972 (3)	1973 (6)	1974 (6)	1975 (8)	1976 (16)	1977 (12)	1978 (7)	1979 (39)
1980 (38)	1981 (16)	1982 (10)	1983 (26)	1984 (21)	1985 (31)	1986 (20)	1987 (79)	1988 (31)	1989 (40)
1990 (31)	1991 (42)	1992 (25)	1993 (40)	1994 (34)	1995 (61)	1996 (55)	1997 (107)	1998 (82)	1999 (102)
2000 (104)	2001 (95)	2002 (90)	2003 (109)	2004 (109)	2005 (109)	2006 (111)	2007 (209)	2008 (100)	2009 (114)
2010 (131)	2011 (227)	2012 (247)	2013 (189)	2014 (131)	2015 (125)	2016 (145)	2017 (110)	2018 (113)	2019 (75)

Par décennie :

1950-59	1960-69	1970-79	1980-89	1990-99	2000-09	2010-19
(47)	(77)	(112)	(312)	(604)	(1150)	(1493)

Nombre d'occurrences de « PPh » dans le quotidien Sud Ouest

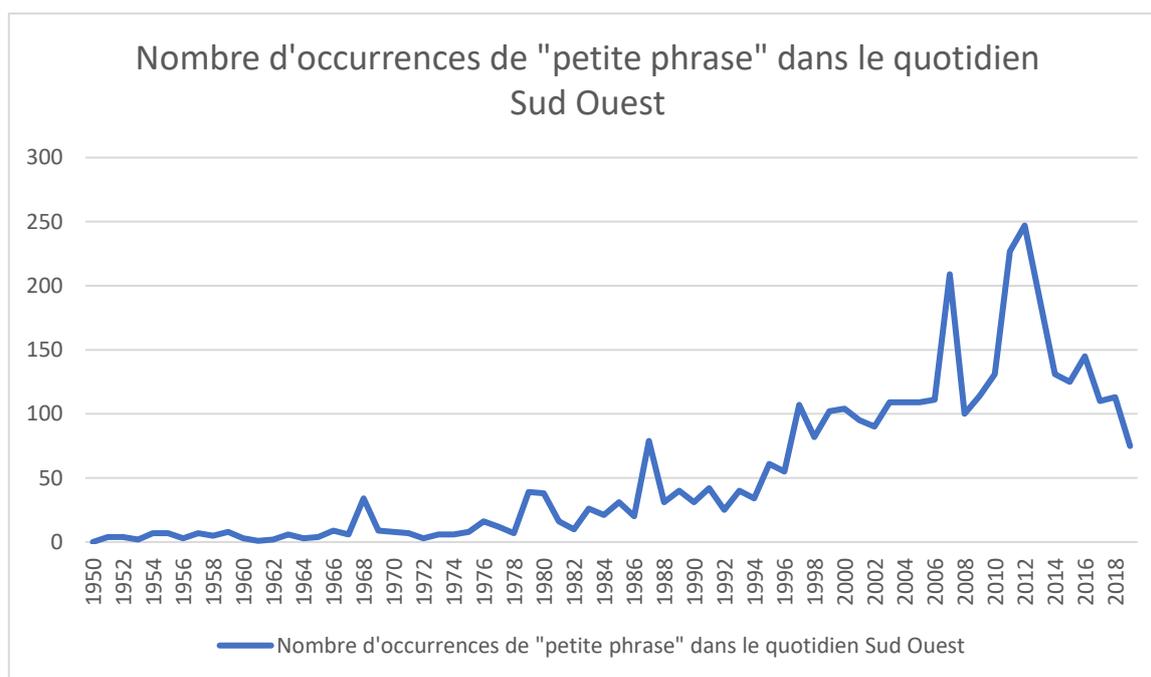


Figure 5 : nombre d'occurrences de "petite phrase" dans le quotidien Sud Ouest

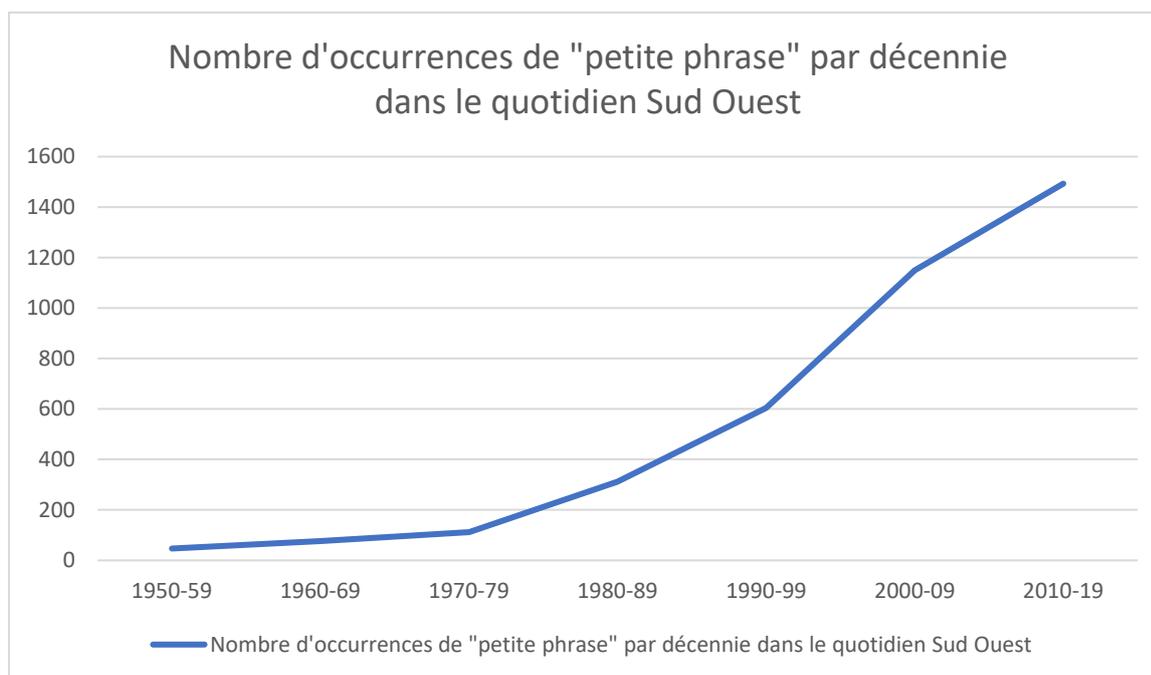


Figure 6 : nombre d'occurrences de "petite phrase" par décennie dans le quotidien Sud Ouest

Ce décompte statistique et sa représentation graphique permette de cerner avec plus de clarté le déploiement de l'expression « PPh » dans la presse. Considérons d'abord le second graphique qui, par décennie, permet de mettre en lumière avec plus de clarté les périodes de progression de son usage et son point de départ. Le graphique met nettement en valeur une progression qui débute à partir de la décennie 70, qui prend son envol dans la décennie 80, et ne cesse ensuite de progresser. Une étude d'occurrences particulières permettra d'attester la décennie 70 comme étant celle d'apparition du figement.

Comment comprendre cette progression ? Il faut selon nous considérer l'évolution des médias qui se prépare dans les années 70 et intervient pleinement dans les années 80. Il faut considérer d'abord la télévision qui devient le média central, supplantant les journaux écrits et la configuration qui s'était mise en place depuis le XIXe siècle :

La communication médiatique connaît depuis le début des années 1980 de considérables transformations. On assiste notamment à une mutation des formes de temporalité qui caractérisent chacun des trois grands supports. Celles-ci sont remises en cause par la télévision, qui, imposant l'information en temps direct, affirme son hégémonie en obligeant les autres médias à se définir par rapport à elle. (Lochard & Boyer, 1998 : 81)

La télévision n'induit pas seulement un autre rapport temporel à l'événement, réduisant presque à néant le temps entre l'événement et sa diffusion, elle induit également un autre rapport à la

parole politique. Celle-ci se diffuse davantage, s'incarne davantage, puisque l'orateur apparaît à l'écran, et se construit également différemment à travers de nouvelles émissions, de nouvelles formes dont le contrôle échappe à l'orateur. Les années 80 ouvrent l'ère de la puissance du champ médiatique. Outre les interviews sur le vif, en extérieur, à la sortie d'un conseil des ministres ou d'une visite sur le terrain, apparaissent également les talk-shows, déjà solidement implantés dans le paysage audiovisuel étasunien. Nel (1988) définit ainsi le développement de ces talk-shows en France en quatre moments qui épousent la montée en puissance de l'expression « PPh » :

- 1) La naissance du genre (1968-1974)
- 2) Emissions de controverses politiques (1968-1974)
- 3) Elargissement aux sujets sociétaux et culturels (1974-1981)
- 4) Développement du spectaculaire (1981-1986)

La quatrième période a considérablement impacté la production d'énoncés qualifiés de « PPh » puisque ces émissions sont « régies par un tout autre mode de gestion de la parole, ces spectacles de paroles remettent en cause de par leur fonctionnement cet idéal de coopération et de coconstruction du sens qui est le fondement des débats classiques » (Boyer, 1998 : 80), avec des « talk-shows placés sous la responsabilité d'animateurs qui privilégient souvent la polémique et le conflit pour leur rendement spectaculaire » (*Ibid.* : 80). Selon nous, le figement de l'expression « PPh » peut se comprendre du fait de la spectacularisation de la parole produite par ces évolutions médiatiques. Le nombre d'énoncés détachés augmentant, l'expression « PPh » a été de plus en plus employée, jusqu'à devenir une lexie dont le sens n'était plus réductible à la somme des deux mots lexies qui la composent.

En analysant individuellement l'emploi des occurrences de « PPh » dans le corpus retenu pour notre analyse, nous observons un figement qui s'amorce doucement à partir de l'année 1968, qui correspond également à un pic d'emploi de l'expression. Jusque-là, la plupart des occurrences, au nombre encore peu élevé, servent à mettre en avant une phrase singulière dans un discours. À partir de 1968, le corpus atteste d'un emploi de l'expression pour qualifier des PPh politiques détachées d'un discours et qui continuent d'alimenter le débat ou la polémique après leur détachement. Pour la première fois, l'expression « PPh » est alors employée entre guillemets :

A : « à propos de la "terrible petite phrase" » (10/03/1968)

B : « La redoutable "petite phrase" rédigée à la demande des socialistes » (16/03/1968)

C : Dans un titre de sous-partie d'un article : « La petite phrase » (24/03/1968)

D : « Ce qui n'empêche pas qu'un mois après la "petite phrase" de la déclaration commune de la Fédération P.C. sur les mesures que prendrait un gouvernement de gauche pour faire respecter son pouvoir et son autorité, les deux phrases prêtées au président de la République suscitent elles aussi la polémique » (28/03/1968)

L'utilisation de guillemets (A, B, C, D) et l'emploi de l'expression pour parler d'un énoncé détaché qui demeure dans l'esprit des politiques sont donc deux indices du figement en cours à partir de l'année 1968. L'utilisation de l'expression en position de titre (C), dans un syntagme nominal construit avec l'article défini « la » est un troisième indice. L'expression a alors pour référent un énoncé qui n'est plus immédiatement situé dans son contexte. L'article défini renvoie également au signalement d'un événement de langage provoqué par cet énoncé. Enfin (D) montre l'exemple de l'expression utilisée pour qualifier un énoncé qui demeure dans le débat.

Considérons pour terminer le premier graphique, sur lequel on observe une augmentation du nombre d'occurrences lors des années d'élection présidentielle et de l'année qui précède, et ce en particulier pour l'élection de 2007 et de 2012. Ces événements politiques étant les plus importants de la 5e République, ils induisent des moyens de communication importants de la part des candidats, et un traitement médiatique conséquent. L'analyse statistique sur ce corpus indique donc la naissance très progressive d'une nouvelle lexie par figement, qui connaît quelques années après sa naissance un succès sans cesse croissant, entretenu et ravivé par les mutations médiatiques, télévision d'abord et internet ensuite. Il nous faut considérer maintenant avec plus de détails les premières occurrences du figement et ce qui se passe juste avant ce moment, phase que nous nommerons le « pré-figement ».

1.3.2 Approche analytique du processus de figement

Saisir le moment où a lieu le figement permet de s'intéresser aux premières occurrences du néologisme, lesquelles sont d'un grand intérêt, ainsi que le relève Sablayrolles :

On peut même aller plus loin dans cette direction et penser que c'est précisément au moment de son éclosion, si tant est qu'on puisse être bien sûr qu'il s'agisse assurément de la première occurrence, que le néologisme est le plus intéressant à observer. C'est en effet le moment où le processus est observable à l'œuvre et qu'on peut mieux l'étudier. (2019 : 46)

Il s'agit de comprendre l'usage premier qui a été fait de la formulation « PPh ». Il nous faut cependant distinguer création et diffusion, et nous expliquer sur ce que l'on entend par

« usage premier ». Les occurrences relevées dans le journal *Sud Ouest* ne correspondent évidemment pas aux premières occurrences de la formulation « PPh ». La toute première occurrence est introuvable, et n'existe que virtuellement du fait que l'expression, au contraire de l'hapax, naît d'un figement progressif. Les occurrences relevées correspondent donc plus précisément à des exemples de premières diffusions de l'expression en cours de figement. Ajoutons aux précédents relevés les occurrences suivantes pour affirmer notre déduction :

E : « Quant à la fameuse « petite phrase » de la déclaration commune Fédération P. C, M. Mitterrand en a donné une explication d'une netteté qui permettra à tous les observateurs de bonne foi de mettre un point final à la controverse. » (06/04/1968)

F : « Puis le premier ministre entre carrément dans la polémique et s'attaque en particulier à la fameuse petite phrase de la plateforme commune de la gauche dans laquelle il voit une menace contre la liberté. » (25/04/1968)

G : « Comment auraient réagi, en effet, tous ces braves électeurs socialistes, radicaux, centristes même, à qui l'on répétait depuis plusieurs mois que décidément les communistes n'étaient plus ce qu'ils avaient été, que la fameuse « petite phrase » voulait simplement dire qu'on se méfiait à juste titre des gros méchants trusts, que nos communistes français — nos russes, bien sûr, pas nos chinois — étaient désormais de bons démocrates bien tranquilles, qu'il n'y avait d'ailleurs qu'à entendre les ronronnements rassurants et observer les gestes patelins de Waldeck Raminagrobis à la télévision pour en être convaincu, et qu'enfin la direction soviétique laissait " désormais, sur le cou de tout ce petit monde, une bride tellement souple que c'en était émouvant de confiance et de libéralisme ? » (02/08/1968)

Dans les occurrences de l'année 1968 apparaissent en effet un emploi de « PPh » pour qualifier des énoncés détachés servant à des tractations politiques entre les partis. Ce ne sont pas les seules occurrences, mais les autres sont d'un usage différent, qualifiant une PPh singulière dans un discours commenté dans un article, et n'étant pas détachée au-delà de cet article. L'hypothèse que nous formulons donc est que le figement de l'expression « PPh » survient premièrement pour qualifier des énoncés préparés au sein des partis politiques et dont le but principal est de mener des négociations entre partis. Il ne s'agit pas d'une rupture nette, mais d'un figement qui s'opère lentement, d'emploi en réemploi, et c'est d'années en années que le sens de l'expression se construit et s'éloigne de la somme des lexies qui compose l'expression. Il serait donc plus juste de parler d'un début de processus de figement. Cet usage d'énoncés détachés pour mener des négociations médiatisées entre partis est une pratique qui avait déjà été relevée par Mathieu (2018 : 55-70) qui s'est intéressé à celles qui ont été menées entre partis de gauche depuis 2009, dans un contexte de recomposition. Il met en valeur la singularité du rôle de ces PPh, alors que les négociations électorales sont « *souvent entourées d'une certaine discrétion* » (*Ibid.* : 55). L'exploration de notre corpus de *Sud Ouest* montre que

cette stratégie d'argumentation, qui joue de l'ombre et de la lumière, qui anticipe le détachement d'énoncés et leur circulation médiatique pour forcer les autres partis ou des groupes internes à prendre position, n'est pas apparue dans les années 2000. C'est au contraire cette pratique qui a été l'un des vecteurs de création du néologisme « PPh ».

Reste que ce nouvel usage de l'expression, signe d'un figement, ne constitue pas, nous l'avons dit, un point de bascule radical entre l'emploi figé et l'emploi non figé, employé de manière plus fortuite et moins fréquente, mais existant tout de même :

Nous avons, pour notre part, repéré à partir des années 1790 au moins des occurrences très dispersées du syntagme dans lesquelles, sans que la valeur dénominateive soit, du tout, assurée, la formulation est associée à une façon de s'exprimer caractérisée par la facilité, la brièveté, et l'indigence du contenu, dans un cadre politique. Néanmoins, comme le suggère le Trésor de la langue française, il est vraisemblable que la stabilisation de la valeur dénominateive et du sens locutionnel ne se produise qu'au cours des années 1970-1980. (Krieg-Planque, 2011 : 25)

Cette progressivité peut sans doute s'expliquer d'abord par la nature du figement qui n'opère pas par un changement de sens qui rendrait opaque la compréhension de l'expression par la somme du sens des lexies qui la composent. Aujourd'hui encore, une PPh est, souvent, une phrase, qui est courte. Certes la notion de « phrase » demande à être interrogée, ce que nous faisons en 1.3. Le figement s'opère dans un premier temps par l'ajout de sèmes, comme nous en avons montré le début à travers l'analyse du corpus de *Sud Ouest* (détachement + effet argumentatif et médiatique).

Même si les occurrences de « PPh » apparaissent de manière « très dispersées », il nous semble donc pertinent de nous arrêter sur celles-ci, non pas sur un temps long comprenant deux siècles, mais sur le temps qui précède immédiatement le début du processus de figement mis en lumière à partir de 1968. Nous souscrivons aux observations de Krieg-Planque quant à l'expression de « *la facilité, de la brièveté et de l'indigence du contenu* » que caractérisent l'expression « PPh » avant le figement, et souhaitons terminer ce parcours d'analyse de l'étiquette par quelques précisions, à l'aune du corpus du *Sud Ouest*.

H : « Les premiers sondages le laissent prévoir, l'idée d'une protection des dents suscitant partout le même espoir : l'espoir d'entendre moins souvent la petite phrase ironique : mal de dents, mal d'amour » (09/05/61)

I : « Un des éditorialistes les plus acharnés depuis 1958 contre de Gaulle écrit cette petite phrase de rien du tout, au cœur d'un article habile et documenté. Il dit : Il y aura, bien sûr , une majorité de *oui* » (16/10/62)

J : « Par contre, les journalistes espéraient, mercredi soir, ne pas rester sur leur faim lors de la conférence de presse donnée par M. Chou En-laï. Leur attente fut, cependant, déçue. Une petite phrase retint leur attention : "Pour

l'essentiel, nous sommes parvenus à une identité de vues." Ce qui laisse supposer que l'entente n'est pas parfaite sur les détails. » (02/04/65)

Les occurrences sont peu nombreuses, mais plusieurs faits sont récurrents :

- L'usage d'un modificateur, complément du nom, sous la forme d'un adjectif (« la petite phrase ironique ») ou d'un groupe prépositionnel (« cette petite de rien du tout »), dans un rapport explicatif avec le substantif. L'usage régulier de ce modificateur est intéressant dans la mesure où ce qu'il précise de la PPh en question constitue souvent les sèmes de la définition à venir de l'expression figée.

- L'énoncé nommé « petite phrase » est souvent extrait d'un discours qui est récemment prononcé et extraite dans un article qui traite de l'événement. Il ne s'agit souvent pas de nommer « PPh » un énoncé qui a déjà été détaché d'un précédent discours. C'est le cas en (J), où l'énoncé qualifié de « PPh » est extrait d'un discours prononcé par Chou En-Lai, et qui ne sera pas mis en circulation par la suite dans d'autres articles.

De ces observations, qui s'ajoutent à celles de Krieg-Planque, nous pourrions alors parler de « figement à venir ». Ce sont des indices d'un potentiel figement qui va ensuite s'opérer sous l'effet de l'utilisation régulière de l'expression. Cela nous mène à un dernier problème : pourquoi ce néologisme ? Quelle est la raison de son apparition ? Différentes raisons peuvent l'expliquer. Nous en retiendrons deux, la « nomination » (Sablayrolles, 2019 : 196) et la « fonction d'appel » (*Ibid.* : 199). Par nomination on entend « *la nécessité de dénommer de nouvelles réalités de divers types : technologiques (iphone, split screen...), juridique (pacs et pacsé), sociales...* » (*Ibid.* : 196). Le développement de la pratique du détachement d'énoncés dans la presse, la croissance des énoncés détachés et mis en circulation a pu être à l'origine de ce néologisme par figement.

L'autre raison que l'on peut retenir, que nous pensons ultérieure à la première (ce serait plutôt une raison expliquant l'utilisation croissante de la dénomination « PPh » plutôt qu'une autre dénomination) serait la « fonction d'appel », à savoir le fait que « *les néologismes sont mis à contribution dans des stratégies énonciatives. Leur utilisation dans certaines positions (titre, sous-titre, intertitre, légende de document iconographique...), qu'ils soient créés exprès ou repris de l'article ou extrait d'une citation, joue le rôle d'accroche* » (*Ibid.* : 199). L'expression figée « PPh », nous l'avons vu, est souvent utilisée en position de titre, et devient avec le temps une manière d'attirer le lecteur par la promesse d'un spectacle de la parole publique choquant, instructif ou divertissant.

Conclusion

L'évolution lexicologique et sémantique de l'expression « PPh » suit celle de son utilisation croissante et de sa diffusion à l'extérieur de ce champ. Issue du milieu des communicants et des journalistes, créée par un figement régulier, les glissements sémantiques qu'elle subit constituent un signe important de son succès, de sa diffusion et de son impact sur le public. Si sa singularité étonne, nous avons vu qu'à l'exception approximative de *soundbite* et *catchphrase*, il n'existe pas d'équivalent significatif dans les langues retenues, son succès peut se comprendre par la mise en place d'un cercle médiatique vertueux. Cette nouvelle lexie désigne un objet discursif spectaculaire et donc attrayant, et de ce fait, l'utilisation de cette formulation s'accroît, devenant en elle-même une stratégie de captation du lectorat.

Le succès que rencontre la formulation « PPh » ne nous facilite cependant pas la tâche. Son contenu sémantique s'élargissant, elle devient d'une plus difficile à circonscrire, et d'autre part, la tentation de la naturalisation de l'objet n'est jamais loin. Il est fréquent de lire dans la presse des articles intitulés « Les petites phrases de... », où sont listées les PPh attribuées à une femme ou un homme politique, masquant le travail de co-construction de ces énoncés, entre le politique et le journaliste, et tendant à transformer une partie de ces énoncés en des citations que le public mémorise involontairement, parmi d'autres citations et d'autres « phrases sans texte ». La seconde étape de cette première partie consistera donc à se demander si les PPh constituent un nouveau genre discursif, ou bien un objet linguistique d'une autre nature, qu'il nous faudra alors caractériser.

2. « PPh » et genre discursif

Pour appréhender l'objet « PPh », il faut d'abord en chercher l'unité et la nature, et donc le situer par rapport au niveau d'analyse du genre discursif. Considérant l'extension de la notion à des formes non littéraires d'abord, puis à des formes orales, la question se pose avec d'autant plus de légitimité que les PPh jouissent d'une reconnaissance sociale aujourd'hui évidente, et d'une conceptualisation scientifique croissante qui tend à donner du corps à la dénomination.

A mesure que la notion de genre discursif s'est étendue à de nouveaux objets, différentes conceptions se sont développées pour le définir dans l'infinie variété des formes auxquelles il

peut s'appliquer. Nous confronterons principalement les PPh à la poétique généralisée de Rastier et à la conception plus ouverte de Krazem, par laquelle nous prolongerons notre analyse en considérant la réception de l'objet par le grand public en ayant recours à une étude par questionnaire. Il s'agira avant tout de savoir si l'on peut considérer ou non les PPh comme un genre discursif.

2.1 Approche des « PPh » par le genre discursif

2.1.1 Pourquoi confronter les PPh à la notion de « genre discursif » ?

La notion de « genre de discours », apanage du littéraire depuis la *Poétique* d'Aristote, a été progressivement élargie à d'autres domaines depuis les travaux fondateurs de Bakhtine, partant de l'idée que « *tout énoncé particulier est assurément individuel, mais chaque sphère d'usage du langage élabore ses types relativement stables d'énoncés, et c'est ce que nous appelons les genres discursifs. [...] Les genres du discours organisent notre parole de la même façon que l'organisent les formes grammaticales.* » (Bakhtine, 1984 : 265). Adam a ainsi formulé trois hypothèses de travail (1999 : 88-92) à partir des travaux de Bakhtine pour appréhender les genres discursifs :

- 1) « *Les genres sont d'une infinie diversité* » (Ibid. : 88)
- 2) « *Le caractère normé des genres, sans interdire la variation, rend non seulement possible l'interaction verbale, mais lui est indispensable* » (Ibid. : 90)
- 3) « *Les genres influencent potentiellement tous les niveaux de la textualisation* » (Ibid. : 91)

L'hypothèse 1 doit être comprise de manière dynamique. Des genres apparaissent, disparaissent, changent, du fait de leur fonction communicative et de leur ancrage extralinguistique, dans le social. L'hypothèse 2 pose la nécessité d'envisager les genres discursifs, nécessité affirmée également par Rastier, le système sémiotique de la langue n'étant pas une donnée suffisante :

Il n'existe pas de texte (ni même d'énoncé) qui puisse être produit par le seul système fonctionnel de la langue (au sens restreint de mise en linguistique). En d'autres termes, la langue n'est jamais le seul système sémiotique à l'œuvre dans une suite linguistique, car d'autres codifications sociales, le genre notamment, sont à l'œuvre dans toute la communication verbale. (Rastier, 1989 : 37)

Si nous adhérons pleinement à ces propos, notre travail consistera surtout à situer les PPh par rapport à la notion de « genre ». Nous pouvons en effet nous poser la question : les PPh constituent-elles un genre de discours ? Peut-on affirmer que la pratique du détachement d'énoncés par les journalistes et l'anticipation du détachement par les politiques a donné naissance à des formes d'énoncés singulières, stabilisées, désignées par la dénomination « PPh » ? Les PPh étant des objets qui circulent d'un discours à l'autre, la question est double. Une PPh est toujours incluse dans un autre discours, et se pose donc également la question des rapports entre les PPh et les genres de discours qui en usent.

Confronter les PPh à la notion de « genre de discours » est un geste important pour saisir l'apparente hétérogénéité de l'objet. Si les journalistes dénomment d'une certaine manière un énoncé et non un autre, si certains énoncés circulent, entrent dans les mémoires, nous pouvons légitimement nous demander ce qu'ils ont en commun. Cette approche permettrait aussi d'aller dans la granularité de l'objet et dans le style individuel des locuteurs :

De même que les normes sociales constituent le fond qui permet de comprendre les actions individuelles, l'étude du genre revêt son plus grand intérêt quand elle permet de percevoir la singularité des textes. C'est dans l'usage singulier des genres que se constitue la personnalité, alors que les genres dessinent " en creux ", par les positions énonciatives et interprétatives qu'ils codent, la personne comme ensemble de rôles sociaux. (Rastier & Pincemin, 1999 : 108).

Adam pense ainsi que les genres obéissent à deux principes complémentaires, un principe centripète « *tourné vers la répétition, vers la reproduction et gouverné par des règles* » (1999 : 90) et un principe centrifuge « *tourné vers le futur et vers l'innovation et déplaçant les règles* » (*Ibid.*). Cela impliquerait que les énoncés surassertés, rendus remarquables par un locuteur pour être détachés, soient le produit de contraintes génériques et que le locuteur puisse innover à partir de ces contraintes.

2.1.2 Définitions des genres discursifs et PPh

Pour savoir si les PPh constituent un genre discursif, il faut d'abord nous intéresser au contenu de cette notion. Depuis Bakhtine, les conceptions et définitions foisonnent. La difficulté réside dans la richesse même de la notion qui repose sur un ensemble de critères :

Les genres sont en effet définis non par un critère, mais un faisceau de critères. Ils doivent d'ailleurs leur caractère d'objectivité à cette multiplicité des critères, et les nouveaux critères que l'on propose en linguistique de corpus ne s'appliquent efficacement qu'en fonction de la différence des genres, et la confirment au lieu de l'infirmier. (Rastier, 1999)

Rastier définit le genre par ce « faisceau de critères », ce qui distingue le genre du type qui lui ne repose que sur un seul critère, ensemble de critères donc qui permet de maintenir sa cohésion dans une « *sémiosis textuelle* » (*Ibid.*). L'adjectif « textuelle » situe le niveau de la *sémiosis*. Rastier situe la *sémiosis textuelle* dans un ensemble de quatre niveaux :

discours > champs génériques > genres > sous-genres

La clé de voûte de ce système hiérarchique est la dépendance des genres par rapport au discours. Les genres sont inclus dans les discours qui sont eux liés à des domaines extralinguistiques comme la science ou la littérature. Formulée autrement, et antérieurement, « *un genre est ce qui rattache un texte à un discours* » (Rastier, 1989 : 40). Rastier considère donc avec méfiance l'existence potentielle de « genres transdiscursifs » (Rastier, 1999), ce sur quoi Krazem (2015) pose un regard critique, notamment sur l'accès à l'identification des discours et la rigueur de la procédure d'identification.

Comment situer les PPh dans le système des genres de Rastier ? Nous nous heurtons d'abord au problème de l'identification du discours. La présente thèse porte sur les PPh politiques. Cependant, comme nous l'avons vu précédemment avec les différentes instances de Charaudeau (2005), les PPh se trouvent au croisement de l'instance politique et médiatique. Plus qu'un croisement, il s'agit d'une imbrication d'ordre social et discursif. Les PPh

constituent un objet linguistique peut-être unique en ce qu'il naît de l'imbrication de deux domaines. Ce n'est pas seulement un discours politique qui est relayé dans les médias, c'est un objet discursif qui, souvent prononcé dans le domaine politique, devient « PPh » dans le domaine médiatique. Nous pourrions résoudre cette difficulté en situant les PPh dans les discours médiatiques, puisqu'après tout, ce sont les journalistes qui les détachent, les commentent, les mettent en circulation et les font circuler en les citant et les commentant à nouveau. Ce serait négliger la part active du politique qui prépare la PPh. A la différence d'un sujet de dissertation – on n'imagine pas un écrivain ou un critique anticiper le détachement d'un énoncé dans le secret espoir qu'ils deviennent un sujet de dissertation – beaucoup de PPh anticipent un détachement.

La seconde difficulté, qui découle de la première, réside dans ce que Rastier nomme « *la lignée* » (Rastier, 1999) dans sa « *poétique généralisée* »⁶ (*Ibid.*) qui « *considère le texte comme une génération dans une lignée de réécriture* » (*Ibid.*). Peut-on parler de lignée pour les PPh ? Les PPh sont des énoncés extraits d'un discours, lequel obéit lui-même à un principe de génération. Il est souvent oral, mais cela ne contredit pas ce principe de génération. A tout le moins, nous pourrions admettre que les PPh rentrent nécessairement dans le principe de génération du discours duquel elles sont extraites, et obéissent parfois à un principe de génération de PPh à PPh. Nous commenterons deux exemples plus bas, « *Make our planet great again* » (Macron) et « *Sortez des traités, stupides !* » (Mélenchon). Mais ces cas sont rares. Nous ne pouvons d'ailleurs pas vraiment parler ici de principe de génération. Il s'agit plutôt d'une intertextualité, d'un énoncé à un autre. Il n'est pas question ici de modèle, de canon.

Continuons en confrontant notre objet à des conceptions plus ouvertes du genre discursif. Krazem a proposé cette définition sur laquelle prend appui le concept de « *générème* » : « *Un genre de discours est une séquence communicationnelle complète, délimitable et nommable, contenant notamment de la langue naturelle appartenant à la compétence active et passive des locuteurs.* » (Krazem, 2015 : 14). Libéré de la relation biunivoque entre le discours et le genre, une autre difficulté apparaît toutefois quant à la complétude de la séquence. Celle-ci est sans cesse mise à mal par les reprises des PPh. Une PPh se révèle être relativement malléable. Cette caractéristique de l'objet vaut aux journalistes qui

⁶ Le terme de « *poétique* » s'entend ici dans une conception unifiante du genre, comprenant les genres littéraires et non littéraires.

les citent des critiques régulières de la part de lecteurs qui les accusent de falsifier les propos de l'acteur politique.

Ces modifications ne sont pas seulement dues à un défaut de la mémoire (pas dans l'écriture journalistique en tout cas), ni à une distorsion due au temps. On l'observe dès les premiers détachements d'un énoncé. Prenons pour exemple l'énoncé de Hurmic, le maire de Bordeaux, prononcé en conférence de presse :

« Nous ne mettrons pas des arbres morts sur les places de la ville. Je garde souvenir de cet arbre mort qu'on faisait venir tous les ans... Ce n'est pas du tout notre conception de la végétalisation. » (11/09/2020).

Il est immédiatement été repris par la presse et qualifié de « PPh », mais cet énoncé a été reproduit le jour même de manières assez différentes :

- Forme tronquée : « *Nous ne mettrons pas des arbres morts sur les places de la ville.* » (*Marianne*)
- Forme nominale : « *Pas d'arbres morts sur les places de la ville* » (*BFMTV*, en titre d'un post Facebook, voir fig. 7)
- Réduction autour d'un syntagme nominal : « *un arbre mort* » (circulation sur les réseaux sociaux)



Figure 7 : publication Facebook de BFMTV intégrant une PPh

Il est donc délicat de définir les bornes d'une PPh, ainsi qu'une forme particulière. On ne peut se référer d'ailleurs à l'énoncé initial, avant détachement, puisque souvent, ce sont les formes modifiées qui circulent le plus d'un discours à l'autre.

La notion même de « patron », de modèle, pose problème pour les PPh, si l'on se réfère cette fois-ci à la définition que donne Moirand du genre :

Représentation sociocognitive intériorisée que l'on a de la composition et du déroulement d'une classe d'unités discursives, auxquelles on a été exposé dans la vie quotidienne, la vie professionnelle et les différents mondes que l'on a traversés, une sorte de patron permettant à chacun de construire, de planifier et d'interpréter les activités verbales ou non verbales à l'intérieur d'une situation de communication, d'un lieu, d'une communauté langagière, d'une société » (Moirand, 2003 : 19-20)

Cependant, il est certain que l'anticipation du détachement d'une PPh par un politique implique une compréhension des critères qui sont ceux du journaliste. Certains médias, les chaînes d'information en continu notamment, détachent régulièrement un nombre conséquent de PPh. Il y a donc une forme de routine qui s'est installée, mais qui n'est pas suffisante pour parler de genre discursif. Il s'agit plutôt, la plupart du temps, d'un calcul sur l'impact médiatique qu'aura un énoncé sélectionné.

2.1.3 La question de la dénomination « PPh »

La question de la dénomination « PPh » mérite cependant une investigation plus approfondie. Krazem postule pour l'importance de la dénomination dans la dynamique de création des genres discursifs : « *Les locuteurs ont une compétence des genres et, je l'ai montré plus haut, les nomment, les étiquettent quand le besoin s'en fait sentir.* » (Krazem, 2015 : 65). La diffusion de l'étiquette ou dénomination « PPh » peut donc être comprise comme le signe d'un besoin langagier.

L'expression figée est issue d'un domaine professionnel particulier, car médiatique, domaine qui permet la diffusion de la nouvelle lexie. Hagège avait mis en lumière il y a déjà

30 ans (1987 : 81) le rôle central des médias, de la presse écrite d'abord puis de la télévision qui atteignait alors l'apogée de son influence, dans la diffusion des néologismes. Sablayrolles le confirme par la suite en ajoutant que « *cette indéniable influence des médias sur les locuteurs est d'ailleurs explicitement reconnue par tous ceux qui dénoncent le rôle néfaste joué par les journalistes dans la diffusion de manières de s'exprimer qu'ils jugent incorrectes, au premier rang desquels se trouve l'utilisation de mots nouveaux.* » (Sablayrolles, 2019 : 255). En dépit de l'ère de suspicion dans laquelle nous sommes entré, l'imbrication des médias traditionnels avec les réseaux sociaux n'a pas réduit cette influence, et contribue au contraire à davantage mettre en avant la dénomination « PPh ».

S'interroger sur la pertinence de considérer les PPh comme un genre discursif nous amène en premier lieu à considérer la dénomination « PPh » elle-même dans son rapport avec l'objet, et dans son usage. Etudier un objet au niveau du genre implique nécessairement de prendre en compte le croisement entre la langue et la société, puisque, selon le mot d'Adam, « *un genre relie ce que l'analyse textuelle parvient à décrire linguistiquement à ce que l'analyse des pratiques discursives a pour but d'appréhender sociodiscursivement.* » (Adam, 1999 : 83). Si la dénomination est largement employée dans les médias, qu'ils soient écrits ou télévisuels, qu'en est-il de sa réception par le grand public ? La dénomination « PPh » ne nomme pas seulement un énoncé destiné à rester dans un cercle professionnel, mais signale justement la mise en contact avec le grand public.

2.2 Reconnaissance sociale de l'objet

2.2.1 Questionnaire sur la reconnaissance sociale des PPh

Une étude sur corpus permet dans une certaine mesure d'attester de la reconnaissance sociale d'un genre discursif potentiel, mais peut comporter des biais qui ont tendance à lisser les résultats de l'analyse, l'usage de la dénomination « PPh » s'étant inscrit dans une routine rédactionnelle et de traitement de l'information. Nous souhaitons aller au-delà de la sphère médiatique pour analyser la reconnaissance sociale des PPh auprès de locuteurs de la langue française en ayant recours à un autre outil, le questionnaire.

Nous avons mené une étude avec l'outil *Lime Survey* auprès de 75 personnes⁷. L'objectif de l'étude est de comprendre d'une part dans quelle mesure le genre potentiel des PPh est connu du grand public et d'autre part quelle en est la compréhension. L'analyse des définitions de l'expression dans les dictionnaires grand public (en 1.1.1) avait montré un tâtonnement lexicologique, des variations sémiques notables d'une définition à l'autre. Ces variations se retrouveront dans les résultats du questionnaire, mais avec davantage d'amplitude, ce qui ne nous empêchera pas d'y déceler des tendances nettes.

Les questions étaient posées dans cet ordre :

- 1) Pouvez-vous citer des « petites phrases » ?
- 2) Pouvez-vous citer des « petites phrases » dans le domaine politique ?
- 3) Qu'est-ce qu'une « petite phrase » pour vous ?
- 4) Utilisez-vous vous-même l'expression « petite phrase » ?
 - Jamais / rarement / souvent / très souvent
- 5) S'il vous arrive d'utiliser l'expression « petite phrase », pour parler de quoi l'utilisez-vous ?
- 6) Quels mots associez-vous spontanément à l'expression « petite phrase » ? Choisissez 5 mots au maximum.
- 7) Sexe
- 8) Âge
- 9) Catégorie socioprofessionnelle
- 10) Nom de la profession / discipline étudiée
- 11) Plus haut diplôme obtenu

En accord avec Krazem (2013 : 65) quant à l'importance de la dénomination, de la reconnaissance sociale et de l'utilité qu'on lui confère, nous avons choisi de partir de celle-ci pour entamer le questionnaire, en cherchant à savoir à quels énoncés elle renvoyait pour le locuteur. Afin de ne pas orienter les réponses, la première question ne mentionne pas de domaine. Le domaine politique apparaît seulement dans la question 2. Cela a pu déstabiliser

⁷ Nous avons obtenu 203 réponses au total, mais 128 étaient incomplètes, dont la plupart vides. Ce taux peut être dû à des difficultés techniques, mais pourrait être aussi interprété comme une incompréhension de la première question, et donc une méconnaissance de l'objet « PPh ».

certain participants, mais il nous paraissait nécessaire de sonder la reconnaissance de la dénomination en dehors du domaine politico-médiatique où elle est née, afin d'identifier d'éventuels glissements sémantiques et une exportation des PPh à d'autres domaines. Il s'agit également, plus simplement, de vérifier la connaissance de l'expression figée. Afin toutefois qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, nous avons fait usage des guillemets autour de l'expression, ce qui permet de la distinguer de l'expression antérieure au figement, une phrase, courte. La question 3 vise à collecter des « définitions personnelles » qui peuvent être ensuite confrontées aux deux premières questions. Les questions 4 et 5 permettent d'étudier un autre aspect de l'appropriation de la dénomination par le grand public, celle de l'usage.

L'ordre des questions pourrait d'ailleurs être transposé à d'autres genres discursifs ou genres discursifs potentiels. Nous proposons un ordre de questionnement qui correspond, selon nous, à des degrés de connaissance et d'appropriation progressif d'un genre discursif, que l'on peut représenter sous la forme du continuum suivant :

Connaissance du nom de l'étiquette (1)

V

Capacité à citer des exemples de discours appartenant au genre discursif (potentiel) (2)

V

Capacité à produire une définition ou un métadiscours sur le genre discursif (potentiel) (3)

V

Fréquence d'utilisation de l'étiquette (4)

La question de la mention du domaine auquel appartient le genre discursif potentiel n'est pas qu'une précision accessoire ou une « béquille » pour le participant, mais renvoie à deux conceptions différentes du rapport qu'entretient le genre discursif avec le domaine. Selon Rastier (2001), c'est un principe d'inclusion et « *l'existence de genres transdiscursifs reste douteuse, car le voisinage d'autres genres (ou, s'il s'agit de genres inclus, d'autres contextes d'inclusion) suffit à les modifier : la lettre privée diffère évidemment de sa transposition stylisée dans le roman.* » (*Ibid.*). Krazem (2015 : 61) le remet en cause en s'appuyant notamment sur la

comparaison entre les didascalies et des énoncés extraits des comptes rendus de débats parlementaires qui possèdent des énoncés aux propriétés similaires.

Nous pourrions discuter également de l'ordre des étapes (1) et (2). S'il est indéniable que le métalangage induit une conscience de l'objet supérieure et l'usage fréquent de la dénomination traduit un besoin et une familiarité avec celui-ci, les étapes (1) et (2) pourraient être considérées comme interchangeables ou concomitantes. C'est le cas des PPh. Lorsqu'au cours de discussions informelles, en dehors du monde des sciences du langage et des universitaires, on nous demandait quel était le sujet de notre thèse, il arrivait dans un certain nombre de cas que le terme de « petite phrase » ne parle pas immédiatement à notre interlocuteur. Contrairement à d'autres genres discursifs, les PPh se transportent aisément dans la mémoire du locuteur, satisfaisant à l'étymologie de « *vade-mecum* ». Nous pouvions alors citer quelques exemples bien connus, « *Casse-toi pov'con* » ou « *Je traverse la rue et je vous en trouve* », ce qui, le plus souvent, suffisait à éveiller une certaine conscience de l'objet chez notre interlocuteur. Pourquoi alors ne pas considérer l'étape (2) comme une étape de l'étape (1) ? Nous pensons que la dénomination est la porte d'entrée vers une conscience linguistique du genre, le point de bascule vers sa reconnaissance, considérant avec Krazem que « *la dénomination des genres permet de les saisir comme objet du monde.* » (2015 : 40). Déjà Branca en considérait l'importance, s'en tenant pour ses études « *à l'empirisme des noms spontanément utilisés pour catégoriser les textes (requêtes, lettres de réclamation, correction) plutôt que de me situer en surplomb et de poser une typologie a priori.* » (Branca, 1999 : 117).

Comment dès lors concevoir la difficulté que semble poser l'étiquette « petite phrase » pour de nombreux locuteurs ? Il s'agit justement d'une particularité de cet objet, particularité pour laquelle nous ne considérons pas les petites phrases comme un genre discursif. Ce problème quant à la dénomination de l'objet avait déjà été mise en valeur dans sa comparaison avec les dénominations dans d'autres langues (cf 1.1). Des objets similaires aux petites phrases existent en anglais, italien, espagnol ou allemand, mais nous sommes bien en peine pour trouver un équivalent à l'étiquette francophone, et les locuteurs natifs de ces différentes langues avec qui nous avons pu nous entretenir, lors de séminaires, colloques ou bien de manière plus informelle, sont également bien en peine à trouver une dénomination qui s'impose dans leur langue.

L'enquête permet d'apporter quelques éléments d'appréciation supplémentaires dans ce débat en nous appuyant sur l'intuition des participants, le choix ayant été fait de laisser une liberté de réponse importante, quitte à dérouter certains.

2.2.2 Résultats du questionnaire et commentaires

Les réponses à la question 1 sont très diverses (voir fig. 5), montrant que la dénomination « petite phrase », si elle est très présente dans la presse et les médias, n'est pas connue de tous. Le constat est cependant à nuancer, car des tendances se dégagent toutefois. Seule une minorité de participants (13 réponses sur 75 réponses complètes) a associé dès la première question la dénomination à des énoncés politiques renvoyant au sens de l'expression figée dans le domaine politico-médiatique. Cependant, seules 17 personnes ont cité des phrases, courtes, comprenant « petite phrase » hors de tout figement. Les autres participants ont cité des énoncés relevant de divers types de figements :

- Proverbes (« *Qui vole un œuf vole un bœuf* »), expressions imagées (« *Il pleut comme vache qui pisse* »). On retrouve également, parmi ces énoncés, pêle-mêle, des extraits d'opéra (« *l'amour est enfant de bohème* »), des extraits de fable de La Fontaine (« *tel est pris qui croyait prendre* »), ou encore des répliques de films ou séries, ainsi que ces répliques de la série *Kaamelott* (« *C'est pas faux.* », « *On en a gros.* »).
- Expressions figées de politesse (« ça va ? »), qui peuvent n'être composées que d'un seul mot (« Merci. », « Au revoir »).
- Des expressions figées diverses

La figure 8 montre la répartition statistique des réponses :

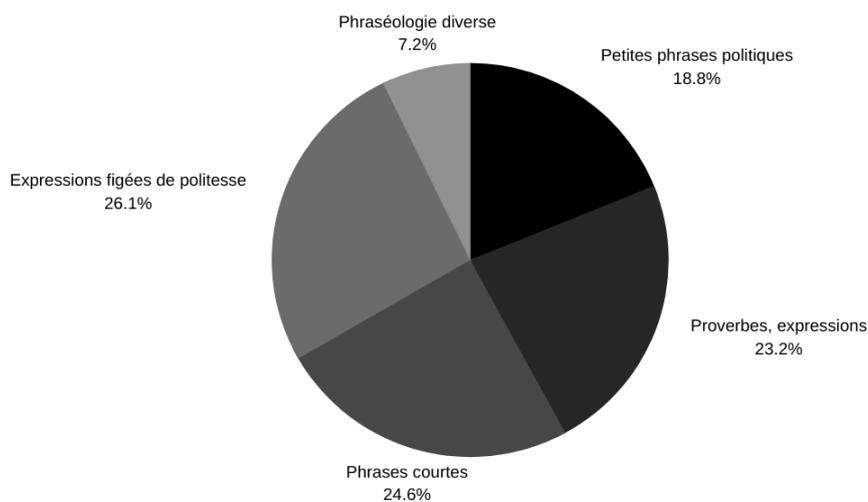


Figure 8 : types d'énoncés cités à la question 1 de l'enquête

Nous noterons une propension plus importante à la citation d'énoncés politiques chez les participants appartenant à la CSP « Cadres, professions intellectuelles supérieures », sans que cela soit systématique. Un participant qui s'est déclaré « Journaliste » ne connaît ainsi pas le sens de « petite phrase », ni pour la question 1, ni pour la question 2.

Cette diversité de réponses, lorsque l'on ne précise pas le domaine a deux explications. D'une part, certains participants n'ont peut-être pas distingué l'expression figée, du fait de son opacité relative. D'autre part, dans les discours populaires, les dénominations désignant des énoncés brefs en circulation sont parfois interchangeables. La pratique de la citation célèbre est très populaire, et certains sites en proposent un référencement, associé à un moteur de recherche, ou encore à une « citation du jour ». C'est le cas de *linternaute.com* qui référence sous la catégorie « proverbe » des citations hétéroclites. Sur ce site, la dénomination « proverbe » devient une sorte d'hyperonyme de « phrase sans texte », comme on peut le voir sur la figure 9. On trouve alors pêle-mêle des dictons sur la météo, « *S'il pleut à la Saint-Médard, il pleut quarante jours plus tard* », des citations d'écrivains classiques « *La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres* », des fameux proverbes chinois dont l'authenticité est parfois douteuse⁸, « *Seul celui qui a emprunté la route connaît la profondeur des trous* ». Cette excursion dans ces répertoires populaires nous rappelle que « *la hiérarchie n'est pas dans le monde sensible des productions langagières, elle est à l'intérieur du lexique. Elle est donc d'ordre hyper/hyponymique.* » (Krazem, 2015 : 40).

⁸ Sous la dénomination « proverbe chinois », on retrouve en fait différents types d'énoncés : 慣用語 *guànyòngyǔ* (expressions fréquemment employés), « 成語 *chéngyǔ* », expressions toutes faites provenant de récits ou encore « 歇後語 *xiēhòuyǔ* », des « expressions à suspens », et bien souvent des énoncés sinisants non authentiques.



Figure 9 : capture d'écran de la page "Proverbes" du site linternaute.com

La proportion de participants citant des PPh politiques augmente de manière significative à la question 2, avec la mention du domaine dans la question. Diverses PPh sont citées, mais deux occurrences le sont à de multiples reprises : « *Je vous ai compris* », puis « *Casse-toi pov'con* ». Ce sont donc ces deux énoncés qui sont le plus souvent et le plus spontanément associés à la dénomination « petite phrase ». Nous abordons dans cette sous-partie la question de la catégorisation du fait linguistique des PPh. Cette donnée est cependant intéressante pour aborder un autre aspect, complémentaire, celui d'une typologie des petites phrases, et de l'hypothèse de l'existence d'une forme prototypique. Une autre donnée est cependant à prendre en considération : la majorité des PPh citées est récente, et présidentielle, produite sous l'actuel quinquennat comme « *C'est notre projet*⁹ », « *Nous sommes en guerre* », « *c'est de la poudre de perlimpinpin* », et nombre de petites phrases dont la transcription est modifiée : « *cueillir des fraises* », « *les chômeurs n'ont qu'à traverser la rue* ».

Le temps est donc une donnée importante. Les petites phrases sont avant tout récentes, confirmant la distinction qu'opère Maingueneau entre « l'aphorisation sentencieuse » et les PPh :

⁹ Une participante l'a retranscrite ainsi, « C'est notre projeeet », marquant l'intonation exclamative particulière et moquée qui a participé au succès de cet énoncé.

L'aphorisation sentencieuse, par sa prétention même à dire l'Homme à l'ensemble de l'humanité, rejette dans l'ombre les conditions de sa diffusion : il semble naturel qu'elle figure dans des recueils ou se grave dans la pierre. Il n'en va pas de même pour son pendant : toutes ces aphorisations qui sont portées par le bruissement incontrôlable des bavardages. (Maingueneau, 2012 : 87)

Il convient toutefois d'affiner cette distinction. Les réponses d'un certain nombre de participants mélangent en effet les PPh récentes avec des PPh « historiques », en moindre proportion certes, mais dans une proportion certaine, interrogeant sur les frontières à apposer à la dénomination « petite phrase ». Peut-on parler de PPh avant la création de la dénomination ? Il convient selon nous d'opérer un double mouvement :

- Prendre appui sur la dénomination « petite phrase » pour créer un concept linguistique
- Prendre en compte l'appropriation de l'étiquette par les différents acteurs politiques et médiatiques ainsi que par le grand public.

La question 4 sonde ce dernier point et la réponse est unanime : aucun participant n'emploie fréquemment l'expression. Les réponses oscillent entre « rarement » et « jamais ». La dénomination « petite phrase », lorsqu'elle est connue, s'emploie donc peu. Elle demeure un outil discursif à l'usage des journalistes et des acteurs politiques, ce qui confirme un rapport vertical à l'objet.

La question 5 enfin apporte des éléments intéressants quant à la perception des PPh par le grand public. Le mot qui revient le plus souvent est « slogan ». S'il y a des différences notables entre les PPh et les slogans, nous pensons qu'ils sont associés avant tout car ils constituent les deux formes discursives brèves à la fois les plus connues et les plus visibles dans le domaine politique. Les slogans étant également une forme médiatique circulante, cette réponse indique selon nous une conscience linguistique de ce phénomène. C'est en tout cas l'hypothèse que nous formulons. Dans l'immense production de discours médiatiques, il existe des énoncés qui ont la particularité d'être repris, de circuler. On peut comprendre le choix de ce mot par la présence d'autres dénominations désignant des formes discursives brèves : « proverbe », « citation », « dicton », « formulation »... Nous en revenons à la considération de Krazem sur les dénominations de genres discursifs, il s'agit avant tout d'une question lexicale, et d'un jeu d'hyperonymes et d'hyponymes.

2.2.3 Conclusion analytique des résultats

Les résultats des questionnaires apportent des réponses ambivalentes quant à la question de la considération des petites phrases comme genre discursif. Leur connaissance et reconnaissance n'est pas similaire à celle des proverbes par exemple, que le grand public reconnaît et cite généralement sans peine. Or, la dénomination « petite phrase » semble, d'après les résultats, moins fermement liée à l'objet qu'elle désigne. Nous aurions pu imaginer un questionnaire renversant la perspective du nôtre, où l'on présenterait une suite d'énoncés qualifiés de « petite phrase » dans la presse, et pour lesquels il s'agirait, pour les participants, de nommer l'étiquette. La dénomination « petite phrase » ne s'imposerait alors sans doute pas, pas seule, pas comme s'imposerait la dénomination « proverbe » pour une liste de proverbes. Probablement aurions-nous autant de diversité dans les réponses que nous en avons quand nous cherchons en vain *la* bonne traduction pour l'italien ou l'anglais.

Est-ce à dire alors que la dénomination « petite phrase » n'est qu'une projection médiatique sans contenu discursif et linguistique solide ? Ce serait excessif et même erroné, mais plutôt qu'à un genre discursif similaire à celui du proverbe, elle renvoie à une pratique citationnelle. Est une PPh un énoncé détaché par un tiers médiatique et qui a été nommé « petite phrase » par celui-ci. Nous approfondirons cette définition en 1.4. A cette étape de notre raisonnement, la mention du terme « citation » est centrale. Elle explique le flou relatif mis en valeur par le questionnaire quant à l'utilisation de l'étiquette, et son emploi peu fréquent chez les participants. L'étiquette participe de la mise en lumière et en circulation de l'énoncé. Nous souscrivons à ce point la définition de Krieg-Planque : « *Syntagme dénominatif métalinguistique non-savant (et plus précisément relevant du discours autre approprié), qui désigne un énoncé que certains acteurs sociaux rendent remarquable et qui est présenté comme destiné à la reprise et à la circulation.* » (2011 : 24). L'étiquette recatégorise un énoncé pour le rendre visible.

2.3 Fragment et incomplétude des petites phrases

2.3.1 Tension permanente entre le discours source et le nouveau discours

Considérer les PPh d'abord comme des citations implique :

- qu'elles sont le résultat d'une action de citer de la part d'un locuteur
- qu'elles sont citées en tant que fragment d'un discours

Négliger le premier, c'est naturaliser l'objet, oublier qu'il est le résultat d'une recatégorisation opérée par un tiers. Le second point est essentiel pour notre position visant à ne pas considérer les petites phrases comme un genre discursif. La brièveté n'entre pas en jeu. Un genre peut être bref. Le slogan de la marque espagnole d'automobiles Seat est ainsi seulement composé de seulement deux mots : « *Auto emoción* ». Il n'est demeuré pas moins un genre discursif à part entière car il s'agit d'une totalité. Lorsqu'il circule, lorsqu'il est reproduit, lorsqu'il est prononcé au terme d'un spot publicitaire à la télévision, c'est dans sa totalité.

On pourrait alors trouver une objection à notre raisonnement : une fois détachée et mise en circulation, une PPh forme une totalité. Nous y répondrons par deux arguments. Une PPh est toujours extraite d'un discours pour être intégrée à un autre discours. Elles s'opposent d'abord aux proverbes ou maximes qui sont selon Maingueneau des aphorisations primaires (2012). Aphorisation secondaire, les PPh sont toujours orphelines de leur détachement. Le grand public ne s'y trouve d'ailleurs pas et recherche souvent l'origine d'une petite phrase, ce à quoi répondent les anthologies dédiées, les blogs, des articles de presse dédiés. Les journalistes en effet rappellent souvent, lorsqu'ils citent une PPh, son origine, pas seulement son auteur, mais aussi le discours dont elle est extraite.

A cela, nous pouvons à nouveau trouver des contre-exemples. A la suite du choix de Donald Trump de retirer les Etats-Unis des accords de Paris sur le climat le 1^{er} juin 2017, Emmanuel Macron prononce deux discours, l'un en français, l'autre en anglais, et termine ce dernier par cette phrase : « *Make our planet great again.* » Cette conclusion est aussitôt détachée, par les équipes de communication de l'Élysée et par les journalistes, et qualifiée de « petite phrase ». La PPh sert ensuite à la création d'un site internet, initiative gouvernementale au succès mitigé pour fédérer les chercheurs travaillant sur le thème du réchauffement climatique. A l'occasion sont également vendus des goodies, mugs, t-shirts. On pourrait alors considérer que la petite phrase est devenue autonome et peut être considérée comme une totalité. Nous pensons qu'il s'agit alors d'un cas de recatégorisation en slogan. L'ampleur du dispositif mis en place à la suite du discours laisse à penser que cet énoncé a été préparé dans ce sens. Ajoutons que le bruit médiatique et le panache de cette petite phrase ont contribué à lancer la dynamique sloganique.

En un sens donc, même recatégorisé en slogan, l'énoncé demeure lié à son discours d'extraction.

Le second argument que l'on peut opposer à cette objection est la situation d'énonciation dans laquelle l'énoncé devenu PPh a été prononcé. La majorité des petites phrases proviennent d'énoncés oraux, mais peuvent être rendus remarquables par leur relation avec la situation d'énonciation. La fameuse PPh de De Gaulle, « *Je vous ai compris !* », citée à plusieurs reprises par les participants, ne prend sens que parce qu'elle est prononcée face à une foule enthousiaste, que l'on a donc une idée, même vague, du référent du pronom COD pluriel, et que ce discours a lieu à Alger, dans le contexte d'un durcissement de la guerre d'Algérie et de tension en métropole. Que l'on cite cette PPh n'implique pas nécessairement une connaissance historique poussée, mais à tout le moins des éléments de connaissance de la situation d'énonciation.

Citer une PPh, c'est donc rappeler le discours dont est extraite la petite phrase et la situation d'énonciation. C'est mobiliser cette mémoire chez le lecteur ou l'interlocuteur.

2.3.2 Comprendre les PPh dans le tissu dont elles sont extraites

Qu'un discours appartienne à un genre discursif implique qu'il s'inscrive dans une généralité, qu'il ait un ou des modèles :

La production d'un nouveau texte empirique doit être conçue comme le résultat de la mise en interface entre les représentations construites par l'agent à propos de sa situation d'action (motifs, intentions, contenu thématique à transmettre, etc.) et les représentations de ce même agent concernant les genres disponibles. Dans cette optique, tout nouveau texte empirique est donc nécessairement construit sur le modèle d'un genre. (Bronckart, 1997 : 138)

Cette transtextualité est bien connue des littéraires, élaborée par Genette (1979 et 1985) et étendue par Maingueneau (1991) à l'ensemble des productions discursives. Les PPh sont-elles également le produit de cette mise en interface ? Là aussi, l'objet de nos recherches ne se laisse pas facilement cerner. Prenant appui sur le fait que les PPh sont extraites de genres de discours variés – nous pourrions citer l'allocution présidentielle, le débat présidentiel, l'entretien de presse ou encore la conférence de presse – les petites phrases ne devraient pas se

construire en s'appuyant sur d'autres PPh. Elles sont des fragments de discours qui, eux, peuvent s'appuyer sur la généricité des genres discursifs auxquels ils appartiennent.

Qu'il n'y ait pas généricité, du fait de leur état fragmentaire, n'empêche cependant pas que l'on puisse opérer des rapprochements typologiques entre des PPh. Le Séac'h (2015) propose sept types de regroupement : « petites phrases impératives et directives », « Petites phrases assertives et déclaratives », « PPh rimées ou à répétition interne », « PPh emphatiques », « PPh burlesques », « PPh négatives » et « PPh en langue étrangère ». Les choix retenus ne s'excluent pas les uns des autres – rien n'empêche une PPh assertive d'être burlesque – mais malgré ses limites et ses fondements théoriques fragiles, cette typologie indique des directions de classement possibles.

Cela reste marginal dans notre corpus, mais nous pouvons tout de même observer quelques phénomènes de transtextualité entre PPh entrant dans le cadre de stratégies de subversion (Maingueneau, 1991 : 155) mais aussi, c'est plus rare mais cela arrive, de captation. Mélenchon titrait une tribune « *Sortez des traités, stupides !* » (Libération, 10/03/19). Cet énoncé devenu PPh s'apparente à un *snowclone*, jouant d'une intertextualité avec une célèbre PPh étasunienne prononcée par Carville, conseiller de Bill Clinton, à l'encontre de l'équipe de campagne de H.W. Bush en 1992 : « *It's the economy, stupid !* ».

Ce type de captation restent rare, et l'on ne peut pas parler de représentation par le locuteur du genre de la PPh. Il s'agit plutôt d'une inspiration individuelle visant à créer une connivence avec un lecteur qui aurait une culture politique suffisamment solide pour entendre la référence.

Il sera sans doute plus fructueux de considérer la formation discursive des discours sources dont sont extraites les petites phrases en ayant notamment recours aux séquences textuelles (Adam, 2017), c'est-à-dire de considérer la manière dont une surassertion est insérée dans un discours tout en s'en distinguant, de considérer donc les points de croisement entre les séquences. Pour cela, les séquences textuelles sont un outil très pertinent : « *Il est moins intéressant de dire qu'un discours, par exemple politique, est de type argumentatif que d'examiner la dynamique en étant attentif à la façon dont séquences et périodes s'articulent au sein d'un plan de texte.* » (Adam, 2004 : 83).

Deux participants à l'enquête ont par exemple cité la PPh de Marchais : « *Liliane, fais tes valises, on rentre à Paris.* »¹⁰ (07/1977). En transposant à un discours oral l'outil textuel d'Adam¹¹, on constate que cet énoncé correspond au passage d'une séquence argumentative à une séquence narrative et au sein de cette séquence narrative, qui prend la forme d'une anecdote personnelle, la PPh correspond à une citation au discours direct. Il ne s'agit pas d'un outil qui s'applique à tous les énoncés devenus PPh, seulement à ceux qui sont extraits de discours suffisamment construits, en particulier l'oral préparé et, bien évidemment, pour le cas plus marginal des PPh extraites de textes.

Conclusion

Les PPh ne constituent pas, selon nous, un genre discursif, mais sont plutôt une pratique citationnelle, originale, permise par la médiatisation croissante d'énoncés politiques. Confronté aux différentes conceptions du genre que nous avons retenu, l'objet s'en distingue par cette suite de critères :

- les PPh n'apparaissent pas dans un domaine, mais à la rencontre de deux domaines, par la collaboration d'acteurs politiques et médiatiques
- une PPh ne forme jamais une totalité close, elle est toujours susceptible d'être modifiée lorsqu'elle est citée
- la relation entre la dénomination et l'énoncé qu'elle désigne est fluctuante
- les PPh sont des énoncés fragmentaires, fragments de discours mis en circulation, et sans cesse tournés vers le discours du locuteur initial, le discours duquel elles sont extraites, et le contexte dans lequel il a été produit.

Nous ne fermons cependant pas la porte au genre discursif pour la suite de notre travail. En effet, le pallier du genre est essentiel pour comprendre les stratégies de surassertion d'un énoncé, les facteurs de détachement, et l'insertion de l'énoncé dans de nouveaux discours.

¹⁰ Cet énoncé correspond à la PPh qui a le plus circulé. L'énoncé originel est le suivant : « *J'ai dit à ma femme : François Mitterrand a décidé d'abandonner le Programme commun de gauche, fais les valises, on rentre à Paris.* »

¹¹ Kerbrat-Orecchioni a proposé l'utilisation de types de séquences pour analyser la composition de certains discours oraux : « *Quant aux G2 – que nous avons définis comme des types plus abstraits de discours caractérisés par certains traits de nature discursivo-rhétorico-pragmatique – ils correspondent, dans les travaux sur l'oral, d'une part à certaines catégories discursives identiques à celles de l'écrit (narration, description, argumentation, etc.)* » (2004 : 42).

3. Caractéristiques des discours sources

Considérant que les PPh ne sont pas un genre discursif en elles-mêmes mais un fragment de genre discursif en circulation, arrêtons-nous avant d'aller plus avant sur les discours desquels elles sont extraites, à la recherche de traits communs entre ceux-ci. Nous mènerons ce travail en recensant sur une partie de notre corpus la variété des genres de discours qui génèrent des PPh. Pour comprendre le fonctionnement de cette fabrique des PPh, il nous faut au préalable isoler le processus d'extraction des énoncés de ces discours et caractériser par un continuum le rapport entre l'énoncé détaché et le discours duquel il est issu. Nous aurons pour cela largement recours à l'apport de Maingueneau (2012), à sa conception de l'aphorisation et la distinction qu'il opère entre « énonciation aphorisante » et « énonciation textualisante ».

3.1 Aphorisation et types d'énonciation

Nous l'avons esquissé dans la sous-partie précédente, analyser la PPh amène à s'interroger sur l'héritage bakhtinien de l'étude des genres de discours. Les PPh ne constituant pas un genre discursif en soi, autonome, comment peut-on situer cet objet par rapport à ce niveau d'analyse de la langue ? Il ne s'agit pas de remettre en cause la pertinence du niveau générique mais de saisir le rapport qu'entretiennent les PPh avec celui-ci.

L'introduction par Maingueneau d'un type d'énonciation permettant d'embrasser la diversité des discours circulant à travers les textes et les discours s'avère particulièrement précieuse. Il permet ainsi de caractériser une pratique discursive fort usitée, et surtout de penser le rapport mêlé d'autonomie et de dépendance qu'entretiennent un certain nombre d'énoncés, de fragments ou segments de discours avec les genres discursifs. Considérons cette pratique et ses variétés en partant de l'opération de détachement. On constate en effet fréquemment, en particulier dans la presse, la pratique du détachement d'énoncés, ainsi que l'utilisation

d'énoncés détachés. Cette dernière utilisation nous renvoie à la pratique de la citation et au recours au discours rapporté, ce que nous considérerons isolément et ultérieurement.

La pratique du détachement peut aisément s'observer dans un genre d'articles en particulier, celui de l'entretien. L'espace que déploie ce genre d'article, sa mise en page, n'est alors pas sans importance. Un premier type de détachement consiste à extraire un énoncé de l'entretien pour le reproduire sur la page même que l'article. Nous parlons alors de « détachement faible », par opposition au « détachement fort » : « *La phrase qui est détachée d'un texte peut fort bien rester dans son voisinage. On doit ainsi distinguer entre un détachement fort qui implique une séparation avec le texte source, et un détachement faible où la phrase détachée est contiguë au texte source.* » (Maingueneau, 2012 : 15). A l'aune de notre corpus, nous pouvons prolonger l'approche de Maingueneau et considérer que ce détachement faible peut prendre trois formes, selon l'espace qui est investi par l'énoncé détaché sur la page :

Forme 1 : intégration dans la légende d'une illustration

Forme 2 : intégration dans un titre

Forme 3 : mise en exergue dans le corps de l'article

Exposé ainsi, on comprend le détachement faible comme une stratégie discursive exploitant les différents espaces de l'article et leur potentialité communicative propre. Nous pouvons certes résumer l'intention générale à cette pratique, attirer l'attention du lecteur, susciter de l'intérêt pour l'article et provoquer l'acte de lecture. Le choix de la forme du détachement faible n'est pas sans incidence sur sa portée, le degré de détachement et d'autonomie de l'énoncé. Le tout est envisageable sous la forme d'un continuum. Voyons avec des exemples ce qu'il en est.

Illustrons la forme 1 avec la reproduction d'un extrait d'un entretien donné par la philosophe Elisabeth Badinter au journal *Le Monde* (figure 1). L'énoncé ayant subi une opération de détachement faible se retrouve en position de légende photographique, sous un portrait de l'interviewée. L'énoncé est donc détaché pour être associé à un élément extralinguistique de nature iconographique. La photographie est un portrait de l'interviewée qui semble avoir été prise durant l'entretien, à en juger par sa posture et son regard. La photographie joue un rôle dans l'ancrage énonciatif de l'énoncé détaché. Elle renseigne sur l'*ego*, le temps et

l'espace de l'énonciation et ainsi contribue à séparer l'énoncé détaché de ces différentes composantes fondamentales de l'acte d'énonciation. Ce processus appelle la nuance, et surtout à décrire la photographie. Pour l'article retenu, la photographie contribue à renforcer l'*ego* puisqu'il s'agit d'un portrait¹². Semblant avoir été prise pendant l'entretien, la photographie ancre l'énoncé détaché dans le moment de l'entretien. Le détachement faible, ici, donne une autonomie relative à l'énoncé par rapport au texte de l'article, tout en affirmant son ancrage.

pour « méchant » est un fort gaz incapacitant. Pour des motifs qui peuvent paraître sympathiques, on en arrive à tolérer l'intolérable.

Chaque attentat donne l'espoir d'un sursaut, que plus rien ne sera jamais pareil. Est-ce une illusion ?

On constate une émotion profonde et sincère au moment de ces drames. Et puis, inmanquablement, au bout de quelques semaines, apparaît ce mot que je ne supporte plus, le « mais » : « Oui, mais il n'aurait pas dû... » ; « Bien sûr c'est horrible, mais... » Ce « mais » en dit long sur une tendance forte au politiquement correct dominant.

Pourquoi ?

Avant tout parce que nous voulons la paix. Quitte à faire des sacrifices sur certains principes, et même dans l'Éducation nationale, où le « pas de vague » règne en maître. Nous redoutons le conflit. Alors nous fermons les yeux sur ce qu'il nous en coûte... et sur ce qu'il nous en coûtera. Rares sont ceux qui osent encore aujourd'hui rappeler qu'on peut critiquer les religions sans que cela ne constitue une offense. Avec ce « mais » s'est installée l'idée que la religion serait sacrée, intouchable, contrairement à tous les autres systèmes de pensée.

Les jeunes profs constituent l'avenir du corps enseignant. Ce sont eux qui apprendront aux prochaines générations. S'ils sont moins attachés à la laïcité, on voit mal comment cette pente serait remontée...



« La responsabilité des politiques menées bien avant les attentats est immense. »

d'année en année. Cela veut dire que les religieux ont déjà une influence décisive sur les esprits, et que les parents transmettent cela.

Les parents sont-ils responsables ?

On a vu comment s'est enclenchée la tragédie Samuel Paty : une adolescente qui ment, un père orthodoxe – pour le moins – qui crie au scandale sur les réseaux sociaux... Oui, je crois qu'il faut s'adresser aux parents. Que voulez-vous pour vos

La responsabilité des politiques menées bien avant les attentats est immense. On est effarés de voir qu'il a fallu attendre 2021 pour que soit adoptée une loi sur le « séparatisme », qui ne porte d'ailleurs plus ce nom, et dont on ne verra peut-être les effets que dans quelques années. Les politiques au pouvoir ont longtemps détourné le regard. Pendant ce temps, l'extrême gauche, de son côté, expliquait que toute tentative de combattre ce séparatisme était raciste, car c'était s'en prendre à l'is-

Figure 11 : extrait de l'entretien donné par E. Badinter à *L'Express* (14/10/2021)

La figure 12 indique un degré d'ancrage énonciatif fort. L'article est un compte rendu du meeting de lancement de la campagne à l'élection présidentielle 2022 de la candidate du Parti socialiste Anne Hidalgo. La légende reproduit un énoncé détaché de l'article, accompagné

¹² Pratique majoritaire mais pas systématique. Certains titres, comme *Le Monde diplomatique*, utilisent plutôt des œuvres d'art, souvent contemporaines, comme illustration. Le *I* utilise des dessins de presse.

d'informations sur l'énonciation, indiquant que la photographie correspond au moment précis où l'énoncé a été prononcé. Ce degré d'ancrage peut s'expliquer par l'importance de la mise en scène dans les meetings de campagne, en particulier depuis 2012. En l'occurrence, il s'agit de montrer l'entrée sur scène de la candidate, une rose à la main, symbole du parti et réminiscence de la campagne victorieuse de François Mitterrand.



« Il nous reste six mois pour redonner un espoir à notre pays, pour proposer un nouveau chemin aux Français », a lancé la candidate à son arrivée, rose à la main, face aux 1.700 militants réunis au Grand Palais de Lille. Photo Thomas Lopresti /AFP

Hidalgo détaille son projet pour relancer sa campagne

POLITIQUE

La candidate socialiste a dévoilé samedi à Lille les premières mesures qu'elle prendrait si elle entrait à l'Élysée.

à son arrivée, rose à la main, face aux 1.700 militants réunis au Grand Palais de Lille. Dans la ville de Martine Aubry, qui l'a lancée en politique, la candidate socialiste pouvait compter sur la présence de son « équipe de France des maires » et de certains poids lourds du PS,

mage universelle. Elle dit vouloir généraliser l'encadrement des loyers, qu'elle a mis en place à Paris, dans l'ensemble des zones tendues du pays. Objectif : que les ménages ne dépensent pas plus d'un tiers de leurs revenus pour se loger.

mais aussi ouvrir le droit de vote à partir de 16 ans, qu'elle avait souhaité expérimenter, sans succès, à Paris, lors des européennes de 2019.

Un « crime d'écocide »
Sur l'écologie, elle propose, à l'ins-

Figure 12 : PPh d'Anne Hidalgo dans une légende, Les Echos (25/10/2021)

La forme 2 de détachement faible correspond à la reproduction dans un titre. Nous donnerons deux exemples montrant deux types de représentation du discours autre (Authier-Revuz, 1992 : 39). Le premier type de détachement faible dans un titre use de l'îlot textuel (Komur-Thilloy, 2010) :

« L'État a failli » : la colère de l'avocate de la famille de Samuel Paty (Le Point, 10/12/2020)

Il est ci-dessus intégré à gauche du titre, entre guillemets, suivi d'un deux-points. Dans cette position, le discours rapporté est généralement bref, pour des raisons propres aux caractéristiques discursives du titre. Il est en tout cas généralement plus bref que la partie droite du titre, après les deux-points, ce qui s'explique souvent par la valeur thématique de ce détachement faible, ce qui cependant n'est pas le cas ici. Dans l'exemple ci-dessus, au contraire, le discours rapporté dans la partie gauche apporte une information nouvelle, une nouvelle déclaration. La partie droite, commentaire portant sur le discours rapporté, se contente de décliner par une paraphrase l'identité de l'énonciateur et son humeur au moment de l'énonciation, ce qui permet également d'introduire le sujet de l'article.

Nous pouvons qualifier le second type de « titre-citation » et, selon la nature de la citation, de « titre-petite phrase ». Nous en donnons un exemple avec cet extrait d'article du *Monde* en figure 13. Le titre est alors seulement composé d'une citation issue de l'article, sans mention de l'énonciateur. La forme citationnelle est seulement indiquée par l'emploi de guillemets. Remarquons toutefois que cette information est immédiatement donnée par le chapeau.

Cet extrait d'article comporte également un détachement faible de forme 3, intégré au corps de l'article avec du texte seul : « *Compter sur un seul partenaire expose notre gouvernement à l'abandon. Nous en cherchons d'autres* ». La distinction visuelle est avant tout typographique : police différente, taille, mise en gras et en couleur. Les guillemets marquent le discours rapporté. En considérant la mise en page et la pratique de la lecture qui en découle, nous constatons aisément que les deux détachements faibles, le titre et le détachement de forme 3 attirent le regard et appellent à un premier geste de lecture, avant d'éventuellement débiter une lecture intégrale de l'article. Ceux-ci n'entretiennent pas seulement un rapport avec le corps de l'entretien, mais se répondent. L'entretien avec le premier ministre malien porte sur la relation avec la France, sujette à des refroidissements réguliers. La citation reproduite dans le titre indique la considération centrale sur cette relation : elle demeurera étroite. Le second détachement faible, dans le corps de l'article, nuance cette considération : la France ne peut être un partenaire exclusif du Mali.

« Avec la France, je ne crois pas au divorce »

Le premier ministre malien, Choguel Maïga, évoque la crise diplomatique, « Barkhane » et la politique intérieure

ENTRETIEN

Choguel Maïga est le premier ministre de la transition du Mali depuis juin. Le 25 septembre, à la tribune des Nations unies, il accusait la France d'« abandon en plein vol » du Mali dans la lutte antiterroriste. Dans un entretien accordé au *Monde* le 16 octobre à Bamako, il revient sur les défis qui jalonnent une transition fragile.

Ces dernières semaines ont été tendues entre vous et le président Emmanuel Macron. Souhaitez-vous le divorce ?

Il peut y avoir des scènes de ménage mais je ne crois pas beaucoup au divorce. Malgré tout ce qui se dit, je ne crois pas qu'une rupture des liens militaires avec

la France soit pour demain. Sur le plan politique, économique et sécuritaire, trop de choses lient le Mali et la France pour qu'une équipe [celle d'Emmanuel Macron] en pré-campagne [électorale], sur un coup de tête ou une saute d'humeur, vienne tout remettre en cause. Nous avons décidé de n'insulter ni le passé ni le présent, encore moins l'avenir. Il nous reste encore beaucoup de choses à faire ensemble.

Dans un entretien accordé à l'agence russe RIA Novosti le 9 octobre, vous avez accusé la France d'avoir entraîné des groupes armés dans le nord du Mali après le déclenchement de l'opération « Serval » en 2013. Suggérez-vous qu'elle fait preuve de duplicité au Mali en matière de lutte antiterroriste ?

Quand le gouvernement malien a demandé une intervention française en 2013, l'objectif était de détruire le terrorisme et d'aider l'Etat malien à se réinstaller sur l'intégralité de son terri-

toire en attendant dans les médias que la France suspendait ses opérations militaires avec l'armée malienne, sans nous prévenir ni nous donner d'explication, tout ça parce qu'un nouveau gouvernement qui ne leur convenait pas avait été mis en place (suite au second coup d'Etat du 24 mai). Un mois plus tard, au sommet du G5 Sahel, Emmanuel Macron est venu nous annoncer que « Barkhane » allait se retirer.

La France assure pourtant que cela a été discuté avec tous les chefs d'Etat du G5 Sahel, dès février, en marge du sommet de N'Djaména...

Il n'y a pas eu de discussion. Emmanuel Macron l'a annoncé, tout de go. Le président de la transition (le colonel Assimi Goïta) l'avait pourtant dit à Emmanuel Macron : « Ce que vous voulez faire, c'est un abandon, en termes militaires. Asseyons-nous et discutons-nous quand vous voulez partir, pour qu'on se prépare à prendre progressivement les emprises

« Compter sur un seul partenaire expose notre gouvernement à l'abandon. Nous en cherchons d'autres »

partenaires internationaux et d'aller à l'isolement ?

Ce sont des menaces qui, aujourd'hui, sont sans objet, parce que nous n'avons pas signé d'accord avec qui que ce soit. Il n'y a pas de flou ! Ce que nous avons, c'est un accord avec l'Etat russe (conclu en juin 2019). Dans ce cadre, nous achetons des équipements militaires – on en a reçu récemment –, et nous demandons à des instructeurs russes de former nos militaires. Nous sommes en discussion avec l'Etat russe, nous ne le cachons pas. Nous cherchons tous les moyens et le concours de

Comment assurerez-vous la sécurité du Nord, une fois les Français partis ?

On s'interroge. La France a décidé de se concentrer sur le Liptako, où l'EIGS (Etat islamique au Grand Sahara) est le plus actif. Or, le groupe le plus dangereux pour l'Etat malien, c'est le GSIM (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans). Pendant qu'Al-Qaïda multiplie ses attaques, notre principal allié, en tout cas celui que nous croyions l'être, décide de quitter sa zone d'influence pour se concentrer sur les trois frontières. N'est-ce pas de l'abandon en plein vol ? Nous sommes en train de chercher des solutions.

Avez-vous fait une croix sur l'organisation des élections le 27 février 2022, comme prévu dans le calendrier initial ?

Cette date a été fixée à partir de positions de principe : dix-huit mois, pas plus. Mais la politique, c'est le réalisme. Il faut prendre en compte les exigences du peuple, comprendre ce qui l'a amené à

calendrier réaliste et accepté par les Maliens. Quelques semaines ou quelques mois de décalage (pour les élections), ce n'est pas la fin du monde pour un pays en crise depuis dix ans.

La Cédéao a prévenu que des sanctions seraient prises contre le Mali si la date du 27 février n'était pas respectée. Qu'en pensez-vous ?

Les sanctions ne sont pas la solution. Si la Cédéao ne tient pas compte des raisons qui ont conduit à la chute du régime et décide de punir une nation dont l'Etat s'est retrouvé à terre par la faute de ses dirigeants, je pense que cela sera contre-productif.

N'êtes-vous pas en train de jouer sur une fibre nationaliste contre l'étranger, avec tous les risques que cela représente ?

Nous ne jouons pas de carte nationaliste mais celle de la responsabilité : être capable de dire à nos amis qu'il n'est pas possible de faire ce qu'ils veulent qu'on fasse

LE CONTEXTE

DELIY OUIDES D'ÉTAT

Figure 13 : extrait de l'entretien de C. Maïga au *Monde*, 18/10/2021

Incitation à la lecture, synthèse du contenu informationnel de l'article, les différentes formes de détachement ne sont pas équivalentes en termes d'autonomie par rapport au texte initial. Ce faisant, elles peuvent constituer une première étape menant vers un détachement fort, et donc potentiellement vers la possibilité de mettre en circulation un énoncé et de le qualifier de « petite phrase ». Déjà Maingueneau relevait le fait que « *cette distinction entre détachements fort et faible n'est cependant pas absolue. Dans la presse écrite, il arrive fréquemment qu'à la une ou sur la couverture on trouve des phrases entre guillemets dont le texte source se trouve en page intérieure* » (2012 : 15). Un journal ou un magazine se caractérise discursivement et énonciativement par une hétérogénéité marquée. Il s'y côtoie des genres de discours variés et de multiples voix. La presse est par excellence l'espace où les paroles se rencontrent et sont mises en scène. Cette circulation d'énoncés détachés à l'intérieur même du numéro d'un journal ou d'un magazine, l'emploi croissant de cette pratique citationnelle, est le prolongement de l'interdiscursivité constitutive de discours journalistiques qui exhibe ce trait caractéristique et, selon le mot de Ringoot, la « *revendique* » :

Le discours journalistique a ceci de particulier qu'il revendique son interdiscursivité. L'interaction avec d'autres discours sociaux est signifiée par les dispositifs énonciatifs : la catégorisation de l'information en cahiers ou rubriques (politique, économique, sportive...), les citations des sources dans les articles (écrivain, universitaire, politique, scientifique, signant un article)... L'interdiscursivité est sous-jacente à

tous les éléments de notre proposition méthodologique : interdiscours au sein d'un journal, interdiscours entre les journaux, interdiscours entre les médias, interdiscours entre journalisme et autres discours sociaux. (Ringoot, 2014 : 39).

Dans cette mise en scène de l'interdiscursivité, le titre d'article occupe une place à part du fait de sa brièveté, sa mise en valeur typographique et spatiale, sa duplication dans un même numéro, dans le sommaire et à la une. Sur les réseaux sociaux, le lecteur les fait défiler par un geste du pouce sur son téléphone, en partage certains. Les détachements faibles dans les titres de presse représentent bien cette forme intermédiaire entre le détachement faible et le détachement fort. L'énoncé qui y est reproduit acquiert un degré d'autonomie que ne lui permettent d'obtenir pas les autres types de détachement faible. Du point de vue du journaliste, l'usage du détachement faible dans les titres se comprend dans un jeu de stratégies discursives propre à cette partie du discours journalistique :

Les titres d'information sont d'une importance capitale ; car non seulement ils annoncent la nouvelle (« la fonction épiphonique ») non seulement ils conduisent à l'article (« fonction guide »), mais encore, ils résument, ils condensent, voire ils figent la nouvelle au point de devenir l'essentiel de l'information. Le titre acquiert donc un statut autonome ; il devient un texte à soi seul, un texte qui est livré au regard des lecteurs (et à l'écoute des auditeurs) comme tenant le rôle principal sur la scène d'information. (Charaudeau, 1983 : 102)

Le choix de l'énoncé détaché peut donc répondre à l'une de ces deux fonctions, guide et épiphonique, ou bien aux deux, dans des proportions variables. Le titre de l'article du *Monde*, « *Avec la France, je ne crois pas au divorce* », l'illustre bien. Cet énoncé résume la position du Mali sur la relation avec la France, et introduit une densité informative du fait de l'utilisation de la métaphore du « divorce » qui montre la complexité et la profondeur de cette relation. Etant toujours rattaché à un article, le titre peut être aussi envisagé seul. Le lecteur, de fait, lorsqu'il parcourt un journal ou bien un fil d'actualité sur un réseau social, l'envisage seul.

Il convient par conséquent, selon nous, d'envisager ces trois formes de détachement faible non pas d'égale manière, mais comme faisant partie d'un continuum qui s'organise entre deux pôles, celui de la dépendance à l'article d'où elle provient d'une part, et d'autre part de l'autonomie qu'elle acquiert par rapport à celui-ci :

(Dépendance) corps article > légende illustration > titre (Autonomie)

Le détachement faible au sein d'une légende d'illustration se distingue de celui présent dans le corps de l'article par un rattachement à un élément iconographique et une sortie de l'organisation du texte en colonnes. Le détachement faible au sein du titre, en plus d'être mis en saillance, peut être lu pour lui-même et partagé seul. Il correspond à une forme intermédiaire entre le détachement faible et le détachement fort.

Si la notion de « voisinage » qui définit le discours faible peut être floue, le détachement fort se caractérise quant à lui par une séparation nette entre l'énoncé détaché et le discours duquel il est extrait : « *Quand il y a détachement fort, en règle générale, le texte source est inaccessible pour le lecteur ou l'auditeur* » (Maingueneau, 2012 : 15). Les conséquences de cette séparation, fondamentales pour notre objet, sont nombreuses. A cet endroit de notre réflexion, arrêtons-nous sur un exemple de détachement fort concernant un énoncé qualifié de « petite phrase » et qui associe, comme la forme 1 du détachement faible, un énoncé détaché et une photographie de son locuteur initial, en l'occurrence Emmanuel Macron :



Figure 14 : publication Facebook de Challenges intégrant une PPh de Macron

Il s'agit d'une publication de l'hebdomadaire économique *Challenges* sur le réseau social Facebook. L'énoncé détaché est ici ramené à une portion très réduite avec le syntagme

nominal « *pognon de dingue* ». Deux propositions sont citées au début de l'article, lesquelles sont visibles sur la publication : « *On met un pognon de dingue dans les minima sociaux et les gens ne s'en sortent pas* ». Contrairement à la photographie accompagnant l'entretien de Badinter, celle-ci n'a pas été prise au moment où l'énoncé a été prononcé. Ces photographies dites « d'illustration » orientent malgré tout la compréhension de l'énoncé détaché, dans la mesure où elles sont associées dans la publication. Ces photographies d'illustration représentent presque toujours le visage du locuteur, ce que Maingueneau (2012 : 29-44) résume en trois points :

- « *c'est l'unique partie du corps [...] qui permet d'identifier un individu* »
- « *c'est [...] le siège de la pensée* »
- « *c'est là qu'est la bouche, source de la parole, et donc de l'aphorisation* »

Elles ont donc un rôle complexe dans le double processus de dépendance et d'autonomie qu'entretient l'énoncé ayant subi un détachement fort avec le discours duquel il est extrait. Elle perpétue et même renforce l'identification de l'énonciateur de l'aphorisation, tout en opérant un mouvement de décontextualisation, en actant la séparation avec la situation d'énonciation. Le portrait est en effet lui-même décontextualisé. Le lecteur y voit le chef de l'Etat monter dans un véhicule, sans que l'on sache à quel moment elle a été prise, ni le lieu, ni la raison du déplacement. De la même manière, on associe, dans les dictionnaires encyclopédiques, des portraits à des noms célèbres. La photographie est elle aussi « *le produit d'un détachement, qui élimine tel ou tel élément du contexte (vêtement, lieu, moment...) que montrerait une photo de l'ensemble de la personne* » (Maingueneau, 2012 : 40). Ces photographies offrent de fait un cadrage assez serré autour de la personne, souvent des gros plans ou plans poitrine, et vont rarement au-delà du plan taille.

Reste que le détachement fort peut aussi être envisagé graduellement, comme le détachement faible, mais avec une infinité de variantes qui ne sont pas nécessairement liées au facteur temporel, c'est-à-dire au temps qui sépare l'énonciation des propos rapportés et la reproduction de ces propos. Un article revenant sur une aphorisation produite 20 ans auparavant peut très bien la recontextualiser précisément par un discours métadiscursif. C'est notamment le propre et même la raison d'être de la plupart des anthologies de petites phrases. Ce discours métadiscursif joue donc un rôle important. Dès son chapeau, l'article de *Challenges* précise ainsi le medium, vaguement le genre discursif, et le thème et le moment de production du discours initial : « *dans une vidéo qui le montre en train de peaufiner son discours devant la Mutualité mercredi* ». Inversement, un énoncé détaché peut fort bien être reproduit sans un

travail de recontextualisation, et ce travail de recontextualisation peut être d'une précision variable.

L'article de *Challenges*, une version web, c'est-à-dire, selon la terminologie de Paveau, un discours numérique natif, à savoir une « *production élaborée en ligne, dans les espaces d'écriture et avec les outils proposés par internet* » (2017 : 27). Exploitant la possibilité d'introduire des liens externes dans un article, le lecteur peut accéder au discours initial, s'il choisit d'ouvrir l'article puis de cliquer sur le lien. Nous avons donc ici une forme intermédiaire, entre le détachement faible et le détachement fort.

Dans une vidéo publiée mardi sur Twitter par sa directrice de la communication et relayée sur le compte du chef de l'État, ce dernier regrette qu'"on met(te) un pognon de dingue dans les minima sociaux" et que "les gens pauvres restent pauvres". "On doit avoir un truc qui permet aux gens de s'en sortir", plaide-t-il.



"Macron flatte les égoïsmes et surfe sur les clichés (...) afin de promouvoir une politique libérale qui ne fera qu'accroître la détresse et pauvreté", a également dénoncé le Premier

Figure 15 : extrait d'un article de *Challenges* incluant un lien vers le tweet de Sibeth Ndiaye

S'arrêter sur la variété des détachements qui existe n'est pas gratuit. Notre intérêt est double. D'une part, il permet de comprendre un phénomène de circulation textuelle et intertextuelle, très courant, en particulier dans le domaine médiatique, et qui échappe jusque-là à l'étude des genres de discours. Il ne s'agit pas de raffiner une typologie ou taxinomie de genres de discours, mais de circonscrire des phénomènes et opérations de mouvements de discours, et

d'en comprendre les implications. D'autre part, l'objet de notre étude, les PPh, s'inscrit pleinement dans ce mouvement.

De cette mise en lumière des phénomènes de détachement et circulation des discours, Maingueneau peut ainsi distinguer deux régimes d'énonciation qui seront un fil conducteur dans notre étude : « *l'énonciation aphorissante, ou aphorisation, et l'énonciation textualisante. La seconde inscrit les phrases dans des textes relevant d'un genre de discours; la première entend échapper à l'espace du texte et du genre de discours.* » (Maingueneau, 2013 : 108) Il est toutefois important de relever que ces deux régimes d'énonciation ne s'opposent pas symétriquement. L'énonciation aphorissante détache un énoncé d'un texte pour aussitôt l'intégrer à un autre texte, à un autre discours. Il est alors possible de représenter de la sorte ces deux régimes :

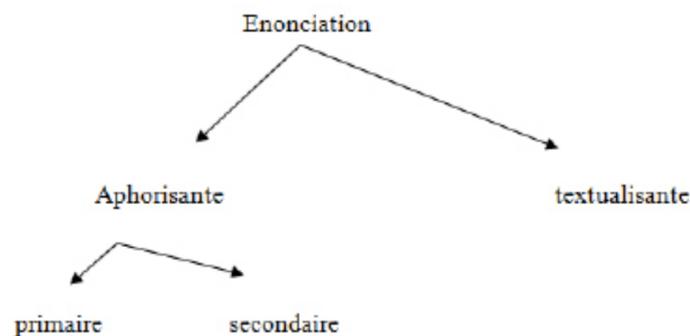


Figure 16 : l'énonciation textualisante et aphorissante (Maingueneau, 2013)

Les aphorisations secondaires s'opposent aux aphorisations primaires en ce qu'elles naissent d'un acte d'extraction d'un texte, alors que les aphorisations primaires s'apparentent à des genres brefs comme le proverbe ou le slogan. Une PPh est donc toujours une aphorisation secondaire, énoncé détaché d'un texte ou d'un discours oral par un tiers et auquel on appose la dénomination « petite phrase ». Un seul cas peut sembler échapper à ce classement, celui des tweets. Les PPh appartiennent donc à un ensemble énonciatif plus vaste, et l'on pourra ainsi les comparer à d'autres formes d'aphorisations secondaires comme les sujets de dissertation (cf chapitre II).

3.2 Détacher, est-ce trahir ?

Considérons à nouveau l'entretien donné par le ministre malien au *Monde*. Nous avons identifié deux détachements faibles. Si l'on se reporte au corps de l'article, on constate que les deux détachements impliquent une modification de l'énoncé. Dans le titre :

« Avec la France, je ne crois pas au divorce » < « Il peut y avoir des scènes de ménage mais je ne crois pas beaucoup au divorce. »

On peut repérer ici trois modifications. L'énoncé a été réduit à deux endroits, dans la partie initiale et à l'intérieur de la partie reproduite : « ~~Il peut y avoir des scènes de ménage mais je ne crois pas beaucoup~~ au divorce. ». La première proposition n'a pas été retenue et l'adverbe « beaucoup » a été supprimé. Pourquoi ces deux suppressions ? Reproduire la phrase sans ces modifications eut été possible, grammaticalement et sémantiquement. Pour le comprendre, il faut considérer le rôle du détachement et l'espace où celui-ci se réalise. Bien qu'étant présenté comme un discours rapporté avec l'usage de guillemets, dans un journal à la réputation de sérieux, cet énoncé détaché est modifié dans le but de présenter une prise de position de la part de l'interviewé. Les modifications opérées visent à la rendre plus saillante en effaçant la nuance et la modulation. Il ne s'agit pas de falsification dans cet exemple, mais d'appuyer le mouvement argumentatif du texte. Le connecteur concessif « mais » introduit une proposition qui « exprime un argument plus fort que celui de la proposition qui précède » (Riegel, 2009 : 619). Est donc conservé l'argument principal, lequel est encore renforcé par la suppression de l'adverbe incident du verbe à la forme négative.

Maingueneau parle ainsi de « convergence entre les intentions des locuteurs et les contraintes journalistiques » (Maingueneau, 2012 : 20). Ces contraintes sont de différents ordres, et notamment d'ordre générique et spatial. L'espace du titre obéit à des contraintes spécifiques qui aboutissent à une forme récurrente à structure bipartite. La séparation entre ces deux parties est souvent marquée par un signe de ponctuation, ici une virgule. La partie initiale du titre est un ajout qui ne sert pas à renforcer l'expression de la prise de position du locuteur, mais à la rendre compréhensible par le lecteur sans que celui-ci ne doive se reporter au corps du texte de l'article. C'est un ajout thématique, cependant pleinement intégré au discours rapporté.

Réaliser un détachement, même faible, pour qu'il puisse devenir un titre, n'est en effet pas chose aisée. Des propos, même saillants, demeurent insérés dans un discours à la cohérence syntaxique et à la progression thématique propre. L'énoncé reproduit dans le titre est le début de la réponse à la première question de la journaliste : « *Ces dernières semaines ont été tendues entre vous et le président Emmanuel Macron. Souhaitez-vous le divorce ?* » Le ministre file la métaphore de la journaliste¹³, laquelle introduit également le thème, la relation franco-malienne. D'une structure thème/propos interphrastique et entre deux locuteurs, le détachement faible substitue une structure intraphrastique avec l'ajout du segment « *Avec la France* ». Il est d'ailleurs tout à fait envisageable que cette modification ait été opérée d'un commun accord avec l'interviewé. Quoi qu'il en soit, cette modification de la progression thématique a pour effet de renforcer l'autonomie du titre de l'article.

« *Compter sur un seul partenaire expose notre gouvernement à l'abandon. Nous en cherchons d'autres* » <
« *Depuis, notre gouvernement a bien compris que s'il ne compte que sur un seul partenaire, il pourra à tout moment être abandonné. Nous en cherchons d'autres.* »

Les suppressions et modifications sont plus nombreuses sur le second énoncé détaché et là aussi la nécessaire adaptation de la progression thématique les explique. L'effet produit est cependant quelque peu différent. Considérons pour comprendre cela la cotexte précédent immédiatement l'énoncé retenu :

« *Le président de la transition (le colonel Assimi Goïta) l'avait pourtant dit à Emmanuel Macron : "Ce que vous voulez faire, c'est un abandon, en termes militaires. Asseyons-nous et dites-nous quand vous voulez partir, pour qu'on se prépare à prendre progressivement les emprises que vous allez laisser. Lorsqu'on sera prêts, vous pourrez partir."* »

L'énoncé détaché se comprend initialement comme la suite logique et temporelle du discours rapporté. L'adverbe « depuis » indique le temps passé entre l'énonciation du colonel cité, et la présente énonciation de l'interview au *Monde*. Le substantif « abandon » est repris dans sa forme verbale par le ministre. Dans l'interview donc, la décision du Mali de rechercher

¹³ La métaphore du couple pour parler d'une relation entre deux pays, ramenée à celle qu'entretient leurs chefs d'Etat respectifs est très courante dans la presse française. On parle ainsi souvent du « couple franco-allemand ».

d'autres partenaires que la France est relative à un acte politique, notamment introduit par un propos rapporté. Les modifications opérées par le détachement permettent une rupture partielle avec cet ordre discursif. Partielle, car l'énoncé est présenté comme étant extrait de l'article. Rupture car l'adverbe temporel disparaît. Le détachement faible extrait également ce choix du gouvernement malien d'une séquence politique.

Les autres modifications visent à réduire la taille de l'énoncé afin qu'il puisse être inséré dans un détachement situé dans le corps de l'article. La première phrase complexe est ramenée à une phrase simple. La proposition principale « *notre gouvernement a bien compris que* » est supprimée, et la subordonnée qui suit devient un syntagme infinitif sujet d'un verbe ajouté par la journaliste, « *expose* ». La seconde phrase, brève, n'est pas modifiée.

Le détachement faible dans un article correspond donc à deux opérations. La première consiste à choisir des énoncés qui donneront une idée fidèle de l'ensemble des propos tenus, ou à tout le moins des idées principales. La seconde consiste à adapter ces énoncés à l'espace où ils seront détachés, ce qui généralement consiste, entre autres, à réduire la taille de l'énoncé. Cela ne signifie pas qu'aucun détachement ne soit « une trahison », falsifiant les propos de l'intéressé ou bien son intention. Nous pouvons en revanche en déduire que la plupart des détachements faibles demandent des modifications de l'énoncé et ce pour des raisons relatives à la pratique de lecture – attirer l'attention du lecteur pressé – et spatiales.

3.3 L'opération de détachement fort

Un énoncé peut devenir une PPh consécutivement à un détachement faible, lequel contribue alors à le mettre en valeur et facilite sa mise en circulation. Il faut pour cela prendre en compte l'intention inhérente au détachement faible. Les détachements faibles au sein de l'ensemble textuel et iconographique d'un journal n'ont pas nécessairement vocation à être prolongés par un détachement fort. Ainsi que nous l'avons mis en valeur précédemment, il s'agit avant tout de mettre en valeur l'information principale contenue dans l'entretien. Tous les détachements faibles n'ont cependant pas la même intention.

Un type de détachement faible, que nous avons précédemment brièvement évoqué, a ainsi retenu notre attention, il s'agit des détachements d'énoncés sur les chaînes d'information en continu. Ces dernières, à commencer chronologiquement par LCI, ont popularisé l'utilisation

d'un bandeau, situé dans la partie inférieure de l'écran, et sur lequel sont continuellement affichés de courts textes relatant l'information récente. Ces courts textes prennent généralement deux formes : la brève, dans un style proche de celui utilisé par les agences de presse comme l'AFP ou la reproduction d'énoncés de politiques ou d'acteurs publics. La frontière entre détachement faible et fort est mince dans ce dispositif médiatico-textuel.

Les chaînes d'information en continu sont nées avec la volonté de pouvoir couvrir rapidement des événements et une actualité chaude : « *Le live 24 h/24 est un espace à conquérir. Jour après jour, sept jours sur sept. Il s'agit de « créer l'événement » ou la série d'événements propres à capter l'attention du public.* » (Soubrouillard, 2014 : 40). Cette actualité étant aléatoire, et la chaîne continuant sans répit à diffuser, l'actualité est rapidement devenue un événement de langage, ce qui a obligé le personnel politique et leurs conseillers en communication à adapter leur stratégie. Cet événement de langage, une déclaration qu'on jugera suffisamment remarquable pour être partagée, peut être issue d'un des nombreux débats en plateau, sous la forme du *talk-show*, ou bien lors de déplacements de politiques : « *Il n'est désormais de récit efficace que s'il s'inscrit dans une mise en scène et un agenda médiatique maîtrisés (« la tension dramatique »), s'il est porté par une symbolique, des images et des métaphores judicieusement choisies et s'il est diffusé de manière virale sur Internet et les réseaux sociaux.* » (Ibid. : 40). Le verbe se joint alors au corps, au geste, et au lieu.

Considérons cette capture d'écran de la chaîne BFMTV (figure 17), publiée sur le site même de la chaîne, et diffusée sur les réseaux sociaux. Durant le confinement imposé pendant l'épidémie de covid-19, Emmanuel Macron, accompagné de membres du gouvernement, s'est rendu dans une école d'Île-de-France. Cette visite est retransmise en direct sur la chaîne. Nous pouvons observer deux espaces où sont reproduits des détachements d'énoncés du Président :

- Dans un titre, en majuscules : *MACRON/COUVRE-FEU : « 19H, C'EST TÔT »*
- Dans le bandeau : « *Rentrée : « L'école permet de lutter contre les inégalités (...) C'est pourquoi nos enfants doivent pouvoir continuer à s'y rendre »*

Il est difficile de statuer sur la nature faible ou forte de ces détachements. Les énoncés viennent d'être détachés dans un direct qui est encore en cours, mais dans la mesure où il s'agit de discours oraux diffusés en continu, l'auditeur ne peut plus se reporter à l'intégralité du discours. Nous pourrions toutefois les rapprocher davantage du détachement faible d'un point de vue contextuel du fait de la diffusion des images.



"19h, c'est tôt": la petite phrase d'Emmanuel Macron à une élève concernant l'heure du couvre-feu

Figure 17 : capture d'écran d'un reportage de BFMTV (26/04/2021)

Cette forme de détachement faible peut aussi avoir pour but de renseigner rapidement le téléspectateur pressé sur les principales informations du moment choisies par la chaîne. A la différence cependant des détachements faibles dans les articles de presse écrite, ces détachements faibles deviennent bien plus facilement des détachements forts qualifiés de « petites phrases ». Le dispositif de diffusion des énoncés détachés mis en place par la chaîne explique en partie cette diffusion. Nous pouvons observer une reproduction de l'énoncé en titre sous la capture d'écran, sur le site de BFMTV. Ce même énoncé subit, dans les heures qui suivent, un détachement fort :

- *Emmanuel Macron : cette petite phrase pleine de sous-entendus* (titre d'un article de Closer, 24/04/2021)
- *Selon l'AFP, il aurait également confié vouloir changer l'horaire du couvre-feu : « On va essayer de le décaler un peu car 19h c'est tôt ».* (Le Parisien, 26/04/2021)

Ce qui s'observe nettement avec cet exemple, c'est un processus qui, d'un détachement faible, aboutit à un détachement fort qui atteint, durant un temps, un degré de circulation remarquable et qui est qualifié par certains journalistes de « petite phrase ». Afin d'identifier clairement le processus que l'on nomme « détachement fort », nous le représenterons avec le schéma suivant :

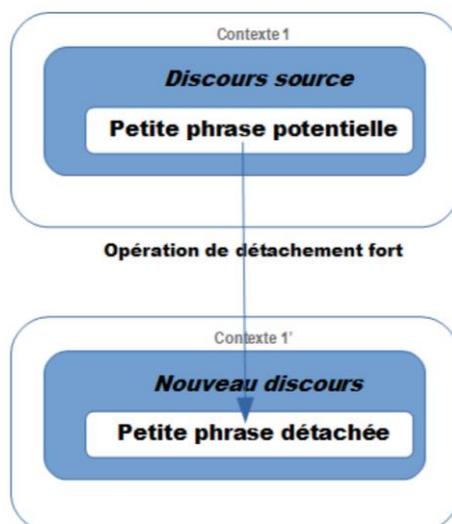


Figure 18 : l'opération de détachement fort

L'opération de détachement fort a ceci de commun avec le détachement faible qu'elle consiste à extraire d'un discours un énoncé de taille variable, susceptible lui aussi d'être modifié lors de cette opération de détachement. A la différence du détachement faible, cet énoncé est sorti du voisinage de son discours d'origine que nous appellerons « discours source ». L'énoncé détaché l'est toujours pour être inséré dans un nouveau discours, et pourra alors demander des adaptations syntaxiques et énonciatives. En ce qui concerne les énoncés devenant des PPh, nous pouvons alors parler de « PPh potentielles » dans le discours source, pour prendre en compte les caractéristiques inhérentes à son détachement, qu'elles soient ou non intentionnelles. Dans le nouveau discours, l'énoncé détaché peut alors porter la dénomination « petite phrase ».

La dernière composante du schéma, englobant les deux discours est sans doute la dimension la plus difficile à représenter, le contexte, que nous approchons comme Charaudeau avec souplesse : « *Le contexte d'un élément X quelconque, c'est en principe tout ce qui entoure cet élément. Lorsque X est une unité linguistique de nature et de dimension variables : phonème, morphème, mot, phrase, énoncé), l'entourage de X est à la fois de nature linguistique (environnement verbal) et non-linguistique (contexte situationnel, social, culturel).* » (2002 : 134). Il est ici pertinent de distinguer cotexte et contexte. Le cotexte, dans son extension maximale, sera le discours duquel est extrait l'énoncé et celui dans lequel il est ensuite inséré. Le contexte pourra alors comprendre l'ensemble de discours entourant le discours source et le nouveau discours, la situation d'énonciation ainsi que les éléments culturels donnant un sens à l'énoncé détaché. Il est difficile de définir un périmètre pour ce contexte culturel qu'il faut

analyser selon l'énoncé détaché et selon son traitement journalistique. Du point de vue du journaliste et du lecteur, il est nécessaire de le croiser avec ce que Paveau nomme le « prédiscours » (2006). La petite phrase « *19h, c'est tôt* » peut se comprendre en dehors de la situation d'énonciation, une réponse empathique à une petite fille, lors d'une visite d'école. Il ne peut en revanche se comprendre en dehors d'éléments contextuels culturels plus larges, à savoir l'instauration en France, au moment de l'énonciation, d'un couvre-feu qui débute à 19h. Mais elle prend sens également avec un ensemble d'éléments prédiscursifs, que ce soient les précédentes déclarations d'Emmanuel Macron prononcées dans d'autres cadres discursifs (la réponse à cette petite fille adoucit la posture plus solennelle des allocutions télévisées) ou bien encore une forme de sens commun qui considère que 19h n'est pas une heure tardive.

Un détachement fort n'est donc pas seulement la sélection d'un énoncé dans un discours pour le reproduire dans un autre discours. L'opération, à sa manière, exhibe l'ensemble des procédés et mécanismes internes et externes qui en font une unité cohérente de sens et de communication.

3.3 Variété des discours sources et prévalence des discours oraux

La compréhension de ces mécanismes, largement mise en lumière et expliquée par Maingueneau, est un préalable décisif pour comprendre le phénomène langagier et médiatique des PPh. Nous allons nous situer là aux prémisses des PPh en regardant les discours sources pour en faire une liste raisonnée sur une large portion d'une partie de notre corpus allant de l'année 2000 à 2021 et comprenant 176 petites phrases.

Nous allons lister les genres discursifs qui génèrent des PPh dans le domaine politique, en nous appuyant pour cela sur la définition extensive de ce que sont les genres discursifs selon Krazem (2015 : 14), telle que donnée dans la sous-partie précédente. Nous avons pour cela choisi un certain niveau de granularité en distinguant un certain nombre de discours politiques en fonction du lieu où ils sont prononcés et surtout de leur fonction sociale. Le genre, c'est en effet selon nous ce qui permet la jonction du social et du langagier, et de ce fait les déclarations de politique générale à l'Assemblée nationale assumée par le Premier ministre comportent entre elles un ensemble de récurrences. De même, nous distinguons, dans les discours numériques,

un tweet d'un retweet. Sur ces 176 petites phrases, nous arrivons à la liste suivante de 16 genres discursifs différents :

Entretien télévisé et/ou radiophonique	Discours lors du meeting d'un parti
Débat télévisé et/ou radiophonique	Tweet
Entretien pour la presse écrite	Retweet
Tribune	Réunion interne
Déclaration de politique générale à l'Assemblée Nationale	Discussion privée
Discours dans une commission de l'Assemblée nationale	Audition parlementaire
Echange avec le public lors d'une visite de terrain	Conférence de presse
Allocution présidentielle	Conférence dans l'enseignement supérieur

Plusieurs critères permettent de recouper les genres de discours de cette liste. Les PPh étant des énoncés médiatisés, le rapport qu'entretient le discours avec les médias est important. Nous pouvons diviser la liste en deux ensembles, les discours produits par les médias, comme la tribune ou l'entretien télévisé, et les discours institutionnels qui entretiennent des rapports variables avec les médias. L'ensemble des discours institutionnels est aujourd'hui filmé, disponible publiquement et pour la plupart de ces discours diffusé en direct, notamment grâce à la chaîne Public Sénat depuis 2000, mais tous ne génèrent pas autant de petites phrases. Il faut donc également prendre en compte le rapport aux médias comme un processus que nous nommerons la « visibilité » des discours. Un discours ou une intervention dans une commission de travail du Parlement est filmé, parfois diffusé en direct mais, à quelques exceptions près, ne fait pas l'objet d'une « visibilité » importante. De ce fait, les énoncés médiatisés devenant des PPh sont rares. Il en existe toutefois, lorsque l'actualité chaude rejoint le sujet d'une commission. Ce fut le cas de cet énoncé de Gérard Collomb, alors Ministre de l'intérieur, répondant à une question sur ses discussions avec le Président au sujet de l'affaire Benalla : « *On en a parlé le moins possible* » (23/07/2018).

Un fait est remarquable : presque toutes les petites phrases proviennent de discours oraux. Les seules exceptions dans notre recensement concernent les tweets et retweets, les

entretiens dans la presse écrite et les tribunes. Ces entretiens d'ailleurs sont à l'origine oraux, et retranscrits par le journaliste. De cet état de fait mis en lumière par notre corpus découle trois considérations :

- Dans un certain nombre de cas, détacher une PPh revient d'abord à la transcrire.
- La circulation des PPh, c'est la confrontation de l'oralité et de la textualité, ou bien la mise en scène de l'oralité par le texte.
- Pour étudier les PPh et leur origine, la prise en compte des caractéristiques propres aux discours oraux est nécessaire.

Ces discours sources oraux peuvent alors être classés selon le type d'oral qu'ils déploient. Nous pouvons nous appuyer comme Kerbrat-Orecchioni (2019 : 22) sur les trois types d'oral que distingue Goffman (1987 : 171) :

- l'oral mémorisé
- la lecture à haute voix
- l'oral spontané (*fresh talk*)

Kerbrat-Orecchioni ajoute que ce dernier type peut être considéré « *comme représentant la seule forme d'oral authentique (les autres formes étant plus ou moins dérivées de l'écrit)* » (2019 : 22). Cette distinction a une incidence sur l'étape de planification du discours et celle d'émission. Ces deux étapes sont simultanées en oral spontané. Cette distinction a une répercussion sur la préparation des énoncés aptes à devenir des PPh, et donc sur l'intention du locuteur de provoquer le détachement de segments de son discours. La déclaration de Collomb, à en juger par sa maladresse et les réactions amusées des membres de la commission, laisse à penser qu'elle n'a pas été préparée. C'est justement cette spontanéité de l'oral, dont la marque typique est la rature, ce « *chantier de l'élaboration de la parole* » (Barbérís, 1999 : 3), qui provoque certaines erreurs de communication dues à la simultanéité de la planification et de l'émission. Les discours politiques sous leurs diverses formes, de l'allocution présidentielle au discours lors du meeting d'un parti, sont des formes hybrides, entre oral mémorisé et lecture à haute voix, et permettent donc la préparation minutieuse d'énoncés destinés à devenir des PPh. L'oral spontané dans le discours politique ne s'oppose toutefois pas à cette planification, et le politique peut préparer des énoncés qu'il essaiera de positionner dans ses réponses. Enfin cette typologie de l'oral ne doit pas nous faire oublier l'importance de l'enregistrement du discours et de la mise à disposition de l'enregistrement, rappelant avec Maingueneau que « *quand on enregistre, d'une certaine façon on écrit* » (2016 : 74).

Force est de constater également que nombre de PPh proviennent de genres de discours comme les débats ou les entretiens qui sont diffusés sur les canaux contrôlés par les médias eux-mêmes, et en particulier des chaînes de télévision. Les équipes de ces dernières organisent minutieusement leur mise en scène, dans le but de provoquer ces détachements. Cette considération des sciences de l'information et de la communication a des conséquences linguistiques importantes : les énoncés sont détachés de discours qu'il nous faudra appréhender avec les outils de l'analyse conversationnelle adaptés à l'étude des débats politiques et des entretiens, en intégrant la finalité argumentative de telles formes discursives. Lors de ces émissions que l'on nomme « les grandes messes » se met en place une double énonciation proche du théâtre, le politique parlant à un autre politique et/ou à des journalistes pour, *in fine*, s'adresser aux téléspectateurs. Ces rendez-vous s'apparentent à une mise à l'épreuve des politiques, lesquels engagent des stratégies argumentatives complexes pour que porte leur parole malgré les contraintes de ce cadre discursif singulier. L'art de la PPh est alors une manière d'attirer l'attention, de demeurer dans « *un espace public largement régi par les médias, il s'agit souvent de s'attacher l'attention, parfois le soutien des journalistes, pour rendre la cause visible et atteindre le « public* ». » (Ruitort, 2013 : 82).

Enfin certains genres de discours oraux sont pourvoyeurs de PPh sur le mode de l'intrusion. C'est le cas des réunions et des discours privés. Cette intrusion peut être voulue, orchestrée, ainsi que pour la PPh « *On met trop de pognon dans les minima sociaux* » (Macron, juin 2018) ou bien peut être une phrase volée, ainsi que Manuel Valls, recevant en 2009 des journalistes dans sa ville d'Evry, et dont des micros surprisent ce segment de discours adressé à ses collaborateurs : « *Belle image d'Évry ! Tu me mets quelques Blancs, quelques whites, quelques blancos !* ».

Les tweets et retweets constituent un cas particulier dans l'ensemble des genres discursifs qui se dessine dans ce tableau, et ce à plusieurs égards. Les tweets constituent l'un des rares genres discursifs à générer des petites phrases qui n'est pas initialement oral. Les tweets appartiennent à un ensemble de discours dit natifs des réseaux sociaux. Il en résulte des contraintes techniques et formelles très fortes, plus fortes d'ailleurs que sur les autres réseaux sociaux : « *Un tweet est un énoncé plurisémiotique complexe, limité à 140 signes, fortement contextualisé et non modifiable, produit nativement en ligne sur la plateforme de microblogging Twitter.* » (Paveau, 2017 : 339). L'usage de Twitter par les politiques explique en partie cette proximité entre la plateforme et les PPh. Instrument utilisé pour réagir, et par les retweets pour réagir à des réactions et diffuser un contenu, ces écrits impliquent très souvent un engagement

de l'énonciateur particulièrement marqué. La forme du tweet le rend *de facto* autonome, prêt à circuler et à être reproduit dans les médias. Il n'est d'ailleurs pas rare qu'une capture d'écran soit reproduite dans le corps d'un article et le tweet accompagné d'un tweet de réaction (figure 19).



Figure 19 : reproduction d'un tweet de Trump et de la réaction d'un député français dans *Ouest France* (18/12/2018)

Il s'agit alors d'un cas particulier de citation par capture d'écran ou *screenshot*, s'apparentant tout autant au discours rapporté qu'à une image et qualifié par Paveau de « technographisme » (2019), proche du même (Longhi, 2016). Le format de la plateforme favorise donc l'autonomie de l'énoncé et le prépare dès sa création à la circulation.

Le détachement des PPh et leur circulation ont tendance à faire oublier la diversité des genres discursifs dont elles sont issues et les contraintes inhérentes aux différents cadres discursifs de ceux-ci. La dénomination « PPh » procède d'un effet de lissage. Elle ne suffit pas à être considérée comme un genre discursif propre, mais entre en concurrence avec le genre discursif duquel est issue la petite phrase. Ce pouvoir de la dénomination est particulièrement palpable dans les rubriques des journaux et magazines qui recensent les PPh du mois et de la semaine. Maingueneau déjà remarquait qu'à « *l'inverse de ces rubriques qui isolent des phrases sans texte sur la page, il en existe d'autres qui les groupent.* » (Maingueneau, 2012 : 15).

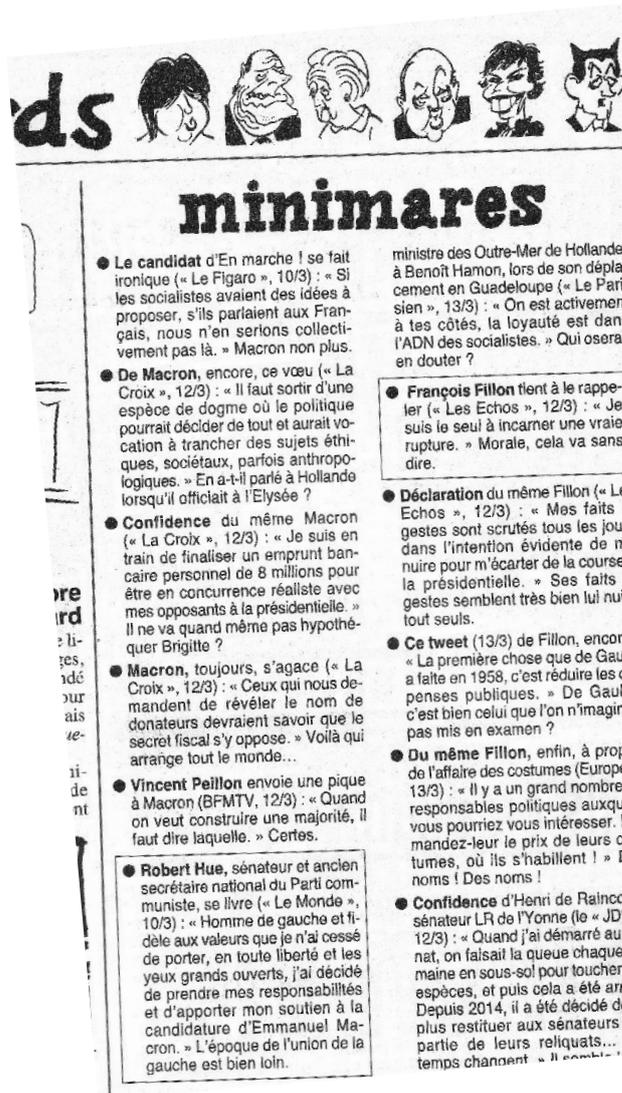


Figure 20 : les "minimares" du Canard enchaîné (15/03/2017)

Il en va ainsi de la rubrique « Minimares » du *Canard enchaîné* (Figure 20) qui, en deux colonnes, dans une mise en page relativement classique de la presse écrite, liste des PPh accompagnées du nom de leur auteur et de celui du journal dont elles sont extraites. Le cadre discursif s'efface donc largement puisqu'il peut aussi bien s'agir d'un entretien donné au journal que d'une déclaration relevée par ce journal. Demeure un spectacle baroque de déclarations, mise en scène où les politiques semblent se caricaturer eux-mêmes, ainsi que nous le rappelle le portrait dessiné de certains d'entre eux, dans l'en-tête de la page.

Conclusion

L'éclat médiatique du phénomène des PPh a ceci de remarquable qu'il donne une visibilité unique à ces productions langagières et, de l'éblouissement que provoque ce spectacle de la parole politique, rend obscur et invisibilise partiellement leurs procédés de fabrication. Cet éclat médiatique tend à singulariser un objet dont la naissance s'explique par la mécanique de l'énonciation aphorissante qui ne lui est pourtant pas propre. C'est au sein de pratiques de détachements aux visées diverses et parfois divergentes que les PPh se constituent. Ces pratiques de détachements s'entrecroisent parfois. L'énoncé d'un entretien dans un journal, initialement détaché pour lui donner un titre, pourra ensuite poursuivre sa pérégrination et être qualifié de « PPh ».

Cet éclat médiatique tend également à masquer la diversité des discours sources d'où proviennent ces petites phrases, mais également la pérégrination de ces énoncés. Presque toujours orales, à l'exception des tweets et des segments de tribunes, les PPh sont certes des fragments de texte une fois transcrits, mais aussi des fragments de voix qui circulent dans le monde de l'écrit médiatique, dont on se rappelle parfois le timbre et la prosodie lorsqu'est exhumé l'enregistrement de leur production. Il nous revient alors désormais d'explorer leur structure syntaxique pour mieux appréhender cette opération de sélection qu'est le détachement.

4. Phrase et PPh

Au terme de notre premier mouvement de caractérisation fondamentale des PPh, nous allons maintenant interroger les liens qui unissent les fragments qualifiés de PPh et la notion de phrase. Quels rapports entretiennent les énoncés avec la notion grammaticale de « phrase » ? L'origine orale de la plupart des PPh a-t-elle une incidence sur la syntaxe des fragments détachés ?

Nous ne prendrons pas position dans le débat sur la notion de « phrase » et sur la pertinence de cette catégorie grammaticale. Les productions linguistiques sont abondantes sur cette question. Nous ferons une synthèse opératoire des principales conceptions de la phrase afin de les confronter à notre objet.

4.1 Quels rapports entretiennent les PPh avec la phrase ?

Le titre de cette sous-partie est l'exemple même d'une question dont l'évidence est trompeuse. Elle contient un faisceau de questionnements et de problèmes qu'il nous faut d'abord démêler avant d'aller plus avant. A nouveau, ce questionnement concerne la dénomination elle-même, sa composition et son usage, et le rapport de l'étiquette à l'objet qu'elle nomme.

Le premier problème tient au mot « phrase » qui compose la dénomination « petite phrase ». A la suite de l'analyse du figement de la formulation que nous avons entrepris en 1.1, nous souhaitons apporter ici un complément quant à la motivation de l'utilisation du substantif « phrase », par une démarche comparative. Pourquoi la formulation est-elle construite avec le substantif « phrase » ? Nous serions d'abord tenté d'y voir l'influence de la grammaire scolaire, où la notion de « phrase » occupe une place importante, ce qui modèlerait chez les locuteurs une certaine vision de la langue et de l'énonciation. Parler et écrire, ce serait produire des phrases. N'est-ce pas d'ailleurs une injonction du corps professoral, à l'oral comme à l'écrit : « Faites une phrase pour répondre ! » ?

Une analyse comparative d'autres figements utilisant le substantif « phrase », sans invalider le rôle de la grammaire scolaire, apporte des éléments de compréhension supplémentaires. La dénomination « petite phrase » n'est en effet pas la seule formulation à être construite avec le substantif « phrase ». Nous relevons ainsi, de manière non exhaustive :

- (1) « phrase toute faite », (2) « faire des phrases », (3) « chercher ses phrases », (4) « rester sans phrase »,
(5) « rattraper sa phrase », (6) « phrase choc ».

D'emblée, nous observons que les formulations (1) et (6) ont des traits communs avec « petite phrase ». La formulation (6) peut être considérée comme un synonyme possible, et cependant bien moins usité. La formulation (1) renvoie à un énoncé remarquable par son idiotisme et sa consécration par l'usage. La PPh se distingue par un acte d'énonciation jugé

extraordinaire, alors que la phrase toute faite, au contraire, se distingue par l'absence de singularité.

Considérons maintenant l'ensemble des exemples afin d'en dégager des traits communs. L'opacité sémantique est relative. Il s'agit donc de comprendre le rôle que joue ce même substantif « phrase » dans ces formations. Des recoupements sont envisageables, qui éclairent la compréhension de la dénomination « petite phrase ». Le sens de la majorité de ces formulations porte sur l'acte d'énonciation (2)-(3)-(4)-(5), par une construction avec un infinitif. Remarquons ensuite, et cela est tout à fait complémentaire, que ces mêmes énoncés portent sur la production d'énoncés oraux. Ces formulations renvoient donc au locuteur, à sa manière de parler, à un fait d'énonciation. Le substantif « phrase », dans ces formulations, est proche de son étymologie latine, « *phrasis* », « la diction » ou « l'élocution », et du sens ancien et unique avant le XVIII^e siècle, que le *Trésor de la langue française* définit comme suit : « *Tout assemblage de mots: expression, locution, tour figé ou non* ». L'article du dictionnaire précise « [qu']il ne subsiste que dans qq. emplois (notamment au plur., avec valeur péj., infra 3) et dans qq. comp. (périphrase, phraséologie, phraséologique) » Cela se vérifie donc avec ces formulations figées, le figement ayant la capacité de maintenir dans la langue des sens anciens, et disparus par ailleurs.

C'est cependant là que nous émettons une nuance quant à la seule subsistance de ce sens du mot « phrase » dans des locutions figées, en émettant l'hypothèse qu'il est encore productif. La formulation « petite phrase » en est un exemple très vivace. L'emploi de « phrase » dans « petite phrase » a plusieurs points communs avec le sens premier du mot. Une « PPh » est en effet un énoncé oral, de taille et de construction variables – ce que nous montrerons dans la suite de cette sous-partie – qui prend souvent une valeur péjorative, et dont la qualification par cette dénomination implique bien souvent la prise en compte de son énonciation : qui l'a produit ? Quel est son statut ? Quel est le contexte ? etc. L'emploi de « phrase » est finalement plus proche de son homonyme anglais « *phrase* », pris dans le sens d'une expression ou d'une locution, lequel sens est plus proche de l'étymologie latine.

Le substantif « phrase » dans la formulation « PPh » a ainsi aussi à voir avec son sens ancien. L'importance du sens contemporain de « phrase » dans la formulation n'est cependant pas à exclure. Il contribue d'abord à imposer la notion comme une dénomination discursive incontournable. Ici, c'est la face communicationnelle de la notion de « phrase » qui joue. C'est sans doute parce qu'il s'agit d'une dénomination discursive connue de tous que le terme s'est imposé plutôt que le terme « énoncé » par exemple qui, bien que désormais introduit dans

l'enseignement du français langue maternelle, demeure surtout employé par le linguiste ou le pédagogue.

En avons-nous pour autant fini avec le mot « phrase » ? Le contenu grammatical et syntaxique qu'il désigne hors figement est-il neutralisé par le figement ? Nous ne le pensons pas. C'est bien là toute la difficulté de l'opacité incomplète du figement. Ainsi, de nombreux énoncés qualifiés dans la presse de PPh correspondent à des phrases retranscrites, au sens graphique du terme donc, qui débutent par une majuscule et se terminent par un point. Cette difficulté est redoublée par l'usage récurrent de la dénomination dans la presse. Nous allons d'abord observer l'apparente variété des segments qualifiés de « PPh », pour confronter avec rigueur la dénomination avec différentes conceptions de la phrase. Pour nous, la plupart des PPh en circulation sont des phrases courtes qui entrent dans un certain gabarit.

Avant d'entamer cette confrontation avec les conceptions de la phrase, nous avons reproduit quatre segments dénommés « petite phrase » dans la presse pour préparer cette analyse. Observons d'abord trois segments détachés dans la presse, dénommés « PPh », reproduits ici avec le nom du locuteur auquel elles sont attribuées :

(1) « *Le drame de l'Afrique, c'est que l'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire.* » (Sarkozy, *La Dépêche*, 15/02/2012)

(2) « *L'Education nationale fabrique des chômeurs et des crétins* » (Temaru, *Tahitipress*, 04/09/2006)¹⁴

(3) « *Je ne le respecte pas et je ne le supporte plus.* » (Valls, parlant de Hollande, *L'Express*, 05/12/2016)

Ces trois PPh correspondent à la définition usuelle d'une phrase graphique. Nous y trouvons une phrase simple (2), une phrase complexe (3), comportant deux propositions coordonnées, ou encore une mise en relief (1), procédé syntaxique courant dans les PPh.

Il arrive cependant que la dénomination « PPh » serve à désigner des segments de discours comportant, toujours au sens graphique, plusieurs phrases ou bien des portions de phrases. Il en va ainsi de l'occurrence relevée par Seoane :

¹⁴ Traitée dans *Phrases sans texte* (Maingueneau, 2012)

Le syntagme « petite phrase » est en fin de processus de figement et comporte donc une valeur dénomminative propre : une petite phrase n'est pas une phrase qui est petite, ni même une seule phrase au sens syntaxique du terme (1) :

(1) LÂCHÉ PAR LES SIENS, PLOMBÉ PAR LES AFFAIRES, ENGLUÉ DANS LES SONDAGES [...] Dans *Paris Match*, Nicolas Sarkozy a toutefois lâché une petite phrase révélatrice : « Si ce n'est pas moi, Marine Le Pen peut gagner l'an prochain. Alain, qui a une image centriste, a tort de s'enfermer avec Bayrou. Dès l'instant où je ne serai plus là, les médias vont le déchiqueter. » Sarkozy l'éternel conquérant aurait-il déjà acté et théorisé son futur échec à la primaire ? (Marianne, 04/11/16)

L'expression « petite phrase » renvoie ici à plusieurs phrases, dont elle révèle les antagonismes politiques liés à l'actualité, laissant entrevoir un contenu implicite (2018 : 93).

Il faut à notre sens envisager ce type d'exemple avec prudence, et ce pour plusieurs raisons qu'illustre une analyse approfondie de cette occurrence. Tout d'abord, elle n'a été qualifiée de « PPh » que par un seul média, *Marianne*, dans l'extrait que reproduit Seoane. Nous ne contredisons pas Seoane sur le sens qu'elle attribue au figement de PPh. Une PPh n'est évidemment pas *qu'*une phrase courte, mais c'est le plus souvent *une* phrase courte.

Ensuite, cette occurrence a connu une circulation peu importante. Nous relevons sa reproduction seulement dans *Paris Match*, *Marianne*, *Atlantico*, *Les Inrockuptibles*, *Planet* ainsi que sur quelques blogs marginaux. Elle est reproduite en tant qu'extrait d'un entretien, sans être qualifiée de « PPh ». *Les Inrockuptibles* la qualifie « *d'argument* » (27/10/2016). Dans cette thèse, nous nous demandons pourquoi certains énoncés deviennent des PPh. Il faudrait, pour cette occurrence, poser la question à l'envers : pourquoi cette citation extraite d'un entretien n'a pas connu de circulation importante ? Les causes sont bien sûr multiples, et pas seulement linguistiques, mais l'une d'entre elles est sans doute d'ordre syntaxique. Cet extrait d'entretien n'a pas un gabarit qui facilite sa circulation. Considérée du point de vue de son énonciation, la surassertion n'est pas très nette.

Cette condition n'est cependant pas tout à fait rédhitoire. Le journaliste peut très bien sélectionner une partie de citation et la modifier, la reformuler. Seul le journaliste de *Planet* s'y est essayé, pour en faire un titre de paragraphe : « *"Dès l'instant où je ne serai plus là, les médias vont le déchiqueter !"* » (27/10/2016). Cette réduction de la citation n'a toutefois pas circulé.

Cet exemple nous conforte dans la conviction que certaines formes de phrases courtes sont privilégiées dans la mise en circulation des PPh, ce que nous allons explorer plus loin, avec notamment Berrendonner.

Cet exemple montre bien la difficulté à saisir syntaxiquement l'objet et le rapport entre la dénomination et l'objet. Le processus de figement de « PPh » ajoute un sens à l'expression non figée, sans toutefois se détacher de son sens initial. C'est à ce rapport syntaxique que nous allons ici nous intéresser. C'est une manière de mettre en lumière, partiellement, une partie du processus de « fabrication » des PPh : « *Dans le discours et les pratiques professionnelles des journalistes, les emplois de petites phrases témoignent de l'existence de routines consistant à sélectionner et à distinguer un fragment d'un discours, sans que les règles ni les conditions de ce processus en soient explicitées.* » (Krieg-Planque, 2012 : 18). Une réflexion syntaxique, s'appuyant sur la notion de « phrase », permettra de mieux saisir les bornages des énoncés détachés. Cette routine journalistique implique en effet de choisir quel sera le début de l'énoncé à détacher, quelle sera sa fin et ce faisant, de composer avec la construction syntaxique du discours où est prélevé l'énoncé.

4.2 Enjeux syntaxiques et phrastiques du détachement des PPh

La question du détachement est somme toute assez simple avec les tweets dont Longhi (2014) a contribué à montrer la capacité à devenir des PPh. Un tweet est un « *énoncé plurisémiotique complexe* » (Paveau, 2017 : 339) dont l'inscription native sur la plateforme de microblogging le destine à être partagé, par un ensemble de procédés spatiaux et techniques. Le tweet, par exemple, « *apparaît dans le fil du twitteur (ou twittos) et dans la timeline (TL) de ses abonnés* » (*Ibid.*). Ces particularités ainsi que la reconnaissance de Twitter par les politiques et les médias rendent fréquente leur extraction de la plateforme. Les tweets sont devenus de ce fait une forme discursive légitime de la communication politique, digne d'être citée en tant que telle, comme le note Paveau :

Le tweet est devenu une unité informationnelle reconnue ; cela explique qu'il puisse constituer la matière première d'articles de presse par exemple. Il n'est pas rare en effet de trouver sur les sites de presse des articles qui relèvent explicitement du technogène de la « revue des tweets ». [...] Il n'est pas rare non plus de trouver des tweets, plus ou moins complets, dans la presse papier, en particulier la presse

magazine. Le tweet est devenu une forme tout à fait courante, connue et reconnue, entrée dans le répertoire discursif général de nos sociétés. (Paveau, 2017 : 353)

Cette reconnaissance du tweet et ses caractéristiques technodiscursives ont pour conséquence une citation fréquente du tweet dans son intégralité, parfois même sous la forme d'un *screenshot* ou capture d'écran, induisant également ce que Paveau nomme une « *iconisation de la communication* » (2019 : 2). Illustrons cette nouvelle pratique citationnelle avec cette capture d'écran d'un extrait d'article publié en ligne par la radio *Europe 1* (figure 21). Nous y voyons un tweet de Morano devenu PPh, reproduit sous la forme d'une capture d'écran de Twitter. Celui-ci est même reproduit légèrement en biais, donnant l'impression d'un collage artisanal hâtif.



Figure 21 : captation d'un extrait d'article mis en ligne sur lelab.europe1.fr (26/03/2013)

La citation n'implique pas ici d'opération de bornage particulière, ni de modification de l'énoncé. Cependant les PPh émanant de Twitter ne sont pas, loin s'en faut, les plus fréquentes.

L'opération se révèle être bien complexe pour la plupart des énoncés puisque ceux-ci sont des fragments de discours, et qui plus est proviennent de discours oraux. Afin d'introduire la complexité de cette problématique, prenons pour exemple la PPh suivante d'Emmanuel Macron :

« Les non-vaccinés, j'ai très envie de les emmerder. Et donc on va continuer de le faire, jusqu'au bout. C'est ça, la stratégie. » (04/01/2022).

C'est en l'état, notamment, qu'elle a pu être partagée dans tout un ensemble d'articles de presse, ou bien à la télévision. Nous nous contenterons ici d'exposer les problèmes posés par la compréhension des choix de découpage de cet énoncé.

L'énoncé provient du genre discursif de l'entretien politique qui implique un jeu de questions-réponses entre le ou les journalistes et l'acteur politique. Plus précisément pour cet énoncé, il appartient au sous-genre de l'entretien politique présidentiel, partant de la conception que « *le genre est seulement le point de départ d'une chaîne qui s'achève par des productions discursives structurées parfois étiquetées « sous-genres ».* [...] *C'est une relation hiérarchique d'emboîtement entre des objets de nature similaire.* » (Krazem, 2011 : 49). Aux caractéristiques fondamentales de l'entretien politique, il faut ajouter à l'entretien politique présidentiel un nombre plus important de journalistes, donc d'interlocuteurs, ce qui est une contrainte déstabilisante, contrainte compensée par des thématiques de politique générale plus balisées et un enchaînement des questions-réponses qui ne souffrent que peu du chevauchement. Il en résulte une organisation relativement prévisible et équilibrée du discours, les questions recevant des réponses d'une durée à peu près égale.

Contrairement au cas particulier du tweet, dans la mesure où la PPh est un fragment de discours, la compréhension du détachement de l'énoncé demande à considérer les niveaux d'analyse inférieurs au genre discursif et constitutifs de celui-ci. Bien sûr, tous les niveaux d'analyse, toutes les unités linguistiques qui les composent ne sont pas pertinents pour analyser la naissance d'une PPh. La notion de « phrase » ne doit pas être évacuée trop vite. Pas avant, en tout cas, d'être confrontée aux énoncés qualifiés de « PPh ». Ce qu'il faut sans doute mettre en avant pour comprendre cette notion de « phrase », prise dans le sens global de PPh, c'est son versant communicatif, et pour cela, prendre en compte la présence du locuteur. Prenons pour exemple une PPh de Macron retentissante, par l'entremise d'un extrait du discours source et de ses formulations circulantes :

Isabelle Berrier. Mais tous ces gens-là qui ne sont pas vaccinés sont ceux qui occupent à 85 % les réanimations... Et, par contre, il y a des gens qui sont atteints de cancers dont on reporte les opérations, à qui on ne donne pas l'accès aux soins et qui sont vaccinés !

Ce que vous venez de dire, c'est le meilleur argument. En démocratie, le pire ennemi, c'est le mensonge et la bêtise. Nous mettons une pression sur les non-vaccinés en limitant pour eux, autant que possible, l'accès aux activités de la vie sociale. D'ailleurs, la quasi-totalité des gens, plus de 90 %, y ont adhéré. C'est une toute petite minorité qui est réfractaire. Celle-là, comment on la réduit ? On la réduit, pardon de le dire, comme ça, en l'emmerdant encore davantage. Moi, je ne suis pas pour emmerder les Français. Je peste toute la journée contre l'administration quand elle les bloque. Eh bien là, les non-vaccinés, j'ai très envie de les emmerder. Et donc, on va continuer de le faire, jusqu'au bout. C'est ça, la stratégie. Je ne vais pas les mettre en prison, je ne vais pas les vacciner de force. Et donc, il faut leur dire : à partir du 15 janvier, vous ne pourrez plus aller au restau, vous ne pourrez plus prendre un canon, vous ne pourrez plus aller boire un café, vous ne pourrez plus aller au théâtre, vous ne pourrez plus aller au ciné... (Le Parisien, 04/01/2022, c'est nous qui soulignons)

L'élément souligné correspond à l'ensemble du segment détaché, dans son extension maximale, et recatégorisé sous la dénomination de « PPh ». Or, cette recatégorisation consécutive au détachement s'accompagne d'une modification de celui-ci. Le segment en circulation n'est pas reproduit *in extenso*, sauf dans les articles opérant une analyse de celui-ci. Il peut alors également être accompagné d'élément du cotexte. En quoi consistent ces modifications ?

L'interjection « *Eh bien là* » est généralement exclue des citations de cette PPh. Elle joue un rôle à la fois dans le discours source et pour le détachement. Dans l'ordre du discours source, elle introduit un mouvement concessif. Dans un premier temps, le Président affirme ne pas vouloir « *emmerder les Français* » et dans un second mouvement, il affirme toutefois malgré tout vouloir en « *emmerder* » certains, les « *non-vaccinés* ». La longueur du segment cité peut être plus courte. Sur le site des professionnels de la médecine *Le Quotidien du médecin.fr*, il est réduit à ce segment :

« *Les non-vaccinés, j'ai très envie de les emmerder* » (08/01/2022).

Les PPh ont ceci de particulier qu'elles sont détachées par des journalistes. C'est donc le journaliste qui « décide » de la longueur du segment à détacher, et d'éventuellement le modifier ou le reformuler. Siouffi propose la conception suivante de ce qu'est une phrase : « *En fin de compte, on peut affirmer qu'est phrase ce que le locuteur/scripteur décide de faire phrase en fonction de ses besoins communicatifs, ou encore ce que le récepteur décide de percevoir*

comme phrase. Les deux points de vue ne se recouvrent pas forcément. » (Siouffi, 1999 : 137). Le réarrangement des segments détachés en PPh, aptes à être reproduites et à circuler obéissent à des considérations informationnelles certes, mais aussi syntaxiques. Les acteurs politiques qui produisent des énoncés surassertés et les acteurs médiatiques qui les détachent et les modifient en ont une connaissance intériorisée et implicite qui s'exerce dans le but de mettre en circulation un énoncé, conception largement partagée sur laquelle s'appuient les tentatives empiriques de définition de l'objet, comme le rappelle la *Grammaire méthodique du français* :

Une phrase est d'abord une séquence de mots que tout sujet parlant non seulement est capable de produire et d'interpréter, mais dont il sent aussi intuitivement l'unité et les limites. Les définitions usuelles de la phrase s'appuient sur cette connaissance implicite qui n'est pas incompatible avec la rigueur d'une analyse méthodique. (Riegel, 1994 : 103).

Ce point de vue, qui trouve comme point de départ la conscience linguistique de l'utilisateur, est partagé par Hagège, pour qui la phrase est premièrement « *l'ensemble de mots (coïncidant éventuellement avec un seul) que l'utilisateur de naissance accepte comme complet, c'est-à-dire se suffisant à lui-même et n'exigeant pas d'addition pour être grammaticalement correct et sémantiquement interprétable.* » (1985 : 276). Il nous importe désormais de confronter les PPh à différentes définitions de la notion de « phrase » et leurs limites et remises en cause.

4.3 Définitions de la phrase et remise en cause de la notion

« *La linguistique est une science (?) diaboliquement difficile où, malgré tout ce qui a été fait, presque tout reste à faire (en sémantique particulièrement), dont l'objet même et la finalité constamment se dérobent, dont la plupart des concepts restent flous et controversés.* » (Yaguello, 1981 : 15). Cette mise en garde, dans un but de vulgarisation à destination du grand public, les débats fort nourris autour de la notion et de l'objet « phrase » en sont une bonne illustration. Gautier a ainsi pu dire, 26 ans après Yaguello, que cette notion « *est en quelque sorte emblématique des enjeux liés à la terminologie : quoique la production d'un métalangage spécialisé ait pour raison d'être de permettre l'intercompréhension au sein d'une discipline*

[...], *force est d'admettre que le mot phrase ne satisfait pas à cette ambition* » (Gautier, 2007 : 129).

Certes, les enjeux terminologiques et les débats qui leur sont consacrés sont récurrents dans les sciences humaines et sociales, et ne sont ainsi pas propres aux sciences du langage. Ils proviennent en partie de ce que l'objet de ces sciences n'est pas susceptible d'être facilement saisi, que les faits humains et sociaux sont susceptibles d'une particulière variabilité. S'y ajoute une spécificité de la discipline linguistique, que connaît aussi dans une certaine mesure la philosophie. Elle doit utiliser la langue pour parler de la langue, ce qui peut être éprouvé comme une limite, tout particulièrement en syntaxe, et que le recours à la formalisation permet de dépasser.

Il y a enfin une difficulté supplémentaire, dont l'objet « phrase » est emblématique, et qui réside en la tradition grammaticale scolaire. Elle est d'un poids particulièrement conséquent en France. Le linguiste doit composer avec cette tradition et analyser la pertinence de la terminologie, et composer avec le fait qu'elle façonne la conscience linguistique des usagers de la langue. A cette dernière difficulté, nous ajoutons – car cela est lié par l'apprentissage conjoint de la langue française et de la littérature – le statut de la phrase dans l'imaginaire de la création littéraire et du style romanesque, que l'on retrouve souvent convoqué dans le discours d'écrivains. Certaines citations de la correspondance de Flaubert, passées à la postérité, illustrent ainsi ce statut. La phrase peut être alors le lieu où l'inspiration devient un matériau littéraire : « *Plus une idée est belle, plus la phrase est sonore* » (lettre à Marie-Sophie Leroyer de Chantepie, 12/12/1857). Elle peut même être dépeinte dans un rapport sentimental, d'intimité avec l'écrivain : « *Je vais donc reprendre ma pauvre vie si plate et tranquille, où les phrases sont des aventures et où je ne recueille d'autres fleurs que des métaphores.* » (lettre à Madame Maurice Schlésinger, 14/01/1857). Cette préoccupation de la phrase en littérature au XIX^e siècle s'observe par le néologisme « phraséologie » qui, avant de devenir un concept linguistique, sert à décrire en le caractérisant esthétiquement le style d'un écrivain (Jollin-Bertocchi & Saint-Gerand, 2020 : 3).

Nous allons donc d'abord envisager la définition de la notion « phrase » en tenant compte de ces difficultés. Il ne s'agit pas pour nous de prétendre à un état de l'art exhaustif sur cette notion, qui n'est pas l'objet central de la présente thèse, mais un état de l'art opératoire pour envisager l'objet « PPh », pour mieux en comprendre les caractéristiques et, en l'envisageant, contribuer à confronter les différentes conceptions à un nouveau corpus.

Ce travail est effectué en synchronie, mais il nous faut tout de même rappeler que la conception actuelle apparaît progressivement à partir du XVIII^e siècle et que la notion était antérieurement comprise comme une manière de parler, un assemblage de mots, tel que Seguin a pu le mettre en lumière par une enquête lexicographique (1993). Ce sens premier, proche de l'étymologie, nous l'avons dit, se retrouve dans la dénomination « PPh », ou bien dans le substantif anglais « *phrase* ». De plus en plus utilisé au fur et à mesure du XVIII^e siècle dans le discours scolaire, mais avec une définition encore équivoque, le sens contemporain se stabilise à la fin du XVIII^e siècle autour de trois critères qui, aujourd'hui encore, sont interrogés lorsqu'est envisagée une définition de la notion (Siouffi, 2020) : les critères sémantiques et logiques, intonatifs et syntaxiques.

Certes, ces critères ne permettent pas de traiter totalement de la phrase. Nous envisagerons ainsi, dans la sous-partie suivante, la perspective informationnelle de la phrase, essentielle pour l'objet « PPh », comme elle est par exemple envisagée par Breckx : « *La phrase est une suite de mots ou signes de la langue qui s'enchaînent, selon des règles propres à cette langue, en vue de transmettre une information d'un émetteur à un récepteur.* » (Breckx, 1989 : 21). Cette perspective se focalise sur le niveau d'analyse thématique et rhématique, et de ce fait sur le passage de l'information d'un locuteur à un autre. Dans cette sous-partie, nous traiterons de manière synthétique de ces « *règles propres* ». Notre point de départ consiste donc à envisager séparément les critères les plus récurrents qui sont convoqués dans la définition de ce qu'est une phrase. L'évaluation de ces critères et leur hypothétique validité cumulative sert donc d'assise à la définition de la notion, que celle-ci soit rejetée (Berrendonner, 2002 : 23) ou non (Siouffi & Van Raemdonck, 1999 : 136), (Riegel *et al.*, 2004 : 103), (Kleiber, 2003 : 17). Afin de ne pas séparer cet état de l'art de l'analyse de notre objet, nous confronterons chacun de ces critères à des exemples de PPh.

- Le critère sémantique et logique :

La phrase aurait un sens complet. Comment apprécier cette notion de complétude, puisque exception faite des genres qui ne peuvent être composés que d'une seule phrase, comme les slogans ou les consignes de sécurité sur les panneaux, les phrases obéissent à la nécessité d'une cohérence et d'une cohésion discursives ? Comme le note Berrendonner (2021 : 4), ce critère est l'un des plus anciens, apparaissant avec la notion actuelle de « phrase », et s'appuyant lui-même sur la grammaire de Denys le Thrace. Cette complétude s'entend primitivement par

deux critères : la présence d'un sujet et d'un prédicat et l'expression d'un acte de langage de type assertif, interrogatif ou injonctif, c'est-à-dire « *un comportement communicatif fondamental exprimant l'attitude illocutoire* » (Narjoux, 2021 : 443). Gautier propose une articulation entre le discours et la phrase par l'idée d'une génération de visées secondaires, dans une perspective guillaumienne de problématisation de la notion « d'acte de langage » : « *Pour régler le problème posé par la solution de continuité entre phrase et discours, on prête à la visée globale la possibilité de générer des visées secondaires correspondant à des niveaux intermédiaires d'organisation, sans préconception de la nature ni de la dimension de ces niveaux.* » (Gautier, 2006 : 374). Cette solution est particulièrement intéressante pour envisager le cas des PPh. Gautier propose donc la représentation schématique suivante pour articuler la visée phrastique, la visée de représentation et la visée du discours :

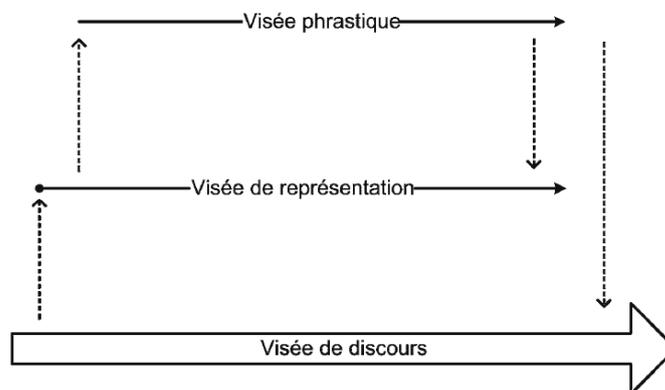


Figure 7 : Schématisation de l'acte de langage

Figure 22 : schématisation de l'acte de langage (Gautier, 2006 : 375)

S'appuyant sur Joly (1984 : 263), Gautier envisage la visée phrastique comme une « *conversion des représentations en expression puis exprimé* » (2006 : 378), une sélection de mots ordonnés avec une part de liberté et une part de contrainte. La visée de représentation permet quant à elle la conversion en représentations mentales d'une expérience donnée (2006 : 376). La visée discursive enfin tend à la réalisation d'un « *programme spécifique visant à agir sur autrui ou soi-même* » (2006 : 371-372).

Croisons cette approche guillaumienne avec notre objet, les PPh et les énoncés surassertés dans les discours politiques. Considérons le discours source duquel est détachée une PPh. Pour plus de clarté, prenons l'exemple d'un discours du genre « discours de meeting » ou bien « allocution télévisée », genres de discours oraux qui, par la planification préalable et

l'absence d'interaction verbale¹⁵, sont plus facilement appréhendables dans leur unité. Rappelons que la visée globale peut générer des visées secondaires. Gautier ajoute que « *dès son amorce, la visée de discours est maintenue jusqu'à ce que ce but fixé au départ soit atteint, abandonné ou renégocié.* » (Gautier, 2006 : 372). Un discours politique est pragmatiquement complexe à analyser. S'y mêlent différents actes de langage engagés dans des énonciations non moins complexes à décrire, où l'auditoire universel croise des publics plus ciblés.

Un discours pourra alors correspondre à la mise en mouvement d'une grande visée discursive, qui générera tout un ensemble de visées secondaires et même ternaies. Un énoncé surasserté, destiné à être détaché pour devenir une petite phrase opère un double mouvement, vers l'extérieur du discours, ce qui lui confère une autonomie relative, tout en demeurant intégré au discours. Un énoncé surasserté correspond à une visée de discours secondaire, intégrée dans la grande visée de discours du discours de meeting ou de l'allocution télévisée. Considérant la potentielle détachabilité de l'énoncé surasserté, nous pourrions ainsi dire qu'elle est comprise dans la visée de discours secondaire. Une fois le fragment détaché, la visée de discours secondaire de l'énoncé recatégorisé en PPh peut redevenir virtuellement première durant le temps opératif du détachement, pour être à nouveau intégrée à une nouvelle visée de discours, celle d'un article de presse où la PPh est citée, par exemple.

Gautier représente comme suit le mouvement de la visée phrastique :

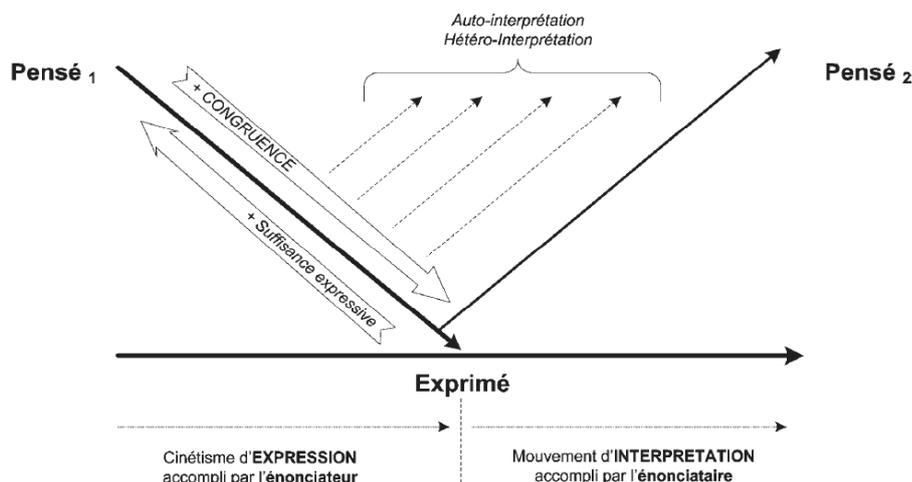


Figure 8 : Visée phrastique

Figure 23 : la visée phrastique (Gautier, 2006 : 381)

¹⁵ Il est bien sûr possible qu'une personne dans le public interpelle l'acteur politique qui discourt, mais cela reste marginal, de l'ordre de l'accident. De plus, par « interaction verbale », nous excluons ici les retours du public tels que les applaudissements, cris, rires ou slogans répétés en chœur.

Le premier mouvement « Pensé 1 » est suivi d'un mouvement d'interprétation dévolu à l'énonciataire et cependant, « *on voit le sujet parlant régulièrement anticiper ses interprétations* » (Gautier, 2006 : 381). Le processus de surassertion est rendu possible par une anticipation du mouvement d'interprétation. Si l'on considère en effet le détachement comme un effet illocutoire, partant du fait que l'acteur politique a pour but que l'énoncé soit détaché, cet acte de langage sera réussi si l'énoncé est effectivement détaché.

- Le critère intonatif :

L'intonation permet la démarcation des phrases, indiquant la fin de celles-ci. Ce critère, qui a le mérite de s'appuyer sur une réalité matérielle perceptible à l'oral, trouve son pendant à l'écrit dans la ponctuation. A une pause importante correspond un signe de ponctuation forte. Aux pauses, il faut ajouter d'autres éléments sonores de segmentation comme les groupes prosodiques ou bien l'intonation (Abeillé, 2021 : 115). La prosodie joue donc un rôle essentiel dans la segmentation orale, eu égard à la prévalence de la juxtaposition dans les relations entre constituants. Il faut ajouter à la prosodie le rôle des « *particules de discours* » (Abeillé, 2021 : 116) qui regroupent notamment des interjections, des marques d'hésitation ou des jurons. Ces particules peuvent occuper divers rôles, dont celui de segmenter les phrases à l'oral. Dans une étude des caractéristiques des discours de débats présidentiels d'entre-deux-tours, Kerbrat-Orecchioni relève par exemple le rôle de la marque « euh », à tort interprétée comme étant seulement une marque d'hésitation, mais qui permet également de « ponctuer » un discours oral improvisé :

Mentionnons d'abord le cas du marqueur par excellence de la parole improvisée : la production vocalique qu'il est usuel d'orthographier euh, qui apparaît plus comme une sorte de ponctuant que comme un véritable marqueur d'hésitation, et dont François Hollande n'a pas le monopole même s'il en est le champion. (Kerbrat-Orecchioni, 2019 : 25)

La prosodie ainsi que ces particules jouent un rôle important dans le bornage des énoncés surassertés. Elles ne permettent pas à elles seules de surasserter une phrase ou un fragment, mais elles contribuent à les mettre en valeur. Notons d'ailleurs que le marqueur « euh » n'est pas celui que l'on retrouve le plus fréquemment pour accompagner ou bien marquer les bornes

d'un énoncé surasserté, ce qui n'est pas une remarque anodine. Comme le note Kerbrat-Orecchioni, contrairement à d'autres marqueurs, « euh » est surtout le marqueur du discours improvisé. La présence d'autres marqueurs indique, selon nous, une préparation à la production d'un énoncé surasserté, préparation qui peut intervenir bien avant le moment de production du discours, lors de séances de préparation, minutieuses lorsque l'enjeu des discours l'exige. Cela peut être aussi la marque d'un effort de concentration de la part du locuteur politique, concentration qui bannit provisoirement les « euh », de son discours.

Les interjections sont par exemple très présentes pour surasserter un énoncé. Leur place obéit à quelques régularités syntaxiques : « *Les interjections comme oh, ah bon, bah sont dans la plupart des cas placées en début d'énoncé, les particules quoi, tout ça, plutôt en fin d'énoncé, alors que eh bien occupe des positions plus diverses, en début d'énoncé, entre deux phrases, en début de tour de parole* » (Abeillé, 2021 : 116). Prenons pour exemple deux énoncés surassertés, devenus des PPh retentissantes (c'est nous qui soulignons) :

- « Eh bien là, les non-vaccinés, j'ai très envie de les emmerder. » (Macron)

- « Eh bien, on va vous en débarrasser ! » (Sarkozy).

L'interjection marque le début de l'énoncé à détacher, tout en le liant à ce qui précède. Elle n'est généralement pas reproduite dans les articles de presse lorsque l'énoncé est cité. Ces marques étant souvent accessoires, « *elles n'appartiennent pas au contenu principal de la phrase* » (Abeillé, 2021 : 116).

- Le critère syntaxique :

Le troisième critère avancé pour définir la phrase est syntaxique. La phrase est alors comprise comme une unité autonome, au sein de laquelle l'agencement de mots se doit de respecter des règles (Riegel & al, 2004 : 104), (Dubois & Lagane, 1973 : 14). De ce fait, la phrase a « *une structure interne faite de relations de dépendance [...] et n'entretient pas de telles relations avec son extérieur* » (Kleiber, 2003 : 17). Du point de vue des dépendances syntaxiques, la plupart des énoncés détachés et retranscrits correspondent bien à une phrase.

La conjonction de ces trois critères constitue un ensemble définitionnel souvent avancé pour définir la phrase, mais également remis en cause. La *Grammaire méthodique du français* rejette les « *trois définitions qui n'en sont pas* » (Riegel & al, 2004 :103), avançant l'impossible conjonction systématique des critères. Siouffi et Van Raemdonck invoquent la relativité des points de vue, selon les critères retenus (1999 : 136), et Kleiber propose un modèle prototypique de la phrase :

Il semble bien que seule la première branche de l'alternative puisse être retenue et que la catégorie prototypique que constituerait la phrase doive posséder un centre prototypique, conçu comme l'intersection des propriétés typiques de la catégorie, et des instances plus ou moins éloignées selon la similarité plus ou moins grande avec le centre. (Kleiber, 2003 : 18)

Les données provenant de corpus oraux ont pu remettre en cause la notion de « phrase », ou du moins montrer quelques fragilités dans sa définition. Wilmet (2011) et plus récemment la *Grande grammaire de l'oral* cependant défendent l'opérabilité de la notion de « phrase » pour analyser les corpus oraux :

A l'oral, les énoncés se présentent en continu, sans marque de ponctuation, et certaines de leurs propriétés incitent à se demander s'ils relèvent de la même grammaire que l'écrit. [...] Même si la transcription et l'analyse des énoncés oraux sont parfois délicates, les catégories grammaticales utilisées pour l'écrit peuvent s'appliquer, en particulier celle de phrase (Abeillé, 2021 : 109)

Sur cet aspect, notre corpus montre que la plupart des découpages des énoncés détachés correspondent aux critères courants définissant la phrase. La dimension communicationnelle de la phrase explique sans doute cette régularité dans les détachements, si l'on considère avec Narjoux que « *la phrase est une unité de communication linguistique, c'est-à-dire qu'elle ne peut être subdivisée en deux ou plusieurs suites constituant chacune un acte de communication linguistique* » (Narjoux, 2021 : 443). Certes, certains morceaux de phrase peuvent dans la presse être dénommés « PPh », ainsi que « *pognon de dingue* » cité seul. Il s'agit cependant d'une réduction du segment initial largement partagé, qui lui, correspond à une phrase. Il peut être concomitant du détachement de la phrase. L'exemple typique s'observe dans l'article de presse. Le titre de l'article pourra seulement reproduire l'expression « *pognon de dingue* », et la phrase

complète sera reproduite dans l'article. Il pourra s'agir d'une ellipse ou bien d'un sous-entendu rendu possible par la mémoire partagée de la phrase.

Du fait de la singularité de l'objet PPh, fragment de discours oraux retranscrit lors de leur recatégorisation, il nous semble pertinent de confronter notre corpus aux travaux qui ont cherché à remettre en cause la notion de « phrase », en nous appuyant notamment sur de nouveaux corpus de discours oraux.

4.4 Prise en compte des données orales et remise en cause de la phrase

4.4.1 Différentes approches de remise en cause de la phrase

Plusieurs travaux ont proposé d'autres modèles pour remplacer la segmentation des phrases, en s'appuyant sur l'un des critères définitoires de celle-ci afin de proposer de nouveaux types d'unité.

Les unités rectionnelles (Benzitoun, 2011), nommées « clauses » par le Groupe de Fribourg (Berrendonner, 2012), sont régies et définies par les relations syntaxiques en leur sein, qui en font des unités autonomes. Les unités intonatives sont, comme leur nom l'indique, bornées par des intonations conclusives. Elles prennent le nom de « macro-périodes » (Lacheret-Dujour, 2003) ou « périodes » (Berrendonner, 2012). Enfin, dans le cadre d'une approche par la pragmatique, a été faite la proposition d'unités illocutoires (Benzitoun, 2011). Le discours est alors organisé autour de noyaux ayant un effet ou force illocutoire, unités qui peuvent être également découpées par l'intonation (Debaisieux, 2013). Notons que dans le modèle de Berrendonner, la place importante accordée à l'intonation n'est cependant pas un préalable, ce qui permet un traitement des PPh qui prennent ce statut par un passage à l'écrit.

Nous choisissons de confronter les énoncés détachés en PPh au modèle des clauses et des périodes de Berrendonner et du Groupe de Fribourg (2012) qui propose une intégration des structures syntaxiques, prosodiques et pragmatiques, selon une taxinomie générale des unités linguistiques, dont la synthèse a été élaborée dans la *Grammaire de la période* :

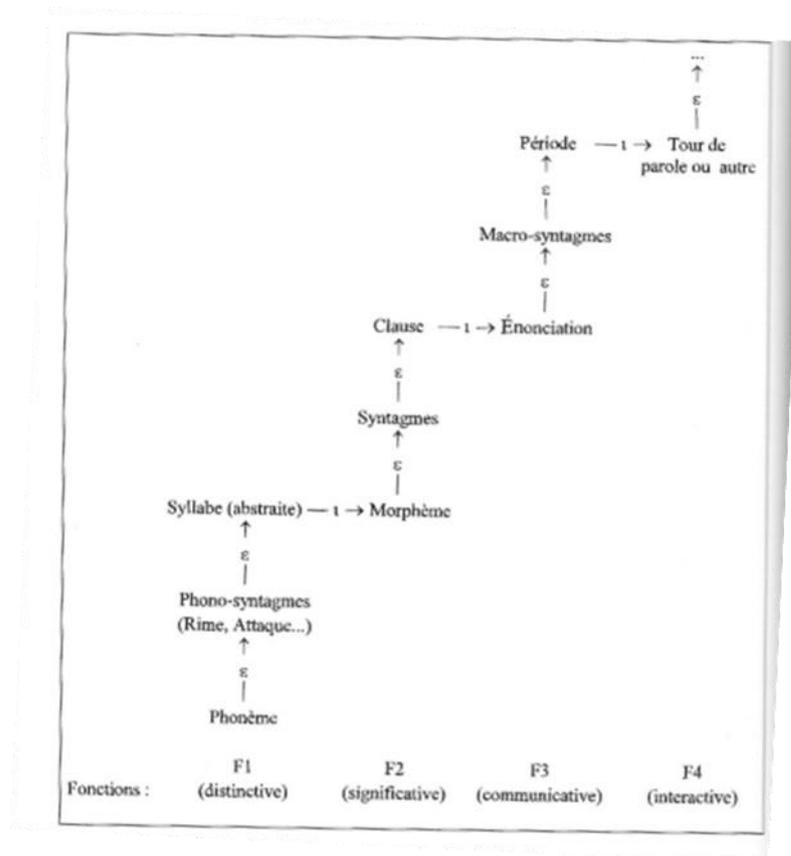


Figure 24 : taxinomie générale des unités linguistiques (Berrendonner, 2012 : 38)

Les « clauses » (fonction 2, significative) et les « périodes » (fonction 3, communicative) sont le résultat de deux articulations, respectivement morphosyntaxique et syntactico-pragmatique. Ce modèle repose sur la conception d'une langue pensée selon une approche praxéologique : « *Je partirai de l'idée qu'une langue n'est pas un système de signes, mais doit plutôt être conçue comme un système d'opérations de tous ordres contribuant à la communication (gestes phonatoires, recherches lexicales, assemblages morpho-syntaxiques, prédications, pointages référentiels, déclenchements d'inférences, etc.).* » (Berrendonner, 2011 : 81). Berrendonner et le groupe de Fribourg rejoignent donc la position de linguistes, dont celle de Rizzi, pour qui la langue et la syntaxe ne peuvent être analysés comme étant seulement un assemblage formel. Le linguiste a rappelé cette position dans sa leçon inaugurale au Collège de France : « *L'assemblage interne et externe sont parfois perçus comme des simples règles d'un jeu formel totalement dissocié du sens, mais, au contraire, ce sont des opérations qui jouent un rôle crucial dans l'expression des propriétés fondamentales de la phrase.* » (Rizzi, 2020 : 36min, c'est nous qui transcrivons).

Nous pensons que la grammaire de la période de Berrendonner peut dire quelque chose des énoncés recatégorisés en PPh. Considérant la fonction 3 (communicative), l'ambition du modèle est de décrire les relations pragma-syntaxiques qui structurent ces suites d'énonciations (Berrendonner, 2012 : 145). Considérant une PPh comme une potentielle période ou fragment de période dans le discours source, nous allons confronter des données de notre corpus aux différents macro-syntagmes élémentaires.

La remise en cause de la notion de « phrase » par le groupe de Fribourg est certes loin de faire l'unanimité. Deux positions se forment parmi les linguistes : ceux qui s'y opposent et ceux qui pensent que la notion doit être maintenue. Kleiber admet que la notion de « phrase » n'est pas exempte de difficultés conceptuelles, mais rejette l'alternative de Berrendonner : « *La phrase n'est pas sauvée ! Mais les unités substitutives clause et période ne sont pas non plus des catégories de découpage discursif totalement consistantes et ceci parce que leurs critères définitoires ne se révèlent pas non plus coextensifs* » (Kleiber, 2003 : 22). Plus récemment, Le Goffic rappelle le problème du passage d'une suite de phrases au texte, mais rejette également la proposition de nouvelles unités de segmentation : « *On touche ici à ce qu'on pourrait appeler le paradoxe de la phrase : la phrase permet de construire des textes, mais ne s'y retrouve pas, un texte est construit « à coup de phrases », mais n'est pas segmentable en phrases. Vouloir créer de nouvelles unités textuelles pour échapper à cette aporie n'est qu'une fuite en avant.* » (Le Goffic, 2016).

Nous ne prendrons pas position dans ce débat, mais proposons seulement d'éprouver le modèle de Berrendonner à l'aune de notre corpus dans la mesure où il associe à une organisation formelle une fonction pragmatique sur des segments assimilables aux PPh.

4.4.2 Analyse syntaxique des PPh du corpus

Avant d'en venir aux périodes, nous allons d'abord caractériser syntaxiquement les PPh de notre corpus. Les PPh sont calibrées pour être adaptées au style et aux genres journalistiques. Ce calibrage est souvent le résultat de l'action d'anticipation de l'acteur politique et du détachement du journaliste. Le premier commandement en est la brièveté. L'écriture journalistique se doit d'être composée de phrases courtes, simples et claires. Ce style est rappelé à l'envi dans les guides professionnels à destination des journalistes et futurs journalistes :

« Des études ont montré qu'on se rappelle en moyenne douze mots par phrase. En style journalistique, on utilisera au maximum des phrases courtes, incisives. » (Martin-Lagardette, 2009 : 55).

La plupart des PPh sont courtes. Beaucoup sont construites dans la forme canonique de la phrase. Les phrases complexes comportent rarement plus de deux propositions. De fait, la plupart des énoncés qualifiés de « PPh » correspondent à une phrase canonique, et les reformatages accentuent cette tendance.

Il est toutefois possible d'observer certaines récurrences propres au français parlé. La *Grande Grammaire du français*, à partir de larges corpus de données de discours oraux, tout en rappelant que « les constructions ne sont pas caractérisées par un usage exclusif à l'écrit ou à l'oral » (Abeillé, 2021 : 117), relève cinq formes plus fréquentes en français spontané : les constructions avec complément antéposé, les constructions disloquées, les constructions présentatives, les constructions clivées et les phrases sans verbe.

D'emblée, deux des formes sont absentes de notre corpus : les constructions avec complément antéposé de type « *Dix-sept ans, il avait* » (*Ibid.* : 117), d'usage peut-être trop familier pour une prise de parole publique, et les phrases averbales. Certes certains fragments de PPh peuvent circuler, mais sont toujours des tronctions de phrases verbales :

« *abracadabrantésques* » < « *On me rapporte des propos abracadabrantésques* » (Chirac)

« *pognon de dingue* » < « *On met un pognon de dingue dans les minima sociaux* » (Macron).

Le rendement des autres constructions relevées est en revanche significatif. Nous en donnons quelques exemples, consécutivement commentés :

- Les constituants détachés :

A : « *Rassembler les centristes, c'est comme conduire une brouette pleine de grenouilles : elles sautent dans tous les sens.* » (Bayrou, 11/05/2011)

B : « *Mon adversaire, c'est le monde de la finance.* » (Hollande, 21/01/2012)

C : « *La première usine qu'il faut faire en France, c'est une usine à couilles !* » (Jean-Marie Le Pen, 2012)

D : « *La vie d'un entrepreneur, elle est souvent bien plus difficile que celle d'un salarié, il ne faut jamais l'oublier.* » (Macron, 20/01/16)

E : « *C'est une boîte de Smarties le marché français, ça ne représente rien par rapport à leur gestion d'actifs* » (Pannier-Runacher, 02/01/2020)

Les constituants détachés, sans être majoritaires, sont fréquents parmi les petites phrases. Leurs rôles peuvent être appréciés en les comparant aux phrases canoniques :

A' : *Rassembler les centristes est comme conduire une brouette pleine de grenouilles : elles sautent dans tous les sens.*

B' : *Le monde de la finance est mon adversaire.*

C' : *La première usine qu'il faut faire en France, c'est une usine à couilles !*

D' : *La vie d'un entrepreneur est souvent bien plus difficile que celle d'un salarié.*

E' : *Le marché français est une boîte de Smarties.*

Leurs rôles sont divers. Il est mineur en A et C. En C, il sert à ménager une sorte de chute au bon mot, et isolant l'élément à intention comique. En A, le détachement permet de rendre plus compréhensible le bon mot et d'appuyer le comparatif.

La dislocation peut servir à mettre en valeur et isoler la topique du discours. Cela peut avoir pour fonction, à l'oral, d'éviter que l'interlocuteur perde le fil d'une prise de parole. Elle peut aussi, de ce fait, avoir une double fonction phatique. Dans le cadre d'un énoncé surasserté, la dislocation participe pleinement des procédés de surassertion. En A, la dislocation a pour fonction de suspendre le thème de la phrase et la topique du discours pour énoncer une considération qui s'apparente à une forme de vérité générale.

B est un peu différent. Elle correspond, en communication politique, à un marqueur, en l'occurrence un marqueur de gauche. La PPh a été rapprochée par la presse de celle de Mitterrand : « *Celui qui n'accepte pas la rupture avec la société capitaliste ne peut être au PS* ». Cette PPh, prononcée au congrès d'Épinay en 1971, devait être une prise de position idéologique forte pour construire l'union de la gauche autour du PS. En 2012, Hollande devait à nouveau donner des gages à l'électorat de gauche. La dislocation renforce le positionnement

politique exprimé par l'énoncé. Elle ajoute une forme de solennité provoquée par une pause courte au milieu de l'énoncé.

En E, le détachement de l'attribut du sujet en tête de phrase met en valeur la partie rhématique, avec la métaphore de « la boîte de Smarties ».

Les constructions disloquées peuvent donc être un procédé menant à la surassertion.

- Constructions présentatives :

F : « *Ce n'est pas qu'elles se dégonflent, c'est qu'elles (les sommes, ndlr) font 'pschitt', si vous me permettez cette expression.* » (Chirac, 14/08/2001)

G : « *C'est loin mais c'est beau !* » (Chirac, 2002)

H : « *Il y a dans cette société une majorité de femmes, il y en a qui sont pour beaucoup illettrées.* » (Macron, 27/08/2014)

I : « *C'était Toutânmacron !* » (Jadot, 05/07/2017)

J : « *Il n'y a pas de saut métier.* » (Pénicaud, 26/04/2018)

Les constructions présentatives sont moins fréquentes. De plus, les PPh avec ce réagencement ne sont généralement pas celles qui circulent le plus. C'est souvent le groupe nominal qu'elles introduisent dans le discours qui justifie alors leur détachement (I, J)

- Constructions clivées :

K : « *C'est le rêve français que je veux réanchanter* » (Hollande, 16/10/2011)

L : « *Il y a des fessées qui se perdent parfois.* » (Michèle Alliot-Marie, 26/07/2014)

M : « *Il y a des hommes et des femmes qui se font massacrer quotidiennement en France, tous les jours, pour nulle autre raison que leur couleur de peau.* » (Camelia Jordana, 01/06/2020)

K' : *Je veux réanchanter le rêve français.*

L' : *Des fessées se perdent parfois.*

Cette seconde forme de réagencement est d'un rendement correct parmi les PPh. La focalisation peut permettre de mettre en valeur des expressions comme en K (« le rêve français », inspiré de l'expression « *american dream* »).

4.4.3 Approche du groupe de Fribourg et grammaire de la période

La notion de « période » peut apporter de nouveaux éléments de compréhension de la structuration interne d'énoncés surassertés. Comme nous l'avons dit plus haut, « *une période est avant tout une unité d'intégration prosodique* » (Berrendonner, 2012 : 30). Aux critères prosodiques, qui permettent de borner les périodes, s'ajoute la structure pragmatique déterminante pour la compréhension du formatage des PPh : « *AB et MJB adoptent quant à eux une conception pragmatique du langage, selon laquelle les énoncés constituent des actions verbales en lien avec des situations de communication ayant une dimension sociale (cf. MJB, 2000, p. 241).* » (Bronckart, 2011 : 214). La mémoire discursive occupe une place importante dans la grammaire de la période. L'énonciation permet d'apporter dans la mémoire discursive des faits nouveaux, et de ce fait, « *une période [...] n'est pas constituée seulement d'énonciations, mais aussi [...] d'états intersticiels de l'information partagée, sur lesquels elles opèrent.* » (Berrendonner, 2012 : 33).

Berrendonner a ainsi identifié quatre structures élémentaires qui permettent de composer des périodes en français. Ces structures macro-syntaxiques sont formalisées en relations binaires qui permettent l'articulation de deux actes d'énonciation. Elles sont envisagées selon un principe de récursivité (Berrendonner, 2012 : 319-320).

D'emblée, nous pouvons mettre de côté pour notre analyse les structures macro-syntaxiques de type « Action < Continuation » et « Action-Réfection » qui n'ont que peu de rendement parmi les PPh. La quasi-absence de périodes de type « action-réfection » mérite un commentaire. Elle traite de phénomènes liés à la production en temps réel du discours oral spontané comme les « *bribes, hésitations, anacoluthes, disfluences, réparations, etc* » (Berrendonner, 2012 : 303). Leur quasi-absence peut s'expliquer par la préparation d'une partie

des énoncés surassertés, et sans doute la concentration du locuteur dans la production et l'élocution d'un énoncé dont il souhaite qu'il soit détaché.

Deux structures macro-syntaxiques ont cependant un rendement intéressant parmi les énoncés de forme plus typiquement orale : « Préparation > Action » et « Action + Confirmation ».

- Préparation > Action (*Ibid.* : 187)

Cette structure se compose de deux énonciations. La première prépare l'attente d'une action et la seconde sature cette attente.

« (*Le drame de l'Afrique,*) > (*c'est que l'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire.*) »

« (*Rassembler les centristes,*) > (*c'est comme conduire une brouette pleine de grenouilles : elles sautent dans tous les sens.*) »

« (*La vie d'un entrepreneur,*) > (*elle est souvent bien plus difficile que celle d'un salarié, il ne faut jamais l'oublier.*) »

Cette routine permet par la préparation une action de cadrage, et en l'occurrence de « cadrage d'assertion » (*Ibid.* : 193), consistant à apporter un fait nouveau dans un domaine de validité.

La PPh suivante peut être assimilée à une progression de l'information à l'envers de type « curatif » (*Ibid.* : 190). La clause initiale verse dans la mémoire discursive une information nouvelle, ici de l'ordre de la plaisanterie, qui ne peut être éludée pour l'interlocuteur que par la clause suivante :

« (*François Bayrou, il est multipasse,*) > (*il peut servir à droite comme à gauche.*) » (Marine Le Pen, 04/2012)

- Action + Confirmation (*Ibid.* : 240-241)

Dans cette structure, la seconde clause, souvent de nature nominale (mais pas systématiquement), sert à la confirmation d'une information déjà donnée dans la première clause. Extrait d'un discours de Sarkozy, la première clause suffit en contexte à l'interlocuteur à savoir qu'il est question de la France. Cette information est toutefois confirmée par la deuxième clause :

« *(Je veux que partout dans le monde, les opprimés, les femmes martyrisées, les enfants emprisonnés ou condamnés au travail, sachent qu'il y a un pays dans le monde qui sera généreux pour tous les persécutés.) (c'est la France)* » (Sarkozy)

L'occurrence suivante est un cas plus spécifique de « dislocations qualitatives » (*Ibid* : 237). La seconde clause exprime alors « *un jugement de valeur, en général négatif* » (*Ibid* : 237) :

« *(Sortez des traités.) (stupides !)* » (Mélenchon, 10/03/2019).

Dans les PPh que nous avons retenues, le détachement coïncide avec une période. Outre l'intonation, nous pouvons alors supposer du journaliste qu'il intègre dans sa routine de détachement les opérations macro-syntaxiques.

4.4.4 D'une période orale à une citation écrite

L'opération de détachement intègre souvent une opération de transcription. C'est un passage de l'oral à l'écrit, du discours d'un acteur politique vers un discours journalistique. Les modifications des périodes orales que nous avons relevées peuvent prendre les formes suivantes :

- « (Le drame de l’Afrique,) > (c’est que l’homme africain n’est pas assez entré dans l’histoire.) » ► « L’homme africain n’est pas assez entré dans l’Histoire » (Le Point, 07/04/2009)

- « (La vie d’un entrepreneur,) > (elle est souvent bien plus difficile que celle d’un salarié, il ne faut jamais l’oublier.) » ► « la vie d’un entrepreneur est plus dure que celle d’un salarié » (Figaro, 20/01/2016)

- « (Il y a dans cette société une majorité de femmes,) > (il y en a qui sont pour beaucoup illettrées.) » ► « Les salariées de Gad sont pour beaucoup illettrées » (Ouest France, 17/09/2014)

Le passage de l’oral de la période à l’écrit du journal est marqué par la suppression de la préparation à l’action. Ces périodes sont en effet caractérisées par une thématisation neutralisée à l’écrit. Trois hypothèses quant à la raison de cette opération. Premièrement, l’inutilité de cette thématisation dans l’ordre de l’écrit. La PPh rapportée est largement commentée, la préparation à l’action devient superflue. Deuxièmement, la PPh est raccourcie, ramenée à l’essentiel. Cette étape peut s’accompagner d’une substitution du pronom par son référent, comme dans la dernière occurrence. Troisièmement, ce processus renforce l’aphorisation et l’autonomisation de l’énoncé à l’écrit.

Conclusion : Synthèse sur le rapport entre PPh et phrase

Le substantif « phrase » dans « PPh » peut se comprendre dans le sens étymologique de « *phrasis* », ou bien encore de l’anglais « *phrase* ». Pour autant, la plupart des PPh en circulation correspondent à la notion de « phrase » en français et ce même si, ponctuellement, la dénomination « PPh » est employée dans la presse pour qualifier des segments qui s’en écartent. Le geste de détachement peut s’accompagner, si le segment détaché le requiert, d’un réarrangement ou bien d’une modification du segment de discours initial permettant un recalibrage de l’énoncé. Ces réarrangements peuvent renforcer l’appartenance de la PPh à une fonction pragmatique telle que définie et classifiée par Berrendonner. Certaines formes de dislocations, dans le discours source, peuvent être entendues comme des traits de surassertion, parfois redoublée par un encadrement prosodique de pauses, que l’on peut considérer comme des périodes.

Chapitre 2 : définir les PPh

1. PPh, phrases sans texte et genres brefs

L'ambition de cette sous-partie est de mieux connaître la pratique citationnelle de la PPh par un travail de comparaison élargi avec des genres et formes discursives brèves appartenant à différents domaines. L'objectif est de dégager des lignes de convergences et d'en apprécier les variations et différences.

1.1 Comparaison de formes discursives brèves

Plusieurs distinctions s'imposent afin de pouvoir dresser une comparaison opératoire des objets que nous regroupons sous la dénomination de « formes discursives brèves ».

La première distinction fondamentale concerne l'autonomie des formes discursives brèves dans leurs conditions de production. Pour ce faire, la distinction opérée par Maingueneau est une base solide. Maingueneau, dans l'ensemble hétéroclite qu'il nomme « les phrases sans texte » (2012), distingue les phrases sans texte primaires et secondaires. La différence réside en ce que les secondes « *ont été détachées d'un texte* » (Maingueneau, 2012 : 8). Cette distinction explique historiquement les différences d'intérêt pour les chercheurs : « *S'il existe une abondante littérature sur les phrases sans texte primaires (slogans, proverbes, dictons...), il n'en va pas de même pour celles qui ont été prélevées sur un texte source* » (Ibid. : 8). L'étude de Maingueneau a ouvert un champ nouveau pour les sciences du langage, par un élargissement des objets discursifs pris en compte.

La distinction opérée a des conséquences sur les caractéristiques des objets. Les « phrases sans texte » secondaires nécessitent une opération de détachement fort. Il en résulte une importance, et même une prépondérance, de leur auctorialité :

Quand il s'agit d'aphorisations primaires, aucun locuteur porteur d'un nom propre n'est censé précéder l'aphorisation. Mais quand l'aphorisation est détachée d'un texte, il n'en va pas de même : "I have a

dream” ou “*Vive le Québec libre :*” sont indexés par des noms propres, en l’occurrence “*M. Luther King*” ou “*Charles de Gaulle*” ». *L’aphorisateur peut néanmoins être anonyme.* (Maingueneau, 2012 : 32-33)

Cette considération se vérifie pour les PPh. Le nom du locuteur du texte source demeure lié à l’énoncé en circulation. Il est rappelé dans les articles qui les citent, il est discuté quand celui-ci est controversé, et cela s’accompagne souvent d’une recherche ou d’un rappel de l’intention initiale supposée du locuteur, accompagnée d’éléments de contexte. Une seconde considération doit être retenue : une PPh est un fragment d’un ensemble – texte ou discours – plus grand qu’elle.

Nous faisons quant à nous le choix de rapprocher pour la comparaison des « phrases sans texte » primaires, des genres brefs et secondaires afin également de rechercher des éléments de comparaison propres à la brièveté, mais également pour étudier la porosité entre les formes discursives brèves. Les frontières entre les genres de discours, qu’ils soient brefs ou non, peuvent parfois poser des problèmes de définition. Les problèmes posés par les genres littéraires en constituent l’exemple sans doute le plus connu et le plus étudié : instabilité diachronique, flexibilité interne, délimitations problématiques :

Les notions qui désignent les genres littéraires sont le plus souvent instables. Tout d’abord, et c’est presque une évidence, elles changent au fil du temps, comme le montre la comparaison entre la tragédie grecque et celle de la Renaissance. De plus, les genres font souvent preuve d’une flexibilité interne qui les rend souples et imprévisibles à tout moment. (Pavel, 2005).

En ce qui concerne les genres brefs, Reboul, dans sa célèbre étude du slogan (1975), repère par exemple la proximité entre le slogan et les mots-chocs : « *Il est pourtant des mots qui ressemblent à des slogans et qui n’en sont pas : les mots-chocs, qui provoquent une réaction affective immédiate chez leur destinataire : ainsi nature au XVIIIe siècle* » (Reboul, 1975 : 25). Reboul distingue énonciativement les mots-chocs des slogans, les premiers renseignant, pour le philosophe, davantage sur le locuteur que sur le destinataire, alors que le slogan est porté par la recherche de l’effet à produire sur le destinataire. La dénomination « mot-choc » est tombée en désuétude, et est aujourd’hui partiellement recouverte par celle de « formule », voire de « formule-choc ».

Nous nous garderons toutefois de comparaisons trop hâtives, puisque les genres de discours, s'ils peuvent être aisément rapprochés par la linguistique en des corpus, « *sont déterminés par les pratiques sociales. Ils sont reconnus et décrits par la linguistique, car c'est une réalité intertextuelle, par laquelle peuvent s'expliquer certaines affinités et certaines régularités entre des textes.* » (Rastier & Pincemin, 1999 : 87). Nous considérerons donc la praxis dans laquelle ces genres et formes discursives brefs s'inscrivent.

Une seconde problématique, plus particulière aux genres et formes brèves, concerne ce que nous choisissons de nommer la « porosité des genres brefs ». Il ne s'agit pas seulement d'un problème définitoire, mais d'une véritable tendance des genres brefs à emprunter des formes à d'autres genres, ou encore d'énoncés appartenant à un genre bref et recatégorisés dans un autre.

Nous choisissons donc d'aborder la comparaison des PPh de trois manières : par les formes littéraires et philosophiques brèves, par la parémiologie, le slogan et par la pratique scolaire et académique du sujet de dissertation.

1.2 Les formes littéraires et philosophiques brèves

Nous ne traiterons pas ici de toutes les formes considérées comme brèves en littérature. La notion de « brièveté » en littérature peut renvoyer par exemple à la nouvelle, par opposition au genre narratif du roman, ce qui nous éloigne de notre objet. Aussi nous choisirons seulement des formes qui s'approchent de la longueur syntaxique des PPh. Les formes littéraires et philosophiques brèves relèvent d'un paradoxe des formes littéraires : elles sont peu valorisées aujourd'hui, alors que les formes brèves audiovisuelles et numériques le sont (Meynard & Vernadakis, 2019 : 15). Nous allons d'abord mettre en évidence quelques caractéristiques thématiques, énonciatives et pragmatiques et terminer par un rapprochement raisonné avec les PPh. Nous allons pour cela traiter brièvement de l'aphorisme, et de la maxime et de l'adage.

L'aphorisme, dont le mot est d'abord employé dans un usage savant à partir de la Renaissance pour parler des maximes hippocratiques (Rey, 2019 : 154), est souvent défini dans les dictionnaires d'une manière relativement simple, à la mesure de l'objet, ainsi que dans le *Larousse* : « *Phrase, sentence qui résume en quelques mots une vérité fondamentale. (Exemple : Rien n'est beau que le vrai.* ». (2022) C'est là l'extension maximale donnée à l'objet. Nous

distinguons ici l'aphorisme, tel que présenté et défini par la tradition littéraire, du processus d'aphorisation, tel que décrit et conceptualisé par Maingueneau (2012).

La définition du *Larousse* conçoit l'aphorisme comme un rapport entre la brièveté et l'expression de la vérité. Nous pouvons en déduire à la fois qu'il en résulte la production d'un effet, et dans un même temps une mise en tension entre « profondeur » et « brièveté ». Les formes brèves révèlent souvent des mises en tension. Le second paradoxe apparent concerne l'autonomie de la forme brève et son détachement. L'écrivain et critique Noguez, qui leur consacre un ouvrage, signale originalement leur autonomie, l'aphorisme y est décrit comme « *un tour de magie difficile à réussir* », « *comme la pièce d'un puzzle, mais [qui] supporte mal la compagnie* » (Noguez, 2015 : 94), ce qui s'explique par un travail particulier de surassertion de l'aphorisme qui ne le rend pas seulement apte au détachement, mais également à la circulation, et en particulier à la circulation orale.

L'aphorisme, c'est un point commun avec la PPh, est souvent lié à son auteur, et c'est encore davantage le cas avec l'aphorisme philosophique : « *L'aphorisme est un genre spéculaire par excellence : sa brièveté, la précision du geste vers laquelle tend l'auteur attirent son regard sur le mouvement de sa propre pensée, comme l'éclair s'insinue dans l'œil.* » (Klauber, 2022). Le lien qui unit l'objet discursif à son auteur ou locuteur est cependant différent, selon qu'il s'agit d'une PPh ou d'un aphorisme. Disons, pour être plus précis, que la lecture qui en est faite, le processus interprétatif, et la considération qui lui est due, ne sont pas les mêmes. Comme le note Klauber, l'aphorisme est lié à la pensée de son auteur. La PPh l'est aussi, mais en tant qu'énoncé rapporté d'un discours, évoquant souvent un événement politique et discursif. Elle est inscrite dans le moment de cet événement, et de fait, a une capacité d'évocation. L'aphorisme en revanche ne tisse pas les mêmes liens avec son auteur. Ce n'est pas un événement qu'il convoque, et l'époque même où il a été prononcé peut parfois être méconnue ou bien secondaire lorsqu'il est cité. Comme l'indique Klauber, l'aphorisme permet d'accéder à la pensée de l'auteur, à un mouvement de la pensée qui, devenant aphorisme, s'extrait du texte source. Comme le relève Maingueneau avec ce qu'il nomme la « formule philosophique », ce type de citation a ceci de remarquable qu'il condense une doctrine (2012, 140). L'aphorisme est alors souvent une forme de patrimonialisation, représentant la pensée d'un auteur.

L'aphorisme peut être extrait de différents genres, littéraires ou philosophiques. Considérer cependant l'aphorisme comme un genre de discours est plus délicat, mais ne nous semble pas incorrect, au contraire des PPh, dans la mesure où la mention de l'œuvre est souvent

absente, rendue non essentielle par le rapport direct que nous venons de décrire entre la pensée de l'auteur et l'aphorisme.

Observons quelques aphorismes célèbres :

A : « *Science sans conscience n'est que ruine de l'âme.* » (Rabelais, *Pantagruel*)

B : « *Rien n'est beau que le vrai : le vrai seul est aimable.* » (Boileau, *L'Art poétique*)

C : « *Ce qui ne me tue pas me fortifie.* » (Nietzsche, *Le Crépuscule des idoles*)

D : « *Je cherchais mon plus lourd fardeau. C'est moi que j'ai trouvé.* » (Nietzsche, cité par Musil dans *Journaux*)

E : « *Les absents ont toujours tort de revenir.* » (Jules Renard, *Journal*)

F : « *La guerre, un massacre de gens qui ne se connaissent pas, au profit de gens qui se connaissent mais ne se massacrent pas.* » (Valéry, *Mauvaises pensées et autres*)

Montrant un mouvement de pensée, l'aphorisme peut par exemple prendre pour thème la guerre (F), la science et le progrès (A) ou l'esthétique (B), tout en ayant une portée morale, se différenciant toutefois de la maxime par l'introduction de la complexité ou d'un doute, contre le sens commun, ce qui peut être construit par l'aphorisateur par le recours au défigement ainsi qu'en E où le proverbe « *Les absents ont toujours tort* » se voit allongé par l'ajout du groupe prépositionnel « *de revenir* ». Les aphorismes se caractérisent également par l'utilisation d'un verbe au présent de l'indicatif, de valeur permanente ou omnitemporelle, dont l'usage est connu et commun pour les proverbes. Il participe pleinement de l'aphorisation, de sa surassertion, de son détachement et de sa propension à être cité dans un nouveau discours : « *Ce présent dépasse très largement le moment de l'énonciation, du côté du passé comme du futur. C'est un présent descriptif, de caractérisation générale* » (Narjoux, 2021 : 347). Le présent de l'indicatif participe donc ici de l'abstraction qui est faite de l'œuvre d'origine, mais aussi de l'époque.

La tradition littéraire distingue traditionnellement l'aphorisme d'autres formes brèves à visée généralisatrice et atemporelle comme la maxime et l'adage, à partir des traits définitoires suivants :

- Adage : « *Énonciation brève et frappante d'une règle de conduite, empruntée au droit coutumier ou écrit (par exemple Nul n'est censé ignorer la loi).* » (Larousse, 2022)

- Maxime : « *Formule qui résume un principe de morale, une règle de conduite ou un jugement d'ordre général* » (Larousse, 2022)

L'adage est d'origine juridique, provenant en particulier du droit romain antique et du *Corpus juris civilis* créé sous l'impulsion de l'empereur Justinien au VI^e siècle. Il s'agit donc, originellement, d'un corpus écrit, de textes brefs.

La maxime est une forme qui se confond avec le courant littéraire des moralistes du Grand Siècle, dont les écrivains et philosophes ont contribué à l'élaboration et la popularisation, et dont les *Maximes* de La Rochefoucauld est l'œuvre emblématique. Entreprise de dévoilement pessimiste des mœurs humaines, l'œuvre débute par une exposition de sa visée généralisatrice, dans la Préface de 1665 : « *Voici un portrait du cœur de l'homme que je donne au public* ». L'œuvre est composée d'une suite d'une liste de maximes numérotées, ce qui leur assure une détachabilité maximale :

A : « *Le refus des louages est un désir d'être loué deux fois (149)* »

B : « *La clémence des princes n'est souvent qu'une politique pour gagner l'affection des peuples (15)* »

C : « *La faiblesse est plus opposée à la vertu que le vice (445)* »

D : « *Ce que les hommes ont nommé amitié n'est qu'une société, qu'un ménagement réciproque d'intérêts ; et qu'un échange de bons offices ; ce n'est enfin qu'un commerce où l'amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner (83)* »

L'expression d'une visée généralisatrice dans la Préface ouvre la perspective à une étude de la nature humaine dont l'intemporalité favoriserait le détachement à d'autres époques. L'œuvre n'est cependant pas indépendante de son temps. Elle s'ancre également dans une époque, le classicisme, et une situation politique, le règne de Louis XIV et la reconfiguration politique de l'élite qu'est alors la noblesse autour d'une cour, respectant les règles sociales de l'étiquette, concentrée à Versailles. Elle illustre également le rapport de l'auteur à cette société.

En dehors du savoir scolaire et érudit, des recueils qui désormais se déploient dans les discours numériques, sur des comptes de réseaux sociaux ou des sites internet dédiés, la maxime bénéficie d'un usage contemporain étonnant en étant, encore aujourd'hui, reproduite sur des petits papiers qui enroulent le chocolat des papillotes (figure 25), à côté d'autres maximes et citations.



Figure 25 : citations dans les papillotes, Pierre Hansk (2018)

Cette pratique a donné naissance à l'expression « pensée papillote » (Morello, 1999) afin d'en critiquer une supposée futilité et superficialité. Elle montre aussi que l'objet est perçu comme étant lié à son nouveau support. Est-ce pour autant le même objet ? Il s'agit bien encore des maximes de La Rochefoucauld, mais il va de soi que le support dégrade la crédibilité et l'image du genre. De ce fait, elle montre la limite à leur autonomie.

Bien sûr, nous croisons ici avec les PPh des productions discursives d'époques différentes, construites au sein d'épistémès différentes. De plus, ces productions brèves relèvent de régimes différents : « *A ce régime d'actualité on peut opposer les cadrages qui relèvent d'un régime qu'on peut appeler mémoriel, où l'aphorisation s'inscrit dans une mémoire collective de longue durée. Les aphorisations qui en relèvent sont des dits, référés à un auteur identifié et inscrits dans un thésaurus.* » (Maingueneau, 2012 : 109).

La comparaison met en lumière également l'importance de l'inscription des formes brèves sur un nouveau support, et les évolutions de la réception d'un genre bref selon les époques. Illustrons ceci en essayant de répondre à une question : pourrait-on reproduire des PPh dans des papillotes, sans qu'elles ne dénotent avec l'ensemble des citations que l'on peut aujourd'hui y trouver ?

Les PPh d'abord appartiennent sans que cela ne fasse vraiment débat au régime d'actualité. Passons outre cet argument pour ne pas clore ici notre démonstration, en avançant le fait qu'il existe des PPh – certes peu nombreuses – qui s'inscrivent dans le temps et une forme de mémoire collective : « *Je vous ai compris !* » (De Gaulle) ou bien « *Vous n'avez pas le*

monopole du cœur. » (D'Estaing). Une objection alors s'impose : elles ne délivrent pas un message de sagesse sur l'Homme, la société ou l'existence, et elles résistent à la décontextualisation. Que reste-t-il de la PPh de De Gaulle sans la connaissance de la guerre d'Algérie ? De plus, la dimension polémique de bon nombre de PPh n'en fait pas un choix de premier plan.

Reste que certaines PPh pourraient être intégrées à l'unité thématique des écrits brefs de papillote. Citons à titre d'exemple « *Gouverner, c'est pleuvoir* » (Hollande, citant sans le savoir Steeg, 04/04/2013). Or, cette PPh est déjà une citation, qui a donc elle-même déjà subi un processus de détachement et d'aphorisation. Lors du détachement du discours de Hollande, la plupart des médias ont d'ailleurs opéré deux modifications pour à nouveau l'arracher à son nouveau contexte, à savoir la suppression du complément circonstanciel de lieu et le passage de l'imparfait de l'indicatif à un présent à valeur générale pour le verbe « être » :

« *Au Maroc, gouverner, c'était pleuvoir.* » > « *Gouverner, c'est pleuvoir* »

Ce questionnement illustre finalement le facteur de porosité entre les formes brèves, le rôle du genre, du support, et plus largement de l'espace dans le cadrage, la reformulation et l'interprétation des énoncés.

1.3 La parémiologie et le proverbe

Poursuivons notre parcours comparatif en nous arrêtant sur le genre bref du proverbe. Le terme de « parémie » est un hyperonyme savant qui regroupe un ensemble de formes discursives brèves, qui comporte une sorte de liste traditionnellement établie par la critique : « *La parémiologie compte, d'une façon générale, en occident, douze parémies : le proverbe, la sentence, la locution proverbiale, le dicton, la maxime, le slogan, le précepte, l'aphorisme, l'apophtegme, la devise et le wellérisme.* » (Quitout, 2002 : 12). La parémiologie, discipline qui étudie les parémies et dans laquelle interviennent des linguistes, anthropologues, sociologues et spécialistes de la littérature, porte cependant davantage sur le proverbe, et ce depuis un certain nombre d'années. La parémie est souvent définie comme « *un énoncé mémorisé en compétence qui se caractérise par la brièveté, la fonction utilitaire et didactique (fournir un enseignement)* »

et l'enchâssement dans le discours. » (Sevilla Muñoz, 2000 : 100-101). La brièveté et la capacité de la parémie à être insérée dans un nouveau discours sont communs à la plupart des genres et formes brèves. « *La fonction utilitaire et didactique* » est en revanche une ligne de partage significative entre les parémies et les PPh.

Au sein de cet ensemble, nous allons étudier le type de parémie le plus connu du grand public, le proverbe, qui est défini dans le dictionnaire comme un « *court énoncé exprimant un conseil populaire, une vérité de bon sens ou une constatation empirique et qui est devenu d'usage commun. Synonymes : adage – dicton* » (Larousse, 2022). La définition précise le type de visée didactique du poème, qui diverge de celui de la maxime. Deux éléments, qui se rejoignent, sont à retenir en priorité : l'adjectif « populaire » et la mention « d'usage commun ». C'est que les proverbes divergent des maximes et des PPh par deux traits importants :

- Ils appartiennent au monde de l'oral. Leur consignation au sein d'anthologies, de corpus, est secondaire. Ce sont à l'origine, des énoncés oraux, qui ont été forgés par leur circulation au sein de discours oraux.

- Conséquence de cette appartenance au monde de l'oral, l'auteur d'un proverbe – si tant est qu'il y ait un seul auteur, que les proverbes ne soient pas une construction collective, amalgame d'énoncés en circulation ou d'autres proverbes – est inconnu. Il n'y donc pas de rapports interprétatifs relatifs à l'auctorialité.

- Conséquence également de leur appartenance au monde de l'oral, c'est par l'oral qu'ils circulent avant tout, ce qui induit le fait qu'un proverbe correspond à une pluralité de formulations, qu'il existe presque toujours des variantes qui peuvent être diachroniques ou topographiques.

- Ultime conséquence à leur appartenance au monde de l'oral, l'usage des proverbes est en déclin, en France tout du moins.

Enfin la notice du *Larousse* fait mention de deux synonymes : « adage » et « dicton ». Ces synonymes peuvent surprendre, surtout pour « adage » dont nous avons clairement identifié l'origine écrite, latine et savante. Il nous faut ici bien rappeler que l'usage donne à certaines dénominations de genres de discours une importance hyperonymique. Celle-ci alors est utilisée pour nommer un ensemble de formes.

Si l'on peut trouver encore aujourd'hui des recueils de proverbes, c'est au XIXe siècle que leur publication a été relativement importante, dans un mouvement de collecte de formes

orales de discours populaires, parallèlement par exemple à celui des contes. Les proverbes étaient listés et numérotés, éventuellement catégorisés, dans ce type de recueils :

« 164 : *Il n'est chère que d'avaricieux.*

165 : *Un homme averti en vaut deux.*

166 : *Une poule aveugle peut quelquefois trouver son grain* » (Cahier, 1856).

La forme de la liste rappelle celle des ouvrages de maximes. Il faut y voir l'entrée de discours du monde oral dans celui de l'écrit, qui s'accompagne d'une normalisation taxinomique. Ces recueils existent pour les PPh, nous l'avons déjà évoqué. Il nous semble pertinent de rapprocher ces pratiques éditoriales, la forme du recueil de maximes et de proverbes ayant sans doute inspiré celle du recueil de PPh.

Dégageons maintenant quelques enjeux de l'étude des proverbes afin de mettre en évidence les spécificités de ce genre bref, toujours dans le but d'un regard comparatif avec les PPh.

Le proverbe « *qui se caractérise par une thématique générique, un sens idiomatique, une structure généralement binaire, des éléments mnémotechniques, une porte universelle, une morphosyntaxe parfois archaïque* » (Sevilla Muñoz, 2000 : 101), est proche du dicton, « *parémie populaire qui adopte fréquemment une forme poétique pour transmettre tout un code du savoir-vivre, du savoir-faire applicable aux situations très concrètes* » (Sevilla Muñoz, 2000 : 102). Cette dimension didactique, si elle échappe en partie aujourd'hui à la perception du genre, s'observe clairement pour certains types thématiques de proverbes, eux aussi classés thématiquement au sein de recueils, et souvent liés à la ruralité et à l'agriculture, ainsi que les proverbes dit « vigneron » : « *Eau de la saint Jean ôte le vin et ne donne pas de pain* » (Benoît, 1975 : 242). Certains chercheurs distinguent le proverbe de la phrase proverbiale de type « *Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué* », cette dernière étant dépourvue de procédés à but mnémotechniques (Sevilla Muñoz, 2000 : 103).

Nous touchons ici à un point formel important : les proverbes sont syntaxiquement et stylistiquement faits pour être retenus, mémorisés, ce qui est une condition de leur circulation à l'oral. C'est un point de divergence entre le proverbe et la PPh. La PPh, si elle est intentionnelle, est élaborée pour être produite dans un discours oral et être mise en circulation

à l'écrit, quand bien même celle-ci doit souvent être arrangée par un journaliste. Le second point syntaxique à retenir est la prévalence des structures binaires que nous avons pu mettre en valeur en 1.4, chapitre I, première partie.

Reste qu'un certain nombre de proverbes ne sont pas aisément compréhensibles une fois extrait du contexte d'origine. L'historien Montanari fait sien le point de vue de Loux et Richard (1978) affirmant que « *les proverbes ont toujours un sens, qui peut nous échapper parce que les données culturelles au sein desquelles ils sont nés ne font plus partie de notre univers mental* » (Montanari, 2009 : 111). Il consacre ainsi tout un ouvrage qui prend la forme d'une enquête afin de comprendre le sens du proverbe italien « *Al villan non far sapere / com'è buon il formaggio con le pere* », « *Ne dis pas au paysan à quel point le fromage est bon avec les poires* ». Les énoncés brefs suscitent la curiosité et une volonté d'élucidation du sens, que connaissent parfois aussi les PPh. La circulation d'une PPh populaire est toujours accompagnée d'articles expliquant son contexte de production, et c'est également le discours qui accompagne leur reproduction dans les anthologies.

Une seconde caractéristique du proverbe mérite que l'on s'y arrête, dans une perspective comparatiste avec les PPh : la pluralité des formulations. A beaucoup de proverbes correspond en fait une pluralité de formulations, comme pour les PPh. C'est une caractéristique du proverbe que l'on retrouve dans différentes aires culturelles et linguistiques. Montanari en offre un exemple, en Italie, à partir d'un même proverbe :

- « *Noci e pane, pasto da villano / Pane e noci, è pasto da sposo* » (« Noix et pain, repas de vilain / Pain et noix, repas de jeunes mariées ») (Montanari, 2009 : 112).

- Variante en dialecte bolonais : « *Paen e nouç l'è un magné da spous ; / nouç e paen l'è un magné da caen* » (*Op. cit.* : 112). « repas de vilain » est remplacé par « nourriture de chien ».

Sevilla Muñoz, dans les fiches parémiologiques qu'elle propose, distingue pour une parémie les variantes, synonymes, équivalences littérales et équivalences conceptuelles (2000 : 108) :

- Proverbe : « *Quand le chat n'est pas là, les souris dansent* »

- Variante : « *Absent le chat, les souris dansent* »

- Synonyme : « *Là où le chat n'est, souris y révèle* »

- Equivalence littérale : « *Cuando el gato no esta, los ratones bailan* »
- Equivalence conceptuelle : « *Cuando sen casa no esta el gato, extiéndese el rato* »

Ces différentes formulations, foisonnantes, s'expliquent par la circulation de l'énoncé à l'oral. Les PPh, elles, comportent un énoncé issu du discours source. De plus, même en circulation, elles demeurent attachées à un auteur clairement identifié. L'auctorialité n'empêche cependant pas les modifications et reformulations. Enfin, elles sont retranscrites, écrites. La circulation écrite des PPh, en revanche, ne provoque pas un tel niveau de variation et de foisonnement d'une part et d'autre part. Les variations s'observent avant tout dans les premiers temps (premiers jours, voire premières heures) qui suivent le premier détachement d'un énoncé. Nous observons ensuite une stabilisation des formulations en circulation, et une prévalence dans la circulation de certaines formulations.

Terminons cette comparaison par le style, les figures employés et l'insertion du proverbe dans un discours. Diarra et Leguy (2004) relèvent plusieurs récurrences :

- Le proverbe se compose d'« *une parole ancrée dans le concret* » (2004 : 52)
- Un refus de l'explicite (2004 : 57), et une forme d'indirection qui explique, en partie, la place prépondérante de la métaphore dans les proverbes ou bien encore de la devinette.
- Une dialectique du silence et de la parole. (2004 : 60)
- Une actualisation de la métaphore par le discours.

Le proverbe est une forme discursive brève dont le sens et la compréhension dépendent de son insertion dans un discours. Diarra et Leguy comparent son fonctionnement sémantique à celui de la métaphore, dans une perspective de Ricœur : « *Tout comme Paul Ricœur remarque qu'on ne trouve pas de métaphore dans le dictionnaire (La Métaphore vive, p. 125), nous pouvons affirmer qu'il n'y a pas vraiment de proverbe dans les recueils de proverbes* » (2004 : 74) C'est là une distinction claire avec la PPh, qui nous éclaire sur une ligne de partage phraséologique entre les deux formes. Quand une PPh est convoquée, y compris dans une conversation, s'opère toujours un lien avec le discours source et le contexte source.

Convoquons ici une *chose vue*. Lors d'une discussion entre universitaires sur l'Université de la Sorbonne et son mode de recrutement des Professeurs d'Université, un collègue dit à l'autre, en souriant : « *Et vous y pensez le matin en vous rasant ?* ». L'énoncé est

construit à partir de la PPh issue de deux entretiens politiques, l'un avec Fabius et l'autre avec Sarkozy. D'une certaine manière, la PPh est actualisée par cet énoncé. Le fonctionnement ne peut être cependant rapproché, du point de vue de sa compréhension par les locuteurs de l'échange, de celui d'un proverbe. Certes, l'actualisation procède par une transposition humoristique de l'ambition présidentielle exprimée par la PPh politique. Le proverbe, en revanche, n'est pas limité par ce rapport à un discours source. De ce fait, il est susceptible d'interprétations bien plus diverses en fonction du contexte :

Chaque énonciation actualise [le proverbe], le redéfinit, le reconfigure, à l'intérieur d'un champ de sens possibles que chaque émission agrandit ainsi. Dans un contexte où les proverbes sont très souvent sollicités et où l'on peut parler de genre vivant, il est bien difficile de considérer un proverbe comme une expression figée dont le sens serait conventionnel et codé. (Diarra & Leguy, 2004 : 75)

Les modifications qui sont opérées dans les citations des PPh sont alors souvent d'ordre parodique, ce que nous traiterons plus loin. Nous pouvons toutefois faire d'autres rapprochements entre les parémies, les slogans et les PPh, sur les techniques employées, comme le fait Soriano :

Parallèlement, la société de consommation s'efforce de récupérer les techniques des proverbes, considérés comme des modèles de messages efficaces (en particulier par leur créativité stylistique, rimes internes, assonances, choc de phonèmes ou d'images, laconisme, etc.) dans le « marketing » de ses « produits », industriels ou politiques : « Dubo, Dubon, Dubonnet ». « I Like Ike », « La force tranquille », orientation qu'on retrouve dans les campagnes médiatiques de prévention : « Les parents boivent, les enfants trinquent » ; « Un verre ça va, trois verres, bonjour les dégâts » ; « Auto macho, auto bobo ». Mais il s'agit de formules inspirées en général par la recherche du profit et popularisées plutôt que véritablement populaires. (Soriano, 2022)

Les exemples donnés concernent toutefois davantage le genre du slogan que la pratique citationnelle de la PPh. Et pourtant, le slogan demeure le genre bref le plus perméable aux PPh.

1.4 Le slogan

Le slogan, en tant que forme apparue et nommée au XIXe siècle, pensée pour la communication de masse des partis politiques modernes, est, de ce fait, une forme brève qui entretient des liens plus étroits avec les PPh. Le slogan n'est toutefois pas seulement une production discursive appartenant au domaine politique puisqu'il existe également des slogans publicitaires. En ce qui concerne les slogans politiques, des sous-catégorisations peuvent être établies. On parle ainsi de « slogan révolutionnaire », et la créativité qui accompagne sa production amène à parler de « poétique » (Carle, 2019).

Krieg-Planque et Oger remarquent que « *la plupart des définitions du slogan insistent sur sa concision et sur les propriétés qui assurent son efficacité* » (2019). Le dictionnaire *Larousse* relève ainsi deux acceptions au substantif : « *1. Brève formule frappante lancée pour propager une opinion, soutenir une action : Les slogans politiques. 2. Phrase publicitaire concise et originale, conçue en vue de bien inscrire dans l'esprit du public le nom d'un produit, d'une firme.* » (2022). Est opérée une distinction entre les deux domaines, politiques et publicitaires, bien que la brièveté et l'importance d'un effet illocutoire se rejoignent. Ces traits définitoires communs le sont aussi, dans une certaine mesure, avec les PPh, objet concis qui visent à créer un effet.

La brièveté du slogan a des conséquences internes, formelles, et nous pouvons en relever au moins deux : sémantique et rythmique. Reboul note que ce genre privilégie les mots pleins plutôt que les mots outils :

La concision du slogan a fait l'objet d'études précises en publicité. On a montré que la moyenne des slogans français compte 5,8 mots et que 60 % d'entre eux ont de 4 à 6 mots. On a montré d'autre part que la brièveté s'obtient par une forte élimination des mots-outils (prépositions, conjonctions, articles, etc.) au profit des mots pleins (verbes, adjectifs et surtout noms). (Reboul, 1975 : 48)

Ce constat, qui n'étonnera pas le linguiste, se vérifie-t-il avec les PPh ? A l'aune de notre corpus, oui, mais avec moins d'acuité et de régularité que pour les slogans, du fait de l'appartenance première de la PPh à un discours source. Le processus de création de la PPh est de plus différent de celui du slogan puisqu'elle est en partie construite par les journalistes qui la détachent. Or, l'un des processus de reformulation, la troncation, a pour conséquence logique de privilégier les mots pleins aux mots-outils. Il est fréquent qu'une PPh polémique soit réduite

autour d'un ou deux mots pleins dans sa circulation. Observons ce phénomène à partir de trois exemples :

A : « *Pas de tweets, pas de posts sur les réseaux sociaux, pas de transcription de ce que je dis. Parce que sinon, ça ne peut pas être un espace de liberté et ce que je vais vous sortir sera juste le bullshit que je peux sortir sur un plateau médiatique.* » (Wauquiez, 15/02/2018) > « *bullshit médiatique* »

B : « *Quand on est convoqué par la police, nous, on n'a pas d'immunité ouvrière.* » (Poutou, 03/04/2017) > « *l'immunité ouvrière* »

C : « *Les pauvres qui ne peuvent pas voyager voyageront plus facilement.* » (Macron, 14/10/14) > X

En A et B, la PPh détachée a été rapidement réduite, notamment dans les titres de presse, à deux mots pleins, un substantif et un adjectif, éventuellement précédés d'un déterminant. L'énoncé est alors réduit aux termes les plus polémiques. Cette réduction peut d'ailleurs associer deux mots appartenant à deux propositions différentes au sein de la même PPh, comme en A. B illustre la créativité linguistique qui peut avoir cours dans une PPh et qui, là aussi, est conservée dans le phénomène de réduction ou troncation. Enfin, un énoncé polémique peut ne pas être réduit, tout simplement lorsque la polémique n'a pas pour cause l'emploi d'un mot ou d'un groupe de mots. C'est le cas en (C).

Le deuxième élément prégnant dans la construction des slogans, c'est le rythme, la musicalité, et ce en particulier pour les slogans publicitaires. Cette musicalité s'accompagne souvent de l'emploi de figures de style. Dans son étude systématique du slogan publicitaire, Grunig relève ainsi l'usage de mots à sens multiples, le rôle des antonymes, des illogismes, du figement ainsi qu'un travail particulier sur la structure (Grunig, 1990). Cette véritable exploration des potentialités du langage emploie également des jeux de mots, anaphores, et jeux avec la récursivité : « *Azzaro, pour les hommes qui aiment les femmes qui aiment les hommes* » (Grunig, 1990 : 148). En comparaison, les PPh paraissent stylistiquement pauvres par rapport aux slogans, malgré des points communs comme la prévalence d'une structure syntaxique bipartite, et, fait remarquable, les figures de style ne paient pas toujours.

La finalité du slogan, qui se pense donc avant tout en termes d'effets, le rapproche de la PPh, sans se confondre avec elle. En ce qui concerne le slogan, « *ce qui compte avant tout n'est pas son sens mais son impact* » (Reboul, 1975 : 19). C'est là le cœur de l'analyse de Reboul : « *Le slogan doit être sans réplique* » (Reboul, 1975 : 27). Il ne doit pas laisser de place à la

discussion, au débat, à la controverse. Sa spectacularité et sa matérialité (sa construction syntaxique, ses jeux sonores) doivent bloquer la réflexion. Le slogan, de ce point de vue, a été créé pour que le public y adhère, et dans un même temps pour que l'on ne discute pas le refus de l'adhésion. La PPh en revanche, si elle peut, dans un débat, laisser l'adversaire sans réponse, est toujours discutée. Elle génère toujours du métadiscours journalistique, et c'est sa manière d'occuper les espaces médiatiques. L'impact recherché n'est donc pas le même.

Enfin les slogans, qu'ils soient publicitaires ou politiques, circulent sur des mediums et supports plus variés que les PPh : affiches, devantures de magasins, véhicules, produits, support mural... C'est toutefois un point commun que ces deux objets discursifs qui peuvent être intégrés à des espaces divers, à des « supports éphémères » (Krieg-Planque, Oger, 2019) :

Comme les petites phrases, le slogan apparaît en fait comme une pièce d'un ensemble plus vaste qu'il condense et dont il peut être détaché, mais au sein duquel il prend sens : partie prenante d'un texte plus large, il peut tour à tour en être extrait ou y être inséré, et à ce titre il participe de prises de parole publiques, tracts, brochures, manifestes, pétitions, fascicules... » (Krieg-Planque, Oger, 2019).

De ce fait, la circulation des slogans, comme celle des PPh, provoque des phénomènes d'appropriation et de modifications et comme pour les PPh, plus le slogan est retentissant, populaire (et donc réussi), plus il circule, et plus il est susceptible d'être modifié, ainsi que Desnica l'analyse pour le slogan « *Nespresso. What else ?* » (Desnica, 2016). Mais là aussi, cette popularité et les détournements s'expliquent aussi par la présence d'un énonciateur, en l'occurrence celui de l'acteur George Clooney qui le prononce dans la publicité pour la marque de machines et dosettes de café expresso. Le slogan peut être incarné, comme la PPh l'est toujours.

A ce titre, le slogan peut être détourné pour produire un contre-discours, comme les PPh. C'est par exemple le cas avec ces fausses affiches électorales réalisées pendant les campagnes électorales de 2007 et 2012 :



Figure 26

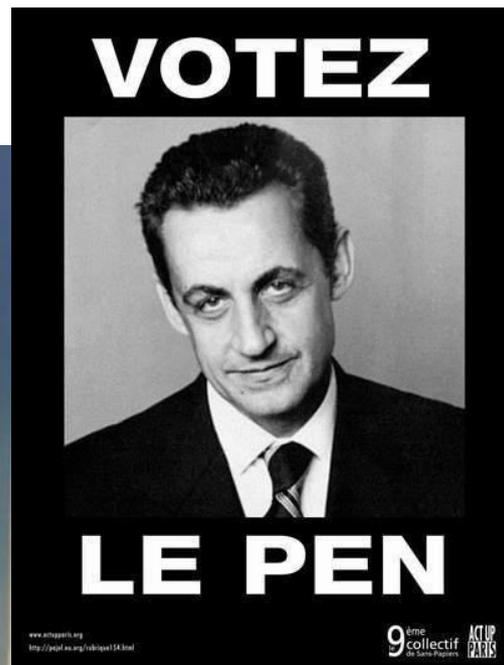


Figure 27

Figure 26 : affiche parodique, campagne de Sarkozy (2012)

Figure 27 : affiche parodique, campagne de Sarkozy, Act Up (2007)

On ne peut pas parler ici, précisément, de contre-argumentation, dans le sens d'un « interlocuteur [qui] réplique par l'affirmation d'une autre position également argumentée. » (Plantin, 2016 : 169). Le slogan entre ici dans le cadre d'une relation sémiotique où l'image joue souvent un rôle important. Intégré à l'image, nous pourrions dire que le slogan *fait image*.

Ce lien entre l'élément iconographique et le slogan, et leur rapport avec la mise en page et la matérialité du support est particulièrement visible sur la figure 27. La dimension parodique qui se dessine est alors plus complexe, contrairement à la figure 26 où c'est l'ajout du segment « *j'y vais quand même* » sur lequel repose l'effet. Sur la figure 27, le choix du noir et blanc, inhabituel pour une affiche électorale, participe du détournement. De plus, la photographie, encadrée de noir, procède d'une mise en page qui rappelle les affiches de recherche réalisées par la police, clin d'œil aux mises en examen et affaires dans lesquelles Sarkozy a été mêlé. L'idée forte à garder à l'esprit est le rapport créé entre un slogan et un énonciateur, les détournements s'appuyant sur ce dernier.

1.5 La spécificité des sujets de dissertation

La dernière forme discursive brève que nous allons traiter comparativement à la PPh est le sujet de dissertation. Traiter des sujets de dissertation pour mieux comprendre les PPh politiques peut sembler saugrenu. Le domaine et la praxis ne sont pas les mêmes. Les sujets de dissertation appartiennent au domaine académique, les PPh aux domaines politiques et médiatiques, même s'il arrive que des sujets de dissertation accèdent au domaine médiatique. C'est le cas, par exemple, du sujet de dissertation de philosophie proposé au baccalauréat, qui est reproduit dans les médias qui, pour l'occasion, font appel à des philosophes ou des écrivains pour leur demander de le discuter.

Si nous avons choisi de l'intégrer à notre réflexion comparative, c'est en raison de deux opérations discursives que l'objet partage avec les PPh, et il se trouve que ces deux opérations sont des traits définitoires fondamentaux pour les PPh : l'opération de détachement premièrement, et deuxièmement la recatégorisation de l'énoncé détaché qui permet, ou plutôt ordonne la production d'un métadiscours. L'exercice de la « dissertation » est défini comme de la manière suivante : « *[Dans les classes terminales du second cycle des lycées et dans les universités] Exercice écrit, que l'on donne aux élèves ou aux étudiants, qui consiste dans la discussion argumentée d'un sujet donné.* » (Tlfi)

Nous allons envisager le sous-genre particulier de la dissertation littéraire en raison de sa forme citationnelle. La dissertation est en effet pratiquée dans différentes disciplines, scolaires et universitaires, qui adaptent l'objet à l'épistémologie de la discipline et à la didactique propre à celle-ci. La dissertation littéraire offre donc un point de comparaison intéressant avec les PPh du fait de l'intégration d'une citation dans le libellé du sujet.

La réalisation de typologies de sujets de dissertation est une pratique courante, dans le but d'accompagner les étudiants dans la maîtrise de l'exercice. Preiss distingue différentes formes de sujet de dissertation littéraire (2017 : 9-21) : le sujet-définition, les sujets doubles (qui mettent en relation deux notions), la courte citation et la citation longue. Ce sont ces deux derniers types de sujet qui nous intéressent ici. En voici deux exemples, le premier court, le deuxième long :

A : « *Il est absurde de voir en Baudelaire un "réaliste" ou un "naturaliste". C'est dans ses thèmes les plus brutaux et les plus choquants que brille avec le plus de force cette "ardente spiritualité" qui tente d'échapper à tout le réel.* »

H. Friedrich, *Structures de la poésie moderne*, 1956.

B : En 1912, Maurice Barrès, député de Paris, refusa les crédits demandés pour la commémoration du deux centième anniversaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau :

« Je ne voterai pas ces crédits, déclara-t-il ; je ne proclamerai pas que Rousseau est un prophète que doit écouter notre société. Il est un grand artiste, mais limité par des bizarreries et des fautes que seul l'esprit de parti peut nier. Que d'autres fassent leur Bible de *L'Émile*, du *Discours sur l'inégalité* et du *Contrat social*. Pour moi, je l'écoute comme un enchanteur dans ses grandes symphonies, mais je ne demanderai pas de conseil de vie à cet extravagant musicien. »

Vous prendrez position sur ce jugement, sans limiter votre étude aux trois œuvres citées par Maurice Barrès.

Le sujet se compose donc d'une citation, qui peut éventuellement être précédée d'informations contextuelles historiques (B). Le sujet est clairement délimité par des guillemets, l'auteur et les références du texte indiqués. Enfin, le sujet est souvent, mais pas toujours, accompagné d'une consigne, comme en (B). Cette formulation annexe cependant n'éclaire que peu l'étudiant sur l'exercice à réaliser :

Le plus souvent, cependant, une phrase assez banale et neutre suggère « d'expliquer et de commenter », de « donner son sentiment », de « discuter et de prendre position » sur un sujet donné et à partir d'exemples précis. Il ne faut pas faire dire ici aux verbes plus qu'ils ne veulent dire : une prise de position, un sentiment donné, même personnels, doivent s'appuyer sur une explication et un commentaire précis, argumentés ; le genre « français » de la dissertation exclut en effet, plus ou moins, l'appréciation impressionniste, l'humeur ou le jugement de valeur pris pour lui-même. (Preiss, 2017 : 21)

De fait, ces formulations emploient une phraséologie spécifique au libellé du sujet de dissertation. Ces formulations annexes sont des éléments déclencheurs et font partie d'une tradition, apportant peu voire pas d'information sur la démarche puisque celle-ci doit être précisément connue de l'élève, de l'étudiant ou du candidat à un concours. Elle fait l'objet de cours de méthodologie qui lui sont dédiés. La manière de traiter un sujet de dissertation est en effet très contrainte, dans la rédaction, mais aussi dans les étapes qui précèdent la rédaction : « *Le point de départ de toute dissertation ne saurait être que l'étude attentive de l'énoncé. Encore faut-il, pour l'étudier correctement, savoir ce qu'est un énoncé. L'énoncé est une formule qui comporte, posée dans certains termes, une question relative à un domaine.* » (Gicquel, 1993 : 65).

Nous pouvons ici déjà comparer sur ce point ce type de sujet de dissertation et la PPh. Dans les deux cas, un fragment d'énoncé est détaché d'un discours pour être commenté. Les commentaires apportés par l'étudiant sont considérablement contraints. La dissertation française est avant tout un exercice de logique confrontant, dans le cas de la citation, un point de vue à un ou plusieurs objets ou concepts d'une discipline. L'étudiant doit alors apprécier la véracité du point de vue par rapport à l'objet de la discipline. Dans le cas de la PPh politique, le discours journalistique est-il moins contraint ? Sans doute oui, mais il est loin d'être libre. Lire une série d'articles portant sur une même PPh suffit pour s'en apercevoir. Nous pouvons en déduire que le type d'objet discursif bref, dans le cadre d'une praxis spécifique, conditionne la forme et le contenu du métadiscours qui porte sur l'objet discursif bref. Il s'agit d'un prolongement de la conception bakhtinienne du genre de discours. La grammaire interne permettant au locuteur de reconnaître un genre ou objet discursif comprend également un métadiscours qui lui est associé. Il en résulte un contrat de communication particulier entre le concepteur du sujet de dissertation, et l'étudiant qui compose :

Cette situation est singulière : habituellement, l'aphorisation détachée d'un texte est contrainte sémantiquement par son texte d'accueil, qui spécifie, implicitement ou explicitement, précisément ou non, en quoi elle est pertinente dans le contexte de la citation. Or, les aphorisations sur lesquelles s'appuient les sujets de dissertation sont insérées dans un texte, celui de l'exercice, qui n'en propose pas d'interprétation. Mieux, la construction de l'interprétation qui permettra de déployer une argumentation fait partie intégrante de l'exercice. (Maingueneau, 2012 : 139)

De ce fait, l'interprétation de la citation du sujet de dissertation est très contrainte par les attendus de l'épreuve. L'entraînement à la pratique de la dissertation littéraire encourageant souvent le candidat à maîtriser une série d'objets et thématiques, qu'il conviendra ensuite de mettre en relation avec le sujet :

En fait, un filtrage drastique du potentiel sémantique est rendu possible par le fait qu'il existe des habitudes acquises par imprégnation, qui permettent d'éliminer un grand nombre de pistes interprétatives possibles. Il existe en particulier une topique limitée de grands problèmes que l'élève ou l'étudiant doit retrouver derrière la diversité des libellés de sujets de dissertation. (Maingueneau, 2012 : 139)

Ce discours métadiscursif contraint est rendu possible par l'action préalable de détachement d'un énoncé qui devient une citation, que ce soit le journaliste pour une PPh ou bien l'enseignant concepteur du sujet pour la dissertation. Dans les deux cas, le sujet est détaché dans le but de générer du métadiscours et un même procédé est employé : celui du bornage, c'est-à-dire là où commence la citation et là où elle se termine. Il y a cependant une différence de taille entre la PPh et la citation d'un sujet de dissertation, c'est que cette dernière ne peut être modifiée, alors que les PPh sont presque toujours, à minima, réarrangée. Le concepteur du sujet de dissertation utilise alors la sélection et le bornage afin de rendre de détacher une citation qui exprime un point de vue saillant sur l'objet. Pour que le candidat puisse exercer son jugement et son esprit de nuance, la citation doit exprimer un avis tranché, permettant plus aisément la mise en œuvre d'une démarche dialectique. La PPh, elle, doit aussi mettre en avant un engagement énonciatif particulier du locuteur.

1.6 Synthèse comparative des genres et formes brèves

Arrivé au terme de notre parcours comparatif, nous proposons une synthèse des genres et formes brèves autour d'une série de sept critères :

Critères	Aphorisme	Maxime	Proverbe	Slogan	Sujet de dissertation	PPh
Discours source oral/écrit	Ecrit	Ecrit	Oral	Ecrit/oral	Ecrit	Oral
Forme première/secondaire	Secondaire	Secondaire	Première	Première	Secondaire	Secondaire
Surassertion	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui
Générateur de métadiscours	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
Capacité à la reprise	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Domaine	Littéraire, philosophique	Littéraire, philosophique	Populaire, rural	Politique, publicitaire	Académique	Politique et médiatique
Principaux discours d'insertion	Conversations, écrits savants, académiques...	Conversations, écrits savants, académiques ...	Conversations courantes	Espaces visibles : banderoles, devantures, titres...	Sujets d'examen	Articles de presse, réseaux sociaux

Nous ajouterons à ce tableau de synthèse une remarque concernant le voyage de l'oral à l'écrit, ou de l'écrit à l'oral, que peuvent faire certaines formes brèves. Nous remarquons que l'aphorisme fait le chemin contraire de la PPh. L'aphorisme vient de l'écrit – d'une œuvre le plus souvent – pour devenir un objet discursif oral, employé pour agrémenter une conversation, alors que la PPh vient – le plus souvent du moins – de l'oral, pour être retranscrite ensuite dans la presse.

Ce passage de l'oral à l'écrit et de l'écrit à l'oral peut être plus dynamique en ce qui concerne les slogans politiques, et en particulier les slogans contestataires et révolutionnaires :

Si une proportion non négligeable de slogans écrits réplique les slogans proférés des cortèges, cela ne recouvre pas l'ensemble des inscriptions, loin de là. L'idée de la primauté de l'oral sur l'écrit est sans nul doute une illusion rétrospective étymologisante car les relations entre slogans écrits et oraux ne sont pas marquées par la primauté d'un support d'expression par rapport à un autre. Au contraire, on observe des circulations de l'un à l'autre : slogans oraux reproduits sur les murs, slogans écrits retravaillés pour s'adapter à la prolifération collective. (Carle, 2019 : 130)

Carle note que les va-et-vient entre l'oral et l'écrit sont fréquents pour les slogans, et qu'il est malaisé pour ce genre de considérer qu'il est premièrement écrit ou oral.

1.7 Porosité des genres et formes brefs

Nous allons maintenant envisager le cas de la porosité entre les genres et formes brefs. Par porosité, nous entendons des rapports interdiscursifs entre des énoncés appartenant à deux formes ou genres brefs différents, ou bien des phénomènes de recatégorisation. La question est

vaste, fertile, et finalement peu étudiée par la linguistique. Nous nous limiterons à des études de cas de porosité entre les PPh et des genres discursifs brefs. Nous pensons que cette porosité est rendue possible par les caractéristiques communes mises en lumière précédemment.

Là où la porosité s'observe le plus pour les PPh, c'est sans doute dans les discours partisans et contre-discours d'opposition. La PPh de Sarkozy « Casse-toi pov'con » a été employée comme slogan, a été floquée sur des T-Shirts, reproduite sur des banderoles de manifestants (figure 28). De PPh, elle est devenue slogan. Des locuteurs se sont identifiés à la personne visée par l'insulte de Sarkozy, identification rendue plus aisée par l'anonymat de la personne, et usent du principe du « retour à l'envoyeur ».



Figure 28 : banderole lors d'une manifestation intégrant une PPh en 2011 (Agoravox)

La porosité toutefois ne se limite pas à l'appropriation populaire d'une PPh retentissante. Elle ne fonctionne pas non plus seulement dans le sens de la PPh au slogan. Ce peut être l'inverse. Dans l'un des rares discours de campagne présidentielle de Macron en 2022, nous avons pu entendre l'énoncé suivant, rapidement détaché et qualifié de « PPh » : « *Nos vies, leurs vies, valent plus que tous les profits* ». Le Président sortant, et candidat à sa propre réélection, parle ici de la vie des résident en EHPAD. Or, cet énoncé ne vient pas de nulle part. Il s'agit d'un emprunt à un slogan du NPA, le parti trotskiste, largement reproduit sur des affiches les années précédentes. (figure 29) : « *Nos mamies valent plus que leurs profits* ». Il s'agit d'ailleurs d'une variante d'un slogan historique du parti d'extrême-gauche, « *Nos vies valent plus que leurs profits !* ». Macron procède par l'ajout du segment « *leurs vies* ».

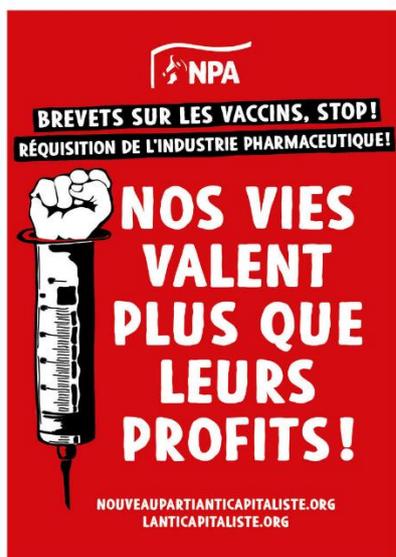


Figure 29 : affiche du NPA "Nos vies valent plus que leurs profits"



Figure 30 : affiche du NPA "Nos mamies valent plus

que leurs profits"

Cet usage ou appropriation, que l'on pourra trouver étonnante du fait du positionnement libéral de Macron, et de l'antilibéralisme et anticapitalisme du NPA, aura fait réagir l'ancien porte-parole et candidat à l'élection présidentielle du NPA Besancenot :



Figure 31 : même créé à partir d'un tweet de Besancenot (04/04/2022)

Le slogan aura donc été emprunté pour être intégré à un discours de campagne et, sitôt prononcé, détaché dans le discours journalistique et sur les réseaux sociaux pour devenir une PPh. Cet emprunt correspond à ce que la communication politique nomme « un marqueur », c'est-à-dire un élément de langage qui a pour but de marquer un positionnement politique, et

qui s'adresse à une cible précise parmi le corps électoral, en l'occurrence les électeurs de gauche, ou à tout le moins les électeurs sensibles aux résidents en EHPAD et aux récents scandales du groupe Orpea. Macron est coutumier de ce type d'emprunts. Nous avons déjà évoqué le détournement du slogan historique du parti étasunien des Républicains MAGA, « *Make America Great Again* » en « *Make our planet great again* ».

Pas sûr cependant qu'il ait la volonté, en ce qui concerne l'emprunt fait au NPA, que l'intertextualité soit explicite. L'emprunt à un discours peut en effet être un clin d'œil aux locuteurs qui en connaissent la référence, sollicitant leur culture politique, usant du plaisir de l'intertextualité ainsi que l'écrivain peut en user dans un roman. Il peut être aussi plus discret.

Le dernier cas de porosité que nous souhaitons traiter pourrait être qualifié de « confusion des genres », et la réception par la presse et le public a été beaucoup moins positive. Il est un peu plus complexe que le cas de porosité précédent. En voyage en Chine en 2007, Ségolène Royal, alors candidate du Parti Socialiste aux élections présidentielles à la succession de Jacques Chirac, et favorite des sondages aux côtés de Nicolas Sarkozy, fait un déplacement sur la Grande muraille. Elle prononce, devant les caméras de la presse française, l'énoncé suivant :

« C'est un beau symbole. Comme le disent les Chinois : « Qui n'est pas venu sur la Grande Muraille n'est pas un brave. Et qui vient sur la Grande Muraille conquiert la bravitude. » (06/01/2007).

L'énoncé, très largement diffusé dans la presse française, emprunte le style de ce que l'on nomme en France un « proverbe chinois ». La réception est relativement négative et la PPh est moquée par la plupart des journaux français. Nous pensons que les raisons de ces railleries s'expliquent, en partie, par des raisons génériques. Là où les journalistes et le public s'attendaient à un énoncé frappé pour devenir une PPh de campagne, c'est une création s'inspirant de la forme du proverbe qui leur est donnée.

Ce que l'on nomme en France « proverbes chinois » correspond en fait à un ensemble de genres brefs distincts en Chine et relativement hétérogène, et qui n'a d'ailleurs souvent que peu à voir avec les proverbes en France. Nous l'avons brièvement évoqué en note précédemment. La liste est longue et nous pouvons citer en exemple, avec le sinologue Doan, les 慣用語 *guànyòngyǔ*, des expressions idiomatiques, les 成語 *chéngyǔ*, provenant de fables

en chinois classique, à la rythmique précise, les 諺語 *yànyǔ*, qui eux, s'apparentent davantage aux proverbes, ou encore les 歇後語 *xiēhòuyǔ*, des genres brefs prononcés en deux temps, une chute venant après une pause (Doan, 2001). Dans les représentations populaires, ou bien encore dans certaines papillotes, les proverbes chinois sont souvent des créations humoristiques parfois douteuses ou bien imitant, dans un style non moins douteux, une certaine réception de citations de Confucius.

La réception négative de ces énoncés s'explique donc, à notre avis, par l'emploi de ce genre, en comprenant bien l'image stéréotypée et peu sérieuse véhiculée par ses représentations communes en France, et par l'emploi d'un genre là où l'on s'attendait à un autre genre. Cette représentation liée au genre a alors été associée à la candidate, dans une étape de la campagne où – c'est l'enjeu d'un déplacement à l'étranger – elle était en recherche d'une stature présidentielle. C'est finalement une leçon de communication politique : tout n'est pas permis dans la construction et la recherche des PPh. Il y a, pourrait-on dire, des règles et des usages discursifs.

Cet exemple n'est pas le seul, et le résultat a pourtant été le même. L'ancien Premier ministre Raffarin avait pris pour habitude de formuler des énoncés dans un style et une forme proches de ceux des proverbes et des aphorismes :

- « L'avenir est une suite de quotidiens »

- « Notre route est droite, mais la pente est forte »

- « La route, elle est faite pour bouger, pas pour mourir »

- « Quand le cheval trébuche, c'est le cavalier qui se sent responsable »

Ces nombreuses PPh d'un style proverbial ont été qualifiées dans la presse de « raffarinades », et ce en premier dans le journal suisse *Le Temps*. C'est là finalement le même procédé, mais répété, d'utilisation du style d'un genre bref pour produire des énoncés surassertés. Certes, la porosité entre les genres brefs offre des procédés qu'il est tentant de transposer. La publicité, nous l'avons dit, use à l'envi les procédés des proverbes pour créer des slogans. Lorsqu'un énonciateur identifié use de ce procédé, cette transposition travaille son image.

Les genres et formes discursives brèves sont davantage susceptibles de se mêler, du fait même de leur brièveté. Or, nous le comprenons à l'aune de ces exemples, tous les mélanges ne sont pas reçus de la même manière, et ces questions de porosité générique se comprennent en les mettant en perspective avec des positionnements politiques – c'est le cas de l'emprunt de Macron à la propagande du NPA – mais aussi de domaines et de champs discursifs (Maingueneau, 1983 : 15).

1.8 De la pratique du détachement et du recueil

Nous terminerons cette réflexion comparative en mettant en perspective la pratique du détachement. Nous l'avons déjà esquissé avec les maximes, les aphorismes et les adages, détacher des fragments de texte d'un discours pour les compiler ou bien les utiliser au sein d'autres discours n'est pas nouveau, n'est pas né avec la pratique des PPh. Ce fut une pratique scolaire, pédagogique, intégrée à l'ambitieux ensemble didactique humaniste :

La pratique humaniste où l'on cite pour se poser à son tour en aphorisateur potentiel s'appuyait sur la routine scolaire. Les élèves étaient incités à tenir un cahier divisé par thèmes (« courage », « jeunesse »...) où ils consignaient des énoncés détachés des livres des « grands auteurs » qu'ils lisaient. Les surassertions sentencieuses étaient naturellement propices au détachement, d'autant que les auteurs, eux-mêmes formés à cette pratique, énonçaient en conséquence. (Maingueneau, 2012 : 72)

Les élèves étaient alors exercés à repérer les surassertions, à en mesurer la valeur et à les compiler au sein de recueils ordonnés thématiquement. Decultot nomme ces ensembles des « bibliothèques manuscrites » :

Selon Erasme et de nombreux théoriciens de la prise de note, tout écolier désireux de devenir érudit doit préparer ses propres cahiers. Ce n'est qu'en lisant lui-même les textes qu'il peut en extraire la « substantifique moelle » dont parle Rabelais. Mais dans le domaine de la pratique, les cahiers ne sont nullement des créations privées et uniques. C'est Erasme lui-même qui sape les dispositifs qu'il recommande aux pédagogues. En 1508, il publie [...] l'édition définitive de ses Adagio. (Decultot, 2003 : 31)

Cette pratique fut ensuite facilitée pour l'élève par la publication par les pédagogues de recueils de citations, prêtes à être recopiées par l'élève. Ce que nous voulons seulement mettre en lumière ici, c'est que le geste du détachement n'est pas réductible aux pratiques médiatiques, ni à l'époque contemporaine. Il est une composante de la pratique de la lecture et il est somme toute logique que l'extension du domaine de l'écrit soit accompagnée d'une diversification des pratiques de détachement.

Conclusion

La pratique citationnelle de la PPh est née du contact et de l'imbrication des domaines politiques et médiatiques. Toutefois, les mettre en perspective avec d'autres formes brèves dévoile des procédés et phénomènes communs, selon les formes : concision, surassertion, prévalence de l'effet, pratique du détachement, capacité à générer des métadiscours... Le concept de porosité permet de dépasser l'analyse taxinomique de ces formes, et d'appréhender le mélange des formes et des genres, rappelant que les formes brèves, plus que d'autres, sont susceptibles de circuler et d'être recatégorisées par les locuteurs. Il permet de penser les stratégies discursives et d'apprécier leur réception en tenant compte des connaissances et représentations génériques des locuteurs.

2. Les PPh : « phrases sans texte » et phrases aux cent textes

La singularité des « phrases sans textes » secondaires réside tout autant dans leur détachement que dans leur circulation, c'est-à-dire dans leur capacité à intégrer une importante somme de discours différents, oraux comme écrits. Partant de cette tension, nous nous proposons de dresser un panorama des discours où sont reproduites les PPh, et d'analyser le phénomène de la panaphorisation.

2.1 Typologie de discours cibles

Au préalable, rappelons que pour Maingueneau, une « phrase sans texte » ressort d’une énonciation dite « aphorissante », qui s’oppose à l’énonciation « textualisante ». Ces deux types d’énonciation ne sont pas symétriques puisqu’un énoncé détaché d’un discours, de type donc « aphorissant », ne devient pas pour autant tout à fait autonome. Une énonciation aphorissante est nécessairement intégrée à un discours oral ou à un texte, fût-il un recueil ou une anthologie.

Nous avons dressé une liste, dans le tableau ci-dessous, des principaux genres de discours dans lesquels sont insérées des PPh. Il ne s’agit pas d’une potentialité, mais de genres où l’insertion de PPh a été attestée, dont des exemples ont été recueillis dans notre corpus. Nous précisons en italique s’il s’agit de discours oraux. Ces genres de discours sont classés selon le medium, les deux principaux médiums étant la presse, les médias télévisés et les réseaux sociaux numériques. Il va de soi que les médias sont aujourd’hui très présents sur les réseaux sociaux numériques, mais ce classement nous paraît linguistiquement plus intéressant que celui du domaine. En effet, les médias qui publient sur les réseaux doivent adapter leur contenu à la forme technique et textuelle des réseaux sociaux, ce qui a un impact sur la formulation de la PPh. Enfin, la mention d’un ou plusieurs « + » indique la fréquence approximative à laquelle il est possible de trouver des petites PPh dans ces genres de discours.

Mediums	Genres de discours intégrant des petites phrases				
<u>Presse et médias télévisés</u>	Article +++	Titre +++	Dessin/caricature ++	<i>Reportage au journal télévisé</i> ++	Bandeau de chaînes d’information en continu +++
	<i>Entretien</i> ++	<i>Débat</i> ++			
	Tweet +++	Post Facebook ++	Commentaire ++	<i>Vidéo TikTok</i> +	<i>Vidéo Youtube</i> ++

<u>Réseaux sociaux numériques</u>	Même +++	Story ++			
<u>Autres</u>	Chanson +	Conversations courantes ++ ?	Objet +	Vêtement +	Banderole de cortège de manifestation ++
	Titre de livre +				

La première constatation qu'il est possible de faire, c'est la grande diversité des genres de discours où nous avons pu trouver des PPh politiques insérées. Afin de tendre à l'exhaustivité dans la liste des différents genres discursifs et supports, nous avons opté pour une recherche à partir de certaines PPh ayant été engagées dans un processus de panaphorisation. Nous présenterons un exemple détaillé de ce processus en 2.3.

Là où les PPh apparaissent le plus, c'est dans les articles de presse et les titres. Ces derniers jouissent d'une autonomie relative avec le corps de l'article, et d'une assez grande autonomie lorsqu'ils sont en une. L'intitulé « article de presse », commode dans un inventaire de genres de discours, cache en fait une diversité de sous-genres : éditorial, reportage, brève... et un traitement formel et thématique qui diverge entre la version papier et la version numérique d'une part, et la version gratuite et payante d'autre part. Les articles traitant de PPh, et les titres contenant des PPh sont ainsi plus présents dans la version numérique gratuite. Même remarque en ce qui concerne le reportage de journal télévisé. Les PPh n'y accèdent que lorsqu'elles génèrent un important processus de panaphorisation. En revanche, elles sont discutées pour ainsi dire quotidiennement sur les plateaux des chaînes d'informations en continu, et monopolisent souvent le bandeau défilant, en concurrence avec les titres de dépêches d'AFP et Reuters. Les chaînes d'information en continu sont des lieux où la parole politique est non seulement mise en avant, mais également mise en spectacle, en confrontation, sur un mode agonistique. Les PPh n'y sont plus seulement un agrément, elles deviennent l'un des principaux matériaux de l'information.

Les réseaux sociaux numériques sont intéressants dans la mesure où ils sont un lieu de rencontre et d'hybridation des discours. Lieu de rencontre car la parole médiatique, politique et journalistique, parole horizontale, rencontre « le grand public », c'est-à-dire des locuteurs qui

ne sont ni des professionnels des médias, ni des professionnels de la politique. Lieu d'hybridation car le texte rencontre les discours oraux et s'y mélange.

Restent des genres de discours que nous avons nommés « Autre » par défaut, et qui doivent cependant être intégrés à une telle typologie. Ce sont d'abord les conversations courantes. Il est difficile, voire impossible de pouvoir recueillir de telles données dans notre corpus, comme nous recueillons des discours journalistiques ou numériques. L'outil le plus adéquat, que nous ne pouvons utiliser dans notre étude, serait l'enregistrement pirate, ainsi que certains écrivains comme Philippe Delerm l'ont pratiqué. L'expérimentation en laboratoire serait peu adaptée à cette étude. Quoi qu'il en soit, nous entendons, ici et là, des PPh de politiques dans les conversations courantes. Il peut s'agir de commentaires, et la conversation courante prend alors l'allure d'un article de presse, ou bien d'un détournement.

Au sein des genres « Autres », nous avons également répertorié des inscriptions sur divers supports, à l'instar des slogans ou citations célèbres : objets à vendre, ou bien encore banderoles lors de manifestations. Nous en donnerons un exemple en 2.3 avec le cas d'une PPh de Macron. Enfin, une PPh peut entrer dans la conception d'une œuvre artistique, d'une chanson. C'est par exemple le cas de la chanson « Racailles » du rappeur Kerry James (2016). La chanson prend pour cible des femmes et hommes politiques, en essayant un rapprochement entre les classes populaires qui vivent dans les quartiers populaires urbains et en dehors de ceux-ci. L'un des procédés utilisés est construit à partir d'une des PPh les plus retentissantes de Sarkozy.

Sarkozy, alors Ministre de l'intérieur depuis peu, improvise un déplacement très médiatisé dans les quartiers nord d'Argenteuil, le 25 octobre 2005. Il est attendu par des jeunes du quartier qui chahutent autour de son cortège. Interpelé par une habitante, depuis le balcon de celle-ci, il lui dit : « *Vous en avez assez ? Vous en avez assez de cette bande de racailles ? Ben on va vous en débarrasser.* » L'énoncé a surtout circulé sous la formulation suivante : « *On va vous débarrasser de ces racailles* ». Plusieurs éléments expliquent le retentissement de cet énoncé.

- Le retentissement de l'événement politique de la visite improvisée, devenu événement médiatique.
- L'emploi du mot « racaille », habituellement seulement employé, et parfois même avec réserve, par l'extrême-droite.

- La dénomination « racaille » est employée dans une relation déictique, rendue explicite par le déterminant démonstratif « ces », ce qui redouble l'engagement énonciatif du locuteur puisqu'il s'agit d'une insulte adressée aux habitants qui venaient le chahuter.

- Outre le registre familier auquel appartient le verbe « débarrasser » quand le complément d'objet est un humain ou un groupe d'humains, il est également très polysémique. Que signifie « *se débarrasser des racailles* » ? Les arrêter ? Les faire partir ? Peu importe les interprétations et explications données par la suite sur les mesures légales et constitutionnelles de se « débarrasser des racailles ». Ce qui compte ici, ce qui crée un effet, ce sont les sens possibles et plus radicaux que peut avoir ce verbe et qui ne sont pas explicités.

La chanson de Kerry James débute par l'enregistrement de l'énoncé de Sarkozy fait par les médias à Argenteuil. Le mot « racailles » en est extrait, ainsi que l'avait fait la presse, et devient le titre de la chanson et son refrain, répété par un chœur :

Racailles !

On devrait vous nettoyer au Kärcher

Le jour où le peuple se réveille vous allez prendre cher

Racailles !

On a le sentiment qu'aller voter

C'est choisir par lequel d'entre vous on veut se faire entuber

Racailles !

Républicains ou PS

Rangez vos promesses dans vos sacs Hermès

Racailles ! (Kerry James, « Racailles », 2016)

Nous le voyons avec les paroles qui débutent la chanson, le terme polémique de « racailles », qui agit comme une dénomination socialement très dévalorisante, est retourné contre la classe politique, dans un style virulent caractéristique de ce genre musical¹⁶. Cette PPh n'est pas la seule à être insérée dans la chanson. Selon le même procédé, un autre énoncé de

¹⁶ C'est plus particulièrement le cas du « rap politique », également appelé « rap conscient ».

Sarkozy est intégré : « *On devrait vous nettoyer au Kärcher* ». Ce vers s'appuie sur l'énoncé suivant, prononcé le 19 juin 2005 : « *Dès demain, on va nettoyer au Kärcher la cité. On y mettra les effectifs nécessaires et le temps qu'il faudra, mais ça sera nettoyé.* ». Le Ministre de l'intérieur s'adressait alors à des habitants du quartier de la cité des 4000 à la Courneuve, alors qu'un enfant de 11 ans avait été tué par une balle perdue lors d'un affrontement entre deux bandes rivales.

Ce recueil de genres, n'appartenant pas au domaine médiatique, est intéressant pour saisir la portée des PPh. Ce que la chanson prend pour cible, et essaie de renverser, ce n'est pas seulement un énoncé, c'est une construction sociale et une vision du monde que les PPh, par leur forte visibilité, élaborent.

L'insertion de PPh pour construire des titres de livres peut être satirique, comme *La Face karchée de Sarkozy* du journaliste Philippe Cohen (2006). Elle peut aussi prendre appui sur une PPh pour ouvrir un débat ou une réflexion. L'énoncé de Macron « *On met un pognon de dingue dans les minima sociaux* » (13 juin 2018), qui critiquait le système de redistribution sociale français, a servi de titre à plusieurs essais : *Où va le pognon ?* de Nicolas Dupont-Aignan, *Un pognon de dingue, mais pour qui ? L'argent magique de la pandémie* de Maxime Combes et Olivier Petitjean ou encore *Un Pognon de dingue* de Christian Goemaere. Pourquoi une telle profusion de titres et d'ouvrages ? Le principe n'est pas très différent de celui analysé avec la chanson de Kerry James, à ceci près que la PPh sert ici de marqueur idéologique. La PPh permet d'ouvrir un débat, bien que le but initial de celle-ci soit plutôt d'éviter les discussions sur des réformes à mener par la recherche d'un effet de saisissement proche de celui du slogan.

Bien sûr, toutes les PPh ne circulent pas dans l'ensemble de ces genres discursifs. Cependant, la circulation dans la majorité de ces genres discursifs, et même dans l'ensemble de ceux-ci, est une donnée significative du processus de panaphorisation que nous allons maintenant analyser.

2.2 Le processus de la panaphorisation

Les PPh se signalent par le fait qu'elles sont reconnues par les acteurs médiatiques qui leur apposent cette dénomination, et surtout par leur circulation au sein de nombreux discours.

Cette circulation peut être plus ou moins brève, et plus ou moins importante. L'énoncé d'un politique peut n'apparaître que quelques heures sur le bandeau d'une chaîne d'information en continu, puis disparaître. Il est en revanche des énoncés qui connaissent une circulation considérable, donnant l'impression qu'ils saturent l'espace médiatique. Cette impression de saturation n'assurera d'ailleurs pas forcément à la PPh de demeurer sur un temps long, mais sans doute sur un temps bref.

Il s'agit plutôt d'un processus. Nous parlons de « saturation » d'un point de vue impressionniste, pour le téléspectateur qui, le temps de quelques jours, aura l'impression que le monde médiatique tourne autour d'une PPh. Maingueneau a élaboré le concept de « panaphorisation » par analogie avec le cheminement d'une pandémie :

Un certain nombre d'entre elles sont ainsi prises dans un processus de type pandémique : pendant une courte période, on les voit circuler avec une fréquence très élevée dans tous les médias à la fois. Leurs statuts sont très divers : titre d'article ou de page internet, phrase qui tourne en boucle en bas de l'écran d'une chaîne d'information télévisée, message de Tweeter, titre d'une vidéo sur Youtube, etc. Un certain nombre se propage dans le monde entier. (Maingueneau, 2012 : 88)

Maingueneau distingue trois facteurs qui composent le processus de panaphorisation :

- La rapidité de la circulation. En moins d'une heure, un énoncé devenu PPh peut être reproduit dans un grand nombre de médias et d'espaces sur les réseaux sociaux numériques.
- La variété des genres discursifs au sein desquels circule la PPh.
- La diffusion de la PPh au-delà des médias nationaux, rapprochant l'analogie entre le processus et le terme « pandémie ».

Maingueneau cite l'exemple de la PPh « *Shame on you, Barack Obama* » prononcée par Hillary Clinton le 23 février 2008, lors de la campagne présidentielle étasunienne, ou bien encore la déclaration de Berlusconi le 6 novembre 2008, parlant d'Obama toujours : « *E giovane, bello e anche abbronzato* ». Cet énoncé en particulier illustre cette diffusion internationale, qui, de ce fait, et en particulier pour des énoncés qui ne sont pas en anglais, doivent être traduits, traduction qui demande alors de faire des choix parfois sensibles quant à l'interprétation et la réception de l'énoncé, comme nous le verrons en 2.3 pour une PPh de Macron. Ce que nous pouvons alors observer, c'est, à l'instar du début de la diffusion d'une

PPh en France avec les différentes formulations, différentes propositions de traductions. Ces propositions de traduction se réduisent ensuite à quelques-unes pour finalement se limiter à une seule traduction qui s'impose et devient, de fait, une sorte de traduction consensuelle.

Avant d'étudier plus en détail un exemple d'énoncé engagé dans un processus de panaphorisation, il nous faut considérer brièvement le rôle des discours numériques dans ce processus. Les PPh y génèrent des cascades de commentaires, mais aussi des cascades de commentaires sur les commentaires, et de commentaires sur la traduction, de réactions de type « j'aime ». C'est un véritable festival de discours métadiscursifs qui tranche avec la brièveté de la PPh.

L'existence du phénomène des PPh, nous l'avons montré, a précédé l'existence des discours numériques. Ces derniers cependant, par l'apparition de nouveaux médiums, modifient la reproduction des PPh, les pratiques de lecture et surtout la diffusion des PPh. Il faut aller un peu plus avant dans la compréhension du fonctionnement des discours numériques et des réseaux sociaux numériques pour comprendre le rôle qu'ils jouent dans le processus de panaphorisation. Nous isolons deux facteurs technologiques : des procédés permettant et facilitant le partage de contenu, et l'apparition et la généralisation des notifications.

Les différents procédés permettant de partager et diffuser du contenu sur le web et les réseaux sociaux entrent dans le cadre de ce que Paveau nomme « la relationalité » (Paveau, 2017 : 285), c'est-à-dire le fait que « *tout énoncé en ligne est matériellement relationnel, ce qui constitue une propriété nouvelle par rapport aux énoncés prénumériques* » (Paveau, 2017 : 285). Que des écrits circulent, cela n'est évidemment pas nouveau. Ce qui en revanche est nouveau avec les discours numériques sur le web, c'est leur mise en relation technique les uns avec les autres et le nombre de procédés permettant la mise en relation des discours ou documents, ou de fragments de discours et de documents, ce qui tend à confondre le geste d'écriture et celui de partager un discours. Paveau relève comme relations entre les technodiscours l'hypertextualité, les relations entre les appareils et les relations entre scripteurs et ce qu'elle nomme les (écri)lecteurs.

Le second changement provoqué par le web, c'est l'intervention de la machine dans la mise en relation des discours : « *Sur internet, et en particulier sur le web, et dans le cadre des discours élaborés dans des appareils, la relationalité est matérielle, de nature informatique* » (Paveau, 2017 : 286). Opérons une transition avec les PPh. Une PPh partagée par l'utilisateur d'une plateforme de réseau social pourra être répliquée, diffusée et partagée selon une logique

exponentielle, notamment par le jeu des algorithmes, et sans l'intervention de cet usager. La relationalité est une dimension majeure du processus de panaphorisation.

La liste des différentes manières de partager une PPh sur les réseaux sociaux numériques est longue. L'utilisateur peut partager des articles traitant d'une PPh, ou bien seulement dans le but de partager son titre contenant la PPh. Il peut partager un tweet, le partager en réagissant. Le partage peut aussi être logocentré, en utilisant simplement la fonction copié-collé, facilitée pour l'usage des petits écrans tactiles des smartphones. Il faut ajouter la compatibilité accrue entre les différents réseaux sociaux numériques (figure 32). Enfin, le format même de la PPh apparaît comme « prêt à l'emploi » pour le partage par l'(écri)lecteur des discours numériques.

Nous pouvons l'observer sur la figure 32, capture d'écran smartphone de l'application Facebook. Les outils de partage proposés sont groupés. Les technodiscours, sur les réseaux sociaux numériques, surtout s'ils sont ouverts comme c'est le cas du premier d'entre eux, Facebook, semblent tout orientés vers le partage et la mise en circulation :



Figure 32 : capture d'écran de l'application Facebook sur un smartphone (05/06/2022)

Il est également nécessaire de prendre en compte le renouvellement de la fabrique de l'information. La presse et les médias se sont assez tôt engagés dans la rapidité de faire connaître une information. Avec le journalisme numérique, la préoccupation demeure, avec des moyens différents, dont la « bataille du *push* » est l'une des faces. Nous arrivons donc au second facteur

technologique : les notifications proposées par les smartphones et PC, fonctionnant sous la forme de messages envoyés par une application ou un site internet à l'utilisateur, et dont les journaux et médias d'information font grand usage. Comme le note Antheaume, « *l'objectif est simple : attirer le lecteur avec une information importante, lui faire vivre un événement en direct, lui proposer un résumé de la journée ou du week-end écoulé* » (2016 : 115). Certaines PPh sont considérées comme des informations importantes dont il faut être parmi les premiers médias à les relayer, et qu'il faut, en tout état de cause, relayer.

2.3 Etudes de cas du processus de panaphorisation

Prenons pour exemple de processus de panaphorisation la PPh de Macron qui a rapidement été réduite à la formulation « *pognon de dingue* », et qui correspondait au fragment d'énoncé suivant, prononcé lors d'une réunion de préparation au discours de la Mutualité, partagé sous la forme d'une vidéo par Sibeth Ndiaye : « *On met un pognon de dingue et les gens ne s'en sortent pas* » (12/06/2018). Diffusé sur le compte Tweeter de la porte-parole du gouvernement, l'énoncé est rapidement détaché par les médias.

Comment se manifeste alors le processus de panaphorisation, tel qu'envisagé par Maingueneau ? Scrutons la réalisation des deux critères retenus : la rapidité de diffusion de l'énoncé et son inscription dans une variété de genres de discours.

Nous pouvons apprécier la rapidité de diffusion d'un point de vue quantitatif, à l'aune du nombre d'articles de presse où est mentionnée la PPh. Nous avons pour cela recours à l'outil Europresse. Pour la seule journée du 13 juin 2018, l'outil de recherche de la base de données fournit une liste de 89 articles où la formulation « *pognon de dingue* » est mentionnée, et ce en excluant les publications des médias sur les réseaux sociaux. Dans le détail, nous notons que tous les titres nationaux français intégrés à la base de données traitent de la PPh, et nombre de quotidiens régionaux. Nous notons également que la PPh est présente dans différents types d'articles, et notamment dans des éditoriaux, donnant le point de vue de la rédaction sur l'actualité estimée être la plus importante.

Concernant les différents genres de discours que nous avons listés, nous trouvons pour chacun d'entre eux une occurrence de la PPh, y compris dans les discours « autres », n'appartenant pas au domaine médiatico-journalistique. Il est à noter que les genres de discours

« autres », à l'exception des conversations courantes, ne sont pas des genres où les PPh sont détachées et reproduites dans les premiers temps de sa diffusion. De ce fait, ils ne participent pas au processus de panaphorisation. La circulation au sein de ces genres de discours en est une conséquence. Seules les PPh qui ont connu la panaphorisation accèdent à ces discours « autres », car elles s'inscrivent, pour un certain temps du moins, dans ce qui s'apparente à une mémoire collective.

Lors d'un entretien donné au *Parisien* le 4 janvier 2022, Macron dit qu'il souhaite « *emmerder les non-vaccinés* ». La PPh suit un processus de panaphorisation analogue à celui que nous avons décrit pour l'autre énoncé. La PPh aura été reproduite sur des objets à vendre, comme des mugs ou des sacs sur la boutique en ligne du site internet « Enlysée » :

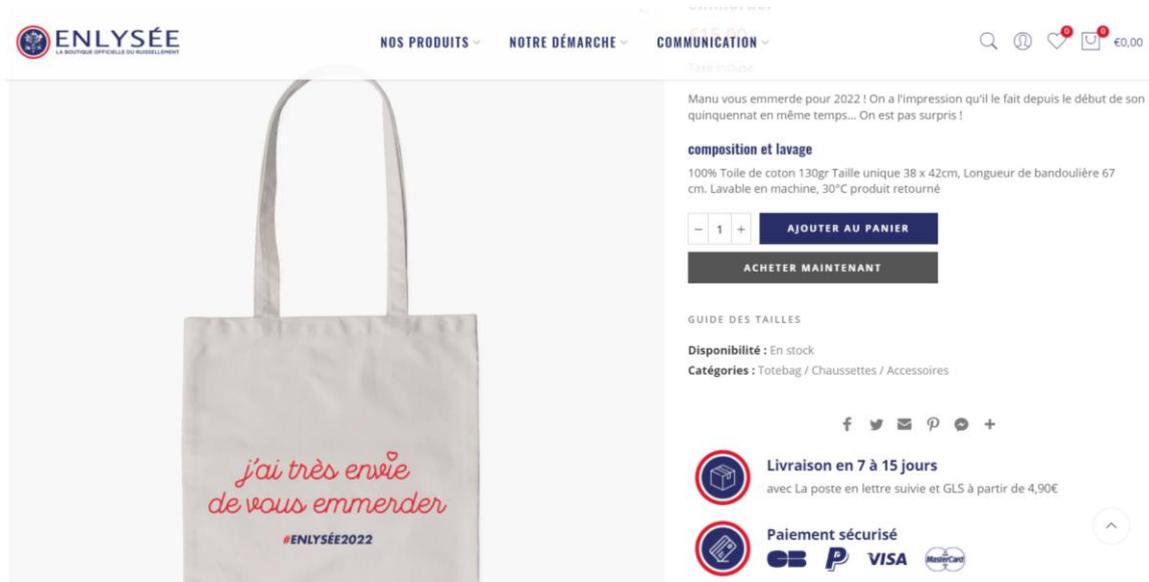


Figure 33 : capture d'écran du site internet de la boutique "Enlysée"

Est floqué sur les sacs « *j'ai très envie de vous emmerder / #ENLYSEE2022* ». L'intention humoristique est soulignée par la description du produit : « *Manu vous emmerde pour 2022 ! On a l'impression qu'il le fait depuis le début de son quinquennat en même temps... On est pas surpris !* ». Cette description contient une référence à une autre PPh de Macron. Lors d'un déplacement au Mont Valérien pour commémorer le 78^{ème} anniversaire de l'appel du 18 juin 1940, un lycéen interpelle le Président en lui disant « ça va Manu ? ». Le président le recadre alors, et ce recadrage a également été largement diffusé, et notamment la partie suivante : « *Et tu fais les choses dans le bon ordre. Le jour où tu veux faire la révolution, tu*

apprends d'abord à avoir un diplôme et à te nourrir toi-même, d'accord? Et à ce moment-là tu iras donner des leçons aux autres ». Les PPh s'inscrivent dans une mémoire collective, et des liens entre les PPh se tissent puisque la citation de l'une d'entre elles amène à en citer une autre.

Les PPh engagées dans un processus de panaphorisation obligent presque toujours leur locuteur à revenir sur ses propos, à réagir. C'est le cas de Macron, deux jours après avoir prononcé l'énoncé attaquant les non-vaccinés. *Le Parisien* titrait : « *«Emmerder les non-vaccinés» : Macron dit assumer «totalement» ses propos controversés* » (*Le Parisien*, 07/01/2022). Nous remarquons l'emploi du verbe « assumer », très récurrent dans la parole politique lorsqu'il s'agit de réagir à une action ou bien à des propos controversés. La panaphorisation, par ailleurs, amène rapidement les journalistes à chercher de nouvelles manières de traiter l'événement de discours, afin de ne pas être réduits à seulement reformuler les propos des autres rédactions. L'une des possibilités de traitement souvent envisagée peut consister à traiter le contexte d'énonciation de la PPh, comme c'est le cas pour *France Info* avec l'article « *"Emmerder les non-vaccinés" : la phrase d'Emmanuel Macron remise dans son contexte* » (*France Info*, 05/01/2022).

La panaphorisation tient sans doute à la prévalence de certains critères qui expliquent le détachement des PPh, et en particulier leur caractère polémique, conjugué au statut de la personne. La propension d'une PPh à faire polémique n'est toutefois pas toujours le critère principal. Celui-ci peut être d'ordre pragmatique. Le 26 juillet 2012 à Londres, Draghi, alors Président de la Banque centrale européenne, prononce en conférence de presse la phrase suivante, « *Whatever it takes* », traduite par la presse française en « *Quoi qu'il en coûte* ». L'économie connaît alors une grave crise des dettes souveraines, et la survie même de l'euro est estimée incertaine par le monde économique. La PPh circule très rapidement et largement. Pourtant, elle ne crée pas vraiment de polémique. Ce qu'exprime la plupart des articles de presse et des acteurs économiques, c'est un soulagement, car la PPh redonne confiance en la monnaie unique en signifiant que la Banque centrale européenne mettra tous les moyens dont elle dispose pour sortir de la crise des dettes souveraines. Ce qui explique ici le processus de panaphorisation, c'est l'importance des actions dont l'énoncé annonce laconiquement la mise en place.

Cette PPh de Draghi, comme certaines PPh de chefs d'Etat, connaissent une circulation internationale. Se pose alors parfois le problème de la traduction, et ce en particulier lorsque le détachement de la PPh s'explique par l'emploi d'un terme qui suscite la polémique. Ce fut le cas pour l'énoncé de Macron sur les « *non-vaccinés* ». Le journaliste de l'Agence France Presse

Yann Schreiber, installé en Allemagne, s'en amuse dans un tweet où il relate les discussions entre confrères sur la traduction à donner au terme présidentiel « emmerder » :



Figure 34 : tweet de Yann Schreiber (05/01/2022)

Le quotidien *20 Minutes* a réalisé un montage compilant différentes unes étrangères qui sont autant de propositions de traductions de l'énoncé. Nous constatons que certains choix de traduction neutralisent le registre vulgaire de l'énoncé original, comme le choix de traduire « emmerder » par « *make life miserable for* » :



Figure 35 : visuel proposé par 20 Minutes sur les traductions de la PPh de Macron sur les "non-vaccinés"

Le journaliste-traducteur n'est pas nécessairement pris dans le piège de la fidélité à la citation d'origine. Comme le montre Lacaze, ces transferts de citation peuvent au contraire à la fois cumuler « *défigements et hétéroglossie* » (Lacaze, 2016a : 8). Sous cet angle, c'est la liberté du journaliste qui est mise en avant :

Le locuteur emprunteur exploite généralement un Thesaurus cognitif dans lequel il sélectionne une aphorisation qu'il va dupliquer et/ou défiger. Ce Thesaurus est caractérisé par une remarquable hétérogénéité car le locuteur « défigeur » peut emprunter non seulement dans le patrimoine historique et culturel de sa propre langue mais il peut également choisir de défiger une aphorisation allogène, dans un processus sémiotique qui s'affranchit des frontières énonciatives, génériques mais aussi physiques. (Lacaze, 2016 : 12).

Lacaze donne l'exemple du *Monde* qui attribue à Thatcher l'énoncé « *I want my money back* » (07/11/2013) qui est en fait déjà une reformulation de la phrase prononcée par l'ancienne Première ministre anglaise en 1979. Il cite un exemple de transfert citationnel, exemple d'un processus de décontextualisation et d'appropriation, qui exige cependant que l'énoncé originel soit compris par le lecteur : « *À les entendre protester contre leur avis d'imposition, on les prendrait pour Thatcher. « I want my money back ! », serinait la « Dame de fer » contre l'Europe. (Le Monde 07/11/2013). Les énoncés en langue étrangère peuvent donc également être source de créativité pour les journalistes.*

Conclusion : tension constitutive de l'objet « PPh »

L'énonciation aphorisante crée une forme de tension pour l'objet « PPh ». Détaché de son discours d'origine, il est obligatoirement inséré dans de nouveaux discours. Extrait d'une première énonciation, il est à nouveau énoncé par d'autres locuteurs. Le locuteur qui cite une PPh compose alors avec le contexte et les paramètres de l'événement de discours initial. Certains énoncés sont pris dans un processus de panaphorisation qui rend leur circulation très rapide et leur présence dans les journaux et médias très visibles, l'espace d'un ou quelques jours. Ce processus s'explique d'une part par le choix des journalistes, mais aussi par de nouveaux procédés techniques et technologiques propres aux discours numériques, pensés et synthétisés par le concept de « relationalité » élaboré par Paveau, ainsi que par la nouvelle

course à l'information à laquelle se livrent les médias. La liste des genres de discours où circulent les PPh est le pendant de la liste des genres de discours source, d'où elles sont détachées, et montre les efforts des acteurs médiatiques pour adapter cet objet discursif à la circulation.

3. Les PPh au regard de la progression thématique

Nous avons précédemment confronté les objets dénommés « PPh » à la notion de phrase, ce qui nous a permis de dégager une forme de prédilection pour les phrases canoniques. Nous souhaitons compléter cette analyse en nous focalisant sur le plan thématique, informationnel, que Combettes situe dans une division en trois plans : morphosyntaxique, sémantique et thématique (Combettes, 1983 : 12). Nous considérerons la progression thématique intraphrastique et interphrastique, en particulier dans les entretiens et les discours.

La progression thématique peut connaître des ruptures : « *On peut définir d'une façon générale la rupture de thème comme l'interruption d'une concaténation informationnelle entre plusieurs phrases ou groupes propositionnels, qu'il s'agisse d'une pause suivie d'une reprise ou d'une réorientation thématique.* » (Neveu, 1995 : 37). Lors de la collecte de notre corpus de discours sources, nous avons formulé l'hypothèse que les ruptures thématiques pouvaient être une manière de surasserter des segments de discours. C'est plutôt le contraire qui nous est apparu comme le cas plus fréquent, en particulier dans les discours de meeting. Nous procéderons donc par l'analyse de segments thématiques.

3.1 Progression thématique et détachement

Observer la progression thématique dans le discours source permet de comprendre le fonctionnement de la surassertion au plan informationnel. Il faut pour cela considérer le contexte et le cotexte, et en particulier les phrases qui précèdent l'énoncé surasserté :

Alors que les niveaux 1 et 2 (syntaxique, sémantique) acceptent, éventuellement, d'être étudiés dans le cadre de la phrase, il n'en va pas de même pour le plan informationnel ; ce dernier exige, par nature, pourrait-on dire, la prise en compte du contexte et, plus particulièrement, du passage qui précède la phrase examinée. (Combettes, 1983 : 28)

Nous avons précédemment dressé la liste de 16 genres de discours d'où proviennent les PPh de notre corpus. Dans cette variété de genres de discours, la cohésion interne, le rapport au contexte et la progression fonctionnent de différentes manières. La détachabilité des tweets est maximale. Elle demande au locuteur le déploiement de stratégies de surassertion dans le discours de meeting. Ce dernier offre plus de facilités de préparation que l'entretien ou le débat. Dans ces genres, les énoncés surassertés peuvent être préparés à l'avance. Il est évident que le meeting offre plus de facilités que l'entretien et surtout que le débat où l'acteur politique doit parer aux attaques de l'adversaire. Pour observer la préparation de la surassertion par la maîtrise de la progression thématique, nous allons analyser deux discours sources desquels ont été extraites une PPh ayant bénéficiée par la suite d'une panaphorisation. La première est extraite d'un meeting de campagne à l'élection présidentielle, et la seconde d'une interview présidentielle.

- Cas 1 : « *Cet adversaire, c'est le monde de la finance* » (Hollande, 22/01/2012) :

Mais avant d'évoquer mon projet, je vais vous confier une chose. Dans cette bataille qui s'engage, je vais vous dire qui est mon adversaire, mon véritable adversaire. Il n'a pas de nom, pas de visage, pas de parti, il ne présentera jamais sa candidature, il ne sera donc pas élu, et pourtant il gouverne. Cet adversaire, c'est le monde de la finance. Sous nos yeux, en vingt ans, la finance a pris le contrôle de l'économie, de la société et même de nos vies. Désormais, il est possible en une fraction de seconde de déplacer des sommes d'argent vertigineuses, de menacer des Etats

Cette partie du discours est présentée par l'orateur comme une parenthèse préalable à la présentation de son projet, « *avant d'évoquer mon projet* ». L'orateur cherche à instaurer une relation de proximité avec l'auditoire, il lui fait une confidence, « *je vais vous confier une chose* ». Ce qui est exposé dans cette partie du discours est déterminant pour un candidat de la

gauche dite « de gouvernement ». Il s'agit de son positionnement idéologique. L'expression de ce positionnement par Mitterrand lors du congrès d'Epinay-sur-Seine était restée dans les mémoires : « *Celui qui n'accepte pas la rupture avec la société capitaliste ne peut être au PS* » (13/06/1971)¹⁷.

Hollande crée une attente en ouvrant cette parenthèse pour ménager un effet dont l'aboutissement est la révélation du nom de son « *véritable adversaire* ». L'attente est construite par une progression à thème constant. Ce type de progression thématique est récurrent dans les séquences narratives où « *pour maintenir la continuité du récit et l'identification des personnes ou personnages impliqués, le même thème est repris, sous forme pronominale, en s'adjoignant différents rhèmes successifs* » (Adam, 2020 : 91). De fait, et quand bien même il s'agit plutôt ici d'une séquence descriptive, il y a un jeu de ménagement d'une surprise sur l'identité de cet adversaire qui est d'abord décrit sans être nommé, par le recours au pronom personnel « il » et à l'ellipse. De plus, l'adversaire est décrit par la négative, en ne lui attribuant pas les caractères essentiels d'une personne : un nom, un visage... Il est enfin introduit par un présentatif. L'effet peut être jugé comme étant réussi à l'aune de la réaction du public, qui applaudit après que le substantif « finance » ait été prononcé. A la suite de cette séquence, une fois l'énoncé surasserté prononcé, le rhème « *le monde de la finance* » devient le thème d'une nouvelle séquence.

Cas 2 : « *Je décide et il exécute* » (Chirac, 14/07/2004) :

QUESTION - Alors, si on fait des choix budgétaires pour redescendre aux trois pour cent exigés par le pacte de stabilité, on réduit quel budget ? On parle beaucoup d'un affrontement entre vous et votre ministre d'État chargé de l'économie et des finances sur le problème du budget de la Défense. On dit beaucoup de choses, vous allez nous dire la réalité. On touche au budget, on ne touche pas au budget ? Est-ce que vraiment il y a un différend fondamental entre Nicolas SARKOZY et vous sur ce sujet ?

LE PRÉSIDENT - Il n'y a pas de différend entre le ministre des finances et moi, pour une raison simple c'est que, notamment s'agissant de la défense, je décide et il exécute. Par conséquent ce n'est pas un problème de différend et nous avons passé une longue période pendant laquelle les moyens de la défense n'ont cessé d'être diminués, au point que les intérêts fondamentaux de la France étaient en cause. Notre capacité de défense, de nos intérêts, de nos valeurs, de notre sécurité tout simplement sur le plan intérieur

¹⁷ Cette PPh est également une construction médiatique, résultat d'un réarrangement que nous analyserons plus bas.

comme sur le plan international, était en cause. Il était donc essentiel de restaurer les moyens de notre défense, comme il fallait restaurer les moyens de notre sécurité.

L'entretien présidentiel du 14 juillet est devenu une tradition de la 5^e République. Il se déroule en 2004 dans un contexte de tension au sein du gouvernement, et de rivalité entre Sarkozy, alors Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, Chirac, et des membres du gouvernement, dont Raffarin, Premier Ministre. Chirac devait donc s'attendre à une question concernant les relations qu'il entretient avec Sarkozy. Cette question est posée lorsque le thème du budget de la défense est évoqué. La scène qui se joue correspond à ce qui est nommé « un recadrage ». La PPh est alors amenée de manière bien plus abrupte, puisque Chirac doit montrer son autorité. Dans un premier temps, il réfute le terme « différend » introduit dans la question du journaliste et dans un second temps, énonce la PPh. La structure binaire de la PPh elle-même est implacable, deux verbes qui rappellent les rôles dévolus au Président et au Ministre, structure qui garantit un détachement net de la proposition, sans modification. Nous sommes donc dans une construction de la progression thématique opposée au cas 1.

3.2 Réarrangement des phrases détachées et absence de réarrangement

Nous avons mis en lumière des modifications et réarrangements concomitants avec le passage de l'oral à l'écrit qui visent notamment à renforcer l'autonomie de l'énoncé détaché. Nous en prolongeons ici l'analyse en nous focalisant sur le niveau informationnel.

Toutes les PPh ne subissent pas de modifications lors de leur détachement. Ces modifications et réarrangements dépendent de ce qui est dénommé « PPh », et de la détachabilité de la phrase. Ils permettent aussi de former une PPh à partir de plusieurs phrases.

L'énoncé surrassuré peut être déjà calibré pour devenir une PPh. Le thème et le rhème sont nettement identifiables. Même si le contexte n'est pas restitué, ou brièvement restitué, la phrase demeure compréhensible, la prise de position de son auteur claire :

A : (les Roms)*thème* (ont vocation à rentrer en Roumanie ou en Bulgarie)*rhème* (Valls, 07/09/2013)

B : (La colonisation)*thème* (est un crime contre l'humanité)*rhème* (Macron, 15/02/2017)

C : (La liberté pédagogique)*thème* (n'est pas l'anarchisme)*rhème* (Blanquer, 25/04/2018)

Dans certains cas, l'énoncé qualifié de « PPh » est inchangé du fait d'une forme particulière :

D : Casse-toi pov'con ! (Sarkozy, 23/02/2008)

E : Make our planet great again. (Macron, 01/06/2017)

(D) correspond au cas particulier d'une insulte, (E) à une PPh construite par la modification d'un slogan de campagne.

Les réarrangements et modifications peuvent prendre plusieurs formes. Nous avons ainsi analysé le cas des réarrangements thématiques par une suppression de la préparation à l'action, dans le cadre de la grammaire de la période. Les modifications rendent plus nettes la compréhension du thème et du propos, en présentant un rapport binaire, dans l'ordre thème/propos. Nous reproduisons pour en donner un exemple la modification préalable à la mise en circulation de cette PPh :

- « (Il y a dans cette société une majorité de femmes,) > (il y en a qui sont pour beaucoup illettrées.) » ► « Les salariées de Gad sont pour beaucoup illettrées » (Ouest France, 17/09/2014)

Dans le discours source, le thème de l'énoncé qui sera détaché est le rhème de la proposition qui précède, « *une majorité de femmes* ». La phrase dans le discours source appartient à une séquence plus grande, qui est une description de la situation salariale de l'entreprise Gad. Le détachement extrait ainsi seulement une information, secondaire dans le discours source.

Une PPh peut également se construire à partir d'une séquence plus longue, qui comprend souvent une montée en tension. L'ensemble est alors structuré par une progression thématique dont l'aboutissement, l'acmé, est l'énonciation de la partie principale de la PPh en devenir.

La PPh extraite du meeting de campagne de Hollande est en circulation sous les formes principales de trois formulations différentes :

F : Mon véritable adversaire, c'est le monde de la finance.

G : Mon adversaire, c'est la finance.

H : Mon ennemi, c'est la finance.

(F) est la formulation la plus proche du segment détaché. « *Cet adversaire* » est substitué par « *Mon véritable adversaire* », présenté au début de la séquence thématique. C'est la description de cet adversaire qui disparaît. (G) resserre davantage la relation thème/propos, par la suppression de « *véritable* » et « *le monde de* ». (H) radicalise la prise de position de Hollande par une modification du thème. (H) peut être aussi bien utilisée par des adversaires de Hollande, qui jugent sa prise de position trop offensive envers la finance. Elle l'est aussi par des soutiens de sa candidature, qui veulent ancrer son positionnement dans une gauche plus radicale, ou moins sociale-démocrate. C'est le cas par exemple d'Emmanuel Poilane, Directeur de France Libertés Fondation Danielle Mitterrand, dans une tribune parue dans le *Huffington Post*. Il nous est permis de douter sur les raisons de cette modification. Est-elle volontaire ou bien involontaire ? Le début de la tribune laisse à penser que la mémoire d'Emmanuel Poilane l'a trompé, puisque la phrase modifiée est présentée comme exacte :

Cette petite phrase au cœur de la campagne avait fait bondir la droite et les journalistes politiques comme l'engagement trop à gauche du candidat François Hollande. Cette petite phrase a surtout marqué les esprits de ceux, nombreux, qui comme moi se représente aujourd'hui la finance comme le tortionnaire de notre économie. (19/12/2012)

La différence entre un « adversaire » et un « ennemi » est pourtant loin d'être négligeable en politique, le degré d'antagonisme n'étant pas le même. La confrontation du discours source à la PPh de Mitterrand « *Celui qui n'accepte pas la rupture avec la société capitaliste ne peut être au PS* » offre un second exemple de construction à partir d'une progression thématique :

Celui qui n'accepte pas la rupture – la méthode ça passe ensuite –, celui qui ne consent pas à la rupture avec l'ordre établi – politique ça va de soi c'est secondaire – avec la société capitaliste, celui-là, je le dis, il ne peut pas être adhérent au Parti socialiste

Le procédé est assez similaire. Il procède par la suppression de segments pour former une PPh autonome. Ces segments sont non seulement jugés secondaires, mais de plus contreviennent à la forme syntaxique, pragmatique et thématique privilégiée dans la mise en circulation d'une PPh. Dans le discours source, l'énoncé surasserté est entrecoupé par des parenthèses, clairement délimités par des changements de ton : pauses, baisse du volume sonore et accélération de la vitesse d'élocution.

Conclusion

Certaines PPh sont modifiées ou réarrangées selon des principes qui appartiennent au plan thématique. Les modifications les plus importantes concernent les PPh construites à partir de plusieurs phrases ou propositions, et ramenées à l'expression d'un thème et d'un rhème, en rapport exclusif.

4. Proposition de définition des PPh

4.1 Définitions existantes

Proposer une définition des PPh est ardu. Deux chercheurs en ont proposé une : Maingueneau (2006) et Krieg-Planque (2011). Dans le chapitre I, nous avons réalisé un relevé

exhaustif des définitions proposées par les dictionnaires grand public. Nous avons alors constaté que les traits définitoires étaient variables d'un dictionnaire à l'autre.

Une première provient de la dénomination « PPh » elle-même, de son origine non-savante (Krieg-Planque, 2011 : 24), « *une expression propre aux acteurs sociaux investis dans la vie politique et médiatique, qui l'emploient pour qualifier un ensemble d'énoncés spécifiques à leur milieu* » (Boyer & Gaboriaux, 2018 : 11). Une définition se doit d'intégrer l'usage qui est fait de la dénomination, et son rapport avec l'objet qu'elle dénomme. Nous avons largement traité de ce problème et pourrions considérer qu'il est finalement secondaire. Que l'origine de la dénomination « PPh » soit non-savante prouve surtout que l'objet est reconnu et identifié par un grand nombre de locuteurs.

La première définition académique des PPh a été formulée par Maingueneau, dans le cadre d'une étude sur les énoncés détachés dans la presse écrite, qui parle de « *brèves citations qui sont découpées pour être reprises dans les émissions d'information, car jugées significatives dans un état déterminé de l'opinion* » (Maingueneau, 2006). Krieg-Planque envisage « PPh » comme étant « *utilisé par de nombreux acteurs sociaux pour décrire des fragments de discours, plus ou moins décontextualisés, qui font l'objet de reprises dans et par les médias, notamment en raison de leur caractère remarquable ou polémique.*» (Krieg-Planque, 2011). Nous nous proposons de les intégrer à une synthèse définitoire en huit points, permettant de prendre en considération les différentes facettes du phénomène. D'emblée, nous pouvons remarquer que ces définitions pourraient être complétées en insistant sur le rôle des actants : qui détache les PPh ? Qui détermine ce qui est ou non une PPh ? Pour qui les PPh sont-elles polémiques ?

4.2 Proposition de définition linguistique

Nous proposons de définir le phénomène des PPh en portant sur lui un regard d'analyste du discours et, plus largement, de linguiste. Nous divisons cette entreprise de définition en huit points.

1 : La dénomination « PPh » désigne un fragment de discours, dans la majorité des cas oral, ayant subi un détachement fort pour être cité dans un texte. Une PPh ressort donc de l'énonciation aphorissante de type secondaire, contrairement aux proverbes qui ne subissent pas au préalable d'opération d'extraction d'un discours.

2 : La dénomination « PPh » provient du monde des professionnels de la communication et des médias. Elle peut être interchangeable avec d'autres dénominations : « déclaration », « phrase choc », « phrase »...

3 : La dénomination « PPh » est de valeur péjorative.

4 : Le détachement des PPh est opéré par des acteurs médiatiques qui sélectionnent des énoncés dans les discours des acteurs politiques, et les intègrent au discours journalistique.

5 : L'intégration des PPh au discours journalistique peut impliquer des adaptations et modifications des énoncés détachés.

6 : Les PPh en circulation sont des phrases courtes.

7 : La PPh marque une prise de position vigoureuse et/ou un engagement énonciatif fort.

8 : Les PPh sont engagées dans un processus de circulation intense. Circulant d'abord dans le discours journalistique, elles peuvent également largement circuler sur les réseaux sociaux numériques et pénétrer les conversations courantes. Lorsqu'elles saturent provisoirement l'espace médiatique, nous pouvons alors parler de « panaphorisation » (Maingueneau, 2012)

Conclusion de la première partie

Par une démarche d'analyse méthodique, nous avons été en mesure de décrire et définir avec précision l'objet PPh. Devenue une routine communicationnelle pour les acteurs politiques, et une routine journalistique pour les acteurs médiatiques, les PPh sont le fruit d'une pratique citationnelle. Les PPh sont détachées de discours aux caractéristiques variées et sont médiatisées par les journalistes, pour circuler ensuite à travers d'autres types de discours et mediums, comme les réseaux sociaux. Pour nous cependant, la dénomination PPh ne s'applique pas à des objets discursifs formellement hétérogènes. La plupart des PPh sont des phrases dont la régularité peut s'observer par leur structure macro-syntaxiques. Le détachement et l'insertion d'une PPh dans un nouveau discours permet ainsi d'observer des réarrangements thématiques qui ont pour conséquence de renforcer leur autonomie ainsi que la partie la plus saillante ou polémique de l'objet.

DEUXIÈME PARTIE

Détachement, circulation et reprises des PPh

Après avoir caractérisé et défini précisément les PPh dans la première partie, nous allons analyser les trois traits centraux et typiques de l'objet : le détachement, la circulation et les reprises. Nous choisissons de suivre ainsi la trajectoire d'une PPh, de sa création à sa diffusion.

En nous appuyant sur le concept de « surassertion » élaboré par Maingueneau (2006), nous chercherons à dresser la liste des facteurs qui expliquent le détachement d'un énoncé (I.1). Cette étude appelle la nuance du fait de l'action des acteurs médiatiques dans le détachement d'un énoncé. Un acteur politique aura beau mettre en valeur un énoncé, celui-ci pourra ne pas être détaché. Inversement, il peut arriver qu'il n'y ait pas d'intention de détachement d'un énoncé de la part de l'acteur politique. Nous traiterons donc également des cas que nous nommerons les « PPh involontaires ». Détacher un énoncé pour le recatégoriser en PPh, c'est aussi détacher un fragment de discours oral pour l'insérer dans l'ordre de l'écrit (I, 2). L'insertion dans l'ordre de l'écrit est alors nécessairement une insertion dans une série de genres de discours spécifiques. Nous explorerons donc les liens qu'il existe entre la mise en circulation d'un énoncé et les genres de discours où il est détaché (I, 3).

Une fois détachée et insérée premièrement dans le discours journalistique, la PPh entame une pérégrination, de discours à discours, avec un degré variable de viralité. Nous chercherons à modéliser cette circulation (II.3). Au préalable, il nous faudra d'une part caractériser et catégoriser les types de discours rapportés employés pour représenter les PPh (II.2), et d'autre part analyser la place et le rôle de l'énonciateur des PPh. Les PPh, contrairement à d'autres formes discursives brèves, ont en effet la particularité de conserver un lien privilégié avec l'acteur politique qui les a initialement produites (II.3).

L'importante circulation des PPh produit des phénomènes de reprises variés et intéressants. Dans un troisième mouvement, nous nous intéresserons à ces phénomènes. Nous traiterons d'abord du rapport qu'entretiennent les PPh avec les formules (III.1). Nous verrons ensuite qu'une PPh peut inspirer d'autres PPh, ou bien qu'une PPh peut être reprises pour rectifier une réception jugée défavorable. Nous convoquerons pour ce faire les notions de *snowclone* et de même. Enfin, nous aborderons les cas plus particuliers des PPh parodiques.

Chapitre 1 : Le détachement des PPh

1. Les facteurs de détachement d'une PPh

Nous analyserons dans cette sous-partie les différents facteurs qui expliquent le détachement d'énoncés recatégorisés par la suite en PPh. Nous nous appuyerons pour cela sur le concept de « surassertion » élaboré par Maingueneau, solidaire du type d'énonciation aphorissante. Nous montrerons ensuite la diversité des procédés de surassertion observés pour les PPh.

1.1 L'énoncé surasserté

Nous avons établi dans la première partie que les PPh ne sauraient constituer un genre discursif. Elles constituent une pratique citationnelle propre au domaine médiatique, et qui concerne surtout le traitement de l'actualité politique. Les PPh ne se réduisent pas à un discours rapporté dans le discours journalistique, qui ne couvre qu'un pan de leur étude. Trois spécificités se dégagent :

- Les PPh circulent de discours en discours, ce qui n'est pas le cas de toutes les citations dans la presse. Cette circulation leur donne une relative autonomie par rapport au texte source duquel elles sont détachées. Nous constatons par exemple qu'une PPh, résultat d'une reformulation dans un article, pourra à son tour circuler.
- Les PPh entrent dans des mémoires collectives. Sur ce point, il faut faire preuve de nuance. Maingueneau relève le fait que des énoncés de forme brève sont en circulation dans des mémoires collectives (Maingueneau, 2006 : 107). Il cite l'exemple d'énoncés d'écrivain ou de proverbes. Nous pourrions d'ailleurs prolonger cette liste avec les citations de films, ou bien avec ce qui pourrait être nommé les « phrases familiales », des énoncés détachés dans un cadre privé, amical ou familial par exemple, et qui demeurent dans la mémoire de leurs membres. Le pluriel de « mémoires collectives » indique qu'il n'existe pas une mémoire collective, mais plusieurs mémoires collectives qui peuvent être plus ou moins étendues en nombre de locuteurs. Les PPh, quant à elles, ne font pas partie de mémoires collectives au moment où elles sont détachées. Cependant, à partir du moment où elles sont détachées et mise en circulation dans

les médias, elles entrent dans un stock de citations politiques du moment, partagé en premier lieu par les journalistes. Les émissions des chaînes d'information en continu s'en emparent pour les commenter. Cette mémoire collective-ci peut être d'une durée brève, elle l'est pour la plupart des PPh. Certaines d'entre elles accèdent à des mémoires collectives de plus long cours, et sont consignées au sein de recueils. Remarquons toutefois que la mémoire de ce stock de PPh est entretenue rétrospectivement par les médias, qui leur consacrent des documentaires ou bien les utilisent pour mettre en perspective l'actualité du moment. Pour résumer, une PPh, au moment de son détachement, n'appartient pas à une mémoire collective, ce qui la distingue des citations littéraires célèbres ou des proverbes, mais y entre par la circulation permise par le détachement et la médiatisation.

- Troisième et dernier point enfin, les PPh sont des énoncés souvent polémiques, susceptibles d'alimenter le débat sur un sujet d'actualité, ou bien de créer un sujet d'actualité, ce qui n'est pas, là encore, le propre des nombreuses citations qui entrent dans la composition du discours journalistique.

Considérant d'abord qu'il existe des énoncés devenus autonomes après avoir été détachés d'un texte, et ensuite que certains énoncés ont été préparés au détachement, Maingueneau introduit la notion de « surassertion » et d'énoncé surasserté. Rappelons que le détachement d'un énoncé engage deux parties, celle qui produit le discours source et celle qui le détache. Ces deux parties peuvent être parfois assumées par un seul et même locuteur. Un discours peut contenir des énoncés surassertés, c'est-à-dire qui sont préparés par le locuteur et signalés comme étant détachables : « *Pour de tels marquages, qui formatent un fragment comme détachable, candidat à une reprise, on ne peut pas parler de "citation": il s'agit seulement d'une mise en relief qui est opérée par rapport au reste des énoncés.* » (Maingueneau, 2006 : 110). Cette mise en relief s'opère autour de critères recensés par Maingueneau, que nous éprouverons pour l'objet discursif « PPh ». Maingueneau donne l'exemple de la pratique des énoncés détachés dans le théâtre classique français, tels que « *A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire* » ou bien « *Je suis jeune, il est vrai ; mais aux âmes bien nées / la valeur n'attend point le nombre des années* », détachés du *Cid* de Corneille.

Un énoncé surasserté peut se signaler au selon Maingueneau par quatre critères :

- La brièveté de l'énoncé, de « *structure prégnante sur le plan du signifié et/ou du signifiant* » (Maingueneau, 2006 : 110), l'effet d'accroche sur le lecteur.
- La position de l'énoncé dans le discours, de préférence en position initiale ou finale d'un texte.

- L'importance de la « *relation thématique avec l'un des enjeux essentiels du passage concerné* » (*Ibid.*). Nous ajoutons pour les PPh qu'au-delà de cette dimension cotextuelle, il y a souvent un lien entre l'énoncé surasserté et une thématique de société ou un événement politique, une prise de position dans les débats. Dans la presse, l'énoncé surasserté peut servir à résumer une position d'un politique. Un autre type de relation externe au discours source peut être la réponse à un autre acteur politique, et même à la PPh d'un autre acteur politique, ce qui peut occasionner des débats par le truchement de PPh.
- L'énoncé surasserté correspond à une « *amplification de la figure de l'énonciateur* » (*Ibid.*).

Quelques remarques s'imposent afin d'affûter ces outils énonciatifs aux particularités de l'objet « PPh ». Il est d'abord bon de noter qu'il n'est pas toujours évident de savoir avec certitude si une PPh est calibrée comme telle pour être détachée, ou bien si celle-ci est d'abord le fait d'un travail de recatégorisation, fruit du découpage, de la reformulation et de l'interprétation du journaliste :

En fait, il est impossible de déterminer si ces "petites phrases" sont telles parce que les locuteurs des textes sources les ont voulues telles, c'est-à-dire détachables, vouées à la reprise, ou si ce sont les journalistes qui les disent telles pour légitimer leur découpage. De toute façon, par le jeu classique d'anticipation des modalités de la réception, les auteurs des textes sources, qui sont en général des professionnels de la vie publique, ont tendance à anticiper les réemplois qui vont être faits de leurs propos, et donc à essayer de contrôler les détachements. (Maingueneau, 2006 : 111)

Cette interrogation rejoint une question souvent entendue de la part du grand public, compris comme des personnes qui ne sont ni des professionnels de la politique ou de la communication, ni des professionnels des médias : « tel politique a-t-il vraiment voulu *faire une petite phrase* ? ». A cette question, considérant la grande maîtrise de la communication inhérente à la plupart des acteurs politiques, sa professionnalisation et le recours à des communicants experts, nous émettons l'hypothèse que beaucoup de PPh sont le fruit d'un contrat de communication entre les acteurs politiques et médiatiques. Reste qu'il est parfois possible de distinguer des PPh involontaires, telles que les PPh « volées » par un micro de journaliste dissimulé.

Un dernier point important est celui de la nature orale du discours source. La grande majorité des PPh provient de discours oraux, comme nous l'avons développé précédemment. Or la surassertion est d'abord pensée pour la détachabilité de fragments de textes. Convient-

elle aux PPh ? Il convient de nuancer d'abord la spontanéité de beaucoup de discours d'où proviennent des PPh. Les discours des meetings politiques par exemple s'assimilent à de l'oral lu, souvent préparés collectivement et parfois répétés si le meeting est d'importance. Certaines PPh, lors des joutes verbales que sont les débats politiques, sont parfois également préparées à l'avance. Ensuite, la transcription peut précéder le détachement. C'est le cas des entretiens donnés à la presse écrite. Citons à titre d'exemple l'entretien donné par Macron au *Parisien*, et publié le 5 janvier 2022. De cet article, un énoncé a été détaché, qui a été aussitôt pris dans un processus de panaphorisation : « *Les non-vaccinés, j'ai très envie de les emmerder* ». Ce fragment provient d'un discours oral, mais qui a été détaché à partir de la transcription de l'entretien.

Comme tout entretien d'importance, des énoncés avaient été préalablement sélectionnés par les journalistes pour être reproduits en une et dans le cotexte immédiat de l'article. Nous pouvons ainsi voir, sur la une de ce numéro du *Parisien*, quatre énoncés détachés, précédés de la seule mention d'une thématique :



Figure 36 : détail de la une du Parisien, entretien de Macron (05/01/2022)

Ces phrases détachées en une ont pour but de donner un avant-goût du contenu de l'entretien, et de susciter l'acte d'achat du numéro. Aucune de ces phrases ne deviendra une PPh. La circulation de ces énoncés sera très modérée, et leur compréhension appelle la présence de la formulation des quatre thématiques, qui sont également reproduites au-dessus du grand titre, « *Europe, vaccination, réformes, élection* », et participe au jeu de mots avec le grand titre « *Les quatre vérités de Macron* », défigement de l'expression « *Dire ses quatre vérités* », ce qui, somme toute, est ce qui est attendu dans cet exercice de l'entretien présidentiel.

Sur les pages de l'article, à nouveau, le lecteur peut trouver des détachements d'énoncés, toujours accompagnés de portraits de Macron pris durant l'entretien :



« En démocratie, le pire ennemi, c'est le mensonge et la bêtise », assène le chef de l'État à l'encontre des réfractaires à la vaccination en pleine cinquième vague du Covid-19.

Figure 37 : portrait accompagné d'une légende dans le corpus de l'article d'entretien du *Parisien* (05/01/2022)

Cependant, le fameux fragment à l'origine de la polémique du début de l'année 2022 n'est détaché à nul endroit dans l'article. Le détachement provient de tiers, de journalistes d'autres rédactions, et le détachement est opéré à partir du texte, et non pas du discours oral qui était un échange entre le Président et des citoyens sélectionnés.

Ce que nous voulons montrer maintenant, c'est que le détachement qui a lieu directement à partir de discours oraux prend appui également sur des énoncés surassertés, et

que le concept de « surassertion » opère également dans les discours oraux, y compris lorsque ces discours correspondent à de l'oral spontané. Nous nous appuyons pour ce faire sur le discours source d'une autre PPh de Macron déjà évoquée « *On met un pognon de dingue dans les minimas sociaux* », une réunion avec des membres de son cabinet, filmée par Sibeth Ndiaye et postée sur Tweeter. La PPh est alors directement détachée du discours oral. Observons la transcription du discours jusqu'à l'énoncé qui sera détaché, que nous mettons en gras :

Moi je fais un constat qui est de dire \ tout le système social \ on met trop de pognon \ on déresponsabilise on est dans le curatif \\ Et donc \ toute notre politique sociale \ c'est pour ça que j'ai besoin de vous mutualistes \ c'est qu'on doit mieux prévenir \ ça nous coutera moins \ et on doit mieux responsabiliser les acteurs \ moi je pense c'est ça qui \ prévenir responsabiliser (figure x1) **(frappe des deux points sur le bureau) (figure x2) \\ La politique sociale regardez \ on met un pognon de dingue dans les minima sociaux \ les gens i sont quand même pauvres \ on s'en sort pas \ ceux qui tombent pauvres ils restent pauvres** \\ (Macron, 2018)

Le segment qui sera détaché se situe environ au milieu de la vidéo. Peut-on relever des traits marquant une surassertion ? Nous relevons, en tenant compte des spécificités de la communication orale, 6 traits qui préparent l'énoncé au détachement :

1) Le début de l'énoncé surasserté est signalé par le segment « *La politique sociale, regardez* ». Le thème de ce qui va être développé est annoncé préalablement, agencé avec le reste de l'énoncé de manière paratactique. Nous pouvons l'assimiler à un topique suspendu¹⁸ : « *Dans la construction dite à topique suspendu, une expression est en position initiale, et la phrase est à propos de son référent, mais ne comporte pas d'expression anaphorique, contrastant avec la dislocation* » (Abeillé, 2021 : 1948). Le rôle du topique est généralement celui de « *cadre pour ce qui suit* » (Op. cit. : 1950). Dans cet énoncé, il permet une généralisation du propos aux aides sociales en général, généralisation déjà amorcée par les segments précédents. Le topique suspendu est complété par un verbe au mode impératif qui a une fonction phatique.

2) Le segment *topique suspendu + impératif* est redoublé par la gestuel (figure 38b). Au moment où ce segment est prononcé, Macron tape des deux mains son bureau. Au visuel se joint l'auditif, il est possible d'entendre nettement ce bruit. Dans la vidéo, le mouvement des bras et des mains renforce les articulations logiques du discours (figure 38a).

¹⁸ Également appelé « thème détaché sans rappel » (Fradin, 1988)



Figure 38a



Figure 38b

Figure 38 : captures d'écran de la vidéo de Macron publiée sur le compte Twitter de Ndiaye (18/06/2018)

3) Le rythme et la prosodie. Le segment détaché débute après une pause longue, et se termine par une pause longue. Si ce trait, en soi, n'est pas spécifiquement une marque de surassertion, il aide au bornage du segment.

4) La partie la plus partagée après le détachement ne nécessite pas d'arrangement énonciatif particulier, ni de reformulation, elle est « prête à circuler » : « *On met un pognon de dingue dans les minima sociaux / les gens i sont quand même pauvres* ». Seule la redondance du sujet *les gens + i*, apocope de *ils*, est modifiée, le *i* disparaissant. Ce segment est composé de deux unités rectionnelles, en parataxe, reliées par un rapport de cause à conséquence.

5) Le caractère polémique et agonistique du segment, marqué par le registre de langue et la dénomination. L'emploi du registre familier avec l'expression « *pognon de dingue* », inhabituel dans un discours présidentiel, registre qui accentue le jugement sévère du locuteur sur la somme d'argent allouée à la protection sociale. La dénomination des personnes dans les deux sujets est floue, « *on* » et « *les gens* » l'étant par nature. De plus, ces deux catégories de personnes s'opposent. « *on* » donne de l'argent aux « *gens* », sans résultat.

6) Ces différents critères convergent pour appuyer l'engagement énonciatif du locuteur.

Nous pouvons en conclure que les acteurs politiques emploient des stratégies pour surasserter des énoncés dans les discours oraux. Les traits que nous avons mis en valeur se recoupent avec ceux de Maingueneau, et s'y ajoutent des procédés propres à l'oral :

- Procédés prosodiques.

- Procédés syntaxiques plus typiques de l'oral, ainsi que l'usage de topiques suspendus ou bien une prévalence de construction en parataxe.

- Renforcement de la surassertion par la mimogestualité.

De tels procédés dans les discours politiques oraux ne sont pas étonnants. Ils ne sont d'abord pas récents. Brasart rappelait que déjà durant la Révolution française, les discours des révolutionnaires comportaient des segments destinés à être détachés (Brasart, 1994). Il faut également tenir compte de la compétence en communication médiatique des acteurs politiques, souvent poussée et indispensable pour les acteurs politiques de premier plan. L'art de surasserter est une adaptation aux médias.

Enfin, avant d'analyser quelques exemples d'énoncés surassertés, il convient de rappeler avec Maingueneau qu'un énoncé qui n'a pas été surasserté peut tout à fait être détaché par un journaliste : « *on a vu que rien n'empêche un journaliste, par une manipulation appropriée, de convertir souverainement en "petite phrase" une séquence qui n'a pas été surassertée, voire de fabriquer des "petites phrases" à partir de plusieurs phrases.* » (Maingueneau, 2006 : 116). Cette bataille dans la fabrication des PPh s'exprime par des expressions figées telle que « *chercher la petite phrase* », qui sert tout autant à montrer l'action des journalistes que celle des acteurs politiques, comme nous pouvons l'observer avec ces deux tweets d'utilisateur de la plateforme qui ne sont pas des professionnels des médias ou de la politique :

- « Thomas Sotto n'est pas au niveau, à chercher la petite phrase, jouer sur les mots... ah les années BFM !! En prime time sur France 2, il faut poser des questions de fond. Les français se foutent de savoir si c'est bien ou pas de faire 1,7pt de croissance » (Nicolas Lafitte, 27/09/2018)

- « Je n'ai pas réussi =\= vous n'avez pas réussi. Chercher la petite phrase et se vautrer. Je regrette mon vote de 2017 en lisant des choses pareilles... » (Nico_92) en réponse à un Tweet de Manon Aubry : « #ConferenceDePresse "je n'ai pas réussi à me faire comprendre" le message est clair : le problème n'est pas le cap, c'est nous qui sommes trop bêtes pour comprendre. Vous avez bien compris cette fois-ci? » (25/04/2019)

Dans le premier tweet, le locuteur critique la prestation du journaliste politique Thomas Sotto sur France 2, l'expliquant par des habitudes prises sur les plateaux de BFMTV. « *Chercher la petite phrase* » est ici le fait de l'acteur médiatique qui, par ses questions, ses réactions, pousserait les acteurs politiques à prononcer des phrases susceptibles de devenir des PPh, ce qui selon lui s'oppose aux « *questions de fond* ». Le second tweet est une réaction au tweet de la députée européenne Manon Aubry, et qui attaque la communication du Président

Macron en l'accusant de « *chercher la petite phrase et se vautrer* ». Ces deux tweets illustrent bien la perception de la bataille médiatique pour le détachement des énoncés, et les stratégies du camp politique et du camp médiatique, là exprimées dans un sens antagoniste.

L'expression est également employée par les candidats eux-mêmes, pour parler de leurs propres stratégies de communication, comme c'est le cas pendant la campagne pour les législatives en 2022. Interrogée par les journalistes de France 3 Occitanie, une jeune candidate pour le parti d'extrême-droite Reconquête ! déclare : « *On a toujours tendance à vouloir forcer le trait. On va chercher la petite phrase, la fameuse punchline et il y a forcément des risques de dérapages. On voit certains candidats se lâcher de manière aberrante, d'autres qui choquent volontairement pour percer.* » (Axel Roulliaux, candidate Reconquête ! aux législatives, interviewée par France 3 Occitanie, 31/05/2022). L'expression est à nouveau employée dans un sens péjoratif, en accord avec l'axiologie négative qui accompagne la dénomination « PPh ». Dans les cours de *media-training* et d'entraînement à la prise de parole publique, dont la popularité va croissant, nous pouvons également trouver mention de cette expression : « *Répondre aux questions des journalistes. Voilà un exercice qui effraie beaucoup de monde. Pourquoi ? Parce qu'on se méfie de cet intervieweur qui pourrait nous pousser dans nos retranchements, chercher la petite phrase, le scoop.* » (Site internet d'Upsilon Expression publique, consulté le 10/06/2022). Dans cet extrait de l'argument de vente des cours, la figure de « l'intervieweur » est celle d'un adversaire qui, par ses questions, force l'interviewé à produire un énoncé qui pourra être détaché pour devenir un « scoop ».

La surassertion peut donc être entendue comme un ensemble de stratégies discursives utilisées par un locuteur et visant à rendre détachables des fragments de son propre discours par un tiers, dans le but de les rendre visibles par une circulation médiatique et, désormais aussi, numériques, en particulier sur les réseaux sociaux. Dans ce dernier cas de figure, le tiers peut ne pas être un journaliste, mais un membre de l'équipe de communication d'un acteur politique ou d'un parti qui diffuse des énoncés qu'il détache, ou bien favorise la circulation d'énoncés déjà détachés. Cette pratique s'observe tout particulièrement sur la plateforme Tik Tok, avec pour stratégie de cibler l'électorat jeune. Parmi les comptes qui œuvrent pour un acteur politique, et parmi les plus actifs, nous trouvons nombre de comptes de soutien au polémiste et désormais politicien d'extrême-droite Eric Zemmour. Nous pouvons observer sur ces figures la présentation du compte et des captures d'écran de vidéos :

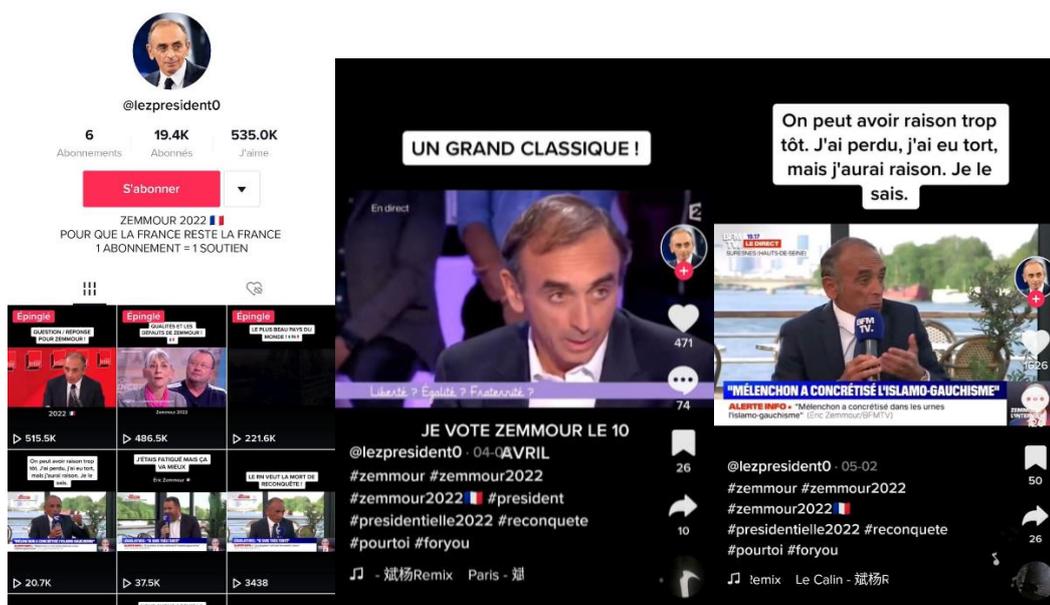


Figure 39 : a-b-c, captures d'écran du compte "@lezpresident0" sur Tik Tok

Tik Tok étant une plateforme de diffusion et de création de courtes vidéos, ce partage de PPh fonctionne par une diffusion d'un extrait du discours source. Le lecteur est guidé vers la PPh par une inscription sur la vidéo, au-dessus de celle-ci, en noir sur fond blanc. Lorsqu'il s'agit d'une PPh déjà connue, la mention peut le préciser : « *Un grand classique* ». Il y a en effet un stock d'énoncés qui circulent régulièrement dans les communautés numériques qui soutiennent les candidats. Lorsqu'il s'agit au contraire de détacher un énoncé surasserté pour le mettre en circulation, et qu'il n'est donc pas encore connu, celui-ci peut être détaché par le propriétaire du compte et reformulé : « *On peut avoir raison trop tôt. J'ai perdu, j'ai eu tort, mais j'aurai raison. Je le sais.* »

Ce type de compte n'est pas le fruit d'une stratégie propre à l'extrême-droite. Nous pouvons trouver de nombreux comptes de soutien à Mélenchon par exemple qui mettent en valeur le candidat essentiellement à travers des PPh. Ils insistent, par les messages écrits qui les accompagnent, par les commentaires laissés par la communauté, sur les performances oratoires du candidat, et ce souvent en ce qui concernent les débats, assimilés à des duels.

1.2 Exemples d'énoncés surassertés

Nous allons analyser successivement six énoncés détachés de discours divers et qualifiés par la suite de PPh pour montrer la diversité des procédés de surassertion. La surassertion pour l'objet PPh est plus difficile à circonscrire et décrire que pour les maximes et aphorisations littéraires classiques, et ce du fait de la variété des discours sources oraux, des situations d'énonciation, et du fait du rôle essentiel du tiers qui détache l'énoncé. Les six énoncés suivants montrent un certain spectre de traits de relatifs à la surassertion, que nous tenterons de regrouper et catégoriser ensuite.

1) « Hier, on faisait circuler une rumeur fantaisiste sur une grave maladie qui m'aurait atteinte - sous-entendu je ne serais plus capable d'assumer mes fonctions. Aujourd'hui, on rapporte une histoire abracadabrantese. » (Chirac, 21/09/2000)

Jacques Chirac est interviewé par Elise Lucet sur France Télévision. La journaliste l'interroge sur l'affaire de la « cassette Méry », un enregistrement d'un ancien financier secret du RPR, écouté de manière posthume, dans laquelle il révèle avoir remis 5 millions de francs à Jacques Chirac en 1986. Nous reproduisons la réponse du Président, et soulignons le fragment qui sera le plus reproduit dans les médias, jusqu'à et après sa mort. Le fragment est souvent réduit à un seul mot, l'adjectif « *abracadabrantese* ». L'énoncé est surasserté par l'emploi de ce mot, néologisme forgé et employé par Rimbaud dans son célèbre poème « Le cœur volé ». D'aucuns y auront vu une stratégie discursive habile pour répondre à une question gênante tout en l'esquivant : « Parmi les mots qui remontent au jour de la mort de Jacques Chirac, il y a bien sûr « *abracadabrantese*. » Des affaires visant Jacques Chirac, il ne restera peut-être que ces sept incroyables syllabes » (Delahousse & Lazard, le *Nouvel Observateur*, 26/09/2019). Il est vrai que cet énoncé figure en bonne place dans les anthologies des PPh chiraquiennes, sans que le contexte ni la question d'Elise Lucet ne soit toujours évoqués. Il est vrai également que depuis qu'il a été prononcé, ce mot aura connu un regain d'emploi. Deux explications peuvent être données. La rareté de l'usage de ce mot a permis au locuteur de se lier durablement à celui-ci. Sa longueur également, six syllabes orales, inhabituelle dans la langue française. Ajoutons enfin un aspect ludique, l'adjectif étant dérivé du substantif « *abracadabra* » dont l'usage actuel le plus commun se rencontre dans la magie, la prestidigitation, en guise de formule. Ces autres usages sont devenus beaucoup moins fréquents.

2) « *J'assume pleinement la responsabilité de cet échec, et j'en tire les conclusions en me retirant de la vie politique.* » (Jospin, 21/04/2002)

Lors des élections présidentielles de 2002, le candidat PS Jospin, favori de certains sondages, arrive en troisième position seulement au premier tour, laissant Chirac face à Le Pen, l'extrême-droite arrivant pour la première fois au second tour. Cette phrase est prononcée lors du discours qui suit l'annonce des résultats, et se trouve en position conclusive de celui-ci, ce qui est un premier élément de surassertion. La surprise de l'annonce s'entend par de vives réactions de déception dans la salle où est prononcé le discours. La structure syntaxique et même rythmique, en deux parties, équilibrée, crée un certain effet de solennité. C'est donc par une analyse pragmatique qu'il faut comprendre la surassertion : l'énoncé est performatif. C'est en le prononçant que Jospin acte la fin de sa carrière politique. Il s'y sera strictement tenu puisqu'il ne briguera plus aucun mandat.

3) « *L'homme africain n'est pas assez entré dans l'Histoire* » (Sarkozy, 26/07/2007)

La phrase a été détachée d'un important discours de Sarkozy, appelé « Discours de Dakar », prononcé peu de temps après son élection lors d'une tournée présidentielle en Afrique qui avait pour principal objectif affiché d'établir de nouvelles relations entre la France et les pays de ce continent, en particulier les anciennes colonies françaises. La réception de cette phrase fut particulièrement controversée et négative, vécue pour certains comme une rupture des attentes, par tant dans la classe politique française que dans celles de nombreux pays d'Afrique. Le premier élément de surassertion tient au jugement généralisant, particulièrement marqué par le syntagme nominal et le syntagme prépositionnel qui ouvrent et ferment la phrase. Le second tient au caractère polémique des propos, susceptibles d'être interprétés diversement, et notamment de manière condescendante, voire méprisante, ce dont l'auteur du discours, Henri Guaino, se sera défendu à de multiples reprises. La PPh a fait taire de larges pans du discours où Sarkozy reconnaît les actes et conséquences tragiques de la colonisation française : « *Le colonisateur est venu, il a pris, il s'est servi, il a exploité, il a pillé des ressources, des richesses qui ne lui appartenaient pas. Il a dépouillé le colonisé de sa personnalité, de sa liberté, de sa terre, du fruit de son travail.* ». Elle aura également fait taire l'expression de ce que la culture en Europe doit à la culture en Afrique : « *L'art moderne doit presque tout à l'Afrique.*

L'influence de l'Afrique a contribué à changer non seulement l'idée de la beauté, non seulement le sens du rythme, de la musique, de la danse, mais même dit Senghor, la manière de marcher ou de rire du monde du XXème siècle. ». Le dernier élément de surassertion, plus délicat à analyser, pourrait être les prédiscours (Paveau, 2006) potentiellement accessibles par les termes « *homme africain* » mis en relation avec « *Histoire* », et qui véhiculerait une vision stéréotypée et passéiste de l'Afrique, du fait même de sa généralisation.

4) « *Je n'ai jamais considéré le maréchal Pétain comme un traître* » (Jean-Marie Le Pen, 09/04/2015)

La phrase a été détachée d'un entretien donné par Jean-Marie Le Pen au magazine d'extrême-droite *Rivarol* dont les propos sont souvent sulfureux. De cet entretien, plusieurs énoncés seront d'ailleurs détachés. La surassertion s'y explique par un propos très polémique, à la limite de la légalité telle que la conçoivent les lois françaises relatives aux limites de la liberté d'expression.

5) « *Je ne le respecte pas et je ne le supporte plus.* » (Valls, 05/12/2016)

L'énoncé paraît dans la presse la veille d'un remaniement gouvernemental dans lequel Manuel Valls quitte son poste de Premier Ministre, et où s'exprime publiquement une mésentente entre celui-ci et le Président Hollande. La phrase décrit sévèrement la considération de Valls pour Hollande, et fait partie de ce que les politiques et journalistes appellent le « off », c'est-à-dire des moments d'échange hors micro et caméra qui n'ont pas vocation à être retranscrits dans la presse. La question de la surassertion est alors délicate. L'accès au discours source est impossible et la vérification de l'exactitude des propos délicate. Ils sont parfois contestés par le politique, et lorsqu'ils ne sont pas contestés, rarement attestés. Si l'on considère le propos exact, la surassertion serait alors du côté du contenu rhématique agonistique. La phrase construit un nouveau rapport dans les relations entre deux hommes politiques.

6) « *Désormais on se lève et on se barre* » (Virginie Despentes, 01/03/2020)

La phrase est détachée d'une tribune écrite par l'écrivaine Virginie Despentes, en soutien au départ, en pleine cérémonie de remise des récompenses des César de l'actrice Adèle Haenel, au moment où le réalisateur Roman Polanski, accusé de violences sexuelles, reçoit une récompense pour le film *J'accuse*. La phrase est intégrée au titre de la tribune, « *Césars : « Désormais on se lève et on se barre », par Virginie Despentes* », et la clôt : « *Le monde que vous avez créé pour régner dessus comme des minables est irrespirable. On se lève et on se casse. C'est terminé. On se lève. On se casse. On gueule. On vous emmerde.* ». Nous pouvons donc relever, comme première marque de surassertion, la position dans le texte. Le titre, dont on ne sait s'il est rédigé par la rédaction ou bien par l'auteure, reformule l'énoncé en le resserrant en une seule phrase, et introduit le complément circonstanciel de temps « *désormais* ». L'énoncé annonce alors une rupture, ou plutôt acte une rupture en accompagnant et décrivant le geste et la réaction d'Adèle Haenel, tout en l'élargissant à l'ensemble des femmes, selon les valeurs de la sororité, par le pronom « on ». La surassertion se construit par la portée militante de l'énoncé, qui transforme un geste en une PPh qui tend au slogan.

Aux critères précédemment déduits de l'analyse de l'énoncé de Macron, nous pouvons donc ajouter les critères suivants :

- Critère lexical, emploi d'un mot rare, vulgaire...
- Structure syntaxique, brièveté de l'unité réactionnelle, structure rythmique
- Généralisation du propos pouvant tendre à l'aphorisme
- Effet illocutoire, performativité de l'énoncé
- Caractère polémique de l'énoncé et/ou agonistique
- Rôle et interprétation des prédiscours
- Position dans le discours

Ces critères sont cumulatifs mais ne s'appliquent pas nécessairement, et même rarement, tous à un même énoncé surasserté. Ce qui prime au contraire, c'est leur variabilité.

1.3 Le cas des PPh involontaires

Nous allons aborder plus rapidement le cas des PPh manifestement involontaires, qui échappent à l'acteur politique. Ici, nous ne pouvons parler de surassertion dans la mesure où

l'énoncé n'a pas été élaboré pour être détaché, quand bien même il l'aura été. Nous distinguons trois cas de figures principaux : le lapsus, l'erreur de communication et la PPh volée.

Nous entendons le lapsus comme étant « *la substitution d'une forme à une autre – une forme et non pas un mot comme on le simplifie souvent – une forme qui fait effraction sur la chaîne discursive attendue et en cours de réalisation* » (Fenoglio, 2003 : 57). Relevons par exemple cette phrase du ministre de l'économie Bruno Lemaire devant l'Assemblée Nationale, « *Nous sommes en train de recueillir toutes les demandes avec le Ministre de l'Intérieur Christophe Colomb.* », ou bien celle-ci de la ministre de la santé Agnès Buzyn devant le Sénat, « *Mesdames et messieurs les retraités* ». Ces deux cas concernent la nomination, le premier d'un tiers convoqué dans le discours et le second des destinataires du discours. Dans le premier, le nom de l'explorateur « Christophe Colomb » remplace celui du ministre de l'intérieur Gérard Collomb, et dans le second « les retraités » remplace « les sénateurs ». Ces deux occurrences, comme la plupart des lapsus, n'appellent pas à de longs développements pour éclairer notre propos. Notons seulement que le lapsus de Buzyn fait écho à une critique populaire fréquemment adressée à l'encontre des élus du palais du Luxembourg, ce qui le rend particulièrement humoristique par sa satire involontaire.

Le second cas de figure regroupe les erreurs de communication. Un énoncé jugé malheureux ou maladroit sera détaché et recatégorisé en PPh. C'est le cas par exemple de cette phrase du ministre de l'intérieur, interrogé par une commission parlementaire sur l'affaire Benalla, à qui un député demande s'il s'est entretenu de l'affaire avec le Président Macron, et auquel il répond : « *Nous en avons parlé le moins possible* » (Gérard Colomb, 23/07/2018).

Enfin le troisième cas de figure regroupe les « PPh volées ». Elles se distinguent des erreurs de communication car elles n'étaient pas destinées à devenir publiques. Ce peut être des propos tenus en off, ou bien, comme c'est le cas de l'énoncé suivant, déjà évoqué précédemment, d'une phrase enregistrée par un micro à l'insu du politique. Lors d'un rendez-vous avec des journalistes, Manuel Valls, alors Maire d'Evry, est filmé en train de dire à l'un de ses collaborateurs, pour la préparation d'une rencontre médiatique sur le terrain : « *Tu me mets quelques Blancs, quelques white, quelques blancos* » (07/06/2009).

Ces trois cas sont toutefois marginaux dans l'ensemble de la production des PPh.

1.4 La surassertion par répétition

Le dernier procédé de surassertion que nous allons aborder est celui de la répétition. Il peut être considéré comme atypique, eu égard à la nature même des énoncés détachés recatégorisés en PPh qui sont des segments qui se singularisent dans le discours source. De fait, cette mise en valeur par répétition tend à la sloganisation. Nous allons l'explorer à travers deux exemples de PPh qui ont connu une forte circulation.

Dans une allocution télévisée en date du 16 mars 2020, le Président de la République a annoncé des mesures exceptionnelles à cause de la propagation de la pandémie du Covid 19 sur le sol métropolitain. La France allait connaître son premier confinement. Du discours, un fragment en particulier a été détaché : « *Nous sommes en guerre* ». La phrase est répétée six fois dans le discours. Cette répétition a la particularité d'ancrer à la fois la phrase dans le discours dans lequel elle devient un pivot structurant, et dans un même temps de la tourner vers l'extérieur du discours dont elle devient un refrain.

Si nous filons la métaphore musicale, nous pouvons comprendre la structuration d'une partie du discours comme un jeu de variation par la progression du propos de Macron qui introduit les différents éléments nouveaux du discours, la phrase étant répétée en début de paragraphe. Elle est introduite en étant nuancée immédiatement par une précision apportée par l'adjectif épithète « sanitaire », et par une distinction entre la sens de « guerre » comme conflit armé entre deux nations et celui employé par le Président. Cette distinction n'empêche toutefois pas la métaphore d'être filée en désignant le virus comme étant « l'ennemi », lequel appelle à une « mobilisation générale » :

Nous sommes en guerre, en guerre sanitaire, certes : nous ne luttons ni contre une armée, ni contre une autre Nation. Mais l'ennemi est là, invisible, insaisissable, qui progresse. Et cela requiert notre mobilisation générale.

La métaphore filée se prolonge dans la suite du discours. La phrase introduit d'abord le propos de la mobilisation médicale et sanitaire :

Nous sommes en guerre. La Nation soutiendra ses enfants qui, personnels soignants en ville, à l'hôpital, se trouvent en première ligne dans un combat qui va leur demander énergie, détermination, solidarité. Ils ont des droits sur nous. Nous leur devons évidemment les moyens, la protection.

A nouveau répétée et confirmée par l'adverbe « oui », elle introduit le propos de la solidarité nationale envers les régions :

Nous sommes en guerre, oui. Le pays accompagnera dans cette période les régions les plus touchées aujourd'hui comme celles qui le seront demain.

Des régions, le propos de Macron s'élargit et établit un lien avec l'Union européenne :

Nous sommes en guerre. Comme je vous l'ai dit jeudi, pour nous protéger et contenir la dissémination du virus mais aussi préserver nos systèmes de soins, nous avons pris ce matin entre Européens une décision commune.

La répétition de la PPh, à la manière d'un pronom, permet d'assurer la cohésion et la progression du discours par une progression thématique à thème constant dans lequel « *les mouvements descriptifs divisent [...] un hyperthème (objet de description) en sous-thèmes (ses parties)* » (Adam, 2020 : 91).

La répétition de la phrase, qui rapproche donc l'expérience de la pandémie avec celle de la guerre, impulse également une communication politique sous la forme d'un *storytelling*, et fait sens avec des éléments de langage coordonnés entre les membres du gouvernement. Interviewé par le quotidien régional *L'Echo du Pas-de-Calais* (25/05/2020), le lexicologue Jean Pruvost rappelle que l'origine du mot « confinement » est d'abord militaire. Certes, le choix du mot « confinement » n'est pas imputable à ce *storytelling*. L'étymologie est sans doute oubliée par beaucoup de Français. D'autres éléments de langage sont en revanche clairement choisis pour construire ce *storytelling*. Dans son allocution télévisée suivante, le 13 avril 2020, Macron dira : « *Nous aurons des jours meilleurs et nous retrouverons les jours heureux* ». L'expression « *Les jours heureux* » est une référence très explicite au Programme du Conseil national de la Résistance, dont elle est le titre originel. La répétition de la phrase « *Nous sommes en guerre* » permet donc d'assurer la cohésion du discours source, de surasserter l'énoncé pour en favoriser

le détachement et ce faisant de construire une stratégie de communication basée sur le *storytelling*.

Nous ne pouvons pas parler de slogan et pourtant, il y a des traits communs avec cet objet. Il nous semble alors plus pertinent de parler d'un procédé de « sloganisation », entendu comme un « *usage de répétitivité formelle et de liaisons récurrentes dans les énoncés propres à l'intervention publique.* » (Tournier, 1985 : 158).

L'autre exemple que nous allons traiter plus brièvement provient d'un débat télévision pour le second tour de l'élection présidentielle. Au cours du débat qui oppose en 2012 François Hollande à Nicolas Sarkozy, ce dernier prend la parole pendant un temps plutôt long pour ce genre de débat, et prononce à plusieurs reprises l'énoncé « *Moi, Président de la République* », usant de la figure de style de l'anaphore, « *reprise du même élément en tête de plusieurs membres successifs* » (Bacry, 1992 : 165). Le segment est répété à quinze reprises. L'énoncé a connu une circulation très importante, similaire à un processus de panaphorisation, sans doute en ce qu'il sert à construire l'ethos présidentiel de Hollande, face à un candidat qui bénéficie de la légitimité acquise par l'exercice d'un premier quinquennat. Mayaffre, qui avait consacré une étude à l'anaphore dans les discours de Sarkozy, la qualifiant de « *figure des figures* » pour ce politique (Mayaffre, 2015 : 165), y voit une manière pour Hollande d'utiliser les armes rhétoriques de Sarkozy pour l'affronter (entretien au *Figaro*, 15/01/2014). La répétition rend quoi qu'il en soit spectaculaire la prise de parole de Hollande, ce qui explique le détachement de l'énoncé, qui garde dans ses reproductions la mémoire de cette répétition.

1.5 L'ordre du détachement des PPh

Le mouvement social et de contestation des gilets jaunes a été le plus important et le plus long depuis celui de mai 68. De nombreuses PPh, en particulier macroniennes, ont circulé durant ce mouvement, qui a bénéficié d'une couverture médiatique exceptionnelle. Un fait de discours a retenu notre attention : rares et presque inexistantes étaient les PPh de gilets jaunes. Au spectacle des réactions et prises de parole des acteurs politiques, nul autre pareil de la part des manifestants. Des leaders ont pourtant émergé, qui étaient invités sur les plateaux de télévision, interviewés dans la presse, mais de leur discours, peu de segments ont été détachés, et très peu ont circulé dans les médias à la manière des PPh.

Cela nous amène au dernier jalon de notre étude du détachement des PPh que nous avons nommé « l'ordre du détachement des PPh », en référence au titre de la leçon inaugurale de Foucault au Collège de France, *L'Ordre du discours*. Foucault, comme Bourdieu onze ans plus tard dans *Ce que parler veut dire*, décrit les mécanismes de contrôle du discours, les divisant en deux parties, les mécanismes internes au discours et externes au discours. Les PPh, si elles échappent en partie au discours ou au texte en étant détachées, n'échappent pas pour autant à l'ordre du discours. Tout le monde ne peut pas être l'auteur de PPh, et tout le monde ne peut pas les détacher, ce qui constitue un double contrôle. En dépit de leur circulation importante, les PPh constituent un phénomène discursif très vertical.

Le contrôle s'exerce de manière externe par la légitimité que confère au segment de discours le statut de son auteur. C'est la limitation la plus évidente. Durant le mouvement des gilets jaunes, la parole des manifestants, quand bien même certains d'entre eux étaient-ils connus, n'était pas recatégorisée en PPh. Elle était au mieux un témoignage, représentatif d'une masse d'anonymes que les médias, que les autorités et les chercheurs avaient peine à décrire sans contradiction ni simplification excessive.

Le second contrôle, externe lui aussi, tient à la possibilité de détacher un énoncé pour le recatégoriser en PPh. C'est avant tout un pouvoir détenu par les journalistes. Cela peut s'observer par exemple avec le tweet de Sibeth Ndiaye diffusant la vidéo où Macron prononce la phrase « *On met un pognon de dingue dans les minima sociaux* ». Les nombreuses réactions et réponses ne détachent que très rarement ce segment, et souvent, en détachent d'autres.

Le troisième contrôle est interne au discours, et plus précisément au discours journalistique. Les journalistes détachent puis modifient ou reformulent les énoncés recatégorisés en PPh. Discours éminemment horizontal, cet ordre des discours détachés éclaire d'une lumière nouvelle les nombreux détournements et parodies que nous traiterons par la suite, les espaces des discours numériques devenant des lieux de rencontre entre les discours horizontaux et verticaux.

Conclusion

Analyser le détachement des énoncés recatégorisés en PPh est complexe, du fait de la variété formelle des énoncés et des discours sources, en particulier oraux. La multiplicité des

procédés s'explique également par la volonté des acteurs politiques de voir détacher des segments de leur discours, et de subordonner cette détachabilité à un ensemble de stratégies discursives de circonstance. La diversité des procédés et la place importante occupée par ces énoncés dans l'espace médiatique ne doivent pas occulter un prolongement de l'ordre du discours à l'énonciation aphoristique qui confère aux PPh une dimension verticale.

2. La modularité des médiums d'information et des discours numériques

Par PPh, il faut entendre un ensemble de formulations qui ne connaissent pas toutes la même félicité. Nous allons tenter de répondre à une question simple : pourquoi telle formulation s'impose, et telle autre disparaît vite ? Pour ce faire, nous procéderons, à la manière d'une enquête, étape par étape, en scrutant les premiers détachements d'un énoncé devenant une PPh. Il faut d'abord rassembler des éléments linguistiques et épistémologiques sur les discours numériques pour étayer conceptuellement notre investigation.

2.1 Quelques caractéristiques linguistiques des « écrits d'écran »

La circulation et la mise en circulation des PPh appellent à une compréhension du fonctionnement des discours numériques. Presque tous les médias et journaux diffusent leurs contenus sur le web, et certains médias, communément appelés en France *pure players*, ont fait le choix de ce seul canal, ainsi que *Médiapart* ou *Atlantico*. Cette diffusion par le web est démultipliée en plusieurs médiums : page web, applications propres et plateformes de réseaux sociaux. Avant de débiter notre enquête, il nous faut rassembler les éléments d'un état de l'art opératoire sur les caractéristiques discursives des discours numériques. Les études en linguistique sont aujourd'hui foisonnantes et l'objet de l'étude, potentiellement infini. Deux fils directeurs, complémentaires et liés, nous paraissent pertinents pour notre enquête : les pratiques d'écriture journalistique dans les nouveaux espaces numériques, entre possibilités et contraintes nouvelles, et les nouvelles pratiques de lecture.

L'article de Souchier (1996) introduisant la notion « d'écrit d'écran » a été un important jalon fondateur de l'étude des discours numériques. Écrit au début de la massification de l'usage personnel du web, il est antérieur au développement du web 2.0, encore appelé « web social » ou « web participatif », qui a notamment permis la création des premiers réseaux sociaux. Les problèmes qu'il pose et développe anticipent cependant les tendances du web 2.0, et trouveront leur prolongement avec Paveau (2017a). Voyons les points principaux de l'apport de Souchier, et ce qu'ils peuvent apporter à la compréhension de la circulation des PPh dans les espaces numériques.

Le support d'écran met en valeur la graphie, des inscriptions spatiales idéographiques alors que paradoxalement, dans un même temps, les écrits tendent vers l'oral. Le concept de « parlécrit » proposé par Anis (1999) va dans ce sens, caractérisant le brouillage entre l'oral et l'ordre scriptural qui s'observe sur internet et plus largement sur les nouveaux médiums de communication comme les SMS ou les applications de messagerie instantanée. Ce paradoxe apparent se trouve parfaitement exemplifié par l'appétence des discours numériques pour les PPh puisque ce sont des fragments de discours oraux, transcrits et mis en circulation, moyennant des adaptations, modifications et reformulations. Cette origine orale des PPh participe de leur visibilité et de leur dimension spectaculaire, sur laquelle nous reviendrons.

Le second grand changement observé par Souchier est l'absence de maîtrise du parcours intégral de l'écrit, qui s'accompagne d'un nouveau degré d'abstraction avec le codage machine. Celui-ci concerne également la dépossession du geste d'écriture, le traçage des lettres et caractères, substitué par la frappe sur le clavier.

Le troisième changement concerne les pratiques de la lecture, qui se trouvent modifiées du fait des nouvelles modalités d'agencement des discours numériques. Internet privilégie le défilement vertical et renoue par cette modalité avec des pratiques anciennes tel que le volumen antique. La pratique du défilement confirmera sa primauté avec le développement du web 2.0 et des fils d'actualité des plateformes de réseaux sociaux numériques. Le développement de l'hypertexte qui permet le dépassement de la page-écran, en gestation à l'époque de la publication de l'article de Souchier, complète cet ensemble. Ces deux paramètres sont essentiels, et ce à plusieurs niveaux, pour comprendre la sélection, la reformulation et la circulation des PPh.

Enfin le quatrième grand changement, conséquence partielle des précédents changements exposés, est la mise en spectacle du locuteur, sa médiatisation :

Dans la relation privilégiée qu'il entretient avec l'écran, l'utilisateur exclut l'interlocuteur – l'Autre auquel il est pourtant censé s'adresser - ; le rapport social est médiatisé, mieux encore, il est spectacularisé, mettant en scène un tiers-acteur inanimé, l'écran. [...] L'outil absorbe la relation sociale ; de ce fait, l'écran, et par là même l'écrit, deviennent objets de spectacle. (Souchier, 1996 : 115)

Le phénomène des PPh est né avant l'apparition du web, comme nous l'avons montré. Indéniablement, les écrits d'écran ont donné un souffle nouveau au phénomène. Parole circulante, les données actoriales et plus largement énonciatives sont reconstruites par un tiers. La circulation de la parole est une vaste machine de duplication, de copié-collé, d'articles en articles, de tweet en publication Facebook et le lecteur pourra avoir l'impression d'accéder à cette parole source, et pourtant fruit de la médiatisation.

Pour Grossman et Rosier, les discours numériques se comprennent en continuité avec les discours qui préexistaient, lesquels sont reconfigurés (Grossman & Rosier, 2018 : 44). Les travaux de Paveau et son dictionnaire des discours numériques (Paveau, 2017) sont un prolongement de ceux de Souchier, 20 ans plus tard, qui apportent de nouveaux concepts et surtout une proposition de réajustement épistémologique pour s'approprier pleinement les nouveaux objets des discours numériques. À nouveau, dans la perspective de l'étude du phénomène des PPh, nous retiendrons trois caractéristiques majeures : la standardisation, la délinéarisation et l'augmentation (Paveau, 2017).

La standardisation des formats est provoquée par « *les contraintes que la technique fait peser sur l'écriture numérique* » (Paveau, 2017 : 21), et atteint selon nous son degré supérieur avec les plateformes de réseaux sociaux. Les utilisateurs sont contraints de respecter un format particulier qui encourage à la brièveté des productions, et qui contraint également la typographie. Cette standardisation a des conséquences pour les médias d'informations et les journaux qui sont contraints eux aussi d'adapter leur stratégie de publication et de captation du lectorat, dont l'attention est soumise à une concurrence rude.

La délinéarisation est « *l'action des technomots [qui] s'exerce sur le déroulé syntagmatique de l'énoncé* » (Paveau, 2017 : 26). Des éléments cliquables permettent d'accéder à d'autres discours, tissant un réseau complexe, et pour ainsi dire qui échappe en partie au promeneur numérique qu'est le lecteur. Les PPh peuvent devenir des « technomots » en particulier en position de titre. Étudier les discours numériques, ce n'est pas seulement extraire

isolément un contenu textuel, mais prendre en compte l'interconnexion des discours numériques. Cette idée évidemment n'est pas nouvelle, nous pensons par exemple aux théories de l'intertextualité. Les discours numériques entretiennent entre eux des formes particulières de liens et de dépendances qualifiés de « réticulaires » par Lacaze (2020 : 2) en ce que leur organisation « évoque le maillage existant entre ces différentes contributions numériques qui constituent un réseau. » (Lacaze, 2020 : 2).

Le concept d'écriture augmentée complète l'ensemble théorique que nous avons retenu. Une publication peut être augmentée de nouveaux discours, de commentaires par exemple. L'auteur de la publication initiale pourra y prendre part. Il en résulte une forme d'énonciateur collectif, de communauté discursive. Une PPh, nous l'avons montré, est une production collective, fruit d'un acteur politique et d'acteurs médiatiques. Elle génère un métadiscours abondant qui, lui aussi, est une construction collective.

Outre le défilement vertical et la pratique *scrolling* qui renvoie au mouvement vertical du codex, ce qui frappe dans l'agencement des discours numériques, c'est leur organisation modulaire que Lacaze qualifie de « galaxie » (2020 : 3) en s'appuyant sur la notion de « délinéarisation technodiscursive » élaborée par Paveau (2016 : 41). Notre réflexion sur le discours numérique est donc aussi, et peut-être avant tout, une réflexion sur l'espace occupé par le discours, son agencement et son interconnectivité. Ces galaxies sont interconnectées et la possibilité de partager en quelques clics un contenu d'un réseau social à un autre, ces procédés techniques favorisent et encouragent la circulation des discours, leur découpage et leur partage intentionnel par de nouveaux procédés comme la capture d'écran ou *screen shot*, particulièrement adaptés aux smartphones et qui transforment le texte en image.

Cet état de l'art opératif est tourné vers l'enquête que nous allons maintenant mener, en nous appuyant sur une occurrence précise.

2.2 Le rôle des titres dans la mise en circulation des PPh

Notre analyse porte sur l'énoncé « *On met un pognon de dingue dans les minima sociaux* » détaché du discours de Macron, mis en ligne par Sibeth Ndiaye le 12 juin 2018 et dont nous analysons, dans la sous-partie précédente, les facteurs de détachement.

Il est nécessaire, pour comprendre ce qui se passe dans les premiers temps du détachement d'un énoncé dans la presse, d'affiner notre compréhension des opérations de détachement. Aussi, ce que nous nommons détachement peut être représenté par le schéma suivant :

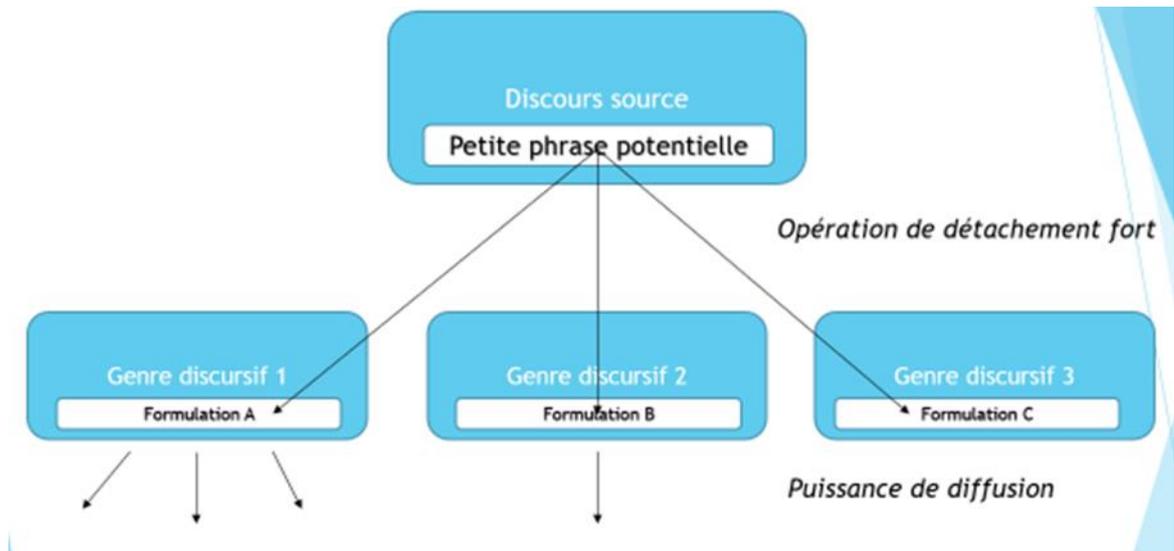


Figure 40 : formalisation de la mise en circulation d'une PPh

Le détachement d'un énoncé d'un discours source vers d'autres discours, correspondant à l'opération de détachement fort, est également une intégration de l'énoncé au sein d'autres genres discursifs. Nous distinguons plusieurs genres discursifs différents sur notre schéma : « genre discursif 1 », « genre discursif 2 », « genre discursif 3 ». Ce pourrait être tel type d'article, ou bien un titre de une, ou encore une publication sur Facebook. Ce qu'il est bien important de noter, c'est que la formulation au sein de chacun des genres discursifs ne sera pas nécessairement la même. Outre le choix du locuteur, des contraintes génériques et discursives pèsent sur l'acte de citation et d'intégration de l'énoncé. Nous nommons ainsi les différentes formulations « formulation A », « formulation B » et « formulation C ». Chaque formulation est le résultat d'un acte d'intégration d'un même énoncé surasserté dans un genre discursif différent.

Un dernier paramètre enfin compose notre schéma, représenté par des flèches situées sous les différents genres discursifs. Nous avons nommé ce paramètre « la puissance de diffusion », constatant, par notre collecte de données, que les contenus des différents genres de

discours n'ont pas la même viralité. Certaines formulations, forgées par les contraintes discursives d'un genre en particulier, seront bien plus diffusées que d'autres.

Au sein de cet ensemble de genres discursifs appartenant au domaine médiatique, un genre en particulier, les titres d'article, joue un rôle particulier dans la mise en circulation des PPh, ce que nous allons montrer.

Le premier pas de notre enquête a consisté à observer les premiers commentaires associés au tweet de Sibeth N'Diaye. Nous constatons que l'énoncé surasserté qui deviendra une petite phrase n'y est que peu détaché. Cette absence relative est pour nous une preuve supplémentaire que le détachement d'une PPh est d'abord le fait de l'action de journalistes.

Nous avons ensuite, à partir du corpus d'Europresse, fait un relevé minutieux des reproductions de l'énoncé surasserté dans les publications qui ont suivi celle du tweet N'Diaye. Nous avons parcouru tous les articles publiés dans les 48 heures qui ont suivi. Nous arrivons, pour ce seul énoncé surasserté, à un ensemble composé d'une dizaine de formulations différentes :

- A) On met un pognon de dingue dans les minima sociaux, les gens sont quand même pauvres, on s'en sort pas. Ceux qui tombent pauvres ils restent pauvres.
- B) On met un pognon de dingue dans les minima sociaux et les gens s'en sortent pas
- C) On met un pognon de dingue dans les minima sociaux et les gens sont quand même pauvres
- D) On met un pognon de dingue et les pauvres restent pauvres
- E) On met un pognon de dingue dans les minima sociaux
- F) Le pognon de dingue
- G) Un pognon de dingue
- H) Pognon de dingue
- I) Le pognon
- J) Pognon

Nous pouvons voir sur certaines formulations reproduites *in extenso* l'énoncé du discours source, en intégrant même du cotexte (A) alors qu'à l'opposé, certaines formulations

ne reproduisent qu'une expression. Les premiers détachements sont le fait de journalistes qui les reproduisent dans des articles de presse. Elles y sont souvent reproduites en deux endroits, selon une formulation différente : au sein du titre et au sein du corps de l'article. Ces derniers, qu'ils soient en une ou non, ont une importance considérable dans la diffusion des PPh ce que les titres reproduits plus loin montreront.

Les titres nomment un article, ils sont donc une partie de cet article. Placés en une, ils renvoient à un article ou bien à un dossier, et sont suivis d'un numéro de page. Les titres de presse ont aussi une certaine autonomie par rapport au corps de l'article, à tel point qu'ils peuvent être considérés par la titrologie comme un genre discursif lorsqu'ils sont en position de une (Legalery, 2002). Cette appréciation générique peut s'expliquer par la pratique de la lecture. Dans le fil d'actualité d'un réseau social numérique, seuls les titres d'articles apparaissent, accompagnés d'une image et d'un commentaire portant sur l'article. Faisant défiler le contenu du fil, les utilisateurs ne consultent que le corps de certains articles. La nouvelle fonctionnalité en test sur Facebook et Twitter, avertissant l'utilisateur lorsqu'il partage un article qu'il n'a jamais ouvert, témoigne de cette pratique (figure 41) :



Figure 41 : message d'avertissement de Facebook en cas d'absence de lecture d'un article en cours de partage

Le rôle que jouent les titres de presse est souvent présenté par la linguistique et les sciences de l'information et de la communication comme remplissant une double fonction. Pour Mouriquand, « *le titre est à l'intersection de deux impératifs souvent contradictoires : produire un signal graphique clairement repérable et donner du sens.* » (2022). Il rejoint en ce sens l'analyse qu'en fait Patrick Charaudeau pour qui les titres de presse ont à la fois une fonction dite « épiphanique » et une fonction de « guide » (Charaudeau, 1983 : 103). Les titres à la fois

apportent une information nouvelle et incitent le lecteur à poursuivre vers la lecture de l'article. Nous pouvons représenter de la sorte en les croisant ces deux fonctions :

Titre incitatif	Titre informatif	
fonction épiphanique	fonction guide	(Charaudeau, 1983)
production d'un signal graphique repérable	donner du sens	(Mouriquand, 2015)

A ceci, il faut ajouter une contrainte discursive. Un titre de presse est toujours bref. La PPh qui y est reproduite doit alors être adaptée à cette brièveté. Les formulations présentes dans les titres sont celles qui circulent le plus et peuvent être intégrées à trois types de titres différents : paraphrase intégrant un îlot textuel, titre PPh et titre à structure bipartite.

- Type 1 : paraphrase intégrant un îlot textuel (Komur-Thillooy, 2010 : 174)

- A) Pour Macron, les aides sociales coûtent un « pognon de dingue » sans résoudre la pauvreté (AFP, 12/06/2018)
- B) Pour Macron, les aides sociales « coûtent un pognon de dingue » (Valeurs Actuelles, 13/06/2018)
- C) Macron critique « le pognon de dingue » dépensé dans les aides sociales sans efficacité (Les Echos, 13/06/2018)
- D) France-Les aides sociales coûtent "trop de pognon", dit Macron (Reuters, 13/06/2018)
- E) Les propos de Macron sur le "pognon" des aides sociales critiqués à gauche (Reuters, 13/06/2018)

- Type 2 : titre PPh

- F) « On met un pognon de dingue dans les minimas sociaux » (Nord Eclair, 13/06/2018)
- G) Pognon de dingue (Libération, 13/06/2018)

- Type 3 : titre à structure bipartite

- H) « Macron sur le «pognon» : l'opposition fustige les propos du président » (Aujourd'hui en France, 13/06/2018)
- I) «Pognon de dingue»: Pourquoi l'Elysée a-t-il fait fuiter cette vidéo d'Emmanuel Macron (20 Minutes, 13/06/2018)
- J) Macron sur les minima sociaux: «Un pognon de dingue et les gens restent pauvres» (Figaro, 13/06/2018)
- K) "Pognon de dingue" : une vidéo minutieusement préparée (Europe 1, 13/06/2018)
- L) "Pognon de dingue" : "les prestations sociales coûtent plus chères parce qu'il y a plus de pauvres", défend la fondation Abbé Pierre (Europe 1, 13/06/2018)
- M) «Pognon de dingue», la formule qui fait grincer l'opposition (Charente Libre, 14/06/2018)

Parmi ces différents types, c'est le type 1 que l'on retrouve le plus fréquemment, permettant de satisfaire le mieux à la fonction duelle des titres d'article. Il peut à la fois introduire l'événement de langage, ce qui renvoie à la fonction informative, et répond à la fonction incitative par la reproduction du segment de la petite phrase jugé le plus saillant et polémique. La partie paraphrastique, entre les différents titres, est relativement proche, comme en témoigne la récurrence du verbe « coûte » qui n'est pourtant pas énoncé par Macron dans le discours source.

La forme particulière de discours rapporté peut être apparentée à ce que Komur-Thilloy, avec Gaulmyn (1983), Authiez-Revuz (1986) et Rosier (1999) nomment « l'îlot discursif ». Komur-Thilloy le définit de la manière suivante :

Un des moyens permettant au journaliste de rapporter les paroles d'autrui tout en s'en distanciant, est d'introduire dans son propre discours, dont il est responsable, des fragments du message d'origine. Cela est signalé soit par l'emploi de marques typographiques, soit par un commentaire du journaliste, soit par les deux (guillemets doublés d'un commentaire). Les structures ainsi construites, qui sont extrêmement fréquentes dans la presse, signalent, sans aucunement le laisser ignorer, en le montrant au contraire, qu'il est question d'emprunt des mots à d'autres discours. (Komur-Thilloy, 2010 : 174)

Le statut de ces îlots textuels se distinguent donc de celui du discours direct puisque *« la métaphore qui est sous-jacente au terme même d'îlot textuel signale que certains mots du message d'origine ont résisté à la reformulation et que le rapporteur, en citant les mots d'un discours autre, ne veut pas ou ne peut pas leur donner l'équivalence »* (Komur-Thilloy, 2010 :

178). Comme nous pouvons l'observer dans les titres de type 1, l'îlot textuel est syntaxiquement inséré dans le titre, à la manière d'une forme de discours indirect, mais s'en éloigne cependant par l'absence de présentateur métalinguistique de type « a dit que ».

Il nous reste maintenant à essayer de comprendre l'intérêt de cet usage généralisé des îlots textuels en position de titre pour reproduire des fragments de PPh. Une solution alternative pourrait consister à ne pas introduire d'îlot textuel et à seulement paraphraser la PPh. Une autre solution consiste à reproduire seulement la PPh, comme c'est le cas dans les titres de type 2, minoritaires dans notre collecte. Quels sont donc les avantages à avoir recours à un îlot textuel ?

Le principal avantage est l'effet produit par la reproduction d'un fragment de PPh jugé spectaculaire. Cet effet est accentué par la contiguïté de l'îlot textuel avec la partie paraphrastique, que seuls séparent les guillemets. Cette contiguïté accentue l'impression de décalage entre l'îlot textuel et la partie paraphrastique, produit notamment par la variation du registre de langue dans le cas de la PPh de Macron. Formulé autrement, le fragment reproduit dans l'îlot textuel ne s'homogénéise pas stylistiquement avec le reste du titre, ce qui contribue à le mettre en valeur. Nous pourrions aussi ajouter l'argument de la fluidité permise par l'insertion de l'îlot textuel, et sa compatibilité avec la brièveté inhérente à l'espace du titre.

Dans la chronologie de la publication des articles, heure par heure, dont le suivi est rendu possible par l'outil Europresse, nous constatons que les titres à structure bipartite de type 3 apparaissent dans un second temps. La partie droite de ces titres est en effet de nature rhématique. Elle apporte une information nouvelle sur l'événement de langage, le fragment de PPh étant reproduit dans la partie gauche, ici en position thématique. L'apparition de ce type de titre dans un second temps laisse à supposer que la PPh est déjà relativement bien connue du public, que le processus de panaphorisation a eu lieu.

Enfin, mentionnons également l'emploi d'îlots textuels au sein de phrases de type interrogatif :

- Titre d'articles de *fact-checking* :

- N) Les aides sociales coûtent "un pognon de dingue" ? Ce qu'a vraiment dit Macron (La Tribune, 13/06/2018)
- O) Les minima sociaux coûtent-ils un « pognon de dingue » ? (Ouest-France, 14/06/2016)

Ces types de titre sont souvent employés dans les articles dits de « *fact-checking* » ou de vérification des faits. La vérification des faits, pour une PPh, peut soit renvoyer à l'exactitude de la reproduction de la PPh (titre N), ou bien à la vérification du contenu informationnel de la PPh (titre O). Une observation mérite toutefois que l'on s'y arrête. L'interrogative qui intègre l'îlot textuel reprend la formulation des titres de type 1, confortant l'idée selon laquelle la circulation des PPh s'opère grandement à partir de ces types de titre.

Ce mimétisme discursif, signe de la circulation, non pas seulement de la PPh, mais du titre d'article qui la véhicule, s'observe dans des publications diverses hors du champ journalistique. Il est possible de la retrouver, par exemple, dans une publication sur Facebook, ainsi que sur ce blog personnel (figure 42) :



Figure 42 : publication Facebook intégrant une PPh de Macron

Le locuteur débute son énoncé de la sorte : « *Il a raison Macron : les aides sociales coûtent un pognon de dingue* ». S'ensuit son commentaire personnel politique sur la déclaration attribuée au Président. Or, la déclaration attribuée à Macron reprend mot pour mot l'un des titres de type 1 les plus fréquemment collectés.

Nous pouvons également retrouver ces titres de presse circulant sur d'autres supports, hors réseaux sociaux numériques. C'est par exemple le cas de cette affiche éditée par l'Université de Strasbourg qui reprend le titre de presse dans une phrase de type interrogatif :



Figure 43 : affiche de l'Université de Strasbourg intégrant une PPh (11/2018)

Le mimétisme au sein du discours journalistique est certes une pratique courante, pour une profession prise dans le perpétuel défi concurrentiel de rapidité de diffusion de l'information. En analysant très précisément la publication des articles, minute par minute, il est possible de repérer des reproductions de titres avec de faibles variantes à partir d'un article initial. Dans l'espace médiatique belge, nous avons ainsi observé des reprises du titre « *"Les gens qui naissent pauvres restent pauvres": l'opposition choquée par les propos de Macron sur les aides sociales* » (12/06/2018) de la *Libre Belgique*, ainsi que par le *pure player DH* : « *"Les gens qui naissent pauvres restent pauvres": l'opposition choquée par les propos du président Macron sur les aides sociales* » (12/06/2018).

2.3 La circulation des PPh dans les nouveaux espaces numériques

Pour comprendre pleinement le rôle de la multiplication de ces îlots discursifs, il faut scruter plus en détail les nouveaux espaces des discours numériques qui sont devenus des lieux

où s'informent de plus en plus les citoyens, et en particulier Facebook, Twitter et Instagram. Une première remarque s'impose : les titres qui citent des PPh ou des fragments de PPh sont bien plus présents sur les articles de presse uniquement destinés à la version web des journaux. Ce n'est bien sûr pas un hasard, et il faut pour apprécier la profondeur de la démarche considérer l'organisation modulaire de la mise en espace du texte et l'environnement technodiscursif des réseaux sociaux numériques sous le regard des théories de l'affordance.

« *L'œil ne va qu'au plus gros caractère. D'où ces titres elliptiques qui font sursauter le lecteur.* » (Mouriquaud, 2015 : 103). Cette considération de Mouriquaud illustre bien l'exploitation des possibilités typographiques par la presse écrite, dans le but d'attirer le lecteur et de provoquer l'acte d'achat. Cette stratégie s'est inscrite dans la langue par l'expression figée « faire les gros titres » qui indique le lien étroit qu'il existe entre la typographie et la hiérarchie de l'information.

Au fil des années, depuis l'apparition des premiers journaux d'actualité de masse au XIXe siècle, la mise en page n'a cessé de s'aérer et les possibilités typographiques, élargies et facilitées par la photocomposition puis par la publication assistée par ordinateur (PAO), d'être exploitées. Comme l'observe Maingueneau (2012), cette pratique s'accompagne d'une nouvelle mise en page organisée en modules qui bouleverse la mise en page en colonnes.

La comparaison d'une une de 1945 et d'une autre de 2021 pour un même quotidien régional suffit à s'en rendre compte en un regard :

PAS D'ASSEMBLÉE dictatoriale

U cours du voyage triomphal qu'il a fait en Auvergne, en compagnie du Sultan du Maroc, le général de Gaulle a été amené à fixer publiquement la position très nette qu'il a prise sur le problème constitutionnel, à la suite des consultations auxquelles il s'est livré.

« Je ne veux pas gouverner contre la Résistance et le général de Gaulle a été amené à fixer publiquement la position très nette qu'il a prise sur le problème constitutionnel, à la suite des consultations auxquelles il s'est livré.

« Je ne veux pas gouverner contre la Résistance et le général de Gaulle a été amené à fixer publiquement la position très nette qu'il a prise sur le problème constitutionnel, à la suite des consultations auxquelles il s'est livré.

« Je ne veux pas gouverner contre la Résistance et le général de Gaulle a été amené à fixer publiquement la position très nette qu'il a prise sur le problème constitutionnel, à la suite des consultations auxquelles il s'est livré.

« Je ne veux pas gouverner contre la Résistance et le général de Gaulle a été amené à fixer publiquement la position très nette qu'il a prise sur le problème constitutionnel, à la suite des consultations auxquelles il s'est livré.

« Je ne veux pas gouverner contre la Résistance et le général de Gaulle a été amené à fixer publiquement la position très nette qu'il a prise sur le problème constitutionnel, à la suite des consultations auxquelles il s'est livré.

« Je ne veux pas gouverner contre la Résistance et le général de Gaulle a été amené à fixer publiquement la position très nette qu'il a prise sur le problème constitutionnel, à la suite des consultations auxquelles il s'est livré.

« Je ne veux pas gouverner contre la Résistance et le général de Gaulle a été amené à fixer publiquement la position très nette qu'il a prise sur le problème constitutionnel, à la suite des consultations auxquelles il s'est livré.

« Je ne veux pas gouverner contre la Résistance et le général de Gaulle a été amené à fixer publiquement la position très nette qu'il a prise sur le problème constitutionnel, à la suite des consultations auxquelles il s'est livré.

« Je ne veux pas gouverner contre la Résistance et le général de Gaulle a été amené à fixer publiquement la position très nette qu'il a prise sur le problème constitutionnel, à la suite des consultations auxquelles il s'est livré.

« Je ne veux pas gouverner contre la Résistance et le général de Gaulle a été amené à fixer publiquement la position très nette qu'il a prise sur le problème constitutionnel, à la suite des consultations auxquelles il s'est livré.

« Je ne veux pas gouverner contre la Résistance et le général de Gaulle a été amené à fixer publiquement la position très nette qu'il a prise sur le problème constitutionnel, à la suite des consultations auxquelles il s'est livré.

« Je ne veux pas gouverner contre la Résistance et le général de Gaulle a été amené à fixer publiquement la position très nette qu'il a prise sur le problème constitutionnel, à la suite des consultations auxquelles il s'est livré.

« Je ne veux pas gouverner contre la Résistance et le général de Gaulle a été amené à fixer publiquement la position très nette qu'il a prise sur le problème constitutionnel, à la suite des consultations auxquelles il s'est livré.

« Je ne veux pas gouverner contre la Résistance et le général de Gaulle a été amené à fixer publiquement la position très nette qu'il a prise sur le problème constitutionnel, à la suite des consultations auxquelles il s'est livré.

« Je ne veux pas gouverner contre la Résistance et le général de Gaulle a été amené à fixer publiquement la position très nette qu'il a prise sur le problème constitutionnel, à la suite des consultations auxquelles il s'est livré.

« Je ne veux pas gouverner contre la Résistance et le général de Gaulle a été amené à fixer publiquement la position très nette qu'il a prise sur le problème constitutionnel, à la suite des consultations auxquelles il s'est livré.

« Je ne veux pas gouverner contre la Résistance et le général de Gaulle a été amené à fixer publiquement la position très nette qu'il a prise sur le problème constitutionnel, à la suite des consultations auxquelles il s'est livré.

« Je ne veux pas gouverner contre la Résistance et le général de Gaulle a été amené à fixer publiquement la position très nette qu'il a prise sur le problème constitutionnel, à la suite des consultations auxquelles il s'est livré.

« Je ne veux pas gouverner contre la Résistance et le général de Gaulle a été amené à fixer publiquement la position très nette qu'il a prise sur le problème constitutionnel, à la suite des consultations auxquelles il s'est livré.

« Je ne veux pas gouverner contre la Résistance et le général de Gaulle a été amené à fixer publiquement la position très nette qu'il a prise sur le problème constitutionnel, à la suite des consultations auxquelles il s'est livré.

« Je ne veux pas gouverner contre la Résistance et le général de Gaulle a été amené à fixer publiquement la position très nette qu'il a prise sur le problème constitutionnel, à la suite des consultations auxquelles il s'est livré.

« Je ne veux pas gouverner contre la Résistance et le général de Gaulle a été amené à fixer publiquement la position très nette qu'il a prise sur le problème constitutionnel, à la suite des consultations auxquelles il s'est livré.

La réforme constitutionnelle Une crise gouvernementale ne pourra être évitée que par des concessions réciproques

estiment les milieux politiques parisiens

(De notre rédaction parisienne.)

Paris, 5 juillet. — On sait que le général de Gaulle se prononce pour les deux Assemblées alors que les socialistes soutiennent la Constituante souveraine.

Le contre-projet socialiste fait l'objet de longs échanges de vues; les dispositions de ce texte concernant la représentation proportionnelle sont bien vus principalement de la part des députés du M. R. P.

Pour ce qui est du projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle, les deux camps ont des points de vue très divergents.

On doit signaler, d'autre part, que certains leaders socialistes ont déclaré qu'ils ne seraient pas opposés à une réforme de la Constitution, à condition que ce soit une réforme qui ne soit pas une révolution.

Les projets de loi relatifs à la réforme constitutionnelle ont été déposés au Sénat le 26 juillet.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle le 26 juillet.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle le 26 juillet.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle le 26 juillet.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle le 26 juillet.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle le 26 juillet.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle le 26 juillet.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle le 26 juillet.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle le 26 juillet.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle le 26 juillet.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle le 26 juillet.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle le 26 juillet.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle le 26 juillet.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle le 26 juillet.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle le 26 juillet.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle le 26 juillet.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle le 26 juillet.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle le 26 juillet.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle le 26 juillet.

SUD-OUEST

GRAND QUOTIDIEN REPUBLICAIN REGIONAL D'INFORMATIONS

BOURDEAUX - 8, rue de Cheverus - BORDEAUX

TARIF DES ABONNEMENTS: 3 mois: 120 fr. 6 mois: 220 fr. 1 an: 420 fr.

2^e ANNEE - N° 266

LE NUMERO: 2 francs

VENDEDI 6 JUILLET 1945

5^e Angèle

Abonnements: 6222 N° de l'annuaire: 21516 P. Q. n° 11

être évitée que par des concessions réciproques

estiment les milieux politiques parisiens

(De notre rédaction parisienne.)

Paris, 5 juillet. — On sait que le général de Gaulle se prononce pour les deux Assemblées alors que les socialistes soutiennent la Constituante souveraine.

Le contre-projet socialiste fait l'objet de longs échanges de vues; les dispositions de ce texte concernant la représentation proportionnelle sont bien vus principalement de la part des députés du M. R. P.

Pour ce qui est du projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle, les deux camps ont des points de vue très divergents.

On doit signaler, d'autre part, que certains leaders socialistes ont déclaré qu'ils ne seraient pas opposés à une réforme de la Constitution, à condition que ce soit une réforme qui ne soit pas une révolution.

Les projets de loi relatifs à la réforme constitutionnelle ont été déposés au Sénat le 26 juillet.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle le 26 juillet.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle le 26 juillet.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle le 26 juillet.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle le 26 juillet.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle le 26 juillet.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle le 26 juillet.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle le 26 juillet.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle le 26 juillet.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle le 26 juillet.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle le 26 juillet.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle le 26 juillet.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle le 26 juillet.

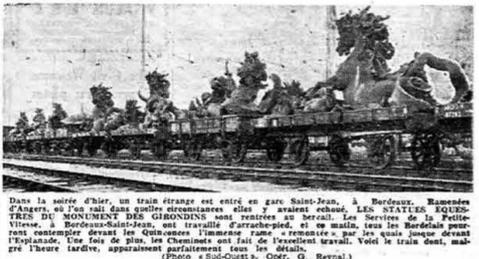
Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle le 26 juillet.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle le 26 juillet.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle le 26 juillet.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle le 26 juillet.

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à la réforme constitutionnelle le 26 juillet.



LA LIAISON aérienne Bordeaux-Paris va être rétablie

Une escale est prévue à Poitiers

Bordeaux, 5 juillet. — La liaison aérienne Bordeaux-Paris va être prochainement rétablie.

Chaque jour, sur le dimanche, un avion quittera Bordeaux à 12 h. 30 et après escale à Poitiers arrivera à Paris à 17 h. 45.

Le prix du voyage Bordeaux-Paris est fixé à 1.350 francs.

Le retour sera effectué par Limoges et Toulouse.

Un Conseil des ministres où se joue l'avenir politique de l'Espagne

siège sans interruption depuis 48 heures

Les Etats-Unis ont demandé à Franco l'élèvement de la Phalange

Madrid, 5 juillet. — Un conseil des ministres, où tout l'avenir politique de l'Espagne est en discussion, siège presque sans interruption depuis mercredi après-midi, à la suite d'une démission présentée qu'il effectuait l'après-midi.

Le conseil des ministres a été présidé par le général Franco.

Le conseil des ministres a été présidé par le général Franco.

Le conseil des ministres a été présidé par le général Franco.

Le conseil des ministres a été présidé par le général Franco.

Le conseil des ministres a été présidé par le général Franco.

Le conseil des ministres a été présidé par le général Franco.

Le conseil des ministres a été présidé par le général Franco.

Le conseil des ministres a été présidé par le général Franco.

Le conseil des ministres a été présidé par le général Franco.

Le conseil des ministres a été présidé par le général Franco.

Le conseil des ministres a été présidé par le général Franco.

M. CHURCHILL a-t-il différé son voyage sur la Côte Basque ?

Bayonne, 5 juillet. — C'est vers la fin de l'après-midi de ce jour que Winston Churchill était attendu par la presse sur la Côte Basque.

Parfois, un service d'ordre a été organisé pour accueillir le chef de la délégation britannique.

Vers 18 heures, le capitaine Durand, commandant le service d'ordre, a déclaré que le service d'ordre a été levé à 18 heures.

On communique de Downing Street que le général de Gaulle a été amené à fixer publiquement la position très nette qu'il a prise sur le problème constitutionnel, à la suite des consultations auxquelles il s'est livré.

Le général de Gaulle a été amené à fixer publiquement la position très nette qu'il a prise sur le problème constitutionnel, à la suite des consultations auxquelles il s'est livré.

Le général de Gaulle a été amené à fixer publiquement la position très nette qu'il a prise sur le problème constitutionnel, à la suite des consultations auxquelles il s'est livré.

Le général de Gaulle a été amené à fixer publiquement la position très nette qu'il a prise sur le problème constitutionnel, à la suite des consultations auxquelles il s'est livré.

Les nouvelles règles de distribution et de consommation du gaz

Paris, 5 juillet. — Le journal officiel a publié un arrêté du ministre de la Production Industrielle relatif aux nouvelles règles de distribution et de consommation du gaz.

Le ministre de la Production Industrielle a publié un arrêté relatif aux nouvelles règles de distribution et de consommation du gaz.

Le ministre de la Production Industrielle a publié un arrêté relatif aux nouvelles règles de distribution et de consommation du gaz.

Le ministre de la Production Industrielle a publié un arrêté relatif aux nouvelles règles de distribution et de consommation du gaz.

Le ministre de la Production Industrielle a publié un arrêté relatif aux nouvelles règles de distribution et de consommation du gaz.

Le ministre de la Production Industrielle a publié un arrêté relatif aux nouvelles règles de distribution et de consommation du gaz.

Le ministre de la Production Industrielle a publié un arrêté relatif aux nouvelles règles de distribution et de consommation du gaz.

DRAPAU TRICOLEUR EN TÊTE Un détachement français est entré à Berlin

en même temps que les troupes américaines

La Russie céderait à la France une partie de la zone d'occupation dans l'ancienne capitale

Berlin, 5 juillet. — Un détachement français drapau tricolore en tête, est entré mercredi à Berlin, en même temps que les troupes américaines, précédant de quelques heures les gros troupes, évacuées.

La délimitation de la zone française se fera probablement par accord sur place.

Les autorités soviétiques ont accepté d'accorder pour céder à la France une partie de la zone qui leur avait été assignée.

Le retour sera effectué par Limoges et Toulouse.

La campagne des Philippines est terminée

ANNONCE MAC ARTHUR

Manille, 5 juillet. — Le communiqué du quartier général du général Mac Arthur annonce que les Philippines sont maintenant entièrement libérées et que la campagne des Philippines est terminée.

Le général Mac Arthur a déclaré que la campagne des Philippines est terminée.

Le général Mac Arthur a déclaré que la campagne des Philippines est terminée.

Le général Mac Arthur a déclaré que la campagne des Philippines est terminée.

Le général Mac Arthur a déclaré que la campagne des Philippines est terminée.

Le général Mac Arthur a déclaré que la campagne des Philippines est terminée.

Le général Mac Arthur a déclaré que la campagne des Philippines est terminée.

Le général Mac Arthur a déclaré que la campagne des Philippines est terminée.

Le général Mac Arthur a déclaré que la campagne des Philippines est terminée.

Le général Mac Arthur a déclaré que la campagne des Philippines est terminée.

Le général Mac Arthur a déclaré que la campagne des Philippines est terminée.

Le général Mac Arthur a déclaré que la campagne des Philippines est terminée.

Figure 44 : Une du quotidien Sud Ouest (06/07/1945)



Nouveau coup de tonnerre

Nicolas Sarkozy a été déclaré coupable de corruption et trafic d'influence et écope de trois ans de prison dont un ferme. ARCHIVES AFP

JUSTICE

Nicolas Sarkozy a été condamné hier, pour la deuxième fois, à un an de prison ferme, cette fois dans l'affaire Bygmalion pour financement illégal de sa campagne de 2012. L'ancien chef de l'État qui essuie un nouveau revers cinglant a fait appel. **P. 2-3**

R 202109 98820 1 30€ - 1001

CONSOMMATION

Castex tente d'étouffer la flambée des prix de l'énergie

Page 6

LE TEICH

Le collège fermé à cause d'un champignon



CHARLOTTE L'ESPRIT

Une colonie de champignons contraint le collège Val-des-Pins à fermer ses portes jusqu'au résultat des analyses. En attendant, les cours ont lieu à distance. **Page 17**

ÉDUCATION

Faut-il donner des devoirs aux enfants ?

Pages 42-43



PROMOTIONS D'AUTOMNE*

Jusqu'au 31 décembre 2021

FRANCE

* Voir conditions en magasin

CHEMINÉES PHILIPPE

POÊLES PHILIPPE DESIGN

CHEMINÉES & POÊLES DESIGN

17, rue Albert-Einstein,
zone artisanale, 33260

LA TESTE-DE-BUCH

05 57 16 81 60 / 07 82 58 04 93

Figure 45 : Une du quotidien Sud Ouest (01/10/2021)

Cette organisation modulaire favorise les détachements d'énoncés, et nous pouvons la retrouver sur les réseaux sociaux numériques. Il y a cependant une différence de taille entre la publication d'articles en version papier ou bien sur le site internet d'un journal, et sur les réseaux sociaux. Sur les réseaux sociaux numériques, les journalistes perdent largement la main sur la mise en page et la typographie.

L'approche par *affordance*, initialement élaborée par Gibson (1977) et transposée aux sciences du langage pour l'étude des discours numériques par Paveau, renverse la manière de considérer l'outil informatique en ce qu'il permet la production discursive :

les objets ne sont pas uniquement des matières, mais sont socialement construits et appartiennent donc de plein droit à la vie sociale ; réciproquement ils construisent le social. J'étends cette perspective à l'activité langagière, et je suppose que les objets offrent des *affordances* discursives, i.e. instruisent, prescrivent ou contraignent certaines activités langagières ou discursives. (Paveau, 2012 : 6)

Les réseaux sociaux numériques, par les outils de création de contenu standardisé qu'ils proposent et imposent, font naître de nouvelles pratiques discursives et modèlent un nouveau rapport à l'actualité et un nouveau rapport à la parole publique médiatisée des acteurs politiques. En conséquence, sur Facebook, sur Twitter, sur Snapchat, les titres d'articles sont contraints de respecter une taille et police de caractère identiques.

La pratique de la lecture se trouve également modifiée par le déroulement du fil d'actualité (figure 46) et du geste consistant à faire défiler ce fil. Le lecteur, sur un réseau social numérique, se retrouve face à une suite de publications à la présentation égale qu'il scrolle (de l'anglais « *scroll* » issu de l'ancien français « *escroe* », « le rouleau de parchemin »). L'enjeu pour les journaux qui publient du contenu sur les réseaux sociaux numériques est alors d'abord d'interrompre ce défilement, puis de provoquer un clic pour que le lecteur accède à l'article, sur le site du journal.

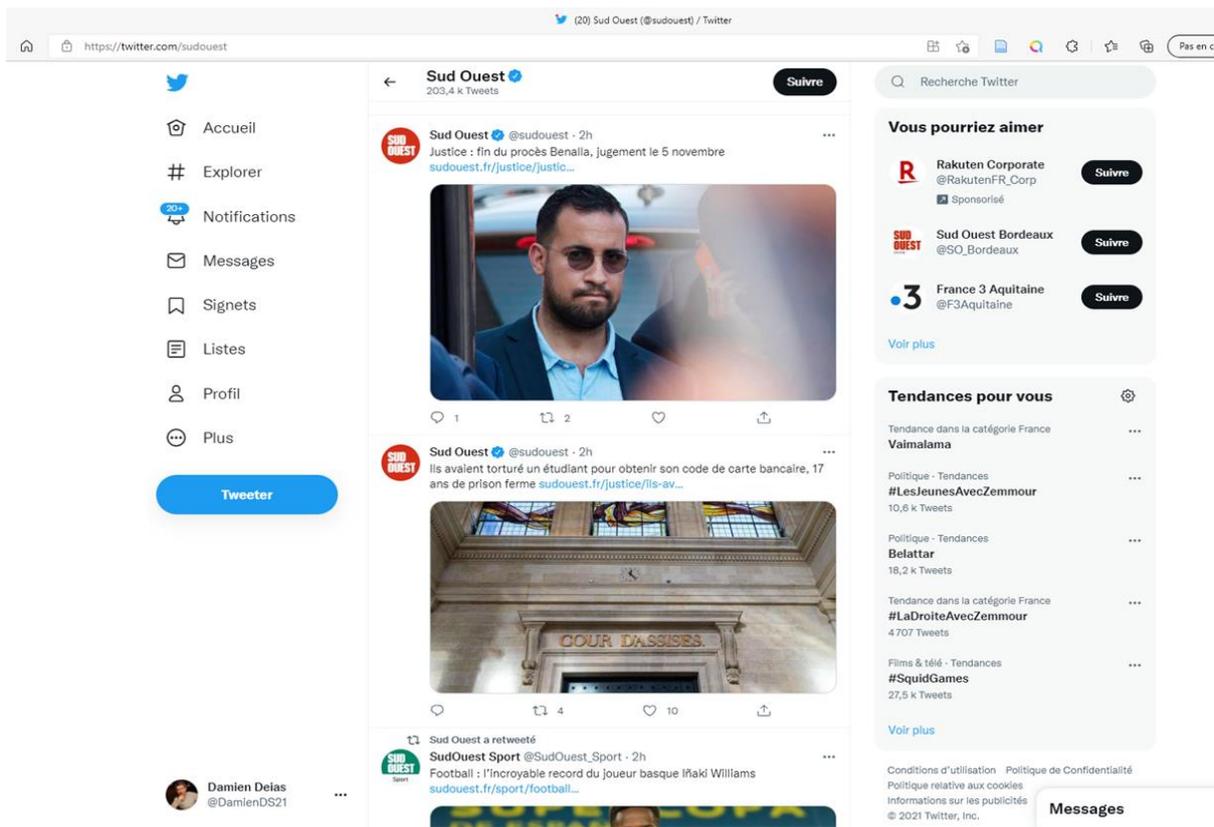


Figure 46 : capture d'écran du fil d'actualité de Facebook

Cette nouvelle pratique de la lecture, plus furtive, plus vagabonde (mais d'un vagabondage très étayé par l'organisation de la plateforme) contraint les journalistes à développer des stratégies propres aux plateformes, et la reproduction de PPh dans les titres de ces publications en est une. La figure suivante en est un exemple. Le titre de la publication est composé d'un îlot discursif citant un fragment de la PPh. A ce titre est joint, comme le permet une publication sur Facebook, un portrait de l'énonciateur de la PPh, Macron.

Ce portrait est une photographie d'illustration. Ce n'est pas une capture d'écran de la vidéo mise en ligne sur Twitter par Sibeth Ndiaye. Elle participe de fait à une forme de décontextualisation de l'énoncé. L'aphorisation est resserrée autour de ses caractéristiques premières : la figure de l'aphorisateur, représenté en dehors d'un contexte énonciatif identifiable, et un fragment d'une de ses déclarations :



Figure 47 : publication de Challenges intégrant un fragment de PPh de Macron (13/06/2018)

2.4 La pratique de l'auto-citation

Le détachement et la mise en circulation d'une PPh par le biais des réseaux sociaux numériques peuvent également être directement menés par un acteur politique ou bien par son équipe de communication. Cette pratique est assimilée par Lacaze (2020) à une auto-citation, « *stratégie souvent mise en œuvre par les acteurs politiques pour diffuser et faire circuler leurs petites phrases et les partager avec d'autres contributeurs.* » (Lacaze, 2020 : 8). L'énonciateur détache lui-même une portion d'un de ses discours pour la présenter dans un technodiscours et la partager. Cette pratique peut être suivie d'une diffusion massive dans les médias. Macron a par exemple cité une phrase d'un de ses propres discours mis en ligne en vidéo sur le site de l'Élysée : « *La France est plus belle car la Nouvelle-Calédonie a décidé d'y rester* » (12/12/2021). Le premier détachement faible est représenté dans le titre de la vidéo, sur le site de l'Élysée. Le second détachement fort a été opéré sur son compte Twitter, puis Instagram :



Figure 48 : tweet sur le compte de Macron (12/12/2021)

La publication fait suite au référendum en Nouvelle Calédonie portant sur l'indépendance du territoire d'outre-mer, dans le cadre de l'accord de Nouméa de 1998. La publication est sobre et solennelle, en noir sur fond blanc. L'annonce du résultat est soulignée. Le référendum a eu lieu dans un contexte de restriction des rassemblements liée à la pandémie du covid-19, et a suscité d'importantes polémiques sur l'île quant au bien-fondé de son maintien et à la légitimité de son résultat. Les affrontements très violents qui ont eu lieu en 1986 sur ce territoire sont encore vivement présents dans les mémoires. L'auto-citation par le biais des réseaux sociaux est alors une manière de contrôler la circulation d'un fragment de discours.

Conclusion

A une PPh correspondent plusieurs formulations, forgées au sein de genres de discours différents et qui ne possèdent pas toutes le même pouvoir de diffusion. Les titres d'articles confèrent un degré d'autonomie aux PPh et participent davantage que d'autres genres de discours à la diffusion de certaines formulations, ainsi qu'à la diffusion d'éléments paraphrastiques associés à la PPh, souvent cités de manière fragmentaire dans des îlots textuels. La prévalence de ce type de titres intégrant une PPh sur les réseaux sociaux s'explique par les

contraintes technodiscursives imposées par ces plateformes, obligeant les journalistes à développer de nouvelles stratégies afin de capter un lectorat. Les journalistes n'ayant plus de prise sur la typographie des titres sur les plateformes, et étant pris dans une bataille de l'attention, la reproduction de PPh devient un moyen de susciter des clics et de rediriger des utilisateurs des réseaux sociaux numériques vers les sites internet des journaux.

3. De l'oral à l'écrit

Les PPh circulent dans les discours écrits, traversant les frontières des genres de discours. C'est leur principale caractéristique discursive qui interroge l'objet « texte ». Cependant, avant d'être un objet textuel, les PPh sont d'abord des phénomènes oraux. La grande majorité des PPh provient de discours oraux, ce qui pose d'abord la question de la transcription et, plus largement, du passage de l'ordre de l'oral à celui de l'écrit. Cette sous-partie apporte des compléments de données et d'analyse par rapport aux éléments phrastiques, syntaxiques, génériques et thématiques développés dans la première partie de la thèse. Nous nous interrogerons sur la prévalence des discours oraux dans les discours d'origine des PPh, avant de nous intéresser au rôle des gestes en rapport avec notre objet. Enfin, nous questionnerons à travers deux exemples médiatiques le passage de l'oral à l'écrit.

3.1 Prévalence des PPh provenant de discours oraux

Nous avons précédemment exploré les implications syntaxiques et informationnelles de l'origine orale de la grande majorité des PPh. Nous ne nous sommes toutefois pas interrogé sur la raison de cette large prévalence de l'oral dans les discours sources. Pourquoi l'écrit d'actualité affectionne-t-il tant la parole ? Les raisons que nous pouvons avancer sont de différents ordres, qui entretiennent des relations entre elles.

La première tient sans doute au rôle symbolique de la parole dans l'exercice de la démocratie, à l'imaginaire de la parole qui nourrit la conception de la démocratie représentative occidentale. Rappelons que la naissance de la rhétorique tient à l'exercice de la citoyenneté dans la démocratie athénienne. L'écrit est décisif dans la naissance de la démocratie grecque, mais demeure secondaire dans l'exercice de la citoyenneté (Danblon, 2005). L'imaginaire de la démocratie française contemporaine est structuré par des instances, rituels et pratiques où la parole est centrale : les débats dans les deux chambres parlementaires, les allocutions du Président de la République, les débats télévisés, les questions au gouvernement... Dans la somme des débats télévisés, se détache le plus important de tous, le débat d'entre-deux-tours de l'élection présidentielle, auquel nous consacrons une sous-partie spécifique. Cette importance symbolique de la parole se retrouve dans toute une série de termes et expressions. Ainsi un vote est « une voix ». On parlera de la prise en compte de la « parole du citoyen » ou de la « parole citoyenne ». Concéder aux revendications d'un mouvement social se dira « écouter la rue ».

Il en découle, de la part des acteurs politiques, un usage stratégique de la parole publique – ce qui est une évidence – mais aussi un usage stratégique de la surassertion. Nous traiterons spécifiquement de cet aspect argumentatif du phénomène des PPh dans la troisième partie de la thèse. Bornons-nous ici à remarquer que les grands événements de la vie politique sont marqués par des énoncés détachés.

Il convient de les considérer également dans leur rapport aux institutions démocratiques et aux acteurs politiques. Les médias sollicitent en de nombreux lieux la parole des acteurs politiques : lors des entretiens télévisés, dans les conférences de presse, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, à la sortie du conseil des ministres... Des informations de première main sont attendues, mais aussi des commentaires, des réactions. L'information alors se décline en partie en fragments de paroles.

Enfin, les PPh sont aussi parfois perçues comme des performances orales, « performance » étant entendue ici dans le sens courant du terme. Cette performance ne s'explique que rarement par une mise en avant de la fonction poétique du langage (Jakobson, 2003). La performance est plutôt énonciative, argumentative. Elle prend souvent un caractère agonistique voire humoristique que relèvent les amateurs d'anthologies de PPh politiques. Nous relevons ainsi, en commentaire d'une compilation de l'INA sur Youtube :

- « *J'attendais "je vous demande de vous arrêter" ! Mythique ! Du reste, autour de 1993, politiquement, c'était follement divertissant ! Et ça reste l'âge d'or des Guignols de l'Info. »*

- « *Des Masterclass passées à la prospérité pour la plupart »*

- « *Ils savaient faire de belles phrases qui expliquaient pas mal de choses »*

- « *Ils n'en finiront jamais de nous faire rire.... »*

La production de PPh est comparée à une production artistique (« *Des Masterclass* ». La maîtrise de leur tournure est relevée (« *Ils savaient faire de belles phrases* »). Notons par ailleurs que le recul temporel et le passage d'un régime d'actualité à un régime historique rendent la caractérisation axiologique moins négative, voire positive.

La parole, et surtout la parole incarnée, rendue remarquable par son incarnation, demeure donc une composante importante de l'exercice de la politique en démocratie, et de son traitement journalistique.

3.2 La parole et le geste

L'étude du rôle des gestes dans la communication est aujourd'hui prise en charge par les sciences du langage et la psychologie. Un champ spécifique de recherche, les *Gesture Studies*, s'est formé. En politique, les gestes et la gestualité sont des composantes majeures de la communication et de la mise en scène du pouvoir, en particulier depuis que la photographie et la vidéo ont été mises à profit de la communication de masse. Considérant que la mimogestualité participe de la communication orale, nous allons l'envisager dans son rapport aux PPh.

Plusieurs points communs entre les gestes et les PPh peuvent être préalablement établis. Le geste en politique peut être réalisé dans le but d'être repris et reproduit. C'est le cas par exemple du geste emblème V, formé avec l'index et le médium, popularisé par Churchill pendant la Seconde Guerre mondiale (Barbet, 2016 : 10). L'après-guerre connaîtra l'une de ses variantes gaulliennes. Le V est cette fois-ci formé par les deux bras du Général, poings fermés :



Figure 49 : captation vidéo du discours de Charles de Gaulle à Montréal (24/07/1967)

Le geste emblème délivre un message et peut accompagner un discours. Dans le discours de Montréal, il est consécutif au discours. Il fait face ou accompagne les applaudissements nourris de la foule des spectateurs. Il fait aussi suite à un énoncé surasserté, devenu une PPh passée à la postérité : « *Vive la Québec libre !* ». Le geste et l'énoncé surasserté sont en position conclusive. *Urbi et orbi*, aux montréalais, à la métropole et au monde, ils sont destinés à la foule, et à la reproduction dans les médias internationaux.

Nous en venons alors aux deux autres points communs entre le geste politique et la PPh. Les deux objets sont spectaculaires. Ils sont visibles, et conçus pour être visibles et appréciés du fait de leur caractère spectaculaire. Enfin, le geste et la PPh sont attachés à la personne du locuteur. Nous l'avons montré pour la PPh. Pour le geste politique, c'est le corps même du locuteur qui fait signe.

Reste qu'il existe différents types de gestes. Le geste emblème entretient certes des points communs avec les PPh, mais il est un objet distinct de celles-ci, et autonome par rapport au discours. Nous concentrerons donc notre analyse sur le cas des gestes co-verbaux, c'est-à-dire « *produits spontanément avec la parole* » (Tellier, 2014 : 4). Les gestes co-verbaux jouent des rôles multiples que relève Tellier, à partir d'un état de l'art de leur étude (2014 : 5). Ils peuvent avoir un rôle phatique, aider à la compréhension d'un discours ou encore avoir un rôle interactionnel.

Di Pastena, Schiaratura et Askevis-Leherpeux ont réalisé une typologie des gestes co-verbaux à partir de la distinction entre les gestes représentationnels et non-représentationnels :

Type de gestes		Description	Exemple
Représentationnels	Déictiques	Pointage vers un objet ou une personne (présent ou absent) ou dans une direction	« Par ici » 
	Iconiques	Illustration d'un contenu verbal concret du discours	« Une boule » 
	Métaphoriques	Illustration d'un aspect abstrait du discours	« Une chose et l'autre » 
Non représentationnels	Marqueurs de discours (ou battements)	Mouvements simples et rapides d'accentuation rythmant le discours	

Figure 50 : typologie des gestes co-verbaux à partir des travaux de Rimé & Schiaratura, 1991, et de McNeill, 1992, 2000. (Di Pastena et al., 2015 : 465)

Les gestes co-verbaux n'entrent pas en jeu dans la fabrique de toutes les PPh. Lorsqu'ils entrent en jeu, ils n'entretiennent pas tous le même rapport avec l'énoncé détaché, et ne circulent pas tous de la même manière. Appuyons notre analyse sur trois occurrences de PPh pour lesquels les gestes ont été et commentés, et diffusés par des vidéos et photographies. Nous les accompagnons de photographies de ces gestes en circulation dans les médias. Ces gestes co-verbaux sont concomitants à la production de l'énoncé surasserté.

- « Regardez, ils sont là, ils sont dans les campagnes, dans les villes, sur les réseaux sociaux ! » (Marine Le Pen, 04/05/2017)

L'énoncé provient du débat d'entre-deux-tours de 2017, opposant Marine Le Pen à Emmanuel Macron. Macron reprochait à Le Pen les techniques de militants d'extrême-droite sur le terrain. Le Pen a répliqué par cet énoncé qui se voulait parodique, à double titre. Elle utilise une annonce connue de la série *Les Envahisseurs* pour parodier les propos tenus par Macron quelques jours plus tôt, sur le thème qu'il évoque alors dans le débat, au meeting de la

Villette : « *Ils sont là, ce sont eux nos vrais ennemis, vous les croisez dans les rues, dans les campagnes, sur la Toile, bien souvent masqués, aussi haineux que lâches.* ». La réception de cette partie du débat a été particulièrement sévère à l'égard de Le Pen, du fait notamment que la référence à l'énoncé de Macron n'ait pas été entendue.

La production de l'énoncé a été accompagnée d'un geste co-verbal utilisant les deux mains et bras.



Figure 51 : illustration d'un article de L'Express consacré à la PPh de Le Pen (04/05/2017)

Le geste engage toute la partie supérieure du corps de Le Pen, avec un mouvement des épaules. Son interprétation n'est pas évidente. Il pourrait s'agir d'un geste de type représentationnel métaphorique, représentant de manière parodique la présence des militants d'extrême-droite sur le terrain. Ce pourrait être aussi un geste déictique, ayant cette même fonction. Ce geste vise à amplifier la portée de l'énoncé surasserté et marquer le caractère parodique de l'énoncé.

- « *Parce que c'est notre projet !* » (Macron, 10/12/2016)

En conclusion d'un discours de campagne porte de Versailles à Paris, Macron candidat conclut par cet énoncé accompagné d'un geste préparatoire (figure 52), et d'un geste accompagnant son élocution (figure 53).



Figure 52 : capture d'écran d'une vidéo de meeting de Macron (1) (10/12/2016)

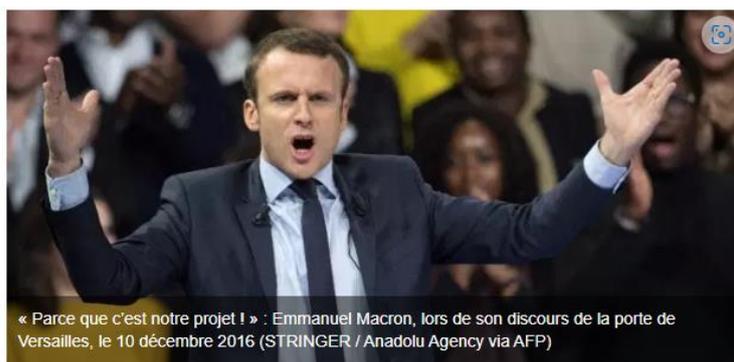


Figure 53 : capture d'écran d'une vidéo de meeting de Macron (2) (10/12/2016)

Lors des meetings de campagne, les gestes co-verbaux sont souvent soigneusement contrôlés et parfois préparés. Le premier geste, un doigt pointé en direction du public, est de type déictique. Le second renoue avec le geste emblème de la victoire précédemment décrit, avec une variante : les bras ne sont pas tendus. Or le geste emblème est là co-verbal, réalisé simultanément à l'élocution de l'énoncé surassuré. Il vise à créer un symbole de campagne, et se veut catalyseur d'une dynamique électorale.

- « *La République, c'est moi !* » (Mélenchon, 16/10/2018)

L'énoncé est prononcé lors de la perquisition du siège du parti la France insoumise, à un policier en faction devant la porte d'entrée du local. La séquence, entièrement filmée, est ensuite diffusée par l'émission *Quotidien* sur la chaîne C8. Les captures d'écran circulent largement, et font également l'objet de memes et d'objets au format gif (*Graphics Interchange Format*).



Figure 54 : capture d'écran de la vidéo de Quotidien lors de la perquisition du siège de la France insoumise (16/10/2018)

Mélenchon fait un geste du bras droit, ramenant sa main, paume ouverte, vers son torse. Il s'agit à nouveau d'un geste déictique. Mélenchon indique qu'il « *est la République* ». Le geste co-verbal renforce l'engagement énonciatif du locuteur. Les mimiques entrent aussi en jeu. Les sourcils relevés, les yeux écarquillés, son visage est marqué par l'expression d'une colère intense. Enfin, la position des corps et la distance avec son interlocuteur sont très faibles, renforçant leur confrontation en introduisant une dimension physique, très inhabituelle en démocratie.

Les gestes que nous avons décrits ne sont pas décisifs dans la production et le détachement des énoncés. Ils ne sont pas non plus insignifiants dans la mesure où ils ont accompagné nombre d'articles et de citations de la PPh, et sont, par les mêmes et les gifs, devenus des objets de la culture numérique (Cardon, 2019). Les PPh marquent l'engagement énonciatif de l'acteur politique, et les gestes permettent une amplification de cet engagement. Ils accroissent la visibilité de la PPh sur les réseaux sociaux numériques par l'hybridité des discours.

3.3 Problématique du passage de l'oral à l'écrit

3.3.1 Les exemples de BFMTV et de CNews : la fabrique des PPh en direct

Le medium télévisé a une importance de premier plan dans le phénomène des PPh. Nous avons dans le chapitre I de la première partie établi un lien entre l'apparition des premiers talk-shows politiques et sociétaux en France, et l'accroissement de l'emploi de la formulation PPh dans le corpus Europresse. La traduction anglaise « *soundbite* » en est une autre illustration. Les acteurs politiques se sont adaptés à ces nouveaux formats audiovisuels, et ont calibré leur prise de parole médiatique. Les plateaux de télévision deviennent des lieux de rencontres entre les acteurs politiques, des journalistes et d'autres intervenants coutumiers de ce format. Bourdieu dans *Sur la télévision*, qualifie ces intervenants de « *fast thinkers* » (Bourdieu, 1996), puisqu'ils sont sommés de délivrer un contenu langagier en respectant un rythme de prises de parole imposé.

Le développement et la popularisation des chaînes d'information en continu a donné naissance à des dispositifs médiatiques que nous qualifions de « fabrique des PPh ». Cela signifie que le temps donné à l'acteur politique invité, la forme des questions et surtout des relances, le rythme avec lequel elles sont posées, poussent les acteurs politiques à produire des énoncés remarquables susceptibles d'être détachés.

A ce format d'entretien, il faut ajouter des dispositifs hybrides, et en particulier le bandeau textuel qui se trouve en bas de l'écran. Le bandeau, d'abord présent sur les chaînes d'informations étasuniennes comme CNN, puis importé en France, d'abord sur LCI, était au départ réservé à la diffusion d'informations importantes afin de réduire le délai de transmission. Le spectateur pouvait allumer sa télévision à n'importe quel moment de la journée ou de la nuit, devant n'importe quel programme, il pouvait en quelques minutes lire les principales informations retenues par la rédaction. Le contenu du bandeau des chaînes d'information en continu a progressivement évolué pour faire une place de plus en plus grande à des déclarations d'acteurs politiques sélectionnées par la rédaction.

Nous allons analyser quelques exemples de mise en fonction de ce dispositif à partir de captations d'émissions des chaînes Cnews et BFMTV, les deux plus regardées en France au moment où nous écrivons ces lignes.

La fabrique de la PPh s'observe pendant l'émission elle-même. Lors des entretiens, des énoncés de l'interviewé sont détachés en direct et reproduits dans le bandeau :



Figure 55 : capture d'écran d'un entretien politique sur CNews avec le bandeau (06/01/2022)

Sur cette capture d'écran d'un entretien de Dupont-Aignan est reproduit l'énoncé suivant dans le bandeau : « *On peut voter en pleine nuit un texte qui va cibler des millions de Français non-vaccinés mais pas seulement* », suivi de l'identité de l'énonciateur et du média source, « *(N. Dupont-Aignan, candidat DLF/CNEWS)* » (06/01/2022). L'extrait d'entretien est catégorisé comme étant une actualité récente, le regard du téléspectateur étant attirée par la mention « *Dernière minute* », en majuscules et en rouge. Il s'agit plutôt, à proprement parler, d'un commentaire sur l'actualité, en l'occurrence sur le vote au parlement d'un texte relatif au pass vaccinal.

Ce type de détachement pourrait être qualifié de faible puisqu'il accompagne le déroulement de l'entretien. Il se distingue toutefois du détachement faible de la presse écrite par l'impossibilité, pour le téléspectateur, d'accéder à l'énoncé détaché dans le discours source. Ce type de détachement peut ensuite continuer à être reproduit durant la journée dans le bandeau, alors même que l'entretien est terminé. C'est le cas par exemple de l'énoncé suivant, sur BFMTV :



Figure 56 : PPh reproduite dans le bandeau de BFMTV (14/06/2020)

Le bandeau reproduit l'énoncé « *Je n'ai pas eu l'impression que les [manifestants] demandaient le séparatisme* ». L'énoncé provient d'un entretien qui a eu lieu dans la journée et qui est là reproduit pendant un reportage du journal de 23h.

Le dispositif est alors un peu plus complexe, et moins aisément compréhensible d'un seul coup d'œil. En fait, deux énoncés sont contigus. Le titre du reportage se situe dans la partie supérieure du bas de l'écran, et est mis en valeur : « *Macron : "Une 1^{ère} victoire" contre le virus* ». Un énoncé détaché est inséré dans un îlot textuel. L'identité de l'énonciateur est donnée dans la partie gauche, avec les deux-points. Sous ce titre, dans le bandeau, le second énoncé est reproduit. Dans ce niveau cependant, son énonciateur n'est plus indiqué dans la partie gauche, mais entre parenthèses à droite. Il s'agit de Sopo, le président de l'association SOS Racisme. Ce changement de place s'explique par le fait que la partie gauche est occupée par le thème de sa déclaration, qui prend elle aussi la forme d'un énoncé détaché, mais en un seul mot, « *communautarisme* », séparé par un slash avec le nom de son énonciateur, « *Macron* ».

L'espace réduit du bandeau permet donc également la mise en scène d'un dialogue à distance entre différents acteurs politiques et intervenants sur la chaîne, de réactions des uns aux propos des autres. Peu de ces nombreux énoncés détachés connaîtront une circulation, même éphémère, au sein d'autres médias. Ce dispositif est cependant important pour comprendre un pan de la fabrication et de la diffusion des PPh. Les énoncés détachés deviennent un matériau privilégié de l'actualité. Les chaînes créent alors des mises en relation entre différents énoncés, quitte à ce que la partie basse de l'écran soit encombrée.

Durant les entretiens plus longs, comme ce fut le cas pendant la campagne présidentielle de 2022, où une femme ou un homme politique était invité pendant toute une soirée, les énoncés détachés servent à séquencer l'émission. Nous avons reproduit ci-dessous différents détails de la page internet de BFMTV consacrée à l'émission où Mélenchon était invité :



Figure 57 : détails de la page internet de BFMTV consacrée à Mélenchon dans le cadre de la campagne des présidentielles (17/02/2022)

L'émission est organisée en une suite de thématiques. Chaque thématique est associée à un énoncé détaché, et à une courte capsule vidéo où cet énoncé a été détaché.

Les dispositifs de détachement d'énoncés sont donc au cœur du modèle français des chaînes d'information en continu. Les fragments de discours des acteurs politiques y sont traités comme une information nouvelle, quand bien même s'agit-il seulement d'une réaction à une réaction, provoquée par la relance d'un journaliste sur l'antenne. Une fois détachés, isolés, transcrits, certains énoncés circulent alors dans l'ensemble de l'espace médiatique, recatégorisés en PPh. Notre corpus révèle toutefois que les énoncés de cette extraction ne représentent qu'une petite fraction des PPh, et rarement des PPh accédant à la panaphorisation.

3.3.2 Spécificités du genre écrit de l'entretien

L'entretien dans la presse écrite est un autre lieu où sont fabriquées des PPh. En nous appuyant sur les travaux de Maingueneau (2012) et la distinction qu'il opère entre détachement faible et fort, nous avons déjà montré la manière dont étaient rendus remarquables des fragments de réponses.

Plusieurs PPh à fort retentissement polémique proviennent du genre de l'entretien de presse écrite : « *Les non-vaccinés, j'ai très envie de les emmerder* » (Macron), « *Le Parti socialiste est sur la route du Pasok grec* » (Montebourg), « *Avec un discours comme celui-là, c'est Versailles, Neuilly et la race blanche qu'elle défend en creux.* » (Bartolone).

L'entretien de presse écrite est un genre qui nécessite plusieurs opérations pour parvenir au rendu final publié. Nous relevons ainsi :

- La préparation des questions.
- La conduite de l'entretien lui-même.
- L'opération de transcription-reformulation.
- La mise en page finale (comprenant notamment les différents détachements faibles et le choix des photographies, souvent des portraits de l'interviewé).

A la manière du dispositif que nous avons décrit sur les chaînes d'information en continu, les entretiens de presse écrite forment également des dispositifs permettant le détachement d'énoncés, dont certains deviendront des PPh. Il est une différence de taille entre l'entretien télévisé et l'entretien de presse écrite. Ce dernier ne permet pas l'accès direct au discours source oral. La seule matière offerte au lecteur, ce sont les propos de l'acteur politique retravaillés par les journalistes.

Sur ce travail de rédaction, les manuels de formation professionnels à destination des journalistes offrent de précieuses informations sur la préparation, la conduite, la transcription et la mise en forme des entretiens, ces étapes faisant partie d'un savoir propre au métier de journaliste, en d'autres termes d'une compétence professionnelle. Ces opérations éloignent la perspective d'une seule transcription de propos, « *le passage à l'écrit, réputé simple transcription, est, on le sait, déjà une interprétation, gommant certaines modalités du dit et du dire pour en élire d'autres.* » (Rosier, 2000 : 35).

L'un des plus influents d'entre eux, *Le guide de l'écriture journalistique* (Martin-Lagardette & Derieux, 2009), délivre un ensemble de consignes et recommandations sur la

manière de mener l'entretien et d'écrire l'article. Le guide note d'abord que beaucoup d'entretiens ne sont pas enregistrés, « *l'utilisation d'un magnétophone peut inhiber votre interlocuteur* » (Martin-Lagardette, 2009 : 121). La réalisation de l'article d'entretien passe donc par une prise de notes qui tend à la synthèse et dans laquelle seules quelques phrases sont retranscrites mot pour mot. Une partie de l'entretien peut échapper à la transcription, le « off ». Certains propos doivent tacitement rester entre l'interviewé et le journaliste.

La réécriture de l'entretien en vue de la publication est également une compétence propre au journaliste qui se doit d'acquérir un ensemble de techniques rédactionnelles. Le journaliste acquiert un ensemble de techniques de modifications et suppressions, en particulier d'éléments propres à la langue parlée, tout en restant fidèle à l'esprit de l'entretien :

Vous pouvez d'emblée éliminer certaines répétitions inutiles, les « euh... », « eh bien », « n'est-ce pas » etc. Vous pouvez également, si c'est nécessaire pour la compréhension, employer des termes plus simples ou plus adéquats que ceux réellement prononcés [...] Reformulez clairement ce que la personne a dit de façon embrouillée. (Martin-Lagardette, 2009 : 127)

Nous pouvons faire l'hypothèse que les énoncés surassertés sont intégralement pris en note, comme étant des éléments à restituer fidèlement : « *N'essayez pas de noter le mot à mot, sauf pour quelques phrases essentielles* » (Ibid : 124). La production d'énoncés surassertés devenant des PPh est donc, dans l'entretien de presse écrite, une modalité négociée et préparée. Le détachement faible enfin est une pratique fortement encouragée : « *Le titre, qui sera, pour bien faire, une citation importante ou percutante de la personne* » (Martin-Lagardette, 2009 : 129). Une citation « *percutante* » n'est pas forcément la citation la plus représentative de l'ensemble de l'entretien. Dans cet entretien de Bartolone donné au Nouvel Observateur, pour une publication en ligne, dans le cadre de la campagne des régionales en Île-de-France, le choix a été fait de détacher dans le titre de l'article l'attaque la plus virulente à l'encontre de l'adversaire Pécresse :

Bartolone : "Pécresse défend Versailles, Neuilly et la race blanche"

Dans un entretien à "L'Obs", le candidat socialiste en Ile-de-France analyse les résultats du premier tour et s'en prend à la candidate des Républicains qu'il affrontera dimanche prochain.

Je m'abonne 3 mois pour 1€ | Sans engagement

Par Julien Martin

Publié le 09 décembre 2015 à 16h36 · Mis à jour le 13 décembre 2015 à 10h45



Figure 58 : entretien de Bartolone au *Nouvel Observateur* (09/12/2015)

Précédé du nom de l'acteur politique, suivi par un portrait de circonstance, l'énoncé qui ne correspond qu'à un fragment de réponse, qu'à une thématique de l'entretien, devient l'élément central.

L'entretien de presse écrite est donc un dispositif de détachement d'énoncés et de mise en circulation de PPh, par des processus négociés entre l'acteur politique et le journaliste. Contrairement à l'entretien télévisé, il produit des PPh initialement écrites.

3.4 Traces et représentation de l'oral à l'écrit

Le sens, de l'oral à l'écrit, n'est pas univoque. Le lecteur de la PPh peut ensuite revenir au discours source oral lorsque celui-ci est accessible. Les articles au format numérique qui traitent d'une PPh usent souvent de l'incrustation d'une vidéo pour permettre cet accès. Les résultats du questionnaire que nous avons mené auprès du grand public indiquaient clairement que les PPh étaient perçues comme étant une production orale.

A l'écrit également, cette provenance orale peut être indiquée ou représentée. Il peut se trouver des traces et représentations de l'oral à l'écrit. Des informations relatives à l'énonciation du fragment de discours peuvent être données dans le métadiscours. Un article du site d'information de TF1 titrait ainsi : « *"La République, c'est moi !", la colère noire de Mélenchon lors d'une perquisition au siège de la France Insoumise* » (17/10/2018). Il y est fait mention de l'humeur de Mélenchon. « *Parce que c'est notre projet !* » est introduit par la mention du débit vocal par France Info : « *Présidentielle : quand Emmanuel Macron hurle à pleins poumons dans son micro* » (10/12/2016).

Des marques de l'oral peuvent être également introduites dans la reproduction des PPh. Comme le note Rosier, « *la restitution-figuration de l'oral dans l'écrit où toute monstration de l'oral est nécessairement du pseudo-oral* » (2000 : 26) ». Compte tenu des routines rédactionnelles de la presse écrite, la plupart des marques de l'oral sont neutralisées. C'est donc plutôt leur présence qu'il faut interroger.

Ce peut être par exemple la reproduction d'une interjection, comme dans le titre suivant : « *Sarkozy : "ben, descends un peu le dire !"* » (Europe 1, 18/04/2012). Cette PPh est une réponse du ministre d'alors à l'insulte d'un pêcheur en colère contre la hausse du prix du carburant, lors d'une visite à Le Guilvinec en 2007. L'interjection inscrit un élément de l'interaction, indiquant qu'il s'agit d'une réponse.

Les publications et commentaires sur les réseaux sociaux numériques des non-professionnels des médias sont plus enclins à la restitution de l'oral dans l'écrit, entraînés par le « parlécrit » caractéristique de ces discours numériques. Comme nous l'avons déjà remarqué dans les réponses au questionnaire, les majuscules, le redoublement de lettres ou de points d'exclamation sont les principales manières pour les locuteurs-scripteurs des discours numériques de marquer des traces de l'oral, comme dans le commentaire suivant, prélevé sous une vidéo d'anthologie de PPh sur Youtube : « *Il manque le « Rouquiiiiinnn !! » et le bruit et l'odeur... classiques.* ». Le locuteur-scripteur regrette l'absence d'une PPh de Jean-Marie Le Pen dans l'anthologie. À nouveau, c'est du fait de l'interaction initiale de laquelle est extraite la PPh que ces marques sont présentes. Le Pen, en l'occurrence, menaçait un passant qui l'avait insulté.

Conclusion

La prévalence de l'origine orale des PPh politiques s'explique par l'importance que la parole continue de jouer dans les démocraties contemporaines. L'oral peut être restitué à l'écrit, mais toujours dans un but précis, et souvent pour donner des éléments de compréhension de la situation d'énonciation ou de l'interaction de laquelle est extrait l'énoncé. La mimo-gestualité, et en particulier les gestes co-verbaux, peuvent accompagner et amplifier l'engagement énonciatif du locuteur d'un énoncé surasserté. Le geste, s'il est marquant, pourra alors accompagner la circulation de la PPh, par des photographies ou extraits vidéo.

Chapitre 2 : la circulation des PPh

1. Rapporter les PPh

Détacher et mettre en circulation une PPh implique qu'elle soit rapportée dans la presse, intégrée au discours journalistique. Le discours rapporté est donc une partie importante du travail de construction de la PPh qui incombe aux journalistes. Rapporter la parole d'acteurs politiques est une activité importante du journalisme politique. La plupart des articles rapporte nombre de paroles d'acteurs politiques. Une PPh, et nous nous sommes déjà efforcé de le montrer, est une parole qui prend une autre dimension que celle de la parole rapportée qui apporte une information utile à la compréhension d'une actualité.

Une PPh peut avoir un impact médiatique, politique et social considérable. Elle devient en soi une actualité. Des articles lui sont expressément dédiés. Elles peut susciter de nombreuses réactions. Objet détaché car il est jugé remarquable, spectaculaire, il devient un spectacle par l'action portée à sa médiatisation, dans le sens de « spectacle » qu'entend Debord : « *Le spectacle n'est pas un ensemble d'images, mais un rapport social entre des personnes, médiatisé par des images* » (Debord, 1992 : 4). Dans le sillon de Debord, transposant à notre objet sa conception du spectacle, nous pourrions considérer que les PPh ne sont pas seulement un ensemble de citations, mais un rapport social médiatisé par des paroles détachées.

Nous allons donc analyser la manière dont les PPh sont rapportées dans la presse, ce qui correspond à la première étape de leur circulation. Nous considérerons les choix du type de discours rapporté et les enjeux de ces choix.

1.1 Considérations générales

Partant de la définition que reçoit le verbe « rapporter » dans le dictionnaire, Rosier expose les différents enjeux qui concernent le discours rapporté :

Ouvrons le dictionnaire : rapporter reçoit une série d'acceptations que nous prenons en considération. En effet, conjoignant acception banale et métalinguistique, nous voulons saisir les manifestations linguistiques mais aussi sociales des pratiques de discours. Or, on ne rapporte pas un discours de façon décontextualisée : on le fait sous une forme et un but précis selon le contexte. D'ailleurs le dictionnaire ne mentionne-t-il pas que rapporter « implique un déplacement dans l'espace et dans le temps » ? Qui dit déplacement dit recontextualisation et changement de signification. (Rosier, 2008 : 17).

Analyser la manière dont les PPh sont rapportées dans la presse et sur les réseaux sociaux ne doit pas se limiter à des considérations techniques sur le type de discours rapporté employé. Cette identification est nécessaire, mais doit tendre vers l'explication des raisons de ces choix. Nous considérerons pour cela les contraintes textuelles et génériques, les contraintes et les buts de l'écriture journalistique qui forment un ensemble qui influence la manière de rapporter une PPh.

Les titres de presse par exemple affectionnent les îlots textuels, alors que l'on trouve des PPh rapportées en un discours direct plus *scolaire* dans le corps de l'article. Le type de discours rapporté ne dépend pas seulement du genre textuel, il dépend aussi du contexte, du moment où a été prononcée la PPh et de son traitement journalistique. Les reproductions complètes de PPh au discours direct sont fréquentes le jour du détachement de celles-ci, et le lendemain. Il s'agit alors de la présenter au public. Lorsqu'elles sont évoquées plus tard, une semaine ou un mois après, elles peuvent l'être partiellement. Nous retrouvons alors des îlots textuels dans le corps de l'article lui-même.

Avant d'analyser une sélection de reproductions de PPh dans la presse, il est utile d'avoir une vision de la représentativité statistique des types de discours rapportés dans la presse et de confronter ces statistiques à nos observations. Nous nous appuyons pour ce travail sur l'étude statistique menée par Komur-Thilloy (2010).

Les PPh font partie d'un ensemble plus vaste de paroles rapportées dans la presse écrite, dans le domaine de la politique. La mention du domaine n'est à ce propos pas accessoire puisque comme le remarque Komur-Thilloy, le type de discours rapporté dépend aussi du domaine :

Il est intéressant d'observer s'il existe des différences significatives dans l'emploi d'accroche dans les pages politiques et culturelles. Parmi les articles où le DD est employé au début et/ou à la fin du texte, on en compte 25 qui appartiennent aux pages culturelles (soit 38% de la totalité des articles des pages culturelles) et 77 qui appartiennent aux pages politiques (soit 39% de la totalité des articles des pages politiques). (Komur-Thilloy, 2010 : 242)

Le discours direct est surreprésenté dans l'attaque et la conclusion des articles dans le domaine politique, et l'est moins dans le domaine culturel. Il y a donc un intérêt spécifique, pour les journalistes, à reproduire les paroles des acteurs politiques. Le discours direct, en position initial, peut permettre d'accrocher le lecteur. Cela constitue une première explication au choix du type de discours rapporté employé pour les PPh. Cette observation prend davantage sens, et nous rapproche davantage de notre objet, en la comparant à la représentation statistique du type de discours rapporté dans différentes rubriques du quotidien *Le Monde* :

De l'étude quantitative sur le corpus de 1386 séquences ressort clairement que la forme favorisée par le genre journalistique est le DI, qui représente 61% du champ du DR (soit 853 séquences), contre 34% pour le DD (soit 474 séquences) et 5% pour les autres formes (soit 59 séquences) » (Komur-Thilloy, 2010 : 221)

Le discours indirect est la forme de discours rapporté globalement majoritaire. La tendance se renverse au profit du discours direct, dans le domaine politique, dans les positions d'accroche et de conclusion. Il en va de même pour les PPh qui, à l'aune de notre corpus, ne sont que rarement rapportées au discours indirect. Cela se comprend aisément. Événement de

discours, il importe qu'elles soient reproduites. Komur-Thilloy (2010 : 237-238) note deux bénéfiques que peut retirer un journaliste à utiliser le discours direct :

- L'emploi du discours direct rend vivant l'article, ajoute une vivacité que ne possède pas la description.

- Le discours direct se distingue visuellement, typographiquement, notamment par l'emploi des guillemets.

Ces deux raisons se corrént avec le caractère spectaculaire de la PPh, que l'emploi de la dénomination signale. Comme nous l'avons précédemment analysé, la dénomination « PPh » est aussi une manière d'attirer le lecteur, de lui signaler que l'énoncé détaché est remarquable. Nous analyserons également l'emploi de d'îlots textuels, dont la capacité d'évocation est intéressante.

Deux autres considérations générales sur le discours rapporté dans la presse nous importent pour traiter des PPh. La première est d'ordre syntaxique et informationnel. Sont largement privilégiées dans la presse les phrases courtes, quand bien même s'agit-il d'un journal dit *sérieux* ou *élitiste* comme *Le Monde*. Komur-Thilloy y relève 72 % de phrases courtes (ne dépassant pas 28 items), et attribue notamment cette tendance à la capacité de mémorisation moyenne d'un individu (Komur-Thilloy, 2010 : 217). Si cette caractéristique n'est pas la cause première de la taille brève des PPh, nous pouvons en revanche considérer que la brièveté de l'objet facilite son incorporation dans un article.

La seconde considération concerne la fidélité de la reproduction des PPh rapportées en discours direct. Influence peut-être des exercices scolaires, les paroles rapportées au discours direct sont souvent spontanément comprises comme devant être parfaitement fidèles à la parole originelle, ce que contestent les travaux linguistiques : « *Pour ce qui est de la dernière caractéristique (j) (caractère fidèle, textuel, du DD), il a été montré par des linguistes que le DD, placé ou non entre guillemets, ne se donne pas toujours lui-même comme textuel, littéral, fidèle.* » (Komur-Thilloy, 2010 : 31). Maingueneau explore également les limites de la fidélité du discours direct aux propos rapportés, en prenant notamment en compte la mimo-gestualité, le ton, le contexte, la situation d'énonciation :

Même si le discours direct rapporte des paroles qui sont censées avoir été dites, il ne peut s'agir que d'une *mise en scène* qui vise à authentifier, d'une sorte d'imitation. De toute façon, il n'y a pas de

commune mesure entre un événement de parole effectif (avec, à l'oral, une intonation, des gestes, un auditoire qui réagit...) et un énoncé cité entre guillemets placé dans un tout autre contexte. La situation d'énonciation citée étant reconstruite par le rapporteur, c'est cette description nécessairement subjective qui donne son cadre à l'interprétation du discours cité. Le discours direct ne peut donc être objectif : quelle que soit sa fidélité, il n'est jamais qu'un fragment de texte dominé par l'énonciateur du discours citant, qui dispose de multiples moyens pour lui donner un éclairage personnel. (Maingueneau, 2016 : 132)

A l'oral, Caillat a également montré l'importance des composantes mimo-posturo-gestuelles dans la production du discours rapporté, tant sur le plan « *représentant* » que « *représenté* » (Caillat, 2021). Nous allons procéder à l'analyse de l'usage du discours rapporté pour les PPh à partir d'extraits d'articles de différents journaux, magazines et médias en ligne, ainsi que sur les réseaux sociaux. Nous prendrons soin de considérer la position du discours rapporté, en distinguant le titre et le corps de l'article.

1.2 Dans les titres d'articles

La reproduction d'une PPh dans un titre d'article concerne souvent un article qui aura pour thème principal la PPh en question. Cette reproduction a pour fonction à la fois de donner une information, en l'occurrence la PPh, et d'accrocher le lecteur. Nous approfondirons l'analyse de ces deux fonctions, et les conséquences sur la circulation des PPh dans le chapitre III. Les titres d'articles peuvent avoir recours à différents types de discours rapportés, comme nous l'observons avec les occurrences suivantes :

- PPh seule, rapportée au discours direct :

A : « Un pognon de dingue » (Le Monde, 19/06/2019)

- PPh rapportée au discours direct, accompagnée d'un co-texte :

B : Darmanin : « Il faut stopper l'ensauvagement d'une partie de la société » (Le Figaro, 24/04/2020)

C : « Mon adversaire, c'est le monde de la finance » : quel bilan pour François Hollande ? (Le Monde, 13/05/2017)

D : "LE KWASSA-KWASSA PÊCHE PEU, IL AMÈNE DU COMORIEN !": LA BLAGUE MALADROITE DE MACRON (BFMTV, 03/06/2017)

- PPh partiellement rapportée par des îlots textuels :

E : Quand Nicolas Sarkozy décrivait "l'homme africain" (Le Point, 07/04/2019)

F : Le kwassa-kwassa «amène du Comorien» : la très mauvaise blague d'Emmanuel Macron (Le Parisien, 03/06/2017)

G : Présidentielle : « Adversaire » de Hollande en 2012, pourquoi « la finance » a disparu des débats ? (Sud Ouest, 05/04/2022)

H : «Emmerder», «fainéants», «bordel»... Le langage choc de Macron, qu'il soit président ou candidat (Le Figaro, 05/01/2022)

I : 14 juillet 2004 : Chirac « décide » et « exécute » Sarkozy (Le Point, 14/07/2022)

Les PPh rapportées seules, comme (A) qui en rapporte seulement un fragment, demeurent très marginales, et réservées aux occurrences qui connaissent une panaphorisation franche. Les formes majoritaires sont les PPh rapportées en discours direct accompagnées d'un co-texte, et le recours aux îlots textuels. Ces deux formes de titres peuvent concerner à la fois des articles introduisant pour la première fois la PPh, et des articles qui, par la suite, reviennent sur une PPh.

Située à gauche, la partie co-textuelle indique souvent l'identité de l'acteur politique, parfois sobrement comme en (B). Pas de verbe introducteur alors, seulement un deux-points. Située à droite, la partie co-textuelle peut introduire un premier commentaire comme en (D), « *la blague maladroite de Macron* ». Située dans la partie gauche, la PPh peut occuper un rôle thématique, et la partie droite, co-textuel, un rôle rhématique. La séparation est nette entre les deux parties de ces titres à la structure binaire.

Il n'en va pas de même pour les titres (E-F-G-H) qui usent de la forme hybride de l'îlot textuel, très fréquente dans la presse (Maingueneau, 2016 : 175). L'îlot textuel dans un titre

permet de réduire la place occupée par la PPh et ainsi d'introduire plus précisément l'article, de manière plus dynamique ou bien avec un effort stylistique. Les possibilités sont aussi plus variées. Dans (G), la PPh de Hollande est divisée en deux îlots textuels. Dans (H), trois îlots textuels permettent d'introduire trois PPh différentes, illustrant le « *langage choc* » de Macron. En (I), les verbes de la PPh, représentés en deux îlots textuels, permettent d'en fournir une interprétation. L'emploi des îlots textuels suit finalement le principe général d'économie ou du moindre effort. Il n'est, en effet, pas nécessaire de reproduire intégralement une PPh si une partie de celle-ci suffit à l'évoquer à la mémoire du lecteur, ou bien suffit à la présenter dans le titre. Le journaliste choisira alors la partie la plus saillante de la PPh, la plus polémique, ou encore la plus rhématique.

Un dernier cas particulier concerne les PPh atypiques par leur longueur, comme l'occurrence suivante de Sibeth Ndiaye, prononcée lors d'un entretien sur CNews : « *Nous avons conscience que nos concitoyens ne mangent pas du homard tous les jours, bien souvent c'est plutôt des kebabs !* » (17/07/2019). Plusieurs solutions peuvent être mises en œuvre :

I : Sibeth Ndiaye : « Nous avons conscience que nos concitoyens ne mangent pas du homard tous les jours, bien souvent c'est plutôt des kebabs ! » (Business Bourse, 17/07/2019)

J : Sibeth Ndiaye : les Français mangent « plutôt des kebabs » que du homard (La Dépêche, 17/07/2019)

K : Kebab vs homard : Sibeth Ndiaye est-elle « complètement à côté de la plaque » ? (Le Point, 17/07/2019)

L : Sibeth Ndiaye et sa phrase sur les homards et les kebabs ne sont pas passées inaperçues (HuffPost, 17/07/2019)

M : Sibeth Ndiaye : une phrase sur les kebabs, un torrent de réactions (parfois nauséabondes) (L'Internaute, 17/07/2019)

N : Homard ou kebab ? La phrase de Sibeth Ndiaye fait sourire sur les réseaux sociaux (Le Parisien, 17/07/2019)

La PPh peut être là aussi intégralement reproduite (I), ce qui reste très marginal, le titre devenant trop long. Le recours à l'îlot textuel est à nouveau une possibilité (J). Beaucoup de titres ont cependant recours à un seul mot, en l'occurrence « kebab(s) », intégré au titre sans guillemet, ou bien inséré dans l'expression « *sa phrase sur les homards et les kebabs* » (L) ou bien « *une phrase sur les kebabs* » (M). Les journalistes renoncent alors au discours direct pour ne conserver que le mot le plus polémique. Le titre devient cependant un peu plus ambigu. La préposition « *sur* » indiquerait que les kebabs sont le thème de la PPh, alors qu'ils ne sont

qu'une image employée par Sibeth Ndiaye. La PPh ne traite pas des kebabs, mais de l'éloignement de la politique avec le quotidien de la majorité des Français et une polémique sur un dîner luxueux donné par François de Rugy. Il ne faut cependant pas pousser trop loin l'interprétation. La précision d'information n'est simplement pas toujours le critère premier retenu dans la conception des titres de presse. Cette formulation a toutefois pour effet d'orienter la compréhension de l'actualité, privilégiant la polémique à l'intention initiale de l'acteur politique.

1.3 Dans le corps de l'article

Dans le corps de l'article, le discours direct et les îlots textuels sont chacun très employés. Une PPh et son énonciation étant considérées comme une actualité, un événement de la vie politique, la restitution « directe » des propos participe de ce traitement. C'est une ligne de partage entre les différents discours politiques que tracent les différents types de discours rapportés, entre les énoncés dont importe avant tout le contenu informationnel, et ceux pour lesquels la matérialité est importante. Entrons dans le détail d'une sélection d'occurrences pour en apprécier les usages, que nous restituons avec une partie du co-texte :

- Discours direct :

a : Dès le début de la garden-party à l'Élysée, le ton est donné. A 12H30, Nicolas Sarkozy quitte le Palais, après un bref tour de piste. Peu après, Jacques Chirac tempête sur les écrans de télévision : "Je décide, il exécute". (Afp, 14/07/2004)

b : « Je décide, il exécute », a-t-il déclaré, ajoutant à cette formule cinglante qu'il ne laisserait pas la polémique « affaiblir le gouvernement ». (Le Monde, 16/07/2004)

c : « Je décide, il exécute », a assuré Jacques Chirac, qui a consacré une partie de son intervention à affirmer son autorité contre celui qui prétend à la présidence de l'UMP, étape vers l'Élysée. (Le Figaro, 16/07/2004)

d : Le « Je décide, il exécute » lancé le 14 juillet par Jacques Chirac à Nicolas Sarkozy ne s'appliquait pas seulement au secteur de la Défense, comme le président a pris soin de le préciser. (Le Figaro, 17/07/2004)

e : Nicolas Sarkozy aime les Rolex, et alors ? "Tout le monde a une Rolex. Si à 50 ans on n'a pas une Rolex, c'est qu'on a quand même raté sa vie", juge celui qui est aussi à l'origine de la rencontre de Carla Bruni et Nicolas Sarkozy. (20 Minutes, 17/02/09)

f : « Moi, je ne suis pas pour emmerder les Français. Je peste toute la journée contre l'administration quand elle les bloque. Eh bien là, les non-vaccinés, j'ai très envie de les emmerder. Et donc on va continuer de le faire, jusqu'au bout » , poursuit un Emmanuel Macron à la tonalité surprenante. (Le Figaro, 05/01/2022)

g : « Les non-vaccinés, j'ai très envie de les emmerder, et on va continuer de le faire jusqu'au bout. » Puis, un peu plus tard, à propos des antivax : « Quand ma liberté vient menacer celle des autres, je deviens un irresponsable. Un irresponsable n'est plus un citoyen. » En prononçant ces mots, dans un entretien au Parisien publié en ligne mardi 4 janvier dans la soirée, le président de la République a pris le parti de verser du sel sur les plaies du pays, tout en déclenchant rien de moins qu'une crise politique et institutionnelle, en plein débat parlementaire sur le passe vaccinal (L'Humanité, 06/01/2022)

h : Le propos sans nuance d'Emmanuel Macron sur les non-vaccinés « j'ai très envie de les emmerder » - , lâché dans un entretien face aux lecteurs du Parisien le 5 janvier, a, de fait, contribué à alimenter la broncha des débats parlementaires sur le passe vaccinal, montrant une droite divisée et une gauche votant pour un texte tout en réclamant des « excuses » au chef de l'Etat jugé « diviseur » et « méprisant » . (Le Monde, 15/01/2022)

i : Pense-t-il à l'élection présidentielle en se rasant ? « Pas simplement quand je me rase. » Dès novembre 2003, sur France 2, Nicolas Sarkozy, alors populaire numéro deux du gouvernement, avoue publiquement son ambition élyséenne. (Figaro, 23/03/2022)

Les PPh rapportées au discours direct sont généralement accompagnées d'un verbe introducteur. Il peut se situer avant le discours rapporté (a) ou après (b, c, d, e, f, h). La PPh peut également être reproduite sans verbe introducteur, comme en (g) où l'article présente une suite de sélections de propos extraite d'un même discours. Les PPh sont souvent accompagnées de verbes introducteurs spécifiques, « *tempête* » (a), « *lancé* » (d) « *lâché* » (h), qui orientent la réception de la PPh par le lecteur, et construisent la dimension agonistique, polémique et spectaculaire de la phrase détachée. Outre ces verbes, le journaliste peut également user de dénominations concourant à la même visée : « *formule cinglante* » (b), « *tonalité surprenante* » (f), « *le propos sans nuance d'Emmanuel Macron* » (h), « *verser du sel sur les plaies du pays* » (g). D'autres phénomènes discursifs remarquables peuvent être relevés. La PPh rapportée en (d) est ainsi précédée de l'article défini « *le* » qui renforce l'aphorisation d'un objet discursif singulier et contribue à une mise à distance des propos pour mieux le commenter. Le même emploi d'un article défini peut s'observer sur les réseaux sociaux, ainsi que dans ce tweet de la députée LFI Mathilde Panot :

Après les "kwassa-kwassa" de Macron, son ex-conseiller, préfet de la #Martinique, fait dans le néo-colonialisme. Des excuses ont été faites et l'affiche retirée, c'est le minimum. Mais c'est tous les corps de l'État qu'il faut assainir de ces représentations nauséabondes (Mathilde Panot, tweet, 23/05/2020)

L'îlot textuel, qui ne reproduit qu'un mot de la PPh, permet d'évoquer brièvement une PPh. Nous pourrions dire aussi qu'il suffit à l'évoquer. L'article « les » marque ici une distance, et en ce qui concerne cette occurrence, il renforce une caractérisation péjorative de la PPh.

Enfin, les journalistes sont également confrontés à la restitution d'interactions, qui sont parfois nécessaires à la compréhension d'une PPh. L'usage du discours direct peut rendre plus dynamique la lecture d'un article, mais la reproduction d'une suite de discours rapportés peut provoquer l'effet inverse, en morcelant l'écriture journalistique. (i) reproduit une PPh de Sarkozy qui a circulé sous les formes stabilisées suivantes : « *J'y pense en me rasant.* » ou bien « *Je pense aux élections pas seulement quand je me rase.* ». La PPh est construite à partir d'un extrait d'entretien télévisé entre Sarkozy et Mazerolle (21/11/2003) où ce dernier l'interroge sur ses ambitions présidentielles. Cette PPh est construite à partir de la réponse de Sarkozy et de la question de Mazerolle. Nous retranscrivons l'interaction :

Mazerolle : Alors quand vous vous rasez le matin, là, vous pouvez penser à autre chose qu'au ministère de l'intérieur. Est-ce qu'il vous arrive à ce moment-là de penser à l'élection présidentielle ?

Sarkozy : Pas simplement quand je me rase.

Rapporter seulement la réponse de Sarkozy serait peu compréhensible. (i) ne choisit pas la reproduction de l'une des formulations recomposées que nous avons présentées. Le journaliste préfère restituer l'échange entre le journaliste et le politique. Le discours journalistique reprend alors à son compte la question du journaliste, « *Pense-t-il à l'élection présidentielle en se rasant ?* », ce qui permet d'intégrer fidèlement la réponse de Sarkozy au discours direct, sans modification.

(h) est un exemple d'agencement entre une PPh et des réactions qu'elle a suscité, au sein d'une même phrase, assez longue pour un article de presse. Elle débute par la PPh de Macron, reproduite au discours direct, et se termine par une suite de trois îlots discursifs qui permettent

de synthétiser les réactions de la gauche, sans que nous sachions précisément l'identité de l'énonciateur.

- Îlot textuel :

i : Qui sont donc ces « gens qui ne sont rien » évoqués par Emmanuel Macron jeudi soir alors qu'il inaugurerait Station F, le plus grand incubateur de start-up au monde lancé par Xavier Niel en 2013 et installé dans l'ancienne halle Freyssinet à Paris ? (Le Point, 03/07/2017)

j : Emmanuel Macron s'est exprimé dans un entretien au Parisien publié ce mardi 4 janvier au soir sur le site internet du quotidien. Il y dit être décidé à « emmerder » les non-vaccinés « jusqu'au bout » en « limitant pour eux, autant que possible, l'accès aux activités de la vie sociale ». « Les non-vaccinés, j'ai très envie de les emmerder. Et donc on va continuer de le faire, jusqu'au bout. C'est ça, la stratégie », a déclaré le chef de l'État, alors que le texte sur le pass vaccinal donne lieu à un débat houleux à l'Assemblée. (La Dépêche, 05/01/2022)

k : Le président déclare avoir « très envie d'emmerder » les « non-vaccinés », en plein débat explosif sur le passe vaccinal. Une stratégie du clivage électoraliste, au détriment de la politique sanitaire et de la citoyenneté. (L'Humanité, 06/01/2022)

l : Le président de la République avait donc mesuré son coup politique : il a « *très envie d'emmerder* » les non-vaccinés et considère que leur "irresponsabilité" les prive de citoyenneté. (Valeurs Actuelles, 14/01/2022)

Les îlots discursifs peuvent être employés aussi bien pour rappeler une PPh déjà connue (i, k, l), qu'introduire une nouvelle PPh (j). En (j) toutefois, la PPh est ensuite reproduite au discours direct, avec une partie du co-texte. En (i), l'îlot textuel permet d'entamer une interrogation de la PPh. L'intérêt principal des îlots discursifs réside dans le fait de pouvoir mieux intégrer les PPh à l'écriture journalistique, tout en conservant les parties les plus significatives, saillantes ou polémiques, celles qui, aux yeux du journaliste, justifient que l'énoncé détaché soit qualifié de « PPh » et mérite une attention et un traitement particuliers.

Les journalistes utilisent majoritairement les guillemets français pour le discours direct comme pour les îlots textuels. Ils sont parfois utilisés en alternance avec les guillemets anglais, comme en (l) : « *leur "irresponsabilité"* ». Dans cette occurrence, les guillemets anglais indiquent une distance plus grande avec les propos de Macron, par rapport à la PPh reproduite entre guillemets français. Les propos sont en effet modifiés par rapport au discours source de l'entretien du *Parisien* où l'on peut lire « *un irresponsable n'est plus un citoyen* ».

Conclusion

La restitution de fragments de parole dénommés PPh est souvent mise en valeur dans la presse. Ils y sont rapportés par le discours direct et les îlots textuels, ce qui permet à ces objets de jouer plusieurs fonctions dans le discours journalistique dont celui d'attirer l'attention du lecteur, en particulier en position de titre ou d'attaque d'un article. Ce faisant, le journaliste joue pleinement sur l'hétérogénéité fondamentale du discours direct (Komur-Thillo, 2010 : 124) Nous pourrions parler d'un « effet PPh », par une mise en circulation d'une parole jugée spectaculaire, et qui construit sa spectacularité par sa médiatisation.

2. Énonciation et énonciateurs des PPh

La question de l'énonciateur est au cœur de celle des PPh, qui entretiennent toujours un lien avec celui-ci. L'opération de détachement a pour effet de renforcer ce lien, tout en extrayant l'énoncé d'une situation d'énonciation parfois complexe. Nous aborderons également les cas limites, comme les PPh fallacieuses ou bien la question du lapsus.

2.1 Contexte et situation d'énonciation

2.1.1 La question du contexte des PPh

Nous introduisons la question de l'énonciateur des PPh en abordant d'abord celle du contexte, donnée fondamentale de l'énonciation. Nous distinguons ici « cotexte » et « contexte » et considérons ce dernier comme étant la situation d'énonciation. Nous traiterons seulement de la problématique générale du contexte en rapport avec les PPh, dans le but

d'introduire la problématique de l'énonciateur. Nous appliquerons dans la troisième partie « Argumentation » le modèle SPEAKING de Dell Hymes à une situation génératrice de PPh célèbres, le débat présidentiel d'entre-deux-tours.

Posons avec Kerbrat-Orecchioni deux données générales d'un contexte :

- « *Le contexte s'identifie à l'ensemble des représentations que les interlocuteurs ont du contexte* » (Kerbrat-Orecchioni, 2002 : 135). Il n'est pas une donnée en soi. Il dépend de la construction qu'en font les parties prenantes du discours ou de l'interaction, et de ceux qui en ont connaissance.

- « *Le discours est une activité à la fois conditionnée (par le contexte) et transformatrice (de ce même contexte).* » (Ibid. : 135).

Quelles implications pour le phénomène des PPh ? Le contexte conditionne la production d'énoncés surassertés, le détachement de ceux-ci, et le détachement conditionne le contexte. C'est du point de vue du lecteur du journal, du téléspectateur – disons du citoyen qui s'informe – que le rapport entre contexte et PPh est le plus impressionnant. La PPh, créant un événement de discours, est portée de ce fait à la connaissance du citoyen qui s'informe un contexte. Ce contexte peut préexister dans ses représentations pour le plus grand nombre. C'est le cas justement du débat d'entre-deux-tours. Dans les cas le plus radical, le contexte apparaît aux citoyens par la connaissance de la PPh. Il accompagne sa reproduction, sa citation qui bien souvent, la précède.

Prenons pour exemple une PPh dont l'importance pour l'actualité a été secondaire, mais exemplifie tout de même bien ce phénomène, et qui n'est pas sans effet sur la communication de l'acteur politique. Elle a par ailleurs accédé à une forme de mémoire historique. Chirac, alors Maire de Paris et Président du RPR, prépare sa future candidature à l'élection présidentielle de 1995. Saisissant l'occasion de la crise du modèle agricole français, il rend visite le 24 juillet 1992 dans une exploitation de Corrèze. La visite aurait pu être rapidement traitée dans l'actualité, puis être oubliée. Elle est demeurée un temps dans l'actualité, puis dans l'Histoire, grâce à un énoncé que Chirac a répété plusieurs fois et qui fut détaché : « *C'est loin mais c'est beau* ». Le contexte suit la PPh, et contribue à construire l'image d'un homme politique proche du monde rural.

Les PPh illustrent également bien la variation du contexte associé à un discours. Le contexte associé à une PPh dépend des connaissances du locuteur. La PPh est liée à un

événement de discours, mais il n'empêche que ce contexte peut varier également en fonction du moment où la PPh est utilisée. Lors du discours du Bourget du 22 janvier 2012, Hollande prononça la phrase suivante : « *Mon adversaire, c'est le monde de la finance* ». Elle subit peu de réarrangement dans sa mise en circulation, sauf la suppression du segment « *le monde de* », pour circuler sous la forme suivante, « *Mon adversaire, c'est la finance.* », conservant sa forme disloquée. Les premiers articles qui ont traité de cette PPh, dans la période de la campagne présidentielle, l'appréhendaient comme un élément marquant d'un grand meeting de campagne. La PPh a continué à circuler pendant le mandat de Hollande et au terme de son mandat, sans plus faire mention du meeting, mais souvent dans les discours d'opposition comme un positionnement politique en inadéquation avec la politique menée pendant le quinquennat. Le contexte initial du meeting du Bourget était alors peu évoqué.

Reste qu'une PPh évoque toujours un contexte, même s'il est reconstruit, mouvant, débattu, interprété et réinterprété. Cette évocation différencie les PPh des maximes et citations d'auteurs d'anthologie littéraire. Nous traiterons des différences et similitudes de rapport de l'énonciateur à l'énoncé détaché plus bas.

2.1.2 Complexité de la situation d'énonciation

Une PPh est une phrase détachée d'un discours souvent oral, et donc aussi d'une situation d'énonciation comprenant une interaction. L'énonciateur de la PPh peut être engagé dans une interaction de type dialogique, sans retour direct de l'auditoire, ou dialogale, avec un retour direct de l'auditoire (Kerbrat-Orecchioni, 2009). Dans le cas d'une interaction dialogale, le détachement peut masquer la complexité des échanges, et modifier l'appréciation de l'énoncé détaché.

L'enregistrement vidéo duquel est extrait la PPh d'Emmanuel Macron « *On met un pognon de dingue dans les minima sociaux* », est un bon exemple de cette complexité énonciative éludée après son détachement. Macron semblant être filmé sur le vif, durant une réunion de préparation d'un discours, le choix de la divulgation de cette séquence est pour le moins inhabituel, et même inédit.

La vidéo incrustée dans un tweet est accompagnée d'un commentaire de Sibeth Ndiaye qui, selon la mise en espace imposée par la plateforme, se trouve dans la partie supérieure : «

Le Président ? Toujours exigeant. Pas encore satisfait du discours qu'il prononcera demain au congrès de la Mutualité, il nous précise donc le brief ! Au boulot ! ». Ce commentaire sert de cadrage au contenu de la vidéo. Il ne porte pas sur une partie précise du discours, ne détache aucun énoncé comme c'est souvent le cas pour les publications journalistiques. Il indique le type de réunion, un « brief » de préparation à un discours, et l'objet de ce discours en préparation, « au congrès de la Mutualité ».

A priori, cette publication avait deux objectifs initiaux. Le premier est de conforter l'ethos d'un Président travailleur et exigeant. Au discours du Président se joint alors l'image et sa tenue vestimentaire. Le Président apparaît sans sa veste, en bras de chemise. Il fait preuve, dans les propos qu'il tient à ses collaborateurs, de son mécontentement.

Le second objectif supposé s'apprécie à l'aune de ce que montre cette vidéo : une séance de travail qui n'est habituellement pas publique, en off. Le discours que tient Macron dans la vidéo, en revanche, se révèle être énonciativement complexe. Le discours de Macron correspond à deux types d'oral, une forme de discours mi-spontanée, mi-préparée. L'énoncé détaché n'est donc pas une déclaration du Président à la presse et aux Français, c'est une phrase adressée dans un off rendu public à ses collaborateurs. La forme attendue n'est donc pas la même. Or, une fois détaché, l'énoncé est assimilé à une réaction ordinaire du chef de l'Etat. Pire, il entre dans une suite de PPh qui ont été sévèrement jugées par une partie de la presse.

Ces cas de gommage de la complexité énonciative d'un discours duquel est extrait une PPh sont une conséquence des détachements en situation dialogale. L'énoncé détaché peut alors être modifié pour tendre à l'aphorisme. Cependant, ces modifications liées au détachement peuvent être anticipées par les acteurs politiques qui procèdent par une mise en scène. L'exemple des énoncés détachés de la visite surprise à Argenteuil de Sarkozy Ministre de l'intérieur l'illustre bien.

Sarkozy est interpellé par une habitante de la cité, de son balcon. Ce qu'elle dit n'est pas audible. Sarkozy lui répond : « *(Vous en avez assez, hein ? Vous en avez assez de cette bande de racaille ?) (Eh bien, on va vous en débarrasser !)* » L'énoncé peut être analysé selon la routine « préparation + action » de Berrendonner, le premier segment entre parenthèses correspond à la préparation et le second à l'action. Il circule souvent sous la forme « *On va vous débarrasser de cette bande de racaille* ». Nous pouvons émettre l'hypothèse que Sarkozy saisit l'occasion d'un échange improvisé avec une habitante pour placer un énoncé surasserté.

2.1.3 Double énonciation et PPh

Il n'échappe toutefois pas au spectateur que la situation où Macron discute avec ses collaborateurs n'est pas une situation dialogale ordinaire. De même que cet échange entre Sarkozy et une habitante d'Argenteuil. C'est un dialogue sous le regard des caméras, et du public, qui s'apparente à une double énonciation théâtrale. Même observation pour un débat télévisé. C'est pour s'adresser au public que l'acteur politique débat avec un adversaire.

Le Séac'h, dans la perspective de la communication politique, analyse la réception négative de quatre PPh de Macron comme étant des malentendus ayant contribué à alimenter des opinions contraires. Il les nomme « *Le carré macronien ou le quadruple malentendu* » (Le Séac'h, 2022 : 1-7). Nous traiterons de trois de ces malentendus, la quatrième étant la PPh du « *pognon de dingue* ». Ces malentendus comme les nomme de bon droit Le Séac'h, relèvent selon nous de problématiques énonciatives.

A : « *Je traverse la rue, je vous trouve du travail.* » (septembre 2018)

Macron s'adresse à un jeune chômeur, dans les jardins de l'Élysée lors des Journées du Patrimoine. Le Séac'h relève que cet énoncé ne s'adresse pas à tous les Français mais « *à un certain interlocuteur, confronté à une situation particulière, dans un lieu donné* » (Le Séac'h, 2022 : 3). Le malentendu serait donc une question de destinataire, et d'espace de l'énonciation. Revenant sur cette PPh, Macron dira plus tard, sur la disponibilité des emplois, qu'« *au bout de l'Élysée, je peux vous dire que c'est vrai, je n'ai pas dit que c'était partout en France* » (Ibid. : 3). Le malentendu selon Le Séac'h viendrait de ce que la presse lui ait donné « *une portée générale* » (Ibid. : 3).

B : « *Des Gaulois réfractaires au changement* » (29/09/2018)

Cette PPh est prononcée par Macron lors d'une visite officielle au Danemark, devant la reine Margrethe II. Il qualifie par là les Français, en faisant l'éloge du modèle social danois dit de « flexi-sécurité ». Le Séac'h relève que la phrase n'est pas destinée aux Français, mais aux

Danois, puisque que Macron dit « *qu'ils ne sont pas des Gaulois réfractaires* » (*Ibid.* : 3). A nouveau, le malentendu viendrait de que le destinataire prêté au discours de Macron ne serait pas le bon.

C : « *Des gens qui ne sont rien* »

L'énoncé est prononcé dans l'ancienne Halle Freyssinet, devenue un lieu d'incubation de start-up, en présence d'acteurs de l'économie numérique. A nouveau, Le Séac'h évoque le lieu où est prononcé le discours, une gare, lieu de brassage, et le public, des entrepreneurs, le tout donnant un sens différent au discours que celui qu'il aurait pris, une fois le fragment détaché. La PPh ne le deviendrait que du fait d'une coupure avec la situation d'énonciation.

L'analyse prête sans conteste à discussion. L'énoncé C par exemple a surtout été critiqué du fait qu'un Président n'aurait pas le droit, dans une démocratie égalitaire, de qualifier des Français, fut-il une minorité, de « *gens qui ne sont rien* ». Cette expression a donc été classiquement interprétée comme relevant du mépris de classe, en particulier par des acteurs politiques de gauche. La question de l'indulgence est donc sujette à discussion. La double énonciation propre aux discours politiques, et en particulier à un Président de la Ve République française, est bien connue. En déplacement à l'étranger, ce sont surtout les réponses relevant de la politique intérieure française qui sont les plus traitées et commentées. Nous souscrivons cependant à l'idée que la coupure avec la situation d'énonciation opérée par le détachement change la compréhension et la portée de l'énoncé. Cette coupure n'est jamais totale, sans quoi, ce ne serait plus une PPh, mais elle crée inmanquablement une distance qui rend l'interprétation de la PPh plus malléable et ouverte.

La problématique est encore plus ardue pour les PPh issues de conversations « off », dont le contenu des discussions n'avait pas vocation à être diffusé. Maingueneau (2012) analyse ainsi la PPh attribuée à Sarkozy qui a circulé sous la formulation « *Il n'est pas très intelligent* », parlant du Premier ministre espagnol d'alors. Cette PPh pose plusieurs problèmes d'ordre énonciatif. Le premier, qui rejoint la zone grise des PPh potentiellement fallacieuses, concerne la manière dont la phrase a été portée à la connaissance de la presse, par des convives, sans possibilité pour les journalistes d'avoir directement accès au discours source.

Le second problème relevé par Maingueneau tient à l'extraction de l'énoncé de la conversation. Selon François de Rugy, Sarkozy aurait annoncé à ses convives que « *le gouvernement espagnol vient d'annoncer la suppression de la publicité sur les chaînes publiques. Et vous savez qui ils ont cité en exemple* » (Maingueneau, 2012). Emmanuelli aurait continué : « *On peut dire beaucoup de choses sur Zapatero* ». Et Sarkozy d'ajouter : « *Il n'est peut-être pas très intelligent. Moi j'en connais qui étaient très intelligents et qui n'ont pas été au second tour de la présidentielle* ». (*Ibid.*). Maingueneau note donc que l'attaque était orientée vers Jospin, et non pas vers Zapatero, qui est devenu « la cible » de Sarkozy par un effet de détachement et de décontextualisation.

2.2 L'énonciateur d'une PPh

2.2.2 La constante présence de l'énonciateur

L'exemple de la supposée PPh de Sarkozy sur Zapatero pose le problème de l'énonciateur. Qui est l'énonciateur d'une PPh ? Est-on en droit de parler de la petite *de* Sarkozy ? Nous touchons là à un paradoxe du phénomène des PPh. Elles circulent en tant que propos d'un acteur politique. Nous pourrions dire que c'est leur raison d'être. Il n'y a pas de PPh anonymes, ce qui les distingue d'autres formes discursives brèves en circulation comme les devises ou les proverbes. Cependant, elles sont détachées et choisies par des journalistes. Le fait qu'elles soient surassertées n'y change rien. Le geste de détachement et de mise en circulation revient au journaliste qui s'arroge même le droit de la réarranger, de la modifier, et ce tout en continuant de mettre des guillemets et de parler de la « petite *de* tel politique ».

Pouvons-nous aller jusqu'à parler de polyphonie ? La question est délicate. Nous ne pouvons pas dire que la voix du journaliste se mêle à celle de l'acteur politique. Dans l'exemple de la PPh sur Zapatero attribuée à Sarkozy, l'acte journalistique consiste surtout à isoler une phrase d'un discours, ce qui a pour conséquence de ne plus la subordonner à la discussion dont elle est extraite, et donc d'en modifier la perspective. Les PPh ne sont pas non plus comparables à des titres de une dont l'écriture est collective, comme c'est le cas au *Monde*. S'il y a co-construction, les rôles sont donc bien partagés. L'action du journaliste, lorsqu'il modifie l'énoncé, consiste surtout à faire tendre la phrase vers l'aphorisation, afin de lui donner une

existence autonome temporaire dans le régime d'actualité. C'est l'objet des réarrangements syntaxiques et thématiques que nous avons mis en lumière dans la sous-partie consacrée à la phrase.

Il existe bien certains cas particuliers. La PPh « *La culture n'est pas une marchandise comme les autres* » en est un. Sholomon-Kornblit (2018) note que son origine est incertaine, tout en la qualifiant de PPh. Nous souscrivons toutefois à sa catégorisation puisqu'elle est reprise et modifiée par différents acteurs politiques qui se l'approprient dans le cadre des négociations sur l'exception culturelle française des accords du GATT. Il relève que Mitterrand dira que « *les créations de l'esprit ne sont pas des marchandises, les services de la culture ne sont pas de simples commerces* » (1993). Chirac dira que « *la culture n'est pas une marchandise comme les autres* » (1999). Incarné, l'énoncé devient une PPh. La frontière est toutefois tenue avec la formule¹⁹.

Même détachée, la PPh conserve un lien avec l'énonciateur initial, et la situation d'énonciation initiale. Ce lien entre la PPh et son énonciateur est renforcé par des montages sur les réseaux sociaux numériques, devenus très fréquents. Ils consistent à reproduire la PPh sur un portrait de l'énonciateur :

¹⁹ Rien n'exclut cependant la possibilité qu'un énoncé soit à la fois une « petite phrase » et une « formule », au sens de Krieg-Planque. Les deux concepts peuvent être superposables dans ces cas de figure particuliers.



Figure 59 : publication du Figaro sur Twitter associant le portrait de Thierry Henry à une PPh (10/05/2022)

Ce montage est composé de quatre éléments : un portrait de l'énonciateur, ici en position d'énonciateur. C'est Thierry Henri qui fait une déclaration, comme le montre son visage, un détail de sa main droite et même un détail du micro. La PPh est reproduite entre guillemets. L'identité de l'énonciateur est précisée, comme une signature à la PPh. Un dernier élément est à relever, le logo du *Figaro*. La situation d'énonciation est éliminée. Certes, le commentaire situé sur la partie supérieure du post Facebook donne quelques précisions, et cette publication mène à un article. Il n'en demeure pas moins qu'elle est exclue du montage, destinée à la circulation par la fonction « partage ».

Ceci dit, le commentaire en partie supérieure ne présente pas non plus la situation d'énonciation. Cette phrase est détachée d'une discussion sur un plateau d'émission aux Etats-Unis. Thierry Henry y était invité pour commenter la finale à venir de la Ligue des champions

opposant le R al Madrid   Liverpool. Dans le contexte de son intervention aux Etats-Unis, l'intention peut prendre un sens un peu diff rent. Certes, la PPh demeure n gative quant   la ville de Saint-Denis. Elle n' tait toutefois pas un point essentiel de l'intervention de l'ancien footballeur sur cette cha ne. Il se bornait   pr ciser la localisation du Stade de France pour un public  tasunien connaissant mal l' le-de-France.

Observons un autre montage de *Valeurs actuelles* :



Figure 60 : publication sur Instagram de *Valeurs Actuelles* associant le portrait de Roussel   l'une de ses PPh (09/05/2022)

Ce montage fonctionne selon le m me principe que celui du *Figaro*. Il a  t  cette fois-ci post  sur un autre RSN, Instagram. Un point important est   noter : c'est une figure de la gauche qui est choisie par un quotidien class  lib ral-conservateur, voire d'extr me-droite pour certains. La signature du magazine est d'ailleurs plus visible. Le magazine choisit de d tacher les propos d'un meneur de la gauche qui prend position pour critiquer le choix d'une candidature, en l'occurrence celle de Taha Bouhafs, candidature qui a fait l'objet de vives critiques   droite. Le poids argumentatif est important, plus important pourrait-on dire que si la critique venait de figures de la droite. A nouveau, le d tachement ne modifie pas les propos qui

ont été tenus par Roussel. Toutefois, il contribue à les agréger à des critiques émanant de son opposition politique.

Prenons maintenant un peu de recul sur ce type de montage. Nous avons dit que leur utilisation s'est généralisée avec les discours numériques, et les nouvelles stratégies des journaux et magazines pour accroître leur visibilité sur les réseaux sociaux numériques. Ils ne sont toutefois pas sans rappeler la présentation sur un piédestal d'écrivains et de grandes figures de l'histoire littéraire. Voyons par exemple cette mise en page de la célèbre anthologie de la littérature française de la collection Henri Mitterrand (Puzin, 1991) :

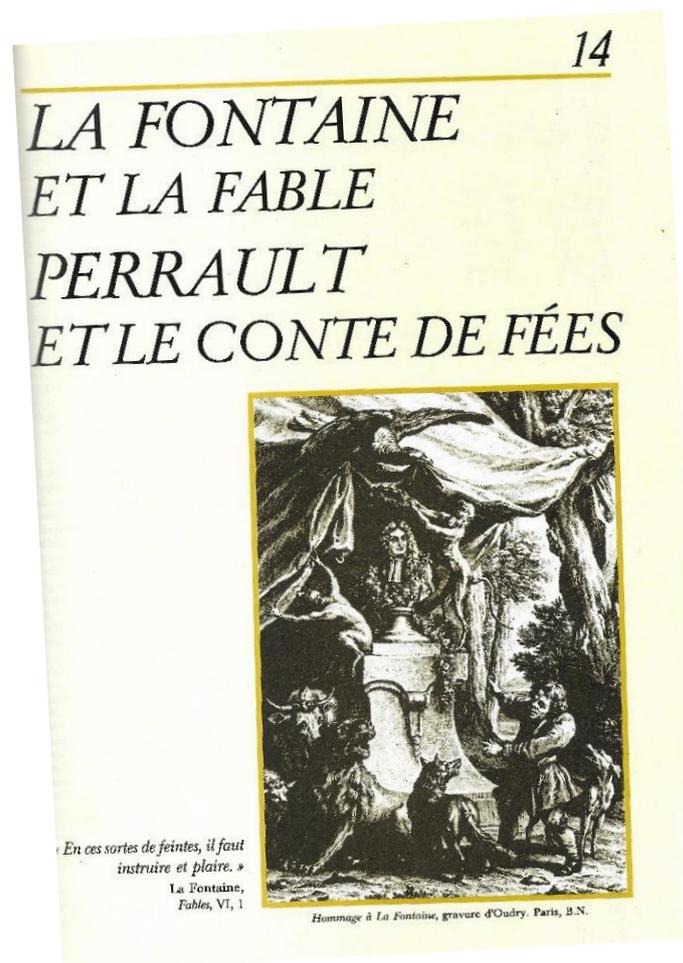


Figure 61 : extrait de l'anthologie de la littérature du XVIIIe siècle dirigée par Mitterrand, aux éditions Nathan

La Fontaine y est représenté par une gravure, sous la forme d'un buste, accompagné de personnages de ses fables. A gauche de cette gravure, une citation célèbre, détachée d'une fable. Certes, peu de chances pour que les deux PPh que nous avons reproduites dans leur montage

numérique connaissent la même postérité que cette phrase de La Fontaine. C'est la distinction qu'opère Maingueneau entre le régime d'actualité et le régime mémoriel: « *A ce régime d'actualité, on peut opposer les cadrages qui relèvent d'un régime qu'on peut appeler mémoriel, où l'aphorisation s'inscrit dans une mémoire collective de longue durée.* » (Maingueneau, 2012).

Les PPh appartiennent au régime d'actualité. Cependant, les médias empruntent des traits à la forme du régime mémoriel afin d'inscrire les PPh dans une mémoire courte d'actualité et de les mettre en valeur dans le discours journalistique. Les montages que nous avons présentés relèvent de cette stratégie. Les réarrangements syntaxiques également peuvent y participer.

2.2.3 Énonciations fallacieuses et contestation de l'énonciateur

Un type de PPh remet tout à fait en cause la responsabilité énonciative de son prétendu locuteur, il s'agit des PPh fallacieuses, fabriquées par un tiers et attribuées avec de mauvaises intentions. L'auteur réel de ces PPh fallacieuses demeure souvent inconnu. Elles acquièrent leur crédibilité par leur circulation, et surtout en étant reproduites et commentées par des acteurs politiques.

C'est le cas par exemple de cette petite PPh attribuée par des acteurs de l'extrême-droite à Benzema :



Figure 62 : mème de *Lagauchematuer* (05/05/2016)



Figure 63 : tweet de Marion Maréchal Le Pen (01/06/2016)

Cette PPh est reproduite par exemple sur un mème du site d'information d'extrême-droite Lagauchematuer, et dans un tweet de Marion Maréchal Le Pen. Il est reproché à Benzema cette réaction à des images d'une marseillaise d'avant-match où l'on ne le voit pas chanter. Or, cette PPh est fausse.

Cette PPh fallacieuse n'est pas construite de toutes pièces. Elle provient d'un fragment de réponses à un entretien donné à RMC en 2006 où Benzema répondait aux questions de Luis Fernandez : « *C'est plus pour le côté sportif, parce que l'Algérie c'est mon pays, voilà, mes parents ils viennent de là-bas. Après, la France, c'est plus sportif, voilà.* ». Il répondait à la question suivante : « *A un moment donné, Karim, vous vous êtes posé la question, ou bien directement, vous vous êtes dit, c'est l'équipe de France pour le côté sportif ?* ». La PPh reproduite par Lagauchematuer, qui connaîtra un certain succès en termes de circulation numérique, procède par un ajout tout à fait inventé, « *et personne ne me forcera à chanter la Marseillaise* ».

Nous voyons donc que la question portait uniquement sur « *le côté sportif* », et n'évoque pas d'autres considérations d'ordre identitaire ou de sentiment d'appartenance à une nation. L'extraction, hors de la conversation, change la portée de la réponse de Benzema. Les procédés employés ne sont pas radicalement différents des procédés classiques d'extraction d'une PPh que nous avons analysés, hormis l'ajout d'un segment inventé. L'intention est toutefois différente. Il ne s'agit plus de renforcer un point de vue, ni de créer une déclaration à partir d'un mouvement secondaire d'un discours. Le sens de l'énoncé et l'intention du locuteur s'en trouvent ici modifiés.

Ce cas est le plus extrême. Nous pouvons également rencontrer des situations de PPh où l'attestation de l'énoncé est incertaine, contestée ou non assumée. C'est le cas par exemple de l'énoncé suivant attribué dans la presse à Sibeth Ndiaye, mais qui n'est pas assumé par l'intéressée : « *J'assume parfaitement de mentir pour protéger le Président.* » (Ndiaye ?, 12/07/2020). Cet exemple montre bien le rapport de co-construction, et les intérêts et stratégies discursives divergentes entre les différents acteurs.

Parfois, l'énoncé est reçu défavorablement et son énonciation est irréfutable. C'est le cas de tweets ou autres publications sur les réseaux sociaux, mais aussi des archives de sessions parlementaires ou de commissions. En juillet 2022, une pétition est lancée contre la Ministre des Collectivités territoriales Cayeux pour des propos tenus en session parlementaire et archivés à ce titre. Citant la philosophe Delsol, Cayeux avait déclaré que « *le mariage homosexuel, et*

l'adoption qui va avec, n'est pas simplement un dessein « qui va contre la "nature" ». C'est plus grave, parce que l'on ne débat pas sur la question des limites » (08/04/2013). L'énoncé est devenu PPh 9 ans plus tard, après avoir été exhumé par des militants et diffusé dans la presse. Cet exemple montre bien le pouvoir des acteurs qui détachent les énoncés. Les réactions de la Ministre également illustrent bien les choix qui s'offrent à l'acteur politique pour éteindre la polémique. La Ministre a d'abord « assumé » ses propos, mais en prononçant un énoncé qui à son tour est devenu une PPh pour l'expression « *ces gens-là* » : « *J'ai beaucoup d'amis parmi tous ces gens-là* » (05/07/2022). Face à la nouvelle polémique, la Ministre a présenté ses excuses.

Enfin, il est des PPh qui circulent et qui sont attribuées à un politique, sans que celui-ci ni ne la confirme ni ne conteste. C'est souvent le cas pour les énoncés prononcés en off et qui circulent ensuite dans les médias. Citons à titre d'exemple, dans le cadre de l'affaire Clearstream, cette PPh que Sarkozy est censé avoir prononcée : « *Je retrouverai le salopard qui a monté cette affaire et il finira pendu à un croc de boucher.* » (Sarkozy ?). Elle trouve une confirmation par sa citation dans une autre PPh de Villepin, déclaration faite à la suite des réquisitions du procureur à son encontre : « *Nicolas Sarkozy avait promis de me pendre à un croc de boucher, je vois que la promesse a été tenue* » (Villepin, 21/10/2009). La PPh attribuée à Sarkozy avait d'ailleurs été intégrée aux dialogues du film *La Conquête* (2011) retraçant sa trajectoire, de la place Beauvau à l'Élysée.

2.2.4 Le cas des lapsus

Le dernier cas de figure que nous souhaiterions brièvement évoquer est celui d'énoncés détachés et recatégorisés dans les médias en tant que PPh, qui trouvent leur origine dans un lapsus. Le « lapsus » est un phénomène linguistique connu du grand public, et pourtant peu traité par les sciences du langage. Il l'est surtout par la psychanalyse et l'orthophonie. Une typologie de lapsus a toutefois été élaborée, et distingue les lapsus lexicaux, phonologiques ou encore syllabiques (Rossi & Peter-Defare, 1998 : 63).

Les lapsus dans les discours politiques qui deviennent des PPh sont exclusivement lexicaux :

a : « *Mesdames et Messieurs les retraités* » (Buzyn, face à l'Assemblée nationale, 28/03/2018)

b : « *Nous sommes en train de recueillir toutes les demandes des communes qui sont concernées avec le Ministre de l'intérieur Christophe Collomb* » (Peltier, prise de parole à l'Assemblée nationale, 07/02/2018)

c : « *The decision of one man to launch a wholly unjustified and brutal invasion of Iraq. I mean, of the Ukraine* », (Georges W Bush, 18/05/2022), traduit partiellement de la manière suivante dans *Libération* « *Une invasion totalement injustifiée de l'Irak* » (Libération, 19/05/2022).

La décision de journalistes de qualifier ces énoncés de PPh peut être contestable. Elle illustre quoi qu'il en soit l'utilisation de la dénomination pour des énoncés qui sortent de l'ordinaire, et qui relève en l'occurrence de l'accident discursif.

Ces lapsus illustrent à nouveau la puissance et la prévalence du cadrage journalistique dans le phénomène des PPh. L'énoncé (a) par exemple a été moqué du fait de la critique récurrente qui est faite de l'âge moyen des parlementaires. Elle s'appuie donc sur une forme de stéréotype, voire de populisme. L'énoncé (c) a également droit à son interprétation médiatique, comme en témoigne cet extrait de l'article de *Libération* : « *La boulette du prédécesseur de Barack Obama prête à sourire, mais elle vient rappeler brutalement une page douloureuse de l'histoire des Etats-Unis : la guerre en Irak, entamée en 2003 sous l'impulsion... de George W. Bush.* ».

Conclusion

Les PPh entretiennent une relation qui peut sembler paradoxale avec la situation d'énonciation et l'énonciateur. Elles demeurent toujours liées à un événement de discours, mais le détachement soumet la situation d'énonciation à une reconstruction journalistique et à l'interprétation. Le détachement provoque également une solidification du lien entre l'énonciateur et sa phrase, sans pour autant que celle-ci ne devienne entièrement autonome de la situation d'énonciation initiale.

3. Essai de modélisation de la circulation des PPh

Nous terminons notre étude de la circulation des PPh par un changement de perspective, en l'envisageant par les acteurs de cette circulation. Nous adopterons pour ce faire la perspective communicationnelle de Wolton (2017) en procédant par une application du triangle de la communication à notre objet.

3.1 Les PPh dans la communication politique

La communication politique est toujours envisagée dans le modèle de Wolton selon trois types d'acteurs : les hommes politiques, les médias, et les publics (ou parfois l'opinion publique). Ces acteurs sont en interaction réciproque, le tout représenté selon le modèle suivant :

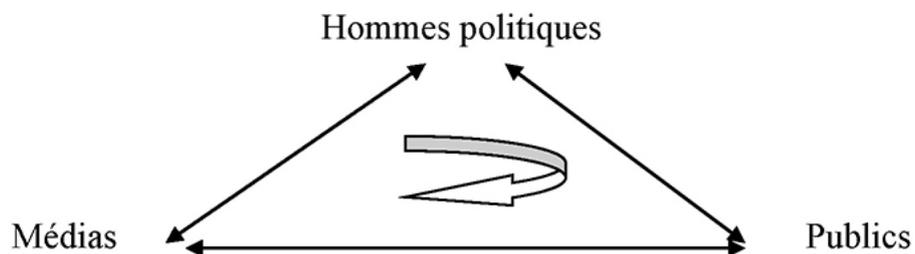


Figure 64 : le triangle de la communication (Wolton, 2017)

L'intérêt du modèle de Wolton est de penser les interactions dynamiques entre les acteurs, et de briser la conception dominante de l'un des trois acteurs. Dans ce modèle, tous les acteurs s'influencent mutuellement.

Cette conception n'empêche cependant pas de penser un déséquilibre entre les trois pôles. Wolton considère ainsi que le pôle « *Médias* » prend aujourd'hui une importance plus grande que le pôle « *Hommes politiques* », dont l'image auprès de l'opinion publique est dépréciée.

3.2 Modélisation de la circulation des PPh

Envisageons maintenant le triangle de la communication de Wolton par le prisme de notre objet. Nous avons représenté les différentes fonctions jouées par les trois acteurs relativement aux PPh :

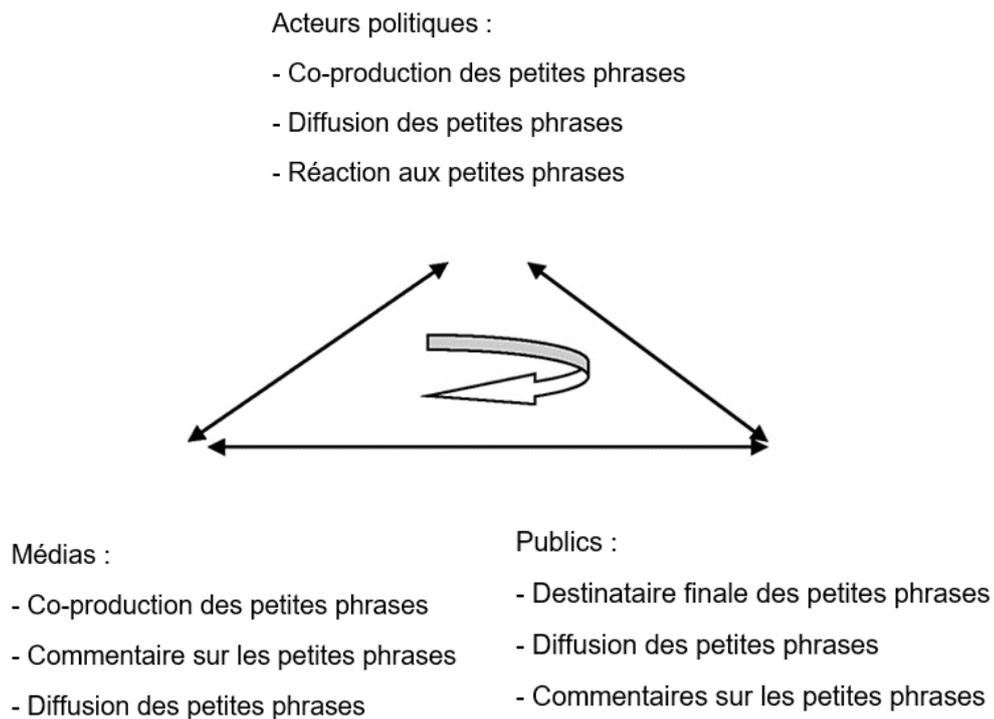


Figure 65 : représentation par nos soins du rôle joué par les trois acteurs du triangle de Wolton dans le phénomène des PPh

Les acteurs politiques et les médias se partagent la fonction de co-production des PPh. Cette fonction leur est propre. Le public n'intervient que peu dans le détachement et la reformulation des petites PPh, à l'exception des reformulations parodiques.

Les deux autres fonctions en revanche, de diffusion et de commentaire, sont communes aux trois acteurs. Le partage de ces fonctions permet le processus d'interaction réciproque entre les trois acteurs. Prenons l'exemple de la diffusion des PPh. L'intensité de sa diffusion par les publics aura un impact sur les médias et les acteurs politiques. Cela pourra encourager les médias à positionner la PPh dans le haut de la hiérarchie de l'information, pousser les acteurs politiques à réagir, et peut-être réagir à un sujet auquel ils ne souhaitaient pas réagir.

Conclusion

L'application du triangle de la communication de Wolton permet de nuancer et compléter la conception verticale du processus de co-production des PPh. La diffusion et les commentaires et réactions portés sur les PPh sont aussi un phénomène vertical, ce qui amène les différents acteurs à interagir entre eux. Ce processus d'interaction explique en partie les phénomènes d'occupation de l'espace médiatique par les PPh et de panaphorisation.

Chapitre 3 : reprises, phraséologie et mémétique des PPh

1. Le continuum des reprises : PPh, expression, formule

Nous proposons d'analyser les citations des PPh selon un continuum pour apprécier le type de reprise. Il s'agit de montrer le passage de la PPh à l'expression, en convoquant la notion de « participation » élaborée par Maingueneau.

1.1 Variété de l'usage des PPh

Nous avons précédemment relevé la pluralité des formulations que possède souvent une même PPh. Ces formulations n'ont pas toutes le même statut. Les plus longues intègrent du cotexte, et les plus courtes sélectionnent une partie de la PPh, le plus souvent une expression ou un syntagme nominal. La principale variation que peuvent connaître ces différentes formulations tient à la longueur de celles-ci. Le locuteur opère alors une sélection au sein de l'énoncé cité. Observons-le avec la PPh suivante, prononcée par Macron sur Europe 1 le 17 septembre 2014. Il commentait le sort réservé aux salariées (majoritairement des femmes) licenciées des abattoirs Gad :

A : *Dans les sociétés dans mes dossiers, il y a la société Gad : il y a dans cet abattoir une majorité de femmes, il y en a qui sont pour beaucoup illettrées ! On leur explique qu'elles n'ont plus d'avenir à Gad et qu'elles doivent aller travailler à 60 km ! Ces gens n'ont pas le permis ! On va leur dire quoi ? Il faut payer 1.500 euros et attendre un an ? Voilà, ça ce sont des réformes du quotidien, qui créent de la mobilité, de l'activité !*

B : *Il y a dans cette société une majorité de femmes, pour beaucoup illettrées.*

C : *Les salariées de Gad sont pour beaucoup illettrées*

D : *illettrées*

La première formulation correspond à la plus longue reproduction de l'énoncé, qui a circulé de manière plus restreinte dans les premiers temps du détachement, généralement dans le corps de certains articles de presse. Les formulations qui ont le plus circulé correspondent aux deux dernières (C-D), c'est-à-dire la formulation correspondant à la forme prototypique d'une PPh (C) et la sélection de l'élément le plus saillant de la PPh.

Le type de reproduction de la formulation demande ici à être affiné. Le passage de A à D n'est pas seulement une affaire de troncation. L'élément cité change de statut discursif. Il peut être cité par différents acteurs politiques sans qu'il ne soit plus besoin de citer ni le nom de l'énonciateur, ni le contexte de production de la PPh dont est extraite l'expression. L'acteur, politique ou journalistique, qui l'emploie suppose que le lecteur ou l'interlocuteur comprendra qu'il s'agira d'une référence à l'énoncé initial. Ce procédé ne concerne pas seulement les PPh, et demeure courant dans la presse. Comme le remarque Lacaze, « *dans ce cas, le lecteur ne parvient pas à lire en filigrane la citation originelle, le processus de défigement devenant alors producteur d'opacité énonciative.* » (2016 : 6). Le lecteur doit pouvoir saisir le moment discursif (Moirand, 2007) dans lequel a été énoncée l'expression. Ce mode de citation s'apparente au concept de « participation » pensé par Maingueneau, puisque la citation est « *reconnue comme telle par les allocutaires, sans que le locuteur citant indique sa source.* » (Maingueneau, 2004 : 112).

La raison de l'emploi de ce type de citation est variable. Ce peut être un élément de contre-discours ou bien au contraire une manière pour le locuteur de placer ses dires sous l'autorité d'un « hyperénonciateur » (Maingueneau, 2004 : 123). Fréquemment employé dans le langage administratif et politique, « *il nous apparaît que le figement, entendu au sens large et général que nous lui donnerons ici, participe à la capacité des discours à faire autorité, c'est-à-dire à dissuader la contradiction, à s'imposer sur le mode de l'évidence, à sembler faire consensus.* » (Krieg-Planque, 2015 : 115)

Il va de soi que le cas des « *illettrées* » de Gad n'a été employé qu'au sein de contre-

discours, de discours journalistiques interrogeant et critiquant l'emploi du terme, ou bien de discours de la majorité présidentielle cherchant à expliquer son usage pour calmer la polémique. Il existe cependant un ensemble de PPh dont la motivation de leur mise en circulation repose sur la volonté de faire connaître l'insulte d'un acteur politique à l'encontre du « peuple » ou des plus modestes. L'ex-compagne de Hollande, Trierweiler, a écrit dans *Merci pour ce moment* que le Président d'alors qualifiait les pauvres de « sans-dents ». Plus récemment, la presse a rapporté que Zemmour aurait qualifié les classes populaires « *d'analphabètes* » (21/06/2022). Nous pouvons retrouver des processus similaires avec l'expression « *sauvageons* », employée initialement par l'ancien ministre de l'intérieur Chevènement pour nommer des délinquants.

L'emploi d'une expression issue d'une PPh à la manière d'une participation peut être aussi positif ou neutre. C'est le cas avec la phrase de Macron « *Quoi qu'il en coûte* », issue de son allocution télévisée du 12 mars 2020, traduction de la phrase de Draghi « *Whatever it takes* ». La PPh n'a pas été tronquée, elle pourrait difficilement l'être. En revanche, elle a été très largement employée sans nommer explicitement Macron, pour nommer une politique de dépenses budgétaires très conciliante pour faire face au covid 19, sans plus tenir compte du taux d'endettement de la France. Ainsi, pour annoncer la fin de cette parenthèse budgétaire, Attal, Ministre délégué chargé des Comptes publics, a dit le 12 juillet 2022 sur BFMTV : « *On est passé du "quoi qu'il en coûte" au "combien ça coûte"* ». Nulle mention ici de Macron, ni du moment de discours d'où provient l'énoncé. La PPh est devenue un élément de langage.

L'énoncé a subi une série de défigements, dont il faut remarquer, à la suite de Rastier (1994) et Krieg-Planque (2015) qu'il constitue des actes de subversion. Notons à titre d'exemple le nom de l'ouvrage de Pierre Hervé, *Quoi qu'il vous en coûte* (2022). Le défigement signifie ici que la politique budgétaire complaisante du gouvernement est *in fine* financée par tous les Français. Certaines PPh suivent alors une trajectoire singulière. Elles deviennent PPh du fait de leur caractère remarquable et remarqué, du fait d'un événement de langage unique. En devenant des « participations », elles restent liées à cet événement de langage initial, mais peuvent devenir des éléments constitutifs de routines discursives, d'éléments de langage voire d'une langue de bois, que des jeux de mots peuvent alors, parfois, défiger (Fiala & Habert, 1989). Les PPh truculentes épousent alors la prévisibilité du discours officiel, que l'on trouve parfois plat ou ennuyeux (Krieg-Planque, 2015 : 115).

1.2 Proposition d'un continuum des reprises de PPh

Fort de cette analyse, nous pouvons maintenant décrire sous la forme d'un continuum,

du discours source à l'utilisation d'un fragment de PPh comme expression, le détachement :

(1) Énoncé dans le discours source

V

(2) Énoncé entouré/accompagné du cotexte

V

(3) PPh

V

(4) Expression issue de la PPh

En (1), le discours source lui-même, dans son contexte initial. En (2), les détachements de l'énoncé qualifié de PPh, reproduits avec une partie du cotexte et des éléments de contexte soumis à interprétation. En (3), les reproductions de la PPh elle-même. Les segments trop longs, qui correspondent au (2), circulent peu ou pas. La PPh doit correspondre à ce que nous pourrions nommer un gabarit discursif. (4) correspond à un fragment de PPh. (3) peut s'assimiler à une participation, selon les usages qui sont faits de la PPh. La PPh peut subir un figement, et être défigurée selon l'emploi qui en est fait.

Seules quelques PPh permettent la création d'expressions de type (4). Outre les exemples que nous avons déjà cités, il y a également : « *abracabrantesque* » (Chirac), « *pognon de dingue* » (Macron), « *karcher* » (et ses variantes et dérivés comme « *karchériser* ») (Sarkozy), « *elles font pschitt* » (Chirac). Cette dernière par exemple est issue de la phrase « *Ce n'est pas qu'elles se dégonflent, c'est qu'elles font 'pschitt', si vous me permettez cette expression.* » (Chirac, 14/08/2001). Ce que nous soulignons peut correspondre à une PPh, de type (3) donc dans notre continuum. Ce continuum permet de comprendre les différents usages discursifs issus du détachement. Une PPh (3) peut conserver sa forme et sa taille en devenant une expression (4), ainsi que « *Quoi qu'il en coûte* ». Cette dernière cependant, nous l'avons mentionné, s'appuie sur une double mémoire discursive, associée à Macron et à Draghi.

1.3 PPh et formules

1.3.1 Rapport entre les PPh et les formules

La réduction de PPh en expressions, leur circulation, leurs usages, leur emploi comme participation nous amènent à considérer leur rapport à la notion de « formule ». La formule a été conceptualisée en analyse du discours par Krieg-Planque (2009), à partir des travaux du philosophe Faye qui a cherché à décrire la circulation de l'expression « Etat totalitaire ». Krieg-Planque a initialement mené ce travail d'analyse en suivant la circulation de la formule « *purification ethnique* ». La notion a ensuite essaimé autour de différentes expressions : issu de la diversité, obsolescence programmée, théorie du genre, classement de Shanghai... (Simon, 2016).

Plusieurs points communs peuvent être établis entre la notion de « formule » et celle de « PPh » :

- La circulation de la formule dans le discours. La formule a la capacité d'être reprise dans l'espace public et d'y être employée selon un certain degré de figement qui lui confère « *son caractère agissant* » (Krieg-Planque, 2009 : 45). Krieg-Planque rappelle également que « *le figement doit toujours être ramené à des emplois dans des corpus déterminés* » (2012 : 99). La formule est un fait de discours.
- La formule joue un rôle de référent social. Elle « *évoque quelque chose pour tous à un moment donné* » (Krieg-Planque, 2009 : 95).
- La formule existe à un moment donné, elle fait sens, mais seulement un temps, dans l'espace public, du fait de sa circulation dans les discours et des enjeux sociaux qu'elle cristallise. Elle contribue au débat, en même temps que le débat contribue à la porter à la connaissance du plus grand nombre.
- Conséquence du point précédent, elle est vectrice de polémiques.
- Dernière caractéristique centrale, à une formule correspond souvent un ensemble de réalisations discursives. Cet ensemble se double d'une évolution du sens de la formule, de fait de sa définition et redéfinition par le discours :

Mais Pierre Fiala et Marianne Ebel soutiennent une conception contextuelle du sens, et ils y insistent : s'il y a bien un signifiant commun en circulation (côté pile de la « pièce de monnaie » pour reprendre la métaphore de Courtine), le signifié, lui, côté face, est en perpétuelle redéfinition du fait même de sa circulation. (Krieg-Planque, 2009 : 69)

Bien que ces caractéristiques rapprochent les formules des PPh, nous ne saurons confondre ces deux phénomènes de discours. Rappelons que peu de PPh se réduisent en expressions et que leur usage n'est pas similaire à celui d'une formule, du fait que demeure le

lien avec l'énonciateur initial ou l'hyperénonciateur. Les PPh peuvent partager une trajectoire avec les formules, sans pour autant s'assimiler les unes aux autres.

Une expression comme « *pognon de dingue* » n'est par exemple pas une formule au sens de Krieg-Planque. L'expression préexistait à son emploi par Macron. La circulation de l'expression en lien avec la PPh de Macron dépend justement de ce lien, de cet événement de discours. Elle s'inscrit dans un rapport avec cet événement de discours. Il en va de même pour « *Quoi qu'il en coûte* » cité comme PPh. C'est le statut de chef d'Etat de Macron qui confère son pouvoir à cette PPh, car il a le pouvoir d'ordonner une trajectoire budgétaire. Rien de semblable avec « classement de Shanghai » ou « développement durable ». Il reste possible, par une recherche minutieuse, de déterminer l'origine de telles formules. « *développement durable* » est une traduction de l'anglais « *sustainable development* », employé d'abord dans des publications scientifiques. Cette origine demeure toutefois inconnue de bon nombre d'utilisateurs qui utilisent ce terme, et il n'est pas employé en rapport avec l'événement de discours qu'a constitué le premier emploi de ce terme dans une publication scientifique.

1.3.2 L'utilisation de formules dans les PPh

Il est cependant un autre rapport que l'on peut brièvement analyser, c'est l'utilisation de formules au sein de PPh. Relevons plusieurs exemples (c'est nous qui soulignons) :

- a : « *ça m'a toujours choqué de rentrer dans un hypermarché et de voir qu'il y a un rayon de telle cuisine communautaire, c'est comme ça que ça commence le communautarisme* » (Darmanin, 20/10/20)
- b : « *Quand j'entends le mot « violence policière » personnellement je m'étouffe !* » (Darmanin, 28/07/20)
- c : « *Ce qu'on appelle "islamo gauchisme" fait des ravages* » (Blanquer, 22/10/2020)
- d : « *L'islamo-gauchisme gangrène la société dans son ensemble et l'université n'est pas imperméable* » (Vidal, 15/10/2021)

Nous soulignons dans ces PPh la formule. La PPh joue un rôle de support de la formule. Celle-ci permet à l'acteur politique de se positionner dans un débat du moment, d'entrer dans celui-ci. La formule est un élément important de la PPh. Elle participe pleinement de la catégorisation de l'énoncé en PPh. En ce qui concerne (c) et (d), le fait même d'employer la formule a été largement commenté et reproché aux deux ministres. La position de thème pour la formule est alors toute relative. En (b), c'est l'emploi de la formule associé à « *je m'étouffe* » qui fit polémique. Certains commentateurs ont avancé l'hypothèse d'une référence macabre et masquée à l'affaire George Floyd. En (a), c'est également la mise en relation de la formule avec

le fait exposé dans la première partie de la PPh qui provoqua la polémique. La PPh actualise donc la formule d'une manière remarquable, sans se confondre avec celle-ci.

Conclusion

Un nombre restreint de PPh peuvent devenir des expressions qui s'assimilent à des participations. Elles perdent alors la motivation de leur énonciation initiale, mais conservent la mémoire de leur auteur. Ce phénomène de discours n'est pas majoritaire et ne se confond pas avec la notion de « formule » telle que conçue par Krieg-Planque.

2. Reprises, *snowclones* et mémétique des PPh

Un acteur politique peut reprendre une PPh pour chercher à en produire une nouvelle, ce qui crée un phénomène de citation particulier. Or il peut aussi chercher à reprendre sa propre PPh, en particulier si sa réception s'est avérée négative, ou bien s'il veut en changer l'interprétation qui en est faite. Ces procédés nous invitent à nous demander si certaines pratiques peuvent relever d'un usage mémétique des PPh.

2.1 Reprendre ou reprendre une PPh

2.1.1 Reprises de PPh

Une PPh est une phrase originale, qui se singularise. Pas nécessairement par la fonction poétique du langage, mais par un acte d'énonciation initial, émanant d'un acteur politique. Lorsqu'elles sont retranscrites, reproduites, c'est sous les formes variées de citations, tendant à la « participation » lorsque la PPh est suffisamment connue.

Certaines PPh toutefois font parfois appel à d'autres PPh dans leur construction, sous la forme d'un emprunt. Ce phénomène n'est pas le plus courant, mais mérite qu'on s'y arrête pour deux raisons. Pour peu courants qu'ils soient, ces types de production ont souvent un succès certain quant à leur capacité de circulation. D'autre part, ce type d'emprunt nous éclaire davantage sur le fonctionnement discursif et énonciatif des PPh. Quand une PPh en utilise une autre, c'est en effet presque toujours une forme de citation qu'elle contient, même si la reprise procède par défigement. L'énonciateur tire alors profit d'une forme d'autorité dont jouit le locuteur de la PPh citée. Nous allons le montrer par trois exemples :

- « *Je vais ressortir le Kärcher de la cave* » Valérie Pécresse (05/01/2022).

- « *Alors que nous sommes assis ici aujourd'hui, notre monde est à nouveau en feu* » le Prince Harry, (18/07/2022).

- « *ça m'en touche une sans bouger l'autre.* » Emmanuel Macron (13/07/2022).

Pécresse, candidate Les Républicains à l'élection présidentielle, s'inspire d'une PPh de Sarkozy sur la politique de la sécurité à mener dans certains quartiers dits « difficiles », dans un entretien donné à *La Provence*. Son succès en termes de visibilité s'observe par la mise en page de l'article, la phrase subissant déjà un détachement faible pour servir de titre à l'article : « *Présidentielle 2022 – Interview exclusive de Valérie Pécresse (LR) : « Je vais ressortir le Kärcher de la cave »* » (05/01/2022). La PPh de Sarkozy s'appuyait sur une métaphore construite avec la machine de nettoyage de marque « Kärcher » : « *Dès demain, on va nettoyer au Kärcher la cité des 4 000.* » (20/06/2005)²⁰. Il est intéressant de constater que la PPh de Pécresse indique, par le filage de la métaphore, l'actualisation de cette PPh, avec l'expression « *ressortir de la cave* ». Les déclarations qui suivent confirment ce geste discursif et la recherche de sa portée illocutoire. Pécresse ne se contente pas de citer ni de défiger la PPh de Sarkozy, elle la met en scène. Elle explicite notamment la portée de ce geste dans un entretien donné à France Info, cinq jours plus tard : « *Le kärcher, c'est l'étendard d'une politique de*

²⁰ C'est sous cette forme stabilisée que l'énoncé, qui a été rapporté, a circulé. Il a été confirmé par trois fois par Sarkozy : « *on va donc nettoyer, au propre comme au figuré, la cité des 4000* » (France 3, 20/06/2005), « *le terme "nettoyer au kärcher" est un terme qui s'impose* » (29/06/2005), « *Trump dit, "j'aime pas les arabes", c'est pas une transgression, c'est une bêtise. Quand je dis "on va nettoyer au Kärcher", c'est pas une transgression, c'est une réalité et j'aurais dû le faire plus.* » (juin 2016).

droite qui ramène la sécurité dans les quartiers » (10/01/2022). A ces déclarations se joignent des publications numériques sur les comptes Twitter et Facebook de la candidate :



Figure 66 : publication Facebook par le compte de campagne de Pécresse (06/01/2022)

Point important, confirmé par le second exemple, cette PPh par défigement de citation se déroule dans un événement particulier, une campagne présidentielle, et dans le cadre discursif particulier des discours de campagne. L'un des objectifs de ces discours est de légitimer le candidat, aux yeux de ses partisans, de ses électeurs et plus largement de tous les électeurs. C'est une fonction anthropologique centrale des discours politiques que de légitimer l'acteur qui le produit (Aldrin & Hubé, 2017 : 27). La stratégie de légitimation consiste donc à citer et défiger une PPh emblématique du dernier membre de cette famille politique à avoir accédé à la fonction suprême. La stratégie de Sarkozy consistant à imposer un discours sécuritaire de fermeté s'était révélée payante en 2007.

Le second exemple que nous avons retenu montre l'emploi des mêmes stratégies, dans un cadre différent, avec des enjeux différents. Invité à prendre la parole au siège de l'ONU à New-York sur le thème du changement climatique, le Prince Harry a prononcé un énoncé qui a été mis en circulation dans les médias, « *Alors que nous sommes assis ici aujourd'hui, notre monde est à nouveau en feu* » (18/07/2022) :



Figure 67 : mème du Figaro exposant une PPh du Prince Harry (19/07/2022)

Moins explicite que l'énoncé emprunté par Péresse à Sarkozy, cette phrase peut être entendue comme une réminiscence de la célèbre PPh de Chirac, prononcée à Johannesburg devant l'assemblée plénière du IV^e sommet de la Terre : « *Notre maison brûle et nous regardons ailleurs* » (02/09/2002). Nous y retrouvons le même jeu argumentatif, avec la métaphore de l'incendie et l'indifférence des dirigeants à l'égard de la catastrophe en cours et à venir. A nouveau, cet énoncé surasserté révèle un enjeu de légitimation pour le Prince Harry qui, contrairement à d'autres dirigeants, ne peut fonder sa légitimité sur la fonction élective, ni sur l'exercice d'un réel pouvoir étatique.

Troisième et dernier exemple, quelque peu différent dans son action de légitimation, la PPh de Macron s'appuyant sur une autre PPh célèbre de Chirac : « *ça m'en touche une sans bouger l'autre.* » (13/07/2022). Macron était appelé à réagir à l'affaire Uber par des journalistes. La PPh en circulation attribuée à Chirac est la suivante : « *ça m'en touche une sans faire bouger l'autre* ». Rapportée par des journalistes, connaissant une circulation intense, l'accès au discours source est impossible pour cette PPh qui relève du off. Nombreux sont les acteurs politiques et journalistiques à l'avoir citée. Wiktionnaire, qui en a fait une entrée, cite par exemple l'ouvrage de Thierry Dufloo *Le Nouveau Testament : la TNT*²¹. Nous nous situons dans le cadre un peu différent de la réaction à une polémique. En termes de légitimation, il s'agirait de se situer dans la continuité d'un autre Président, et de s'attribuer un franc-parler populaire. La reprise est explicite, et prend à nouveau la forme d'une citation par une nouvelle PPh. Macron introduit l'énoncé surasserté par « *Très sincèrement comme disait l'un de mes prédécesseurs* ». D'un énoncé supposément prononcé en off, jamais confirmé par Chirac, nous

²¹ Cité par Wiktionnaire : « *La démocratie, pour reprendre une expression de Chirac « Cela m'en touche une sans faire bouger l'autre ». En clair il s'en bat les couilles. — (Thierry Dufloo, Le Tout Nouveau Testament: Le TNT, chez l'auteur, 2015, chap. 8) ».*

passons à une déclaration face à des journalistes, filmée. Cette PPh serait dès lors typique de ce que nous nommons « la confusion des scènes », et que nous décrivons dans la dernière partie de la thèse, « Fonctionnement argumentatif des PPh ».

2.1.2 Reprendre une PPh

Une PPh peut être reprise pour créer une autre PPh. Il peut aussi arriver qu'un locuteur souhaite reprendre sa propre PPh, si la réception de celle-ci est négative, ou bien plus simplement tenter d'en modifier la réception par des réactions médiatiques. Dans tous les cas de figure, la tâche est ardue. Dans sa circulation médiatique, accompagnée d'un métadiscours important et lui-même pris dans un phénomène de circulation, la réception d'une PPh et l'image qu'elle donne à l'acteur politique à qui elle est attribuée peut être solide. Nous allons analyser ce phénomène à travers deux cas exemplaires.

Le premier cas concerne une PPh fréquemment citée à titre d'exemple de ce qu'est une PPh : « *La France ne peut accueillir toute la misère du monde, mais elle doit en prendre sa part* ». Cette PPh est attribuée à Rocard, et circule sous cette forme stabilisée depuis 1989. La deuxième partie change la perspective de la PPh. La première partie seule est une prise de position en faveur de restriction dans la politique d'accueil d'immigrés. Le mouvement concessif de la deuxième partie restreint la portée de la première partie, voire la renverse selon l'interprétation qui en est faite, pour rappeler le devoir de la France. Il est également fréquent, lorsque celle-ci est citée, de bien préciser qu'elle comporte deux parties. Kouchner dira ainsi, le 20 avril 2011 sur France Info : « *Complétons la formule de Michel Rocard, il a dit "on ne va pas prendre toute la misère du monde, encore faut-il s'y efforcer"*. » Schématiquement, nous pourrions dire que la première partie seule est un argument d'autorité de poids pour les partisans d'un contrôle accru de l'immigration, et ce d'autant plus qu'elle provient d'une figure majeure de la gauche. Avec la deuxième partie, elle est au contraire un argument d'autorité pour la gauche, qui lui permet d'invoquer ses valeurs avec réalisme.

Or, l'évocation de la PPh en une ou deux parties n'est pas qu'une affaire de mémoire ou de point de vue. La deuxième partie de la PPh est dans les faits une tentative de reprise de l'énoncé par Rocard lui-même. L'énoncé est prononcé pour la première fois lors d'un entretien accordé à Anne Sinclair sur TF1 le 3 décembre 1989. Il se compose bien des deux premières

parties, « *Nous ne pouvons pas héberger toute la misère du monde. La France doit rester ce qu'elle est, une terre d'asile politique* » mais se termine par un mouvement concessif qui revient à la première partie, « *mais pas plus* ». Nous sommes alors dans un contexte de montée du FN, et la question migratoire devient une question médiatique importante. Des variantes de l'énoncé seront ensuite prononcées à nouveau par Rocard, mais toujours dans l'idée d'afficher la fermeté du gouvernement sur la question migratoire : « *Notre pays ne peut accueillir et soulager toute la misère du monde. Il nous faut prendre les moyens que cela implique.* » (13/12/89, déclaration à l'Assemblée nationale). La PPh devient alors un élément de langage, dit, répété et assumé : « *Il m'a semblé que mon devoir était de l'assumer complètement. Aujourd'hui je le dis clairement : la France n'est plus, ne peut plus être, une terre d'immigration nouvelle. Je l'ai déjà dit et je le réaffirme, quelque généreux qu'on soit, nous ne pouvons accueillir toute la misère du monde* » (07/01/90, déclaration filmée à la presse).

C'est seulement en 1993, dans une période de cohabitation où Charles Pasqua, Ministre de l'Intérieur et Ministre d'Etat, impulse une politique ferme en matière d'immigration, que Rocard reviendra sur sa propre PPh pour en changer l'interprétation. Retournant sur les lieux de la première énonciation de la PPh, à l'émission *Sept sur sept*, il déclarera : « *Je maintiens que la France ne peut pas accueillir toute la misère du monde. La part qu'elle en a, elle prend la responsabilité de la traiter le mieux possible.* » (04/07/1993). L'ajout de la dernière partie est explicité et nommé puisqu'il dira alors : « *Laissez-moi lui ajouter son complément, à cette phrase* ». A plusieurs reprises ensuite, Rocard évoquera une PPh sortie de son contexte et tronquée.

Cet exemple est riche d'enseignements. Il montre qu'un acteur politique peut lui-même utiliser un appareil métadiscursif pour tenter d'agir sur l'interprétation de ses propres propos. Il montre également l'importance d'une PPh comme marqueur d'une politique et d'une orientation idéologique. Reprendre la PPh, c'est ici se situer par rapport à une question politique qui elle-même a une coloration partisane, la fermeté en matière d'immigration étant traditionnellement une orientation de droite. Si nous en revenons à la déclaration de Kouchner, nous constatons aussi qu'une PPh peut transporter avec elle la mémoire de ses interprétations et de son usage dans le débat public.

Le second exemple, que nous traiterons plus succinctement puisque nous l'avons déjà analysé précédemment, est la PPh de Mélenchon « *La République, c'est moi* » (16/10/2018). La réception de cette PPh, assortie de la circulation de la vidéo de la perquisition, fut particulièrement négative pour le leader de gauche.

La stratégie de Mélenchon a alors consisté à expliquer le contexte de son énonciation et la PPh elle-même dans des entretiens et dans un livre, *Et ainsi de suite*. Il s'en prend de manière virulente aux journalistes et au traitement médiatique de l'énoncé : « *les commentateurs troncs des plateaux de télé ont réduit mon propos à leur propre dimension mesquine et à l'esprit monarchique du maître qu'ils servent en la personne du président de la Ve République* ». Concernant notre propos, Mélenchon se défend en reprenant l'énoncé. Il procède par des ajouts. La PPh reprise circulera alors, notamment sous la forme d'un titre d'article : « *Face à un juge ou à un policier, la République, c'est bien moi* », écrit Mélenchon » (Le Point, 14/09/2019).

L'ajout confirme les propos polémiques, « *c'est bien moi* », et d'autre part les explicite contextuellement. Il a pu être reproché à Mélenchon que cet énoncé signifiait sa supériorité par rapport aux lois du pays, ou bien encore l'expression d'une mégalomanie. Mélenchon intègre dans l'énoncé repris la situation d'énonciation par l'ajout d'un complément circonstanciel : « *Face à un juge ou à un policier* ». Ce sont en effet les circonstances qui doivent sauver la PPh. Pour Mélenchon, elle ne doit pas être comprise de manière autonome, mais relativement à la situation d'énonciation. Mélenchon signifie qu'il représente en tant qu' élu parlementaire la République face à ces deux catégories de fonctionnaires.

La seconde stratégie discursive employée consiste à proposer une catégorisation différente à l'énoncé : « *ils pensaient se moquer, ils m'ont donné un slogan* ». Devenu slogan, débarrassé de l'étiquette « PPh », l'énoncé deviendrait à nouveau plus acceptable.

2.2 *Snowclones* et mémétique des PPh

2.2.1 Le cas des *snowclones* ou patrons syntagmatiques

Peut-on aller plus loin dans l'analyse des reprises de PPh, et considérer leur fonctionnement comme relevant de la mémétique ? Il faut être prudent sur la question, et ne pas assimiler trop vite cet objet discursif à un champ d'étude naissant et par ailleurs prometteur. Nous l'aborderons d'abord par la notion plus restreinte de « *snowclone* » que Gautier et Siouffi (2016 : 17) classent dans les mêmes linguistiques. La notion de « *snowclone* » a été empruntée à la linguistique anglaise (Whitman & Pullum, 2004), et consiste en des « *patrons syntagmatiques qui combinent une partie figée (certains mots ou une construction spécifique)*

et des places librement modifiables. » (Gautier & Siouffi, 2016 : 17). Le premier à avoir opéré le rapprochement entre les PPh et la notion de « *snowclone* » est Le Séac'h qui note qu'« *il n'est pas rare que certaines petites phrases politiques deviennent des snowclones* » (2015 : 135).

Nous pouvons alors distinguer deux cas de figure à partir de la matrice syntagmatique que constituent certaines PPh : les PPh formées à partir d'autres PPh selon le principe du *snowclone*, et les autres productions discursives produites à partir de ces matrices. Le principe est quoi qu'il en soit le même, divergent seulement la stratégie discursive et la finalité de l'énoncé. Observons les exemples suivants. La première phrase correspond à la PPh qui sert de patron syntagmatique :

a0 : « *It's the economy, stupid !* » (James Carville, 1992)

a1 : « *Sortez des traités, stupides !* » (Mélenchon, 10/03/2019)

b0 : « *La culture n'est pas une marchandise comme une autre* »

b1 : « *La nourriture n'est pas une marchandise comme une autre* » (Thierry Marx, 30/01/22, France Culture)

b2 : « *La cuisine n'est pas une marchandise comme une autre* » (Thierry Marx, 30/01/22, France Culture)

c0 : « *Vous n'avez pas le monopole du cœur* » (Giscard d'Estaing, 10/05/74)

c1 : « *Vous n'avez pas le monopole de l'immigration* » (Mariani, 17/07/2018)

c2 : « *Vous n'avez pas le monopole des classes moyennes* » (Vitel, 23/10/2007)

d0 : « *Travailler plus pour gagner plus* » (Sarkozy, 16/12/2006)

d1 : « *Travailler plus pour gagner moins* » (Husson, avril 2007, *Le Monde diplomatique*)

Les cas c sont relevés par Le Séac'h (2015), la matrice (d0) par Gautier & Siouffi (2016 : 17) et c'est nous qui relevons les cas (a) et (b) et l'exemple (d1). La substitution peut concerner un nom ou un syntagme nominal, mais pas seulement. En (d1), c'est un adverbe qui est substitué et en (a1), une proposition entière.

Le fonctionnement syntaxique de ce procédé est assez simple. Les raisons de leur efficacité argumentative et le lien tissé avec l'énonciateur initial et son énoncé sont plus délicats à analyser. Le lien nous apparaît évident. La seule raison de la tournure nous paraît incomplète et même inappropriée. Dans le détail des cas, la nature de ce lien est variable.

Le *snowclone* fonctionne d'abord si la PPh peut être reproduite comme « participation ». L'auditoire doit percevoir la PPh initiale pour être à même d'apprécier les modifications opérées. C'est sans doute un problème pour a1. La référence est céléberrime aux Etats-Unis, mais bien moins connue en France. Les autres énoncés ne devraient en revanche pas poser de problèmes d'identification particuliers.

Comme nous l'avons déjà évoqué, (b0) ne peut être rattaché à un seul acteur politique. Utiliser la PPh comme *snowclone* permet toutefois pour Marx d'intégrer la cuisine et la gastronomie dans le domaine de la culture, et ainsi d'en faire une « exception culturelle ». Le *snowclone* permet une compréhension plus rapide de l'intention et de la démarche de Marx. C'est un raccourci cognitif.

Les énoncés (c) sont sans doute les plus riches. L'efficacité de la formulation croise la mémoire d'un coup porté frontalement par Valérie Giscard d'Estaing à François Mitterrand, et de la défaite au deuxième tour de la Présidentielle qui s'en était suivie. Kerbrat-Orecchioni avait relevé la préparation en amont dans le discours de l'énoncé surasserté²², ainsi que la force imparable de celui-ci, par des procédés énonciatifs, syntaxiques et rythmiques :

Puis c'est l'introduction du syntagme « monopole du cœur » qui sera répété quatre fois (dont l'une sous la forme d'un pronom anaphorique), ce qui vient encore renforcer le poids que confère à l'énoncé central (« vous n'avez pas monsieur Mitterrand le monopole du cœur ») sa structure syntaxique et rythmique (succession de trois segments de dimension croissante, composés respectivement de quatre, cinq et six syllabes). (Kerbrat-Orecchioni, 2012 : 28)

²² Transcription de l'énoncé et de son cotexte par Kerbrat Orrechioni (2012 : 28) : « euh j'ai un cœur/ comme le vôtre/ qui bat à sa cadence/ et qui est le mien\ (.) vous n'avez pas/ le monopole du cœur\ (.) et ne parlez pas aux Français/ euh de cette façon/ (.) euh si/ (.) blessante pour les autres\ (.) alors concernant/ ce qui a été fait au cours des dernières années\ (.) [...] »

Concernant l'argumentation, c'est un outil habile. Il permet à l'acteur politique, face à un adversaire, de se positionner sur une thématique qui n'est pas à priori celle de prédilection de son camp politique. Outre la possibilité de substituer le complément du nom « cœur », cette PPh permet sans modification de conserver sa valeur offensive, du fait de l'emploi de la deuxième personne. C'est que l'attaque avait une dimension très « *subjective* » (Kerbrat-Orrecchioni, 2012 : 28) dans la bouche de Giscard d'Estaing : « *j'ai un cœur/ comme le vôtre/ qui bat à sa cadence/ et qui est le mien* ». C'est ce même glissement, d'une position idéologique vers une considération personnelle, que réalise Mariani (c1). Lorsque son adversaire sur le plateau, Razy Hammadi, député PS de Saint Denis, lui dit, en parlant des immigrés, « *Certains sont morts pour la France et ne parlaient pas le français* », il répond : « *Mon père aussi était étranger. Vous n'avez pas le monopole de l'immigration !* ». Nous voyons alors que l'utilisation de *snowclones* n'est pas seulement une question de substitution syntagmatique, mais engage d'autres paramètres linguistiques et peut faire appel à une mémoire discursive élaborée.

L'énoncé (d1) est le plus facile à analyser. Servant de titre à un article du *Monde diplomatique*, il permet de retourner le propos de Sarkozy afin de s'en servir comme contre-discours.

2.2.2 Mémétique et PPh

Les *snowclones* ou patrons syntagmatiques sont les principales formes de mèmes langagiers que nous sommes susceptible de rencontrer avec l'objet PPh. Les mèmes langagiers regroupent « *toute nouvelle unité lexicale ou séquence syntagmatique connaissant une période de diffusion rapide accompagnée ou suivie de défigements répétés et/ou successifs, lesquels touchent tantôt au signifiant de l'expression, tantôt à son insertion discursive.* » (Gautier & Siouffi, 2016 : 17). Si les PPh connaissent toutes une période de diffusion rapide, seule une partie connaît des suites de défigements. Ce constat n'est pas étonnant. Une PPh n'est pas un slogan. Elle n'a pas pour but que des locuteurs se l'approprient. Elle sert avant tout aux acteurs politiques à rendre visible leur communication.

Inversement, un acteur politique peut se saisir d'une expression figée pour surasserter un énoncé en défigeant l'expression, et chercher le détachement de sa phrase. François Hollande

était l'invité de l'émission Quotidien le 28 avril 2018. L'ex-Président est invité par Yann Barthès à s'exprimer sur l'expression « *Président des riches* » utilisée par l'opposition pour qualifier Macron :

Barthès : Le Président des riches, c'est ce qu'on entend beaucoup. C'est ce que vous pensez ?

Hollande : Non ce n'est pas vrai. Il est le Président des très riches. Vous avez ma réponse.

Hollande ménage l'effet de sa PPh en la préparant par une première phrase, séparée d'une pause longue. Alors que le journaliste et le public s'attendent à une désapprobation de l'expression après « *Non ce n'est pas vrai* », il se saisit de l'expression pour la défiger par l'ajout de l'adverbe « *très* » et ce faisant, accentuer la charge critique de l'expression.

Si nous en revenons en revanche aux productions numériques qui ont popularisé la notion, les « mèmes internet » (*Ibid.* : 7), alors nous pouvons trouver un certain nombre de mèmes qui utilisent comme élément langagier une PPh, et procèdent par un défigement pragmatique.

Certaines PPh de Macron ont pu par ces montages technodiscursifs être associées à des personnages historiques ou fictionnels :



Figure 68 : mème associant une PPh de Macron à un portrait de Louis XVI (Facebook, juin 2018)

d'écran du film OSS 117 (2021)

Figure 69 : mème associant une PPh de Macron à une capture



Figure 70 : mème associant une PPh de Macron à une capture d'écran du film OSS 117 (2)

Figure 71 : tweet associant une vidéo de Macron contenant une PPh à une réplique du personnage d'OSS 117 (19/06/2018)

Sur la figure 68, la PPh était à l'origine destinée à un lycéen qui avait interpellé le Président en lui disant « *ça va Manu ?* ». Elle est là associée à Louis XVI. Sur les figures 69 et 70, d'autres PPh sont cette fois-ci associées au personnage d'OSS 117 interprété par Jean Dujardin. Le mème permet la comparaison de PPh de Macron avec les propos conservateurs qui font le sel du personnage, cherchant à les ridiculiser. Le tweet (figure 71) procède de manière inverse. La vidéo où la PPh est prononcée est incrustée, et associée dans le commentaire à une phrase du personnage OSS 117 : « *Changer le monde, changer le monde, vous êtes bien sympathiques, mais il faudrait déjà vous lever le matin !* ». Ces mèmes concourent donc à une critique comique des PPh.

Autre objet technodiscursif qui permet un usage mémétique des PPh, les gif (*graphics interchange format*), ces très courtes vidéos ou animations, parfois associées à du texte, qui sont insérées dans les discussions des messageries instantanées ou des forums de discussion en ligne :

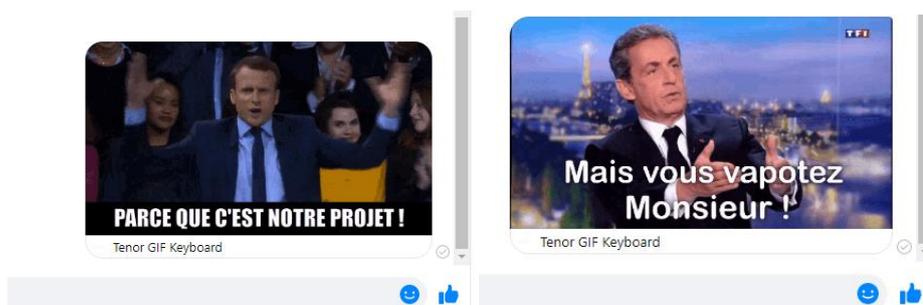


Figure 72 : gif représentant des PPh (2022)

Les gif ne permettant pas l'usage du son, la PPh est écrite sur l'extrait de vidéo de son énonciation. La figure 72 montre un défigement de la PPh de Sarkozy, « *fumez* » étant remplacé par « *vapotez* ». Le fonctionnement mémétique vient de l'utilisation de ces gif dans les discours en ligne. Ils peuvent par exemple exprimer l'humeur du locuteur, ou bien lui permettre de réagir. Le gif représentant Sarkozy peut être par exemple utilisé pour exprimer l'étonnement désapprouvateur du locuteur. Le gif représentant Macron pour exprimer la motivation. Bien sûr, là aussi, le détournement se veut comique. Il n'est cependant pas une critique de la PPh, mais une manière d'expression joviale.

Enfin, la plateforme de partage et de création de vidéos TikTok permet aussi d'observer des cas d'utilisation mémétique de PPh. Les potentialités de la plateforme induisent des usages différents. TikTok permet le déploiement d'une sémiotique assez originale, en mettant en relation trois éléments :

- Une vidéo, qui est souvent prise par l'utilisateur lui-même.
- Un son, qui peut être celui de la vidéo, ou bien un autre son apposé sur la vidéo.
- Un texte fixe ou mobile, sur la vidéo.

Certains sons deviennent alors viraux. Ils peuvent être natifs de TikTok, détachés de vidéos circulant sur la plateforme, ou bien importés sur la plateforme. On peut ainsi trouver des enregistrements sonores de PPh provenant de leur discours source. Le défigement pragmatique procède par l'association de ce son à une vidéo prise par l'utilisateur qui oriente la compréhension de l'association par un texte :

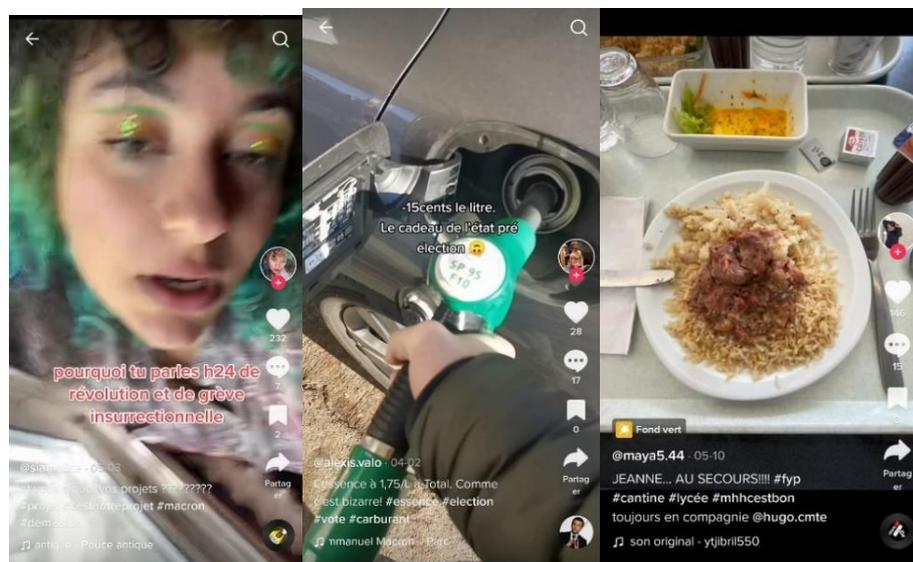


Figure 73 : capture d'écran d'une publication Tik Tok intégrant une PPh

Figure 74 : capture d'écran d'une publication Tik Tok intégrant une PPh (2)

Figure 75 : capture d'écran d'une publication Tik Tok intégrant une PPh (3)

En (73), l'utilisatrice utilise l'enregistrement de l'énoncé « *C'est notre projet !* » de Macron et se filme en train de mimer sa diction. Le texte donne un sens à cette association : « *pourquoi tu parles h24 de révolution et de grève insurrectionnelle* ». L'enregistrement de la PPh est détourné pour être associé à un contre-discours d'extrême-gauche. Le détournement est également critique en (74), associant le même enregistrement qu'en (73). Le tiktokeur se filme en train de faire le plein d'essence. Le message textuel indique : « *-15cents le litre. Le cadeau de l'état pré élection* ». L'utilisateur fait alors une association ironique avec la PPh et son contexte initial, un discours de campagne de 2017, tout en considérant comme électoraliste la réduction de 15 centimes sur les carburants pour limiter l'inflation. La publication (75) est plus saugrenue. Certaines utilisations d'enregistrement sur TikTok dépolitisent la PPh et la décontextualisent tout à fait, ne conservant qu'une forme d'intention simple. Le lycéen filme son plateau de cantine, et y associe l'enregistrement de la PPh de Jean-Marie Le Pen « *Jeanne ! Au secours !* ».

Conclusion

Les PPh construites à partir d'autres PPh ne sont pas les cas les plus fréquents. Les locuteurs essaient de profiter de l'autorité d'un acteur politique et de ses propos pour mettre en valeur un énoncé, et engagent un processus de légitimation. La volonté de reprendre une PPh pour en modifier la réception ou l'interprétation n'est pas fréquente non plus, et pour cause puisque les résultats escomptés sont souvent maigres. Des phénomènes discursifs plus élaborés, relevant de la mémétique, sont également observables, comme l'utilisation de *snowclones*. Outre cette utilisation de PPh comme matrices syntagmatiques, circulent dans les espaces numériques des PPh qui participent à la création de mèmes. Les PPh deviennent alors des éléments constitutifs de la *folk culture*, et sont souvent raillées et détournées dans un but humoristique, subissant parfois une dépolitisation.

3. Parodie et PPh parodiques

Le domaine politique est familier, depuis plusieurs siècles, des pratiques humoristiques et critiques que constitue la parodie, pratique littéraire et artistique plus ancienne encore. Partant de l'histoire du mot « parodie », nous nous appuierons sur son fonctionnement discursif, la description en analyse du discours de l'acte humoristique et des stratégies discursives de captation et subversion pour décrire les PPh parodiques, dont la production accompagne celle des PPh politiques. Nous distinguerons deux types de PPh parodiques, celles qui font partie du contre-discours politique, du discours d'opposition, et les PPh produites par la presse ou les émissions parodiques. Il s'agit certes de considérer ces objets, parfois très populaires, mais aussi de mieux comprendre l'objet PPh par le lien qui unit l'objet parodié et l'objet parodique.

Nous accorderons pour ce faire une attention particulière aux titres, et surtout aux titres de une, constatant par notre corpus un usage plus accru de la parodie et des PPh parodiques que dans d'autres parties des journaux. Avant de débiter notre analyse, nous pourrions, en préambule, considérer avec Sullet-Nylander l'intérêt des titres pour l'analyste du discours :

Au-delà de ses tâches pragmatico-communicatives évidentes, le titre de presse présente aussi un intérêt du point de vue socio-culturel. Ces courts énoncés sont souvent le lieu où s'inscrivent un grand nombre d'expressions captant l'« air du temps » : les titres nous informent sur la société dont ils émanent. Ils révèlent, d'un point de vue sociologique, le rapport tout particulier qu'ont les journalistes avec leurs lecteurs, le langage et le contexte extra-linguistique dans lequel celui-ci émerge. (Sullet-Nylander, 2005 : 111)

L'usage de PPh parodiques dans les titres de presse, à cet égard, serait un marqueur de l'époque et de ses usages médiatico-discursifs.

3.1 De la *parôdia* aristotélicienne à l'extension du domaine de la parodie

La parodie, qui constitue le cadre dans lequel se déploie ici notre réflexion, est une notion littéraire et artistique ancienne, constitutrice de la théorie des genres littéraires dans la *Poétique* d'Aristote, bien que brièvement abordée par le philosophe. La notion de *parôdia* y désigne des comédies narratives basses, dans une organisation des genres en carré, tragédies et comédies, représentation sociale haute et basse (Genette, 1982 : 20). Cette dénomination littéraire aristotélicienne, qui désigne un ensemble plus varié d'œuvres, est alors réductible à trois approches de la parodie :

Dans le premier cas, le « parodiste » détourne un texte de son objet en le modifiant juste autant que nécessaire ; dans le second, il le transpose intégralement dans un autre style en laissant son objet aussi intact que le permet cette transformation stylistique, dans le troisième, il lui emprunte son style pour composer dans ce style un autre texte, traitant un autre objet, de préférence antithétique. (Genette, 1982 : 23)

Ces trois types de rapport, qui furent discutés des siècles durant, constituent un point de départ diachronique nécessaire et un cadre éclairant pour l'objet PPh. Décomposons donc d'abord les différents paramètres de ce cadre aristotélicien pour les transposer à notre objet.

a) Il s'agit, et c'est un point essentiel, d'un rapport entre deux textes ou plutôt, selon la terminologie de l'intertextualité de Genette, d'un rapport particulier entre un texte et un hypertexte.

b) Découlant de a), c'est également un rapport entre deux énonciateurs, toujours selon la terminologie de Genette, celui de l'hypertexte, l'hyperénonciateur, et celui de la parodie, l'hypoénonciateur.

c) C'est enfin, du point de vue de la production textuelle, un rapport entre le style et l'objet. Soit l'emploi d'un style pour un objet qui ne lui est pas commun ou communément admis, soit la transposition d'un style pour un autre objet. Dans les deux cas, l'hypoénonciateur crée ce que l'on nomme aujourd'hui spontanément « un décalage ».

d) Le cas de l'emploi d'un style pour un objet qui ne lui est pas commun est important, eu égard au traitement que nous souhaitons faire de la presse parodique. Le texte et l'objet sont modifiés. Le « décalage » s'opère alors par une modification qui se doit alors nécessairement d'être subtil,

puisque le rapport entre le texte parodique et l'hypertexte doit demeurer suffisamment palpable et solide.

Les parodies contemporaines vont exploiter ces différents paramètres, leur conférant une grande potentialité, et une grande puissance.

Le *Trésor de la langue française* propose la définition suivante de « parodie » : « *Texte, ouvrage qui, à des fins satiriques ou comiques, imite en la tournant en ridicule, une partie ou la totalité d'une œuvre sérieuse connue.* » (Tlf). Comme le note le *Dictionnaire historique du français*, le terme « semble être un emprunt classique (1615) au grec *parôdia* qui désigne l'imitation bouffonne d'un morceau poétique » (Rey, 2020 : 2566), et écarte le supposé emprunt latin, « *hapax de glossateur* » (*Op. cit.* : 2567). L'élargissement de la pratique parodique au XIXe siècle, dont les PPh parodiques sont une continuité historique, avec, notamment, le développement de la presse de masse, s'observe par l'apparition de différents néologismes, comme « *parodiste* » et « *parodique* ». Le premier montre la reconnaissance d'une pratique sociale et professionnelle. Le second, comme adjectif, indique un élargissement des objets parodiques par la formation de nouvelles collocations comme « dessin parodique ». L'étymologie grecque du terme « parodie » montre cependant sa relative polysémie et l'ambivalence du rapport qu'entretient la parodie avec ce qu'elle parodie : « *le mot grec féminin παρωδία est formé par le préfixe παρά- et par le substantif -ᾠδή. Ce préfixe est déjà ambivalent puisqu'il peut signifier du côté de, auprès de tout autant que contre, ou en détournant ambivalence du préfixe grec : « à côté de »* (Machado, 2013 : 22). Le préfixe induit donc un double rapport, « *deux forces ; l'une d'adhésion, l'autre de recul ; l'une positive, l'autre négative* » (Noguez, 2000 : 191).

La parodie implique donc une dialectique délicate de la distance et de la proximité. Le nom « ᾠδή » signifie le chant, l'ode, ramenant à l'origine du théâtre grec antique, que des psalmodies et des chants constituaient. C'est donc littéralement un chant sur un autre chant, une « *ode seconde créée pour perturber le sens de l'ode première* » (Machado, 2013 : 23). Notons enfin avec Belzane que la parodie nécessite la connivence de la part des lecteurs ou de l'auditoire, et donc la connaissance suffisante de l'élément parodié :

Il reste que, davantage peut-être que tout autre texte, la parodie et le pastiche requièrent un contrat particulier : leur bonne réception supposant leur identification comme tels, le lecteur se doit de faire

preuve d'un minimum de culture, tandis que l'auteur est censé, de son côté, lui fournir des indices de son intention. (Belzane, 2022)

Produire un discours parodique peut être compris comme un type d'acte d'énonciation humoristique entrant dans une relation triadique telle que décrite par Charaudeau (2006). Outre le locuteur et le destinataire s'ajoute la cible, dont le discours se trouve parodié :

Ce peut être une personne (individu ou groupe), en position de troisième protagoniste de la scène humoristique, dont on met à mal le comportement psychologique ou social en soulignant les défauts ou les illogismes dans ses manières d'être et de faire au regard d'un jugement social de normalité (Freud ici parle de « victime »), comme on le voit dans les caricatures de presse qui mettent en scène des hommes politiques ; cela peut également être une situation créée par les hasards de la nature ou les circonstances de la vie en société dont on souligne le caractère absurde ou dérisoire, comme cela apparaît dans certains titres de faits divers (« Cambriolé trois fois, il met le feu à sa maison ») ; cela peut aussi être une idée, opinion ou croyance, dont on montre les contradictions, voire le non-sens. (Charaudeau, 2006a : 21)

Certes, même si beaucoup de parodies sont construites dans une visée humoristique, toutes ne sont pas humoristiques. Il nous faut ici ajouter deux précisions. La première, c'est que toutes les PPh parodiques que nous allons analyser ont à tout le moins une tonalité humoristique. La seconde, c'est que même les parodies qui ne sont pas construites dans une visée humoristique peuvent malgré tout se comprendre par le fonctionnement énonciatif triadique suivant. Le fonctionnement énonciatif de l'acte humoristique, selon Charaudeau, peut donc être représenté de la sorte, par la mise en relation triadique de ces pôles :

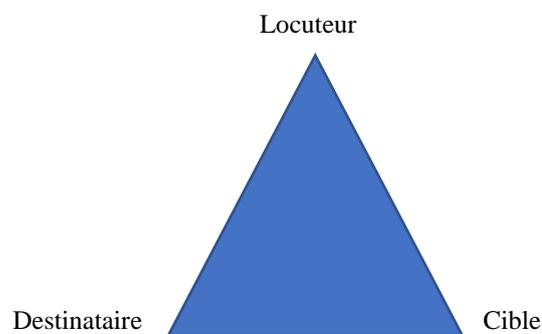


Figure 76 : représentation énonciative de l'acte humoristique selon Charaudeau (2006)

La cible de l'acte humoristique est donc susceptible d'être appréhendée avec une certaine complexité, et les PPh parodiques illustrent cette complexité, dans la mesure où leur cible peut être décomposée en une conjonction de sous-éléments : comportement social, opinion, idéologie politique... Cependant, comme tout modèle théorique de représentation triadique, l'intérêt de sa simplicité réside dans la confrontation avec des objets d'étude qui éprouvent ses limites.

S'y ajoute donc pour notre objet une dimension discursive et énonciative particulièrement intéressante qu'il nous importera de développer à partir d'occurrences. La PPh parodique use en effet de la reconnaissance par le locuteur de ce type particulier de production discursive et de pratique citationnelle. Plus largement, elle use de sa connaissance et reconnaissance de son insertion et son usage dans le discours journalistique ainsi que dans l'espace discursif dans lequel elle est insérée.

Le locuteur de la PPh parodique peut être également pluriel. Dans le cadre de la presse parodique, il peut être triple :

- 1) Le locuteur réel, qui produit le contenu du journal parodique.
- 2) Le locuteur fictif A : la femme ou l'homme politique dont on produit un énoncé fictif.
- 3) Le locuteur fictif C : le journaliste qui est supposé avoir écrit l'article parodié dans lequel est insérée la PPh fictive.

Il faut enfin considérer les liens d'interdépendance du modèle triadique. Un locuteur fictif implique par exemple un destinataire fictif, entendons par là, un destinataire qui accepte la fiction de la parodie, qui accepte de « jouer le jeu » de la parodie. Leveneur (2017) remarque qu'une partie importante des commentaires et tweets des internautes prolongent l'acte humoristique par la production de commentaires eux aussi parodiques ou sarcastiques. Dans le cadre du contre-discours, des politiques qui parodient les PPh d'autres politiques, un lien de dépendance fort s'établit entre le locuteur et la cible, dans la mesure où le contre-discours est rendu possible par un espace discursif ouvert.

Dernières composantes remarquables de l'acte humoristique selon Charaudeau, la thématique et les procédés langagiers. Là aussi, les PPh parodiques offrent un exemple atypique dans ce modèle. Les thématiques renvoient aux univers de discours et donc aux « *représentations des activités sociales* » (Charaudeau, 2006a : 24), ce qui rend leur classement hasardeux et plastique selon l'objet étudié. Charaudeau distingue toutefois trois grands

domaines possibles : vie et mort, vie publique et vie privée. S'il est évident que les PPh parodiques appartiennent au second domaine, notons que la distinction qu'opère Charaudeau entre thématique et procédés langagiers est dépassée en ce qui concerne notre objet. La PPh parodique, puisqu'elle ne prend pas seulement pour cible un politicien, mais son énoncé, confond thématique et procédés langagiers.

Outre les travaux de Charaudeau sur l'acte humoristique et l'humour en analyse du discours, le fonctionnement linguistique et logique de la parodie a fait l'objet de plusieurs travaux de théorisations : Tynianov (1969), Bakhtine (1970), Genette (1982), Ducrot (1984) et Machado (2013). Ces travaux mettent en avant le fonctionnement polyphonique de la parodie. A la fois destructrice et créatrice (Machado, 2013 : 24), la parodie selon Tynianov engage un processus en deux étapes. La première étape consiste en une compréhension des objets parodiés, et dont il faut comprendre la technique pour en reproduire l'automaticité, ce qui ne va pas sans rappeler la fameuse phrase de Bergson sur le rire, provoqué par « *du mécanique plaqué sur du vivant* » (Bergson, [1900] 2002). Si l' « *on automatise une technique* » (Machado, 2013 : 24), alors les ficelles, par trop visibles, provoquent le rire. L'automatisation des techniques est donc également un processus de dévoilement, rendant visible, par exemple, le fonctionnement discursif à l'œuvre. La seconde étape consiste en une reconstruction en un objet parodique.

C'est sur ce point de la théorie, comme le remarque Machado, que la parodie rejoint la théorie de la polyphonie et du dialogisme de Bakhtine (1970 : 269), car le discours parodique rend audible deux voix dans un seul énoncé. Ces deux voix « *ne s'unissent pas, mais se regardent, s'évaluent, mesurent leurs forces et s'engagent dans une danse où l'un des partenaires semble défier l'autre ou dans une querelle plus ou moins féroce* » (Machado, 2013 : 25). Il nous faut, sur ce point, anticiper sur les analyses de PPh parodiques pour bien faire entendre ce que ce dialogisme signifie.

Le 26 mars 2020, dans un contexte de défiance envers la communication de l'exécutif sur le covid 19 et l'usage des masques chirurgicaux, le journal parodique *Le Gorafi* titrait un article « *« Ceci n'est pas une pomme » par Sibeth Ndiaye* ». Conformément à la forme et la trame d'un article non parodique, le segment de discours rapporté dans le titre est accompagné du co-texte : « *Mais qui êtes-vous pour me dire que ceci est une pomme ? Moi je vous le dis avec force et détermination ceci n'est pas une pomme. [...] Je viens d'avoir le président de la république et nous sommes formels, ceci est une pomme.* ». Au sein de ce discours et cette PPh parodique, plusieurs voix se superposent. La voix fictive de Sibeth Ndiaye, et derrière elle celle des humoristes qui écrivent, rencontrent la vraie voix de Ndiaye, de ses déclarations du moment.

La parodie cible manifestement et clairement une supposée versatilité de la porte-parole du gouvernement, qui défendrait maladroitement la politique du gouvernement, ainsi que le montre la chute de l'article que nous avons reproduite. Cette maladresse, la PPh parodique la construit de plus en intégrant une troisième voix à l'énoncé, celle de la légende de la célèbre œuvre d'art de Magritte « La trahison des images », « *Ceci n'est pas une pipe* ».

Le dialogue et la dialectique qui s'engagent entre ces trois voix demandent une interprétation, en particulier le lien établi avec l'œuvre d'art. Sur l'œuvre de Magritte, effectivement, ce n'est pas une pipe, mais la reproduction picturale d'une pipe. Or, dans la parodie, c'est bien une pomme que Ndiaye dit ne pas être une pomme. La clé de ce montage parodique réside à nouveau dans le dialogisme. Le titre utilise une préposition inhabituelle pour introduire un discours direct, « *par* ». Elle permet donc un rapprochement avec une légende d'œuvre d'art. L'énoncé entre guillemets dans le titre peut alors être assimilé à la manière d'introduire l'artiste et son œuvre, usant ici de la phraséologie du discours sur l'art. La porte-parole serait alors, dans cette parodie, une artiste, dans le sens populaire et dérisoire que peut parfois revêtir le nom. La parodie procède donc, sur plusieurs niveaux, à un dialogisme qui connecte des discours appartenant à divers domaines dans le but de créer des décalages de compréhension. Le décalage peut se comprendre selon les considérations freudiennes sur le mot d'esprit par la connexion de deux éléments qui ne devraient pas être mis en rapport. En d'autres termes, « *le comique résulterait de ce que la sidération cesse, de que le mot devient intelligible* » (Freud, 1930 : 18).

La parodie, qui ne se limite donc pas aux textes littéraires, est également un procédé musical, pictural, artistique, cinématographique et télévisuel. Cette prise en compte de la diversité des pratiques nous amène à dresser une liste difficilement exhaustive tant la pratique de la parodie semble s'étendre à des arts et médiums variés, et Machado de se demander si « *la parodie est devenue à tel point présente dans notre quotidien [...] que nous ne nous en rendons plus compte* », si nous vivons « *dans un univers culturel qui tend à se parodier à l'infini* » (Machado, 2013 : 15). Cette dernière considération est importante. La parodie est une activité certes humoristique, mais le rire n'y est pas gratuit. C'est une activité réflexive.

Cette extension du domaine de la parodie nous amène en effet à considérer sa fonction, plus difficilement décelable par la seule entremise de la PPh parodique. Nous pourrions y voir l'une des manifestations de la « société du spectacle » (Debord, 1971), participant des « *conditions modernes de production [qui] s'annonce[nt] comme une immense accumulation de spectacles.* » (1971 : 6). Le discours journalistique alors se mêlerait de plus en plus avec

discours parodiques et provoquant des allers et retours de plus en plus fréquents entre un propos dérisoire, où la frontière entre le divertissement et l'information serait de plus en plus perméable.

Le paragon de ce régime parodique pourrait être la chaîne de télévision Canal +, dont la nécessité à maintenir une croissance du nombre d'abonnés depuis sa création en 1984, l'a conduite à innover dans son contenu proposé gratuitement, *en clair*. Canal + a créé en France un nouveau genre d'émissions d'information, où l'information côtoyait la parodie de l'information, et dont la création la plus célèbre et la plus regardée était sans doute *Les Guignols de l'info*. Outre l'aspect novateur et ludique, comme le rappelle Spies, il s'agissait également « de montrer qu'à chaque vérité, il peut y avoir une contre-vérité et tout doit pouvoir être rediscuté. C'est ce que montrent les parodies des Nuls, mais aussi les Guignols de l'info qui depuis 1988 proposent un faux journal en caricaturant le monde politique et la société du spectacle. » (2014). La parodie avait aussi pour fonction de questionner l'information, d'instaurer un doute critique. Pour cela, elle procédait par une mise en abîme de la chaîne elle-même qu'elle dévoilait par le miroir déformant de la parodie.

Nous sommes là au cœur de notre propos. La PPh parodique est également une introspection du fonctionnement langagier et discursif des énoncés politiques, par le lien même qui unit l'objet parodique et l'objet parodié, lien qui est la condition même de la réussite de l'acte humoristique.

3.2 Les PPh parodiques

3.2.1 La parodie dans le domaine politique

Les domaines politiques et médiatiques, dans lesquels se situent les PPh que nous étudions, sont des domaines où la pratique de la parodie est particulièrement visible et commentée. Nous commencerons donc par situer cette pratique et ses enjeux avant de distinguer deux pratiques différentes de la parodie des PPh : celles du discours d'opposition, et celles de la presse parodique.

Dans le domaine politique, la parodie côtoie d'autres pratiques subversives et critiques, comme la caricature et la satire, en particulier depuis l'essor d'une presse écrite de masse, largement centrée sur la vie politique nationale, au XIXe siècle. Ces pratiques, bien que différentes, peuvent user de techniques communes comme l'exagération. Le dessin de presse, qui avait d'abord une fonction illustrative, voit se développer en son sein la pratique de la caricature de presse, ainsi, marque de reconnaissance de la pratique, des auteurs identifiés comme « caricaturistes », comme Daumier, Caran d'Arche ou Robida. Ces caricaturistes pouvaient être associés à un journal, ainsi que Robida à *Gil Blas* et à *L'Assiette au beurre*. La forte croissance de ces pratiques, accompagnant le développement de la presse écrite, montre sa puissance évocatrice, son impact sur le lecteur. Le rapport à l'événement est le dernier élément à prendre en compte dans la mise en place de la pratique parodique politique. La Commune de Paris ou l'affaire Dreyfus ont été l'occasion d'une explosion de productions parodiques. Certes, ces pratiques ne constituent pas l'acte de naissance de la parodie dans le domaine politique. L'origine littéraire de la parodie se confond avec la parodie politique, en particulier dans le genre théâtral, dans le théâtre grec antique, véritable institution civique et politique, ou bien encore dans les répliques des personnages de fous dans certaines pièces de Shakespeare.

La pratique de la caricature politique, bien que ne fonctionnant pas selon les mêmes mécanismes que la parodie, est cependant également inséparable d'un médium, d'un support et d'un espace. Le double rapport à un médium et à un événement nous permet de mieux ancrer l'acte humoristique dans son processus énonciatif, et de tisser une filiation avec la pratique contemporaine de la parodie politique. Ce mécanisme énonciatif peut être mu par une stratégie de captation ou de subversion, la captation pouvant persuader par exemple par une attitude polémique (Charaudeau, 1994 : 40). C'est par l'étude des relations interdiscursives et ce que Maingueneau nomme les stratégies de « réinvestissement » (1991 : 155) que l'approche est la plus fructueuse pour l'étude de la parodie politique. Le réinvestissement peut porter sur un texte ou un genre, en faisant appel à la mémoire discursive. L'hyperénonciateur se positionne alors axiologiquement par rapport au capital d'autorité du discours. Ce positionnement peut être positif ou négatif, et Maingueneau parlera de subversion si le rapport imitatif et disqualifiant pour cette autorité. La parodie des PPh se situe clairement dans un type de rapport subversif. Comme nous le verrons toutefois, pour un même rapport subversif, les techniques employées et la cible peuvent varier, et méritent une analyse fine et poussée.

La pratique parodique en politique s'inscrit dans un rapport subversif particulier, d'une veine plus lointaine de subversion aux puissants, d'une tradition carnavalesque. Retournement du monde, dérision des règles, de l'ordre et du monde, elle pose en filigrane la question du changement. Il est donc à cet égard peu étonnant que la parole des acteurs politiques, relayée et mise en spectacle par les médias, soit la cible privilégiée de la pratique parodique. La pratique citationnelle de la PPh étant un procédé éminemment vertical, elle peut être perçue comme une manifestation saillante de la parole dominante, qui n'a pas d'équivalent dans l'expression populaire, et c'est de cette dysmétrie que naît la pratique carnavalesque. De fait, lors des carnivals contemporains qui se déroulent encore dans certaines villes françaises, il n'est pas rare de voir des PPh détournées :



Figure 77 : reproduction d'une PPh de Macron, carnaval de Chalon-sur-Saône, mars 2022

L'acte parodique est à la fois un acte de construction et de destruction. Dans un même mouvement, il brise des normes, brise l'imperméabilité entre les discours d'autorité et les discours populaires, s'attaque à l'autorité et à ceux qui l'incarnent par la manifestation du pouvoir qu'est le langage, et procède pour ce faire par la construction d'un nouveau discours. La popularité de la parodie est parfois telle que la frontière entre celle-ci et l'objet parodié peut temporairement tomber.

L'émission les Guignols de l'info, précédemment citée, en est un bon exemple. Elle offre de nombreuses occurrences d'énoncés parodiques détachés, partagés et devenus populaires. L'énoncé « *Mangez des pommes !* » a ainsi pu être attribué à Chirac, lors de la campagne présidentielle de 1995, est une création parodique des Guignols de l'info, créé à partir

de l'énoncé « *J'aime beaucoup les pommes. Je suis un mangeur de pommes.* », prononcé lors d'un entretien télévisé avec le journaliste Duhamel. Le futur Président de la république avait été interrogé sur le choix du logo de campagne, un pommier. Devant la popularité de la PPh parodique, l'équipe de campagne a alors fait de cette parodie un symbole, distribuant par exemple des pommes lors des déplacements de Chirac. Il n'est certes pas fréquent que la parole parodique devienne la parole officielle du locuteur parodié. Cet exemple exhibe toutefois un fait central dans l'étude des PPh parodiques : le lien qui unit la parole officielle et la parole parodiée.

Les parodies de PPh ne doivent cependant pas être envisagées de manière monolithique, mais catégorisées selon leurs caractéristiques énonciatives. La parodie est à l'image de la complexité et de la richesse de l'objet discursif. Nous avons donc divisé en trois grandes catégories les PPh parodiques, entre celles qui sont utilisées dans le discours d'opposition, qu'il soit politique ou journalistique, celles produites par la presse parodique, et celles qui proviennent d'un discours populaire, que nous avons pu collecter sur les réseaux sociaux numériques.

3.2.2 Les PPh parodiques dans le discours d'opposition

Il est important de rappeler que la brièveté des PPh est un facteur important dans le processus parodique. Ce rapport entre « brièveté » et « parodie » est une porte d'entrée intéressante pour notre objet. Disons que la brièveté est un facteur facilitateur. Il est plus aisé de parodier une production discursive courte, qu'un vaste ouvrage littéraire qui demanderait la maîtrise de multiples codes et procédés.

C'est notamment cette facilité qui permet leur inscription dans les discours du quotidien, discours qui usent fréquemment de la parodie. Sangsue, comparant la parodie à la prose pour Monsieur Jourdain, pose ainsi que « *dès que nous reprenons une phrase entendue, simplement en lui donnant un autre ton, ou en changeant quelques-uns de ses mots, pour en transformer le sens, nous faisons de la parodie.* » (Sangsue, 1994 : 3). Chacun de nous a en effet déjà surpris la citation ou le détournement d'une PPh politique dans un cadre familial ou amical.

Cette caractéristique de la PPh la rapproche ainsi de productions discursives comme le proverbe. Approfondissons maintenant le croisement de l'objet PPh et de la pratique de la

parodie pour mieux cerner l'aptitude de l'objet à cette pratique. Parodier, quel que soit le type de parodie, c'est sélectionner. Un écrivain choisira par exemple de sélectionner certains traits génériques dans l'œuvre parodiée, traits qu'il pourra reproduire, systématiser à l'excès ou bien accentuer. Un humoriste qui parodie un acteur politique sélectionnera des traits de son élocution (accent, vélocité, timbre, rythme...), des tics langagiers... La PPh se présente alors comme un objet discursif déjà préparé pour la parodie, du fait du double processus de sélection et de détachement qu'il a subi de la part d'un acteur médiatique.

Enfin, pour que la parodie fonctionne, il faut que le pôle « cible » de l'acte humoristique, mobilisé par le locuteur, soit connu par le destinataire, ou bien, selon la théorie polyphonique, que les deux voix qui se mêlent dans l'énoncé parodique soient entendues. La circulation médiatique des PPh, leur mise en spectacle, leur visibilité au sein d'espaces comme ceux des titres de presse, assure au parodiste un certain degré de certitude quant à la connaissance de l'énoncé parodié.

Nous consacrons donc le premier pan de l'étude de PPh parodiques au discours d'opposition. Nous entendons « discours d'opposition » dans un sens élargi, et n'incluons donc pas seulement le discours des partis dit « d'opposition », mais tout discours qui vise à attaquer les propos d'un acteur politique. Afin cependant de ne pas nous éparpiller par des exemples trop disparates notre analyse, nous élargissons seulement notre analyse au discours journalistique issu de la presse satirique et de la presse d'opinion.

L'analyse doit tenir compte de la situation de communication dans laquelle est insérée la parodie, puisque « *tout fait humoristique est un acte de discours qui s'inscrit dans une situation de communication. Mais il ne constitue pas à lui seul la totalité de la situation de communication.* » (Charaudeau, 2006a : 21) Cette considération est importante dans la presse d'opinion, et en particulier dans la presse satirique où la parodie n'est qu'une composante du discours journalistique, qui s'hybride ou se juxtapose avec celui-ci dans l'espace d'une page, qu'elle soit imprimée ou numérique. L'hybridation se rencontre fréquemment avec l'usage de la parodie dans la rédaction des titres d'article ou de une. La juxtaposition peut se rencontrer dans les dessins de presse, séparés des articles puisqu'ils bénéficient de leur propre espace, souvent fixe dans une maquette. Qu'il se mêle au discours non parodique ou qu'il s'y juxtapose, le discours parodique entretient évidemment toujours un lien avec celui-ci. Schématiquement, le discours parodique entretient un lien thématique avec le discours non parodique – traitement d'une même actualité – et un lien générique.

La parodie est aussi bien utilisée dans la presse satirique que dans la presse dites « sérieuse » comme *Le Monde* ou *Le Point*, ou bien dans la presse où une opinion politique est davantage revendiquée, comme *Libération* ou *Marianne*. Est cependant parfois opposée la parodie à un journalisme analytique, qui privilégierait un discours axiologiquement neutre ou à visée objectivante. *Le Monde* a ainsi moins recours à des titres usant de la parodie que *Libération*.

La parodie est un outil privilégié, voire une composante définitoire de la presse satirique. Originellement, la satire, du latin classique « *satura* » désignant une salade ou une macédoine (Rey, 2019 : 3386), est « *appliquée à certains textes d’Horace et de Juvénal au sens de “poème qui critique les vices”* » (Ibid. : 3386). A partir du XIXe siècle, son sens s’élargit à « *toute œuvre écrite, chantée, peinte, tout propos comportant une raillerie, une critique virulente.* » (Tlfi). *Le Canard enchaîné*, fondé en 1915, est le plus vieux titre de presse satirique français, affichant en couverture son identité : « *Journal satirique paraissant le mercredi* » et bien que ne cachant pas sa proximité avec la gauche, revendique une indépendance apartisane :

Cette indépendance financière se double d’une indépendance politique. « Le Canard n’est ni de gauche, ni de droite, il est d’opposition », résumait un de ses anciens directeurs, qui le décrivait aussi comme un journal irrévérencieux, d’humeur et de bonne humeur. Si « le Volatile », comme l’avait jadis baptisé de Gaulle, penche quand même à gauche, il n’est inféodé à personne, à aucun parti politique ou syndicat, à aucune chapelle. (Présentation en ligne du *Canard enchaîné*, 10/04/2022)

L’usage de la parodie est alors à la fois une démarche critique, à la manière du pas de côté des philosophes cyniques antiques, mais également un procédé visant à créer de la connivence avec le lecteur, ce qui explique que les PPh parodiques du *Canard enchaîné* se trouvent avant tout dans les titres, et surtout dans les titres de une. La numérisation tardive du journal, à partir de mars 2020 seulement, en est une autre raison, la une étant alors décisive dans la vente du journal en kiosque.

Le grand titre de une, usant d’une PPh parodique, prend la forme prototypique suivante :

Après avoir ajourné les baisses fiscales, il les rétablit **Macron** : « **ça montre que je ne suis pas sourd comme impôt** » (12/07/2017)

La partie gauche, que nous soulignons, indique le thème de l'actualité traitée. Ici, la politique fiscale du gouvernement. La PPh parodique est insérée sous la forme du discours direct, entre guillemets, précédée du nom de son locuteur parodié, ici Macron. Le caractère parodique, fictif, de l'énoncé n'est pas signalé. L'improbabilité que le Président l'ait prononcée d'une part, et d'autre part la récurrence du procédé suffisent. La PPh parodique est donc clairement délimitée, par sa seule présence dans le titre, et par des guillemets. *Le Canard enchaîné* n'utilise d'ailleurs pas de propos parodiés dans le corps des articles, le propos devant rester fiable. Seul ici le pronom démonstratif « ça » peut être interprété comme anaphorique, liant l'énoncé parodié au thème de l'article qui le précède.

La PPh parodique use, comme s'est souvent le cas dans ce journal, de la phraséologie populaire qui est supposée être appréciée d'une partie du lectorat, à savoir l'expression « être sourd comme un pot », détournée par l'homophonie entre « impôt » et « un pot ». Le jeu de mots peut être entendu comme étant léger. Cependant, l'énoncé parodique n'a pas ici pour objectif d'introduire un haut degré de complexité. Il s'agit d'accrocher rapidement le lecteur, d'où le recours à une expression connue de tous.

La fonction d'incitation à la lecture de la PPh parodique se confond avec l'usage des PPh dans les titres non parodiques. Un second usage de la parodie, à visée satirique, se rencontre dans les dessins de presse. Dans ce cas de figure, la cible du dessinateur est une PPh réellement prononcée, à fort retentissement de préférence. Le dessin permet alors un détournement situationnel :



Figure 78 : dessin de presse, une du *Canard enchaîné* (13/09/2017)

Le dessin exploite une PPh de Macron, déclaration faite à la presse lors d'un déplacement à Athènes : « *Je ne céderai rien, ni aux fainéants, ni aux cyniques, ni aux extrêmes* » (07/09/2017), énoncé qui est une réaction à sa propre PPh : « *La France n'est pas un pays réformable* » (05/09/2017). Il s'agissait pour le Président de confirmer plutôt que de nuancer le premier énoncé, ainsi qu'il l'explique : « *Je l'ai souvent dit et je le disais il y a quelques semaines en Roumanie. D'aucuns faisaient semblant de découvrir cette forme de provocation que j'assume* » (07/09/2017). Cette seconde PPh est toutefois plus périlleuse, dans la mesure où des catégories de Français se substituent à « *la France* » : les « *fainéants* », les « *cyniques* », et les « *extrêmes* ». La nomination des opposants aux réformes, par des substantifs particulièrement dépréciatifs, s'apparente certes à une forme de provocation, mais est également une catégorisation floue. Le dessin plaque cette catégorisation au comptage des manifestants qu'effectue la police lors des manifestations, ciblant la légèreté avec laquelle sont nommés les opposants aux réformes.

Outre le détournement situationnel, nous pouvons constater que la cible de la parodie est précisément l'élément polémique des énoncés, celui qui « fait » la PPh, la nomination de l'opposition en des termes péjoratifs. Le dessin de presse s'appuie dans sa construction sur l'élément de la PPh parodiée qui est à l'origine de la surassertion. Ici, il s'agit de la prise de position de Macron dans un conflit de valeur, prise de position qui s'exprime par une nomination agressive de l'opposition populaire aux réformes.

L'usage de PPh dans des constructions parodiques affectionne particulièrement les énoncés qui ont connu un retentissement particulièrement fort, une forme de panaphorisation, et qui deviennent alors une matrice pour un ensemble d'énoncés parodiques. Ce caractère matriciel dévoile alors la dimension mémétique que peut prendre la parodie. Mettons en lumière ce processus par la collecte de titres prenant pour matrice initiale la PPh « *Casse-toi pov'con !* », que Sarkozy, alors Président de la république, avait lancé à un homme qui ne souhaitait pas lui serrer la main, lors d'une visite au Salon de l'agriculture, le 23 février 2008.

Nous avons par exemple relevé ces deux titres, en une du *Canard enchaîné* :

A : « Flambée des prix. **Sarkozy ne se casse pas pour le pauvre con...sommateur !** » (27/02/2008)

B : « *Il a su trouver les mots pour retenir son ministre de l'intérieur. Macron : « Casse-toi pas, pauv'Collomb »* » (10/10/2018)

Le titre conserve la forme prototypique décrite précédemment. La PPh initiale est insérée dans une nouvelle séquence parodique. L'énoncé (A) joue sur la polysémie du verbe « casser », employé dans l'expression figée « se casser la tête pour quelque chose ». L'expression est présentée à la forme négative, tronquée. Outre le nom de son locuteur, occupant la fonction sujet, la PPh est rendue reconnaissable par les points de suspension qui scindent « consommateur ».

En (B), le titre est construit autour d'un énoncé fictif attribué à Macron. C'est le même procédé sonore qu'en (A) qui est employé, un rapprochement par la syllabe initiale du dernier mot, phonétiquement similaire en (A) au mot « con », et différent seulement par le trait phonétique nasal en (B). (A) et (B) usent de la raillerie, typique de la satire, ce qui est une explication supplémentaire au choix de cette PPh.

A et B font un commun usage de la phraséologie, rapprochant ici PPh et expressions populaires. La PPh n'est plus reproduite dans le but de produire du métadiscours, mais pour signifier une attitude présidentielle, pour construire un ethos de mépris. Cet usage parodique, quand bien même la portée critique et la construction discursive est somme toute rudimentaire, joue avec le figement et de défigement. Cela explique le fait que seuls les énoncés ayant, à un moment donné, subi une panaphorisation, soient employés. Dans cet usage détourné de PPh, celles-ci, comme les expressions populaires employées, doivent produire un déclic mental amenant le lecteur vers l'article.

La reprise matricielle ou mémétique de la PPh s'explique également de manière énonciative, par le fait qu'elle est une insulte, un énoncé prononcé avec « *une intention (il s'agit ici, dans la théorie des actes de langage, de la visée illocutoire)* », « *un acte ou une parole visant à outrager ou constituant un outrage* » (Fracchiolla, 2019). L'énoncé initial fait partie d'une interaction entre Sarkozy et un visiteur, et il est aisé, pour le parodiste, de substituer le destinataire par un autre (titre A), ou bien le destinataire et le locuteur (titre B), et de transposer le mépris véhiculé par l'acte de langage à une autre situation, en usant du caractère discursif de tout acte d'insulte, rappelant que « *l'insulte n'est pas un mot de la langue, mais un mot du discours* » (Rosier, 2006 : 87).

De ce fait, la PPh « *Casse-toi pov'con !* » est devenue la matrice privilégiée des unes parodiques de la presse satirique, comme le montre cet autre exemple, issu de *Charlie Hebdo* :

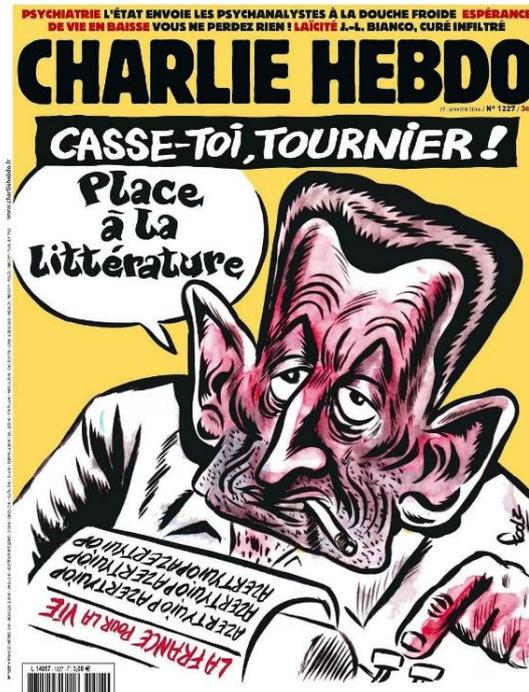


Figure 79 : une de Charlie Hebdo (22/01/2016)

La dimension interactionnelle des PPh est exploitée par la presse satirique qui met également en scène des échanges parodiques, quitte à sacrifier l'intention initiale de l'énonciateur, le contexte initial dans lequel a été prononcé l'énoncé, au profit du bon mot satirique, selon la pratique du *retour à l'envoyeur*.

Le titre suivant en est un exemple :

« *Exclusif. Réplique de Zapatero : « Sarkozy n'est peut-être pas intelligent, mais il aimerait bien être réélu »* (22/04/2009)

Ce titre parodique utilise comme hypotexte la PPh attribuée à Sarkozy lors d'un déjeuner avec des parlementaires, rapportée par *Libération*, contestée par l'intéressé, et dont nous avons traité les problèmes auctoriaux et énonciatifs qu'elle pose précédemment. Pour rappel et comparaison, l'énoncé partagé par *Libération* était le suivant : « *Zapatero n'est peut-être pas très intelligent. Moi j'en connais qui étaient très intelligents et qui n'ont pas été au second tour de la présidentielle* » (16/04/20). La première proposition qui compose l'énoncé est inchangée.

Seul est substitué « Zapatero » à « Sarkozy ». Le mouvement concessif est également maintenu, ou restitué, puisqu'il était absent de beaucoup de reprises de l'énoncé. L'espace parodique que constitue le titre de une est renforcé par la présence de la mention « *Exclusif* ». L'acte d'humour repose ici sur un renversement de cible. La presse a largement attribué Zapatero comme cible de Sarkozy. Le *Canard enchaîné* par la parodie échange les rôles, le locuteur initial devenant la cible et la cible initiale devenant le locuteur de l'énoncé rapporté parodique.

Or, nous l'avons montré avec Maingueneau (2012), Zapatero n'était pas la cible principale de l'interaction initiale, mais l'est devenu par le jeu du détachement et de l'aphorisation. La parodie confirme donc le jeu médiatique et le fait que « *l'aphorisation incriminée n'est pas à strictement parler un énoncé de Sarkozy, mais une apherisation qui confirme de manière emblématique son ethos préalable, c'est-à-dire l'ethos que l'opinion lui attribue avant qu'il ne presse la parole.* » (Maingueneau, 2012 : 88). L'ethos, et en particulier l'éthos préalable est en effet une cible privilégiée des parodistes du *Canard enchaîné* et de *Charlie Hebdo*, et sont en particulier visés l'ethos de l'ambition, de l'égoïsme et de la mégalomanie.

La pratique des PPh parodiques s'observe également au sein des titres de une dans les grands titres des quotidiens nationaux, et n'est pas seulement l'apanage de la presse satirique. *Libération* en fait un usage fréquent. Le quotidien est connu de longue date pour ses titres accrocheurs et ses jeux de mots en une, devenus sa marque de fabrique, utilisant comme le montre Sullet-Nylander (2005) différents procédés de jeux de mots comme la polysémie, l'homophonie ou la paronymie, ou encore le mélange des registres de langue, le tout dans une mise en page qui depuis 1994 et « Libé III » a un « *côté affiche* » (Sullet-Nylander, 2005 : 114).

Libération a donc également recours aux PPh parodiques, mais en sein d'un dispositif parodique plus élaboré que celui que peut utiliser la presse satirique, ce que nous allons observer avec la une suivante :



Figure 80 : une de *Libération* (18/03/2022)

A nouveau, cette une appelle à des commentaires sur la PPh parodiée elle-même, sa filiation discursive d'une part, et d'autre part sur la mise en page et la manière dont elle fait parodie, mais aussi dont elle la circonscrit.

Remarquons d'abord que le style parodique ne se limite pas, comme dans le *Canard enchaîné*, à une PPh parodique entre guillemets, insérée dans le titre de une, mais s'étend également à la partie supérieure du titre en une, typographiée en blanc, « MACRON SAISON 2 ». Le substantif « *saison* » et le chiffre « 2 », reprenant l'expression utilisée pour nommer et ordonner chronologiquement les séries télévisées. Le Président-candidat est représenté sur un fond bleu et vif, en position d'orateur. Le dispositif parodique utilise alors le « style affiche » des unes du quotidien, prenant pour modèle une affiche de film ou de production audiovisuelle. La PPh parodiée est en accord avec ce dispositif, puisqu'elle emprunte au style des slogans publicitaires que l'on peut trouver sur ce type d'affiche.

L'énoncé parodique se distingue de la PPh parodiée par deux modifications. La rédaction joue sur la polysémie du verbe « se raser », introduisant une tonalité comique et utilisant un registre familier propre à ce type de slogan publicitaire. Le second trait emprunté à ce type de slogan réside dans le choix des pronoms personnels, « il » et « nous ». L'usage d'un pronom de troisième personne pour nommer le protagoniste du film ou ses personnages principaux, établissant un lien déictique avec la photographie, dans ce type de slogan, peut s'observer sur les affiches ci-dessous (figure 81). Ce slogan présente généralement l'enjeu principal de l'intrigue du film, pour susciter la curiosité du potentiel futur spectateur.



Figure 81 : affiches de film

Bien sûr, la parodie doit trouver le juste mélange. La une ne doit pas devenir une affiche de film, elle doit demeurer la une d'un journal « sérieux », tout en empruntant des éléments aux dispositifs habituels des affiches de film. Ainsi, la couleur du fond et la une sont parodiques, mais la portrait de Macron, bien qu'étant lié aux procédés parodiques, est classique et ne le dévalorise pas, ne verse pas dans l'irrévérencieux ou la caricature.

Ce procédé parodique, qui est aussi une stratégie de distinction marketing, une manière de positionner le quotidien sur le marché de la presse, crée en fait un double rapport parodique :

- 1^{er} rapport parodique (dispositif médiatique) : la page de une parodie une affiche de film, rapprochement rendu possible entre les deux genres de discours par le choix habituel de format de une de *Libération*
- 2^e rapport parodique (discursif) : la PPh, initialement un énoncé de Sarkozy, est modifiée pour parodier un slogan d'affiche de film, lequel sert de partie centrale à la une.

Les deux rapports se situent à des niveaux différents. Le 1^{er} rapport se situe au niveau du dispositif médiatique ou medium. Une partie du journal prend partiellement la forme d'un autre médium, une affiche de publicité. Insérée dans la une, la PPh engage un rapport parodique de nature discursive. Les deux rapports parodiques sont donc hiérarchisés par l'inclusion de l'un dans l'autre, par un enchâssement.

Le procédé d'enchâssement est complexe à appréhender, en particulier du fait des deux rapports parodiques qui le composent. Toutefois, et c'est là un point important qui distingue le présent procédé de celui déployé dans les journaux parodiques, l'acte humoristique est bien plus simple à appréhender, tout orienté vers une seule cible, Macron et sa communication.

La PPh détournée, clé de voûte du dispositif parodique, n'a pas été choisie au hasard puisqu'elle est liée par de multiples fils discursifs à d'autres énoncés. Ainsi que le propose Moirand, « *les fils discursifs qui se tissent dans l'axe vertical d'un événement à un autre sont essentiellement dus à la circulation de formulations ou de constructions syntaxiques qui traversent les communautés langagières et que les médias contribuent à faire circuler* » (Moirand, 2003 : 99). L'objet PPh et son prolongement par la parodie actualisent originalement le concept élaboré par Moirand.

Analysons donc les filiations discursives à l'œuvre. Le détournement parodique de la PPh se démarque typographiquement, en majuscules : « *IL Y PENSE EN NOUS RASANT* ». Il exploite à nouveau une PPh qui avait connu la panaphorisation, prononcée par Sarkozy, et circulant sous la forme suivante : « *Je pense aux élections pas seulement quand je me rase* » (20/11/2003). Il s'agit comme souvent de la reformulation d'un énoncé, initialement « *Pas simplement quand je me rase* », prononcé lors d'un entretien télévisé, réponse à une question posée par le journaliste Duhamel : « *Quand vous vous rasez le matin, [...] est-ce qu'il vous arrive de penser à l'élection présidentielle ?* ». Mais la question de Duhamel fait elle-même référence à un précédent énoncé de Fabius : « *J'y pense parfois le matin en me rasant* ». Ce précédent énoncé, devenu en son temps lui aussi une PPh et a subi le sort réservé à la plupart des PPh, l'oubli, oubli relatif cependant, puisqu'il est demeuré dans la mémoire de certains journalistes et acteurs politiques. Cette médiatisation du nouvel énoncé aura toutefois plus de succès. Comme le relève Le Séac'h (2015), plusieurs politiques ont produit des énoncés faisant référence à la PPh : Strauss-Kahn (2003), Xavier Bertrand (2008) et Fabius (2014).

Entre le premier énoncé de Fabius, et celui de Sarkozy, le sens est différent, et même opposé. L'énoncé de Fabius, avec l'adverbe « parfois », signifiait qu'il envisageait de se

présenter, alors que celui de Sarkozy exprime une obsession. A « *parfois* » s'oppose « *pas seulement* ». Elle fait alors corps avec l'ethos pré-discursif d'ambitieux attribué à Sarkozy et « *désormais, elle signifie plutôt : « je ne pense qu'à ça » et connote un personnage aux dents longues.* » (Le Séac'h, 2015).

Reste à comprendre le pourquoi de ces fils discursifs, qui nous emmènent jusqu'à la production parodique de *Libération*. Pourquoi cet énoncé est-il repris, pour être enfin parodié ? L'image du rasage d'abord, est séduisante, et il ne faut pas négliger cet agrément. La réponse ensuite, notamment selon la manière dont elle est modulée par des adverbes, permet à l'homme politique d'exprimer ses ambitions, laquelle expression n'est pas toujours appréciée. La question des ambitions présidentielles est un rituel du discours journalistique. La réponse est plus difficile à donner et formuler pour la femme ou l'homme politique. Difficile à donner car les déclarations d'ambitions présidentielles ou de candidature obéissent à des stratégies politiques, et tiennent compte d'une multitude de facteurs (état de l'opinion, ralliements possibles ou actés, rapports de force etc). Difficile à formuler car, nous l'avons dit, l'ethos d'ambition peut être mal vu. Les « PPh du rasage » ont alors un fonctionnement litotique. La franchise de la réponse de Sarkozy, recadrée interprétativement par l'ethos pré-discursif, a finalement produit l'effet inverse, contribuant à renforcer son rôle d'opposant à certaines figures de son propre camp, en l'occurrence De Villepin et surtout Chirac, qui le recadrera ensuite.

La relative brièveté de l'énoncé, l'agrément de l'image et la complexité argumentative qu'elle contient néanmoins, a contribué à son succès. La reprise de l'énoncé, moyennant des modifications, tissent des fils discursifs entre les stratégies de communication de la candidature à l'Elysée. En peu de mots, par un jeu de mots et un dispositifs parodique, l'énoncé de la une de *Libération* raille l'abondance de la parole de Macron, jugée ennuyeuse.

La seconde catégorie de reprises parodiques de PPh concerne les femmes et hommes politiques eux-mêmes. Principaux créateurs, dans le domaine politique, des énoncés qui deviennent des PPh, il arrive qu'ils parodient d'autres politiques. Les procédés et l'intention sont ici plus simples à décrire que ceux que nous avons traité dans la presse. La pratique parodique la plus récurrente concerne alors les réactions à *chaud* à un énoncé massivement repris, et l'un des lieux de prédilection de cette pratique est Twitter.

Prenons pour exemple un tweet de Nicolas Gourin, un élu local LREM d'Île de France. Afin de montrer l'agencement par le dispositif de la plateforme Twitter, nous le reproduisons

sous la forme « *stéréotypée* » (Paveau, 2017 : 340), c'est-à-dire tel qu'il apparaît à l'utilisateur dans le fil d'actualité. La forme « *logocentrée* » (Paveau, 2017 : 342), qui consiste à n'extraire que le contenu langagier, ne permet pas de visualiser l'enchevêtrement des messages.



Figure 82 : tweet de Nicolas Gourin (29/04/2022)

Gourin réagit au choix familial d'un candidat de la France insoumise dans une circonscription, pour les élections législatives, le tout relayé par le média RTL. Sa réaction est brève, et se limite à la reprise d'une PPh de Mélenchon, « *La République, c'est moi !* », dont le segment inchangé est reproduit en caractères gras. Ce type de PPh parodiques, sur Twitter, fonctionne généralement sur des modifications assez modestes telle que la substitution. La parodie repose ici non pas sur ce procédé, mais sur un ajout : « *et sa famille* ». La simplicité de la parodie est en adéquation avec la pratique de la lecture sur la plateforme, où le lecteur accorde peu de temps à chaque tweet.

Twitter n'est cependant pas le seul lieu d'expression des PPh parodiques pour les acteurs politiques de l'opposition. C'est plus rare, mais il arrive qu'un politique utilise une PPh parodique lors d'un débat. Le cas de figure le plus net consiste à retourner contre un opposant politique sa propre PPh. Interviewé par la journaliste Apolline de Malherbe sur BFMTV, Darmanin, manifestement énervé par une question en début d'entretien, lui dit « *Calmez-vous Madame, ça va bien se passer* ». La journaliste le reprend vivement, et l'énoncé suscite de nombreuses réactions dans les médias, qui le considèrent très largement comme un « dérapage », un manque de sang-froid, voire une réaction sexiste. Lors d'un débat entre Darmanin et Bardella, alors président du Rassemblement national, dans un débat sur RMC, le 14 avril 2022, ce dernier interrompt le Ministre en lui disant : « *Calmez-vous, ça va bien se passer* ». L'énoncé est ici repris sans modification, la parodie consistant alors seulement à confronter l'adversaire à son propre « dérapage ».

3.2.3 Les PPh dans la presse parodique

Le type de PPh parodiques le plus élaboré et le plus varié que l'on puisse rencontrer se trouve dans les journaux parodiques, du fait justement de l'ampleur des procédés parodiques qui ne côtoient pas l'univers non parodique, comme c'était le cas avec les précédents types, mais créent un univers cohérent et autonome. Nous étudierons deux médias parodiques parmi les plus populaires en France : *Le Gorafi* et *Groland*.

Le Gorafi est un journal parodique en ligne qui a été fondé en mai 2012, pendant la campagne présidentielle française. Ses fondateurs ont dit s'être inspirés du très populaire journal parodique étasunien *The Onion*, fondé 23 ans plus tôt, servant de canon international au genre. Le journal parodique en ligne reproduit une forme usuelle de journal, avec ses rubriques, ses articles présentés sous une formes modulaires, avec un titre, une illustration et un extrait du chapô. Lorsqu'il y a production de PPh parodique, celle-ci figure toujours dans le titre, et correspond au cœur de l'article.

Les PPh parodiques sont attribuées à des femmes ou hommes politiques qui ne sont pas fictifs. La parodie peut alors s'appuyer sur une PPh réellement existante, mais ce n'est pas toujours le cas. La PPh peut également être composée à *la manière de*. Observons quatre exemples de PPh parodiques extraites du *Gorafi* :

A : Éric Zemmour : « *Je n'ai aucun problème avec les étrangers, je ne les aime pas, c'est tout.* » (05/06/2014)

B : Gerald Darmanin : « *Défendre la viande à la cantine c'est défendre la laïcité* » (24/01/2021)

C : Valérie Pécresse : « *Être français, c'est mettre le lait avant les céréales dans le bol* » (15/12/2021)

D : François Bayrou : « *Moi je ne suis pas pour enquiquiner les Français mais là les non-vaccinés j'ai très envie de les enquiquiner. Et c'est ce qu'on va faire jusqu'au bout* » (21/01/2022)

Les occurrences (C) et (D) parodient directement une PPh effectivement prononcée. Pour (D) : « *Moi, je ne suis pas pour emmerder les Français. Je peste toute la journée contre l'administration quand elle les bloque. Eh bien là, les non-vaccinés, j'ai très envie de les emmerder* » et pour (C) « *Être français, c'est manger du foie gras* ». Le procédé formel employé n'est pas très différent des procédés mis en lumière avec les PPh parodiques des

journaux satiriques ou bien des acteurs politiques, en l'occurrence ici un simple procédé de substitution, au périmètre différent cependant. Outre le fait qu'elle réduit la taille de la PPh en supprimant un segment central, la parodique en (D) fonctionne par la seule substitution du mot « incriminé » dans l'énoncé de Macron, répété deux fois, « *emmerder* » par « *enquiquiner* », du registre vulgaire au registre familier hypocoristique. (C) use également de la substitution, mais pour un segment de plusieurs mots, dans la deuxième partie de la phrase. Relation donc entre l'énoncé parodié et l'énoncé parodique, qui fonctionne par une mise en discours fictive. De la même manière qu'il y a un rapport entre l'énoncé parodique et l'énoncé parodié, il y a un rapport entre le locuteur réel et son double fictif et là aussi, un lien doit se tisser pour que parodie se fasse. Ce lien devient particulièrement intéressant à étudier lorsqu'il y a substitution de locuteur fictif, comme en (D) où la PPh parodique est attribuée au locuteur fictif François Bayrou. Les modifications opérées sur la PPh parodique convergent alors avec un ethos particulier, attribué à l'homme politique, et pensé comme partagé par les lecteurs du *Gorafi*, sans quoi la parodie ne prendrait pas.

Les occurrences A et B engagent un rapport différent avec les propos des politiques parodiés puisque la PPh parodique ne prend pas appui formellement sur une PPh déjà existante. L'occurrence A ne s'appuie pas sur un énoncé particulier, et B sur un énoncé à la forme différente : « *Moi, ça m'a toujours choqué de rentrer dans un supermarché et de voir en arrivant un rayon de telle cuisine communautaire et de telle autre à côté. C'est mon opinion, c'est comme ça que ça commence le communautarisme* ». Ce sont alors des prises de position dans l'espace public qui sont ciblées, ou bien un ensemble de prises de position. Nous sommes alors à la limite de la parodie, dans une zone où elle rencontre le pastiche, définit par Genette (1992) comme étant un acte d'imitation, là où la parodie est un acte de transformation.

Il est remarquable de constater que les PPh parodiques inventées, qui ne prennent pas appui sur un énoncé précis préexistant, prennent toutes la même forme, une structure binaire paratactique, considérée de fait par le parodiste comme une structure syntaxique prototypique de l'objet discursif. L'enchaînement logique entre les propositions est alors l'objet du décalage. En (A), la concession est rendue caduque et en (B) la conséquence absurde. (A) et (B), si elles ne sont pas construites à partir de PPh préexistantes, sont tout de même construites à partir de moules syntaxiques. La construction disloquée à double infinitif en (B), où la partie disloquée est reprise par le pronom sujet « c' » (Abeillé, 2021 : 1325), est une forme typique de l'aphorisme politique, qui confère de la grandiloquence aux propos, grandiloquence mise à mal

par la parodie. (A) prend la forme de tournures orales populaires du type « *Je ne suis pas raciste, mais* ». La vraisemblance de la PPh est donc une question syntaxique et phraséologique.

A la différence des PPh parodiques des journaux satiriques ou « sérieux », les PPh parodiques du *Gorafi* ne sont pas une parenthèse d'humour délimitée dans l'espace de la mise en page ou du site internet, en une. Elles sont intégrées à un cadre, un genre, qui est celui du journal parodique. En cela, elles ne sont pas en rupture avec le cotexte, mais en cohérence et de connivence avec celui-ci. Elles participent de la vraisemblance d'un ensemble, au contrat de lecture clair, où tout est parodique : corps des articles, noms des rubriques, faux sondages... A la manière de ces faux sondages qui prennent pour cible l'importance donnée aux sondages dans les médias, les parodies de PPh sont donc également des parodies de la pratique citationnelle de la PPh.

C'est donc tout un univers parodique qui est mis en place dans le *Gorafi*. Prenons pour exemple la PPh suivante de Péresse : « *Il faut dire à Vladimir Poutine : maintenant, c'est stop.* » (23/02/2022). Il s'agit d'une réponse donnée à des journalistes après sa rencontre avec l'ambassadeur de l'Ukraine à Paris, quelques jours après le début de la guerre qui oppose ce pays à la Russie. Péresse étant alors la candidate des Républicains à l'élection présidentielle, à deux mois du premier tour du scrutin, il lui est tout particulièrement important de prendre position sur ce dossier international crucial pour l'Europe et l'Otan. Prononcer un énoncé surasserté lui permet d'autant plus de construire un ethos d'autorité, préalable à sa crédibilité, dont la diffusion dans les médias est assurée. Les réactions furent cependant très contrastées, voire presque unanimement critiques dans la presse et les médias.

Selon le même procédé que celui utilisé pour l'énoncé (D), la PPh parodiée est transposée à une autre candidate, Hidalgo, avec une modification du registre dans sa seconde partie : « *Il faut dire à Poutine : dis donc mon p'tit bonhomme, ça va bien deux minutes !* ». Ce que nous allons analyser maintenant, c'est l'ensemble du dispositif parodique déployé (figures 83, 84 et 85).



Figure 83 : story du Gorafi, Instagram (10/03/2022) Figure 84 : publication du Gorafi sur Facebook (10/03/2022)



Figure 85 : capture d'écran du site internet du Gorafi à la rubrique "Politique" (16/03/2022)

Le Gorafi est présent sur les mêmes mediums que ceux de la presse (site internet, page Facebook, compte Instagram et Twitter) et imite leur mise en page, ce que Leveuer (2017) associe à la feintise énonciative, telle que développée par Jost (1999 : 166), c'est-à-dire à la création d'un trompe-l'œil. Il ne s'agit alors pas seulement d'imiter la réalité d'un média en ligne, mais de la feindre. Ce trompe-l'œil offre alors un cadre à l'intérieur duquel se déploie l'acte parodique. Le contenu discursif est alors adapté à l'outil numérique, selon la théorie des affordances pensée par Paveau : « Une affordance est une possibilité d'usage offerte par un objet ou un dispositif technique, possibilité inscrite dans le design de l'objet comme disponibilité intentionnelle et activée par la perception d'un sujet » (Paveau, 2019 : 112). Outre

la liberté parodique offerte par la feintise énonciative, nous sommes tenté d'y voir deux critiques de la pratique citationnelle de la PPh, l'une par l'importance qu'accorde la mise en page à une PPh parodique dont l'acte humoristique accentue le caractère dérisoire, et l'autre par la diffusion des PPh sur les réseaux sociaux, qui côtoieront alors les publications sérieuses des médias. La parodie vise notamment la place donnée aux PPh dans la hiérarchie de l'information.

Enfin, nous constatons que nombre de commentaires laissés par les lecteurs prolongent le dispositif parodique ou bien réagissent de manière participative à l'article, rappelant ainsi que « *le texte numérique est non seulement conçu pour être partagé, mais il est également propice à des formes de co-énonciation* » (Leveueur, 2017). Jusqu'en 2016, il était possible de commenter les articles sur le site même, dans un espace nommé « *Les avis éclairés* ». Le nom même de la rubrique portait un jugement sarcastique sur les commentaires qui pouvaient y être écrits, et était surtout un jugement porté aux commentaires postés en général sur ce médium, sur internet. Ce prolongement du dispositif parodique pouvait aussi s'observer par le choix humoristique des pseudonymes : « *Happibeurzdé* », « *vla de linfo père tinante* » ou bien « *le philosophe illétre* » (Leveueur, 2017).

Cette partie a disparu du site, mais nous retrouvons les mêmes procédés dans les commentaires Facebook ou Twitter laissés sur la page du *Gorafi*. Le 4 mai 2022, *Le Gorafi* titrait un article : « *Laurent Wauquiez : « Les femmes en burkini devront nager uniquement dans le pédiluve* ». Nous relevons sur Facebook les commentaires suivants :

- « *On me dit qu'il menace de supprimer les subventions pour pediluves dans toutes les piscines.* » (05/05/2022)

- « *Elles n auront accès au pediluve qu à la fermeture de la piscine .* » (05/05/2022)

- « *La droite patauge depuis un bon moment, ils prennent toute la, place dans le pédiluve !* » (04/05/2022)

Les deux premiers prolongent la parodie par le procédé utilisé par les rédacteurs du *Gorafi* eux-mêmes pour construire ce titre, l'exagération et la radicalisation d'une prise de position afin d'en montrer l'absurdité. D'autres commentaires remarquent la vraisemblance de la PPh parodique avec les propos réels de l'homme politique, manière de signifier que la production parodique est réussie :

Les PPh politiques sont, nous l'avons rappelé à plusieurs reprises, une co-construction entre les acteurs médiatiques et politiques. La parodie peut alors aussi prendre pour cible la communication politique et les stratégies discursives déployées par les acteurs politiques. C'est le cas de *Groland*, qui offre le format parodique d'un journal télévisé d'une « présipauté » fictive – miroir de la France – créée en 1992 et toujours diffusée sur Canal +. Les Présidents français y possèdent leur double parodique, Emmanuel Micron pour Emmanuel Macron, et François Groland pour François Hollande.

Dans un reportage fictif intitulé « La gaffe d'Emmanuel Micron » (16/09/2018) est imaginée une PPh parodique d'Emmanuel Micron, « *Ceux qui ne veulent pas de changement, ce sont des feignasses, des connards, des gros enculés* », qui est construite à partir de la PPh de Macron à Athènes, reproduite plus haut. Elle est présentée comme une déclaration faite en Grèce, sur sa volonté de réformer le Groland. La phrase créant la polémique, s'ensuit une cascade de discours dans lesquels la PPh initiale est reformulée pour éviter une cible pour finir, par l'absurde, à viser les « *chamois chinois* ». La parodie dépasse donc ici la seule cible d'un énoncé réel. C'est la mécanique des PPh poussée jusqu'à l'absurde qui est reproduite, et l'impossibilité pour un acteur politique de se défaire d'un énoncé panaphorisé et inscrit dans une forme de mémoire collective et médiatique.

3.2.4 Parodies populaires par détournement

Dernier type de PPh parodiques que nous allons traiter, les parodies populaires par détournement. Là aussi, la brièveté est un facteur qui facilite le détournement et leur utilisation sur les réseaux sociaux numériques. Dans ce cas particulier de polyphonie, la voix du commentateur, sous le masque discursif d'une identité numérique, et celle de la PPh. Le destinataire est double. Les commentaires peuvent s'adresser à l'acteur politique, sujet de la publication et désigné par la deuxième personne (A), à l'auteur de la publication (B), et également aux lecteurs des commentaires, audience potentiellement importante et dont l'indication « J'aime » est un indice d'appréciation. Contrairement à ce que l'on pourrait

supposer, l'usage fait des PPh parodiques est assez divers. Voyons avec ces deux occurrences, collectées de manière logocentrée. Il s'agit de commentaires :

A : Traverse la rue, Valoche 😊 (Facebook, 11/04/2022)

B : Si à 50 ans tu manges pas à flunch pour ton anniversaire c'est que tu as gâché ta vie Bonne anniversaire heureuse sa se voie (Tik Tok, 16/04/2022)

(A) commente un article relayant l'appel aux dons pour les Républicains de Péresse, à la suite de sa défaite au premier tour de l'élection présidentielle, sous la barre des 5 % de votes, permettant le remboursement des frais de campagne. Le commentaire utilise une PPh de Macron, initialement destinée à un jardinier au chômage, l'incitant à chercher un emploi là où il est sensé en avoir. (B) commente une vidéo postée sur Tik Tok, où un homme filme le déjeuner qu'il a offert au restaurant Flunch à sa femme. Il détourne une PPh du publicitaire Séguéla, défendant le fait que Sarkozy porte une rolex : « *Si à 50 ans on n'a pas une Rolex, c'est qu'on a raté sa vie* » (13/02/2009). Les procédés langagiers permettant la parodie sont ici intéressants (substitution de noms, modifications énonciatives...). Ces deux détournements permettent aux locuteurs de réaliser une réappropriation de la parole médiatique horizontale que constituent les PPh, et d'opérer un renversement des valeurs idéologiques qu'elles véhiculent. Parodier une PPh, c'est ici saisir et faire sienne une parole circulante que la plupart des usagers de la langue ne peuvent que lire ou subir.

Cette appropriation d'une parole horizontale s'observe fréquemment sur les groupes d'usagers réunis par une cause politique commune, comme nous pouvons l'observer avec cette déclaration de Macron sur un site d'enseignants :

C : Emmanuel Macron : "Les médecins seront habilités à faire passer un test d'effort aux enseignants désireux de savoir si, non ou non, ils peuvent être augmentés." (Rip-Education, post Facebook, 19/03/2022)

Enfin, une pratique fréquente de détournements de PPh retient notre attention, illustrant l'intégration de rituels anthropologiquement fondamentaux sur les réseaux sociaux numériques,

comme celui de l'hommage mortuaire. Nous avons ainsi pu collecter, à la mort de Liliane Marchais, le 9 avril 2020, les commentaires suivants sur Facebook :

D : « *Fais tes valises Liliaaaanne :) (on s'en souviendra toujours) RIP Madame* »

E : « *Ça y est Liliane à refait les valises et pour un bon bout de temps. Georges et Liliane épique !* »

F : « *Liliane, fais tes valises ! C'était encore une belle époque* ».

Les commentaires détournent une célèbre PPh de son mari Georges Marchais, qui fut secrétaire général du PCF : « *Liliane, fais tes valises, on rentre à Paris.* » (21/01/1980). Ici, la PPh n'est pas retournée contre celui qui a produit l'énoncé initial, ni contre un autre acteur politique. Nous pouvons repérer des marques de son élocution, comme le « a » reproduit quatre fois en (D), signe qu'une PPh, même si elle circule avant tout à l'écrit, demeure bien, dans l'esprit de locuteurs, une production discursive premièrement orale. Il s'agit d'une forme d'appropriation populaire de l'énoncé original, où le sens dans le contexte du discours source est détourné et recontextualisé, tout en exprimant un lien entre les deux contextes. La PPh sert alors de « madeleine de Proust » : « *C'était une belle époque* », « *Georges et Liliane épique* ».

Ces usages populaires sont plus libres et diversifiés que les usages médiatiques, et témoignent d'une autre manière d'aborder l'affordance. Ils convergent ainsi avec l'étude des glissements sémantiques de l'étiquette PPh mis en lumière en première partie.

Conclusion : ce que nous enseigne la parodie

Le titre de cette sous-partie est à entendre dans les différents sens du verbe « enseigner ». De l'étude de la parodie, nous en tirons des enseignements pour notre objet d'étude, puisqu'il faut « *maîtriser une certaine technique pour faire la parodie. L'auteur parodique est quelqu'un qui a un sens critique aigu et l'exercice de la mise en parodie sera forcément accompagné d'intentions malicieuses par rapport aux mots ou actions d'un autre.* » (Machado, 2013 : 82). Les procédés de modifications des énoncés et l'intention qui préside à ces modifications nous disent quelque chose de la réception et de l'interprétation des PPh. Mais la parodie est aussi une

école pour le lecteur et le citoyen, une école de prise de la parole sur les réseaux sociaux, et une école de compréhension de la fabrique des médias et de ses mécaniques discursives.

La modification des énoncés, dont la substitution est le procédé privilégié, correspond souvent à la partie reçue comme étant la plus polémique, et permet une mise à distance de l'énoncé par la confrontation avec l'énoncé initial, lequel est contenu dans l'énoncé parodique par une superposition polyphonique. Outre l'aspect formel et syntaxique, cette mise à distance s'opère aussi de manière énonciative et argumentative. En modifiant les paramètres énonciatifs, en attribuant une PPh modifiée à un autre locuteur, est interrogé le rapport entre la parole médiatisée et l'acteur politique, ainsi que la prévalence de l'ethos prédiscursif dans le cadrage et la circulation des énoncés.

Ce sont les médias parodiques qui vont le plus loin et saisissent avec le plus d'audace la part de liberté offerte par la pratique parodique. Ils déconstruisent la pratique citationnelle de la PPh, montrant au lecteur par un miroir déformant le discours journalistique, en pensant également l'intégration des PPh dans ce discours. La PPh parodique attribuée à Éric Zemmour (A) fait l'objet d'un article introduit par le chapô suivant :

L'éditorialiste de RTL et i-Télé a-t-il une fois de plus dépassé la ligne jaune, rouge ou verte ? Quelques semaines après une chronique qui a suscité la polémique, le journaliste politique fait une fois de plus parler de lui avec un entretien sulfureux accordé au journal Valeurs françaises. Dérapage ou simple fact-checking ? Le dossier fait actuellement débat sur les réseaux dits sociaux. (Gorafi, 05/06/2014)

L'article utilise pleinement la capacité métadiscursive de l'étiquette PPh dégagée par Seoane (2018). Le chapô parodique questionne la PPh, en se jouant du jargon et de la phraséologie journalistique. La très usitée expression « ligne jaune » est par exemple défigurée : « *ligne jaune, rouge ou verte ?* ». Sont également reconstituées dans le corps de l'article les conditions de production conversationnelle de l'énoncé détaché : « *Alors qu'il était interrogé sur les courses hippiques, sa passion en dehors du travail, Éric Zemmour fait une parenthèse pour le moins étrange. À la question du journaliste qui lui demande pourquoi il aime les courses de chevaux, ce dernier répond : "Je n'ai aucun problème avec les étrangers, je ne les aime pas, c'est tout."* » (Gorafi, 05/06/2014). L'article met en scène l'entretien, le discours source, duquel est détaché l'énoncé, et l'obsession du candidat dans les thématiques qu'il met en avant, mais il expose également une rupture des maximes conversationnelles gricéennes, illustrant la

préparation de la surassertion, et le jeu de co-construction entre le domaine politique et médiatique.

Les parodies contemporaines de PPh que nous avons analysées sont inséparables du rire et de l'intention de faire rire, mais ce rire n'est pas gratuit, et n'est pas une fin en lui-même. Cette intention vise, dans les discours d'opposition, qu'ils soient le fait de journalistes ou d'acteurs politiques, à disqualifier le discours visé en le retournant contre celui ou celle qui l'a produit. Dans les médias parodiques, cette visée disqualificatrice existe aussi, mais la cible est double et le domaine médiatique est largement visé. S'y ajoute la dimension participative de la parodie, que des usagers de langue s'en emparent directement sur les réseaux sociaux, ou bien qu'ils se fassent complices des parodistes. Les commentaires d'articles en ligne du *Gorafi*, prolongeant l'article, en sont de très bons exemples. Le lecteur du *Gorafi* devient alors doublement un complice des rédacteurs, complice par l'acte d'humour auquel il participe, et complice en écrivant des commentaires parodiques, participant lui-aussi à la construction de l'univers parodique.

Conclusion de la deuxième partie

La circulation et la visibilité des PPh impliquent une insertion dans une certaine variété de genres de discours, dans la presse et sur les réseaux sociaux. Cela explique, avec la brièveté de l'objet, sa capacité à générer des parodies, elles-mêmes d'une grande variété. Cette importante diffusion des PPh ne doit cependant pas masquer la dimension fondamentalement verticale du phénomène. Les PPh sont détachées par des acteurs médiatiques, intégrées au discours journalistique ainsi qu'au sein de dispositifs de mises en valeur spécifiques. Les journalistes privilégient ainsi le discours rapporté direct et des formes plus typiques de la presse écrite comme les îlots textuels. Ces derniers se retrouvent très fréquemment dans les titres de presse, qui contribuent grandement à la diffusion des PPh.

Nous pouvons donc, au terme de cette deuxième partie, mieux comprendre les différents acteurs et niveaux qui expliquent la circulation des PPh. Outre l'action des acteurs politiques et médiatiques, le niveau d'analyse du genre de discours et désormais des technogenres explique

en partie le renforcement de l'autonomie des énoncés et leur circulation. Ce renforcement de l'autonomie des PPh a pour effet de soumettre le discours source duquel elles sont extraites et la situation d'énonciation de celui-ci à la reconstruction journalistique qui est en faite. L'autonomie acquise par la PPh renforce le lien avec l'acteur politique qui l'a initialement prononcé. Il faut toutefois envisager la complexité du phénomène des PPh avec nuance, et c'est tout l'intérêt du triangle de la communication de Wolton. Quand bien même ce phénomène est avant tout vertical, les publics, destinataires finaux des PPh, ne demeurent pas dans la passivité. Ils participent de la diffusion des PPh, notamment par les outils de partage mis à disposition par les réseaux sociaux numériques. Ils les commentent, en orientent la réception, et les détournent par la parodie.

TROISIÈME PARTIE

Fonctionnement argumentatif des PPh

Cette dernière partie, plus succincte que les deux premières parties, vise à décrire le fonctionnement argumentatif des PPh, les considérant comme un outil stratégique pour les acteurs politiques et médiatiques. Partant des caractéristiques fondamentales de l'objet, nous axerons cette étude argumentative sur des points précis. Dans la perspective de la nouvelle rhétorique de Perelman, nous penserons l'auditoire en tant que construction de la part de l'orateur et nous chercherons à déceler l'inscription de l'auditoire dans les PPh (III.1). Le lien particulier tissé par le phénomène des PPh entre la personne de l'énonciateur et l'aphorisation nous invite à considérer le rôle de la preuve éthique dans le détachement et la réception des PPh (III.2). Nous aborderons ensuite de manière spécifique le cas d'un événement politique et discursif particulier et ritualisé, le débat d'entre-deux-tours de l'élection présidentielle.

Les PPh sont fréquemment l'objet de polémiques, parfois fort retentissantes. Nous leur consacrerons le dernier chapitre de notre thèse. Nous envisagerons d'abord avec Al-Matary et Gaboriaux (2018) les trois niveaux de conflictualité dans lesquels peuvent être engagées les PPh et nous les prolongerons par la description de la routine journalistique qui permet la mise en scène de cette polémique. Nous terminerons la thèse par l'étude de deux phénomènes singuliers. Premièrement en étudiant le paradoxe de la caractérisation négative des PPh et de leur dénomination. Deuxièmement en introduisant la notion de « confusion des scènes » comme nouvelle mouture du parler-vrai et dont certaines PPh sont la démonstration.

Chapitre 1 : approche argumentative des PPh

1. Approche argumentative des PPh

Envisagées comme une partie intégrante de la communication politique, les PPh répondent à des stratégies discursives que nous envisageons comme un ensemble organisé en rapports d'inclusion. Penser les PPh en termes de stratégies discursives permet de les situer dans la communication politique. Cela permet aussi de considérer l'acteur politique comme un sujet qui opère des choix en réaction à des contraintes, et en vue d'objectifs.

1.1 Les PPh dans le cadre des stratégies discursives

Les PPh sont produites dans un but certain, en tenant compte de contraintes. Elles répondent donc à des stratégies discursives. Selon la conception de la notion qui est retenue, ou bien selon le poste d'observation choisi, nous pouvons considérer aussi les PPh comme intégrant un ensemble de stratégies discursives et extra-discursives. Prenons l'exemple de la PPh « *Quoi qu'il en coûte* » prononcée par Macron lors de l'allocution du 20 mars 2020. Nous allons représenter à grands traits l'inclusion des ensembles stratégiques en partant de la PPh.

Surassertée, elle fait l'objet de stratégies discursives qui lui sont propres. Elle fait partie d'un discours, l'allocution, qui lui-même, comprend un ensemble de stratégies discursives. Enfin, cette allocution entre dans le cadre d'une stratégie visant à lutter contre la pandémie du covid-19, qui comprend un ensemble de discours organisé dans un plan de communication, et une partie extra-linguistique comme la livraison de masques aux médecins généralistes, ou bien le versement d'aides aux entreprises.

Cet ensemble de stratégies peut être représenté par une succession d'inclusions, de la manière suivante :

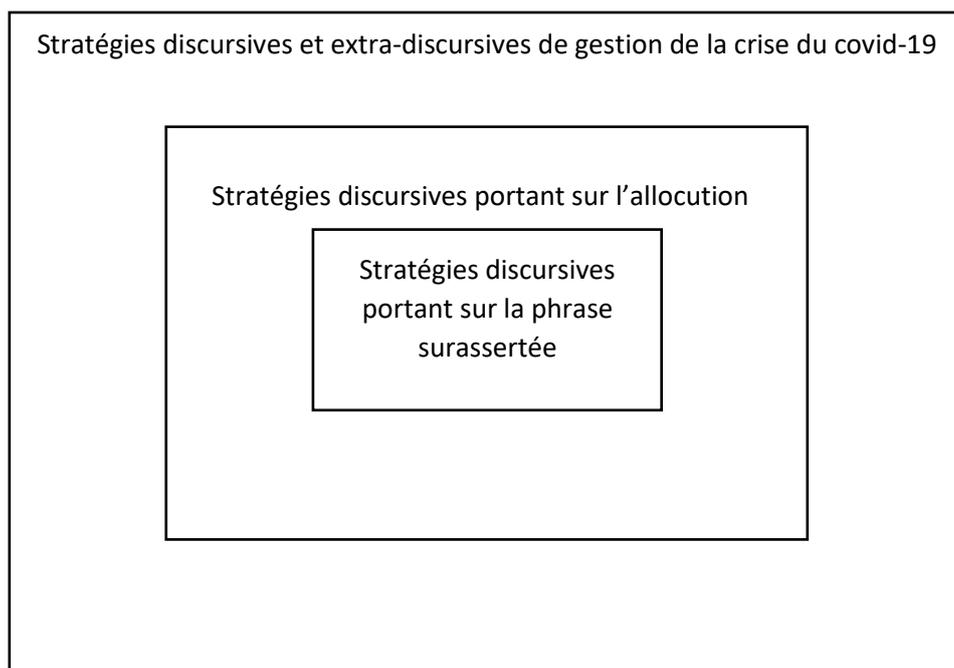


Figure 86 : inclusion des stratégies discursives et extra-discursives

Bien sûr, les stratégies discursives et extra-discursives peuvent s'entrecroiser. La rédaction d'un texte de loi est ainsi à la croisée des deux ensembles. Notre schéma vise surtout à mettre en valeur le phénomène d'inclusion et de subordination des stratégies discursives à d'autres stratégies, discursives ou extra-discursives.

Reste à préciser ce que nous entendons par « stratégies discursives ». A partir des différentes conceptions de Boutet (1995), Bonnafous et Tournier (1995) de ses propres travaux (1995), Charaudeau (2002 : 549) propose de retenir les critères essentiels suivants, ramenés au nombre de trois :

- 1) Un sujet : les stratégies « *sont le fait d'un sujet (individuel ou collectif)* » (Ibid. : 549) qui doit opérer des choix.
- 2) Ces choix à opérer sont rendus nécessaires par un cadre de contraintes. S'il n'y a pas de contraintes, il n'est pas nécessaire de penser et déployer des stratégies. Ainsi, dans l'environnement particulier et autoritaire de la Chine, où les médias sont largement contrôlés par l'Etat, le déploiement de stratégies visant à provoquer le détachement de PPh est inutile, et de fait, il n'y a pas de « PPh » au sens français du terme. L'absence de débat de second tour entre Le Pen et Chirac en 2002 peut aussi être analysé en termes de problèmes et de contraintes. Chirac estimant la victoire assurée, participer à un débat est alors inutile.
- 3) Ces stratégies discursives suivent un but et atteindre ce but est incertain.

Les stratégies discursives impliquent l'interaction et la collaboration entre différents acteurs ou sujets. Concernant l'objet PPh selon la description que nous avons menée dans les parties précédentes, sa co-construction implique de considérer les stratégies des acteurs médiatiques et politiques, qui peuvent être convergentes et divergentes. Notons bien qu'elles peuvent être convergentes sans pour autant suivre un même but. Il peut arriver qu'un journal d'opinion soutienne par exemple un candidat. Le but alors pourra être le même, son élection. Il peut aussi arriver, et c'est le cas majoritaire, qu'un journal partage un énoncé surasserté sans pour autant partager le but de l'acteur politique qui l'a produit.

Nous allons maintenant nous situer à l'échelle des PPh pour cerner les stratégies discursives des acteurs médiatiques et politiques en appliquant les critères de Charaudeau. Nous procéderons d'abord par un certain degré d'abstraction et de généralisation afin que ces

stratégies puissent au mieux correspondre au plus grand nombre des PPh rencontrées. Nous proposerons ensuite un exemple pour illustrer notre propos.

Les acteurs médiatiques constituent un sujet autonome des acteurs politiques. Par acteur médiatique, on peut entendre un journaliste. Le sujet doit plutôt être pensé comme collectif puisqu'une PPh ne le devient que par sa circulation, et donc l'action mimétique d'une communauté de journalistes. Sommairement, nous pourrions définir le but comme la recherche d'un lectorat, avec les modalités propres aux différents supports des médias. Le but est incertain. L'incertitude se mesure au degré de médiatisation des PPh retenues. Le cadre de contraintes et des stratégies est le plus complexe à appréhender. Nous l'avons cependant déjà longuement décrit dans les parties précédentes. Sur le marché de l'information, les médias peuvent se distinguer. Les PPh ne sont pas le meilleur exemple de distinction entre les médias. Le traitement médiatique pourra être différent, mais il s'agit tout de même de la reproduction d'un même énoncé. Les acteurs médiatiques peuvent cependant mobiliser plusieurs techniques pour accroître la visibilité de l'énoncé. Ils peuvent chercher à être les premiers à détacher un énoncé, ou bien, par l'organisation de débats, d'entretiens, être le lieu de production du discours source. Ils peuvent mettre en valeur discursivement l'énoncé, dans un titre d'article, ou bien encore proposer un apport d'informations sur les circonstances de la production de l'énoncé.

L'acteur politique constitue un sujet bien plus facile à identifier. La PPh est ramenée à un seul énonciateur, quand bien même il s'agit d'une co-construction avec les médias, et quand bien même certaines PPh peuvent être le fruit d'une préparation collective. Elle est, en tous les cas, assumée ou attribuée à un seul sujet (« la petite phrase de ... »). Certains acteurs politiques ont pu être qualifiés de « porte flingue » ou « sniper », ce qui « désigne un cadre d'un parti ou d'une équipe de campagne préposé à critiquer l'adversaire avec rudesse, à lancer des petites phrases spécialement polémiques ou porteuses d'attaques personnelles. » (Neveu, 2012 : 88).

Le but recherché et la stratégie mise en œuvre nous amènent à proposer l'idée d'un contrat tacite entre les acteurs politiques et médiatiques. Le but général et principal des acteurs politiques est d'accroître la visibilité de leur communication et d'occuper l'espace médiatique. Les acteurs médiatiques suivent des visées différentes, mais rencontrent les acteurs politiques sur le moyen : le détachement et la diffusion de PPh.

L'enjeu de la présence médiatique, et du façonnage de la présence médiatique, a notamment pour limite ce que Raymond Barre avait nommé l'« *incontinence politique* »²³ (Neveu, 2012 :

²³ L'expression est régulièrement reprise par des acteurs politiques ou syndicaux.

57), une présence médiatique trop accrue donnant l'impression d'un décalage entre la communication et l'action. La seconde contrainte est celle de la réception de la PPh, très incertaine, qui peut desservir le politique qui l'a produite. Il est alors certes question du traitement médiatique, mais aussi de l'auditoire. Nous aborderons spécifiquement cet aspect de l'argumentation plus loin.

Enfin, il ne faut pas considérer ce contrat de communication tacite comme une collusion entre les acteurs politiques et médiatiques. Les PPh sont aussi une adaptation des politiques à de nouveaux formats médiatiques et audiovisuels, à la multiplication de prises de parole brèves.

Analysons en termes stratégiques la PPh de Jospin, détachée d'un JT de France 2, dans le contexte de la Présidentielle de 2002 : « *Le projet que je propose au pays n'est pas un projet socialiste* » (21/02/2002). Jospin était interrogé sur la manière dont il se situait par rapport aux sociaux-démocrates Gerhard Schröder et Tony Blair. L'énoncé reproduit omet la première partie de la phrase, qui permet de nuancer l'expression du positionnement politique de Jospin : « *Je suis socialiste d'inspiration, mais le projet que je propose au pays n'est pas un projet socialiste* ». Jospin aura tenté d'expliquer dans les semaines qui suivent cette PPh, contestant notamment un article du Monde la commentant qui titrait « *Lionel Jospin place sa candidature au centre* » (23/02/2002).

Partons du cadre général pour aller vers la PPh. Jospin est alors Premier Ministre depuis bientôt 5 ans à la faveur d'une dissolution de l'Assemblée nationale qui a donné la majorité à une alliance de gauche nommée la « Gauche plurielle ». Il est en pleine campagne présidentielle et, en leader de la gauche, cherche à affirmer son positionnement politique au sein d'un union regroupant des partis aux positionnements parfois assez divergeants. Cela correspond au cadre de contraintes générales. La communication doit tenir compte de deux grands ensembles d'auditoires, ce qui complexifie les stratégies à adopter : les électeurs et les membres des différents partis qui composent l'alliance de gauche.

La PPh est détachée d'un entretien donné au JT de France 2. Cet événement est un cadre de contraintes inclus dans le précédent. A trois mois de l'élection, ce rendez-vous à forte audience est crucial. Le but recherché est subordonné à un but plus général, décrit précédemment. L'exercice est toutefois réputé difficile, l'acteur politique fait face à un ensemble de contraintes discursives qui l'obligent à déployer des stratégies discursives adaptées. Les chevauchements seront peu fréquents, mais il y a une exigence de clarté pour être lisible d'un auditoire de type « universel » (voir infra). La difficulté majeure à laquelle est

confronté Jospin dans la définition de son projet est la conciliation de l'acceptation de l'économie de marché avec un projet redistributif de gauche, et ce dans la tradition de la gauche française.

La question du journaliste, sur la comparaison entre son projet et celui d'autres sociaux-démocrates européens est donc une partie importante de l'entretien. Ce tour de question-réponse sera donc inmanquablement scruté par les journalistes, et la réponse de Jospin détachée. Dans un entretien, la surassertion d'un énoncé peut donc elle aussi être conjointe, fait du journaliste et du politique. Elle est préparée par la question du journaliste qui s'effacera après le détachement de l'énoncé. Anticipant le détachement, l'acteur politique est donc soumis à une contrainte syntaxique. Comme nous l'avons précisément analysé dans la première partie, c'est une phrase qui sera détachée et éventuellement modifiée pour mettre en valeur le thème. Nous percevons alors le risque de proposer la phrase complexe « *Je suis socialiste d'inspiration, mais le projet que je propose au pays n'est pas un projet socialiste* », et qui s'est vérifié. La seconde partie seule, mise en circulation, ne positionne plus Jospin dans la mouvance social-démocrate mais plutôt à droite. Cette interprétation est confirmée par le titre de l'article du *Monde*. Le but n'est donc pas atteint par Jospin. Pire, la seconde partie de l'énoncé a été partagée avec d'autant plus de retentissement qu'elle a été perçue comme une rupture avec la tradition de la gauche française. Ce problème inhérent au détachement ne serait pas posé si Jospin avait répondu, comme en 1995, « *Je suis social-démocrate* ». Nous savons toutefois que la dénomination de ce courant n'a pas bonne presse dans une partie de la gauche française. L'acteur politique qui soumet au détachement des segments de son discours doit donc prendre en compte, comme contrainte discursive, cette contrainte syntaxique et thématique.

L'impact d'une PPh est d'autant plus grand qu'elle peut avoir un impact global sur la compréhension de l'ensemble de la communication d'un acteur politique. C'est précisément ce qu'entendent les commentateurs pour qui certaines PPh font et défont des élections.

L'étude des PPh permet donc d'ajouter un niveau supplémentaire dans la complexe description des procédés et processus argumentatifs.

1.2 L'inscription de l'auditoire dans les PPh

L'un des apports majeurs de la nouvelle rhétorique de Perelman consiste en la mise en avant de l'importance de l'auditoire dans la description de l'argumentation. Il renoue de la sorte avec la tradition aristotélicienne pour laquelle « *la rhétorique apparaît comme une parole destinée à un auditoire qu'elle tente d'influencer en lui soumettant des positions susceptibles de lui paraître raisonnables* » (Amossy, 2009 : 9). Pour Perelman, l'argumentation visant à « *obtenir l'adhésion de ceux auxquels elle s'adresse, elle est, tout entière, relative à l'auditoire qu'elle cherche à influencer* » (Perelman, 1970 : 24). Dans cette perspective, étudier l'argumentation, c'est donc avant tout étudier le rapport de l'orateur à l'auditoire. Amossy prolonge l'apport de la nouvelle rhétorique en proposant de rechercher les marques de l'auditoire dans le discours même, son inscription matériel et l'image que l'orateur a de l'auditoire. Dans cette conception de l'argumentation, l'auditoire est également une donnée construite par l'orateur.

1.2.1 Inscription de l'auditoire dans les PPh

Rappelons au préalable que la PPh, du fait de son détachement, lorsqu'il est anticipé, a deux auditoires, ou bien un destinataire et un auditoire. Le premier est *in presentia*. Ce peut être l'interlocuteur d'une conversation dans un entretien ou un débat. Ce peut être également le public présent à un meeting. Le second auditoire est absent de l'interaction initiale. C'est le vaste auditoire qui sera le lecteur de la PPh en circulation dans les médias. Nous avons rapproché ce phénomène de la double énonciation théâtrale. Il est finalement plus puissant que celle-ci puisqu'elle ne dure pas que l'instant d'une représentation.

L'auditoire peut être représenté par des indices d'allocation tels que les désignations nominales explicites, les pronoms personnels ou encore les descriptions de l'auditoire (Amossy, 2009 : 50-51). Il peut l'être aussi par des « *évidences partagées* » (*Ibid.* : 51). L'orateur s'appuie alors sur des opinions ou des croyances qu'il pense partager avec l'auditoire cible pour construire son argumentation. Pour être pensé comme un tout suffisamment homogène pour être associé à ces évidences partagées, l'auditoire est stéréotypé. En excluant les PPh non intentionnelles, ou plutôt dont l'intention de détachement ne dépend que de l'acteur médiatique, nous pouvons donc supposer que l'acteur politique, comme pour la production de tout discours, prend en compte l'auditoire dans la production d'un énoncé surasserté.

L'auditoire fait l'objet d'inscriptions directes dans un certain nombre de PPh. A titre d'exemple pour l'analyse, nous présentons les occurrences suivantes :

A : « *Nous ne pouvons pas héberger toute la misère du monde.* » (Rocard)

B : « *Cette France que j'aime autant que je vous aime.* » (Chirac)

C : « *Je veux que partout dans le monde, les opprimés, les femmes martyrisées, les enfants emprisonnés ou condamnés au travail, sachent qu'il y a un pays dans le monde qui sera généreux pour tous les persécutés, c'est la France.* » (Sarkozy, 06/05/2007)

D : « *Camarades, nous vous tendons la main sans conditions, sans préalable, ne la rejetez pas !* » (Mélenchon)

E : « *Nous sommes en guerre.* » (Macron)

L'auditoire peut être représenté dans les pronoms personnels (A, B, D, E) ou bien être dénommé (C, D). Le « nous » en A et E vise à inclure l'auditoire à l'argumentation. Il joue un rôle particulièrement fort en (E) où, du fait de la métaphore militaire, il sonne comme une mobilisation générale actant l'entrée dans un état qui sort de la situation ordinaire du pays. (D) est un exemple collecté par Mathieu (2018) qui voit certaines PPh comme des outils de négociations électorales. Du fait de cet effet illocutoire, les inscriptions directes de l'auditoire sont plus nombreuses :

- Le choix de vocatif indique que l'énoncé s'adresse directement aux militants de gauche.
- Les pronoms personnels : « nous », « vous ».

Ces derniers inscrivent deux auditoires : celui des militants du Parti de Gauche de Mélenchon pour le pronom de première personne, et les militants du Parti communiste pour le pronom « vous ».

(C), prononcée dans un discours de campagne, s'adresse également à deux auditoires. La PPh se compose d'une liste d'inscriptions directes à des auditoires, « *les opprimés, les femmes martyrisées, les enfants emprisonnés ou condamnés au travail* », rassemblés sous la dénomination des « *persécutés* ». Or ces inscriptions, qui jouent un rôle indéniable dans le détachement de cet énoncé, ne correspondent pas à l'auditoire principal, les personnes présentes au meeting et les électeurs potentiels de droite.

(B) est une PPh extraite de la dernière allocution de Chirac, à la fin de son deuxième mandat à la fonction suprême. Le pronom COD « vous » introduit un rapport direct et affectueux avec les Français, mis en parallèle par la structure syntaxique avec « la France ».

L'inscription de l'auditoire peut aussi être implicite. Il appelle alors à une interprétation. C'est le cas des évidences partagées qui jouent également un rôle important dans les choix stratégiques opérés dans la confection des PPh. Charaudeau rappelle à ce titre que l'argumentation se situe largement dans l'implicite d'un discours :

L'argumentation ne peut pas se réduire au repérage d'une suite de phrases ou de propositions reliées par des connecteurs logiques. D'abord parce que nombre de combinaisons phrastiques ne comportent pas de marques explicites d'opérations logiques [...] Ensuite, et surtout, parce que l'aspect argumentatif d'un discours se trouve souvent caché dans l'implicite de celui-ci. (Charaudeau, 1992 : 782)

Observons la variété des évidences partagées à partir des occurrences suivantes :

F : « *Liliane, fais les valises, on rentre à Paris* » (Marchais)

G : « *C'est toi qui as dit ça ? Eh ben, descends un peu le dire, descends un peu !* » (Sarkozy, 06/11/2007)

H : « *C'est le rêve français que je veux réenchanter.* » (Hollande, 16/10/2011)

I : « *Le Parti socialiste est sur la route du Pasok grec* » (Montebourg, 02/04/2015)

Pour qu'un acteur politique puisse espérer que sa PPh soit non seulement détachée, mais aussi qu'elle puisse susciter l'adhésion d'une partie des lecteurs qui croiseront son chemin dans les médias, il doit veiller à ce que ces derniers puissent être en accord avec une *doxa* qu'elle véhicule, que les lecteurs puissent réaliser des associations mentales favorables à l'argumentation de l'acteur politique.

Cette part d'implicite est donc aussi une forme de culture partagée auquel le lecteur de la PPh accède par déduction ou induction. Ce processus stratégique peut être représenté par le schéma en éventail emprunté à Ventura et Vega et initialement destiné à la description des discours publicitaires :

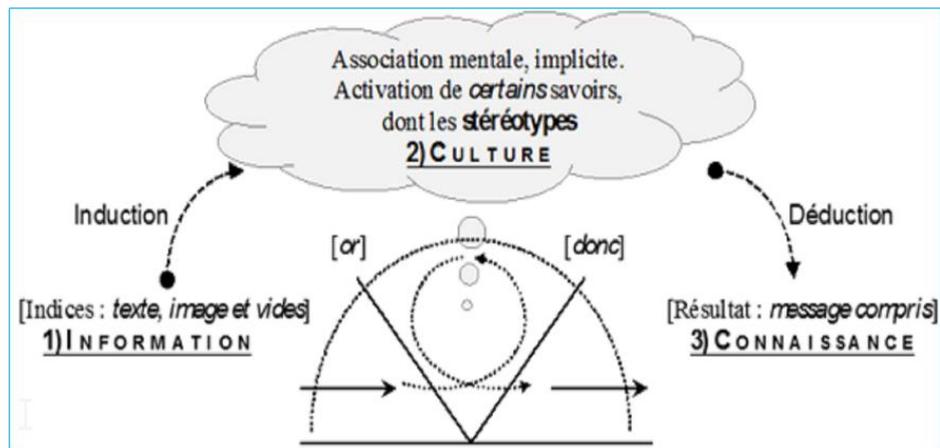


Figure 87 : l'accès à la culture partagée (Ventura & Vega, 2017 : 82)

En (F), le volontarisme politique et la détermination de Marchais sont montrés par un prétendu discours rapporté, par un ordre qu'il aurait donné à sa femme dans le cadre familial. C'est une forme d'identification au quotidien des Français qui est recherchée. Ce faisant, la PPh montre une représentation que l'orateur a de ce quotidien et des valeurs de son auditoire. La gravité politique de la situation est montrée par la fin des vacances estivales. Pour être entendu, il faut que l'importance des vacances estivales soient un élément culturel partagé avec l'auditoire. Il faut aussi que la répartition des rôles dans le couple soit partagée (l'homme ordonne à son épouse de préparer les bagages).

Le style également familial et interactionnel de (G) révèle l'image de l'auditoire qu'a Sarkozy. Sous le regard des caméras, nulle doute que cette sortie ne soit que le résultat d'une absence de maîtrise des nerfs de l'orateur. Il laisse supposer que Sarkozy pense que les valeurs de confrontations directes, d'explications « d'homme à homme » sont partagées.

(H) fonctionne sur une référence discursive partagée. L'expression « rêve français » est peu usitée. C'est une construction faite à partir de l'expression « *american dream* ». Elle laisse donc supposer que Hollande pense que la référence à l'expression est d'une part comprise, et d'autre part est suffisamment évocatrice pour susciter l'adhésion de l'auditoire.

(I) est une PPh détachée d'un entretien donné par l'ancien ministre du gouvernement Valls aux *Echos*. Sa compréhension suppose la connaissance de l'existence du Pasok et de la situation politique d'alors en Grèce. Les connaissances partagées qu'elle mobilise la destine à un auditoire qui possède une certaine culture politique européenne, et qui suit l'actualité internationale. Elle révèle et confirme le fait que les PPh sont aussi utilisées pour s'adresser à

des auditoires plus restreints et, à la manière des PPh de négociations électorales, agir sur la ligne d'un parti en usant du détour médiatique.

1.2.2 La problématique des auditoires composites et universels

Les PPh circulent allégrement dans les médias et sur les réseaux sociaux, avantage indéniable dans la communication politique. Elles sont donc obligatoirement confrontées à des auditoires composites. Les réarrangements thématiques consécutifs au détachement, en rendant plus nettes les positions idéologiques ou les déclarations, peuvent qui plus est accentuer un rejet des propos de l'acteur politique.

Il est possible d'identifier quelques stratégies déployées par les acteurs politiques pour faire face aux auditoires composites, à partir des occurrences précédentes. L'acteur politique peut par exemple orienter une PPh par des références (I). Il peut veiller à ce que les PPh véhiculent des inférences qui créent une connivence sur un terrain autre que politique (F, G). Enfin, il peut emprunter des références étrangères, qui peuvent être appréciées avec plus de neutralité (H).

Un cas plus particulier, marginal dans notre corpus, concerne les PPh présidentielles destinées à un auditoire international, mondial. L'acteur politique doit alors composer avec un auditoire que Perelman qualifie d'universel, et qui selon Amossy pourrait être conquis en s'appuyant sur la raison : « *Le désir de "transcender les particularités historiques ou locales de façon à ce que les thèses défendues puissent être admises par tous" (Perelman, 1970 : 34) mène à l'idée d'une argumentation susceptible d'obtenir l'adhésion de tout être de raison.* » (Amossy, 2009 : 63-64).

Prenons deux exemples, déjà évoqués précédemment :

I : « *Notre planète brûle et nous regardons ailleurs* » (Chirac)

J : « *Make our planet great again* » (Macron)

(I) s'appuie sur une image relativement claire et supposée compréhensible outre les cultures. (J) s'appuie sur le slogan Républicain « *Make America Great Again* », supposé largement connu dans le monde entier, du fait de la puissance étasunienne. Enfin, ces PPh traitent d'un sujet lui-même universel, le réchauffement climatique.

Conclusion

Les PPh permettent aux acteurs politiques d'accroître la visibilité de leur communication. Elles participent à l'élaboration d'une communication politique répondant à des événements qui rythment la vie politique, le principal étant les élections. Adaptation aux nouveaux formats médiatiques, atteindre le but visé par la production d'énoncés surassertés est incertain. L'acteur politique développe en effet des stratégies discursives propres aux PPh, rencontrant deux difficultés majeures. La première est le format syntaxique et thématique de la PPh. La seconde est la question de l'auditoire composite. L'acteur politique doit donc pondérer la visibilité offerte par les PPh aux aléas de la réception de celles-ci.

2. La construction de l'éthos par les PPh

Introduisant un rapport étroit entre un segment de texte reproduit et son énonciateur, mettant en spectacle et médiatisant son énonciation initiale, le phénomène des PPh met en avant, dans la triade rhétorique aristotélicienne, l'éthos. Après avoir analysé différentes conceptions de la preuve éthique, nous y confronterons quelques occurrences. Enfin, nous aborderons la problématique de la reproduction des PPh dans la construction de l'image d'un politique.

2.1 Les PPh dans la triade rhétorique aristotélicienne

Depuis Quintilien, la rhétorique est souvent présentée comme un système en cinq parties (invention, disposition, élocution, action et mémoire), trois genres et trois preuves : la preuve logique, pathétique et éthique (Doury, 2016 : 118). La notion d'*éthos* est ancienne, calque du grec ancien, et connaissant en philosophie plusieurs acceptions (Plantin, 2016 : 240). Les travaux contemporains sur l'éthos dans l'argumentation s'inscrivent dans le sillon de sa conception aristotélicienne :

On persuade par le caractère, quand le discours est de nature à rendre l'orateur digne de foi, car les honnêtes gens nous inspirent confiance plus grande et plus prompte sur toutes les questions en général, et confiance entière sur celles qui ne comportent point de certitude, et laissent une place au doute.
(Aristote, : 1356)

Maingueneau, qui a contribué à son introduction en analyse du discours, pose ainsi que « les idées suscitent l'adhésion du lecteur à travers une manière de dire qui est aussi une manière d'être. » (Maingueneau, 2014 : 32). L'éthos demeure toutefois difficile à appréhender, et il nous faut opérer quelques mises au point et distinctions. Plantin a représenté sous la forme d'un schéma ce qu'il nomme les « trois forces de l'impact éthotique » (2016 : 246), partant de la distinction entre l'éthos construit par le discours et l'éthos qui précède et entoure le discours :

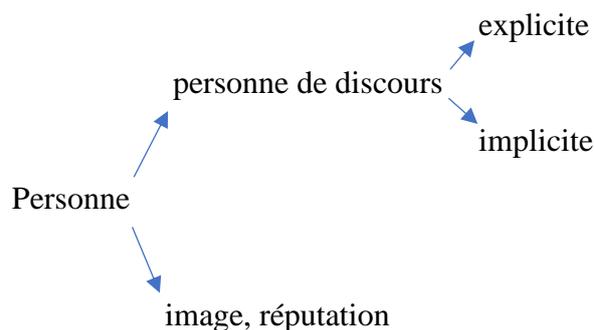


Figure 88 : les trois forces de l'impact éthotique (Plantin, 2016 : 246)

L'éthos qui nous intéresse est une construction du discours, mais il ne faut pas négliger l'importance de « *statuts extradiscursifs* » que Maingueneau situe dans sa dimension « *catégorielle* » (Maingueneau, 2014 : 32). Les différents statuts des acteurs politiques conditionnent l'interprétation de leurs PPh, et la construction de l'éthos qui est attendue en fonction de ces statuts.

Cela nous amène à la double distinction entre éthos discursif et prédiscursif, et éthos dit et éthos montré. La réputation d'un acteur politique précède ses prises de paroles. Cette réputation, qui peut être infléchie par un discours, mais qui est déjà là avant son énonciation est l'éthos prédiscursif. Analyser l'éthos dans un discours est rendu particulièrement complexe et relatif à l'interprétation par la seconde distinction entre l'éthos dit et l'éthos montré (*Ibid.* : 34), qui peut se recouper avec ce que Plantin nomme la personne de discours explicite et la personne de discours implicite. Nous verrons que le détachement des PPh privilégie l'éthos montré.

2.2 Quand les PPh forgent l'éthos

Nous allons tenter d'appréhender les PPh dans le prisme de l'éthos à partir d'une sélection d'occurrences, avant de nous interroger sur la répétition de leur reproduction et la construction de celui-ci sur un temps plus long. Ramenée à l'énonciateur, son énonciation est considérée comme un événement de discours et se prête bien à la mise en avant d'un éthos montré. Une PPh est certes un segment de discours relativement autonome en circulation, mais toujours incarnée par la personne qui l'a produite dans le discours initial. La question de l'intentionnalité d'une PPh se pose alors dans son interprétation de l'éthos montré comme une « *stratégie* » ou bien un « *symptôme* » (*Ibid.* : 38). Observons-le avec les occurrences suivantes :

A : « *Il y a dans cet abattoir une majorité de femmes, il y en a qui sont pour beaucoup illettrées !* » (Macron, 17/09/2014)

B : « *Le bus pourra bénéficier aux pauvres* » (Macron, 15/10/2014)

C : « *Moi je ne connais aucun policier, aucun gendarme, qui ait attaqué un manifestant.* » (Castaner, 15/01/2019)

D : « *J'aime beaucoup les enquêtes de victimation et les experts médiatiques, mais je préfère le bon sens du boucher-charcutier de Tourcoing.* » (Darmanin, 18/05/2021)

E : « *Le meilleur moyen de soulager l'hôpital, c'est de ne pas tomber malade* » (Castex, 24/10/2020)

F : « *Parfois les mous peuvent atteindre la perfection* » (Hollande, 26/04/2016)

Rares sont les PPh qui procèdent par un éthos dit. En revanche, l'éthos montré joue un rôle dans le repérage et le détachement des PPh. Il est l'objet de débats interprétatifs dans les discours médiatiques, et de commentaires de la part du grand public. Le rapprochement opéré par (A) et (B) dans la presse le montre très clairement. Le *Nouvel Observateur* titrait « *Après les "illettrés" de Gad, Macron évoque "les pauvres" en autocar* » (L'Obs, 15/10/2014). Le journaliste conserve dans l'article une certaine distance objectivante, mais liste des réactions de politiques, comme ce tweet de Dupont-Aignan : « *Macron me fait de plus en plus penser à Marie Antoinette! Quelle arrogance et quel mépris pour les Français qui subissent la crise.* » (15/10/2014). Il est clair ici que l'éthos retenu par les positions critiques relève du « symptôme » : éthos de mépris, de condescendance. L'association entre plusieurs énoncés, les commentaires, les caricatures (figure 89), ne critiquent pas seulement un terme employé (« illettrés », « pauvre »). Ils critiquent ce que le discours révèle du locuteur. C'est d'autant plus remarquable qu'il y a dans (A) et (B), contrairement à (C) et (D), un effacement énonciatif.

LA PHRASE D'EMMANUEL MACRON SUR
LES PAUVRES ET LES AUTOCARS
FAIT POLÉMIQUE.



Figure 89 : caricature de "La Naise masquée" en circulation sur Twitter (05/04/2016)

Ces PPh rejoignent en cela celle de Castex (E). (E) permet de construire par une personne de discours implicite un ethos de bon sens, de sagesse populaire, en rappelant ce qui peut sembler une évidence. De fait, bien que qualifié de PPh dans plusieurs médias, l'énoncé ne connaîtra pas une grande circulation ni de polémique.

La PPh (C) de Castaner doit être comprise d'abord dans la dimension catégorielle de l'éthos. Castaner était alors Ministre de l'intérieur, ce qui implique souvent un ethos de solidarité à l'égard des forces de l'ordre. Celui-ci s'exprime par la déclaration d'une proximité (« *je n'ai jamais rencontré* »), argumentation plutôt atypique pour un Ministre. La dimension catégorielle dans le domaine croise souvent les grands enjeux de sa communication comme celui de légitimité et d'autorité, ainsi par exemple que dans l'occurrence « *Je décide et il exécute.* » (13/02/2008) où Chirac affirme son autorité de chef de l'Etat face au Ministre Sarkozy. (F) fait partie des quelques PPh où l'éthos de l'acteur politique est dit. Plus précisément, Hollande s'exprime sur un ethos qui a pu lui être attribué pour en changer la caractérisation.

2.3 Reproduction des PPh et éthos

Une PPh est un événement de langage unique. Une fois énoncée, ses reproductions, ses citations, se réfèrent à cet unique événement de langage. Il n'en va par exemple pas de même pour le slogan. Il est possible de situer l'histoire d'un slogan, l'événement historique au cours duquel il a été élaboré. Il n'y a en revanche pas d'acte d'énonciation initial auquel se réfère toutes ses reproductions. Une PPh entre donc une dialectique de l'un et du multiple. Toute reproduction est une évocation, une évocation nouvelle, avec des composantes stables et des composantes variables.

Nous pouvons alors observer l'impact de la reproduction d'une PPh sur la construction de l'image d'un acteur politique. Une PPh peut par exemple être rappelée par des commentaires, non pas pour son contenu propositionnel, mais pour l'éthos montré qu'elle évoque et qui accompagne sa reproduction. Prenons pour exemple ces commentaires collectés sur Facebook en réaction à une publication de BFMTV intitulée « *Présidentielle 2022 : Mélenchon ne donnera pas de consigne de vote en cas de duel Macron/Le Pen* » (07/03/2022) :

a : « *Le mec fait 3% et tout les medias sont accroché a la moindre déclaration de Mr " république c'est moi" »* »

b : « *Après la République c est moi !! Ca nouvelle devise "l important c est de participer" »* »

c : « *La République c'est pas lui. La dictature c'est lui. »* »

d : « *normal sais lui la république »* »

Davantage que le contenu propositionnel de la PPh, c'est un certain éthos de Mélenchon qui nous semble ici ciblé par ces commentaires qui la reproduisent. En demeurant dans les discours médiatiques et dans la mémoire de locuteurs, certaines PPh peuvent donc contribuer à construire l'image d'un acteur politique par l'éthos montré qu'elles véhiculent.

Conclusion

Les PPh et commentateurs des PPh mettent surtout en avant l'éthos montré, qui peut être selon les cas interprété comme une stratégie ou un symptôme de l'énonciation. Plusieurs PPh d'un même acteur politique peuvent ainsi être regroupées comme étant révélatrices d'une même construction éthique, de caractérisation souvent péjorative. Demeurant dans la mémoire de locuteurs, de citoyens, une PPh peut contribuer à façonner l'image d'un acteur politique par un certain éthos lié à sa production qu'elle véhicule ou évoque.

3. Un cas emblématique : le débat présidentiel d'entre-deux-tours

Nous choisissons une entrée spécifique pour cette sous-partie. Nous proposons d'étudier les PPh à partir d'un cadre énonciatif particulier précis, d'un événement discursif et politique particulier et emblématique du domaine politique en France : le débat d'entre-deux-tours. Le figement qui a donné naissance au nom de ce genre est significatif de son importance. Nous

n'avons pas choisi ce genre au hasard, mais pour deux raisons. La première, c'est que ce genre constitue une attente de la part du public et des médias. Ils s'attendent à y entendre des énoncés surassertés qui deviendront des PPh. La seconde raison tient au fait que les PPh qui en sont détachées dépassent les limites du régime d'actualité pour entrer dans une mémoire plus longue.

3.1 Description énonciative d'un débat d'entre-deux-tours

Les débats d'entre-deux-tours de l'élection présidentielle sont devenus des rites de passage. Ils se déroulent à date fixe et les candidats à la magistrature suprême doivent s'y soumettre et y performer pour espérer être élu. Ce sont des genres particuliers de discours politique puisqu'ils sont insérés dans le domaine médiatique. Ils sont donc aussi des objets de négociation entre acteurs politiques et médiatiques sur les différents paramètres qui les composent. Qualifiés par Kerbrat-Orrecchioni de « *genre unique en son genre* » (2017 : 317), elle les décrit par trois critères :

- La temporalité, à la fois régulière (avant chaque second tour à l'élection présidentielle), et de courte durée (2h30 environ).
- S'y déploie de l'oral en interaction produit en contexte médiatique (*Ibid.* : 9)
- Le registre y est « *confrontationnel* » (*Ibid.* : 9)

Le registre confrontationnel demande aux candidats de déployer des stratégies discursives fines et équilibrées. Ils doivent à la fois imposer leurs vues et éliminer leur adversaire. Depuis le premier débat d'entre-deux-tours, deux journalistes jouent le rôle d'animateur. Ils doivent principalement veiller au respect du temps de parole, assurer une gestion fluide des tours de parole, éviter les chevauchements intempestifs et assurer la progression des thèmes du débat. Ce dernier point n'est pas le plus aisé à mener. Certains thèmes avantagent un candidat par rapport à l'autre. Le rapport qu'entretiennent les acteurs politiques avec les journalistes est très différent de celui d'un entretien. Dans ces débats, les journalistes sont en retrait. Enfin, caractéristique fondamentale, le débat se déroule sous le regard de téléspectateurs invisibles aux deux candidats, ce que nous avons rapproché précédemment d'une double énonciation théâtrale et que Sandré qualifie d'« emboîtement énonciatif » :

Cet emboîtement énonciatif sous-tend tous les objectifs du débat ; car si l'objectif global du genre est de confronter deux visions différentes de la politique en abordant différents thèmes, l'objectif interactionnel des candidats est d'obtenir l'adhésion des téléspectateurs-électeurs aux idées qu'ils défendent, de manière à emporter leurs voix au second tour de l'élection présidentielle. (Sandré, 2009 : 71)

Ajoutons que l'audience, bien que décroissante, demeure massive. Médiamétrie fournit les informations suivantes, en millions de téléspectateurs : 25 (1974), 30 (1981), 30 (1988), 16,8 (1995), 20,46 (2007), 17,8 (2012), 16,5 (2017) et 15,6 (2022). Le traitement médiatique qui en est fait dans les jours qui suivent compte, les PPh détachées peuvent jouer un rôle important.

Cette forme particulière de discours politique suscite donc une attente forte de la part du public. La plupart des PPh créent un événement de langage en même temps qu'un événement politique. Il n'en va pas de même ici où l'événement précède les PPh. Ils font partie de lieux de discours dont les formes se sont multipliées au cours de la dernière décennie.

Le premier débat d'entre-deux-tours a été organisé en 1974, et opposait François Mitterrand à Valéry Giscard d'Estaing. Il s'inspire des grands débats télévisés de la présidentielle étasunienne, opposant le candidat républicain au candidat démocrate²⁴. Le système électoral de la 5^e République, opposant deux candidats à l'issue d'un premier tour, se prête bien à cette théâtralisation médiatique.

Ces différents éléments rendent les débats d'entre-deux-tours particulièrement intéressants pour l'étude des PPh. La mise en scène médiatisée provoque la confrontation, le duel. Les enjeux sont importants. Le statut social des candidats est élevé et nous savons que cette dimension joue un rôle important dans le détachement et la circulation des PPh.

La mise en scène de ces débats est pensée et négociée, et la préparation des candidats minutieuses. Le moindre paramètre technique et communicationnel est sous-pesé dans le cadre d'une stratégie générale. Yaiche ainsi rapporte une anecdote qui en donne un aperçu instructif :

On sait d'ailleurs que la pugnacité de Mitterrand fut en 1981 stratégiquement accrue par son refus obstiné de serrer la main, car, avoua-t-il plus tard au journaliste Serge Moati, on ne peut pas détester quelqu'un

²⁴ Guigo (2017) montre que nombre de pratiques de la communication politique ont été importées des États-Unis, durant la seconde moitié du XX^e siècle.

dont on vient de serrer la main ! Et les débats sont des affrontements qui nécessitent, non le mépris, qui est la plupart du temps, contre performant, mais de la pugnacité, voire, une certaine forme de haine.

(Yaiche, 2016 : 27)

Il y a donc une mise en condition psychologique pour affronter l'adversaire. L'affrontement commence avant le début de l'émission, par le choix de la salutation (Mitterrand qui fait le choix de ne pas serrer la main de Giscard d'Estaing) et les premiers échanges hors-caméra. Du fait de l'enjeu du programme, les débats d'entre-deux-tours sont les rares programmes audiovisuels à faire l'objet d'après négociations et d'exigences de la part des candidats. Guigo (2017) revient sur l'échec du débat de 1974 pour lequel Mitterrand pense que les conditions techniques du débat étaient en sa défaveur. Serge Moati et Robert Badinter deviennent alors les conseillers du candidat du PS et sont chargés de définir une série de paramètres précis comme les différents plans qui seront pris lors du débat de 1981.

David Pujadas est revenu sur la préparation du débat de 2012²⁵, expliquant que la lumière, la température du studio, la distance entre les candidats, le nombre de caméras, leur position, les différents plans, tous ces paramètres sont négociés avec les équipes de communication des candidats. L'ensemble de ces paramètres techniques agissent sur l'interaction entre les candidats, et font partie de sa situation d'énonciation.

La forme générale a cependant peu changé en ce qui concerne les paramètres généraux du genre. L'espace demeure minimaliste. Les deux candidats se font face, et les deux journalistes se situent en retrait, entre eux :

²⁵ Entretien donné à la chaîne *Public Sénat* pour le documentaire « Duels présidentiels » diffusé le 16 avril 2022.



Figure 90 : capture d'écran du débat d'entre-deux-tours de 1974

Avant d'analyser les principales PPh des différents débats, il nous paraît fructueux de prolonger la description des composantes de l'interaction par l'application du modèle SPEAKING de Hymes (1974) :

- *Setting and scene* : un plateau de télévision minimaliste, sans public. Les candidats sont assis, se font face, et restent dans la même position durant l'ensemble des échanges. Les deux journalistes sont en retrait. Le cadre doit permettre une centration sur les échanges des deux candidats pour les téléspectateurs. Les caméras offrent de multiples angles et prises de vues, connues des candidats et négociés au préalable avec les équipes de communication. Les prises de vue ne doivent pas désavantager un candidat. Ce cadre renforce la solennité de l'échange. Les échanges des débats d'entre-deux-tours sont plus formels que ceux des autres débats politiques.

- *Participants* : Deux candidats et deux journalistes. Ce rapport d'égalité est le garant du bon déroulement des échanges, et doit faciliter la tenue du débat par les journalistes. Comparativement, les *talk shows* où la PPh est recherchée et encouragée sont généralement animés par un seul journaliste, qui regroupe autour de lui plusieurs intervenants. Les échanges ont lieu entre les deux candidats selon le principe de la double énonciation : ils sont destinés *in fine* aux téléspectateurs. Les journalistes interviennent pour lancer les différentes thématiques et faire respecter le temps de parole. Ils peuvent aussi intervenir pour éviter les chevauchements

intempestifs et fluidifier les échanges. Ces interventions sont toutefois peu fréquentes. Un manque de respect à la prise de parole d'un candidat lui serait préjudiciable.

- *Ends* : augmenter le nombre de voix potentielles. Pour atteindre ce but, le candidat doit imposer ses vues tout en empêchant l'adhésion à celles de son adversaire. Le candidat doit veiller lors des échanges à consolider un ethos de présidentiable, ou de président s'il s'agit d'une potentielle réélection. Considérant que des sélections d'images du débat et de propos seront diffusés dans les jours qui suivent, le candidat doit maîtriser les découpes et détachement potentiels.

- *Act sequence* : un débat présidentiel n'est pas une discussion qui suit un fil aléatoire. Les thèmes sont négociés à l'avance, et séquentent l'émission. S'y ajoutent des séquences où le candidat, de manière plus personnelle et moins confrontationnelle, avec une adresse plus directe aux téléspectateurs, expliquent les raisons de sa candidature et son engagement.

- *Key* : Le ton et la manière d'intervenir dans la conversation doivent rester solennels. Selon la stratégie du candidat, cette donnée est susceptible de variation. Le candidat pourra choisir d'être plus offensif, ou au contraire, plus calme.

- *Instrumentalities* : Le registre est formel, plus formel que lors d'un débat politique ordinaire. Il faut toutefois faire deux remarques. Au fur et à mesure des années, le registre s'est fait moins formel et littéraire, dans une volonté d'être plus proche du langage du plus grand nombre. Deuxièmement, le registre formel n'exclut pas des énoncés qui le sont moins, des écarts. Ces écarts sont susceptibles de devenir des PPh.

- *Norms* : les candidats sont soumis à une politesse de rigueur face à leur adversaire. Le débat, dans sa mise en scène, établit une égalité entre les deux candidats. Position physique égale, même temps de parole... Des facteurs peuvent introduire une tension avec ce principe d'égalité : le statut du candidat (est-il un président qui souhaite se faire réélire, un candidat qui a déjà échoué... ?), les derniers sondages etc.

- *Genre* : catégorie du genre de discours politiques médiatisés, sous-genre du débat politique.

Les débats d'entre-deux-tours se présentent donc comme un genre à la fois propice aux PPh et risqué pour les acteurs politiques qui s'y adonnent. Propice car il est confrontationnel et que sa médiatisation assure au candidat que ses énoncés surassertés entrent dans un processus de panaphorisation. Risqué car une PPh peut rompre la solennité, être jugée trop offensante ou futile et se retourner contre l'acteur politique qui l'a produite.

3.2 Collecte et analyse des PPh

Nous avons procédé à une collecte des principaux énoncés qualifiés de PPh dans la presse et les médias, et qui ont joui de la circulation la plus forte. Les voici classées par ordre chronologique :

A : « *Vous n'avez pas le monopole du cœur* » (Giscard d'Estaing, 1974)

B : « *C'est quand même ennuyeux que dans l'intervalle vous soyez devenu l'homme du passif.* » (Mitterrand, 1981)

C : « *Mais vous avez tout à fait raison Monsieur le Premier Ministre* » (Mitterrand, 1988)

D : « *Il vaut mieux cinq ans avec Jospin que sept ans avec Chirac* » (Jospin, 1995)

E : « *Calmez-vous et ne me montrez pas du doigt avec cet index pointé* » (Sarkozy, 2007)

F : « *Il y a des colères parfaitement saines* » (Ségolène Royal, 2007)

G : « *Moi Président...* » (Hollande, 2012)

H : « *Monsieur Macron est le candidat du dépeçage de la France* » (Le Pen, 2017)

I : « *Vous avez démontré que vous n'êtes pas la candidate de l'esprit de finesse* » (Macron, 2017)

J : « *Regardez, ils sont là, dans les campagnes, dans les villes... Ils sont sur les réseaux sociaux.* » (Le Pen, 2017)

Une première remarque importante s'impose : les débats d'entre-deux-tours ne sont pas générateurs de quantités de PPh et cependant, les PPh issues de ces débats sont assurées de

rester dans les mémoires, ou à tout le moins dans les mémoires médiatiques. Nous l'avons dit, ce sont des PPh qui ne créent pas l'événement politique mais le suivent. En revanche, elles deviennent représentatives de l'événement. Citer tel débat provoquera inmanquablement l'évocation d'une PPh associée à ce débat.

Qu'est-ce donc que les PPh de débat d'entre-deux-tours ? Se distinguent-elles d'autres PPh ? A notre avis, oui, et cette observation s'impose assez rapidement à la lecture du petit corpus de circonstance que nous avons réalisé. Les PPh ne portent pas sur des points idéologiques ou politiques. Pas de « *pognon de dingue* » ici. Et pourtant, c'est à nouveau un paradoxe puisque l'essentiel du débat est une confrontation de points de vue sur des sujets programmatiques. Seules exceptions, (H), et la PPh « *Moi, Président* » de Hollande (G). Sa forme anaphorique est toutefois particulière et nous remarquons que ses reproductions concernent surtout la partie répétée.

Les PPh des débats présidentiels ont en fait un rôle éminemment interactionnel, conversationnel, ce qui rend leur détachement encore plus atypique. Nous pourrions parler de moments de bravoure dans le duel, dans une dynamique proche de la pratique de l'escrime. Plus précisément, ces PPh jouent deux rôles principaux.

Le premier rôle qu'elles jouent tient à l'ethos. Elles doivent construire un ethos de Président. L'imminence de l'échéance électorale explique cela. D'un candidat, d'un acteur politique en campagne, les téléspectateurs doivent voir un « presque Président ». C'était tout l'enjeu de « *Moi Président* », mais également de (D), qui introduit dans un même temps une divergence programmatique puisque Jospin était favorable au quinquennat.

Le second rôle, et qui est selon nous le rôle prépondérant, est d'ordre conversationnel. Les PPh permettent de prendre pied dans une thématique, d'interrompre l'attaque de l'adversaire, de clore un tour de débat thématique. Si nous filons la métaphore de l'escrime, elles permettent de faire mouche. (A) permet de clore la thématique de la politique sociale, en la ramenant habilement à une dimension subjective et personnelle. (E) permet de contraindre une attaque de Royal sur l'accueil des élèves handicapés (le plan « Handiscol »). Sarkozy l'interrompt par (E), et la ramène sur le terrain de l'attitude durant le débat, contrevenant selon lui et aux règles de politesse, et à l'attitude d'une future Présidente. L'enjeu de l'ethos se lie donc à celui de la maîtrise dans la conversation. (C) porte sur le statut des participants au débat, dans le débat. Chirac rappelle au préalable que le débat suspend la hiérarchie protocolaire entre

les deux acteurs politiques. Mitterrand acquiesce tout en réfutant ce statut par l'adresse « *Monsieur le Premier Ministre* ».

C'est que la caractéristique majeure de ces PPh est d'exhiber la confrontation. Genre confrontationnel, les débats d'entre-deux-tours sont avant tout un lieu discursif où les candidats mettent en avant leur programme et remettent en cause le programme de leur adversaire. Les détachements opérés mettent plutôt en valeur les moments discursifs où la confrontation s'exprime directement, où elle se donne à voir énonciativement. Nous observons la présence de pronoms de la deuxième personne en (A, B, C, E, I et J). Lorsqu'il n'y a pas de pronom de deuxième personne, le candidat adverse est directement nommé (D et H). Elles participent d'un jeu d'auto-qualification et de disqualification de l'adversaire, enjeu essentiel de ce genre de débats (Kerbrat-Orrechionni, 2017 : 182) et sont donc surtout des adresses directes (*Ibid.* : 83). Les débats d'entre-deux-tours alternent des prises de parole longues et courtes. Les PPh sont donc plus présentes dans les prises de paroles courtes, dans les moments de friction.

Enfin, notons que l'attente générée par ces débats et la déception de cette attente en termes de rendement en PPh incitent les médias à produire des articles listant des énoncés qualifiés de « PPh ». Or, nous l'avons dit, ces débats génèrent finalement un nombre restreint de PPh. Nous n'avons ainsi pas observé, après le dernier débat, entre Macron et Le Pen, de phrases qui ont bénéficié d'une circulation massive, associées à la dénomination « PPh ». Pourtant, plusieurs médias ont publié des articles dressant la liste d'énoncés qualifiés de « PPh » et parfois de « punchlines » :

- *La Dépêche* : « *Les 15 meilleurs punchlines entre les deux candidats* ».

- *France Info* : « *La bataille des petites phrases entre Macron et Le Pen* »

Bornons-nous alors à constater que les énoncés qualifiés de « PPh » dans ces articles correspondent au canon des petites phrases de ces débats :

- « *Oh, aïe, aïe, arrêtez de tout confondre !* » (Macron)

- « *Vous mentez sur la marchandise* » (Macron)

- « *Vous êtes un peu climatohypocrite* » (Le Pen)

Cette attente médiatique et sa déception ne sont d'ailleurs pas un fait que l'on peut seulement attacher au débat de 2022. Alain Duhamel a fait la même observation pour le débat opposant Chirac à Jospin en 1995 : « *Les chroniqueurs étaient un peu frustrés qu'il n'y ait pas un festival de petites phrases, que c'est sérieux* » (C'est nous qui transcrivons)²⁶.

Conclusion

Les débats d'entre-deux-tours sont un genre particulier où s'imbriquent les domaines politiques et médiatiques. Ce sont aussi des rituels devenus incontournables dans la 5^e République française, aboutissement médiatique d'un régime où le Président joue un rôle symbolique et institutionnel central. Ils sont donc devenus des événements discursifs, appartenant au registre confrontationnel où il est attendu qu'il soit produit des PPh. Celles-ci sont à la fois peu nombreuses et très médiatisées. Elles jouent un rôle avant tout interactionnel et exhibe la confrontation entre les deux candidats.

Ce constat nous amène à réaliser un détour par l'éthique en s'interrogeant sur leur rapport à l'exercice de la démocratie. L'analyse de ces PPh nous interroge en effet sur leur pertinence dans le débat démocratique. La question qui se pose peut l'être assez simplement : à quoi servent-elles dans le débat démocratique ? Éclairent-elles le citoyen sur son vote ? Certes, l'attitude d'un futur Président est importante. Les citoyens d'une démocratie avancée s'attendent à ce que son attitude soit compatible avec la fonction, mesurant les très importants pouvoirs dont il bénéficiera une fois élu, et la quasi impossibilité d'interrompre institutionnellement et légalement son mandat. Or, force est de constater que les PPh ne disent que très peu de choses sur les intentions politiques du candidat. Elles ne résument pas un programme, ni une philosophie d'action, mais montrent des moments de confrontation.

²⁶ Extrait du document *Duels présidentiels*.

Chapitre 2 : instrument de polémique

1. PPh et polémique

C'est peu dire que l'objet PPh est souvent associé à la polémique et à des polémiques. L'adjectif « polémique » forme des collocations qui sont entrées dans la phraséologie journalistique, comme en témoignent ces quelques titres d'articles :

- « *Politique : les "petites phrases" les plus polémiques de 2020* » (*Magazine Décideurs*, 16/12/2020)
- « *Emmanuel Macron : cette autre petite phrase polémique passée à la trappe* » (*Gala*, 06/01/2022)
- « *"Gaulois", "pauvres", "illettrés"... 15 phrases polémiques de Macron* » (*L'Internaute*, 06/01/2022)

Dans la dernière occurrence, nous observons que l'adjectif « *polémiques* » se substitue même à « *petite* ». L'adjectif « *polémique* » se joint alors à la dénomination « PPh » pour attirer le lecteur et justifier la rédaction d'un article portant sur ces énoncés. Le titre de *Gala* retient sur ce point notre attention puisqu'il traite d'une PPh qui est polémique en puissance, autrement dit, qui aurait pu être polémique. En creux, le titre indique que le potentiel polémique d'un énoncé est un critère de sélection.

La « polémique » est cependant un concept vaste, qui comporte plusieurs acceptions et emplois qu'il nous faut d'abord démêler.

1.1 Caractériser la polémique et son rapport à l'objet « PPh »

Le mot « polémique » a une origine guerrière, du grec *polemikos* (« concernant la guerre »). Employé comme adjectif, son sens actuel est obtenu par affaiblissement au XVI^e siècle (Rey, 2019 : 2814). La distinction entre le substantif et l'adjectif est alors à bien considérer comme le relève Maingueneau (2002 : 437). Adjectif, polémique « *réfère à un certain régime du discours où la parole a une visée réfutative intense* » (*Ibid.* : 438) alors que « *comme substantif, une polémique est une succession plus ou moins longue de textes qui s'opposent sur une question, un sujet de débat, ou un réseau de questions connexes* » (*Ibid.* :

437). L'objet PPh entretient donc plusieurs rapports avec l'adjectif et le substantif. Une PPh peut être polémique. Commentée, reproduite avec des commentaires, qui peuvent générer d'autres commentaires, elle peut devenir l'objet d'une polémique. Enfin, une polémique peut elle aussi faire l'objet de PPh.

Considéré comme un régime du discours, qualifier un discours de « *polémique* » signifie qu'il s'agit d'un « *discours disqualifiant* » (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 13), d'une attaque. La catégorie de PPh disqualifiantes, virulentes, est parfois nommée *punchline*. Toutes les PPh ne sont pas des *punchlines*. A l'inverse, c'est l'auteur d'une PPh qui peut être l'objet d'invectives et d'attaques. Enfin, certains énoncés sont qualifiés de « PPh », c'est-à-dire considérés comme remarquables par les acteurs médiatiques, sans pour autant qu'ils soient polémiques. C'est le cas par exemple du « *Moi Président* » de Hollande.

Une PPh qui est considérée par les médias comme « polémique » génère inmanquablement une succession de réactions et de discours. Elle pourra alors faire l'objet de disputes et s'inscrire dans une controverse. La PPh « *Je traverse la rue et je vous trouve un travail* » attribuée à Macron n'introduit pas une vision du monde nouvelle. Au contraire, elle réactive une controverse ancienne en économie sur la conception du chômage et du marché du travail. En prononçant cette phrase, Macron s'inscrit dans le courant libéral pour qui être chômeur est une responsabilité individuelle. La PPh apocryphe ou falsifiée « *L'Etat ne peut pas tout* », attribuée à Jospin durant la campagne présidentielle de 2002²⁷, s'inscrit également dans une controverse préexistante, sur le rôle de l'Etat dans l'économie et son degré d'intervention, qui est là aussi une controverse économique qui se traduit par des divergences politiques. Elle s'inscrit aussi dans une controverse sur l'acceptation ou non par la gauche de l'économie de marché.

Nous allons maintenant analyser le rôle des PPh polémiques dans la conflictualité, et la manière dont cette conflictualité est mise en scène par les médias.

1.2 Les PPh comme vecteur de polémique

Al-Matary et Gaboriaux posent la question d'une « *nouvelle lutte des clashes* » (2018) en étudiant le rôle des PPh dans les discours de la campagne présidentielle de 2016-2017. Pour les auteures, la dénomination « PPh » s'accompagne dans la presse d'un ensemble de termes

²⁷ Jospin n'a jamais prononcé cette phrase, mais certaines déclarations antérieures à la campagne se rapprochent des propos qui lui sont attribués. Au JT de France 2, Jospin avait ainsi dit : « *Il ne faut pas attendre tout de l'État ou du gouvernement* » (13/09/1999).

appartenant au champ lexical de la conflictualité et de la confrontation :

La *petite phrase* est couramment associée à la polémique, et il n'est pas rare qu'elle intègre un réseau de métaphores guerrières : dans la presse, elle est moins assimilée au bon mot qu'à la pique ou la *punchline* – le terme s'est récemment banalisé chez les journalistes, qui l'empruntent au lexique des *battles*, joutes verbales rappées, lieu de compétition et de reconnaissance symbolique dans la « culture de rue » (Labov, 1978 [1972] ; Vettorato, 2008). (Al-Matary & Gaboriaux, 2018 : 72)

A partir d'un corpus de PPh collectées lors de la campagne, elles proposent trois niveaux de conflictualité (*Ibid.*, 73-75) :

- niveau 1 : description du conflit par l'aphorisation
- niveau 2 : la description du conflit implique une participation à ce conflit
- niveau 3 : mise en scène du conflit dans et par les médias

Al-Matary et Gaboriaux prennent l'exemple de la PPh de Barouin « *Macron, c'est du populisme mondain.* » (octobre 2016) qui associe, par les termes « populisme » et « mondain », la communication de Macron à celle de l'extrême-droite et d'une forme de vide. La PPh permet de polariser un champ politique en recomposition, et donc de prendre part au conflit par l'expression d'une vision de la recomposition en cours, ce qui correspond au deuxième niveau de conflictualité (*Ibid.* : 75).

Au troisième niveau de conflictualité, les auteures soulignent que la « *mise en scène de la polémique dans l'espace médiatique [s'opère] par des tiers qui ont un rapport plus ou moins distancié au conflit* » (*Ibid.*, 75). A l'instar de l'objet PPh, co-produit par les acteurs politiques et médiatiques, il y a également une co-production de la conflictualité. Les auteures relèvent le choix d'un énoncé qui résume et réduit la position d'un acteur politique à l'égard d'un autre, comme la PPh de Sarkozy « *Fillon est mort de chez mort* » détachée par *Le Canard enchaîné*. Les médias peuvent également mettre en valeur un mot ou une expression en particulier dans un énoncé, procédé complémentaire de l'arrangement thématique visant à mettre en valeur le thème que nous avons analysé dans la première partie.

Prolongeons l'analyse de ce niveau trois par l'étude de la mise en scène d'une polémique autour d'une déclaration de Darmanin devant la commission des lois de l'Assemblée nationale : « *Quand j'entends le mot violences policières, personnellement, je m'étouffe* » (28/07/2020). La PPh a fait l'objet d'une vive polémique, et a subi une panaphorisation. Sa mise en scène s'opère par une série de procédés, de techniques et d'expressions qui forment un dispositif qu'il est possible de retrouver de polémique en polémique. Nous pouvons alors parler de routine

polémique. Relevons les principales composantes de cette routine.

1) Le rôle des titres d'article

Nous avons dans la deuxième partie de notre thèse montré l'importance des titres dans la mise en circulation des PPh, et réciproquement l'importance des PPh et de la dénomination « PPh » dans la composition de titres accrocheurs. Nous relevons par exemple pour l'énoncé de Darmanin :

- « *"Je m'étouffe"* : l'expression de Darmanin choque, son entourage assure qu'il n'y avait "aucune arrière-pensée" » (TF1 Info, 29/08/2020)

- « *«Je m'étouffe»* : les mots de Gérald Darmanin sur les violences policières ne passent pas » (Le Parisien, 29/08/2020)

Le segment le plus polémique de la PPh est isolé dans la partie droite du titre, en position thématique. Nous supposons donc que pour les journalistes, il est entendu que la PPh est maintenant suffisamment connue du public. L'article a donc pour vocation non pas de porter à la connaissance du public la PPh, mais l'état de la polémique et ce faisant de l'entretenir. L'expression « *ne passent pas* », récurrente dans le discours journalistique traitant de la polémique, en dit long. La phrase de Darmanin demeure dans l'espace médiatique, elle y est maintenue par les journalistes.

2) Une routine rédactionnelle

"Quand j'entends le mot violences policières personnellement je m'étouffe", a poursuivi Gérald Darmanin. Une phrase qui, compte tenu des accusations qui pèsent sur la police et la gendarmerie de la part de victimes d'étouffement ou de familles de victimes, passe mal et suscite la polémique. Sur Twitter, le "#DarmaninDemission" est rapidement arrivé top tweet, les internautes partageant leur indignation. (extrait d'un article de *La Dépêche*, (29/07/2020)

En utilisant le terme de "violences légitimes", Gérald Darmanin fait une référence au concept du même nom théorisé par le sociologue Max Weber qui avait postulé de l'existence d'un Etat "détenteur de la violence physique légitime". [...] L'expression "j'étouffe" utilisé par le ministre de l'Intérieur a engendré une polémique sur les réseaux sociaux alors que les "violences policières" sont régulièrement dénoncées, que cela soit lors des manifestations des gilets jaunes ou lors de marches en hommage à Adama Traoré ou Cédric Chauviat. (Midi Libre, 29/07/2020)

La mise en scène de la PPh par des analyses, par la production de métadiscours, est relativement similaire d'un article à un autre. L'expression incriminée est interprétée, ses inférences supposées discutées. Le bruit médiatique qu'elle suscite, et que l'article contribue à construire, est évoqué.

3) La mise en scène des réactions

Une polémique suscite des réactions qui entretiennent entre elles des liens dialogiques plutôt que dialogaux (Amossy, 2014). Les journalistes mènent alors des collectes de réactions qui sont reproduites à la suite dans les articles. *Le Parisien* met par exemple en scène dans un article une suite de tweets (29/07/2020) :





Figure 91 : tweets reproduisant et commentant une PPh de Darmanin (28-29/07/2020)

L'article tend à présenter des discours dialogiques comme étant dialogaux. Les réactions, mises bout à bout, donnent l'impression au lecteur d'un fil de dialogues qui construit le discours dialogique par renchérissement. La variété des acteurs qui prennent la parole est un autre procédé qui permet de donner une épaisseur à ce recueil de discours.

4) Le dialogue par médias interposés

Les médias peuvent également relayer des réponses à des réactions, et les demandes des différentes parties qui prennent part à la polémique. Les demandes d'excuses sont très fréquentes :

« *La famille Chouviat demande des excuses* » (Midi Libre, 29/07/2020)

Il est alors question d'une forme d'honneur médiatique dans la polémique.

5) La menace d'une judiciarisation de la polémique

La réaction sur Twitter de Cynthia Chouviat, relayée par *Le Parisien*, exprime, en plus d'une demande d'excuse, une menace : « *en attente de procès* ». Les polémiques relatives aux PPh peuvent prendre un tournant judiciaire qui alimente à son tour la médiatisation.

Conclusion

Les PPh entretiennent des rapports multiples et croisés avec la notion de « polémique », avec une action commune entre les acteurs politiques et médiatiques. Le troisième niveau du modèle d'Al-Matary et Gaboriaux permet de reconstituer un dispositif de mise en scène de la polémique relative à une PPh, par des procédés similaires selon les événements discursifs et les médias. Nous partageons avec les auteures leurs interrogations sur la dépolitisation comme conséquence de cette mise en scène de PPh, qui rejoint l'interrogation plus large d'Amossy sur le rôle éthique de la polémique dans une démocratie (Amossy, 2014).

2. Les PPh ou la parole de l'autre

Invité à prendre la parole en privé devant des étudiants de l'EM Lyon, Wauquiez avait demandé aux étudiants de ne rien enregistrer afin qu'il ne soit pas obligé de parler le « *bullshit* » qu'il pouvait dire dans les médias (16/02/2018). Le passage, enregistré par un étudiant et dévoilé par *Quotidien*, était devenu une PPh. Être crédible tout en décrédibilisant les propos d'un adversaire est l'une des facettes de la communication politique. La dénomination « PPh » peut être utilisée à cette fin.

2.1 Disqualifier la parole de l'autre

La dénomination « PPh » est une dénomination dépréciée, souvent envisagée péjorativement. L'étude menée auprès de locuteurs de la langue dont nous avons présenté les

résultats dans la première partie le confirme largement. Son emploi dans le discours journalistique le confirme également, autant dans la presse nationale que locale :

A : « *Le bal des petites phrases politiques* » « Du lundi 7h40 au dimanche 19h, les politiques se succèdent dans les radios et télévisions. Au micro, langue de bois et phrases toutes faites. Notre manuel de rhétorique. » (Slate, 02/12/2009)

B : La complexité, ce n'est pas l'inaction. A Villeurbanne, nous présentons des projets engagés, chiffrés, détaillés. La nuance, c'est d'accepter de se dire que de faire de la politique, ce n'est pas faire de la communication politique, ce n'est pas passer son temps à faire des petites phrases, cela génère aujourd'hui du désengagement et du désintérêt. » (Cédric Van Styvendael, interviewé par *Lyon Capitale*, 30/06/2021)

C : C'est donc au tour de Laurent Grandguillaume de prendre la plume pour livrer ses réflexions. Mais derrière un titre accrocheur ("La gauche a perdu sa boussole, offrons-lui un GPS"), le parlementaire bourguignon reste loin de la pipolisation des acteurs politiques et des petites phrases médiatiques. (*France 3 Bourgogne-Franche-Comté*, 26/04/2016)

En (A), les PPh sont associées à la langue de bois, à des « *phrases toutes faites* » qu'il convient d'analyser pour en comprendre la portée (« *Notre manuel de rhétorique* »). L'expression « *le bal des* » est souvent associée à la dénomination « PPh ». La dénomination « PPh » donc souvent liée à d'autres dénominations péjoratives de phénomènes discursifs. En (B), les PPh entrent pour cet élu local dans une opposition stéréotypée entre communication et action. L'élu parle là des PPh en tant que pratique. L'expression « faire des petites phrases » est d'ailleurs très présente dans le discours journalistique qui l'a intégrée dans ses routines phraséologiques. En (C), le journaliste oppose la profondeur de la réflexion à la « pipolisation » de la politique dont l'un des symptômes est la PPh. Cet extrait introduit un article d'entretien consacré à la sortie d'un livre du député socialiste Laurent Grandguillaume.

La caractérisation péjorative de la dénomination « PPh » explique son usage stratégique par les acteurs politiques, ainsi que par le grand public, pour disqualifier la parole de l'adversaire politique. Nous relevons à titre d'exemple (c'est nous qui soulignons) :

D : elle avait parié sur la candidature de Jean-Luc Mélenchon, mais à présent, sa seule ambition est d'éjecter le président sortant, quoi qu'il en coûte. « Voter Macron, c'est impossible. Depuis dimanche, c'est le cauchemar. Son arrogance, son mépris, ses petites phrases, il a déjà tout détruit », lâche Joyce. (*Médiapart*, 15/04/2022)

E : Je le crois capable de faire travailler le parti. Ce n'est pas un homme d'éclats, il ne va pas passer son temps à faire des petites phrases », salue Yannick Bodin. (*Le Parisien*, 15/03/2018)

F "Quand on écoute et qu'on explique, généralement, on arrive à comprendre": Macron renoue avec la condescendance », « En déplacement à Pau ce mardi 14 janvier, le président de la République, Emmanuel Macron, a lancé une nouvelle petite phrase empreinte de condescendance, cette fois sur la réforme des retraites, que les Français ne comprendraient pas bien, selon lui. » (Marianne, 14/01/2020)

G : "Emmerder" les non-vaccinés : "Ce n'est pas une petite phrase regrettable, c'est une vision du monde", estime Clémentine Autain (LFI) (France Info, 08/01/2022)

La dénomination « PPh » est fréquemment associée à un éthos négatif attribué à l'orateur : « *condescendance* », « *mépris* », « *arrogance* », « *homme d'éclats* » dont les PPh peuvent être le véhicule. La dénomination est également associée au regret, à l'erreur de communication par Clémentine Autain. A contrario, ne pas « *faire de petites phrases* » est reconnu comme une qualité du politique.

Même constat sur Twitter (c'est nous qui soulignons) :

H : Cette nouvelle petite phrase de Macron est une provocation inouïe. Il savait très bien qu'elle provoquerait un tollé mais a préféré une nouvelle fois faire preuve d'arrogance et de mépris plutôt que de réunir les français. (Manon Aubry, 05/01/1988)

I : « Oui, et.... Cette petite phrase ne sert qu'à apparaître un peu dans la presse quand la France brûle, une fois de plus, et qu'on est censé être ministre de la transition écologique. Il faut plus que des phrases : des décisions et vite mais ça, ça requiert de connaître le sujet » (Karine Lacouture, élu local NUPES, 12/08/2022)

J : L'humilité devrait inciter à répondre qu'on ne sait pas ou qu'on réserve sa réponse, mais cela ne participerait pas de la société du spectacle et de la petite phrase .. » (Bernard Domergue, 07/08/2022)

La dénomination est associée au paraître et à la volonté d'apparaître (I), à la provocation (H). Elle est le parangon de la société du spectacle, masque l'ignorance (I). Il est assez rare de trouver un emploi neutre ou mélioratif de « PPh » sur Twitter de la part des acteurs politiques. « PPh » est une dénomination que l'on rejette sur les propos d'un adversaire politique ou bien sur sa manière de communiquer.

2.2 Le paradoxe des PPh

Nous touchons là à l'un des paradoxes des PPh. Les acteurs politiques de premier plan utilisent largement la surassertion. Les acteurs politiques locaux ne sont pas en reste. Les médias régionaux font état, plus rarement certes, de PPh de maires ou d'élus de l'opposition municipale. En 2012, nous pouvions lire : « *Cité de la gastronomie : guerre des petites phrases entre Dijon et Beaune* » (France 3 Bourgogne-Franche-Comté, 01/11/12). L'article relate les échanges par médias interposés entre deux maires de villes voisines en Côte d'Or, Dijon et Beaune, rivales sur le projet d'implantation d'une cité de la gastronomie.

Or, dans un même temps, la dénomination « PPh » est perçue négativement, y compris par les acteurs médiatiques. Elle est utilisée pour dénigrer le discours de l'adversaire et l'adversaire lui-même. Celui qui fait des PPh, c'est toujours l'autre. Au cours de nos recherches, de notre collecte, nous n'avons pas rencontré de propos d'acteurs politiques affirmant qu'ils font des PPh. Au mieux, ils l'assument lorsque l'une d'entre elles fait polémique.

Un politicien ne dira pas qu'il fait des PPh. De même que ses partisans. Les stratégies discursives visant à défendre un acteur politique dans la polémique d'une PPh consistent souvent à dénier la recherche d'un coup d'éclats pour lui substituer d'autres desseins. Lors de la polémique qui a suivi la PPh de Macron « *Les non vaccinés, j'ai très envie de les emmerder* », le porte parole du gouvernement Gabriel Attal a mis en avant, lors d'une conférence de presse, un éthos de sincérité de la part du Président, en reprenant les mots du chef de l'Etat : « *On va se le dire franchement, qui emmerde la vie de qui ? Ce sont ceux qui s'opposent au vaccin.* » (05/01/2022). Lorsqu'un acteur politique admet faire des PPh et assume la dénomination, c'est pour le regretter : « *Macron promet d'arrêter "les petites phrases", mais ironise aussitôt sur "Jojo le gilet jaune"* » « *Au cours d'une rencontre avec des journalistes à l'Elysée, le chef de l'Etat a confié qu'il ferait désormais "très attention" à ses "petites phrases". Avant de vite rechuter.* » (Nouvel Observateur, 01/02/2019).

Dans la profession de journalistes, les PPh font débat. Au prélude de la campagne des élections présidentielles de 2022, *Ouest France* a publié une lettre ouverte de François-Xavier Lefranc, son rédacteur en chef, appelant à un traitement journalistique qualitatif qui passe par un rejet des PPh : « *Nous ne nous laisserons pas détourner par les polémiques faciles et savamment organisées, les petites phrases qui choquent parce que tout cela nous détourne des vrais sujets et des problèmes réels* ». (10/01/2022). Dans une note de blog (11/01/2022), Le

Séac'h remarque que ce même quotidien propose en ligne un quiz sur « *petites phrases de présidents qui ont pimenté la vie politique française* ».

Pour mieux comprendre ce paradoxe, il faut prendre de la hauteur sur les prises de paroles et discours rapportés qui composent le discours journalistique :

l'heure où les moyens de s'exprimer dans la sphère publique n'ont jamais été aussi nombreux, les prises de parole des uns et des autres sont de plus en plus scrutées, répétées, partagées et commentées. Ce constat est encore plus avéré lorsqu'un enjeu d'actualité ou une controverse émergent et s'imposent dans le débat public, ou lorsque entrent en concurrence des discours ou personnages au cœur du jeu politique actuel. Presse écrite, télévision, blogs et sites internet, réseaux sociaux, etc., autant de lieux de *prise* de parole et de *reprise* de la parole dont les tenants et aboutissants n'ont pas encore été pleinement décrits. (Ballet *et al.*, 2020 : 9)

La configuration actuelle des médias d'information, la multiplicité des canaux et leur forme ont pour conséquence d'augmenter le nombre de reproduction de paroles d'acteurs politiques. La dénomination « PPh » est aussi une manière de classer et de hiérarchiser ces prises de parole courtes qui sont nécessaires à la communication politique contemporaine.

2.3 Usages particuliers de la dénomination

Notons enfin d'autres usages particuliers de la dénomination « PPh » dans le discours journalistique, moins péjoratifs. Les journalistes, pour signifier l'importance d'une PPh, peuvent mettre en avant son contenu informationnel riche qui contraste avec sa brièveté :

K : Présidentielle 2022 : la petite phrase de Macron qui en dit long sur sa "méthode" (RTL, 15/03/2022)

L : Emmanuel Macron : cette petite phrase qui en dit long sur la très lourde fonction de président (Closer, 19/04/2022)

M : Brigitte Macron : cette petite phrase qui en dit long sur sa relation avec Emmanuel Macron (Femme Actuelle, 08/01/2020)

L'expression consacrée, qu'affectionne particulièrement la presse dite *people*, est « *la petite phrase qui en dit long* ». Cet usage de la dénomination croise souvent celui des propos volés ou dévoilés, prononcés en off et qui échapperaient à la prétendue absence de sincérité des déclarations relayées par les médias. Les PPh peuvent alors intégrer les attaques qui n'avaient paradoxalement pas vocation à devenir médiatiques. C'est dans ce sens que l'utilise un citoyen venu observer une séance à l'Assemblée nationale, dans un article du Parisien : « *«On entend tout... les invectives, les petites phrases» : à l'Assemblée, les tribunes font le plein de curieux* » (Le Parisien, 02/08/2022).

Conclusion

La dénomination « PPh » est largement dépréciée, et le plus souvent employée pour qualifier péjorativement des propos politiques. De là, un paradoxe. Les acteurs politiques, et en particulier les acteurs politiques de premier plan ont fréquemment recours aux techniques de la surassertion pour que leurs propos soient détachés, tout usant de la dénomination « PPh » pour condamner les propos d'un adversaire. La dépréciation de la dénomination « PPh » n'est pas sans rappeler celle, plus large, de la communication politique. Les PPh deviennent alors le symbole de la politique spectacle, qui privilégie la forme au fond. Cette critique n'est pas récente, ni l'exclusive de conceptions spontanées de la communication politique. Comme le relève Aldrin, en 1977 déjà, le juriste Schwartzenberg s'inquiétait de la « *personnalisation de la politique et des formes récentes prises par la communication étatique qui feraient de la politique un spectacle* » (Aldrin, 2017 : 20).

3. La confusion des scènes

Les PPh sont fréquemment associées aux dérapages, à une parole politique qui emprunte des chemins contestés et contestables. Mayaffre qualifie ce glissement de la parole politique de « *vulgaire* » (2008 : 48). Nous souhaitons prolonger cette analyse en nous appuyant à la fois

sur les travaux de Bourdieu sur la parole officielle, et sur la notion de « scène d'énonciation » proposée par Maingueneau. La notion d'analyse du discours que nous proposons d'introduire est celle de « confusion des scènes ».

3.1 Conception bourdieusienne de la mise en scène de la parole officielle

Nous avons jusque-là décrit en détail la médiatisation des discours politiques et la co-construction des énoncés détachés. Avant de conclure sur les rapports entre PPh et polémiques, nous souhaitons revenir sur la description des discours politiques et plus particulièrement de la parole officielle en nous appuyant sur la dualité que Bourdieu a décrite.

Une femme ou un homme politique prononce des discours officiels ou bien donnés dans un cadre officiel. Lorsqu'il occupe une fonction officielle, qu'il soit élu ou nommé comme un Ministre ou un Secrétaire d'État, il possède le pouvoir de parler au nom d'un collectif et d'une entité abstraite. Ce peut être par exemple un gouvernement, un ministère ou un État. De ce fait, l'homme officiel incarne une parole qui peut être celle d'une multitude d'individus ou bien celle d'une institution, qui n'a pas de corps.

Bourdieu, dans ses travaux sur l'État au Collège de France, qui ont fait l'objet d'une réédition augmentée en 2012, décrit cette dualité énonciative par la métaphore du ventriloque :

Un homme officiel est un ventriloque qui parle au nom de l'État : il prend une posture officielle — il faudrait décrire la mise en scène de l'officiel —, il parle en faveur et à la place du groupe auquel il s'adresse, il parle pour et à la place de tous, il parle en tant que représentant de l'universel (Bourdieu, 2012 : 204)

Cette dualité n'est pas sans rappeler la théorie des « Deux corps du roi » qui a été élaborée par Kantorowicz (1989, 25) peu de temps avant que Bourdieu ne donne ce cours. A la manière des deux corps du roi, l'Homme officiel a deux voix : une voix privée et une voix publique. Cette distinction, les acteurs politiques l'invoquent lorsque des propos font polémique. Lors d'un rassemblement contre la réforme des retraites, dans sa circonscription des Bouches-du-Rhône, Mélenchon avait dit à un manifestant, sous le regard de plusieurs caméras de télévision, en

parlant des policiers : « *C'est des barbares, soyez prudents, parce qu'ils ne s'arrêtent plus maintenant !* » (24/09/2019). Alexis Corbière, réagissant sur LCI à la PPh de Mélenchon, l'avait qualifiée de « *conversation privée* » (25/09/2019). Les propos demeurent, mais ils n'engagent pas la parole officielle de l'élu, ni du représentant d'un parti politique. C'est Mélenchon, simple citoyen, qui s'adresse à un autre citoyen. Comme le note Bourdieu, c'est une manière de suspendre la parole officielle : « *Lorsqu'un officiel veut marquer qu'il n'est pas officiel, il dit : "J'ai fait cela à titre privé" [...] On met alors en suspens cette propriété qui est la clé de tous les actes officiels, à savoir qu'il engage toujours plus que lui-même.* » (Bourdieu, 2012 : 85). C'est cette distinction dont nous proposons de prolonger l'analyse par la notion de « confusion des scènes » que nous proposons d'introduire.

3.2 La confusion des scènes pour penser la parole officielle

Dans un article publié en 2020, nous avons défini de la manière suivante la « confusion des scènes ». Elle consiste en un décalage entre la scène englobante et la scénographie. Elle procède de ce fait par une suspension à la distinction énonciative entre la parole publique et la parole privée. La parole politique se met alors en scène comme une parole du quotidien, parfois injurieuse ou violente, parfois parodique. Elle cesse d'édifier par des procédés de distanciation pour se confondre avec les discours du quotidien, elle abandonne sa hauteur et sa distinction pour se faire rumeur ou devenir une humeur. La scène englobante demeure celle du discours politique, mais la scénographie est celle du discours privé. Elle abandonne les adoucisseurs de la civilité pour des durcisseurs clivants.

Nous entendons ainsi décrire un certain nombre de PPh qui nous semblaient le devenir avant tout par une forme de vulgarité ou de familiarité qui pouvait être jugée inappropriée. Le qualificatif de « vulgaire » nous paraissait trop peu solide, et celui de registre de langue trop restrictif. Nous avons eu alors recours à la notion de scène d'énonciation (Maingueneau, 1998 ; 2021) et deux de ses plans, la *scène englobante* et la *scénographie* (Maingueneau, 2004 : 8-9). Nous entendons que, partant de la mise en scène du discours officiel qu'a décrite Bourdieu, une certaine scénographie est attendue dans le type de discours politique.

C'est d'abord dans le domaine politique particulier de la diplomatie que nous avons proposé d'utiliser la notion de « confusion des scènes ». Les déclarations sur le terrain

international obéissent aux règles de politesse et de retenue ancrées dans une longue tradition diplomatique de polissage des échanges qu'Arifon rapprochait de la langue de bois : « *La conception de la langue de bois rencontrée dans nos recherches est celle d'un langage figé, constitué de formules souvent stéréotypées et associées au discours politique. Dans la langue courante, ce terme désigne une façon contrainte de s'exprimer* » (Arifon, 2010 : 72). La face de l'interlocuteur doit être préservée, et usera pour cela d'adoucisseurs, de litotes :

Cette langue s'insère dans le discours politique – travail et art de la persuasion dans un contexte incertain et éphémère – et son but est d'exposer des convictions durables. La langue diplomatique étant du registre politique, elle en possède certaines caractéristiques telles que l'évitement, l'ambiguïté, la minoration ou encore la dissimulation (Arifon, 2010 : 72)

Nous avons alors recueilli plusieurs occurrences d'énoncés détachés d'acteurs politiques de premier plan dans le domaine des relations internationales et dont la scénographie était en décalage avec la scénographie attendue dans le cadre de ce type de discours :

A : « Il nous a fallu cinq heures pour aller de l'hôtel à l'aéroport. J'ai demandé qui on attendait. Ils ont dit que c'était le pape, je voulais l'appeler. Le pape, fils de pute, rentre chez toi. Ne viens plus en visite » (Tweet de Rodrigo Duterte, 2015, traduit par l'Afp)

B : « Why would Kim Jong-un insult me by calling me "old," when I would NEVER call him "short and fat?" Oh well, I try so hard to be his friend - and maybe someday that will happen ! » (Tweet de Trump, 12/11/2017)

C : « Je m'adresse depuis la Turquie au président français Emmanuel Macron, et je le redirai à l'Otan. Fais d'abord examiner ta propre mort cérébrale » (Recep Tayyip Erdogan, 29/11/2019)

Dans ces déclarations, un dirigeant étranger est directement pris à partie, insulté ou attaqué sur son physique ou son état mental, en des termes vulgaires et familiers qui tranchent avec le discours habituellement attendu dans ce type de discours.

Les échanges entre la France et le Brésil en 2019 ont également été émaillés par des déclarations de Jair Bolsonaro ou de personnalités de son parti, le Parti social-libéral (*Partido Social Liberal*). Les deux pays ne s'entendent pas depuis le quinquennat de Hollande sur la question de la gestion de la forêt amazonienne, qui occupe une partie du territoire français dans

le département de la Guyane. La forêt fait face en 2019 à de grands incendies. La volonté de lutter contre ces incendies fait l'objet de critiques internationales, et de critiques françaises, la France entendant rester une voix importante en matière d'écologie depuis le COP 21 et l'Accord de Paris sur le Climat.

Les réactions de membres du gouvernement brésilien sont alors virulentes. Le chef du cabinet de la présidence brésilienne déclare : « *Macron n'arrive même pas à éviter un incendie prévisible dans une église qui fait partie du patrimoine mondial de l'humanité, et il veut donner des leçons pour notre pays ?* » (27/08/2019). La circulation de cette phrase a été importante, et elle est citée par l'ensemble des titres nationaux français. A nouveau, elle contrevient aux règles de bienséances de ce type de discours, en attaquant nominativement le Président français sur le terrain de la politique intérieure dans un style moqueur.

L'aphorisation la plus violente vient d'une publication de la part d'un militant du parti de Bolsonaro sur Facebook :



Figure 92 : capture d'écran du message de Bolsonaro sur Facebook (25/08/2019)

Le militant publie un photomontage juxtaposant la photographie du couple présidentiel brésilien et celle du couple présidentiel français accompagné de la phrase : « *E inveja presidente do macron pode cré* », traduite par « *Vous comprenez maintenant pourquoi Macron s'en prend à Bolsonaro ?* » dans la presse française. La nouvelle polémique se noue autour d'un

commentaire de Bolsonaro, sous la publication : « *nao humilha cara. Kkkkkk* », « *N'humilie pas le type – MDR* », devenu une PPh virale.

Cette incursion dans les commentaires du réseau social est déjà inhabituelle pour un chef d'État. Le commentaire, répondant par un trait d'humour familier à une publication potache, l'est tout autant. Ce qui est remarquable, c'est que ce commentaire épouse la forme et le style des commentaires de Facebook, par sa brièveté, par le registre employé et l'utilisation de l'argot d'internet.

Nous allons maintenant voir qu'il est possible d'étendre la notion de confusion des scènes aux PPh de la politique intérieure française.

3.3 Les PPh et la confusion des scènes

La confusion des scènes n'est pas l'apanage de leaders populistes, catégorie discutée et molle dans laquelle sont souvent placés Trump, Duterte et Bolsonaro. Elle peut s'observer en France, dans la communication d'acteurs politiques de différents partis. Différentes déclarations de Sarkozy, que nous avons déjà évoquées dans la thèse, comme l'expression de sa volonté de « *débarrasser* » le quartier du Val d'argent à Argenteuil des « *racailles* », peuvent en être des exemples. Nous nous arrêterons sur une nouvelle occurrence de Péresse, et sur une PPh de Macron déjà analysée précédemment.

En campagne pour les élections régionales en Île-de-France en 2005, Valérie Péresse, alors tête de liste pour les Républicains, fait un déplacement à Aulnay-sous-Bois, et se rend dans un ancien camp de Roms. Les journalistes sont nombreux. Péresse entreprend alors, avec des militants, de nettoyer l'endroit. Interrogée par un journaliste, elle déclare devant la caméra : « *Rien de tel qu'une femme pour faire le ménage !* » (11/05/2005). Le style de la déclaration est inattendu, et devient aussitôt une PPh. Un an plus tard, devenue Présidente de la région, Péresse dira sur BFMTV qu'elle assume cette déclaration. Cette PPh ne peut être seulement analysée comme étant une maladresse qui aurait échappé à l'acteur politique, comme le « *Casse-toi pov'con* » de Sarkozy. Nous observons plutôt la mise en scène d'une candidate en action, qui ramasse des déchets devant les caméras. La déclaration emprunte à la fois à la phraséologie familière, « *rien de tel que quelqu'un/quelque chose pour faire quelque chose* », à laquelle s'ajoute, plus ou moins ironiquement, le stéréotype sexiste de la place privilégiée de

la femme dans l'accomplissement des tâches ménagères. La polysémie de l'expression « faire le ménage » est intéressante, souvent employée par la droite dure et l'extrême-droite sur les questions de sécurité et d'immigration. Pour le résumer simplement, cette phrase semble extraite d'un autre type de discours, privé, familial, pour être intégrée au cadre discursif des discours politiques.

Plusieurs PPh de Macron (le « *pognon de dingue* » est un excellent exemple) peuvent s'entendre comme des exemples de la confusion des scènes. Nous avons précédemment analysé la PPh « *Les non-vaccinés, j'ai très envie de les emmerder* » (04/01/2022), extraite d'un entretien accordé au *Parisien*. Sans revenir sur cette analyse, nous souhaitons la compléter par le truchement de la confusion des scènes. Nombreuses ont été les réactions critiquant la communication du Président, en particulier sur le rapport entre l'orateur et l'auditoire et la représentation de l'auditoire dans le discours de l'orateur. Le Président a été accusé de vouloir diviser les Français :

a : « On ne parle pas comme cela des Français » (Taubira, 05/01/2022)

b : « Les propos du président de la République sont indignes de ses fonctions L'objet d'un texte de loi à visée « sanitaire » ne doit pas être « d'emmerder » une partie de la population. Ces déclarations stigmatisantes et vulgaires qui fracturent encore notre pays ne sont pas à la hauteur (Régis Juanico, 05/01/2022)

c : « Un président ne devrait pas dire ça... En pleine pandémie il faut convaincre pour la vaccination et rassembler, et non diviser par des provocations contre-productives (Delphine Batho, 04/01/2022)

Delphine Batho (c) cite en réaction le titre de l'ouvrage de Davet et Lhomme *Un président ne devrait pas dire ça...* paru en 2016 et consacré au quinquennat de Hollande. Le titre de l'ouvrage est fréquemment cité pour critiquer une communication présidentielle jugée déplacée, et *a fortiori* des PPh. Nous serions tenté de compléter ce titre pour expliciter d'une autre manière ce que nous entendons par « confusion des scènes » : un président ne devrait pas dire ça *ici*. Nous pourrions en effet tout à fait imaginer que cette phrase soit dite en privé, ou bien dans une discussion en off avec des collaborateurs. Macron utilise donc, dans le genre discursif de l'entretien politique, présidentiel, une scénographie qui peut rappeler celle d'une interaction privée, avec des proches, et qui surtout n'a pas vocation à être médiatisée. Nous verrons que nous interprétons cette stratégie comme une nouvelle mouture du « parler vrai ».

3.4 Dialectique de la langue de bois et du parler vrai

Nous avons rappelé, à plusieurs endroits, les fonctions essentielles de la communication politique qui doit convaincre, faire adhérer, et légitimer. Pour assurer ces fonctions dans une démocratie contemporaine, elle se doit d'être crédible. Nous pensons que la confusion des scènes est une stratégie visant à crédibiliser le discours, une nouvelle mouture du parler vrai, qui se construit par opposition à la conception contemporaine et spontanée de la langue de bois.

Le sens de « langue de bois » a évolué. Ce que Morillon nomme « *la langue de bois historique* » est « *d'abord une notion à forte coloration politique – elle se manifeste sous les régimes totalitaires, notamment soviétiques – et désigne un phénomène bien particulier de manipulation du langage à des fins de domination idéologique.* » (Morillon, 2021 : 21-22). Dans sa conception contemporaine, le sens s'est affaibli et « *elle n'est plus assimilée à un parti ou à un régime particulier et perd donc de ce fait sa coloration politique. [...] le sens de la lexie langue de bois s'est affaibli pour faire référence à un discours stéréotypé et consensuel.* » (Ibid. : 44). Ces caractéristiques discursives sont également plus vagues, et renvoient généralement à « *un discours abscons, jargonneux, une façon de tourner autour du pot, de noyer le poisson.* » (Ibid. : 45). Neveu l'identifie comme un discours usé parce qu'il a trop été répété, un discours « *stéréotypé et vide soit parce qu'il réactive un crédo trop familier* » (Neveu, 2012 : 63).

La perception de la langue de bois se confond avec la médiatisation de la communication politique contemporaine. La PPh de Wauquiez que nous avons évoquée précédemment l'illustre bien. Nous reproduisons ici son cotexte :

Si j'ai la moindre interface qui sort par le moindre élève, là pour le coup ça se passera très mal. Si on veut que ce lieu soit un lieu de liberté, il faut que tout ce que je dise reste entre nous. Donc pas de tweets, pas de posts sur les réseaux sociaux, pas de transcription de ce que je dis. Sinon, ça peut tout simplement pas être un espace de liberté, et ce que je vais vous sortir, ce sera juste le bullshit que je peux sortir sur un plateau médiatique.

S'il nous est permis de douter de la croyance que l'orateur a de la possibilité qu'aucun enregistrement ne sorte de la salle, sa description de la communication politique est toutefois

instructive. Le « *bullshit* » nomme la langue de bois de la communication politique médiatisée. Cette présentation des médias comme un lieu qui ne peut éviter la langue de bois est sans doute pensée, par Wauquiez, comme étant partagée par une grande partie de l'auditoire, et des Français.

La scénographie particulière développée par la confusion des scènes cherche à crédibiliser le discours en lui donnant les traits d'une discussion non officielle, privée, non médiatisée, qui cherche à paraître sans fard, partant de l'hypothèse que le discours médiatique serait forcément convenu et perçu comme peu franc ou peu honnête.

Conclusion

La confusion des scènes peut être comprise comme étant une stratégie discursive visant à crédibiliser la communication politique, tout autant qu'elle cherche à lui donner de la visibilité. Son utilisation interroge. Le discours politique ne risque-t-il pas par la confusion des scènes de cesser d'être édifiant et de ne plus se distinguer de la communication courante ?

Conclusion de la troisième partie

Considérées comme des outils discursifs dans le cadre d'une stratégie de communication politique, les PPh sont des objets ambivalents. Elles donnent une grande visibilité médiatique aux propos d'un acteur politique et de ce fait, font l'objet de stratégies discursives, notamment pour être surassertées. Ces stratégies discursives sont souvent incluses, comme nous en avons donné l'exemple, dans différents ensembles stratégiques discursifs et extra-discursifs. Dans un même temps, les PPh sont souvent qualifiées péjorativement. Les acteurs politiques et même

les acteurs médiatiques critiquent la production et la logique des PPh. Les débats d'entre-deux-tours sont une illustration du paradoxe des PPh. Elles sont à la fois attendues et critiquées, et le plus souvent, elles y jouent avant tout un rôle interactionnel. Objet de polémique, elles peuvent être le véhicule de ce que nous nommons « la confusion des scènes » par laquelle l'acteur politique abandonne une forme de distinction énonciative propre aux fonctions officielles pour déployer un style et une scénographie plus proches du domaine privé ou non officiel.

Conclusion générale

Nous aimerions pour conclure revenir sur le cheminement de notre travail afin d'émettre quelques observations sur l'évolution de notre recherche au fil des mois et des années. Les PPh nous sont d'abord apparues comme un objet d'étude attrayant et ce pour deux raisons. La première, c'est leur visibilité spectaculaire, leur capacité à attirer l'attention, à faire parler. La seconde, c'est l'importance qu'elles jouent dans l'actualité ainsi que dans l'exercice de la politique, que ce soit dans la conquête du pouvoir ou bien dans la conservation de celui-ci. Le mouvement social des Gilets jaunes, qui a débuté dans les premiers temps de notre travail et a accompagné une bonne partie de sa réalisation, avait donné une importance toute particulière à certaines PPh de Macron. Par là même, il rendait davantage visibles les aspérités de l'objet : l'incertitude de leur réception par les citoyens et donc l'incertitude des effets produits par les PPh. Le rôle des journalistes dans la construction du phénomène des PPh, et les effets de leur inscription dans une mémoire collective temporaire, conséquences de leurs multiples reproductions et de leur médiatisation. Ce faisant, il nous est apparu, à mesure que nous constituions le corpus de travail, que les PPh posaient de nombreuses questions d'ordre linguistique, et qu'elles constituaient donc un objet d'étude fort riche.

Dans la première partie, nous avons procédé à une caractérisation linguistique précise de l'objet discursif, en partant de sa dénomination pour décrire ensuite ses principaux traits. Au terme d'une démarche analytique, nous avons établi que le figement de « PPh » est bien réel mais que l'opacité sémantique n'était pas totale, était relative. Cette opacité sémantique relative s'accorde avec la caractérisation syntaxique des PPh. Nous avons ainsi montré que les PPh correspondent bien le plus souvent à des phrases. Si le ou les segments détachés par les journalistes ne correspondent pas à un certain gabarit, ceux-ci sont réarrangés. Nous nous sommes pour ce faire largement appuyé sur les travaux de Berrendonner et du groupe de Fribourg afin de montrer la cohérence pragmatique et syntaxique de ces réarrangements. En d'autres termes, l'action de détachement et d'intégration au discours journalistique prend en compte la forme syntaxique de l'objet. Le détachement et l'intégration au discours journalistique des PPh prennent donc en compte des paramètres d'ordre syntaxique. Cela trouve son explication par ce qu'implique l'acte de détachement, qui n'est pas seulement un copié-collé. Les PPh sont des fragments de discours oraux, provenant de genres de discours et de situations variés. Détacher un énoncé pour le recatégoriser en PPh, c'est donc aussi le transcrire, c'est opérer un passage de l'oral à l'écrit journalistique. La description de cette pratique est toutefois rendue délicate par le fait que l'action du journaliste seule ne fait pas la PPh. Nombre de PPh sont préparées par les acteurs politiques. Elles sont, selon le terme de Maingueneau,

« surassertées ». Nous avons également établi que les PPh s'apparentaient plus à une pratique citationnelle qu'à un genre discursif. Les implications de cette caractérisation ont été là aussi importantes pour la suite de notre développement. Les PPh sont reproduites dans les discours en leur qualité de fragments discursifs, conservant toujours des liens avec leur énonciation initiale. Nous décrivons la nature de ces liens dans la deuxième partie de la thèse. Au terme de cette partie, nous avons pu proposer une définition des PPh en huit points qui s'appuie sur les définitions de Maingueneau (2006) et Krieg-Planque (2011).

Dans la deuxième partie, nous avons exposé l'ensemble complexe de paramètres qui expliquent le détachement des PPh. La multiplicité des facteurs illustrent tout autant la maîtrise de la communication dont font preuve les acteurs politiques que leur volonté de surasserter des segments de discours. Cependant, nous nous sommes aussi rendu compte que l'habileté à manier le verbe et les discours était tout aussi importante que le statut social, institutionnel et médiatique des auteurs de PPh. Le phénomène des PPh est éminemment vertical. La volonté des acteurs politiques de voir des segments de leur discours détachés est le pendant de la volonté des acteurs médiatiques d'en détacher. Les objectifs ne sont pas les mêmes, mais il y a convergence. L'évolution des dispositifs médiatiques de présentation de l'actualité, l'organisation en modules des journaux et la diffusion de l'actualité par des publications sur les réseaux sociaux numériques favorisent également la diffusion des PPh et accroissant leur autonomie tout en renforçant le lien entre la PPh et l'acteur politique qui l'a produite. La stabilité de l'énoncé recatégorisé en PPh et son importante circulation induisent des phénomènes de reprises variés, selon les stratégies des locuteurs. Certaines PPh devenues célèbres sont reprises par d'autres locuteurs, acteurs politiques ou médiatiques, alors que certaines PPh sont reprises par leur propre auteur, souvent avec peu de succès. Ces pratiques sont des conséquences de la stabilisation de l'objet PPh en circulation, et de son inscription dans une forme de mémoire collective. Les productions parodiques par lesquels nous terminons la troisième partie s'expliquent sans doute par la brièveté de l'objet qui le rend plus facile à parodier, par cette inscription dans une forme de mémoire collective qui le rend facilement identifiable et par la dimension verticale du phénomène des PPh. La parodie peut alors devenir une manière de déconstruire les dispositifs médiatiques qui permettent l'exposition et la diffusion des PPh. La pratique de la parodie des PPh est cependant également pratiquée par les acteurs médiatiques et politiques.

La troisième partie consacrée à l'étude argumentative des PPh a permis d'abord de prendre un peu de hauteur sur le phénomène. Il nous a paru important de resituer les PPh dans

un ensemble, plus vaste, de stratégies discursives et extradiscursives. Les PPh demeurent une partie de la communication politique. Considérant le rapport étroit entre l'énonciateur d'une PPh et la PPh, il nous a paru également opportun de revenir plus particulièrement sur la partie éthique de la triade argumentative aristotélicienne. Le traitement du débat présidentiel d'entre-deux-tours au sein d'une sous-partie spécifique est justifié par l'attente que génère ce programme télévisé. Les acteurs médiatiques et les téléspectateurs s'attendent à entendre des énoncés qui deviendront des PPh. Cette attente s'explique sans doute tout autant par la dimension confrontationnelle du débat que par son importance. C'est en effet un moment particulier de la vie démocratique de la 5^e République où certaines PPh peuvent entrer dans un régime historique. Nous avons cependant mis en valeur le fait que leur nombre n'était pas si important, et leur fonction avant tout interactionnelle. Nous avons choisi de terminer cette thèse par le thème de la polémique, si souvent associée aux PPh. Avec Al-Matary et Gaboriaux, nous avons montré que la polémique était liée aux PPh selon trois niveaux différents, et nous avons prolongé cette approche par la description d'une routine journalistique visant à représenter, mettre en scène, et dans une certaine mesure construire la polémique autour d'une PPh. Conséquence de cette association récurrente aux polémiques, la dénomination « PPh » est toujours employée par les acteurs polémiques pour désigner la parole de l'autre. La dénomination est ainsi devenue un outil utilisé pour décrédibiliser la parole des adversaires politiques. Le dernier jalon de l'étude de la polémique produite par des PPh concerne les occurrences parfois jugées déplacées, familières ou vulgaires. En prenant appui sur les travaux de Bourdieu sur la parole officielle et sur la notion de « scène d'énonciation » proposée par Maingueneau, nous proposons d'introduire la notion de « confusion des scènes » afin de dépasser la seule caractérisation de vulgarité pour ces occurrences. Nous y voyons une stratégie visant à introduire une scénographie du privé dans les discours publics. Ce n'est donc pas seulement l'exposition des propos que permet la polémique qui est recherchée, mais une nouvelle manière de « *parler vrai* ».

Nous souhaitons ajouter deux remarques à cette conclusion. La première concerne notre positionnement idéologique et politique par rapport à l'objet et aux occurrences que nous avons rassemblées. Il n'est pas anodin d'avoir pour objet d'étude des propos polémiques, qui sont aussi l'expression de conflits de valeurs, de visions du monde et de la société qui s'affrontent. Durant ces années de travail et durant la rédaction de cette thèse, nous nous sommes efforcés de conserver une posture de neutralité. La seconde, qui est le prolongement de la première, concerne le regard éthique que l'on peut porter sur le phénomène des PPh. Souvent décriées,

parfois admirées comme une preuve d'éloquence, les discours axiologiques sur les PPh abondent dans l'espace public. Notre ambition scientifique, linguistique, était de décrire et expliquer les différentes facettes de l'objet, et pour cela de dévoiler au mieux les différentes difficultés qu'il pose au linguiste. C'est aussi une ambition citoyenne que de donner à mieux comprendre le fonctionnement discursif des PPh, leur fabrication, ambition citoyenne que nous souhaitons poursuivre par des travaux de vulgarisation.

BIBLIOGRAPHIE

- Abeillé, A. et al. (2021). *La grande grammaire du français*. Paris : Actes Sud.
- Adam, J.-M. (1999). *Linguistique textuelle: des genres de discours aux textes*. Paris : Nathan.
- Adam J.-M. (2017). *Les textes : Types et prototypes*. Paris : Armand Colin.
- Adam J.-M. (2020). *La linguistique textuelle : Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris : Armand Colin.
- Aldrin, P. & Hubé, N. (2017). *Introduction à la communication politique*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- Al-Matary, S. & Gaboriaux, C. (2018). Une nouvelle lutte des « clashes » ? Fragmentation des discours de campagne et mutations des clivages (France, 2016-2017). *Mots. Les langages du politique*, (117), 71-90.
- Amossy, R. (2014). *Apologie de la polémique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Amossy, R. et al. (2016). *Stéréotypes et clichés : Langue, discours, société*. Paris: Armand Colin.
- Amossy, R. (2021). *L'argumentation dans le discours*. Paris: Armand Colin.
- Anis, J. (1999). *Internet, communication et langue française*. Paris: Hermès science.
- Arifon, O. (2010). Langue diplomatique et langage formel : un code à double entente. *Hermès, la revue*, 58, 69-78.
- Aristote. (1967). *Rhétorique*. Paris : Les Belles Lettres.
- Antheaume, A. (2016). *Le journalisme numérique*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Authier-Revuz, J. (1992). Repères dans le champ du discours rapporté. *L'Information grammaticale*, 55(1), 38-42.
- Authier-Revuz, J. (2012). *Ces mots qui ne vont pas de soi : Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Bacry, P. (1992). *Les Figures de style*. Paris : Belin.

- Bakhtine, M. M. (1970). *L'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen-âge et sous la Renaissance*. Paris : Gallimard.
- Bakhtine, M. M. (1984). *Esthétique de la création verbale*. Paris : Gallimard.
- Ballet, M., Caillat, D., Constantin de Chanay, H., & Desmarchelier, D. (2020). Pourquoi reprendre la parole de l'autre ? *Mots. Les langages du politique*, 122(1), 9-19.
- Barbérís, J.-M. (1999). *Le français parlé. Variété de discours*. Montpellier : PULM.
- Barbet, C., & Saussure, L. de. (2012). Présentation : Modalité et évidentialité en français. *Langue française*, 173(1), 3-12.
- Barbet, D. (2016). Du geste emblème politique en général et du V en particulier. *Mots. Les langages du politique*, (110), 9-29.
- Barthelmebs-Raguin, H., Komur-Thilloz G., López Muñoz, J. M., Marnette, S. & Rosier L. (2018). *Le discours rapporté : Temporalité, histoire, mémoire et patrimoine discursif*. Paris : Classiques Garnier.
- Beacco, J.-C. (2004). Trois perspectives linguistiques sur la notion de genre discursif. *Langages*, 153(1), 109-119.
- Beliakov V. & Mejri S. (2015). *Stéréotypie et figement : À l'origine du sens*. Toulouse : Presses universitaires du midi.
- Benoit, F., (1975). *La Provence et le Comtat Venaissin : Arts et traditions populaires*. Avignon : Aubanel.
- Benzitoun, C., Dister, A., Gerdes, K., Kahane, S., Pietrandrea, P., Sabio, F., & Debaisieux, J.-M. (2011). *tu veux couper là faut dire pourquoi*. Propositions pour une segmentation syntaxique du français parlé. 2ème Congrès Mondial de Linguistique Française, 139.
- Berrendonner, A. (2002), Les deux syntaxes. numéro 1-2 de *Verbum*, 1-2, 23-35.
- Berrendonner, A. (2011). Unités syntaxiques & unités prosodiques. *Langue française*, 170(2), 81-93.
- Berrendonner, A. (2009). *Grammaire de la période*. Berne : Peter Lang.

- Bessonnat, D. (1988). Le découpage en paragraphes et ses fonctions. *Pratiques*, 57(1), 81-105.
- Bourdieu, P. (1996). *Sur la télévision*. Paris : Raisons d’agir.
- Bourdieu, P. (2012). *Sur l’État : Cours au Collège de France (1989-1992)*. Paris : Seuil.
- Boyer, H., & Gaboriaux, C. (2018). Splendeurs et misères des petites phrases. *Mots. Les langages du politique*, (117), 9-17.
- Branca-Rosoff, S. (1999). Des innovations et des fonctionnements de langue rapportés à des genres. *Langage & société*, 87(1), 115-129.
- Brasart, P. (1994). Petites phrases et grands discours (Sur quelques problèmes de l’écoute du genre délibératif sous la Révolution française). *Mots. Les langages du politique*, 40(1), 106-112.
- Breckx, M. (1989). *Grammaire française*. Bruxelles : De Boeck.
- Breckx, M. (2012). *Grammaire française*. Bruxelles : De Boeck.
- Bronckart, J.-P. (1997), *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionnisme socio-discursif*. Paris : Delachaux et Niestlé.
- Bronckart, J.-P., & Bulea Bronckart, E. (2011). *Clause, phrase, proposition ? Des enjeux d’un débat conceptuel*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.
- Cahier, C. (1856). *Quelques six mille proverbes*. Paris : Julien, Lanier et Compagnie.
- Caillat, D. (2021). La dimension mimo-posturo-gestuelle du discours rapporté à l’oral : Ancrage énonciatif et implications interactionnelles. *Cahiers de praxématique*, (75).
- Carle, Z. (2019). *Poétique du slogan révolutionnaire*. Paris : Presses Sorbonne nouvelle.
- Charaudeau, P. (1983). *Langage et discours : éléments de sémiolinguistique*. Paris : Hachette.
- Charaudeau, P. (1994). Le contrat de communication médiatique. *Le Français dans le monde*, numéro spécial, 8-19.
- Charaudeau, P. & Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d’analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Charaudeau, P. (2006a). Des Catégories pour l’Humour ? *Questions de communication*, (10), 19-41.

- Charaudeau, P. (2006b). Discours journalistique et positionnements énonciatifs. *Frontières et dérives. Semen.*
- Charaudeau, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression.* Paris: Hachette.
- Charaudeau P. (2005). *Le discours politique : Les masques du pouvoir.* Paris : Vuibert.
- Cislaru, G., & Sitri, F. (2012). De l'émergence à l'impact social des discours : hétérogénéités d'un corpus. *Langages, 187(3), 59-72.*
- Combettes, B. (1983). *Pour une grammaire textuelle : La progression thématique.* Bruxelles : De Boeck.
- Constant, J.-M. (1996). *La Ligue.* Paris : Fayard.
- Cardon, D. (2019). *Culture numérique.* Paris : Presses de Sciences Po.
- Danblon, E. (2005). *La fonction persuasive : Anthropologie du discours rhétorique : origines et actualité.* Paris : Armand Colin.
- Debaisieux, J.-M. (2013). *Analyse linguistiques du corpus : subordination et insubordination en français.* Paris : Hermès-Lavoisier.
- Debord, G. (1992). *La société du spectacle.* Paris: Gallimard.
- Decultot, E. (2003). *Lire, copier, écrire. Les bibliothèques manuscrites et leurs usages au XVIIIe siècle.* Paris : CNRS Editions.
- Deguy, M. (1992). Titres. *Poésie, 59, 119-120.*
- Desnica, M. (2016). Diffusion et déformations d'un slogan publicitaire mémorable dans la presse écrite : Le cas de « Nespresso. What else ? ». *Travaux de linguistique, 73(2), 69-83.*
- Despierre Claire & Krazem Mustapha. (2012). *Quand les genres de discours provoquent la grammaire... et réciproquement : Actes du colloque international de Dijon, 13-14 avril 2011 / textes réunis et présentés par Claire Despierre et Mustapha Krazem.* Condé-sur-Noireau: Lambert-Lucas.

- Develotte, C., & Paveau, M.-A. (2017). Pratiques discursives et interactionnelles en contexte numérique. Questionnements linguistiques. *Langage et société*, 160-161(2), 199-215.
- Di Pastena, A., Schiaratura, L. T., & Askevis-Leherpeux, F. (2015). Joindre le geste à la parole : Les liens entre la parole et les gestes co-verbaux. *L'Année psychologique*, 115(3), 463-493.
- Diarra, P. (2004). *Paroles imagées : Le proverbe au croisement des cultures*. Rosny-sous-Bois : Bréal.
- Doan, P. (2001). *Florilège de locutions idiomatiques de la langue chinoise*. Paris : Éditions You-Feng.
- Doury, M. (2016). *Argumentation. Analyser textes et discours*. Paris : Armand Colin.
- Dubois, J. & Lagane, R. (1973). *La nouvelle grammaire du français*. Paris : Larousse.
- Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*. Paris : Minuit.
- Fenoglio, I. (2003). Graphie manquée, lapsus écrit : Un acte d'énonciation attesté. *Langage et société*, 103(1), 57-77.
- Fiala, P. & Habert, B. (1989). La langue de bois en éclat : les défigements dans les titres de presse quotidienne française. *Mots. Les langages du politique*, 21, 83-99.
- Foucault, M. (1971). *L'ordre du discours : Leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970*. Paris : Gallimard.
- Fradin, B. (1988). Approche des constructions à détachement : la reprise nominale. *Langue française*, 78, 26-56.
- Freud, S. (1930). *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*. Paris : Gallimard.
- Gautier, A. (2006). *Unité et discontinuité : une approche épistémologique et systématique de la phrase*. (Thèse de doctorat). Université Paris IV – Sorbonne.
- Gautier, A. (2007). *La polysémie de la notion de « phrase »*. Communication présentée au COLDOC, Nanterre.
- Gautier, A., & Siouffi, G. (2016). Introduction. *Travaux de linguistique*, 73(2), 7-25.

- Genette, G. (1970). La rhétorique restreinte. *Communications*, 16(1), 158-171.
- Genette, G. (1982). *Palimpsestes : La littérature au second degré*. Paris: Éditions du Seuil.
- Georges, K. (2003). Faut-il dire adieu à la phrase ? *L'information grammaticale*, 98(1), 17-22.
- Gibson, J.J. (1977). The theory of affordances. *Perceiving, acting, and knowing: toward an ecological psychology*, 67-82.
- Gicquel, B. (1993). *La dissertation littéraire*. Paris : PUF.
- Goffman, E. (1987). *Façons de parler*. Paris: les Éditions de Minuit.
- Grinsberg, B. (2011). *We the People : an introduction to American politics*. New York : W. W. Norton & Company.
- Grossmann, F., & Rosier, L. (2018). Quelques aspects de l'évidentialité hypertextuelle : Relations entre discours rapporté et discours d'arrière-plan. *Le discours hypertextualisé, Espaces médiatiques mosaïques* (41-64). Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté.
- Grunig, B.-N.-A. (1998). *Les mots de la publicité : L'architecture du slogan*. Paris : CNRS Editions.
- Guigo, P.-E. (2017). *Mitterrand, un homme de paroles*. Saint-Denis : Presses universitaires de Vincennes.
- Hagège, C. (1985). *L'homme de paroles*. Paris : Gallimard.
- Hagège, C. (1987). *Le français et les siècles*. Paris : O. Jacob.
- Hallin, C. (1992). Sound bite news: Television coverage of elections, 1968-1988. *Journal of Communication*, 42(2), 5-24.
- Hymes, D. H. (1974). *Foundations in sociolinguistics : An ethnographic approach*. Philadelphia : Univ. of Pennsylvania Press.
- Jakobson, R. (2003). *Les Fondations du langage. Essais de linguistique générale I*. Paris : Editions de minuit.
- Jollin-Bertocchi, S., & Saint-Gerand, J.-P. (2020). Le champ morphologique du mot *phrase* : Approche historique et épistémologique. *SHS Web of Conferences*, 78, 04008.

- Joly, A. (1984). Contribution à l'élaboration d'une syntaxe générale : éléments pour une syntaxe psychomécanique de l'énonciation. Dans Lesage, R. (dir.), *Systématique du langage I*. Lille : Presses Universitaires de Lille.
- Jost, F. (1999). *Introduction à l'analyse de la télévision*. Paris : Ellipses.
- Kantorowicz, E. (1989). *Les deux corps du Roi*. Paris : Gallimard.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). *La parole polémique*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2002). Contexte. Dans Charaudeau, P. & Maingueneau, D. (dir), *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil, 134-136.
- Kerbrat-Orecchioni, C. & Traverso, V. (2004). Types d'interactions et genres de l'oral. *Langages*, 153(1), 41-51.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2009). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2012). Analyser du discours : Le cas des débats politiques télévisés. *SHS Web of Conferences*, 1, 25-42.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2017). *Les débats de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises : Constantes et évolutions d'un genre*. Paris : l'Harmattan.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2019). *Linguistique interactionnelle, grammaire de l'oral et didactique du français*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.
- Kleiber, G. (1999). Les proverbes : Des dénominations d'un type « très très spécial ». *Langue française*, 123(1), 52-69.
- Kleiber, G. (2003). Faut-il dire adieu à la phrase ? *L'information grammaticale*, 98, 17-22.
- Komur-Thilloy, G. (2010). *Presse écrite et discours rapporté*. Paris : Orizons.
- Krazem, M. (2011). Représenter les relations entre grammaire et genres de discours : L'exemple des commentaires sportifs. *Linx. Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, (64-65), 45-68.

- Krazem, M. (2015a). Les genres de discours créent-ils une grammaire exceptionnelle ? *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique*, (167-168).
- Krazem, M. (2015b). *Les genres de discours auxiliaires de la grammaire* (mémoire d'HDR). Paris X Nanterre.
- Krieg, A. (2009). *La notion de « formule » en analyse du discours : Cadre théorique et méthodologique*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.
- Krieg-Planque, A. (2011). Les « petites phrases » : Un objet pour l'analyse des discours politiques et médiatiques. *Communication langages*, N° 168(2), 23-41.
- Krieg, A. (2012). *Analyser les discours institutionnels*. Paris : Armand Colin.
- Krieg-Planque, A. (2015). Construire et déconstruire l'autorité en discours. Le figement discursif et sa subversion. *Mots. Les langages du politique*, (107), 115-132.
- Lacaze, G. (2016a). La reprise et le défigement des aphorisations dans la presse : Mise en évidence de transferts citationnels à travers le temps et l'espace. *SHS Web of Conferences*, 27, 02010.
- Lacaze, G. (2016b). Les titres d'articles de presse au confluent de plusieurs formes de discours rapporté. *Études de stylistique anglaise*, (10), 29-47.
- Lacaze, G. (2020). Les matérialités discursives et les pratiques citationnelles du discours rapporté numérique sur Instagram. *SHS Web of Conferences*, 78, 01004.
- Lagardette, J.-L. (2009). *Le guide de l'écriture journalistique*. Paris : La Découverte.
- Le Séac'h, M. (2015) *La petite phrase. D'où vient-elle ? Comment se propage-t-elle ? Quelle est sa portée réelle ?* Paris : Eyrolles.
- Le Séac'h, M. (2022) *Les petites phrases d'Emmanuel Macron. Ce qu'il dit, ce qu'on lui fait dire*. Autoédition.
- Lehmann, A. (2013). *Lexicologie : Sémantique, morphologie, lexicographie*. Paris : Armand Colin.
- Legalery, J.-L. (2002). Analyse pragmatique de titres de presse écrite britannique : médiation entre pouvoir politique et lectorat. *La revue du GERAS*, 35-36, 61-72.

- Leveueur, L. (2017). Tweets et humour : Le cas du Gorafi. *Mise au point. Cahiers de l'association française des enseignants et chercheurs en cinéma et audiovisuel*, 9.
- Lochard, G. & Boyer, H. (1998). *La communication médiatique*. Paris : Seuil.
- Longhi, J. (2014). L'hybridation du discours institutionnel à l'épreuve du numérique : renouvellement et reconfiguration de la parole institutionnelle. Dans Longhi, J. & Sarfati, G.-E., *Les discours institutionnels en confrontation. Contribution à l'analyse des discours institutionnels et politique*. Paris : L'Harmattan, 167-188.
- Longhi, J. (2016). Le tweet politique efficace comme mème textuel : Du profilage à viralité. *Travaux de linguistique*, n° 73(2), 107-126.
- Machado-Borges, I. L. (2013). *Parodie & analyse du discours*. Paris : L'Harmattan.
- Maingueneau, D. (1983). *Sémantique de la parole*. Paris : Gallimard.
- Maingueneau, D. (1991). *L'analyse du discours : introduction aux lectures de l'archive*. Paris : Hachette supérieur.
- Maingueneau, D. (1992). Le tour ethnolinguistique de l'analyse du discours. *Langages*, 26(105), 114-125.
- Maingueneau, D. (2004). Hyperénonciateur et « participation ». *Langages*, 38(156), 111-126.
- Maingueneau, D. (2006). Les énoncés détachés dans la presse écrite. De la surassertion à l'aphorisation. Dans Bonhomme, M. & Lugrin, G. (dir), *Interdiscours et intertextualité dans les médias*. TRANEL, 44.
- Maingueneau, D. (2007). Genres de discours et modes de genericité. *Le français aujourd'hui*, 159(4), 29-35.
- Maingueneau, D. (2012). *Les phrases sans texte*. Paris : Armand Colin.
- Maingueneau, D. (2013). Aphorisation et cadrage interprétatif. *Revista de estudos do discurso*, 2.
- Maingueneau, D. (2014). Retour critique sur l'éthos. *Langage et société*, 149(3), 31-48.
- Maingueneau, D. (2016). *Analyser les textes de communication*. Paris : Armand Colin.

- Maingueneau, D. (2020). Faire entendre les sans-voix. *Argumentation et Analyse du Discours*, 24.
- Maingueneau, D. (2021). *Discours et analyse du discours*. Paris: Armand Colin.
- Mathieu, R. (2018). Les petites phrases comme instrument des négociations électorales. L'exemple de la gauche radicale. *Mots. Les langages du politique*, (117), 55-70.
- Mayaffre, D. (2008) *Mesure et démesure du discours. Nicolas Sarkozy*. Paris : Alpee.
- Mayaffre, D. (2012). Quand le nombre fait sens. Adverbes et adverbialisation du discours politique contemporain : Étude logométrique. *TRANEL. Travaux Neuchâtelois de Linguistique*, (55), 95-109.
- Mayaffre, D. (2015). L'anaphore rhétorique. Figure des figures du discours électoral de Sarkozy. *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, (165-166).
- McCallam, D. (2000). Les « petites phrases » dans la politique anglo-saxonne. *Communication & Langages*, 126(1), 52-59.
- Mejri, S. (1998). Le figement lexical : descriptions linguistiques et structuration sémantique. *L'information grammaticale*, 76, 50-51.
- Meynard, C., & Vernadakis, E. (2020). Introduction : Formes brèves. Au croisement des pratiques et des savoirs. Dans *Nouvelles Recherches sur l'Imaginaire. Formes brèves : Au croisement des pratiques et des savoirs*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 7-57.
- Mignot, P. (2016). Identité et communication sportive : Aspects organisationnels. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 9.
- Moirand, S. (2003a). Les lieux d'inscription d'une mémoire interdiscursive. Dans Härmä, J., *Le langage des médias : des discours éphémères ?*, Paris : L'Harmattan, 83-111.
- Moirand, S. (2003b). *Quelles catégories descriptives pour la mise au jour des genres du discours ?* Communication présentée à la journée d'étude sur les genres de l'oral, GRIC, Université de Lyon.

- Montanari, M. (2009). *Entre la poire et le fromage ou Comment un proverbe peut raconter l'histoire*. Paris : Agnès Vienot.
- Morello, A. A. (1998). Des Maximes aux modernes. *Littératures*, 39(1), 73-85.
- Morillon, I. (2021). *Les mots et l'esprit : Vers une étude linguistique et critique du langage spectaculaire*. (Thèse de doctorat). Université Bourgogne Franche-Comté.
- Mouriquand, J. (2022). *L'écriture journalistique*. Paris : PUF.
- Narjoux, C. (2018). *Le Grevisse de l'étudiant : Capes et agrégation lettres grammaire graduelle du français*. Louvain-la-Neuve : De Boeck supérieur.
- Neeman, E., Meizoz, J., & Clivaz, C. (2012). Culture numérique et auctorialité : Réflexions sur un bouleversement. *A contrario*, n° 17(1), 3-36.
- Nel, N. (1999). Des dispositifs aux agencements télévisuels. *Hermès, La Revue*, 25, 131-141.
- Neveu, F. (1995). Progressions et ruptures thématiques : Aspects de la technique descriptive dans La Condition humaine. *L'information grammaticale*, 67(1), 35-38.
- Neveu, E. (2012). *Les mots de la communication politique*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail.
- Noguez, D. (2000). *L'Arc-en-ciel des humours*. Paris : Lgf.
- Noguez, D. (2015). *Pensées Bleues*. Paris : Des équateurs.
- Nølke, H. (2001). *Le Regard du locuteur 2 : Pour une linguistique des traces énonciatives*. Paris : Éditions Kimé.
- Ollivier-Yaniv, C. (2011). Les « petites phrases » et « éléments de langage ». *Communication langages*, N° 168(2), 57-68.
- Paveau, M.-A. (2006). *Les Prédiscours. Sens mémoire, cognition*. Paris : Presses Sorbonne nouvelle.
- Paveau, M.-A. (2012). Ce que disent les objets. Sens, affordance, cognition. *Synergies Pays Riverains de la Baltique*, (9), 53-65.

- Paveau, M.-A. (2017). L'écriture numérique. Standardisation, délinéarisation, augmentation. *Fragmentum*, 48.
- Paveau, M.-A. (2019a). La resignification. Pratiques technodiscursives de répétition subversive sur le web relationnel. *Langage et société*, 167(2), 111-141.
- Paveau, M.-A. (2019b). Technographismes en ligne. Énonciation matérielle visuelle et iconisation du texte. *Cognition, Représentation, Langage*, 28(HS-28).
- Paveau, M.-A. (2017). *L'analyse du discours numérique : Dictionnaire des formes et des pratiques*. Paris : Hermann.
- Pavel, T. (2005). Les genres littéraires : Entre normes et bonnes habitudes. Dans *L'histoire littéraire à l'aube du XXIe siècle*. Paris : PUF, 579-589.
- Perelman, C. (2000). *Traité de l'argumentation : La nouvelle rhétorique*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.
- Plantin, C. (2016). *Dictionnaire de l'argumentation : Une introduction aux études d'argumentation*. Lyon: ENS éditions.
- Polguère, A. (2016). *Lexicologie et sémantique lexicale : Notions fondamentales*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Pottier, B. (1974). *Linguistique générale : Théorie et description*. Paris : Klincksieck.
- Preiss, A. (2017). *La dissertation littéraire*. Paris : Armand Colin.
- Pruvost, J. (2000). *Dictionnaires et nouvelles technologies*. Paris : PUF.
- Puzin, C. (1991). *XVIIe siècle. Littérature, textes et documents*. Paris : Nathan.
- Quitout, M. (2002). *Proverbes et énoncés sentencieux*. Paris : L'Harmattan.
- Rastier, F. (1989). *Sens et textualité*. Paris : Hachette.
- Rastier, F. (1994). L'activité sémantique dans la phrase. *L'Information grammaticale (Paris)*, 63(1), 3-11.
- Rastier, F., & Pincemin, B. (1999). Des genres à l'intertexte. *Cahiers de praxématique*, (33), 83-111.

- Reboul, O. (1975). *Le slogan*. Paris: PUF.
- Rey, A. (2008). *De l'artisanat du dictionnaire à une science du mot*. Paris : Armand Colin.
- Rey, A. et al. (2019). *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris : Le Robert.
- Rey-Debove, J. (1971). *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*. Paris: Mouton.
- Rey-Debove, J. (1978). *Le métalangage : Étude linguistique du discours sur le langage*. Paris : Le Robert.
- Riegel, M. et al. (2009). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Ringoot, R. (2014). *Analyser le discours de presse*. Paris : Armand Colin.
- Rizzi, L. (05/11/2020). *Complexité des structures linguistiques, simplicité des mécanismes du langage*. Communication présentée au Collège de France, Paris.
- Rosier, L. (2000). Interjection, subjectivité, expressivité et discours rapporté à l'écrit : Petits effets d'un petit discours. *Cahiers de praxématique*, (34), 19-50.
- Rosier, L. (2006). *Petit traité de l'insulte*. Charleroi : Labor.
- Rosier, L. (2008). *Le discours rapporté en français*. Paris : Ophrys.
- Ruitort, P. (2013). *Sociologie de la communication politique*. Paris : La Découverte.
- Sablayrolles, J.-F. (2019). *Comprendre la néologie. Conceptions, analyses, emplois*. Limoges : Lambert Lucas.
- Sandré, M. (2009). Analyse d'un dysfonctionnement interactionnel – l'interruption – dans le débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle de 2007. *Mots. Les langages du politique*, (89), 69-81.
- Seguin, J.-P. et al. (1993). *L'invention de la phrase au XVIIIe siècle : contribution à l'histoire du sentiment linguistique français*. Louvain/Paris : Éd. Peeters Société pour l'Information grammaticale.

- Seoane, A. (2017). Effets d'oralité dans la presse engagée : Dialogisation et idéologisation du discours. *Mots. Les langages du politique*, (114), 167-189.
- Seoane, A. (2018). La « petite phrase » : Une catégorisation méta-agissante en discours. *Mots. Les langages du politique*, (117), 91-106.
- Sevilla Munoz, J. (2000). Les proverbes et phrases proverbiales français, et leurs équivalences en espagnol. *Langages*, 34(139), 98-109.
- Sholomon-Kornblit, I. (2018). Pour une analyse rhétorique et argumentative de la petite phrase : Le cas de « la culture n'est pas une marchandise comme les autres » (1993-1999). *Mots. Les langages du politique*, 117(2), 19-33.
- Siouffi, G. & Van Raemdonck D., (1999). *100 fiches pour comprendre la linguistique*. Paris : Bréal.
- Siouffi, G. (2020). *Une histoire de la phrase française des Serments de Strasbourg aux écritures numériques*. Arles/Paris : Actes Sud, Imprimerie nationale Editions.
- Soubrouillard, R. (2014). L'info à la chaîne. *Le Débat*, 181(4), 37-51.
- Souchier, E. (1996). L'écrit d'écran, pratiques d'écriture & informatique. *Communication & Langages*, 107(1), 105-119.
- Sullet-Nylander, F. (2005). Jeux de mots et défigements à La Une de Libération. *Langage et société*, 112(2), 111-139.
- Surmont, J.-N. de. (2006). De la genèse à l'informatisation du Trésor de la langue française et du Grand Robert électronique. *Revista de Filología Románica*, 23, 55-66.
- Svensson, M. H. (2004). *Critères de figement : L'identification des expressions figées en français contemporain*. Umea : Institutionen för moderna språk.
- Tellier, M. (2014). Quelques orientations méthodologiques pour étudier la gestuelle dans des corpus spontanés et semi-contrôlés. *Discours. Revue de linguistique, psycholinguistique et informatique*, (15).
- Tournier, J. (1991). *Structures lexicales de l'anglais. Guide alphabétique*. Paris : Nathan.

- Tynianov, I. (1969). *Destruction, parodie*. Dans *Change 2*.
- Ventura, D., & Vega y Vega, J. J. (2017). Le dit et le vouloir taire dans la publicité de produits dits 'sensibles'. *Diversité REcherches et terrains*, (9).
- Vidal, F. (2015). *Les petites phrases qui ont changé l'Histoire*. Paris : Pygmalion.
- Wilmet, M. (2011). *Plaidoyer pour la phrase graphique*. De Boeck Supérieur.
- Wolton, D. (2015). *La communication politique*. Paris : CNRS Editions.
- Yaguello, M. (1981). *Alice au pays du langage : Pour comprendre la linguistique*. Paris : Éditions du Seuil.

SITOGRAPHIE

- Belzane, G. Parodie, art et littérature. Dans *Encyclopædia Universalis* [en ligne]. Repéré le 19 septembre 2020 à <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/parodie-art-et-litterature/>
- Berrendonner, A. La notion de phrase. Dans *Encyclopédie grammaticale du français* [en ligne]. Repéré le 10/08/2022 à <http://encyclogram.fr>
- Commission d'enrichissement de la langue française. (2019). Phrase-choc. Dans *Office québécois de la langue française. Vitrine linguistique*. [en ligne]. Repéré le 15/07/2020 à https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26557885.
- Fracchiolla, B. & Rosier, L. (2019). Insulte. Dans *Publictionnaire* [en ligne]. Repéré le 10/03/2022 à <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/insulte/>.
- Klaubert, V. Aphorisme, genre littéraire. Dans *Encyclopædia Universalis* [en ligne]. Repéré le 13/02/2021 à <https://www.universalis.fr/encyclopedie/aphorisme-genre-litteraire/>.
- Krieg-Planque, A. (2019). Formule. Dans *Publictionnaire* [en ligne]. Repéré le 20/08/2020 à <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/slogan/>.

- Le Séac'h, M. *Phrasitude - L'Observatoire des petites phrases* [en ligne]. Repéré le 03/03/2022 à <http://www.phrasitude.fr/>.
- Maingueneau, D. L'ethos, de la rhétorique à l'analyse du discours. Site personnel de l'auteur. *Langage log [en ligne]*. Repéré le 08/09/2021 à <http://dominique.maingueneau.pagesperso-orange.fr/pdf/Ethos.pdf>.
- Pullum, G. K. (2004). Snowclones: Lexicographical Dating to the Second. Repéré 05/08/2021 à <http://itre.cis.upenn.edu/~myl/languagelog/archives/000350.html>.
- Seoane, A. (2019). Petite phrase. Dans *Publicationnaire* [En ligne]. Repéré le 10/02/2020 à <http://publicationnaire.huma-num.fr/notice/petite-phrase/>.
- Simon, J. (2016). Formule. Dans *Publicationnaire* [En ligne]. Repéré le 04/03/2019 à <http://publicationnaire.huma-num.fr/notice/formule/>.
- Soriano, M. Proverbes. Dans *Encyclopædia Universalis* [en ligne]. Repéré le 27/03/2020 à <http://www.universalis-edu.com.proxy-bu1.u-bourgogne.fr/encyclopedie/proverbes/>.
- Spies, V. Histoire d'une télévision. Dans *La Revue des Médias* [en ligne]. Repéré le 28 mars 2022 à <http://larevuedesmedias.ina.fr/canal-histoire-dune-television>

Figure 1 : photographie d'un panneau reproduisant un <i>jinju</i> dans le district de Anjin (Chine), 29/08/2018.....	32
Figure 2 : même avec une citation nommée "petite phrase", ma-citation.com (20/07/2021) ..	43
Figure 3 : "La petite phrase rigolote du jour ! Belle journée", page Facebook de L'armoire de Bébé (16/07/2021).....	43
Figure 4 : illustration d'un article, strategiemarketing.com (20/07/2021).....	43
Figure 5 : nombre d'occurrences de "petite phrase" dans le quotidien <i>Sud Ouest</i>	45
Figure 6 : nombre d'occurrences de "petite phrase" par décennie dans le quotidien <i>Sud Ouest</i>	46
Figure 7 : publication Facebook de <i>BFMTV</i> intégrant une PPh.....	57
Figure 8 : types d'énoncés cités à la question 1 de l'enquête.....	63
Figure 9 : capture d'écran de la page "Proverbes" du site linternaute.com	65
Figure 10 : nuage de mots, réponses à la question 7 de l'enquête	67
Figure 11 : extrait de l'entretien donné par E. Badinter à <i>L'Express</i> (14/10/2021)	75
Figure 12 : PPh d'Anne Hidalgo dans une légende, <i>Les Echos</i> (25/10/2021).....	76
Figure 13 : extrait de l'entretien de C. Maïga au <i>Monde</i> , 18/10/2021	78
Figure 14 : publication Facebook de <i>Challenges</i> intégrant une PPh de Macron	80
Figure 15 : extrait d'un article de <i>Challenges</i> incluant un lien vers le tweet de Sibeth Ndiaye	82
Figure 16 : l'énonciation textualisante et aphorissante (Maingueneau, 2013).....	83
Figure 17 : capture d'écran d'un reportage de <i>BFMTV</i> (26/04/2021).....	88
Figure 18 : l'opération de détachement fort.....	89
Figure 19 : reproduction d'un tweet de Trump et de la réaction d'un député français dans <i>Ouest France</i> (18/12/2018)	94
Figure 20 : les "minimales" du <i>Canard enchaîné</i> (15/03/2017)	95
Figure 21 : captation d'un extrait d'article mis en ligne sur lelab.europe1.fr (26/03/2013) ...	102
Figure 22 : schématisation de l'acte de langage (Gautier, 2006 : 375).....	108
Figure 23 : la visée phrastique (Gautier, 2006 : 381).....	109
Figure 24 : taxinomie générale des unités linguistiques (Berrendonner, 2012 : 38).....	114
Figure 25 : citations dans les papillotes, Pierre Hansk (2018)	129
Figure 26 : affiche parodique, campagne de Sarkozy (2012)	139
Figure 27 : affiche parodique, campagne de Sarkozy, Act Up (2007).....	139
Figure 28 : banderole lors d'une manifestation intégrant une PPh en 2011 (Agoravox)	145
Figure 29 : affiche du NPA "Nos vies valent plus que leurs profits"	146
Figure 30 : affiche du NPA "Nos mamies valent plus que leurs profits"	146

Figure 31 : même créé à partir d'un tweet de Besancenot (04/04/2022)	146
Figure 32 : capture d'écran de l'application Facebook sur un smartphone (05/06/2022).....	158
Figure 33 : capture d'écran du site internet de la boutique "Enlysée"	160
Figure 34 : tweet de Yann Schreiber (05/01/2022)	162
Figure 35 : visuel proposé par <i>20 Minutes</i> sur les traductions de la PPh de Macron sur les "non-vaccinés"	162
Figure 36 : détail de la une du <i>Parisien</i> , entretien de Macron (05/01/2022)	179
Figure 37 : portrait accompagné d'une légende dans le corpus de l'article d'entretien du <i>Parisien</i> (05/01/2022)	180
Figure 38 : captures d'écran de la vidéo de Macron publiée sur le compte Twitter de Ndiaye (18/06/2018)	182
Figure 39 : a-b-c, captures d'écran du compte "@lezpresident0" sur Tik Tok	185
Figure 40 : formalisation de la mise en circulation d'une PPh	199
Figure 41 : message d'avertissement de Facebook en cas d'absence de lecture d'un article en cours de partage.....	201
Figure 42 : publication Facebook intégrant une PPh de Macron	205
Figure 43 : affiche de l'Université de Strasbourg intégrant une PPh (11/2018).....	206
Figure 44 : Une du quotidien <i>Sud Ouest</i> (06/07/1945)	208
Figure 45 : Une du quotidien <i>Sud Ouest</i> (01/10/2021)	209
Figure 46 : capture d'écran du fil d'actualité de Facebook	211
Figure 47 : publication de <i>Challenges</i> intégrant un fragment de PPh de Macron (13/06/2018)	212
Figure 48 : tweet sur le compte de Macron (12/12/2021)	213
Figure 49 : captation vidéo du discours de Charles de Gaulle à Montréal (24/07/1967).....	217
Figure 50 : typologie des gestes co-verbaux à partir des travaux de Rimé & Schiaratura, 1991, et de McNeill, 1992, 2000. (Di Pastena et al., 2015 : 465)	218
Figure 51 : illustration d'un article de L'Express consacré à la PPh de Le Pen (04/05/2017)	219
Figure 52 : capture d'écran d'une vidéo de meeting de Macron (1) (10/12/2016)	220
Figure 53 : capture d'écran d'une viséo de meeting de Macron (2) (10/12/2016).....	220
Figure 54 : capture d'écran de la vidéo de <i>Quotidien</i> lors de la perquisition du siège de la France insoumise (16/10/2018).....	221
Figure 55 : capture d'écran d'un entretien politique sur <i>CNews</i> avec le bandeau (06/01/2022)	223
Figure 56 : PPh reproduite dans le bandeau de <i>BFMTV</i> (14/06/2020)	224

Figure 57 : détails de la page internet de <i>BFMTV</i> consacrée à Mélenchon dans le cadre de la campagne des présidentielles (17/02/2022)	225
Figure 58 : entretien de Bartolone au <i>Nouvel Observateur</i> (09/12/2015).....	228
Figure 59 : publication du <i>Figaro</i> sur Twitter associant le portrait de Thierry Henry à une PPh (10/05/2022).....	249
Figure 60 : publication sur Instagram de <i>Valeurs Actuelles</i> associant le portrait de Roussel à l'une de ses PPh (09/05/2022)	250
Figure 61 : extrait de l'anthologie de la littérature du XVIIIe siècle dirigée par Mitterrand, aux éditions Nathan.....	251
Figure 62 : mème de <i>Lagauchematuer</i> (05/05/2016) Figure 63 : tweet de Marion Maréchal Le Pen (01/06/2016).....	252
Figure 64 : le triangle de la communication (Wolton, 2017)	256
Figure 65 : représentation par nos soins du rôle joué par les trois acteurs du triangle de Wolton dans le phénomène des PPh	257
Figure 66 : publication Facebook par le compte de campagne de Péresse (06/01/2022).....	266
Figure 67 : mème du <i>Figaro</i> exposant une PPh du Prince Harry (19/07/2022).....	267
Figure 68 : mème associant une PPh de Macron à un portrait de Louis XVI (Facebook, juin 2018).....	274
Figure 69 : mème associant une PPh de Macron à une capture d'écran du film OSS 117 (2021)	274
Figure 70 : mème associant une PPh de Macron à une capture d'écran du film OSS 117 (2).....	275
Figure 71 : tweet associant une vidéo de Macron contenant une PPh à une réplique du personnage d'OSS 117 (19/06/2018).....	275
Figure 72 : gif représentant des PPh (2022).....	275
Figure 73 : capture d'écran d'une publication Tik Tok intégrant une PPh	277
Figure 74 : capture d'écran d'une publication Tik Tok intégrant une PPh (2).....	277
Figure 75 : capture d'écran d'une publication Tik Tok intégrant une PPh (3).....	277
Figure 76 : représentation énonciative de l'acte humoristique selon Charaudeau (2006).....	281
Figure 77 : reproduction d'une PPh de Macron, carnaval de Chalon-sur-Saône, mars 2022.	287
Figure 78 : dessin de presse, une du <i>Canard enchaîné</i> (13/09/2017)	291
Figure 79 : une de <i>Charlie Hebdo</i> (22/01/2016)	294
Figure 80 : une de <i>Libération</i> (18/03/2022)	296
Figure 81 : affiches de film	297
Figure 82 : tweet de Nicolas Gourin (29/04/2022)	300

Figure 83 : story du <i>Gorafi</i> , Instagram (10/03/2022)	
Figure 84 : publication du <i>Gorafi</i> sur Facebook (10/03/2022)	304
Figure 85 : capture d'écran du site internet du <i>Gorafi</i> à la rubrique "Politique" (16/03/2022)	304
Figure 86 : inclusion des stratégies discursives et extra-discursives	314
Figure 87 : l'accès à la culture partagée (Ventura & Vega, 2017 : 82)	322
Figure 88 : les trois forces de l'impact éthotique (Plantin, 2016 : 246).....	325
Figure 89 : caricature de "La Naise masquée" en circulation sur Twitter (05/04/2016).....	327
Figure 90 : capture d'écran du débat d'entre-deux-tours de 1974.....	333
Figure 91 : tweets reproduisant et commentant une PPh de Darmanin (28-29/07/2020)	344
Figure 92 : capture d'écran du message de Bolsonaro sur Facebook (25/08/2019)	354